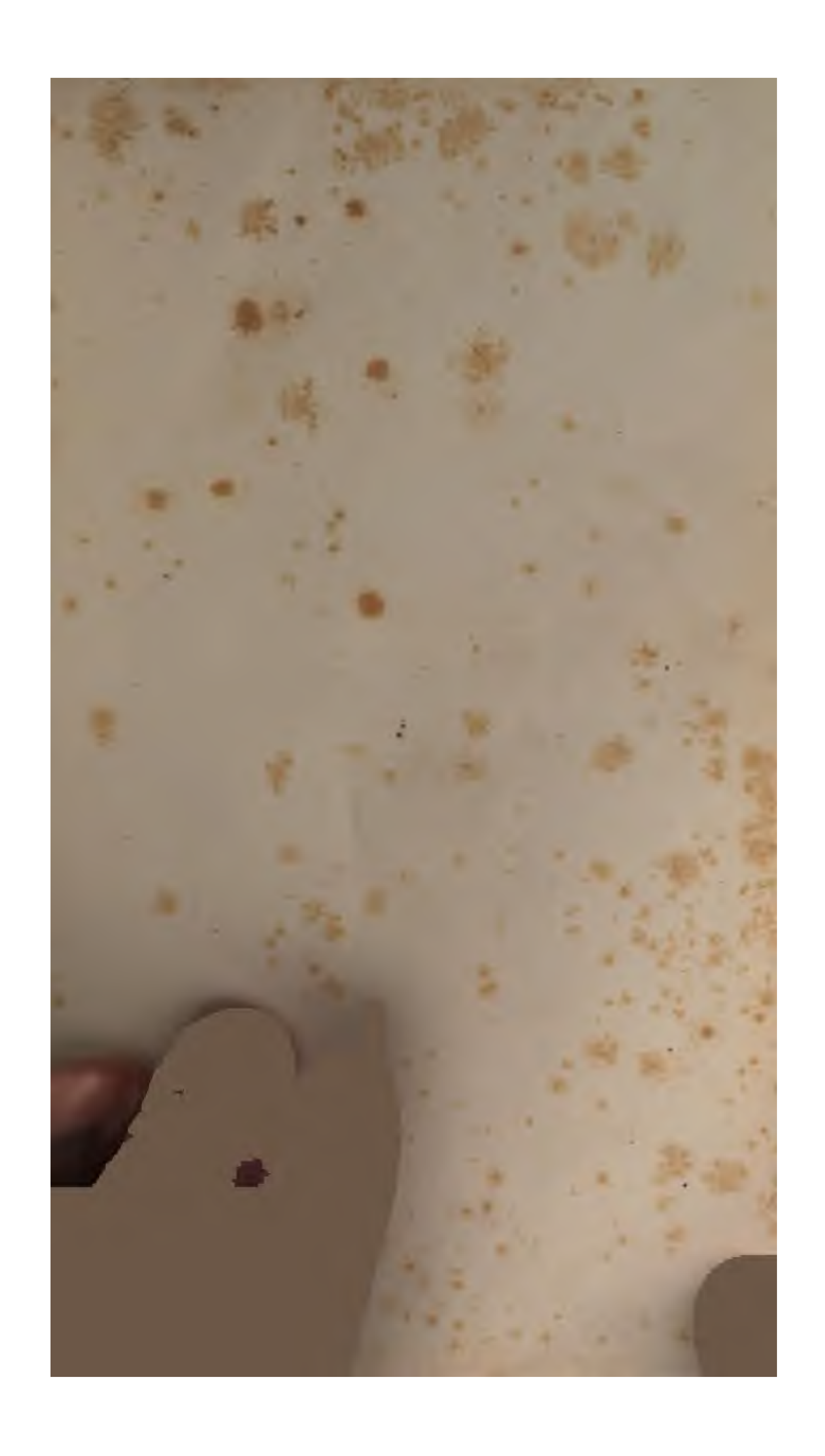


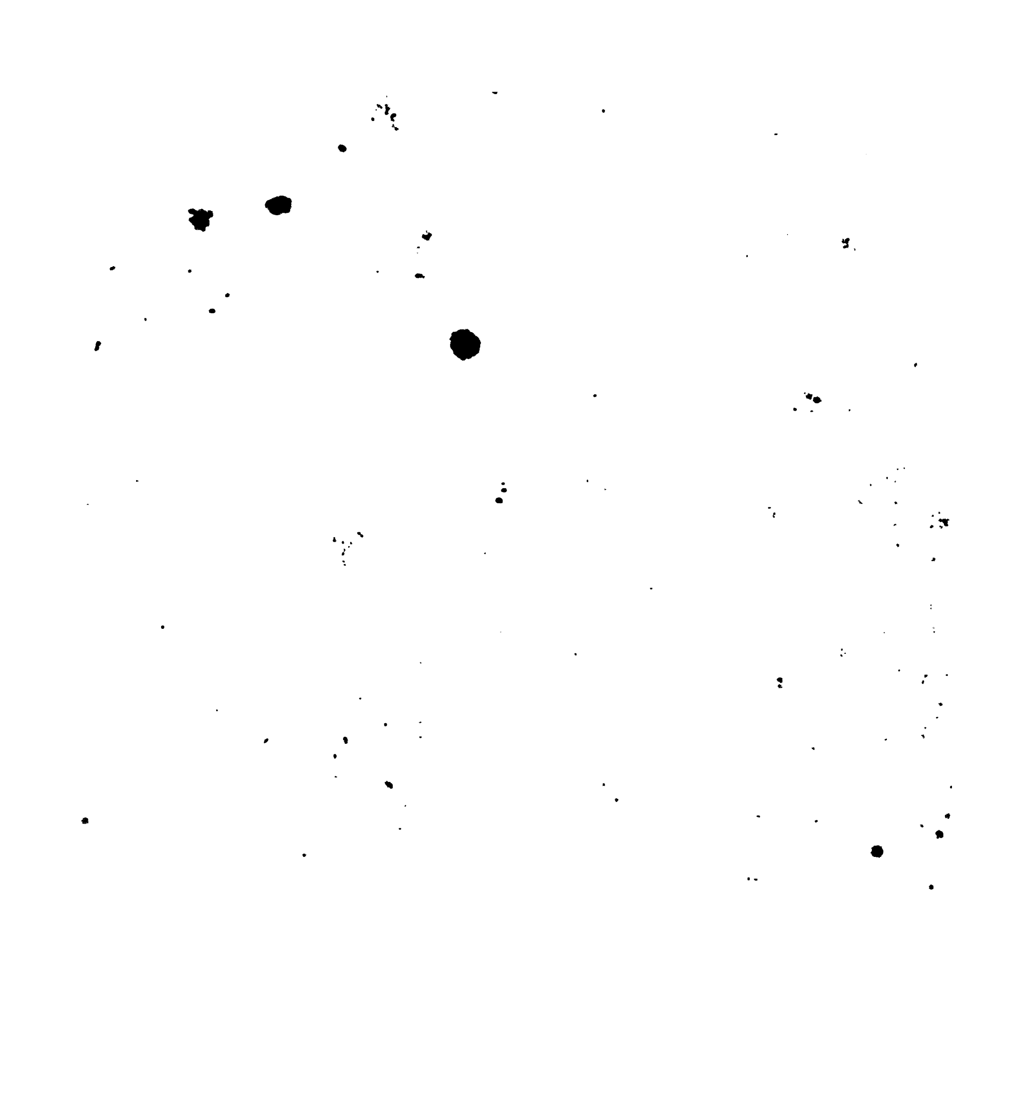

600040057M













L'ARTOIS
SOUTERRAIN
ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

SUR CETTE CONTRÉE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU RÈGNE
DE CHARLEMAGNE

PAR

AUGUSTE TERNINCK

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
de la Commission de la topographie des Gaules,
de la Société des Antiquaires de France, de l'Académie d'Arras,
de la Société royale de Gand, etc., etc.

TOME TROISIÈME

17 PLANCHES

ARRAS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS

P.-M. LAROCHE, DIRECTEUR.

Rue d'Amiens, 41 et 43

1880



L'ARTOIS

SOUTERRAIN

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

SUR CETTE CONTRÉE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU RÈGNE
DE CHARLEMAGNE

PAR

AUGUSTE TERNINCK

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
de la Commission de la topographie des Gaules,
de la Société des Antiquaires de France, de l'Académie d'Arras,
de la Société royale de Gand, etc., etc.

TOME TROISIÈME

17 PLANCHES

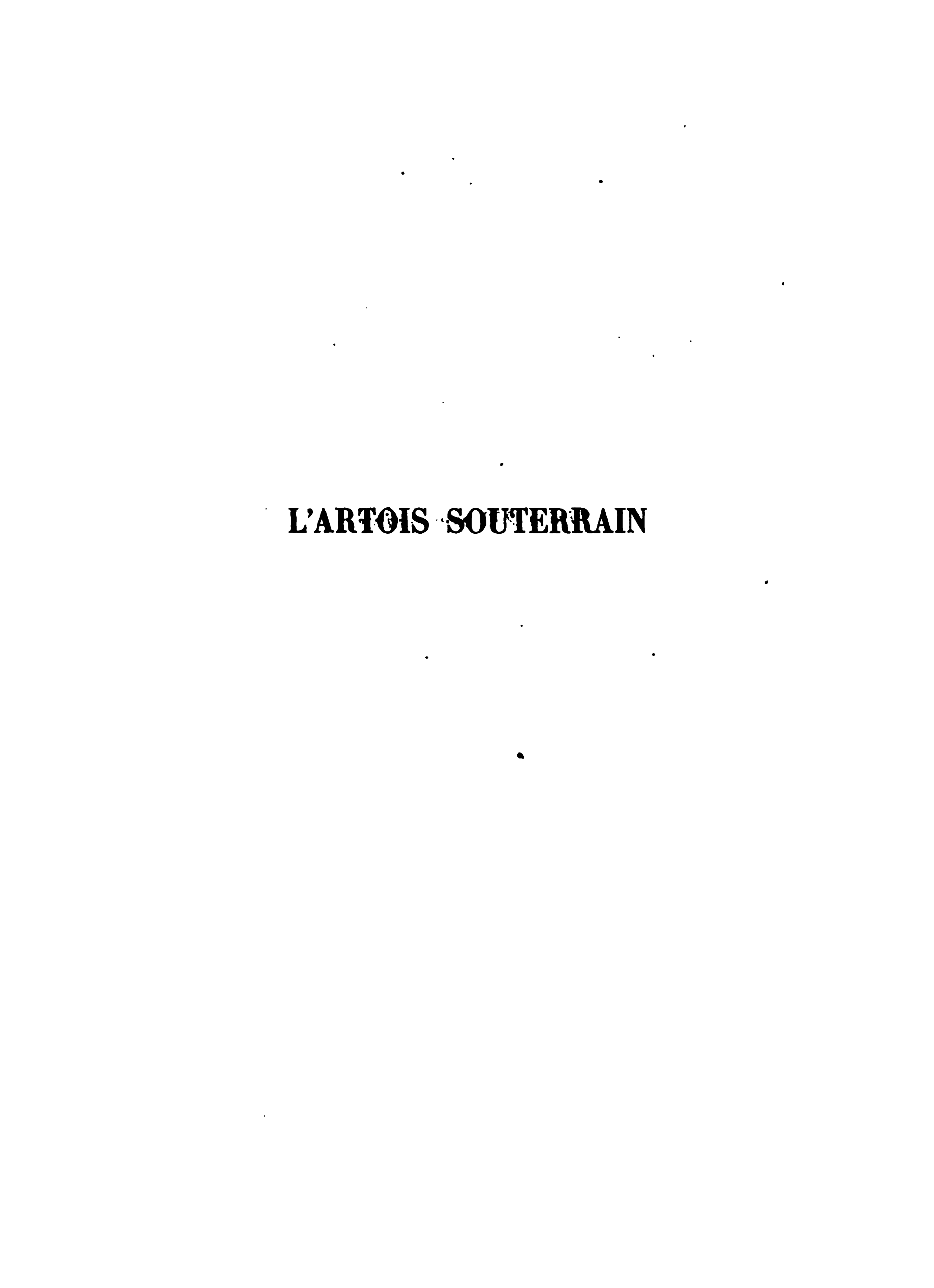
ARRAS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS

P. M. LAROCHE, DIRECTEUR.

Rue d'Amiens, 41 et 43

1880



L'ARTOIS SOUTERRAIN

Tiré à 200 exemplaires.



L'ARTOIS SOUTERRAIN

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

SUR CETTE CONTRÉE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU RÈGNE DE CHARLEMAGNE

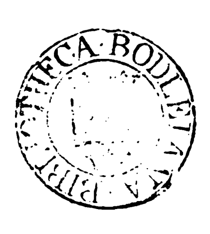
PAR

AUGUSTE TERNINCK

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
de la Commission de la topographie des Gaules,
de la Société des Antiquaires de France, de l'Académie d'Arras,
de la Société royale de Gand, etc., etc.

TOME TROISIÈME

17 PLANCHES.



ARRAS
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS
rue d'Amiens, 41 et 43

1880

L'ARTOIS SOUTERRAIN

TROISIÈME PARTIE.

ARTS ET INDUSTRIES A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Avant-Propos. — Les Tissus.

Après avoir étudié les monuments laissés par l'époque romaine sur ou sous le sol de l'Artois, nous devons passer en revue cette foule d'objets moins importants, ces meubles, ces bijoux, ces ustensiles, enfin ces restes si variés qui, retrouvés çà et là, nous initient d'une manière si intime aux mœurs et aux usages de nos pères. Sans doute nous n'en pouvons donner une liste complète, ce qui nous entraînerait à des développements considérables. Nous ne voulons pas non plus parler de ceux que nous n'avons pas encore rencontrés, puisque notre travail doit être avant tout authentique et vrai; voilà pourquoi nous préférons être incomplet que de parler d'objets n'ayant peut-être pas été employés dans notre pays.

Ainsi les tissus d'Arras, qui avaient une si grande réputation dans tout l'empire, ne nous ayant laissé aucun spécimen, force me sera de n'en dire que peu de mots et de commencer cette partie de mon travail par l'art céramique qui, au contraire, nous offre tous les jours de nombreux et curieux échantillons. Ainsi pour montrer quelle était la renommée dont jouissaient les étoffes atrébates, je citerai d'abord deux textes d'auteurs romains qui le constatent :

Trébellius Gallus, dans son histoire (*Gallieni duo*, cap. III), dit que ce prince, en apprenant, en 260, la défection des Gaulois, s'écria : « La République n'est-elle donc plus en sûreté sans les draps d'Arras ? »

Peu après, Flavius Vopiscus (*in Carino*) nous apprend que Carin, à l'occasion de jeux solennels qu'il célébra, voulut se faire bien venir du peuple en lui faisant distribuer des birres d'Arras : *donati sunt ab Atrebaticis birri petiti*.

Je vais aussi citer les étoffes les plus renommées de nos fabriques.

C'était d'abord, au dire de Pline le Naturaliste [1], les tapis ornés de dessins, surtout d'écussons et de losanges, qui rivalisaient avec ceux de Babylone et d'Alexandrie. Puis les *sagi* d'une couleur intermédiaire entre la pourpre et l'écarlate [2], consistant en une pièce de laine



Ensuite les *birri*, manteaux longs, très amples, pouvant, au besoin, couvrir la tête en même temps que le corps, par le moyen d'une sorte de capuchon. Ces vêtements variaient de qualité, car on citait surtout les *birri pretiosi* de couleur pourpre.

Le père Lucas [1] cite encore les *caracallæ*, robe noble et simple, descendant jusqu'aux talons, et qui donna son nom à l'empereur Bastien. Ce prince les ayant vues en passant à Arras, acheta toutes celles qu'il trouva chez les marchands et les distribua à Rome, aux sénateurs et aux patriciens.

La riche couleur distinctive de ces étoffes était due à la garance cultivée en grand aux environs d'Arras, et remarquable par les belles nuances qu'elle produisait.

Quant aux tissus plus communs et aux vêtements portés alors par les Atrébato-Romains, je n'en parlerai pas, car on n'en trouve aucune trace dans les fondations ni dans les tombes; ils ne devaient pas se distinguer beaucoup, soit de ceux des Gaulois pour nos campagnes, soit de ceux des Romains pour les habitants des villes. Je passe donc à l'art céramique dont nous trouvons souvent les produits dans nos explorations.

[1] Mémoire lu à l'Académie d'Arras le 29 mars 1760.

CHAPITRE PREMIER.

Art céramique.

Je comprendrai dans cette étude non seulement les vases, mais encore tous les objets fabriqués avec la terre plastique : carreaux, tuiles, tuyaux, statuettes, etc., et, pour procéder du plus simple au plus élégant, je commencerai par les carreaux, tuiles, etc.

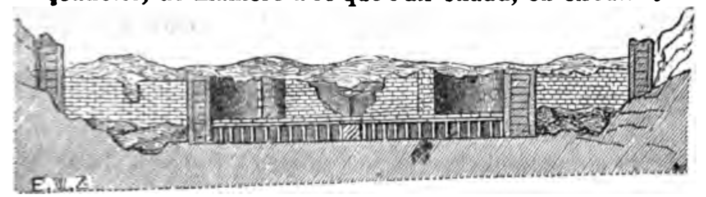
§ I. — CARREAUX ET BRIQUES, TUBES.

Nous trouvons ici des carreaux de cette époque de grandeurs très-variées et formés d'une terre rouge fine. J'en ai recueilli, à Flines et à Arras, qui ont 60 cent. de long, sur 35 de large et 5 d'épaisseur. La tombe de Courtagne, dont j'ai parlé plus haut, était entourée de carreaux rectangulaires de 60 cent. de côté. Les briques proprement dites étaient plus petites, mais n'étaient guère plus épaisses. Elles avaient souvent de 30 à 45 cent. de longueur sur 4 et 3 d'épaisseur et 22 à 28 de



nées de briques et de moellons. Les murailles antiques de Bavay nous montrent de nombreux exemples de ces cordons formés d'un ou de deux rangs de ces briques accouplées et placées entre des pierres de grand appareil. Les autres murs antiques trouvés dans mes explorations n'étaient formés que de moellons cubiques de moyen ou de petit appareil. Je n'ai rencontré ces alternatives de briques et de moellons que dans la maison de la demi-lune n° 24 à Arras et dans un seul petit pan de mur, puis dans une cave antique de Rouvroy; encore, dans ce dernier cas, ces briques n'étaient placées que pour égaliser les tas de maçonnerie, dans les endroits où quelques pierres étaient plus basses que leurs voisines.

Les carreaux servaient souvent au pavage des hypocaustes; ils étaient portés sur des petits piliers, de maçonnerie, de manière à ce que l'air chaud, en circulant



Pavage en carreaux à l'hypocauste de Champlieu.

au-dessous, pût les échauffer et pénétrer dans les appartements, soit à travers leur épaisseur, soit par des tubes carrés en terre cuite disposés pour cela dans les murailles du pourtour.

Quelquefois aussi, comme nous l'avons vu à Courtagne, on les plaçait autour des urnes cinéraires, de manière à en former des espèces de coffres, ou bien,

comme à Bavai, on les superposait en longs tubes ou conduites pour aérer les caves ou celliers.

La terre de ces carreaux et de ces briques devait être broyée avec le plus grand soin, car la pâte en est fine et pure. A Flines, dans un terrain qui évidemment a servi à leur fabrication, j'ai trouvé de la terre préparée à côté d'une meule en grès ayant sans doute servi à la broyer. Tout auprès, étaient des pièces déformées et de rebut, cassées et jetées en tas ; le tout entremêlé, de loin en loin, avec des médailles d'empereur, et des tuiles plates ou demi-rondes.

Le terrain y est, du reste, favorable à cette fabrication : il se compose d'argile grasse en-dessous, sablonneuse au-dessus, entremêlée parfois de couches de sable pur. Peut-être cet atelier a-t-il donné à ce village son nom de Flines, qui semble dérivé de celui de *figulina*, atelier de céramique, poteries et statuettes.

Après son moulage, la pièce, aussi bien tuile que brique et carreau, devait être étendue sur le sol pour sécher, car sur plusieurs j'ai vu des empreintes de chaussures ou de pattes d'animaux. Celles que j'ai recueillies à Flines montrent des semelles à peu près semblables aux nôtres, arrondies aux deux extrémités, mais sans talons, et garnies de deux rangs de clous assez gros [1].



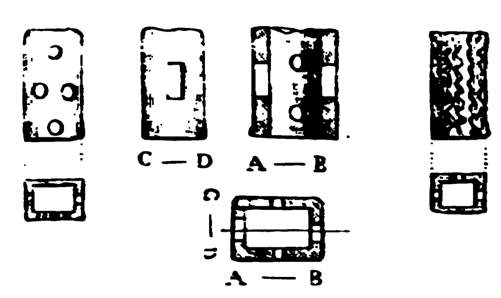
Ainsi que je l'ai dit plus haut, j'ai exhumé d'une cave, à Bétricourt, des tuiles portant des empreintes curieuses, celle, entre autres, d'un soulier pointu (*calceus repandus*) et une inscription dont malheureusement il ne reste que les lettres N N C A E, finales sans doute du nom du potier qui l'avait fabriquée. J'ai vu cependant une tuile recueillie en Algérie, et sur laquelle sont empreints le nom et le numéro d'une légion ; ceci semble indiquer que ces sortes d'inscriptions frappées sur les vases comme sur les autres produits céramiques, désignent plutôt le nom de celui pour qui ils sont faits que celui du fabricant ; au reste, je reviendrai sur cette question.

J'ai dit plus haut la disposition, le poids et la grandeur des tuiles, je n'en parlerai plus ici. Je remarquerai seulement que parfois, pour les grandes maisons, on les faisait en marbre ou en bronze, que toujours elles étaient un peu plus étroites dans le haut que dans le bas, et que leurs rebords étaient échancrés en haut, afin que la tuile supérieure pût s'y adapter et la recouvrir en partie (*pl.* 20). Parfois aussi, un trou est percé dans le haut par lequel passait un clou les fixant à la charpente, quand les combles n'étaient recouverts que de lattes; car souvent on y plaçait un plancher, et au-dessus une couche de ciment retenant ces tuiles. Dans ce cas, la toiture avait jusqu'à un mètre d'épaisseur, comme celle que M. Gaillard a trouvée à Lillebonne [1].

Je ne dois pas oublier non plus les tubes servant à conduire l'eau, l'air ou la vapeur, puisque j'en ai trouvé à Arras, à Bois-Bernard et à la villa d'Uzon (Aix) de beaux

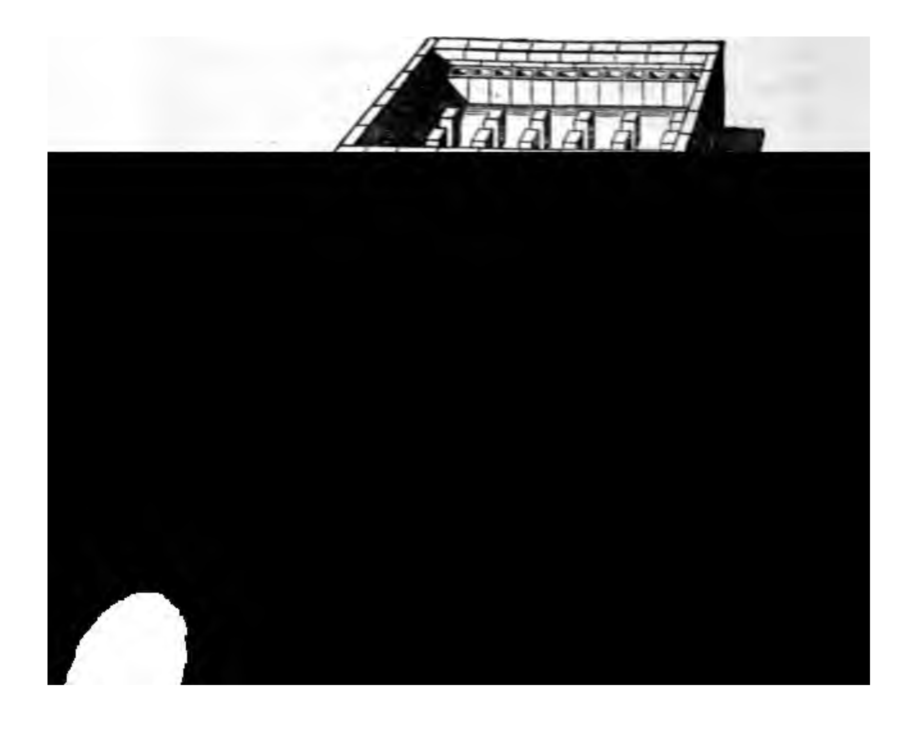
[1] *Cours d'antiquités monumentales*, tom. II, p. 183.

et d'assez nombreux échantillons. Les premiers sont carrés, formant des cubes de 18 cent. de hauteur sur 23 en largeur et 10 en épaisseur. Ils sont creux, de ma-



Conduits de chaleur de l'hypocauste de Champlieu.

nière à ne laisser, tout autour, qu'une paroi de 2 cent. d'épaisseur. Ils sont ouverts en haut et en bas, et sur les côtés les moins larges sont percés des trous permettant à la vapeur ou à l'air chaud de pénétrer dans l'appartement; car ces tubes étaient superposés dans le sens



du creux, soit contre les murs du pourtour de la salle, soit en formant piliers isolés.

Ceux d'Aix-Noulette, au lieu dit La ville d'Uzon, sont cylindriques et destinés à la conduite de l'eau. Ils forment un long aqueduc depuis le haut du mont, où ils reçoivent le trop-plein des fossés d'enceinte et les conduisent dans la vallée.

§ II. — LES POTERIES.

L'étude que j'entreprends ici est hérissée de bien des difficultés, car les poteries forment la collection la plus variée et la plus nombreuse peut-être, que nous puissions réunir parmi les restes de l'époque gallo-romaine. Très fines, très légères et très élégantes dans les premiers temps de l'occupation, nous les voyons peu à peu dégénérer, s'alourdir et devenir enfin, dans les IVe et Ve siècles, massives et de formes assez barbares. La pâte très fine et les parois, excessivement minces d'abord, s'épaississent et deviennent ensuite moins pures; elles participent de cette décadence qui se remarque dans tous les produits de cette époque, les sculptures, les monnaies, etc. Le vernis lui-même recouvrant ces vases n'est plus alors aussi solide que dans les premiers temps : l'humidité l'altère bien plus vite, et le frottement l'use et l'enlève facilement. Il semble que celui des deux premiers siècles soit, au contraire, bien identifié à la pâte, qu'il ne fasse plus qu'un avec elle, et qu'il faille user la paroi elle-même pour pouvoir l'altérer. Enfin, le son que rendent, au choc, les vases des

deux premiers siècles est argentin, tandis qu'il est mat et sourd dans les siècles suivants.

Cependant, à côté de ces vases élégants, chaque époque a fabriqué d'autres poteries communes et grossières, aussi friables que celles de l'époque gauloise, et qui n'ont guère varié pendant les quatre siècles de l'occupation ; aussi commencerai-je par en dire quelques mots avant d'étudier, siècle par siècle, l'art céramique proprement dit.

§ III. — POTERIES GROSSIÈRES ET COMMUNES.

Le *dolium*, la *seria* et l'*amphora* étaient les vases dont la capacité était la plus grande. Le premier était assez ample pour qu'un homme pût s'y loger, car c'est dans un vase de ce genre que vivait Diogène, le tonneau n'étant pas connu des Grecs, ni des Romains, avant la conquête des Gaules où il avait été inventé [1]. On y conservait les provisions encombrantes et le vin nouveau, avant qu'il fût assez clarifié pour être mis dans les amphores. Il avait la capacité de 18 de ces dernières ou de 648 litres [2]. Il était rond, à ventre plein et à large ouverture.



étaient complètement sphériques avec une large ouverture (*pl.* 33, *fig.* 24).

Après le *dolium* vient la *seria*, intermédiaire entre celui-ci et l'*amphora*, et ayant à peu près la forme de cette dernière, avec le ventre plus large. Ainsi elle avait deux anses et son fond était pointu. Elle servait aux mêmes usages que le *dolium*, pour contenir le vin, l'huile et d'autres denrées. J'en ai trouvé une dans une excavation, à Duisans. Son ventre a 80 centimètres de diamètre et son embouchure 15 ; quant à sa hauteur, elle a plus d'un mètre. Sa couleur est jaunâtre et ses parois ont à peu près 2 centimètres d'épaisseur ; la pâte en est dure, compacte et homogène ; elle remonte au IIe siècle (*pl.* 32, *fig.* 10).

L'*amphora* vient ensuite : elle est plus haute que la *seria*, mais elle est beaucoup plus étroite. J'en ai souvent rencontré des débris dans mes explorations, mais assez rarement d'entières. Le musée d'Arras en possède trois très belles, variant un peu de forme : deux plus larges que les autres pourraient bien être des *orcæ*. Elles ont été trouvées, dit-on, à Arras, en 1793, autour du bastion de Beaudimont.

Dans les tombes de Saint-Nicolas, nous en avons recueilli neuf posées dans les angles de deux sépultures et vers le milieu de l'une d'elles, et qui ont 1 mètre 20 de hauteur. Elles sont minces et élégantes et contenaient une matière que nous croyons être de l'huile desséchée.

Une autre a été trouvée à Annezin près Béthune; elle est moins pure de forme, ses angles sont arrondis et elle n'a que 90 centimètres de hauteur (*pl.* 32, *fig.* 13 et 15.)

L'*orca* est un diminutif de l'*amphora*, dont elle diffère par la taille et par la grosseur de la panse, ainsi que je viens de le dire; car le plus grand et le plus petit des trois grands vases d'Arras pourraient bien appartenir à cette espèce. Nous en avons recueilli deux à Saint-Nicolas, à côté des amphores.

Le *crater* est plus élégant que les précédents, quoique aussi grand : il en diffère par la forme, car son embouchure est très large ; on le plaçait dans la salle des festins, et l'on y mettait l'eau avec laquelle les convives allongeaient le vin qu'ils puisaient dans les amphores.

Le *cadus* se rapprochait plutôt de l'amphore, mais il avait le goulot plus étroit, et le corps plus allongé; son ouverture était assez petite pour qu'on pût la fermer avec un bouchon.

Sous le nom d'*ollæ*, se rangent plusieurs catégories de vases différant beaucoup les uns des autres ; je ne parlerai pas ici de ceux qui servaient d'urnes cinéraires, car ils sont souvent assez petits et leur pâte est plus fine que celle des vases dont je m'occupe actuellement. Je ne citerai ici que l'*olla* proprement dite ayant un fond plat, les flancs rebondis, une très large ouverture et un couvercle. Son usage était très varié : tantôt il servait à faire cuire la viande ou les légumes, tantôt il conte-



de-biche. J'en ai trouvé deux qui n'ont pas plus de 30 centimètres de hauteur sur 25 de grosseur.

Les autres vases en pâte grossière de nos pays sont les suivants :

Des terrines plates, à rebords très épais, et assez semblables aux vases dont nos habitants des campagnes se servent encore pour faire crémer le lait. Souvent elles sont en terre jaunâtre, lourdes et épaisses, et le nom du potier est écrit sur le rebord. Quelquefois elles sont noires et sont posées sur trois espèces de petits pieds formés par une partie de la matière repoussée avec le doigt. J'ai trouvé ces dernières à Bétricourt et à Avion, et les autres à Tilloy-les-Hénin, à Arras, à Noyelle, à Avion, etc. (*pl.* 22, *fig.* 7).

Je rencontre aussi fréquemment dans les tombes d'autres vases plus petits, de formes très variées, mais pouvant tous être rangés dans la catégorie des bols, des terrines et des patères sans manche. Ils sont souvent en terre jaunâtre, grise ou noire ; leur pâte est assez mal pétrie et leurs parois sont tendres et épaisses à peu près comme à l'époque celtique (*pl.* 28, *fig.* 4).

Quelques urnes cinéraires *ollæ cinereæ*, appartiennent aussi à cette catégorie ; mais j'en ai rarement rencontré ; souvent elles sont en terre noire, fine et légère, et j'en parlerai plus loin.

Le *mortarium* était un mortier dans lequel on écrasait et mélangeait diverses substances ; il était de pierre ou de terre. J'en ai trouvé un dans la motte d'Avion : il a presque la forme d'une demi-sphère, à parois épaisses ; il est garni d'une anse et d'un petit goulot et pose sur une base carrée (*pl.* 33, *fig.* 10).

§ IV. — POTERIES FINES.

Ier et IIe siècles.

Je ne parlerai ici que des vases trouvés dans nos pays et qui seuls nous intéressent ; si ceux des deux premiers siècles sont rares, cela ne doit pas étonner, car les sépultures de cette époque le sont aussi, et d'ailleurs, toutes ne contiennent pas de vases en terre. Celles des Celtes, dont les corps n'étaient pas brûlés, n'en ont pas souvent ; les unes n'ont aucun vase, d'autres n'en ont qu'en verre, et celles des Romains sont souvent à peu près aussi riches en verreries qu'en poteries.

Nous ne devons pas être surpris de ce que les sépultures de cette époque soient rares dans nos campagnes, alors presque dépeuplées ; sans doute elles devraient être plus communes autour des villes, mais celles-ci étaient alors bien peu nombreuses, et je n'oserais pas affirmer que la cité atrébate eût alors des voisines dans la province. Quand on créa les grandes voies on dut, il est vrai, les protéger, de distance en distance, par des forteresses plus ou moins importantes ; mais une seule de ces routes fut faite par Agrippa ; les autres



donc alors presque le seul centre de population un peu important de l'Artois, et seule aussi elle devait avoir un ou plusieurs cimetières assez peuplés. Mais, comme les Romains avaient l'habitude de placer leurs tombes le long des voies, en dehors des portes des villes, il faudrait, pour les retrouver, bien connaître la position et la direction de ces routes. D'ailleurs ces tombes ont sans doute été bouleversées déjà, soit par les travaux des fortifications, soit par ces autres terrassements, si fréquents près des villes.

Si quelques-unes ont été mises à jour autrefois, tous souvenirs en sont perdus, ou si quelques rares mentions en ont été conservées, soit dans les chroniques, soit dans la tradition, ces indications sont trop vagues pour que nous puissions en deviner l'origine. Ainsi, les travaux d'érection du bastion de Beaudimont à Arras ont, dit-on, fait trouver, à la fin du siècle dernier, d'assez nombreuses antiquités; mais tous ces objets ont été dispersés au loin, et il m'est impossible de savoir quels en étaient l'âge et la nature. Je serai donc obligé de restreindre cette étude aux quelques découvertes récentes faites par moi, ou décrites avec quelque détail par divers auteurs; j'annexerai à cette époque quelques vases que j'ai recueillis, soit dans les marais, soit ailleurs, et qui me semblent de même nature et de mêmes caractères que ceux dont la date est certaine.

Parmi les tombes de cette époque étudiées par moi, beaucoup contenaient des poteries. J'en ai trouvé en effet, dans celle de Villers-Châtel, publiée par M. le docteur Ledru, celle de Noyelles, étudiée par M. Dancoisne et par moi, celle de Thilloy, entre Héniu et Beaumont,

dant. La pâte en est jaune, et sa forme élancée diffère peu de celles du IIIe siècle. Sa panse est assez arrondie, mais non sphérique ; elle a presque la forme d'une toupie sur laquelle serait soudé un tube avec un large rebord dans le haut et une petite anse atteignant à peine le ventre (*pl.* 23, *fig.* 5). J'ai vu d'autres cruches semblables dans le fossé si riche de la cité d'Arras, sous la prison départementale, ainsi qu'à Noyelle-Godault, Saint-Nicolas et Bois-Bernard. Sur la première quelques chiffres avaient été gravés, et les secondes ont quelquefois leur embouchure demi-bouchée par les rebords qui ont été relevés et repoussés en dedans de manière à former trèfle et à se rejoindre au milieu. Ces deux derniers vases ont leur pâte fine et non sablonneuse.

Je suis bien tenté d'attribuer aussi à cette époque cette belle poterie noire que je vais décrire, quoiqu'elle ait été trouvée dans une tombe du IVe siècle, à Bétricourt. Elle diffère tellement, par tous ses caractères, des autres vases placés dans la même tombe, qu'il est impossible de ne pas la croire plus ancienne. Elle a 17 centimètres de hauteur et ne pèse que 170 grammes, tandis que les autres pèsent à proportion plus du double. Sa présence dans une sépulture du IVe siècle ne serait pas une objection sérieuse contre cette attri-



Ce vase a, dans le bas, presque la forme d'une sphère surmontée d'un cylindre terminé dans le haut par un boudin ; sa panse, de distance en distance, a été repoussée en dedans de manière à former une succession régulière de fosses demi-rondes.

Ici encore je placerai cette belle patère en terre rouge, fine, large de 20 centimètres, haute de 10, dont les rebords droits se soudent à la courbe du fond au-dessus d'une moulure aiguë, saillante de 2 à 3 millimètres. J'en ai trouvé plusieurs, dont une dans la tombe de Duisans, près d'une monnaie d'Antonin, d'une grande *seria*, et d'une terrine à large et épais encadrement (*pl.* 26, *fig.* 9).

Noyelle m'a fourni un vase jaune rougeâtre, presque piriforme et tronqué aux deux extrémités. Il est aussi très léger, et montre de nombreuses traces de la dorure qui l'a couvert (*pl.* 30, *fig.* 11).

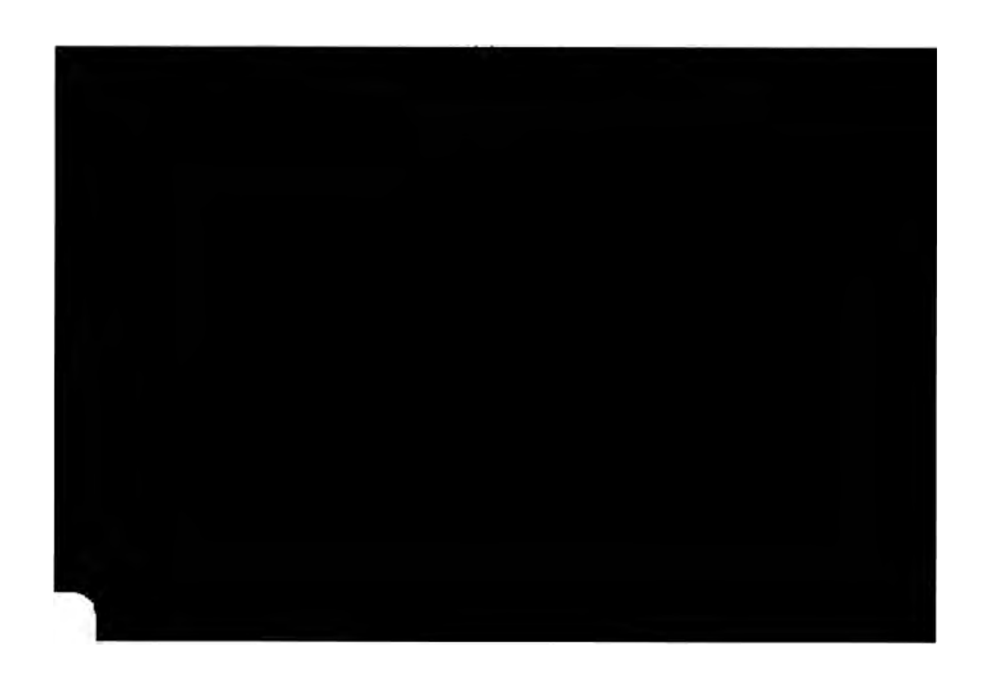
A Hendecourt-lès-Cagnicourt, ce sont deux urnes, l'une blanche et l'autre jaunâtre, assez grandes et garnies de deux anses, plus une coupe dite *de Samos*, sans relief, qui garnissaient une sépulture.

Enfin, j'ai encore cette bouteille en terre rouge, belle et fine, recueillie dans une tombe près du camp d'Étrun. La forme en a été imitée de nos jours, dans la confection de ces vases dans lesquels on tient l'eau fraîche. Elle a 27 centimètres de hauteur; son ventre, sphérique et large, est surmonté d'un cylindre presque de même largeur partout, un peu plus étroit cependant dans le bas, et fermé par un couvercle mobile, bombé au sommet et surmonté d'un bouton ; elle ne pèse que 800 grammes (*pl.* 26, *fig.* 14).

Afin d'établir la différence de poids entre les vases des trois époques gallo-romaines, je vais prendre celui dont la forme s'est perpétuée pendant tout ce temps. Son fond est aux trois quarts sphérique, posé sur une base un peu évasée dans le bas, et il est surmonté d'un cylindre légèrement rétréci dans le haut et terminé par un étroit rebord. Je vais en prendre trois de même taille, 13 centimètres de hauteur, et de même largeur au ventre, 9 centimètres (*pl.* 28, *fig.* 14).

Celui du IIe siècle trouvé à Noyelle-Godault pèse 125 grammes; celui de Billy, du IIIe siècle, 235 gr.; celui du IVe, venant de Bétricourt, 325 gr. Sans doute, la même proportion n'existe pas toujours, mais il y a, en général, une différence notable entre les trois époques.

Les vases plats, terrines et patères, ont un nom gravé, soit au milieu de leur fond, soit sur leur rebord; les cruches, les urnes et les autres vases élevés n'en ont pas plus que dans les siècles suivants. J'ai même remarqué que ces noms sont bien plus communs, sur vases identiques, au IIIe siècle qu'aux Ier et IIe.



verte de larges points empreints et disposés en lignes très serrées. Elle est fermée par un couvercle légèrement bombé et sommé d'un petit tube (*pl.* 23, *fig.* 6).

2° Une autre urne d'un noir très brillant, à ventre anguleux au milieu de la hauteur, posé sur un cône renversé et qui s'épanouit dans le haut en une large gorge (*pl.* 23, *fig.* 7).

3° Cinq autres urnes, moins belles et moins grandes, noires et grises, ayant de hauteur depuis 27 jusqu'à 12 cent. (*pl.* 23, *fig.* 21).

4° Cinq cruches en terre jaune, et une sixième dont l'ouverture est divisée en deux parties par les rebords repoussés en dedans vers le milieu. La panse de ce dernier est presque cylindrique et est couverte de lignes plus brillantes qui se croisent (*pl.* 23, *fig.* 14).

5° Deux assiettes larges de 20 cent., avec rebords obliques et assez hauts, et qui, sur une saillie conique se relevant à leur milieu, portent un nom gravé.

6° Une autre plus grande, 23 cent. de diamètre, ayant ses rebords doucement arrondis et sur lesquels sont disposées en relief cinq doubles-feuilles (*pl.* 33, *fig.* 25).

7° Un magnifique petit vase noir, aussi mince et aussi léger que du papier, et dont les formes sont anguleuses (*pl.* 23, *fig.* 5).

Enfin je citerai encore ce petit coffre formé de cinq tuiles à rebords et contenant une grande urne grise, remplie de cendres, d'ossements demi-brûlés, et d'un petit couteau, une cruche, deux bols assez hauts, gris et élégants, un autre très petit et un vase en verre très mince.

b SAINT-NICOLAS.

Dans les quatre tombes situées le long de la voie d'Arras à Saint-Laurent, se trouvaient beaucoup de plats de diverses grandeurs, noirs, gris et parfois d'un rouge terne; aucun n'a de nom gravé, et les rebords sont simples et sans moulures.

Nous y avons aussi recueilli quelques cruches en terre jaune, des coupes et soucoupes, des terrines dont une semblable à celles que nous trouverons au IIIe siècle et qui semblent ornées à la main; des urnes cinéraires en terre noire, fine, et très allongées, et une urne blanchâtre à deux anses.

Nous en avons surtout retiré deux vases en forme de gobelets, en terre jaunâtre, dont la panse est ornée de zigzags, sous une bordure de feuilles et d'oiseaux (*pl.* 31.)

Et enfin, deux *cadus* et des amphores hautes de 1 mètre 20 et très étroites. Sur l'une d'elles est imprimé le mot DA—N. Sur une autre est gravé à la pointe un B.

(c) ARRAS.



rieure. Elle a 20 centimètres de hauteur sur 6 à l'orifice, et 18 de largeur au ventre.

Une seconde est presque semblable mais plus petite.

Une coupe de même couleur consistant en une demisphère, ornée d'un simple trait, gravé au milieu de la hauteur, n'a que 8 centimètres de large sur 4 1/2 de hauteur.

Une assiette simple, rouge, a les bords très évasés et un diamètre de 17 cent.

Parmi les fragments, je ne citerai que ceux d'une grande coupe en terre rouge, composée d'un court cylindre sur base arrondie, et ayant 17 centimètres de diamètre sur 7 de hauteur. Elle ressemble à celle de Duisans, mais est ornée d'une tête de lion à gueule ouverte et percée à jour sur le cylindre dont elle occupe toute la hauteur, 5 centimètres.

Dans les ruines de la maison sise sous la demi-lune n° 24, je n'ai recueilli que trois vases entiers et de nombreux fragments. L'un des vases est une petite terrine grise et commune; un autre est petit, pointu dans le bas et fait au pouce; le troisième semble formé de deux demi-sphères, soudées par le fond. Parmi les fragments, je citerai le haut d'une cruche à trois anses, divers fragments de terrines de Samos, avec reliefs figurant des oiseaux, quelques lettres romaines et d'autres ornements, et enfin un fond de vase couvert d'un vernis de plomb verdâtre, et orné du nom de potier BITVCAN. Sur un fragment de coupe rouge on lit : VILLI.

Dans un puits, dépendant d'une autre maison et

aboutissant à une galerie souterraine, était un très beau plat noir sur lequel était écrit trois fois IOCIRNI.

(*d*). FAMPOUX.

Entre cette commune et celle de Feuchy, de belles tombes ont été trouvées près d'une ancienne voie. Ce sont des cruches de toutes grandeurs, des urnes à deux anses, jaunâtres, trois vases en verre, une grande cruche cylindrique à une anse, une grande sphère et une autre très petite et très fine, puis trois terrines rouges, l'une figurant des animaux, lièvres, etc., des personnages se livrant à diverses œuvres, le tout entremêlé d'enroulements. Une autre terrine est ornée de deux guirlandes de fleurs et de feuilles séparées par une ligne perlée. La troisième plus conique n'est garnie que d'une succession de moulures coniques. Un bol assez haut, noir, est couvert de lignes en relief formant divers dessins et jaunâtre.

§ V. — VASES DIVERS.

IIIe siècle.

Ici se présente devant nous une série complète de



sentent une assez grande variété de formes : des écuelles (patères), des coupes, des soucoupes, des terrines, des urnes, des plats ronds de plusieurs grandeurs, des bols, des cruches, des assiettes, etc. M. de Caumont dit n'avoir jamais vu de vases de cette époque affecter la forme de flacons à large ventre et à col étroit. J'ai donc été plus heureux que lui, car j'en ai recueilli un en terre rouge vernissée, d'autres noirs, et ayant au-dessus d'un très large ventre un col très étroit.

Mais étudions successivement et rapidement chaque série de ces vases que je viens de citer.

(*a*). POTERIES A RELIEFS.

Les plus belles patères dont il est très rare de rencontrer des pièces entières, sont ces larges bols ou écuelles dites de Samos, dont les flancs sont couverts de beaux et curieux reliefs. Ils formaient, parmi les vases de terre, la poterie de luxe, qui se plaçait sur les tables à côté ou à la place des vaisselles d'or et d'argent. On les employait aussi pour les sacrifices, car Pline s'exprime ainsi : « Au sein de notre opulence nous n'offrons pas des libations dans le cristal ni la pierre précieuse, mais dans de simples écuelles de terre [1]. » Plaute, plus explicite encore, dit « qu'on se servait de vases de Samos pour accomplir les mystères sacrés [2] ».

Ces terrines ont presque toutes la même forme, mais elles varient par la grandeur et surtout par l'ornemen-

[1] In sacris quidem etiam inter has opes hodie non murrhinis crystallinisve sed fictilibus prolibatur simpuviis (lib. I, xxxv.)

[2] Ad rem divinam quibus opus est Samiis vasis utitur.

tation. Tantôt on y voit des personnages, des figures comiques, des guirlandes, des animaux, et tantôt ce sont des chasses, des amours, des gladiateurs, une foule enfin de dessins et de figures les plus variés.

Nous avons vu tout à l'heure que ces mêmes vases se trouvaient déjà dans les tombes des Iᵉ et IIᵉ siècles, mais alors la pâte en était plus fine et d'un rouge plus vif.

Sur le vase trouvé par M. Dancoisne, dans une sépulture, à Hénin-Liétard, sont des cerfs à demi couchés, des satyres dans diverses positions, au milieu de frises, de bouquets de feuilles et d'autres ornements analogues, disposés en deux compartiments superposés (*pl.* 25, *fig.* 7). Sur un autre appartenant à M. Raffeneau de Lile, sont des enroulements, des génies debout et des sphinx placés entre deux cordons ornés extérieurement de frises élégantes. Son diamètre est de 25 cent. et sa largeur de 13 (*pl.* 25, *fig.* 6).

Un autre vase du même genre a été trouvé à Noreuil et orne le cabinet de M. Le Gentil, juge à Arras. Haut de 7 cent. et large de 13, il représente la danse militaire, la *saltatio bellicrepa*, au milieu d'ornements feuillagés et de quelques oiseaux. Malheureusement ce vase est un peu usé et fruste (*pl.* 25, *fig.* 8).

On voit sur des fragments trouvés à Lens, des chiens



Sur un autre débris, retiré des tourbières de Vitry, se voient des personnages dont les jambes se terminent en queues de poissons, et des monstres bizarres, des sortes de dauphins à queues fourchues et à gueules grandement ouvertes. Souvent aussi on y a figuré des scènes lubriques peignant bien l'immoralité de cette époque si dépravée.

Ces vases étaient sans doute posés dans des soucoupes dignes d'eux, car j'ai vu dans le cabinet de M. Raffeneau et sous le vase que j'ai décrit plus haut, un grand plat de même matière et couleur, et dont les bords sont ornés de rinceaux et de feuilles (*pl.* 25, *fig.* 3) ; mais ces soucoupes devaient être bien rares, car je n'en connais qu'un seul autre exemplaire trouvé par moi à Bois-Bernard : il est un peu plus petit et moins décoré.

Plus communément nous rencontrons des soucoupes du même genre, mais beaucoup plus petites, ornées aussi, sur les rebords arrondis, de feuilles que M. de Caumont croit avoir été formées avec des pinceaux au moyen d'une goutte de liquide contenant en dissolution la matière de la couverte ou vernis (*pl.* 27, *fig.* 11). Car ce brillant qui couvre ces vases, et leur donne un si bel éclat, serait obtenu, d'après ce savant archéologue, par une terre très fine préparée avec un liquide, et étendue avec le pinceau sur la poterie sèche. Elle se durcissait et se cuisait dans le four en même temps que le vase lui-même. Quant à la matière qui donne à ces vases une couleur aussi vive, il croit pouvoir l'attribuer à l'oxyde de fer mélangé à la terre destinée à les former avant d'être passée au moulin. Ces soucoupes se

trouvaient aussi déjà dans les tombes et les maisons du IIe siècle à Arras.

C'est encore ici que je dois placer ces cruches (*gutturniæ*) dont la terre rouge porte parfois des traces nombreuses de dorure, et dont la forme est si curieuse. Leur anse surtout est remarquable par la tête chevelue qui la surmonte et tourne sa face vers le goulot, et par cette autre figure plus plate collée sur la base de cette anse et en cachant l'attache à la panse. Ces vases diffèrent du *guttur* par la largeur de leur embouchure, et les caractères des figures qui les ornent indiquent déjà la décadence de l'art et l'époque de Posthume. J'ai trouvé ce vase à Billy, Rouvroy, Hersin et Vimy. Quelques-uns étaient en terre blanche. Je n'en ai pas vu dans les autres pays (*pl.* 23, *fig.* 8).

Ces vases ne sont pas les seuls qui aient été dorés, nous en avons déjà vu un dans la tombe de Noyelle du IIe siècle, et nous en verrons d'autres encore tout à l'heure. Ils remplaçaient, sans doute, dans les maisons peu opulentes les vaisselles en métaux précieux, et rehaussaient la magnificence des funérailles, en y faisant briller au soleil leur éclat métallique.

Je trouve aussi quelquefois des coupes de moyenne grandeur en terre noire brillante, ayant la forme assez



Je pourrais encore citer parmi les poteries avec reliefs, ces bols, hauts de 29 centimètres, larges de 20 à la panse et de 14 à la bouche, extraits des tombes à Hénin, Billy, Rouvroy et Gosnay. Ces beaux vases, que je crois particuliers à l'Artois, n'ont pas le brillant des précédents; ils n'ont aucun vernis, mais leur surface, divisée en cordons horizontaux plus ou moins larges, est ornée de traits diversement disposés et gravés au poinçon, ou d'ondulations rehaussées de clous en relief régulièrement espacés. Ces vases ont la paroi très mince et très légère et sont tous différents les uns des autres, ce qui me fait croire que leurs ornements ne sont pas moulés comme ceux des poteries dites de Samos (*pl.* 26, *fig.* 15, 16, 17, 18, 19).

Parmi les vases dorés, je trouve aussi de belles casseroles (*pateræ*) en terre jaunâtre ; je les ai rencontrées à Billy, Rouvroy, Acheville, Bailleul et Villers-au-Bois. Si leur panse est unie, leur poignée est cannelée, ornée de moulures et terminée par une double ouverture dans laquelle passe un anneau mobile en terre. L'intérieur du vase est décoré de cercles concentriques entre lesquels sont tracés d'autres ronds plus petits ; je crois aussi cette forme spéciale à notre pays (*pl.* 33, *fig.* 3).

N'oublions pas le *rhytium*, sorte de corne à boire, de laquelle on laissait couler le liquide par un trou percé à l'extrémité inférieure. On tenait ce vase à une certaine hauteur au-dessus de la bouche, qui recevait ainsi ce filet de boisson sans toucher aux parois. Ces vases, fabriqués souvent en terre ou en métal, imitaient des têtes d'animaux et quelques-uns étaient très élégants.

Je possède un objet qui pourrait bien être un de ces *rhytia* ; il représente une tête de cerf dont les andouillers, les oreilles et le cou sont brisés, ce qui m'empêche de bien déterminer son usage. Cette tête est creuse, un trou traverse le bout du museau, et tout semble indiquer qu'elle a servi à laisser écouler par là le liquide qu'elle contenait. Je l'ai retirée de la Motte-d'Avion (*pl.* 35, *fig.* 2).

Dois-je encore ranger ici ces vases de formes diverses que le potier a décorés de dessins gravés dans la pâte? J'aurai dans ce cas un assez ample sujet d'étude, car les uns, sphériques avec une ouverture basse dans le haut et un simple anneau pour servir de pied, sont ornés de lignes creuses se coupant en croix, dans des compartiments tracés sur les flancs du vase (*pl.* 26, *fig.* 13) ; d'autres, à peu près de même forme, n'ont pas d'anneau dans le bas, et leur ouverture n'est qu'un court et très étroit goulot ; ceux-ci ne portent sur les flancs que des lignes peu profondes. D'autres sont des cylindres posés sur un pied semblable à ceux de nos calices, et qui sont revêtus d'une succession d'anneaux arrondis; plusieurs ont la forme plus simple, celle à peu près de nos pots à fleurs, avec une légère gorge dans le haut, ou simplement deux moulures creuses et su-



chevelure, un renflement aigu et circulaire couvert aussi de petits cercles gravés (*pl.* 33, *fig.* 4).

Dans divers musées du pays, Boulogne, Amiens, etc., j'ai remarqué des vases noirs avec ornements blancs en relief, mais je n'en ai encore trouvé dans l'Artois que dans les tombes du quatrième siècle, et un seul dans celles du IIe.

Quelques pots, l'un surtout, trouvé à Aubigny, ont la forme d'un tonneau avec cercles figurés en relief (*pl.* 24, *fig.* 3).

Pour ne pas allonger trop cette nomenclature, je ne citerai plus que deux vases de cette catégorie : l'un a le ventre presque sphérique avec léger rebord à l'ouverture ; au milieu de la hauteur, sur la partie la plus saillante est une gorge légère interrompue par une pointe assez semblable à celle d'un biberon ; seulement cette pointe n'est pas percée (*pl.* 27, *fig.* 9).

L'autre, plus commun que le précédent, est assez semblable aux écuelles mérovingiennes. C'est un double cône tronqué dans le bas pour pouvoir poser, et évasé dans le haut en forme de gorge. Sur la partie sortante du cône supérieur est tracée une guirlande formée de deux ou trois lignes de points carrés, et dans les creux, formés par les courbes de cette guirlande, sont des rosaces composées aussi de quatre ou cinq points ; toute cette ornementation est empreinte dans la pâte du vase. Si je n'avais vu moi-même ces poteries tantôt noires et tantôt jaunes, dans les tombes du IIIe siècle, à Acheville et à Gosnay, je les aurais crues mérovingiennes.

Dans les tombes explorées par moi sur le territoire de Saint-Nicolas, se trouvaient une urne rouge à reliefs



mais un cordon saillant et aigu forme moulure aux deux tiers de la hauteur (*pl.* 26, *fig.* 11); et parfois aussi, un autre relief semblable orne son ouverture et fait saillie au dehors. Enfin j'ai trouvé à Arras un bol assez haut, représentant une sphère tronquée aux trois quarts de sa hauteur, et formé aussi d'une belle terre rouge brillante (*pl.* 33, *fig.* 5).

Après ces vases vient une série de petites assiettes et de plats encadrés d'élégantes moulures, dont les rebords ont peu de relief, surtout ceux des assiettes qui n'ont que 15 centimètres de diamètre. Celles-ci sont presque toujours rouges, rarement noires; quelques plats ont jusqu'à 48 centimètres de diamètre (*pl.* 33, *fig.* 6, 7; *pl.* 26, *fig.* 5, 6, 7).

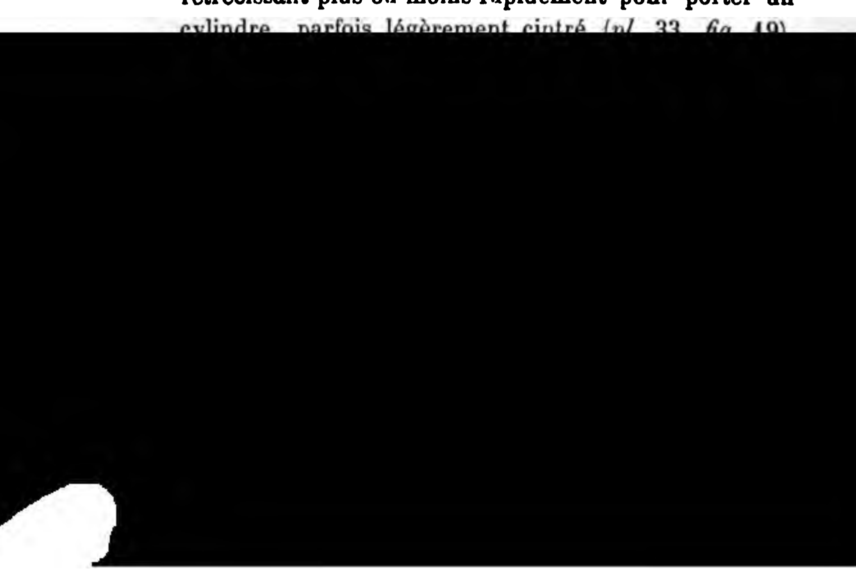
Les petites coupes et soucoupes que nous venons de voir en terre rouge se reproduisent presque toutes en noir et se trouvent dans les mêmes localités et dans les mêmes tombes que les autres; seulement les noms qui y sont gravés sont gaulois. Ce sont ceux du reste que nous lisons sur les autres poteries de même couleur, car j'ai en outre un grand nombre de poteries noires : ce sont principalement les urnes cinéraires (*ollæ cinereæ*), puis d'autres petits vases de formes variées.

Les urnes cinéraires sont de toutes grandeurs; j'en ai recueilli une série s'échelonnant depuis 33 centimètres jusqu'à 13 de hauteur. En général, leurs formes se ressemblent à peu près : elles sont assez hautes, évasées dans le milieu, puis se rétrécissent, plus ou moins brusquement dans le haut, pour arriver à l'embouchure qui est tantôt ornée d'un cordon, tantôt évasée en gorge gracieuse. Autour de l'ouverture, sur la courbe

supérieure de la panse, sont quelquefois tracés des lignes, des rayons assez larges en mat, ou des zigzags en creux. Sur une urne trouvée dans le parc de M. Taillandier, à Fresnoy, est une série de demi-cercles concentriques, enfermés entre deux moulures et qui produisent un très bel effet. Sur quelques-unes, les flancs sont très rebondis ; elles sont alors presque aussi larges que hautes (*pl.* 24, *fig.* 9, 10, 11, 12, 13, 14).

J'ai constaté la présence de ces urnes dans toutes les sépultures du IIIe siècle ; seulement, à Bois-Bernard, elles n'étaient parfois que de grands bols, à flancs à peu près cylindriques, avec base demi-ronde, et en terre grise commune. A Billy, j'en ai rencontré plusieurs qui diffèrent complètement de celles ci-dessus. Ce sont presque des terrines noires, arrondies souvent dans le bas, larges et ayant leurs flancs très bas et plus ou moins contournés, mais toujours à peu près perpendiculaires. Elles ont souvent 20 centimètres de largeur sur 11 ou 15 centimètres de hauteur, et posent sur un anneau bas et mince (*pl.* 33, *fig.* 22).

Les autres petits vases noirs que j'ai encore à étudier sont des *ampulæ* à ventre rebondi, presque sphérique, des petits bols bombés et arrondis d'abord, puis se rétrécissant plus ou moins rapidement pour porter un cylindre, parfois légèrement cintré (*pl.* 33, *fig.* 19)



un peu évasés dans le haut et dans le bas, dont les flancs repoussés à des intervalles réguliers, sont interrompus par des cavités oblongues et peu profondes (*pl.* 24, *fig.* 5).

Enfin, j'ai des plats et assiettes qui, au lieu d'être encadrés par de belles moulures, n'ont qu'un rebord droit, uni, s'élevant obliquement de 2 à 4 centimètres (*pl.* 33, *fig.* 7).

Sur les grands plats, le nom du potier ou propriétaire est répété trois ou quatre fois autour du point central entouré d'un cercle.

(*c*) AUTRES VASES ÉLÉGANTS.

Quoique les vases que je vais étudier ne soient pas vernissés, quelques-uns cependant sont remarquables par l'élégance de leur forme ; ce sont surtout ces grandes lagènes aux flancs arrondis, aux anses gracieuses, tranchant dans nos collections par la blancheur de leur pâte. Malheureusement on les trouve rarement entières, car leurs parois si fines ont été presque toujours brisées dans les tombes, lorsque, après la destruction du coffre en bois qui enfermait ces vases, les terres supérieures sont tombées. Elles diffèrent beaucoup de grandeur : j'en ai rencontré qui ont 80 centimètres de hauteur, tandis que d'autres n'en ont que 30. Il y avait en outre des intermédiaires entre ces deux dimensions : elles ont deux anses et sont comprises dans cette grande catégorie que les Romains nommaient *distæ*, en opposition aux cruches à une seule anse appelées *capis*. La forme de ces grands vases est élé-

gante; d'une base étroite montent, en s'évasant, les flancs qui s'arrondissent à mi-hauteur à peu près du vase entier, et se rétrécissent assez brusquement pour se relier à un goulot cylindrique assez haut, orné de moulures, et terminé par un rebord saillant. Deux anses plates, larges et ornées de moulures, relient la panse au haut du goulot par des courbes gracieuses (*pl.* 27, *fig.* 5).

A Villers-au-Bois était un autre vase blanc, aussi à deux anses, mais plus petit et surtout plus étroit ; sa forme plus allongée est très gracieuse en même temps que très rare (*pl.* 32, *fig.* 1).

Près de ces belles poteries on en trouve quelquefois d'autres à peu près de même forme, moins élégantes cependant et en terre rouge moins fine. La plupart n'ont qu'une anse. Elles varient aussi de grandeur, car parmi les cruches on trouve une grande variété de formes, de dimensions et de couleurs Elles sont tantôt très rebondies, tantôt plus sveltes, parfois leur goulot n'est orné que d'un simple cordon, et ailleurs on y voit trois ou quatre moulures superposées; enfin j'en ai dont l'ouverture, au lieu d'être circulaire, s'évase et se contourne en deux ou trois valves élégantes (*pl.* 27, *fig.* 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13).



des cordons de suspension, ce vase a été trouvé à Harnes (*pl.* 27, *fig.* 1) ; 2° ces sphères portées sur un pied semblable à celui de nos calices, et surmontées d'une espèce de réservoir demi-sphérique posé sur un étroit goulot. L'une, très élancée, vient d'Arras, une autre grise a été recueillie à Gosnay, et est plus courte et plus étoffée (*pl.* 32, *fig.* 8) ; 3° des bols plus ou moins grands, à large ouverture et dont les flancs sont coupés par un ou deux étranglements ; leur fond est demi-sphérique et ils ont tantôt 24 centimètres de hauteur et tantôt 9 centimètres seulement, outre ceux dont les dimensions sont intermédiaires (*pl.* 32, *fig.* 3 ; *pl.* 24, *fig.* 4, 8).

Je ne dois pas oublier les lampes en terre, du reste assez rares dans l'Artois : ce sont de petits vases ronds, plats et creux, n'ayant que deux petites ouvertures : l'une latérale, formant un court goulot, par laquelle passait la mèche ; l'autre percée au milieu du dessus, par laquelle on versait l'huile. Celle-ci était souvent entourée d'ornements en relief, parfois très curieux et très élégants. Quelques personnes croient ces vases particuliers aux tombes chrétiennes, je ne puis me prononcer dans cette question, car je n'en ai encore trouvé, dans les sépultures, qu'une seule fois, à Noreuil, et assez loin d'un groupe de tombes païennes. Cette lampe montrait en relief, au milieu du cercle tracé sur son dessus, un personnage drapé, ayant une tête d'âne, Midas sans doute (*pl.* 37, *fig.* 12, 16, 17).

§ VI. — VASES DIVINS DU IVe SIÈCLE.

IVe siècle.

Nous allons maintenant trouver les preuves d'une décadence bien grande, soit que nous examinions la matière des vases, soit que nous en considérions la forme. Ici, en effet, tout est lourd et grossier; pour en donner une idée, je n'ai qu'à rappeler les poids comparatifs donnés plus haut; de la première période à la quatrième, il y a une différence de près des deux tiers (125 à 325). De loin en loin cependant nous retrouvons, dans les tombes de cette époque, quelques belles pièces rappelant un peu le beau temps de l'art céramique ; mais ces exemples sont assez rares, et il est possible que ces beaux vases soient antérieurs à cette époque, comme je l'ai dit plus haut. C'est ce que nous voyons encore maintenant, car presque toutes les maisons dans nos campagnes, il y a quelques années, avaient conservé des poteries des siècles derniers, avant que le goût de leur collection, aujourd'hui devenu si commun, ne les fît enlever presque toutes, souvent à prix d'or, par les collectionneurs.



boisson et la nourriture ; et, si plusieurs sont en verre, le plus grand nombre est en terre.

Je commencerai par les cruches (*gutti*). La plupart ont les flancs très rebondis, sans rebords bien marqués, pour servir de base, et ils se rétrécissent lentement jusqu'au haut du goulot qui est assez large. Là se trace une moulure aiguë au point de jonction supérieure de l'anse, et plus haut un second anneau s'arrondissant en gorge saillante à l'embouchure. Ces cruches sont de diverses tailles et couleurs, leurs parois sont toujours épaisses, et leur poids assez grand (*pl.* 28, *fig.* 1, 2, 8).

Mais à Bétricourt, une ou deux tombes contenaient quatre vases de ce genre beaucoup plus élégants ; leurs flancs sont moins larges ; leurs pentes, dans le haut surtout, plus adoucies ; des arabesques et des moulures peintes sur leur surface leur donnent un aspect gracieux. Leur pâte est aussi plus mince et plus légère, et je les croirais volontiers un peu plus anciens que ceux ci-dessus, plus communs du reste dans les sépultures du IV[e] siècle. L'un deux a, comme aux siècles précédents, ses bords rabattus se divisant en trois valves élégantes (*pl.* 28, *fig.* 3, 4, 1, 12).

D'autres vases sans anses ont presque la forme d'une demi-sphère dans le bas, au-dessus vient un petit étranglement supportant un cylindre plus ou moins haut et plus ou moins concave. Ils varient aussi de couleurs et de taille (*pl* 28, *fig*. 14).

Une autre forme assez commune est celle d'une cruche sans anse à flancs demi-ronds, base étroite, large goulot et hauteur assez grande ; souvent ils sont rouges ou noirs. Sur le plus grand, trouvé à Bétricourt,

sont peints trois cordons dont le premier est orné de guillochures. Entre celui-ci et le suivant sont alternés trois gros points avec les trois lettres S. C. F., et entre les cordons inférieurs sont des enroulements séparés par un double point. Le vase est noir et les ornements, empreints dans la pâte, blancs ; il a de hauteur 24 centimètres (*pl.* 28, *fig.* 21).

J'en ai vu deux autres plus petits, presque semblables et trouvés à Gosnay, on lit sur l'un O. L. I., sur l'autre, L. O. I. V. T. (*pl.* 28, *fig.* 19, 20).

Un autre de même forme, est plus léger et plus mince ; de distance en distance, on y voit des dépressions opérées sur les flancs (*pl.* 28. *fig.* 6).

D'autres ont tout à fait la forme d'une sphère portée sur un pied étroit, quelquefois renflé à la base. Ils varient aussi de couleurs et de tailles, et ceux que j'ai trouvés sont rouges, un seul est noir. Sur l'un d'eux le potier a gravé en creux des oiseaux, des canards sans doute, alternés avec des touffes de roseaux ou de feuilles ; sur un autre sont des bouquets de feuilles assez élégants ; sur un troisième sont des rosaces ou touffes de feuillages séparées par des lignes perpendiculaires et pointillées (*pl.* 28, *fig.* 5. 9).

Je trouve aussi dans ces mêmes tombes, des coupes



petites moulures. D'autres ont le fond un peu cintré, mais les côtés sont cylindriques, bordés de deux moulures rondes, et sont coupés au milieu de la hauteur par une petite gorge.

Les plats sont nombreux dans ces sépultures, ils ont presque toujours la forme très simple, sont légèrement cintrés, encadrés d'une moulure ronde et de couleur jaune. Ils ont 31 centimètres de diamètre ordinairement. Les plus petits, larges de 22 centimètres, sont quelquefois portés sur un pied cylindrique assez haut ; d'autres en terre grise ont un rebord droit plus élevé au-dessus de la courbe du fond. Ils diffèrent donc complètement de ceux qui les ont précédés.

A Hesdigneul, plusieurs vases de même forme que les urnes décrites plus haut, et trouvés dans des cimetières, me font croire qu'ils sont intermédiaires entre le IIIe et le IVe siècle. L'un a des croix zigzaguées tracées entre des lignes perpendiculaires, coupant en quatre rectangles l'espace compris entre les moulures horizontales (*pl.* 26, *fig.* 13). Sur un autre, ces lignes et ces croix sont feuillagées, et entre les bras de la croix aussi bien qu'au croisillon, sont des roses formées de sept perles (*pl.* 26, *fig.* 3). Sur un troisième l'intervalle entre les cordons est coupé en une infinité de petits losanges dans lesquels sont placés quatre points (*pl.* 26, *fig.* 1).

A Saint-Nicolas, les vases sont les mêmes que ceux de Bétricourt, moins les grands plats jaunes qui sont ici d'un gris noir, les terrines rouges simples ou ornées, et les bols et cruches avec dessins gravés ou coloriés que je n'y ai pas encore rencontrés.

§ VII. — ATELIERS DE CÉRAMIQUE.

Après avoir parcouru cette longue série de poteries gallo-romaines trouvées dans le pays, nous ne pourrons nous empêcher d'admirer le goût et le génie des artistes qui, dans les trois premiers siècles surtout, savaient donner à leurs vases, même les plus usuels, une variété et une élégance si remarquables. Cependant, beaucoup de ces ouvriers étaient des Gaulois, si toutefois les noms inscrits sur les vases sont bien les leurs, ce que j'examinerai tout à l'heure. M. de Caumont, en parlant des vases dits de Samos avec reliefs, s'exprime ainsi : « Parmi les sujets représentés sur les poteries de la nature de celles que nous examinons, on en trouve un très grand nombre qui ne se rencontrent point ordinairement sur les monuments romains. Il y a lieu de penser que la céramique avait pris en Gaule un caractère particulier [1]. »

Je pense en effet que beaucoup de riches particuliers avaient chez eux des ouvriers potiers, et qu'en outre il existait des ateliers publics dans l'Artois. Une province aussi importante et aussi avancée dans les arts devait



maine. On dit y avoir vu des vases déformés et brisés, et même de la terre préparée pour le moulage. J'hésite à croire qu'un atelier de céramique ait existé à cet endroit qui paraît avoir été l'emplacement du *forum*. Cela cependant ne serait pas impossible, car ces places publiques étaient quelquefois entourées de magasins et d'ateliers.

A Bailleulval, comme je l'ai dit dans le volume précédent, page 162, je crois aussi avoir reconnu un atelier de poterie ; j'y ai vu une très grande quantité de tessons, tous de même matière et couleur, un vase déformé par la cuisson et de rebut, et des objets en silex et en fer qui, je crois, ont servi à la fabrication. Des fouilles plus étendues ont fait découvrir le four et une chambre dont les murs, en belles pierres calcaires et longues, couvertes d'épis ou de zigzags, avaient encore 1 mètre environ de hauteur.

A Béthune, on a trouvé, en démolissant les fortifications, des vases plats noirs empilés, qui ne semblaient pas avoir été cuits, à côté de terre préparée et de silex taillés ; mais je ne puis dire s'ils sont gaulois ou romains.

M. le docteur Ledru a découvert à Noyelle-Vion [1] d'autres indications, d'autres traces évidentes d'un atelier, un four surtout près duquel étaient encore la terre préparée, la poterie séchée et prête pour la cuisson, et beaucoup de fragments de vases, semblant appartenir au IVe siècle.

[1] *Bulletin de la commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, tom. II, p. 214.

« Le fond de ce four, dit l'auteur, profond de 1 mètre 50 cent., est formé d'une aire en terre noire très dure, bien arrondie, et large de 1 mètre 50 cent. ; sa surface supérieure est lisse, polie et bien horizontale. Ses parois s'élargissent en remontant, elles sont constituées par de la terre glaise, dure et rougeâtre présentant les traces d'une forte cuisson et incrustée de nombreuses branches de bois menu qui y ont été carbonisées ; à chaque cuisson, l'intérieur du four était plaqué de cette terre molle et humide et sur les côtés de cette *infundibulum*, deux ouvertures étaient pratiquées pour donner accès au potier ; à l'une d'elles correspondait une descente en forme d'escalier. »

Dans les environs de Bois-Bernard, canton de Vimy, a dû se trouver aussi un atelier de céramique, car on voit dans les tombes de ce pays des types particuliers, inconnus ailleurs. Ce sont surtout, comme nous l'avons vu plus haut, ces espèces de *dolia* en terre blanche, ces grands bols en terre rouge, avec dessins gravés au trait, ces vases dorés, cruches avec tête chevelue, et casseroles avec manche annelé.

Les vases fins, ceux ornementés surtout, étaient fabriqués dans des moules en terre de plusieurs pièces ; je n'en ai pas encore rencontré dans ce pays, mais j'en



gisement de terre glaise, rendue blanche par la cuisson, avec laquelle on a fait les vases et les statuettes en terre que nous y trouvons. Cette terre a dû servir aussi à former ces vases rouges coloriés avec l'oxyde de fer.

Je n'ai jusqu'ici rien trouvé de bien certain à ce sujet, mais j'ai essayé de mélanger de l'argile plastique (terre glaise) avec la craie, et j'en ai formé une poterie assez blanche, imitant beaucoup les vases antiques de nos pays.

§ VIII. — NOMS INSCRITS SUR LES VASES.

Les poteries fines des trois premiers siècles avaient souvent, inscrit sur leurs parois, un nom qu'on a cru être celui du fabricant; je possède même un anneau en bronze portant, gravé en petits caractères sur le jonc et en plus grand sur une plaque oblongue lui servant de chaton, les lettres MFV[1]. Si ces noms sont bien ceux des potiers, ils sont nombreux, car je ne les trouve presque jamais répétés; ils sont très-variés et, parmi eux, beaucoup semblent d'origine gauloise, comme nous allons le voir dans le tableau ci-après :

[1] Peut-être ces initiales veulent dire : *Marcus fecit Valero.*

MA COLLECTION	BAVAY	ÉTAPLES	RELEVÉES PAR M. DE BAST	MUSÉE DE ROUEN
IIe SIÈCLE.	Asiaticus.	Albucani.	Acubia.	Afvucisi.
	Aillianus.	Albuci.	Alianus.	A. e. f.
Plautini manu.	Ælianus.	Amilvi	Æpurus.	Al.
Sextus publicus	Acubia.	Ac. bi.	Aestivus.	Amine.
romani fec.	Arsacus.	Advocis.	Aliva.	Anequeti.
Malliaci fece-	Avitus.	Depmim.	Aran.	Antiemi.
runt.	Of haini.	Evri.	Arrinir.	Aliiranio.
	Basus.	Geminini.	Arsacus.	Bennicci.
IIIe SIÈCLE.	Crispina.	Isvi.	Asiaticus.	Bievici.
Alona.	Communi.	Ichum.	Atern.	Bric...
Aquitani fece-	Of celadi.	Evdevic.	Aillianius.	Catari of.
runt.	Cresti.	Malledvi.	Atticus.	Cacava.
Aquitrani.	Bicim ma.	Martin.	Aviella.	Caratili m.
Afri fecerunt.	Docilis.	Millaci.	Avitis.	Castus.
Arani.	Corus.	Namiani.	Basus.	Catiltri.
Associel opus.	Curicus.	P. v. c.-mini.	Belinichm.	Cusiani.
Amara fecit.	Felix.	Quintini.	Bennicos.	Cimati m.
Alfius.	Of. germ.	Silvinum.	Borio.	Citsiani f.
Ansicvs fecit.	Habilis.	Sextus fi.	Brariatus.	Corvf.
Antonica.	Luppa.	Sorini.	Brabiatus.	Cos.
Allumi.	Macer,	T. turonis.	Braniulus.	Cos rv. f.
BITVCAN.	Martialis.	Ulc. vic.	Burdo.	Cracisa f.
Bracchi manu.	Marcellus.		Caratus.	Crati.
Carinus.	Macrinus.		Carius.	Da... mi.
Cracuslo (vase	Of. nigri.		Carnarus.	Damini f.
noir).	Of. primi.		Carulirus.	Damini m.
Cocirni.	Of. pafri.		Casa augt.	Damoni.
Cotto fecit (vase	Patricius.		Cassius.	Dasvi.
noir).	Of. rutin.		Coruco.	Dem...
Claud.	Secundini.		Cikaro.	Disetofe.
Cosrufi.	Sanini.		Cimio.	... erdo.
Civio.	Sennius.		Ciat.	Fortis.
D...IA.	Silvinus.		Dolosus.	... fsiaine.
Dimii officina.	Tollius.		Decad.	Genitoris.
Divina.	S...dini of.		Docilis f.	Granivs.

MA COLLECTION	BAVAY	ÉTAPLES	RELEVÉS PAR M. DE BAAST	MUSÉE DE ROUEN.
Lupericii.			Habilis.	Lvppa f.
Licinius.			Halitis.	Macciua.
Mucalle,			Haoi. t	Macer.
Macrinus.			Iachq.	Macrinv.
Maceræ.			Iappus.	Mallia.
Marcus.			Iasso.	Mansveti of.
Matsii manu,			Ignus.	Marius.
Minusi.			Ioccas.	Matet.
Malleolus.			Italicus.	Matvrva.
Macer fecit,			Licinius.	Maximini.
M. V. V.			Luerice.	Mebbirius.
Nericca.			Luenus.	Mesi (d) ior.
Officina romi.			Luppa.	Nepotis.
Officina ruvasi.			M. c. nonum.	Neppiu.
Officiua ti.			Macrinus.	Of bvrri.
Officina ger-			Malledas.	Of calvi.
mani.			Mallia.	Ofcfi.
Officina mua-			Mniœ.	Of primi.
cii.			Marepusius.	Of sever.
Officina mas-			Martialis.	Of severi.
clii.			Masci illio.	Of severpvd.
Puco.			Mater.	Of vitalis.
Pisus avis.			Matorus.	O. r.c...
Patini.			Matus.	. . . ornv.
Primi manu.			Medi.	O.binai.
Pivavi fecit.			Medus.	O. severi.
Primi.			Metius.	Paterclini.
Papius.			Mora.	Pavp. o.
Paladis.			Nasso.	Perriun.
Quirinius.			Nerectur.	Philo. l. titi.
Rosatis.			Nericcus.	Primvs.
Rumilli.			Nicephor.	Priscillima.
Ranis.			N. m.	r rvbevs.
Rios			Offic. pri.	Qviaissa m.
Cricinus			Of. pont.	Re...
Sorani manu.			Pacat VII.	Regiui.
... VILLI.			Paricus.	Rvli.
Secondini.			Paternus.	Salcvl.
Savianiæ.			Patna.	Sarmi.
Severi.			Palnec.	Secun. m.
Severo.			Patricus.	Seneca m.
Sacrotii.			Paulius.	Senila m
Vernicus fecit.			Paulim.	Senilis f.
Vervico.			Poutinus.	Senita m.
Vacasatus(vase			Pucus.	Sextini.
gris).			Primus.	Silvani.

MA COLLECTION	BAVAY	ÉTAPLES	RELEVÉS PAR M. DE BAAST	MUSÉE DE ROUEN
Vhera. (vase jaune).			Priscinus.	Sinatas.
Varna.			Pi-ius.	Sirvu.
Vislæ.			Quartus.	Solini of.
XXX.			Quirinus	Svasti m.
IVe SIÈCLE.			Quintio..	Succo.
(blanc sur fond noir).			Ratiatur.	Tacitvs.
J. c. f.			Reditus.	Tavta.
V. o. i.			Rufinus.	Tocca f.
LOIVT.			Sacrilius.	Tvllvs.
Sur verre.			Scotius,	Vapuso.
Eliticæ.			Secundus.	Vec. . .
Fro ou q. PR VER.			Seunius.	Veneran.
			Sextum.	Verecvndi.
			Sylvanus.	Vero(n)issa.
			Sucelæ.	Victorinvs.
			Tunnis.	Vilii.
			Vegetis.	Virm.
			Velox	Volvs ou VV-lvvs.
			Vbuira.	
			Victor.	
			Viria	
			Virilis.	
			Virmio.	
			Uxus.	
			Visacus.	
			Vita.	
			Ussa.	
			V. m. m. n.	
			X. X. X.	

Comme on le voit, on ne retrouve presque jamais le même nom sur ces diverses listes ; je dirai plus, il est



ateliers particuliers; ce que j'admettrais plus volontiers. Du reste, Augustin Thierry l'assure pour l'époque mérovingienne, et il est probable qu'en cela les conquérants francs n'ont fait que conserver l'usage antérieur à leur arrivée. Voici ce qu'il en dit, après avoir décrit les villas des grands propriétaires :

« D'autres maisons de moindre apparence étaient occupées par un grand nombre de familles qui exerçaient, hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfèvrerie et la fabrique des armes jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeur, depuis la broderie en soie et en or jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin. »

M. Tailliar, dans son *Histoire du Régime municipal romain*[1], cite parmi les offices rendus par les esclaves à leur maître, ceux de portiers, de cuisiniers, de peintres, de boulangers, de panetiers, de foulons, de peigneurs de laine, de tisseurs, de potiers (*cuparii*), de vitriers, de jardiniers, de barbiers, de médecins.

N'avons-nous pas vu ce même usage se perpétuer dans les grandes fermes monastiques et dans les abbayes, qui avaient été copiées sur les villas gallo-romaines ?

Enfin j'ai rencontré des tuiles et d'autres produits céramiques sur lesquels étaient gravés les numéros des légions auxquelles sans doute ils appartenaient ; dans le tombeau de Cerisy, nous trouvons une inscription : *Virtuti Sylvini*, qui n'est certes pas le nom d'un potier ; je ne regarde donc pas tous les noms inscrits sur les vases

[1] Pages 102 et 103.

comme ceux de leurs fabricants. S'il le sont quelquefois, souvent aussi probablement ils désignent, ou le propriétaire qui les a fait faire, ou celui à qui on voulait les offrir, ou peut-être l'esclave chargé dans les maisons importantes de cette partie du service.

Au reste, aujourd'hui encore nous marquons de nos noms ou initiales, notre linge, notre argenterie, et parfois notre vaisselle, et il me paraît certain qu'en cela nous avons imité nos ancêtres gallo-romains.

En résumé je crois que les noms précédés ou suivis des lettres O ou OF désignent les ateliers publics. Ceux accompagnés des lettres M *Manu* ou F *Fecit* indiquent l'esclave ou l'ouvrier qui les a faits, tandis que les autres peuvent être souvent ceux des propriétaires.



CHAPITRE II.

Vases en verre.

L'art de fabriquer et de façonner le verre est connu depuis un temps presque immémorial; car Aristote, célèbre philosophe grec qui vivait près de 400 ans avant Jésus-Christ, en parle dans ses écrits et il existait à Sidon des ateliers de fabrication et de soufflage du verre où l'on était parvenu à le tourner, à le graver et à le colorer [1]. On était même parvenu à donner à ces objets une délicatesse et une beauté de formes que nos ouvriers d'aujourd'hui n'ont pas dépassées.

Les Atrébates connaissaient également l'usage du verre, car nous trouvons des monnaies en cette matière, semblables en tout à celles de bronze et d'or qu'ils nous ont laissées. Il n'est donc pas étonnant que nous rencontrions un si grand nombre de vases en verre dans les tombes gallo-romaines, même des deux premiers siècles de l'occupation [2]. Les vitres étaient aussi connues chez nous, car j'en ai trouvé plusieurs fragments assez grands dans les ruines de la maison

[1] Lib. 36, p. 66.

[2] Parmi les localités qui me semblent avoir possédé des ateliers de verreries, je citerai Vitry dont le nom ancien *Vitriacum* est bien caractéristique, et *Vitris* ancien nom du village de Nœux.

romaine de la demi-lune n° 24, seulement on voit que le verre a été coulé et non soufflé et aplati, comme on le fait aujourd'hui, car l'une des faces est unie et terne. Du reste, je pense bien qu'on ne l'employait que dans les maisons riches, comme celle d'Arras qui contenait un hypocauste, des colonnades, des bas-reliefs, etc., détails que je donnerai en supplément à la fin de cet ouvrage.

En effet, beaucoup de sépultures de cette époque, même celles ayant tous les caractères celtiques, en contiennent. Il est vrai qu'on n'en rencontre plus dans celles du troisième, mais le siècle suivant les voit reparaître assez abondamment, et on les revoit encore, quoique plus rarement, il est vrai, auprès des corps mérovingiens. Chacune de ces époques a laissé aux produits, qui lui appartiennent, un caractère particulier, et je vais essayer, en me guidant sur mes découvertes dont la date est certaine, de les décrire en en divisant aussi l'étude en trois périodes, non compris les époques mérovingienne et celtique.

§ Ier. — Ier et IIe siècles.



C'est aux deux premiers siècles de Jésus-Christ,



plus petits, mais presque toujours je leur remarque des caractères qui ne se retrouvent plus dans les siècles suivants.

Essayons donc de les décrire le plus sommairement possible :

Les grands vases ont ordinairement une couleur bleuâtre plus ou moins foncée ; la plupart ont la forme d'un cube allongé, fermé à angles droits en haut et en bas, et surmonté d'un goulot cylindrique terminé par un disque plat assez large (*pl.* 36, *fig.* 6 et *pl.* 22 *fig.* 8). Quelquefois aussi la panse est pentagone, et souvent une anse la relie au rebord du cercle supérieur ou au col lui-même (*pl.* 30, *fig.* 1). Les verres de Courtagne et de Noyelles sont de cette espèce; je sais qu'on en a trouvé aussi de semblables à Fampoux. Le premier a près de 40 centimètres de hauteur, les seconds n'en ont que 27. L'un de ces derniers est garni d'une anse, et montre en relief, en-dessous, trois cercles concentriques enfermés dans une figure à six pans. Le second est cubique et n'a pas d'anse. Celles-ci sont larges et presque rubanées.

Cette forme de vase se répète souvent en toutes grandeurs ; j'en ai qui n'ont pas plus de dix centimètres.

A Bois-Bernard et au Tilloy, j'ai trouvé une autre urne dont la forme est plus rare; elle a 28 centimètres de hauteur sur 23 de large à la panse; sa forme est ovoïde surmontée d'un large goulot terminé, dans le haut, par une grosse moulure cylindrique. Deux anses s'attachent aux flancs et s'élèvent, isolées du goulot, aux trois quarts de sa hauteur. Ces anses diffèrent complètement de celles que je viens de décrire, ce sont des

rubans demi-ronds, contournés presque en forme de *m*. Un couvercle isolé, de forme demi-ronde, surmonté d'une boule, fermait ce vase [1] (*pl.* 36, *fig.* 19).

J'ai aussi des bouteilles composées d'une sphère surmontée d'un goulot étroit et long; il en est de très petites, souvent en verre bleu, qui n'ont pas plus de 9 centimètres de hauteur; d'autres, au contraire, ont jusqu'à 15 centimètres (*pl.* 31, *fig.* 5, 11). Quelques-unes de ces bouteilles sont cylindriques, à demi fermées dans le haut, surmontées d'un étroit goulot, qui se termine tantôt par une espèce de large soutasse à bords droits (*pl.* 36, *fig.* 18), tantôt par une sorte d'entonnoir orné d'un filet saillant qui monte, en serpentant, depuis le milieu du goulot jusqu'au rebord externe; celles-ci ont parfois des anses très gracieuses (*pl.* 36, *fig.* 17). Puis il y a des fioles, dites lacrymatoires, dont la panse se distingue peu du goulot, car elle ne se compose guère que d'un cylindre fermé dans le bas et diminuant insensiblement de largeur jusqu'à l'embouchure (*pl.* 36, *fig.* 16, 20, 21, 25). A peine un petit mouvement indique-t-il la séparation du ventre et du goulot. On a cru longtemps, que l'on avait recueilli dans ces vases les larmes répandues par les parents du défunt; aujourd'hui cette opinion est très combattue, et beaucoup



recueilli des patères ou petites terrines variant de grandeur, depuis 9 centimètres sur 3 1|2, jusqu'à 15 centimètres sur 8. Elles sont souvent demi-rondes, tantôt avec une simple moulure à l'orifice, tantôt avec le rebord évasé en gorge, et tantôt avec une moulure large et mince soudée à mi-hauteur du vase, et imitant certains vases en terre rouge (*pl.* 22, *fig.* 3, 8; *pl.* 36, *fig.* 13). J'en ai une, venant du Tilloy, formant cylindre bas, posé sur fond plat soutenu par un petit anneau. Une moulure ronde borde son embouchure et une petite anse très légère et gracieuse la décore (*pl.* 36, *fig.* 2).

D'autres plus petites sont formées de moulures superposées et terminées par un évasement en forme de gorge. (*pl.* 36, *fig.* 14).

Autant les cruches et les urnes avaient les parois épaisses, autant les autres vases les ont minces et légères; c'est à peine si ces dernières pèsent plus que le papier.

On rencontre aussi, mais bien plus rarement, des vases de verre ornés de filets ou d'ornements multicolores très curieux. La belle tombe de Villers-Châtel que j'ai décrite, contenait plusieurs de ces belles verreries, et je vais en emprunter la description à M. le docteur Ledru : « Cette tombe contenait, outre une fiole à ventre carré et une autre sphéroïde tronquée dans le haut, de nombreux débris de très jolis vases ou de fioles très minces ornées de filets multicolores, jaunes et bleus; ces morceaux très délicats dénotaient un assez grand luxe de fabrication et eussent constitué une de nos plus magnifiques trouvailles s'ils n'avaient été maladroitement mis en pièces. »

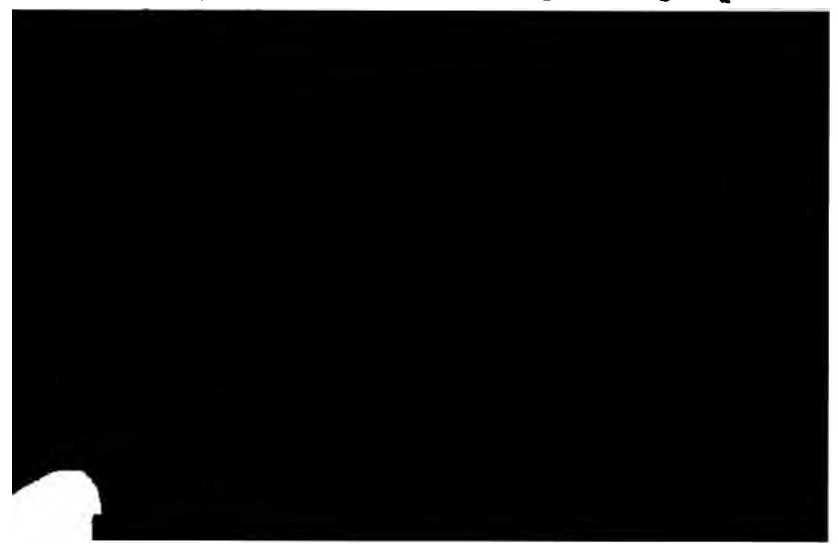
Enfin plusieurs vases, souvent assez petits et ayant la forme de fioles cylindriques, ou octogones, ou sphériques, parfois avec goulots plus étroits, sont ornés d'anses découpées à jour, et délicatement contournées ; la plus grande que j'ai recueillie a 30 c. de hauteur, les autres en ont depuis 6 jusqu'à 10; leurs parois sont assez épaisses (*pl.* 36, *fig.* 22, 23, 24).

On rencontre aussi des sphères, tronquées au sommet, assez grandes parfois, ouvertes dans le haut, et n'ayant pour ornements que deux moulures, l'une en bas servant de support, l'autre en haut encadrant l'ouverture.

A Hendecourt-les-Cagnicourt, une tombe nous a procuré une belle coupe ornée de filets en relief et obliques qui font un très bel effet.

A Waben, plusieurs biberons ont été trouvés, ainsi que des bouteilles à ventre large et plat, à long et étroit goulot, ce qui leur donne la forme de chandeliers (*pl.* 36, *fig.* 10), puis des sphères assez grandes, n'ayant qu'une ouverture assez étroite simplement garnie d'une moulure.

A Bois-Bernard, outre la grande urne à deux anses dont j'ai parlé plus haut, était aussi une petite cruche, basse, rebondie, avec une anse élégante et légère (*pl.*



§ II. — IIIe SIÈCLE.

Il semble que l'art de travailler le verre ait été presque perdu à cette époque, ou que du moins notre pays ait été privé de fabriques ; car, au milieu des nombreuses sépultures étudiées par moi, je n'ai eu qu'un seul petit vase en verre, au milieu de 1800, en terre tout au moins, et cela, non seulement près d'Arras, mais dans toutes les parties de l'Artois. C'est une petite fiole piriforme avec goulot assez court ; la matière en est très mince et très légère, aussi le plus léger choc l'a brisée, et je n'ai pu la restaurer qu'en partie.

§ III. — IVe SIÈCLE.

Ici le verre reparaît plus abondamment encore qu'au IIe siècle : on ne trouve plus ni urnes, ni cruches, ni bouteilles, mais des verres à boire avec ou sans pied, des terrines, des bols et des *diotæ* barillées très élégantes.

Dans le cimetière de Bétricourt, il n'était presque pas de tombe qui n'eût contenu un ou plusieurs vases en verre ; et si, malgré cela, ils ne sont pas plus communs dans nos collections, c'est parce que les cimetières de cette époque sont très rares. Je n'en connais en effet que quatre dans tout le pays : ceux d'Avesnes-le-Comte, de Bétricourt, d'Étaples et de Saint-Nicolas, et je vais visiter les verreries qu'ils contenaient en laissant d'abord la parole à M. le docteur Ledru, maire d'Avesnes, pour celles qu'il a recueillies.

« Cinq vases en verre, savoir :

« 1° Une fiole à ventre épais, à mince encolure, terminée par un large goulot; elle est cannelée extérieurement dans un sens vertical, sa hauteur est de 12 c. 5 m., sa circonférence de 25 c. ;

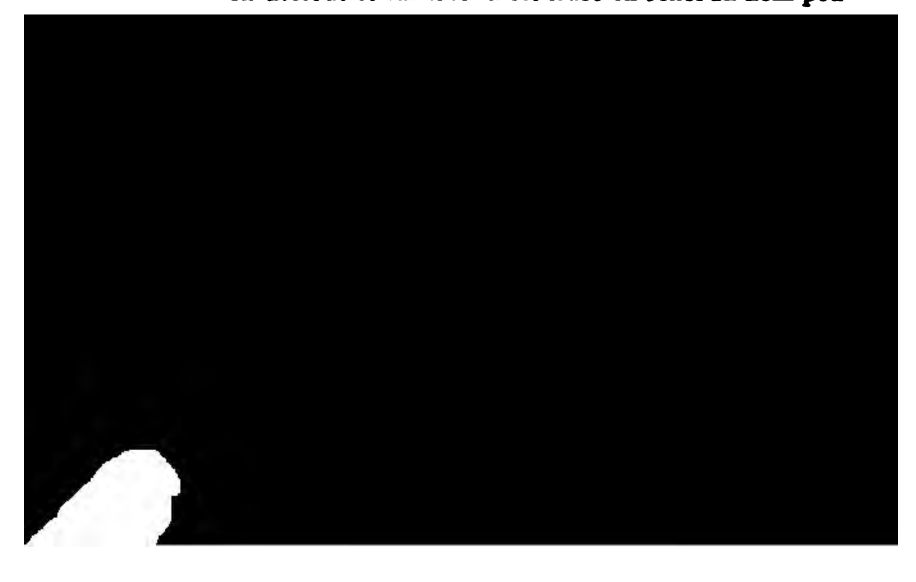
« 2° Une autre semblable et brisée ;

« 3° Une coupe de même forme, mais moins sphérique, en ce sens qu'elle se rétrécit vers le bas, ornée, dans la moitié inférieure, de six filets saillants parallèles, s'enroulant à larges festons autour d'elle ;

« 4° Un fragment de coupe plus élevée, de même forme, avec un bord supérieur et une couronne de rudentures, recouverte, en-dessous et sur toute son étendue, d'hexagones formés par des filets saillants. »

A Bétricourt, mes découvertes ont été plus nombreuses et aussi plus variées, ainsi que nous allons le voir.

La plus belle pièce est sans contredit cette belle *diota* cylindrique, ornée de moulures transversales formant cercles ou anneaux dans le haut, dans le bas et au milieu, et surmontée d'un goulot étroit auquel se rattachent deux anses plates, soudées au haut du ventre (*pl.* 36, *fig.* 32). Ce vase a 25 centimètres de hauteur; en-dessous et sur le fond est tracé en relief un nom peu



Compiègne, au milieu d'autres objets, verres à calice et coupes, que je trouve aussi à Bétricourt. Au reste, le cimetière du IVe siècle exploré dans la forêt de Compiègne, nous paraît avoir les plus grandes similitudes avec le nôtre. Cependant, plusieurs des objets trouvés ici n'y étaient pas, notamment le suivant : c'est un bol élevé posé sur un rebord plat, demi-rond dans le bas, puis se dressant en cylindre légèrement plus étroit dans le haut avant d'arriver à l'embouchure qui s'évase gracieusement. Toute sa surface est ornée de cannelures obliques qui font un très bel effet (*pl.* 36, *fig.* 31).

Les coupes sont des sphères tronquées et ouvertes dans le haut où se montre un léger rebord (*pl.* 31, *fig.* 28).

Les verres à pied, ou *scyphi*, sont variés de formes et de grandeurs. Tous sont posés sur un pied évasé et conique, et la coupe s'ouvre ensuite graduellement jusqu'au ventre, tantôt cylindrique jusqu'à l'embouchure qui toujours est évasée, et tantôt s'élargissant à partir du pied jusqu'à l'ouverture (*pl.* 31, *fig.* 27). Quelquefois l'attache du cylindre avec la gorge qui le relie au pied est anguleuse (*pl.* 36, *fig.* 32); parfois aussi ces vases sont couverts de légères cannelures obliques ou bien sont décorés de dessins en zigzags, formés par des filets saillants; j'ai trouvé un pied orné de décorations en relief, et de forme hexagone.

Parmi les patères ou terrines sans manche, j'en ai qui sont composées d'un bas cylindre avec base plate posé sur un anneau saillant (*pl.* 36, *fig.* 3), et une autre en forme de cône renversé, dont la partie la plus large est ouverte dans le haut, et dont la partie inférieure offre

de distance en distance des enfoncements qui semblent faits avec le pouce.

Je pourrais parler ici des colliers en verre, mais j'en remettrai la description au chapitre où j'examinerai les ornements du corps.

A Saint-Nicolas, nous n'avons encore recueilli dans les deux seules tombes de cette époque, explorées par nous, que deux petites coupes semblables à celles de Bétricourt. Elles sont à peu près sphériques, avec large ouverture légèrement évasée et sans anse (*pl.* 36, *fig.* 28).



CHAPITRE III.

Statuettes.

§ Ier. — STATUETTES EN TERRE CUITE.

La terre glaise que nous venons de voir employée à la confection des vases se convertissait souvent aussi en statuettes. Elle tenait souvent lieu du plâtre dont l'usage est aujourd'hui si commun, et quoique plus difficile à travailler, elle avait sur lui de grands avantages : la solidité et la facilité de mieux conserver les empreintes, quand elle avait subi une bonne cuisson. Aussi beaucoup de figurines gallo-romaines sont-elles arrivées jusqu'à nous bien conservées, lorsque nous les retrouvons dans nos explorations, tandis que toutes celles en plâtre ont été détruites; il ne nous en reste que des bas-reliefs.

On en voit de diverses couleurs, blanches, rouges et jaunes ; mais je n'ai encore rencontré ici ni de grandes statues ni de bas-reliefs. Les statuettes recueillies par moi représentent souvent des divinités, elles se plaçaient auprès du foyer ou sur les autels particuliers aux familles. On en faisait aussi, soit pour amuser les enfants, soit pour orner les appartements, et alors elles figuraient des sujets profanes ou des jouets.

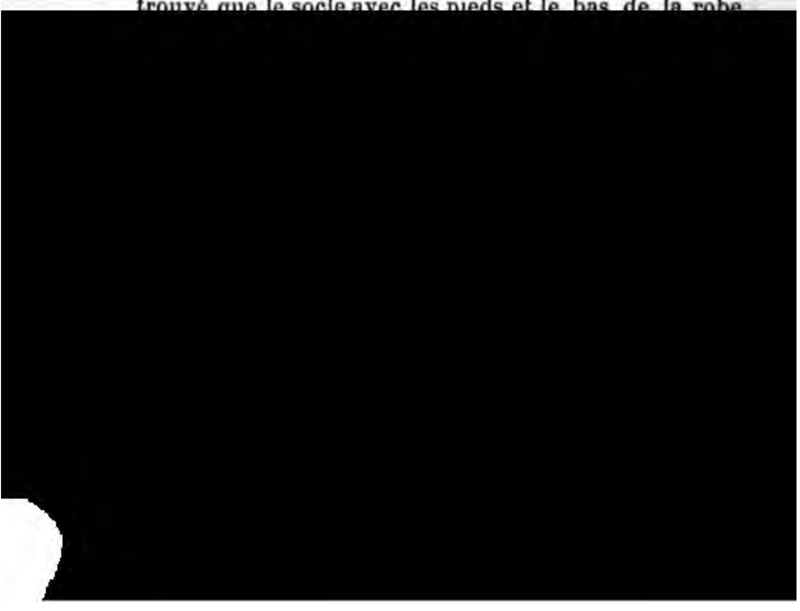
Un passage des décrets du Concile de Septime tenu en 73, semble indiquer que plusieurs de ces figurines étaient

destinées à constater ou à fêter la puberté des jeunes filles. Ils reprochent en effet aux nouveaux chrétiens d'offrir encore à Vénus des images ou des statuettes à cette occasion.

Ce sont sans doute ces figures que nous trouvons assez communément en terre blanche, et connues sous le nom de Vénus Anadyomène. J'en ai de plusieurs grandeurs et de dessins différents, quoique toutes aient les mêmes caractères et nous représentent une jeune fille complètement nue, la tête garnie d'une longue chevelure qu'elle tient de la main droite. La main gauche soutient un vêtement retombant sur un socle posé sous ses pieds.

Quelques-unes de ces représentations ont des caractères assez barbares, et ce sont elles sans doute qui ont été faites pendant l'époque mérovingienne et à la fin de la période romaine (*pl.* 35, *fig.* 7, 8, 9 et 10).

M. de Caumont dit que les statuettes les plus communes, après celles de Vénus, sont celles de Latone ou Lucine, allaitant un ou deux enfants, puis celles de Mercure, etc. Mais je n'ai pas encore rencontré cette dernière dans mes explorations, et de celle de Latone je n'ai trouvé que le socle avec les pieds et le bas de la robe



Un buste, sur socle rond, d'une femme dont la tête est brisée : ce buste est bien drapé ;

Un coq dont les ailes sont bridées par un anneau. Serait-ce une allusion aux Gaulois, dont le coq était un des emblèmes, et qui avaient perdu leur indépendance (*pl.* 23, *fig.* 4)?

Un enfant vêtu d'une tunique et jouant à la boule (*pl.* 35, *fig.* 5) ;

Deux moutons garnis de laine, l'un couché, l'autre droit (*pl.* 35, *fig.* 1 et 3);

Une tête de femme (*pl.* 35, *fig.* 4).

Je possède les moules en terre antique des cinq derniers objets; ils ont été trouvés dans l'Aa.

Un seul nous arrêtera un moment, parce qu'il me permettra de décrire la tunique dont les historiens romains nous parlent souvent. L'enfant est assis ; il tient une boule dans chaque main et semble prêt à les lancer en l'air pour les recevoir en même temps. C'est un exercice que les jongleurs répètent souvent encore aujourd'hui. Ce jeu portait le nom de *trigon*.

Le vêtement porté par cet enfant descend jusqu'aux genoux, il paraît être d'une seule pièce et est ouvert sur la poitrine. C'est probablement la *tunica manicata* ou *manuleata*, assez semblable à nos blouses, et qui se portait sur le corps en guise de chemise et sous la toge. Les enfants ne commençaient à porter ce dernier vêtement qu'à l'âge de puberté.

Jusqu'alors ils allaient nus ou couverts seulement de la tunique ; celle-ci était assez variée de formes, car nous connaissons les suivantes :

1° La *tunica* proprement dite, simple chemise en laine

serrée autour des reins et descendant jusqu'aux genoux avec deux manches courtes ;

2° Celle à une seule manche particulière aux esclaves ;

3° L'*exomis*, ne couvrant que l'épaule gauche et fixée sur elle soit par un nœud, soit par une fibule ;

4° La tunique fendue n'était cousue que du côté gauche et avait à droite une longue ouverture destinée à faciliter les mouvements des membres. On l'attachait sur les épaules avec des broches.

5° La *manicata* garnie de longues manches ;

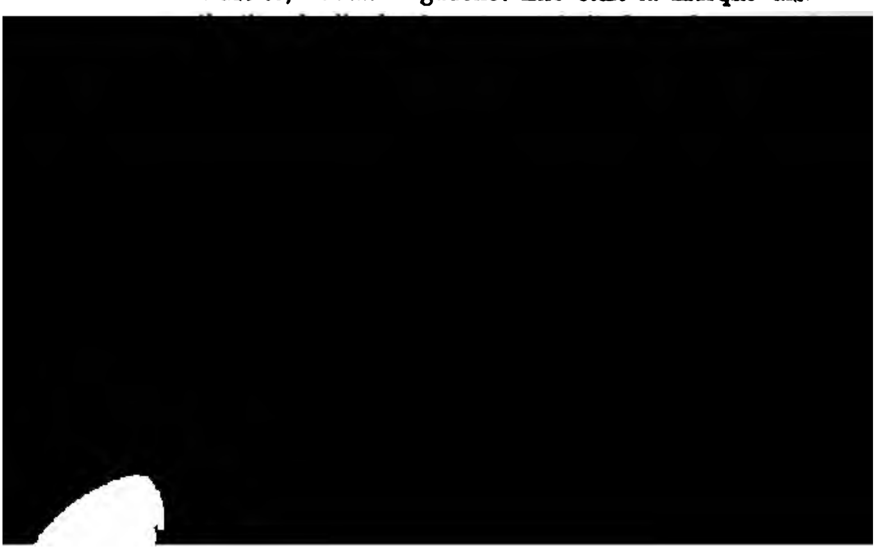
6° La *talaris*, à longs pans tombant jusqu'aux chevilles, faite en étoffe de lin et serrée autour du corps par une ceinture ;

7° La *muliebris*, destinée aux femmes ; elle était plus ample et plus longue que les autres ;

8° La *tunica interior* ou *intima*, se mettait sous une autre, quand on était de faible constitution. Elle avait les manches courtes et l'ouverture du haut très ample ;

9° La *recta*, d'une seule pièce, sans ceinture et tombant jusque sur les pieds ;

10° L'*angusticlavia*, composée de deux bandes étroites allant parallèlement sur le devant de la tunique, l'une à droite, l'autre à gauche. Elle était la marque dis-



13° La *palmata*, couverte de broderies représentant souvent des palmes. Elle était portée par les généraux dans la cérémonie du triomphe.

14° La *tunica asema* sans manches.

15° La *caracalla* était un vêtement étroit, ayant les manches longues, les pans descendant jusqu'à mi-cuisses ; il était en outre fendu par devant et par derrière jusqu'à l'entre-jambes.

§ II. — STATUETTES OU BAS-RELIEFS EN PIERRE OU PLATRE.

Les Romains connaissaient le plâtre et ses applications ; ils en formaient des bas-reliefs et des statues, et si nous en trouvons si peu d'exemplaires, c'est à cause de sa fragilité et de son peu de solidité.

Les ouvriers mouleurs en plâtre se nommaient Gypsoplastes(*Cassiodore*, *Var.*, ep. VII. — *Juv.* II, 4, etc.) Les Grecs et les Romains employaient cette matière pour multiplier, surtout à l'usage des pauvres, les images des dieux ; ils en faisaient surtout des bas-reliefs, dont on retrouve de temps en temps des spécimens, particulièrement en Italie.

Nous avons exhumé d'une maison antique d'Arras, demi-lune n° 24, quelques parties d'un bas-relief assez grand et surtout un personnage entier. Il était placé sur le ciment formant le sol d'une chambre à côté des débris d'une colonne d'ordre dorique romain, et au milieu de fragments de tuiles à épais rebords, de vases, d'enduits colorés et autres objets évidemment gallo-romains, sans mélange de choses plus modernes.

Le personnage conservé est grand, avec barbe longue et figure vénérable, il est vêtu d'une longue robe



Antiquités trouvées à Paris.

sans ceinture et au-dessus de la toge, dont une des extrémités pose sur l'avant-bras gauche, dont la main tient un objet détérioré aujourd'hui, mais paraissant un livre.

Cette figure qui, de prime abord, semblerait ne re-

monter qu'au moyen âge, n'en a cependant pas les caractères quand on l'examine de près, et l'endroit où je l'ai trouvée exclut du reste cette attribution (*pl.* 34).

A côté étaient quelques fragments de draperies provenant des autres personnages figurés sur ce bas-relief.

§ III. — STATUETTES EN BRONZE.

Nous avons vu que bien longtemps avant la conquête romaine, les Celtes avaient appris à fabriquer le bronze. Ils employaient pour le composer les mêmes éléments que les peuples de l'Asie, de la Grèce et de l'Égypte, c'est-à-dire l'étain ou le plomb et le cuivre dans la proportion de 12 pour 100 des premiers contre 88 pour 100 du second.

Les Romains, en arrivant dans le pays, trouvèrent donc cette fabrication bien établie et n'eurent plus qu'à la modifier, en donnant aux moules plus de perfection, plus d'art, et en changeant peut-être aussi l'alliage.

En archéologie, on confond sous le nom de bronze le cuivre et le bronze proprement dit, ce qui fait que notre étude comprendra une grande variété d'objets, les statues, les vases, les ustensiles de ménage, les bijoux, etc.

Je ne sais pas si notre pays a possédé un ou plusieurs ateliers de fabrication de ce métal : cela est probable cependant, car ces objets étaient si communs et d'un usage si général, que chaque province devait pouvoir en fournir à ses habitants, indépendamment de ceux fabriqués dans les grandes maisons particulières. Mais je ne puis affirmer leur existence en Artois, et encore moins fixer leur emplacement. Je me bornerai donc à

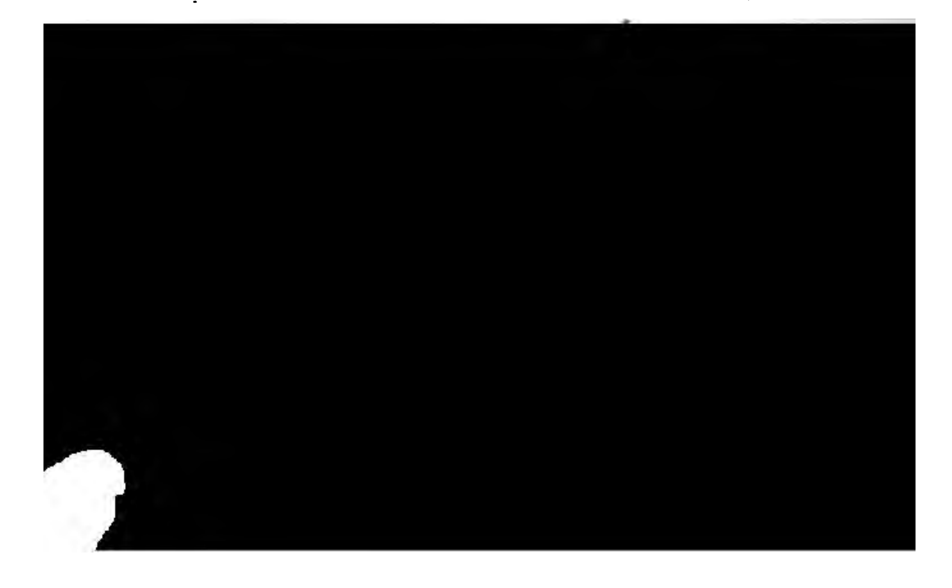
passer en revue rapidement les principaux objets en ce métal que nous rencontrons, en commençant par les statuettes.

§ IV. — STATUETTES DIVERSES.

L'une des plus belles statuettes trouvées dans nos pays est sans doute cet Hercule que la ville de Bavay m'a procuré Il a 18 centimètres 1/2 de hauteur, et n'a d'autre vêtement que la peau du lion de Némée dont la tête lui pose sur l'épaule gauche, et dont le corps retombe derrière le dos jusqu'à la ceinture. Son front est élevé et charnu [1] (*pl.* 33, *fig.* 6); les os des yeux sont saillants et arrondis, les cheveux courts et massés sur le front, le cou gros et ramassé; il porte la barbe forte et fourchue ; et de la main gauche il tient une boule ou une pomme, celle des Hespérides sans doute ; la droite est brisée.

Cette statuette appartient évidemment à la belle époque de l'art, car elle joint la pureté des formes à l'élégance.

Mars, dieu de la guerre, se trouve de temps en temps en Artois au milieu des fondations antiques. J'en



possède plusieurs dont les attitudes et les attributs diffèrent beaucoup.

La plus belle nous montre ce dieu, la tête imberbe et couverte d'un casque dont le cimier est très haut. Il est jeune, la tête ornée d'une abondante et longue chevelure bouclée, et son casque est couvert d'une aigrette formée de grandes plumes. Il a le corps entièrement nu, et de la main gauche il tient un glaive large, long et garni de la poignée droite, dite *capulus*. Cette statuette a 13 centimètres de hauteur (*pl* 33, *fig*. 9).

Plusieurs figures du même dieu, beaucoup plus petites, offrent les mêmes caractères, moins l'arme souvent absente.

J'avais pris d'abord pour une représentation de la même divinité un autre bronze à peu près de même taille que le premier, mais armé d'une cuirasse garnie de lames ou bandes (*laminæ*) pour garantir le bras et le haut des jambes. Sous cette armure paraît le bas de la tunique. La tête est coiffée d'un casque à aigrette, et les jambes couvertes depuis la cheville jusqu'au dessus des genoux de la jambière (*ocrea*). La main gauche était appuyée sans doute sur une lance et la droite tient un disque qu'elle semble prête à lancer (*pl*. 33, *fig*. 10).

La barbe, l'âge mûr peint sur les traits de la figure, et les autres caractères ne s'accordant pas avec les représentations ordinaires du dieu Mars, j'ai dû chercher à cette statuette une autre interprétation, et je crois y voir le grand Ulysse. Homère nous dit en effet que ce prince, lors de sa visite à Alcinoüs, sans quitter ses vêtements et ses armes, sauta dans le stade, prit

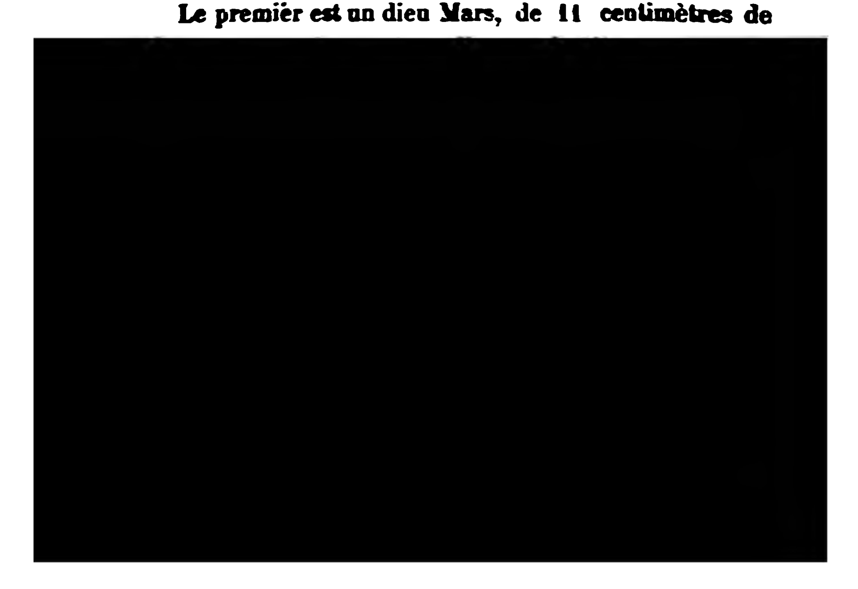
au disque les plus pesants et le jeta plus loin que ne l'avaient fait les autres joueurs. Ceux-ci étaient nus ordinairement, et notre statuette étant au contraire vêtue et armée comme un chef militaire, ne peut figurer que le prince dont parle Homère dans son Odyssée.

Une autre statuette est encore celle d'un guerrier couvert aussi de la cuirasse au-dessus de la tunique, et du casque simple appelé *cassis*. Un bras s'appuie sur la hanche, l'autre est levé : une des jambes est aussi levée et tout le corps semble se livrer à l'exercice de la danse militaire, dite *saltatio bellicrepa*, instituée en commémoration du rapt des Sabines, et qui servait de préparation au combat (*pl.* 34, *fig.* 7).

Mercure est représenté nu sur d'autres bronzes ; de la main droite il tient la bourse, symbole du patronage qu'il exerçait sur les marchands, et sur l'épaule est un manteau paraissant être celui du voyageur prêt à partir, et qui, passant derrière le dos, vient s'enrouler autour du bras et retombe jusqu'aux pieds. Au-dessus de la chevelure bouclée du dieu est la coiffure garnie de deux petites ailes (*pl.* 34, *fig.* 3, 4).

Le curieux *sacellum* de Biache-St-Vaast, près d'Arras, contenait aussi quatre objets d'art d'un grand intérêt :

Le premier est un dieu Mars, de 11 centimètres de



étaient retirées par une ouverture pratiquée à l'autre extrémité de la boite ;

Les deux autres objets sont des têtes d'enfant, grandeur nature, d'un très beau caractère, couvertes d'une magnifique patine, et à qui les yeux en émail donnaient une apparence frappante de vie (*pl.* 23, *fig.* 2).

Des monnaies du haut empire trouvées avec ces bronzes indiquent leur âge et prouvent, ce que leur beauté disait assez déjà, qu'elles appartiennent à la belle époque de l'art romain, le Ier ou le IIe siècle de notre ère.

N'est-ce pas un priape ou un hermaphrodite que ce personnage aux mamelles proéminentes et aux parties sexuelles mâles si prononcées ? Il a les bras croisés sous les seins et la tête ornée d'une large coiffure (*pl.* 34, *fig.* 14).

Un Jupiter est également nu, sa figure est majestueuse, sa tête est couronnée de lauriers, et une barbe épaisse lui encadre la figure. Quant au travail, il est beau et dénote un artiste pénétré des beaux principes d'un art pur encore (*pl.* 34, fig. 2).

Un génie a la figure jeune, le corps est nu et un simple cordon passé sur l'épaule gauche soutient sur la hanche droite une sacoche (*pera*, havresac). Sa tête est ornée d'un toupet, ou d'une mèche de cheveux réunis et liés sur l'occiput, caractère de la coiffure nommée *cirrus in vertica*. La main droite est levée, et la gauche est presque horizontale (*pl.* 34, *fig.* 5).

Un dieu barbu, assez barbare, a le corps nu à l'exception d'une coiffure lui couvrant la tête et les épaules, et descendant par derrière jusqu'à l'anus et sur les

côtés en pointe jusqu'aux genoux. Il paraît être le dieu d'Arabie, qui pénétra à Rome, sous l'empereur Claude, après avoir passé par l'Égypte.

Un autre dieu, Bacchus ou Cupidon, était assis à chevalet sur un objet manquant aujourd'hui ; il est nu aussi : sa main droite est levée et de la gauche il semble recevoir un objet aujourd'hui brisé, mais qui pourrait bien avoir été une guirlande de fleurs soutenue par l'autre main ; sa figure et son corps sont ceux d'un enfant réjoui.

Je ne sais à quelle époque rapporter cette statuette barbare, dont la tête est celle d'un vieillard barbu. Sa coiffure est assez plate avec de grands rebords échancrés (*pectatus* ou *causia*) ; un simple manteau jeté sur l'épaule gauche, retombe derrière le dos ; le reste du corps est nu ; la main gauche est levée et la droite presque horizontale (*pl.* 34, *fig.* 15).

Mon ami, M. Dancoisne, m'a procuré en outre quatre statuettes recueillies, à Arras, par M. Ducros :

La première, haute de 0m 11 cent., est une Vénus à la toilette, magnifique comme art et comme conservation. Elle est nue, tient de la main gauche le miroir, et de la droite une tresse de ses cheveux. Sa coiffure se compose de bandeaux enroulés dans le bas, d'un peigne diadème



la main droite une sorte de rouleau, et sa coiffure, assez semblable à celle de la Vénus, en diffère par deux sortes de boules accouplées qui remplacent le peigne : hauteur 0m 10 cent. (*pl.* 34).

Enfin la quatrième, plus barbare, est un Mars coiffé du grand casque, au cimier élevé et arrondi sur le devant et à l'aigrette, en queue de cheval, tombant jusqu'au bas des omoplates : elle a 0m 065.

Dans les fouilles de la demi-lune n° 24, nous avons trouvé un buste d'homme en bronze, rempli de plomb qui semble y avoir été coulé pour maintenir une sorte d'anneau ou bélière : j'en reparlerai à l'article *casques*, auquel je crois qu'il s'applique.

Puis une statuette en terre blanche, dont la tête et les pieds sont brisés et qui est vêtue d'une sorte de tunique, la *caracalla*, descendant jusqu'au haut des cuisses ; la main droite tient un disque (*pl.* 34).

Enfin le socle et les pieds d'une autre figure, sans doute une Latone ; sur ce socle est gravé un nom assez difficile à lire, mais qui commence ainsi : PISIII.

J'ai aussi, outre plusieurs autres statuettes qu'il serait trop long de décrire ici, un buste dont la tête bien conservée est garnie de barbe et de cheveux, et dont la figure est noble et sévère (*pl.* 34, *fig.* 12).

Parmi les statuettes de femmes, nous distinguons surtout :

La Vénus entièrement nue dont la tête est coiffée à la *corymbus*, c'est-à-dire, dont une partie des cheveux est relevée autour de la tête et réunie au sommet. Là ils étaient attachés avec un bandeau et prenaient la forme d'une grappe de baies de lierre. Parfois aussi on

les y divisait en deux bouquets, comme on le voit à la statue de l'Apollon du Belvédère, ou à la Diane du Musée britannique. Indépendamment de cet ornement, ma statuette a encore une longue tresse retombant derrière la tête et que la déesse soutient de la main droite en la ramenant sur le devant (*pl.* 34, *fig.* 7).

Une autre figure, la Vénus pudique.

Une autre statuette plus fruste représente aussi une femme pressant de la main droite une des longues tresses de sa chevelure, et soutenant de la gauche une draperie qui lui cache le bas du corps.

Une autre représente la déesse de l'abondance : la corne garnie de fruits s'appuie sur son épaule gauche, et de la main droite elle tient une sorte de coupe (*pl.* 34, *fig.* 8).

Puis, c'est sans doute une Victoire que cette déesse vêtue d'un ample vêtement sur lequel tranche une large bandelette, qui, après avoir tait le tour du corps, est relevée sur le bras gauche. Cette statuette semble tenir une couronne de la main droite.

Arras m'a procuré aussi une statuette de femme vêtue de la *tunica muliebris*, longue et retombant jusque sur les pieds. Sur ce vêtement est la draperie flottante, dite *palla*, que l'on ajustait sur soi, en s'enveloppant



le droit de porter, fut adoptée plus tard par les dames romaines. Les mains sont brisées, ce qui ne me permet pas de connaître les objets ou les attributs qu'elles portaient (*pl.* 34, *fig.* 1).

Deux statuettes en ivoire, un homme et une femme, ont été trouvées à Arras, mais ils ont tous les caractères de manches de canif ou de couteau, et j'en parlerai plus loin.

Les statuettes représentent aussi parfois des animaux : ainsi, j'ai recueilli dans le pays :

1o Un sanglier, les crins hérissés, les oreilles droites, et le groin dressé, prêt à frapper de ses crocs acérés (*pl.* 39, *fig.* 3) : il me vient d'Arras ;

2o Un bouc, aux poils soyeux, aux cornes longues et recourbées, à la barbe pendante (*pl.* 39, *fig.* 2) ;

3o Un rat occupé à ronger un fruit qu'il tient dans les pattes de devant (*pl.* 39, *fig.* 4) ;

4o Un canard dont les pattes repliées dans le corps indiquent que l'animal a dû poser sur une surface lisse imitant l'eau (*pl.* 39, *fig.* 10) ;

5o Un chien, bien usé malheureusement, dont les oreilles et le museau sont dressés ;

6o Un cerf ou renne, car ses cornes sont larges ; peut-être a-t-il servi de support, car la partie postérieure du corps fait défaut (*pl.* 39, *fig.* 7) ;

7o Une vache d'un beau caractère (*pl.* 39, *fig.* 1) ;

8o Une colombe, les ailes demi-ouvertes, et posée sur une boule ;

9o Une tête d'aigle ;

10o Une tête de bélier ;

11o Un masque.

M. Delabre de Lens, amateur distingué, à qui est due la découverte du vieux *Castrum* romain d'Eleu, a trouvé dans ce camp et aux alentours trois ou quatre *phalli*, dont plusieurs très complets. L'un d'eux, déposé dans son cabinet, n'est que le *phallus* proprement dit : il est composé d'une matière noirâtre et ferrugineuse, et a 27 centimètres de longueur sur 7 d'épaisseur.

On remarque dans la substance qui le constitue des parties assez menues et ressemblant à des silex écrasés ; aussi, nous croyons, M. Delabre et moi, que ces objets sont faits avec une espèce de ciment ; leur présence, assez fréquente en ce lieu, ferait croire à l'existence d'un temple ou d'un autel dédié à Priape.

§ V. — STATUES EN PLOMB.

Parmi les objets en plomb échappés aux ravages du temps, j'en citerai deux trouvés dans le curieux fossé d'Arras.

Le premier est une jolie tête de femme portant une chevelure séparée sur le milieu du front.

Le second est un *ex-voto*, un pied chaussé de la *solea* retenue à la jambe par une triple courroie se croisant sur le cou-de-pied. Elles sont attachées, deux aux côtés de la semelle, et une autre à l'extrémité antérieure



CHAPITRE IV.

Vases en métal.

§ Ier. — *CATINUM*. — PLAT.

Le *catinus* ou *catinum* était un plat profond, fait de terre ou de métal. Nous avons étudié ceux en terre, il me reste à parler des seconds, rarement trouvés dans les tombes.

On en faisait de très grands pour l'usage de la table ; ainsi Vitellius en avait un en argent si vaste qu'on l'avait surnommé Bouclier de Minerve ; Drusillus *Rotundus*, esclave de Claude, en possédait un autre pesant mille marcs.

Je ne connais que deux vases assez petits, de cette catégorie en argent, trouvés en Artois ; ils ont été retirés d'un tombeau sur le territoire de Rouvroy, et ont été vendus à M. le président Quenson.

Plusieurs en bronze sont entre mes mains : le premier, que je crois être une gamelle de soldat, a 23 centimètres de diamètre sur 8 de profondeur, son fond assez plat se relève au milieu en bosse circulaire, et les côtés, perpendiculaires à la base, s'y relient par une courbe assez aiguë. Deux protubérances ovoïdes placées près l'une de l'autre, et portant crochets, semblent avoir servi à suspendre ce plat à la ceinture ou à quelqu'un des vêtements du guerrier. Il n'a pour tout ornement que des moulures peu profondes tracées sur son rebord.

Il contenait, quand on l'a trouvé à Nœux, un grand bronze de Faustine mère (*pl.* 30, *fig.* 1).

A Gosnay et à Achiet, j'en ai trouvé deux autres dont la forme ressemble beaucoup au premier, mais ils n'ont que 18 centimètres de largeur sur 5 de profondeur et n'ont aucun crochet (*pl.* 30, *fig.* 2).

Bétricourt, dans ses tombes du IVe siècle, a procuré un petit plat semblable, mais en étain.

Le plat trouvé à Rouvroy aux pieds du cadavre enterré debout, ressemble aux patènes de calice ; il est en étain, large de 14 centimètres, avec renflement circulaire au milieu, et les côtés sont légèrement rabattus ; il contenait un style à écrire en os (*pl.* 30, *fig.* 4).

A Manin, j'ai vu tirer d'une profondeur de 3 mètres un vase en cuivre recouvert partout de fer : il a la forme d'une boîte allongée, étroite, avec une anse courbe à l'extrémité la plus large, l'autre est incomplète, ce qui m'empêche de distinguer si cet objet était un vase, une lampe ou une sonnette; je crois cependant qu'il provenait d'un de ces derniers instruments de grande dimension.

Enfin dans les magnifiques tombes trouvées au haut du faubourg Saint-Nicolas, sur la route d'Hénin-Liétard, se trouvaient aussi des plats en bronze, à bords simple-



assez orné. J'en ai trouvé deux dans le pays, l'un à Villers-au-Tertre, l'autre près de Carvin. Ils sont en bronze, sont assez pesants, ont la forme de sphères, sont portés sur trois pieds à griffes, et surmontés d'une gorge qui s'épanouit en un large rebord. Deux petites anses relient ce rebord à la panse (*pl.* 30, *fig.* 5).

La forme de ces vases s'est perpétuée pendant assez longtemps ; il est donc difficile de préciser la date des miens ; cependant j'ai la presque certitude que celui de Villers, trouvé dans un *tumulus*, est gallo-romain. D'ailleurs, la beauté de ses pieds, l'élégance de ses griffes, n'indiquent pas une époque barbare. Le second a été tiré des tourbières, mais ses caractères semblables à ceux du précédent, dénotent la même époque.

Un autre beaucoup plus petit a été trouvé à Bapaume, il n'a que 15 centimètres de hauteur, et n'a pas d'anses (*pl.* 30, *fig.* 8).

Parmi les autres vases du même genre recueillis en Artois, je citerai encore les deux trouvés à Nœux, ressemblant à celui de Villers, mais un peu plus petits, et dont les anses anguleuses et les griffes des pieds sont plus accentuées.

Puis ceux de Saint-Nicolas, savoir : 1° une grande marmite, large de 0,50 c., haute de 0,28 c., cylindrique et arrondie dans le bas. Elle n'a pour la transporter que deux anneaux en fer attachés par des crampons, et ne montre pour tout décor qu'une moulure perlée aux deux tiers de sa hauteur; 2° un seau, un peu conique dans le bas, se rétrécissant ensuite à angle presque droit pour se terminer en un cylindre portant une anse attachée à deux crochets. Il a 0,47 c. de hauteur et 0,24 c.

de diamètre à la partie la plus large (*pl.* 31) ; 3° une grande marmite basse, sans anses, et dont le rebord se courbe carrément pour former encadrement.

§ III. — *GUTTURNIA, GUTTI, CARCHESII.*

Il est bien rare de trouver entiers ces vases, faits de feuilles de métal très minces, et que l'oxyde a rongés profondément. Les parties les plus épaisses ont seules bien résisté.

Ainsi, M. Le Gentil, juge, a retiré de fondations antiques, à Arras, quelques restes d'un vase magnifique en bronze : la partie supérieure et les anses. Ces dernières, d'un très beau travail, hautes de 10 centimètres, sont ornées et ciselées partout, et le bas représente un mascaron, ou tête grimaçante, posé sur des feuilles et des rinceaux, le tout d'un faire très artistique.

Moi-même j'ai trouvé, à Flines, la belle anse d'un vase malheureusement détruit. Cette anse représente la partie antérieure d'un cygne dont le col est gracieusement contourné, et dont les yeux et les plumes sont ciselés avec beaucoup d'art (*pl.* 38, *fig.* 7).

Une autre anse, moins élégante, venant aussi d'Arras, représente également le col et la tête d'un cygne, mais



sans anse et sans goulot, haut de 4 centimètres 1/2, large en haut de 5 centimètres et en bas de 4. Il est fermé par un couvercle plat, percé au milieu d'un petit trou rond. Il contenait un certain nombre de petits bronzes aux effigies de Tétricus, Claude le Gothique, etc. (*pl.* 32, *fig.* 6).

A Achiet a été exhumé un joli vase semblable à l'un de ceux en terre que j'ai rencontrés à Arras. Il se compose d'une boule posée sur un pied évasé et est surmonté d'un étroit goulot terminé par un très large disque relevé sur les bords, et au centre duquel s'ouvre l'embouchure (*pl.* 30, *fig.* 13).

Près de ce même endroit, je me suis procuré un goulot de vase très curieux : c'est une tête d'animal, serrant entre les dents un tube par lequel l'eau du vase se déversait (*pl.* 36, *fig.* 6).

§ IV. — CRUCHES.

Ces vases ont ordinairement les mêmes formes que ceux en terre, parfois ils sont beaucoup plus ornés et, en général, ils sont plus vastes et plus élégants. L'un découvert par moi, n'a d'ornements que le goulot, long, étroit et qui, s'attachant à la panse, monte à peu près, mais isolément, à la hauteur du vase et se termine en courbe gracieuse garnie d'une tête d'animal.

J'en ai trouvé un autre au faubourg Saint-Nicolas, presque dans le cimetière mérovingien, dans une grande tombe du IIe siècle. Il est en bronze fortement doré, l'attache supérieure de l'anse est surmontée d'une

jolie tête de femme dont la coiffure se prolonge sur l'anse, gracieusement courbée et ornée d'une ligne de perles argentées sur l'arrête médiane, et son attache inférieure à la panse est ornée d'un masque de silène parfaitement ciselé et caractérisé. La cruche aussi dorée est assez basse, large, et son ouverture est disposée en trèfle (*pl.* 3).

Un autre rempli de médailles de Posthume et autres a été exhumé sur les hords de la Picardie, c'est un double cône tronqué aux deux bouts et garni d'une anse, il est haut de 0,28 c. et large au milieu de 0,13 c.

Un autre encore trouvé dans la même contrée, forme une cône allongé haut de 0,19 c., large à la base de 0,14 c. Son anse est assez courte.

§ V. — *ALABASTER.* — VASE A PARFUMS.

Il était souvent en pierres précieuses, en or, en divers métaux, parfois aussi en autres matières.

Quand ces vases avaient une large ouverture, on trouve à côté une petite cuiller en ivoire avec laquelle on y puisait le parfum. J'en ai recueilli deux, une dans les ruines de l'ancien Arras, à côté de nombreuses épingles à cheveux, l'autre au milieu d'instruments de



même ici où j'ai trouvé plus fréquemment celles en bronze.

On en fabriquait en bronze ordinaire, en bronze de Corinthe, en or et en argent, à une ou à plusieurs mèches. On en disposait aussi en plusieurs étages qui se plaçaient sur des candélabres à plusieurs branches. Toujours on en déposait dans la tombe des Vestales condamnées à être enterrées vivantes quand elles étaient convaincues d'avoir enfreint leur vœu de virginité. En un mot, ces formes de lampes variaient à l'infini, et les artistes déployaient pour leur confection tous les caprices de leur imagination si prodigue.

Dans nos pays cependant, je n'ai jamais rencontré que trois ou quatre formes bien différentes ; la lampe à pied, si commune en Italie, n'a pas encore été trouvée en Atrébatie ; cependant, en construisant les forts destinés à protéger Arras contre les Prussiens, on a trouvé, à une assez grande profondeur, un chandelier (*lampas*) en bronze : sa base est ronde, portée sur trois pattes à griffes ; la tige assez basse est ornée d'un renflement au milieu, et le dessus, circulaire aussi, porte une pointe assez haute. Près de lui était une belle épingle à cheveux ; mais on doute beaucoup de son origine gallo-romaine.

Je ne parlerai plus des lampes en terre que j'ai décrites plus haut, mais je citerai ces bassins creux, oblongs, presque pointus aux deux extrémités et suspendus par un anse demi-circulaire terminée par deux ou trois pattes soudées à chacun de ses côtés. Un trou réservé au haut de l'anse permettait de l'attacher à une suspension (*pl.* 37, *fig.* 18, 23).

Dans les [illegible] de [illegible], une autre a été t[illegible]
ayant quatre becs en forme de croix, c'est le
[illegible].

La plus belle que je possède est à deux becs [illegible]
pendue par une chaînette légère et gracieuse.



CHAPITRE V.

Objets de toilette.

L'homme et surtout la femme ont toujours cherché à rehausser par des bijoux la richesse de leurs vêtements ou la beauté de leurs formes. A défaut des métaux, ou quand ils ne savaient pas encore les travailler, ils se servirent d'abord, comme nous l'avons vu pendant l'époque celtique, de pierres, de coquillages, de terres cuites, enfin de tout ce qu'ils croyaient, avec les ressources si restreintes mises à leur disposition, pouvoir remplir le but qu'ils cherchaient à obtenir.

Quand l'industrie eut fait des progrès, quand la civilisation eut augmenté les désirs d'embellissement et multiplié les ornements, alors l'art s'empara de cette branche de travail, revêtit ces bijoux des formes les plus riches et les plus variées, et les rendit aussi curieux à étudier qu'élégants et gracieux. Mais pour mettre un peu d'ordre dans notre longue nomenclature, je serai obligé d'établir deux catégories : les bijoux et ornements du corps, proprement dits ; les accessoires de la toilette.

BIJOUX ET ORNEMENTS DU CORPS.

§ Ier. — *ANNULUS.* ANNEAU OU BAGUE.

Cet ornement était d'abord en fer et portait alors déjà sur son chaton une entaille servant de scel. Plus tard, on le fit en or ; mais à Rome, les sénateurs et les

chevaliers avaient seuls le droit de le porter. Sous l'empire seulement, cette mode se répandit dans toutes les classes de la société, et alors on confectionna les bagues avec toutes sortes de métaux. On en fit même avec d'autres matières, puisque j'en ai trouvé une en verre dans une tombe du IVe siècle, à Bétricourt, à côté de plusieurs autres en argent et en bronze.

Alors aussi la mode s'établit d'en avoir à tous les doigts, et même de les multiplier sur chacun d'eux; aussi en trouvons-nous parfois plusieurs dans la même tombe.

Dans l'Artois proprement dit, je n'ai rencontré que trois bagues en or. Elles ont souvent la forme de chevalières, à jonc cylindrique, et s'épaississant à l'endroit du chaton, parfois serti d'une pierre gravée. L'une vient de Thérouanne et porte une pierre représentant un homme assis jouant de la lyre (*pl.* 24, *fig.* 3).

Une autre, trouvée avec des médailles de Constantin, est large, découpée à jour et garnie jadis d'une pierre aujourd'hui absente, elle n'a pu servir qu'à une bien petite main, car elle a un fort petit diamètre.

M. Le Gentil, juge, a recueilli, à Héninel, une bague chevalière du poids de 10 grammes, portant un onyx



(*a*) ARGENT.

J'ai trouvé plusieurs anneaux formés de ce métal :

Le premier, assez grand, a son jonc cylindrique épais, se terminant aux deux bouts par un renflement (*pl.* 41, *fig.* 9). Ceux-ci sont taillés en demi-ronds de manière à saisir et retenir par leur élasticité un cercle en vermeil guilloché, sertissant une pierre fine sur laquelle sont gravés des lettres ou des dessins peu compréhensibles.

Le second est plat, sans chaton, droit d'un côté, découpé de l'autre en festons, et orné d'un pointillé figurant des ovales. Ce dernier a été trouvé à Bétricourt, dans une tombe du IVe siècle.

Pendant très longtemps, cet anneau d'argent ne fut porté que par les nobles, chevaliers ou *equites equo publico* ; mais, du temps de Pline, il était porté par tous ceux qui payaient le cens équestre, soit 400,000 sesterces.

(*b*) BRONZE.

Ceux-ci sont beaucoup plus nombreux ; les uns sont unis, sans chaton, tantôt avec jonc large et plat, lisse

la Genèse (XXXVIII) nous voyons Thamar, veuve du petit-fils de Jacob, exiger en gage de son beau-père Judas son collier, son scel et son bâton. Dans Jérémie (XXXVII, 14) Jéhovah parle ainsi : Prends ces lettres, cette lettre d'acquisition, celle qui est fermée avec un scel, et celle qui est ouverte et mets-les dans un vase.

ou découpé en demi-rond, ou orné de dentelures, et tantôt arrondi, taillé en spirales, ou en perles. L'un d'eux, mince, délicat, est alternativement lisse et orné de trois torsades légères, assez larges, et faisant saillie.

D'autres offrent un chaton formant corps avec le jonc. L'un a ce chaton très large, plat, rond, et on y lit gravées ces lettres : *icioannic* (*pl.* 41, *fig.* 1).

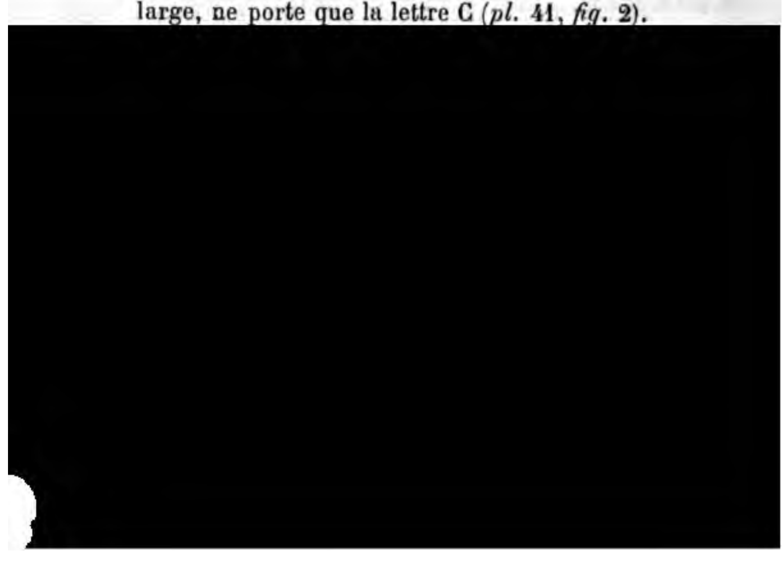
Quelques-uns ne se composent que du jonc façonné en torsade, d'autres sont annelés ou ont la forme de chevalière et montrent sur le chaton, l'un un chien, l'autre un personnage vêtu d'une longe robe.

Une autre bague est garnie de deux pierres jumelles, bleues, petites et rondes, etc. (*pl.* 41).

(*c*) VERRE OU AMBRE.

Les verriers gallo-romains n'employaient pas seulement le verre pour la confection des vases ; ils en formaient aussi des colliers, des bagues et de fausses pierres gravées.

A Bétricourt, au doigt d'une femme du IVe siècle, j'ai recueilli une bague en verre jaune. Le jonc en est uni et le chaton, qui s'épanouit en surface ronde, assez large, ne porte que la lettre C (*pl.* 41, *fig.* 2).



lève, se découpe en carré, se couvre de moulures et de dentelures et ne reçoit la pierre qu'au haut d'une proéminence assez forte (*pl.* 41).

Enfin viennent les chatons ornés de pierres fines gravées, ou de pâte de verre (*gemmæ ectypæ*). Ici les sujets se diversifient et l'art apparaît plus remarquable et bien plus curieux à étudier. Parmi ceux rencontrés par moi dans le pays, je citerai les sujets suivants :

Une bague en or avait une petite pierre sur laquelle est gravé Homère assis et pinçant de la harpe (*pl.* 41, *fig.* 3).

Sur d'autres pierres, nous trouvons :

Une tête que je crois être celle de Domitien (*pl.* 44, *fig.* 1);

Les trois têtes des triumvirs, trouvées dans le Gy à Duisans (*fig.* 2) ;

Un personnage tenant le thyrse et une grappe de raisins (jaspe rouge) (*fig.* 4) ;

Un génie ailé conduisant un oiseau (jaspe) (*fig.* 5) ;

Un faune tenant un oiseau et des épis (sardoine) (*fig.* 6) ;

Un paon monté sur une coupe à côté d'une fleur et de deux papillons (jaspe) (*fig.* 7) ;

Un personnage, le soleil peut-être, à cheval et tenant un fouet (jaspe) (*fig.* 8) ;

Un coq chantant (nicolo) (*fig.* 9);

Une femme tenant une pomme et des épis (jaspe) (*fig.* 10) ;

Un berger trayant une chèvre : dans le champ est une palme et une corne d'abondance (cornaline) (*fig.* 11) ;

La Valeur assise tenant le palladium (onyx) (*fig.* 12);

Un homme appuyé sur une colonne, et tenant un épi et une tête de bélier (grenat) (*fig.* 13);

Un dauphin (*fig.* 14);

Un faune suspendant un porc à un arbre (plasma) (*fig.* 15);

Une tête jeune et imberbe (*fig.* 16);

Etc., etc.

Dans les fouilles d'Arras nous avons aussi rencontré une pierre sur laquelle est gravée une tête barbue.

§ II. — *FIBULA.*

Ce sont des agrafes ou broches destinées à attacher les vêtements. Elles étaient en métal, en os, en ivoire ou en pierreries, et munies d'une épingle, *acus*, pénétrant dans le vêtement et servant d'attache. On en variait la forme à l'infini, aussi est-il impossible de décrire les dessins si divers que nous y retrouvons, et me contenterai-je de passer rapidement en revue les plus dissemblables.



leur surface large, étamée, découpée et ciselée (*fig.* 9); d'autres se redressent vers le milieu, se décorent de disques annelés et argentés; sur une autre le ressort à boudin n'est pas caché, et la fibule, composée d'un disque portant crochet à l'une des extrémités, relève en demi-cercle un fil de métal ciselé qui se retourne en épingle (*fig.* 19).

D'autres fibules sont couvertes d'émaux et leurs formes sont très élégantes. Je citerai surtout :

Deux grands bijoux ayant 6 centimètres de largeur, composés de cinq cercles placés en quinconce, couverts d'émail bleu orné d'un cercle intérieur de poiuts blancs et d'un rond rouge au centre. Celui du milieu a ce rond bleu, et le reste est rouge et blanc. Entre chacun des quatre cercles extérieurs est un anneau plus petit, guilloché et soudé aux deux cercles latéraux. Ceux-ci se prolongent extérieurement en d'autres ornements plus petits, cercles émaillés rouges et feuilles ciselées. Ils ont été trouvés à Gosnay (*pl.* 41, *fig.* 22).

Un autre a sa partie médiane presque carrée : une bande la traverse d'angle à autre, et se termine à chaque bout par deux triangles. Les autres angles du carré se soudent à des cercles. Ce bijou est en bronze, et le métal ne paraît à la surface qu'à l'état d'encadrement; tous les pleins sont creux et émaillés. Il vient de Billy (*fig.* 20). Gosnay m'a procuré aussi une autre fibule très gracieuse, mais incomplète; c'est un anneau à jour, orné de six rayons. Deux cercles émaillés, entourés d'une sorte de feston, se soudent sur deux points extérieurs opposés l'un à l'autre, et au milieu de chacun d'eux est un cercle plus petit en bronze. Le reste est

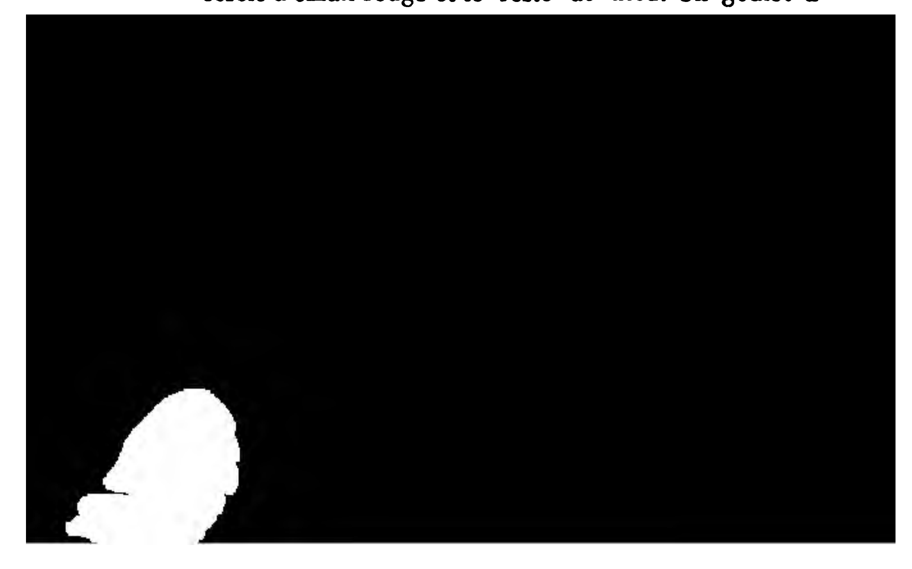
couvert d'émail rouge. Sur l'anneau central, entre les deux cercles émaillés, sont d'autres petits cercles ornés de même (*fig.* 14).

Un bijou, dont le milieu se compose de plusieurs anneaux concentriques autour d'un bouton arrondi, est finement gravé de traits en forme de palmes, et est entouré de six cercles en relief et émail jaune (*fig.* 15).

Un autre est carré, mais à deux de ses pointes opposées sont des prolongements ciselés avec enroulements imitant presque des demi-fleurs de lis. Le carré du milieu est orné de deux creux oblongs, d'un point central, et de deux autres points intermédiaires entre les ovales; tous sont émaillés en jaune sur fond rouge (*fig.* 23).

A Hénin-Liétard, j'ai trouvé un autre bijou composé d'un cercle central avec émail rouge en relief. Autour de lui s'allongent huit rayons entourés d'un pointillé et arrondis à leurs extrémités. Celles-ci sont ornées d'un bouton d'émail rouge en relief; le bronze est argenté ou finement étamé (*fig.* 18).

Le bijoutier a varié indéfiniment les formes de ces fibules émaillées; les unes imitant la cruche, sont ornées d'un filet guilloché, ont le milieu de la panse orné d'un cercle d'émail rouge et le reste de bleu. Un goulot à



accolés et dans leurs écoinçons se trouvent des carrés se prolongeant en moulures et portant l'épingle. Le milieu des cercles est à jour, l'intervalle entre les deux concentriques est émaillé ainsi que les carrés qui sont rouges (*fig.* 13).

Un des plus jolis est le cœur porté sur une espèce de socle à moulures saillantes. Au-dessus s'élève un demi-cercle très-proéminent ; puis vient une croix surmontée d'un cercle dentelé. Le cœur seul est émaillé en rouge et bleu (*fig.* 24).

Quoique plus simple, elle n'est pas non plus sans grâce, cette plaque rectangulaire divisée en trois bandes longitudinales. La médiane est décorée de carrés alternativement émaillés de blanc et de bleu ; les moulures en bronze, séparant ces bandes, sont ornées de ciselures (*fig.* 16).

Tous ces bijoux appartiennent au IIIe siècle ; j'ai aussi rencontré des fibules dans les tombes du IVe, mais moins élégantes. Les unes sont rondes (*fig.* 27), d'autres également rondes d'un côté, sont ornées de l'autre de découpures en forme de demi-fleurs de lis (*fig.* 26, 28, 30 et 31). Toutes sont couvertes d'émail bleu ; la plus grande contient cette matière dans des creux réservés sur la surface (*fig.* 25); je crois ces bijoux plutôt des ornements de baudrier que des fibules. La grande plaque est ornée d'un cercle central bleu, entouré de rouge. Entre la moulure extérieure et celle qui encadre ce rouge est une bande bleue (*fig.* 25).

J'arrêterai ici cette nomenclature que je pourrais prolonger beaucoup ; je dirai seulement qu'à côté de ces véritables bijoux sont d'autres fibules en simple fil de

cuivre tordu et replié aux extrémités de manière à former des crochets très pointus.

§ III. — LES BOUCLES.

MM. Rigolot, d'Amiens, et l'abbé Cochet, de Dieppe, regardent la boucle proprement dite comme d'origine teutonique et comme spéciale aux sépultures franques. Je n'ai pas en effet trouvé dans nos tombes gallo-romaines ces épais anneaux, soit en bronze, soit étamés, auxquels étaient attachés des aiguillons. Mais j'ai rencontré dans les tombes du IIe et du IVe siècle plusieurs boucles moins épaisses, ovales, rondes, carrées ou triangulaires.

Je citerai d'abord les suivantes recueillies sur un squelette, à Bétricourt. L'une est grande, plate, guillochée, se terminant des deux côtés en têtes de serpent; elle porte encore la plaque de cuivre repliée qui recouvrait le ceinturon et le fixait à la boucle (*pl.* 40, *fig.* 20). L'autre est beaucoup plus petite et plus simple ; elle est aussi attachée à une feuille de cuivre repliée, découpée en rond et qui, après l'avoir maintenue, enfermait l'étoffe de la ceinture (*fig.* 27).



une autre boucle avec plaque, mais moins grande et moins belle (*fig*. 34).

§ IV. — *MONILE*. — COLLIER.

C'était peut-être le bijou le plus universellement porté à l'époque gallo-romaine, aussi en trouvons-nous de toutes formes et de toutes matières. Les hommes aussi bien que les femmes l'avaient adopté, voilà pourquoi nous en rencontrons de très lourds notamment en terre cuite, parfois vernissée. Dans ces derniers, plusieurs perles n'ont pas moins de 4 centimètres d'épaisseurs, et on en comptait une vingtaine pour chacun (*pl*. 46, *fig*. 10, 11, 12). Les unes semblent faites au tour, sont sphériques avec une légère moulure à la partie la plus proéminente (*fig*. 11) ; sur d'autres, cette moulure ou gorge est remplacée par une saillie anguleuse (*fig*. 12). J'en ai trouvé de vernissées au plomb dans les tombes du IIIe siècle, à Gosnay (*fig*. 10, 11). D'autres colliers sont composés de perles parfois très-belles en pâte de verre (*fig*. 6). Les unes sont brunes avec relief en rouge, en blanc ou en jaune, figurant, tantôt des feuilles, tantôt des zigzags, des croix ou d'autres dessins (*fig*. 5).

D'autres colliers sont en pâte de verre blanc et à perles ovoïdes, mais à facettes longitudinales (*fig*. 6); d'autres les ont, ou sphériques en verre bleu, jaune ou rouge, ou bien encore blanches, opaques ou transparentes et imitant le cristal, et tantôt rondes, tantôt taillées à facettes (*fig*. 7).

J'en ai rencontré autour des cadavres de Bétricourt,

du IVe siècle, dont les perles sont bleues ou vertes et petites. Elles ont à peine 6 millimètres de diamètre, sont tantôt rondes, tantôt cylindriques et tantôt à facettes. Elles étaient toutes de même grandeur (*fig.* 1, 2).

La pierre dure a été taillée pour en former des perles, dont les plus grosses ont 2 centimètres 1/2 d'épaisseur, et les plus petites, 1 centimètre 1/2. Elles sont à facettes (*fig.* 8).

L'ambre a souvent aussi été employé pour cet objet, et c'est surtout à l'époque mérovingienne que nous le retrouvons, façonné souvent en boules plus ou moins grosses et parfois aussi en morceaux bruts. D'autres colliers sont composés de perles taillées en disques, c'est-à-dire ayant plutôt la forme de petits anneaux que de perles. Elles sont en verre diversement coloré (*fig.* 4).

Puis, j'ai trouvé des boules cannelées, en matière dure et bleuâtre ; elles vont aussi en diminuant de grosseur depuis celle du milieu jusqu'à la dernière qui a souvent 3 centimètres de diamètre (*fig.* 9).

Quant aux perles métalliques, elles sont plus rares que les autres; je n'en ai encore trouvé que quelques unes éparses çà et là, et en bronze.

Les colliers en or sont plus rares ; cependant, je crois en avoir trouvé un beau fragment dans une sépulture



J'étudierai tout à l'heure les *bullæ* dont une espèce particulière était suspendue au cou. Avant cela, je dirai un mot de la *catena*, *catella*, chaîne ou chaînette.

§ V. — *AMULETUM*. — AMULETTES.

Les Romains et surtout les Gallo-romains étaient fort superstitieux, ils croyaient aux sorciers, au mauvais œil, aux sorts, en un mot à une foule d'influences pernicieuses, et c'est pour s'en garantir qu'ils avaient soin de porter toujours sur eux des amulettes prises dans les trois règnes de la nature. Ainsi parmi les pierres, on croyait que l'agate guérissait les piqures des scorpions et des araignées, qu'elle détournait la foudre et les tempêtes. Le diamant chassait la mélancolie et la peur; le jaspe donnait l'éloquence et détruisait l'effet des poisons; le cristal tenu dans la main rendait les dieux favorables; l'amétyste empêchait l'ivresse, l'effet des poisons et détournait les orages; l'antipathes détruisait la fascination, la lèpre; le chalcophane donnait la verve aux acteurs; la chelonie faisait deviner l'avenir à celui qui la tenait sur la langue; l'héliotrope rendait invisible; l'hématite faisait éviter les embuches, guérissait les maladies d'yeux et faisait gagner les procès, etc.; le corail avait des propriétés préservatives merveilleuses; l'ambre porté en collier était un puissant préservatif contre les maladies. Les métaux, l'or et le fer surtout, portaient bonheur et détournaient les maléfices; parmi les plantes on recherchait l'aubépine, le laurier et le nerprun, pour neutraliser les influences malignes, ainsi que la cynocéphalié et l'ellébore. Quant

aux animaux je n'en parlerai pas, car ce serait allonger cette liste déjà bien longue, et leurs membres bienfaisants n'existent plus dans les débris antiques. Je citerai seulement encore certaines superstitions qui existent encore, telle que la corde d'un pendu, les dents des morts, puis les objets fabriqués dans des conditions ou des formes déterminées.

Presque tous les bijoux antiques remplissaient le rôle d'amulettes : ainsi les *bullæ* creuses contenaient des matières cabalistiques; sur les phalères, les disques, les croissants et bien d'autres objets on traçait des signes, des figures, des chiffres, des têtes d'animaux, de dieux, des yeux, des signes bizarres, aussi bien que sur les épingles perles de colliers, etc.

Tous ces divers caractères, nous les retrouvons fréquemment dans les tombes, et il suffit de les indiquer pour les faire reconnaître facilement.

§ VI. — CATENA — CATELLA.

Ces mots, qui désignent toutes les espèces d'anneaux métalliques enlacés, s'appliquent surtout ici à ces ornements que certaines femmes portaient sur l'épaule ou autour du buste. Mais il va sans dire qu'on ne les trou-



reste, leur richesse seule a dû suffire à les faire détruire, car ils étaient ordinairement en or ou en argent.

Quant aux chaînes ou chaînettes destinées à d'autres usages, j'en ai rencontré plusieurs. Dans la tombe du Thilloy, une petite chaîne, en fils tressés, était attachée à un anneau (*pl.* 40, *fig.* 21). Ailleurs, elles sont formées de mailles allongées, portant des ornements en fils de cuivre garnis de perles. L'une d'elles est assez longue et l'ornement, suspendu à l'une de ses extrémités, ressemble à ceux que j'ai décrits à l'article *Boucle d'oreille* (*fig.* 1).

Je ne reparlerai de celle de Vitry, que je viens de citer, que pour dire qu'elle se compose de fils d'or doubles et contournés de manière à former à chacune de leurs extrémités un anneau qui s'enchevêtre dans le voisin (*pl.* 41, *fig.* 6).

Enfin deux autres, à courts anneaux emboîtés les uns dans les autres, suspendent une lampe en bronze à deux becs.

§ VII. — *BULLA, BULLULA.* — BULLE, BOUTONS.

La bulla se composait souvent de deux plaques d'or concaves, retenues ensemble par un lien élastique, de manière à former une sphère complète. Elle était portée au cou par les enfants, avant qu'ils eussent atteint l'âge de puberté.

D'autres *bullæ*, mais en verre ou cristal, se trouvent parfois dans les sépultures.

Je n'ai des premières qu'une demi-sphère en bronze, et encore n'est-il pas certain qu'elle appartienne au

genre *bulla*. Quant aux secondes, je les ai rencontrées plusieurs fois ; elles n'ont pas plus de 3 centimètres de diamètre. Les unes sont bleues, d'autres blanches, et leur surface n'est pas toujours bien lisse. Il y en avait sans doute de plus grosses, mais qui étaient suspendues au collier des grandes personnes. Juvénal, en parlant des présents donnés par l'époux à sa jeune compagne, cite des *grandia cristallina* [1]. On en voit aussi une semblable suspendue au cou de trois statues en marbre du Vatican et de la villa Borghèse à Rome. On sait enfin que ce bijou se présente de temps en temps dans les sépultures mérovingiennes.

Ces *bullæ* en cristal étaient parfois retenues par des anneaux croisés qui les embrassaient et les rattachaient à une bélière fixée au collier. Celles trouvées par moi avaient perdu leur garniture. Beaucoup d'ailleurs, percées d'outre en outre, n'avaient d'autre moyen de suspension que le fil métallique les traversant.

Le nom de *bulla* se donnait aussi aux têtes de clous ou aux ornements ayant à peu près la forme d'une demi-sphère, et qui s'attachaient aux vêtements, ceinturons, baudriers, etc.

J'en ai trouvé d'assez variées dans le pays ; les unes portent, sur leur base octogone, une boule presque en-



soit une tête de lion. Les cheveux sont en général bouclés: divers ornements entourent parfois les têtes. Tous ces bijoux, en bronze, offrent encore fréquemment quelques traces de dorure.

Dans cette catégorie je rangerai aussi, sous toutes réserves, certaines plaques analogues aux précédentes, mais plus grandes et très variées de formes. Presque toutes ont encore en dessous deux proéminences trouées, servant à les fixer.

Je me contenterai ici de parler de celle dont la provenance et l'origne sont certaines.

Il s'agit de la belle plaque composée d'un tube en bronze roulé en spirale autour d'un *umbo* central, de manière à former une succession de cercles concentriques dont le plus large a 8 centimètres de diamètre. Ce tube enroulé librement n'est pas soudé et a encore conservé son élasticité. Il se termine à l'extérieur par un autre *umbo* autour duquel son extrémité vient s'enrouler. On aperçoit çà et là quelques traces de dorure (*pl.* 45, *fig.* 20).

§ VIII. — LES CHAUSSURES [1].

Nos ancêtres gallo-romains portaient à peu près tous nos genres de chaussures, mais dénuées de talons saillants, en outre ils en avaient d'autres qui ne sont pas usitées chez nous.

On donnait à ces vêtements du pied les noms sui-

[1] Notes tirées des ouvrages ci-après : Isidore, Lucius, Pollux, Pline, Plaute, Cicéron, Rich, de Linas, *Anciens Vêtements sacerdotaux*.

vants : *calceus*, *calceolus*, *crepida*, *solea*, *soccus*, *sandalium*, *baxa*, *sculponea*, *gallica*, *scabillum*, *diabatrum*, *phæcasium*, *carbatina*, *cothurnus*, *endromis*, *mulleus*, *pero*, *zancha*, *obstrigillum*, *caliga*, *fulmenta*.

Le *calceus* était une espèce de brodequin couvrant complètement le pied.

Le *calceolus* montait moins haut, et ses côtés ne dépassaient pas la cheville.

La *crepida* ou *sicchos* n'était qu'une semelle épaisse, surmontée d'une bande étroite de cuir qui se fixait au-dessus du pied par des courroies entrelacées.

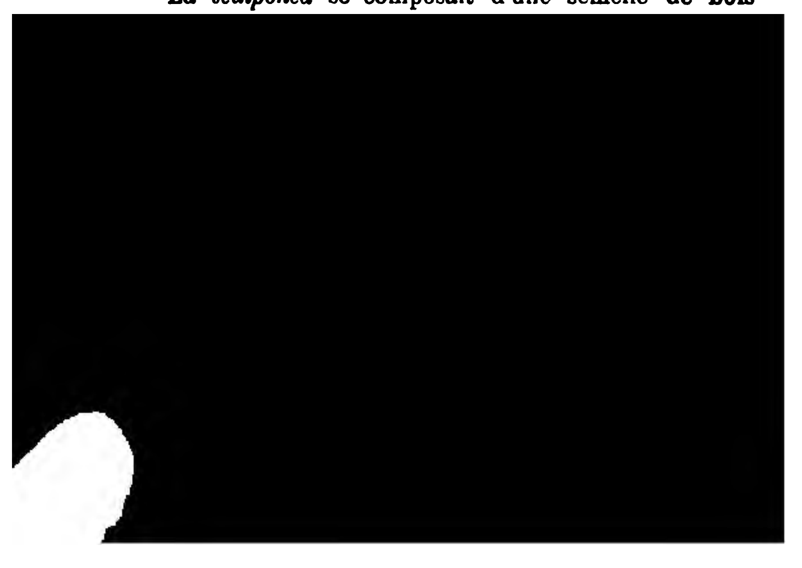
La *solea* consistait en une semelle attachée par des cordons, liés sur le cou-de-pied, ou par un tenon passant entre deux orteils.

Le *soccus* était une pantoufle sans cordon, couvrant tout le pied.

Le *sandalium* était l'intermédiaire entre le *calceolus* et la *solea;* son empeigne couvrait les doigts et la partie antérieure du pied, en laissant à découvert le cou-de-pied et le talon.

La *baxa*, *bixea*, était faite de joncs ou de minces fibres de bois; elle ressemblait aux autres chaussures en cuir ou tissu.

La *sculponea* se composait d'une semelle de bois



Le *scabillum* était aussi une semelle épaisse en bois, creusée longitudinalement pour loger une lame métallique que la pression du pied faisait vibrer. On s'en servait pour battre la mesure ou pour donner des signaux.

Le *diabatrum,* espèce de sandale importée de la Grèce, servait aux femmes.

Le *phæcasium*, soulier blanc, était à l'usage des prêtres et des gymnasiarques.

La *carbatina,* chaussure la plus commune, ne se composait que d'une semelle en peau de bœuf, relevée sur les côtés et sur les doigts par des courroies, s'enroulant au-dessus du cou-de-pied, autour de la jambe.

Le *cothurnus* enveloppait non-seulement le pied mais encore une partie de la jambe; il ressemblait donc à nos bottes, si ce n'est qu'il se laçait sur le devant avec des cordons passés dans des œillets. Il avait des retroussis dans le haut.

L'*endromis,* chaussure grecque, ne différait des cothurnes qu'en ce qu'elle avait une ouverture laissant voir les doigts de pied.

Le *mulleus* était une petite bottine rouge ou pourpre, portée par les patriciens qui avaient été investis de magistratures.

Le *pero*, bottine montant jusqu'aux mollets, se laçait par devant, et était formé de peau non tannée, encore garnie de poils.

La *zancha,* longue botte serrant la jambe, montant très haut, et faite de cuir rouge souple, était portée plus spécialement par les Orientaux.

L'*obstrigillum* n'avait pas d'empeigne, mais un quartier prolongé jusqu'à moitié de la longueur de la semelle; il se liait par des cordons au-dessus du pied.

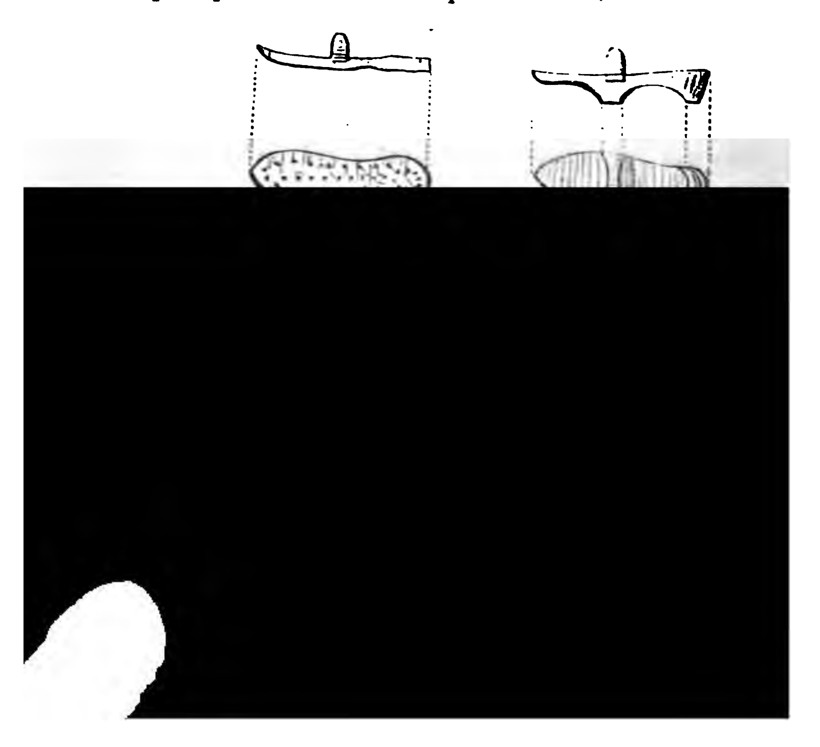
La *caliga* couvrait le pied, elle avait une semelle épaisse, garnie de clous; et s'attachait par des courroies se contournant jusqu'au mollet. Cette chaussure était particulière aux soldats, et ne couvrait pas toujours les orteils.

La *fulmenta* se composait de plusieurs semelles superposées et destinées, soit à rehausser la taille, soit à garantir les pieds de l'humidité.

Le *calceus repandus* avait son extrémité antérieure prolongée en une pointe recourbée en dedans. On en voit des spécimens sur les vases étrusques et sur plusieurs statues antiques.

En résumé, toutes ces chaussures pouvaient se classer en trois grandes catégories.

1° Les *soleæ* composées d'une simple semelle fixée au pied par des courroies ou par un tenon;



Ces diverses chaussures, unies d'abord, se couvrirent plus tard d'ornements très riches.

Ainsi, à la *crépida* s'adapta un bijou en métal, *obstragulum*, sorte d'agrafe [1], rejoignant la courroie à la semelle, et qui fut enrichie de ciselures, de perles et de pierres précieuses. On décora aussi parfois le *calceus* patricien d'un croissant, *luna*, posé sur les lèvres de l'empeigne.

Cette empeigne se découpa aussi en festons et en dessins à jours, d'où son nom de *fenestrata ;* ou bien on la teignit des couleurs les plus vives, rouge, jaune, vert, blanc et pourpre ; on l'agrémenta d'or, de broderies, de perles et de gemmes.

Héliogabale avait garni ses chaussures de cabochons et d'intailles.

Caligula portait des *socculi* couverts de perles.

Dioclétien ordonna qu'à l'avenir les perles et les pierres fines orneraient les vêtements et les chaussures impériales [2].

Gallien poussa encore plus loin ce luxe ; sur les tiges de ces cothurnes se dessinèrent, en broderie d'or et de perles, les aigles impériales entourées d'autres ornements.

Ces bottes recurent le nom de *zanchæ*.

Si je me suis étendu un peu longuement sur les chaussures, c'est parce que nous en trouvons de temps en temps, soit des empreintes sur les tuiles, carreaux

[1] Quin et pedibus, nec crepidarum tantum obstragulis, sed totis socculis addunt margaritas (Pline, *Hist. nat.* 9-56.)

[2] Ornamenta gemmarum vestibus calceamentisque indidit etc. (Eutrope, 9-16.)

et briques, soit des représentations complètes sur les statues et les bas-reliefs.

Voici quelques exemples tirés de mon cabinet.

Deux empreintes d'abord me paraissent curieuses. La première a 25 centimètres de longueur sur 8 de large au renflement. Elle s'arrondit aux deux extrémités, n'a pas de talon saillant et est garnie de quatre rangs de gros clous.

La seconde s'effile antérieurement en pointe assez longue ; elle est garnie de six rangs de petits clous à tête ronde. Elle mesure 27 centimètres de longueur.

Toutes deux sont moulées sur des tuiles en terre rouge et proviennent évidemment des personnes qui ont marché sur ces objets, pendant qu'ils séchaient avant de passer au four.

La première me paraît être la *crepida* des simples ouvriers, car elle est grossière et disgracieuse ; la seconde, au contraire, est élégante ; c'est encore la chaussure d'un homme, vu ses dimensions, et cependant les clous qui la garnissent sont petits, bien ronds et n'ont pas plus de 3 millimètres de largeur. Cette dernière pourrait être le *calceus repandus* qui, originaire de l'Orient, fut importé par les Etrusques, et ensuite adopté par les Romains. Il se conserva jusqu'au moyen-



Sur un pied en bronze, ex-voto gallo-romain, on reconnaît la *carbatina,* c'est-à-dire, une simple peau passée sous la plante du pied et dont les bords, découpés en lanières de chaque côté, se rejoignent au-dessus, les unes à la naissance des orteils, les autres au haut du cou-de-pied. A la jonction de ces dernières est un bourrelet d'où pendent cinq lannières flottantes (*pl.*38, *fig*. 17).

Enfin, sur l'ex-voto en plomb retiré du fossé d'Arras se voit la *solea.*

§ IX. — *MARSUPIA, SACCULUS, LOCULUS, CISTA, PIXIS, DACTYLIOTHECA.* — BOURSE, POCHE ET COFFRET.

Je réunis dans un même chapitre tous ces divers objets, parce que tous ils servaient à renfermer l'argent, ou les autres menues choses que l'on aime à porter avec soi.

Lorsque les Romains portaient un vêtement large et flottant, ils avaient l'habitude d'en rejeter un des bouts sur l'épaule, et ils obtenaient par ce moyen un pli, un creux dans lequel ils déposaient les tablettes, couteaux, etc. Cette poche si simple se nommait *sinus* [1], quand elle posait sur la poitrine ; elle prenait le nom de *gremium*, lorsqu'elle était placée sur l'abdomen ; nous lui avons conservé le nom de giron.

Mais ces poches fortuites et médiocrement protectrices des objets qu'on leur confiait, ne pouvaient suffire ; d'ailleurs, on ne les avait plus lorsqu'on portait

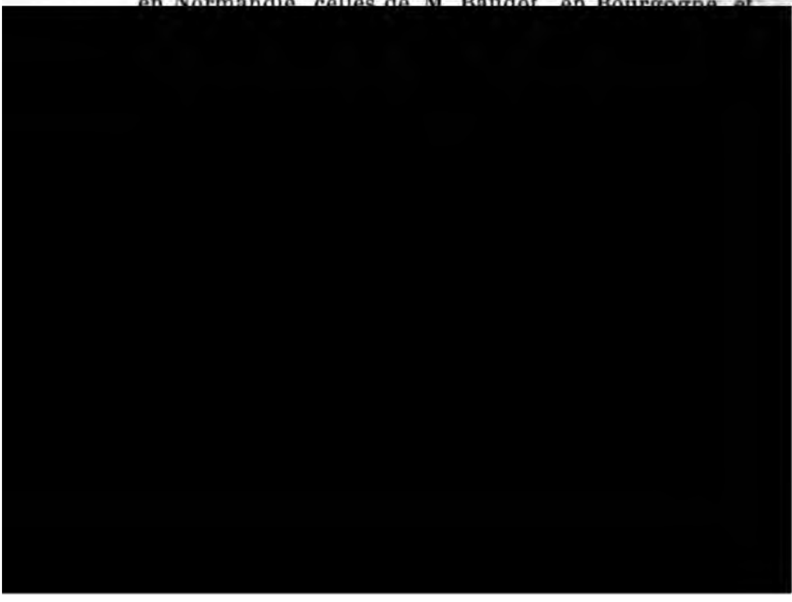
[1] Rich. — De Linas.

des vêtements moins amples tels que la tunique courte, *tunicula*, *colobium*, *exomis*.

On avait donc des petits sacs ou bourses, tantôt liés à la ceinture, tantôt suspendus à hauteur des hanches par une courroie passée sur l'épaule opposée ; ces bourses prenaient le nom de *marsupiæ* ou *sacculi*, lorsqu'elles étaient en cuir ou en étoffe et garnies de coulans et de cordons ; on les appelait, *crumenæ*, *fundæ*, lorsqu'elles étaient munies, comme une gibecière, à laquelle elles ressemblaient, de longues courroies passant sur l'épaule.

On donnait aussi le nom de *bulla* à un petit sac de cuir, pouvant être porté sur l'avant-bras, comme les réticules de nos aïeules. Les bourses des anciens Celtes étaient en cuir et se nommaient *bulgæ*, suivant ce passage de Festus : « *Bulgas Galli sacculos scorteos appellant* » [1].

Quoique les auteurs, à qui j'ai emprunté ces descriptions, n'aient pas mentionné les fermoirs en métal, je ne puis douter cependant que ce moyen de clôture n'ait été d'un usage fort ancien notamment pour la *bulla*. Leur existence à l'époque mérovingienne n'est plus douteuse, depuis les découvertes de M. l'abbé Cochet,



a été rongé par la rouille ; ils sont très déformés. Je possède cependant deux objets recueillis dans une tombe du IIIe siècle, à Rouvroy, et que je crois être les charnières d'un fermoir.

Quant à la bourse, elle-même, on en rencontre souvent des traces, et c'est elle qui, ordinairement, contient les bagues, bracelets et monnaies déposés près du cadavre.

Je trouve aussi dans les tombes les restes des coffrets qui renfermaient les objets précités ; certains de ces coffrets nommés *loculi*, étaient, dit M. Rich, divisés en compartiments séparant l'argent, les clefs et les bijoux ; d'autres, les *cistæ* et *capsulæ*, ne semblent pas avoir eu de cloisons, mais néanmoins servaient à peu près au même usage. La forme et la décoration de ces petits meubles étaient très variées, et leur origine est fort ancienne.

Le *strinium* et la *capsa* ou *capsella* étaient cylindriques ; la *pixis*, oblongue et souvent en buis, avait un couvercle à rebords. J'en ai eu une à Estrée-Wamin : elle est cylindrique, en étain, avec couvercle percé d'un trou rond au milieu, elle contenait des monnaies de Claude-le-Gothique et d'autres empereurs du même temps (*pl.* 30, *fig.* 6).

A Bois-Bernard, d'une tombe du IIe siècle, j'ai exhumé une magnifique serrure à fermoir ; elle est en bronze, ornée de dessins gravés, parmi lesquels six têtes de lion en relief et en repoussé qui la rendent très curieuse. Elle était attachée à un coffret en bois contenant une épingle en os, des anneaux, des fibules, etc., mais le bois était consommé (*pl.* 23, *fig.* 3).

On rencontre de ces coffrets dans des sépultures très-anciennes, et l'histoire en fait aussi mention à une époque fort reculée. Ainsi, Pline nous dit que le coffret de Darius, enrichi d'or et de pierres précieuses, tomba entre les mains d'Alexandre le Grand [1].

J'ai souvent rencontré près des cadavres des traces de coffrets en bois, mais ils avaient été consommés par l'humidité. L'un d'eux, à Bétricourt, était décoré de petits clous en fer ou en acier, formant sur le bois des dessins variés. Il contenait trois bagues : une en verre, une en argent, la dernière en bronze, plus, deux bracelets dorés.

A défaut du coffre lui-même, j'ai plusieurs fois trouvé les anses au moyen desquelles on les transportait. Elles sont en bronze, soit plates, ornées de dessins gravés, soit cylindriques, plus minces aux extrémités qui se recourbaient en anneaux, tantôt fermés, tantôt ouverts; parfois enfin, elles ne consistaient qu'en un cercle fixé au-dessus du couvercle par deux clous (*pl.* 23, *fig.* 2 *et* 8, *pl.* 22, *fig.* 4, *pl.* 38, *fig.* 19, *pl.* 45, *fig.* 24).

Les belles tombes du faubourg Saint-Nicolas-lès-Arras contenaient aussi plusieurs coffrets ; l'un avait des anses élégantes et feuillagées, conservées assez



§ X. — PHALÈRES.

C'étaient des plaques de métal ornées de figures en relief, et suspendues à un fil pour servir de colliers; elles étaient portées par les personnes de distinction; on en décorait aussi les militaires pour récompenser leurs services, mais elles avaient, dans ce cas, des caractèrés particuliers.

Quelquefois, au lieu de plaques spécialement destinées à cet usage, on suspendait au collier, surtout vers l'époque mérovingienne, des monnaies trouées dans le haut, ou auxquelles on adaptait une bélière. C'est pour cela que nous trouvons de temps à autre des médailles romaines ayant dans le haut un trou ou une attache.

Les phalères proprement dites doivent être assez rares dans ce pays, car je n'en ai trouvé que deux ou trois bien caractérisées, l'une est une plaque ronde, bombée au centre, encadrée d'une moulure, et munie d'un anneau de suspension (*pl.* 49, *fig.* 19). Les autres représentent la tête d'Apollon, chevelue et entourée d'ornements feuillagés et élégants. Elles proviennent d'Arras (*pl.* 38, *fig.* 8, 12, 13, 16), mais leur grandeur me fait croire qu'elles ont plutôt servi à des chevaux qu'à des hommes.

J'en possède une autre avec une magnifique tête de lion (*pl.* 38, *fig.* 16).

§ XI. — *CRINALE, PECTEN.* – PEIGNE.

Le *crinale* était le peigne convexe qu'on plaçait sur la

[illegible] pour retenir les cheveux, tandis que le peigne ne servait qu'à les démêler. Souvent ils étaient en bois ou en [illegible], quelquefois en matière plus riche.

Je n'en ai trouvé aucun dans l'Artois, à moins que l'on n'accepte comme [illegible] supérieure d'un objet de ce genre, un manche [illegible] représentant une chasse. On y voit un chien poursuivant un lièvre qu'il est en train de happer (pl. 16, fig. 34). Nous avons vu un objet exactement semblable dans le musée du palais de Saint-Germain. La pièce vient du grand [illegible] de l'ancienne cité d'Arras ; il est aussi curieux par le travail que par le dessin.

Cambrai et Bavay ont fourni à leurs explorateurs plusieurs peignes assez simples, mais sobrement ornés.

J'ai aussi rencontré, au milieu des ruines d'une habitation, une tige en bronze terminée à ses deux extrémités par deux plaques découpées chacune en quatre dents allongées. Je ne sais si cet objet était un peigne ou une fourchette, et s'il est bien romain (pl. 15, fig. 31).

§ XII. — [illegible]. — ÉPINGLES, AIGUILLES.





qu'*acus* s'applique aussi bien aux aiguilles à coudre qu'aux épingles. Je vais donc passer d'abord en revue nos épingles à cheveux, trouvées la plupart à Arras.

Presque toutes sont en ivoire et en os; d'autres sont en jais, en bronze et même en or. Elles varient de grandeur, depuis 6 jusqu'à 14 centimètres de longueur. J'en ai même une en bronze mesurant 18 centimètres. Les trois quarts de sa longueur dans le bas sont lisses, puis vient une série de petits anneaux interrompus à trois endroits par des ornements triangulaires; quant à la tête demi-ronde, elle est ornée d'une moulure circulaire et de deux filets creux et parallèles, se croisant au milieu avec deux autres semblables (*pl.* 42, *fig.* 26). Une autre, en bronze aussi, a la tête pyriforme; un peu au-dessus de sa pointe émoussée, règne une petite moulure.

Les épingles d'ivoire se terminent souvent en haut par une boule, un disque ou une petite pomme de pin finement ciselée (*fig.* 6 *à* 20). D'autres sont ornées de moulures et de gorges à partir du milieu de la longueur, et s'épanouissent en anneau (*fig.* 20). La plus belle est sommée d'un charmant buste de femme sculpté avec une remarquable délicatesse (*fig.* 12).

Les épingles de métal sont ordinairement plus simples : j'en ai de courtes, en bronze, ayant eu la même destination que les nôtres. Plusieurs sont petites et assez flexibles; d'autres, assez longues, étaient destinées à la chevelure; leur tête est fréquemment sphérique (*fig.* 32, 36).

On rencontre également des aiguilles en bronze, en ivoire ou en os ; les premières sont en général de petite

[illegible] [illegible] est d'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] d'autres en ont [illegible] [illegible] [illegible], les plus [illegible] [illegible] ils sont de forme [illegible] [illegible] sont petits et ronds (fig. [illegible]).

§ XII. — [illegible]

Le [illegible] proprement dit était un large bandeau [illegible] autour de la tête des souverains ; je n'ai pas à m'en occuper [illegible] ; mais je parlerai de la mitre, [illegible] que portaient, autour de la tête, les femmes de condition libre, pour maintenir les cheveux, et surtout pour se distinguer des [illegible].

Le filet, usité aujourd'hui, était aussi fréquemment porté à l'époque gallo-romaine, non seulement par les femmes, mais aussi par les hommes. On l'ornait de diverses manières, et quand le luxe asiatique eut envahi Rome, la mitre comme le filet ou *reticulum* s'enrichirent outre mesure.

Il est évident que les tissus ne se retrouvent plus sur les cadavres, mais les ornements métalliques qui entou-



§ X. — PHALÈRES.

C'étaient des plaques de métal ornées de figures en relief, et suspendues à un fil pour servir de colliers; elles étaient portées par les personnes de distinction; on en décorait aussi les militaires pour récompenser leurs services, mais elles avaient, dans ce cas, des caractères particuliers.

Quelquefois, au lieu de plaques spécialement destinées à cet usage, on suspendait au collier, surtout vers l'époque mérovingienne, des monnaies trouées dans le haut, ou auxquelles on adaptait une bélière. C'est pour cela que nous trouvons de temps à autre des médailles romaines ayant dans le haut un trou ou une attache.

Les phalères proprement dites doivent être assez rares dans ce pays, car je n'en ai trouvé que deux ou trois bien caractérisées, l'une est une plaque ronde, bombée au centre, encadrée d'une moulure, et munie d'un anneau de suspension (*pl.* 49, *fig.* 19). Les autres représentent la tête d'Apollon, chevelue et entourée d'ornements feuillagés et élégants. Elles proviennent d'Arras (*pl.* 38, *fig.* 8, 12, 13, 16), mais leur grandeur me fait croire qu'elles ont plutôt servi à des chevaux qu'à des hommes.

J'en possède une autre avec une magnifique tête de lion (*pl.* 38, *fig.* 16).

§ XI. — *ORINALE, PECTEN.* — PEIGNE.

Le *crinale* était le peigne convexe qu'on plaçait sur la

moulure est isolée, et l'arête du pourtour seulement émoussée ; souvent aussi la plaque est unie et dépourvue d'ornements.

§ II. — *VOLSELLA. VULSELLA.* — PINCE A ÉPILER.

Les Romains passionnés pour les bains les accompagnaient d'une foule d'accessoires qui contribuaient à entretenir la santé du corps, et sa propreté en même temps que sa beauté.

Aussi, après l'*unctor*, chargé de sécher le baigneur et de l'oindre de parfums, venait un esclave qui arrachait, avec la pince épilatoire, les poils dont l'extraction était rendue plus facile par l'effet du bain.

Ces pinces, diversement agencées, ont toujours des mâchoires lisses, souvent rentrées en dedans, de façon à saisir et à serrer fortement le poil le plus fin.

Des instruments du même genre avaient différents autres usages. Ainsi, avec les uns, les dentistes arrachaient les racines ou les restes de dents cassées; d'autres avaient pour destination, pendant les opérations chirurgicales, de saisir les lèvres des plaies, les vaisseaux, les nerfs ou les veines; d'autres plus

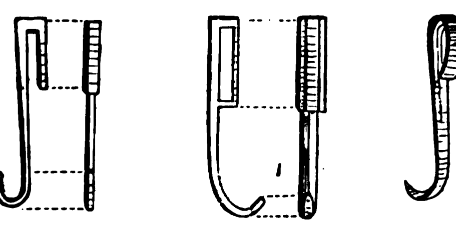


élastique, et les mâchoires s'écartent quand elles ne sont pas comprimées.

Je me suis procuré à Avion un autre instrument que je crois être la pince chirurgicale. C'est toujours une lame de cuivre contournée au milieu en petit anneau, puis prolongée en deux branches se courbant de nouveau pour déterminer un second anneau. Les lames se prolongent, en s'arquant encore un peu vers le bout, de manière à pouvoir serrer fortement, quand on les rapproche. Des ciselures transversales ornent les deux branches de l'instrument, qui a 14 centimètres 1/2 de longueur, et montre des traces nombreuses de dorure (*pl.* 40, *fig.* 15).

§ III. — *STRIGILIS.* — STRIGILE.

C'était encore un accompagnement du bain, car il servait à enlever l'humidité et les corps gras pouvant se trouver sur la surface de la peau après la sortie de l'eau. Elle était faite de fer ou de bronze, avait une



Strigiles coll. Peigné.

poignée pour que la main pût la tenir et se terminait par une lame recourbée. Souvent celle-ci était creusée en un léger canal dans lequel pouvait couler comme

dans une gouttière, l'humidité et la sueur que l'instru-
ment exprimait de la peau. Celle recueillie dans l'hypo-
causte d'Arras est en fer, et sa gouttière est peu accen-
tuée (*pl.* 18, *fig.* 5).

§ IV. — *FORFICULA, FORFEX.* — CISEAUX.

Les Romains n'avaient pas, je pense, de ciseaux en deux pièces. Ordinairement ils étaient formés d'une seule lame de métal, recourbée dans le milieu, de manière qu'en pressant sur les deux extrémités tranchantes et retournées en dedans, elles coupaient les objets qu'on présentait entre elles. Leur forme, en un mot, est celle de ces grands ciseaux avec lesquels on tond encore la laine de nos moutons.

J'en ai de toutes grandeurs, depuis 15 jusqu'à 26 centimètres; elles proviennent de Rouvroy, d'Izel, d'Arras, de Saint-Nicolas, etc. (*pl.* 43, *fig.* 9 *et* 12).

§ V. — *CALAMUS, PENNA, ARUNDO.* — PLUME A ÉCRIRE, STYLET.

Quoique plusieurs auteurs aient avancé que les Romains n'employaient, pour écrire, que le style ou une pointe dure avec lesquels ils traçaient leurs caractères



ls y traçaient leur écriture avec une plume d'oiseau ou un roseau taillé, trempés dans l'encre déposée dans le petit ustensile nommé *atramentarium* [1].

Quant au roseau, bien des passages d'anciens auteurs et les découvertes de Pompeï ne permettent aucun doute sur son emploi. L'usage des plumes d'oiseau est également établi par plusieurs bas-reliefs de la colonne Trajane, etc.

Mais, si ces instruments si peu solides, papier et plumes, ne sont pas arrivés jusqu'à nous, nous avons du moins conservé les styles destinés à tracer les lettres sur la cire.

Parmi les mieux caractérisés, je citerai les suivants trouvés dans le pays :

D'abord une tige de bronze dont l'extrémité pointue grossit ensuite et se couvre de ciselures, puis se replie à angle droit et se termine en large palette destinée à gratter et polir la cire. Diverses moulures décorent aussi cette courbure.

Puis une tige s'élargissant graduellement de la pointe à la tête, qui s'épanouit aussi en large palette (*pl.* 42, *fig.* 25).

Et enfin, un autre instrument aigu dont la tête épaisse et carrée, ornée aussi de moulures, s'élargit comme les précédentes (*fig.* 22).

En ivoire ou os, j'ai deux objets dont la tête est annelée (*fig.* 21); et un autre tronçonique (*fig.* 17), beaucoup plus gros en haut qu'en bas, et orné d'une simple moulure. Je décrirai encore un instrument plat, poin-

[1] Antony Rich

tu, s'étalant par le haut en large spatule concave ; sur l'une de ses faces sont tracées des lignes entrelacées. J'en ai trouvé enfermés dans un tombeau à Rouvroy et dans le fossé d'Arras (*fig*. 1, 2).

Dans un puits que j'ai exploré, près de ce dernier fossé, j'ai rencontré un autre style en acier avec spatule d'un côté et pointe de l'autre. Il est orné de plusieurs anneaux incrustés et en or.

Enfin, il a été recueilli diverses plumes métalliques à peu près semblables aux nôtres. J'en ai trouvé une à Arras; M. Albert Legrand en a montré aussi à la Société des Antiquaires de la Morinie, dans sa séance du 1er avril 1876 ; quatre autres, dont trois recueillies à Thérouanne et la dernière à Tongres, par M. Schuermans, au milieu d'objets gallo-romains.

Quant à l'encrier, *atramentarium*, nous trouvons dans les tombes des petits vases, soit en terre, soit en verre, soit en bronze, qui pourraient bien avoir eu cette destination, mais il est difficile de dire si on les a remplis de parfums, ou d'onguents, ou d'encre ; ce sont des petits pots souvent sphériques, avec ou sans anses, à rebords ordinairement assez larges. Ainsi sur la *pl.* 36, des vases en verre, on en voit trois globuleux (nos 15,

canif. Plus d'un auteur nous parle de cet objet, surtout Tacite et Suétone [1], et plus d'une découverte a confirmé leurs écrits, entre autres celle du scalpel entier, trouvé à Rome et décrit par M. Rich...

J'ai aussi, à Arras, retiré des débris antiques des manches de ces instruments. L'un est en ivoire, long de 6 centimètres, et représente un personnage assis. Sa tête est nue, ses jambes et ses bras sont croisés; il repose sur une chaise, *cathedra*, dont le dossier monte à peine à la hauteur des reins. Cette figure est revêtue de la toge couvrant l'épaule gauche, et en-dessous, d'une tunique à larges manches. Une étroite rainure, creusée sur l'un des côtés, recevait la lame quand on la repliait (*pl.* 35, *fig.* 21).

A Saint-Nicolas, j'ai recueilli dans une tombe un manche, ciselé en arabesque, dont les creux étaient remplis d'émail coloré.

Un autre manche convient peut-être aussi bien au poinçon qu'au canif; il est plus long et n'a pas de rainures sur le côté. Il représente une femme haute et mince, vêtue d'une tunique talaire sans ceinture, et ayant la tête ornée de la *vitta* ou bandeau retenant les cheveux, dont quelques boucles retombent sur les côtés (*fig.* 25).

Dans une tombe de Bois-Bernard était un petit couteau grand à peu près comme un canif, à forme également arguré dans le haut, et dont la soie porte encore des traces du manche en bois.

Je crois encore devoir regarder comme manches de

[1] *Ann.* 5, 8. — Suet. *Vitell.* 2.

poinçons deux jolis morceaux d'ivoire : l'un garni de moulures et de gorges, terminé en mince palette ; l'autre cannelé longitudinalement, couvert de creux munis au centre de petits boutons saillants, et sommé d'une boule délicatement ciselée.

Tous deux montrent, à l'une de leurs extrémités, un creux étroit et profond où s'emmanchait une tige métallique (*pl.* 39, *fig.* 40, 41).

§ VII. — TABLETTES A ÉCRIRE.

Ce sont des morceaux de marbre, de schiste ou de lignite, taillés en biseau d'un côté et parfois creusés de l'autre par suite de l'usure ; j'en ai rencontré plusieurs dans les tombes de la première période gallo-romaine, à Noyelles-Godault, à Arras, à Saint-Nicolas, etc.

§ VIII. — *CULTER.* - COUTEAU.

Ce nom s'appliquait à tous les instruments à lame courte, coupant d'un seul côté et montés sur des manches. J'ai plusieurs fois trouvé des lames de fer à demi-rongées par la rouille, mais toujours le manche avait



§ IX. — *COCHLEAR, LIGULA, RUDIS, RUDICULA.* — CUILLER.

Toutes ces dénominations s'appliquent à peu près au même objet : la *cochlear* servait à manger les œufs ou les coquillages ; la *ligula* était le même istrument, mais plus allongé, et spécial aux friandises ; enfin la *rudis* ou *rudicula* était plus forte : on remuait avec elle le liquide ou les mets.

La cuiller antique la plus commune dans nos pays mesure de 16 à 18 centimètres ; sa partie concave a souvent la forme oblongue ; quelquefois aussi elle est ronde : le manche est plus ou moins orné ; son extrémité est surtout élégante et amortie par une tête, un buste, une figurine entière. Elles sont en bronze (*pl.* 40, *fig.* 20). Dans les tombes du II[e] siècle à Bois-Bernard, était une cuiller plus petite, plus allongée et plus élégante, son manche était coudé près de la tête qui est pointue (*pl.* 29, *fig.* 4).

J'ai aussi plusieurs fois rencontré la *cochlear* en ivoire, elle est plus petite que la précédente ; sa tête est ronde, légèrement creusée, et sa tige, longue et mince, n'a pas d'ornements (*pl.* 40, *fig.* 7 *et* 9).

On verra plus loin qu'au milieu de sondes et autres instruments de chirurgie, j'ai trouvé, à Arras, des spatules plus ou moins allongées en bronze doré ; j'en possède aussi d'autres dont le creux rond est très petit, et semble avoir eu pour destination de prendre des parfums ou des matières grasses.

Chaque tombe de Saint-Nicolas contenait aussi une assez grande cuiller, mais double, c'est-à-dire que

d'un côté était un cueilleron large, profond, à bords presque cylindriques, et posé perpendiculairement à la tige, et l'autre se terminait en petite passette percée de trous. Ces instruments ont été dorés.

§ X. — *TESSERA, LUSORIA*. — DÉ A JOUER.

Ce jeu de hasard est très ancien : Sophocle et les autres auteurs grecs en attribuent l'invention à Palamède, tandis qu'Hérodote le fait remonter jusqu'aux Lydiens. On en jouait de deux manières : la première, la rafle, faisait gagner celui qui obtenait le plus de points; le meilleur coup était celui de six, qu'on nommait coup de Vénus, et le pire, celui de trois.

Dans la seconde manière, le joueur tenant les dés exprimait, avant de jouer, le nombre qu'il désirait; s'il devinait juste, il gagnait. Ce jeu devint extrêmement commun sous l'Empire, et l'on vit Néron risquer jusqu'à 4,000 sesterces, environ 410 francs sur un coup de dé.

Il est probable que les dés devinrent aussi très populaires dans nos pays, j'en ai trouvé de divers côtés, notamment à Arras; les uns sont en ivoire, d'autres en



les opérations chirurgicales étaient aussi soignés et peut-être aussi nombreux que les nôtres, et l'on peut voir au Musée de Naples, parmi les antiquités de Pompeï et d'Herculanum, des armoires remplies de très curieux et très beaux spécimens, notamment un étui de bronze, épais d'un doigt et muni d'un couvercle, où sont réunies une sonde damasquinée en argent et beaucoup d'autres pièces, telles qu'un tube mince, qui doit avoir été employé pour les maladies de vessie.

A Arras, j'ai recueilli, au milieu des débris gallo-romains entassés dans le fossé sud de l'antique cité, un groupe d'instruments provenant d'une trousse de chirurgien; ils sont en bronze doré.

Les objets en fer et en acier avaient été détruits par la rouille, mais ceux en bronze sont bien conservés; j'y ai reconnu les suivants : trois *auriscalpia*, espèces de cure-oreilles de diverses grandeurs, ce qui ferait croire que quelques-uns ont eu une autre destination que le nettoyage de cette partie du corps (*pl.* 40, *fig.* 11, 14, 16).

Trois *ligulæ* ou petites cuillers de formes et grandeurs variées; les unes étroites et très longues, d'autres plus larges et en forme de longues curettes cannelées (*fig.* 8, 11, 7, 9, 1).

Quatre petites masses ou sondes pleines, plus ou moins grosses, pyri-formes, allongées, dites *cautères olivaires* (*fig*. 8, 11, 12).

Une cuiller en ivoire (*fig.* 9).

Une assez longue tige ornée de moulures, aplatie à l'une des extrémités, recourbée à angle droit, en forme de petite rasette, je la crois une curette dentaire (*fig.* 17).

Enfin, une pince assez longue, mince, ciselée partout, et ayant sans doute servi, soit de pince épilatoire, *volsella*, soit d'extracteur des racines des dents, soit de pince à artère. Au mot *volsella* j'ai décrit une pince semblable à celle-ci, provenant d'Avion (*fig.* 15).

A Thérouanne, mon parent et collègue, M. Albert Legrand, a trouvé un cachet d'oculiste romain en steatite verdâtre. Sa forme est un parallélogramme de 45 millimètres de long sur 40 de large, sa face principale est couverte d'inscriptions parmi lesquelles on lit encore [1] :

Cornelii dialepidos,
Cornelii crocodes ad cicatrices.

Il était destiné à marquer sur les paquets ou les fioles le nom du médecin et la nature du remède dont chaque praticien avait la spécialité.

On peut, outre le nom du médecin, Cornelius, voir dans cette inscription la nature du collyre et la maladie qu'il devait guérir? Ainsi le mot *dialepidos*, du grec διαλεπιδος *dialepidos*, indique un remède à base métallique (λεπις, squama ferri ou aeris) et ce mot est ainsi interprété par Pline : *dialepidos squama ferri contra epiphoras oculorum assumitur. . . et genis* (paupières) *prodest.*



mule cabalistique); Collyre safrané (de Cornelius) contre les cicatrices (de la cornée transparente).

Plusieurs autres cachets du même genre ont été trouvés à Bavon et se conservent au musée de Douai.

§ XIII. — *CROTALIUM, ELENCHUS, STALAGMIUM.* — BOUCLES D'OREILLES.

Ces dénominations s'appliquent à la boucle d'oreilles faite avec toutes espèces de métaux ou de pierres précieuses, avec ou sans pendants (*stalagmia*).

L'*inaures* était l'anneau simple. Le *crotalium* désigne un pendant formé de deux boules en perles produisant du bruit quand la personne qui les portait aux oreilles faisait un mouvement un peu fort.

L'*elenchus* était une grosse perle souvent pyriforme servant de pendant; cette parure était recherchée par les femmes les plus riches.

Le *stalagmium* se composait d'une ou de plusieurs perles imitant en quelque sorte les gouttes d'eau.

Quoique la boucle d'oreille ait été communément portée, je l'ai rarement rencontrée dans les tombes, assez complète pour que je puisse la classer d'une manière certaine. Cependant Bétricourt m'a fourni une sorte d'anneau à bandes plates, unies, et dont le diamètre, qui n'a que 3 centimètres 1/2 ne semble pas avoir pu servir de bracelet.

Ne sont-ils pas aussi des *stalagmia*, ces pendants formés de perles et de tubes métalliques annelés et guillochés, tous enfilés sur des montures en bronze suspendues à un petit anneau (*pl.* 40, *fig.* 3, 4, 5)?

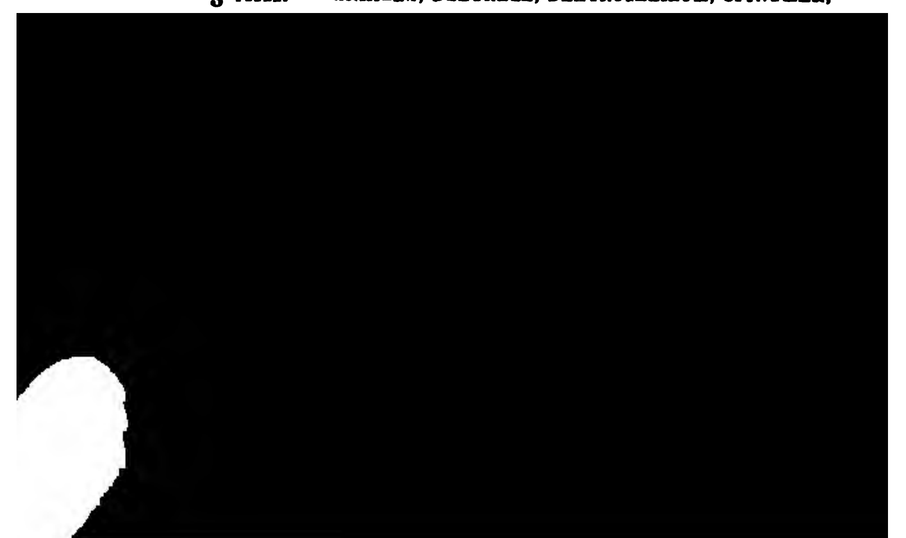
Le plus simple a la forme d'un carré long formé de fils métalliques, traversé perpendiculairement par un autre fil. Tous sont garnis de ces tubes métalliques et de perles, recouvrant aussi d'autres fils suspendus au carré.

Le second est plus orné ; autour de l'anneau de suspension sont deux fils enroulés se prolongeant à côté de ceux qui forment l'anneau. Ils constituent un ornement pyriforme à 4 branches, orné dans le bas d'autres fils suspendus. Tous sont garnis de perles et de spirales tordues; deux grosses perles sont placées au haut de ces fils et les ornements du dessous sont en fils de cuivre roulés en spirales très minces et contournés autour des fils de charpente.

J'ai aussi trouvé quelques boules de cristal trop petites pour qu'on puisse les considérer comme des *bullæ*, et qui sont peut-être des *elenchi* ou des *crotalia;* l'armature qui aidait à les suspendre a disparu.

Enfin je citerai, le pendant en bronze doré, pyriforme, allongé et terminé par un petit crochet prenant l'anneau. C'était un *elenchus*, mais en métal au lieu d'être en pierre.

§ XIII. — *ARMILLA, DEXTRALE, DEXTROCHERIUM, SPINTHER,*



surface. On le donnait comme décoration aux guerriers. Ce mot *armilla* a été aussi étendu aux bracelets plus simples et formés d'un seul anneau.

Il se nommait *dextrale* quand on le plaçait sur la partie charnue du bras droit; *dextrocherium* quand il était au poignet du même bras.

Le *spinther* était élastique, se portait au bras gauche et n'y était fixé que par la propre compression du métal, disposé à se resserrer et à rétrécir le cercle qu'il formait.

Les *torques* étaient, ou un anneau de métal assez lourd qui se donnait en récompense aux guerriers, ou un cercle formé d'un certain nombre de fils roulés en spirale, et que portaient surtout les Gaulois. Parfois cette même torsade se prolongeait et faisait plusieurs fois le tour du bras; elle s'appelait alors *brachialis*.

Enfin, le bracelet prenait le nom de *spathalium*, quand on y suspendait des petites clochettes ou des ornements imitant la spathe, ou gaîne des fruits du palmier.

Ces bracelets étaient souvent en or dans les villes, lorsqu'ils étaient portés par les riches; mais dans nos campagnes nous ne les trouvons guère qu'en bronze doré.

Nos *armilles* de l'Artois sont, parfois formées d'un fil d'égale grosseur partout, souvent couvert de ciselures et terminé aux deux extrémités, car elles ne sont pas fermées, par des renflements aplatis (*pl.* 40, *fig.* 26); parfois la tige, plus épaisse dans le milieu, se rétrécit graduellement en se rapprochant des extrémités également aplaties et ciselées (*fig.* 25).

Enfin, quelquefois un simple crochet servait à rejoindre les deux bouts et à serrer l'anneau autour du bras.

Je n'ai trouvé le *brachialis* qu'une seule fois.

Ordinairement nos *torques*, qui sont simples, ne faisaient qu'un tour et se composaient d'une torsade de fils de cuivre, ou bien d'un fil unique plus épais au milieu qu'aux extrémités, et tordu ou ciselé en hélice (*fig.* 24).

Deux en or ont été trouvés à Fauquembergues, en Morinie; d'autres, en bronze doré, ont été recueillis dans un tombeau à Lizel-lès-St-Omer; mais je les crois gaulois, et je les ai décrits dans la première partie de cet ouvrage.

Rouvroy m'en a procuré quelques-uns en bronze.



CHAPITRE VI.

Mobilier de Maison.

Nous allons maintenant examiner ce qui nous reste de meubles usuels des habitations gallo-romaines. Nous n'aurons pas à nous occuper des objets en bois ou autres matières altérables, qui ont disparu depuis longtemps. Nous laisserons aussi de côté les meubles, vases, lam-



Buffet antique.

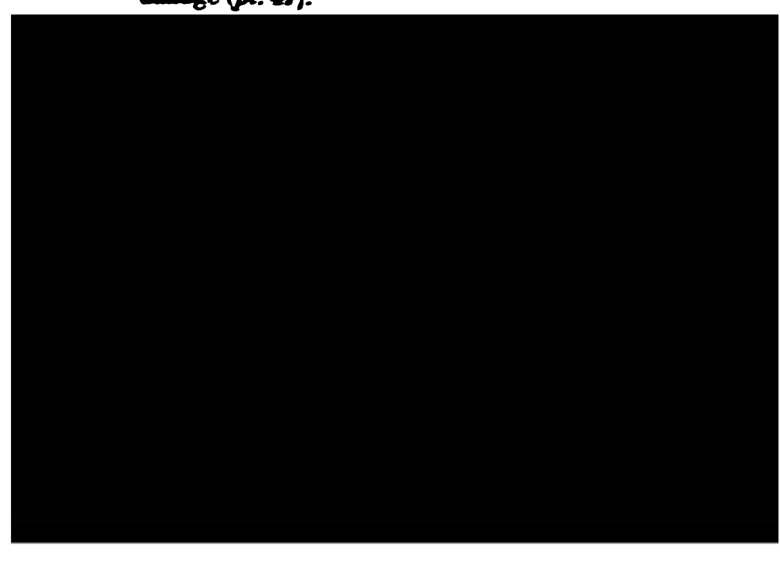
pes, etc., que nous avons étudiés plus haut. Nous passerons seulement en revue : la mosaïque ; le trépied, *tripus;* la suspension, *lychunchus pensilis;* le tonneau, *cupa;* la frise; divers outils ; la clef, *clavis;* la serrure,

[illegible]

§ 1er. — [illegible] — [illegible]

Je ne dirai que peu de mots sur ce genre de décoration, dont je n'ai trouvé que des débris dans notre province, celles que je connais proviennent de [illegible], et je vais décrire l'une d'elles, qui est la plus importante.

Elle se compose de petits cubes de pierres de diverses couleurs, incrustées dans un mastic logé dans une grande dalle creusée. Ces cubes sont en terre rouge, en craie, en pierre bleue et en marbre noir. Ils forment quatre compartiments superposés. Le premier est orné de triangles noirs sur fond blanc. Dans le second sont deux coqs ayant la queue et la crête rouges, noires et blanches, portant un collier noir et rouge et contournés de deux rosaces noires. Le troisième contient des enroulements gracieux, rouges, noirs, blancs et bleus. Dans le quatrième sont de grands carrés noirs, au centre desquels sont des étoiles rouges, flanquées de quatre-feuilles ronds et blancs. Ces mosaïques servaient de dallage (*pl.* 47).



ruines des maisons d'Arras sont très curieux car ces stucs colorés sont assez rares dans nos pays, et nous prouvent que, sous le rapport de la décoration des maisons, comme pour les autres parties des arts et de l'industrie, nos pères, atrebato-romains, n'étaient guère moins avancés que les habitants des provinces romaines voisines de l'Italie.

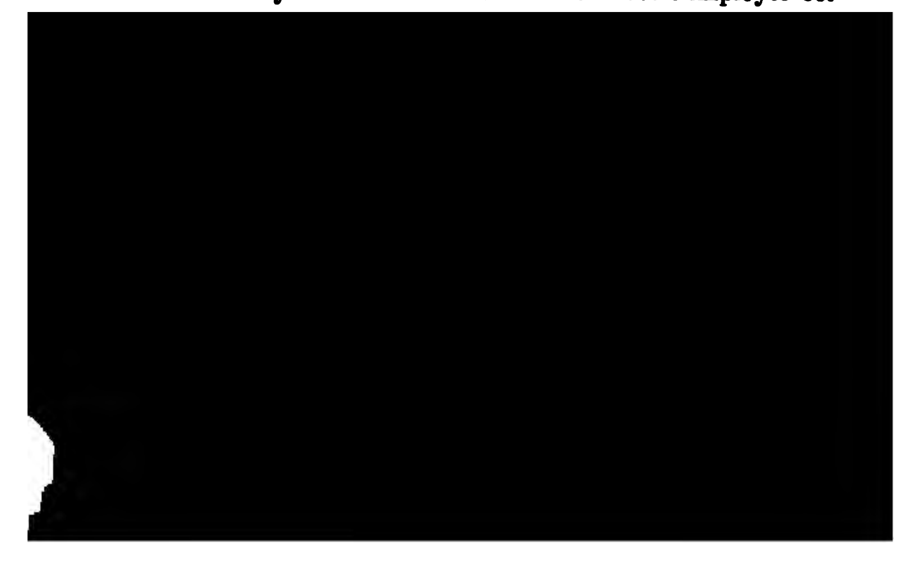
Deux petites chambres de cette construction avaient conservé, lors que nous les découvrîmes, leurs enduits presque complets, l'un rouge, l'autre blanc avec des bandes perpendiculaires noires espacées d'un mètre environ, mais nous n'y avons pas vu trace d'encadrements; du reste, ces deux petites chambres ne semblent pas avoir été décorées avec le même luxe que les pièces voisines plus grandes, et paraissent n'avoir pas fait partie du même établissement ou du moins de la même construction.

En effet, dans les deux autres chambres déblayées par nous tout d'abord, les fragments d'enduits étaient beaucoup plus variés : on y voit des fonds verts, jaunes, rouges, blancs, etc.,avec bandes et encadrements multicolores. Sur ce fond, ont été semées des gouttes de couleurs diverses; l'un des fragments montre même la tête d'un poisson assez grand, avec ses ouïes, ses nageoires, etc., mais le reste du corps a disparu. Toutes les couleurs sont encore très vives et très éclatantes, et le poli en est très pur, et presque aussi luisant que le marbre. Cela prouve que dans nos pays on suivait avec soin les prescriptions des maîtres de l'art, et que rien n'était négligé pour donner aux maisons riches l'élégance et la beauté (*pl.* 18, *fig.* 1 à 6).

Voici, en effet, comment l'architecte Vitruve recommande de composer les enduits des murailles : [1] « Il sera à propos d'éteindre les meilleures pierres de chaux, longtemps avant qu'on ne s'en serve, afin que si quelqu'une d'elles n'a point été assez cuite dans le fourneau, elle puisse en s'éteignant à loisir se délayer et acquérir la qualité que lui eût donnée une plus grande cuisson : car, si elle est employée toute fraîche, si elle n'est pas entièrement éteinte, si, quand on vient de la mettre en œuvre, elle renferme encore des grumeaux qui ne soient pas bien cuits, elle produit, à l'extérieur de l'ouvrage, des espèces de pustules, parce que ces grumeaux ne s'éteignant pas en même temps que la chaux, font éclater l'enduit et lui font perdre son poli.

« Lorsque la chaux sera éteinte et qu'elle aura été soigneusement préparée, on prendra une doloire en fer, et on coupera cette chaux délayée dans un bassin, comme on enlève un copeau de bois avec une plane. Si l'outil rencontre des grumeaux c'est qu'elle n'est pas bien éteinte ; s'il en sort sec et pur, c'est qu'elle aura été éventée sans avoir été assez abreuvée ; si elle s'y attache comme de la glu, cette qualité onctueuse prouvera qu'elle est bien détrempée. »

Voyons maintenant comment on devait employer cet



ment possible. Lorsque ce crépi commencera à sécher, on y ébauchera des moulures avec du mortier de chaux et de sable, de manière que les lignes horizontales, étant exactement de niveau, et les verticales descendant parfaitement d'aplomb, leurs angles répondent justement à l'équerre : telle doit être la régularité des encadrements qui renfermeront les peintures. A mesure que l'enduit séchera, on mettra une seconde couche, puis une troisième. Plus ces couches seront nombreuses, plus l'enduit offrira de solidité et de durée.

« Après que sur le crépi on aura mis trois couches de mortier au moins, on fera l'application d'une couche de stuc à gros grains. Il devra être pétri et corroyé de manière qu'il ne s'attache pas à la truelle, et que le fer en sorte bien net. Sur cette couche encore humide, on en mettra encore une seconde, dont le grain sera moins gros ; quand elle aura été bien pressée, bien battue, on en appliquera une troisième avec de la poudre très fine.

« Lorsque les murs auront été ainsi recouverts de trois couches de mortier de sable et d'autant de couches de stuc, elles ne seront sujettes, ni à se fendre, ni à s'altérer d'aucune manière.

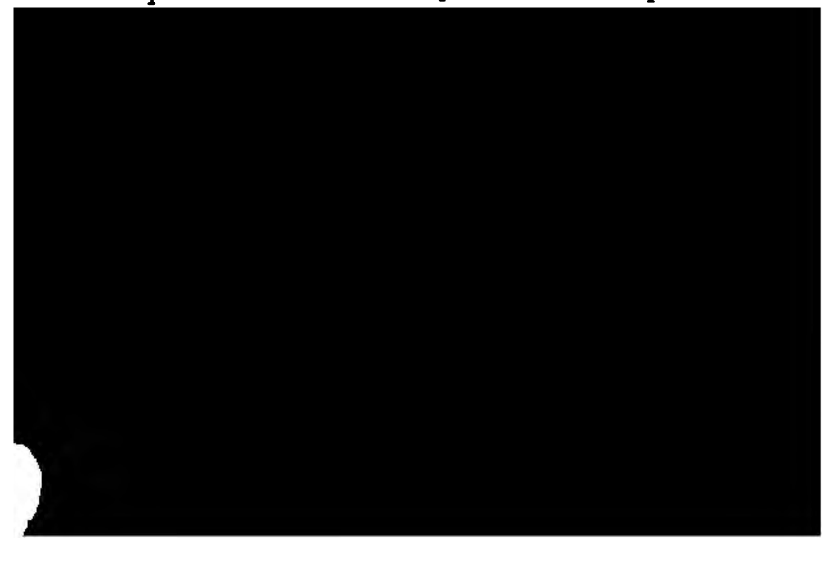
« Ces couches, qui par le battage acquièrent la plus grande dureté, et auxquelles la polissure donne la blancheur éblouissante du marbre, recevant la couleur en même temps que le poli, projettent l'éclat le plus brillant. Or, les couleurs, soigneusement appliquées sur le stuc humide, loin de se ternir, conservent toujours leur fraîcheur, parce que la chaux ayant perdu dans le fourneau toute son humidité, et étant altérée par sa rareté

et sa sécheresse, pompe avec avidité tout ce qui la touche,et que de ce mélange naît un composé de différents principes qui se combinent pour ne plus former qu'un seul corps, et qui, en séchant, conservent les qualités propres à chacun d'eux.

« Aussi les enduits faits comme il faut ne s'altèrent point en vieillissant, et ne perdent leurs couleurs, quand on les nettoie, que lorsqu'elles ont été étendues avec peu de soin et sur une couche sèche....

« Un miroir d'argent composé d'une lame légère ne représente les objets que d'une manière faible et incertaine, tandis que celui qui est fait d'une plaque solide, pouvant recevoir un poli convenable, reflète les images d'une manière brillante et distincte. Il en est de même des enduits. Ceux qui ne sont formés que d'une couche mince, non-seulement se gercent, mais encore perdent promptement leur lustre, au lieu que ceux auxquels plusieurs couches de mortier, de sable et de marbre ont donné une épaisseur solide, venant à acquérir le plus beau poli à force d'être battus, deviennent si luisants qu'ils réfléchissent parfaitement les objets placés devant eux.

« Les stucateurs grecs ont encore un autre moyen, qui leur réussit aussi bien que celui-là. Ils disposent un



ques, et qu'autour de ces enduits taillés en abaques et en miroirs on fait des moulures qui les encadrent. »

Vitruve fait ensuite un cours complet des couleurs qui peuvent être employées pour les enduits; nous ne parlerons ici que du cinabre au sujet duquel il donne des détails assez curieux.

Il fait observer que cette couleur, lorsqu'elle est employée au-dehors ou même lorsqu'elle est frappée par les rayons du soleil et de la lune, perd de sa vivacité et noircit rapidement; mais il donne pour éviter cet inconvénient le moyen suivant :

« Voici ce que font les personnes mieux avisées, pour que leurs enduits conservent la couleur du cinabre qu'elles préfèrent. Lorsque la couleur a été parfaitement étendue et qu'elle est bien sèche, on la couvre, avec un pinceau, d'une couche de cire punique (cire blanche) qu'on a fait fondre et à laquelle on mêle un peu d'huile. On jette ensuite du charbon dans un réchaud, on chauffe cette cire, aussi bien que la muraille, on la liquéfie, puis on l'étend bien uniment; enfin on prend une bougie et des linges blancs, avec lesquels on polit, comme on le fait pour les statues nues faites de marbre. L'application de cette couche de cire punique empêche que la lumière de la lune et les rayons du soleil, en donnant sur ces enduits, n'en enlèvent la couleur. »

Il semblerait aussi résulter de l'inspection des débris que nous avons trouvés à Arras, que le mortier proprement dit était divisé en un grand nombre de petits carrés tracés profondément à la pointe et que ces creux multipliés servaient à retenir les couches du stuc.

Ainsi les enduits de la maison atrébate ont bien été

exécutés suivant les prescriptions de l'art, on y voit les trois couches prescrites, rude, moyenne et fine, chaux et sable d'abord, puis marbre ou stuc à gros grains, et enfin marbre pulvérisé très fin. Le tout a été entassé, pressé fortement, battu; et enfin, sur ce corps compact, dur et bien poli, a été appliquée la couleur qui a pénétré dans la pâte et s'y est fortement imprimée.

Pour terminer, on y a appliqué la couche de cire blanche molle, que l'on retrouve encore surtout sur les parties colorées en rouge, auxquelles un frottement avec un linge bien fin suffit à rendre le poli et le lustre qu'on leur donna il y a seize cents ans. Notre construction a dû en effet tomber au commencement du IIIe siècle : tout le prouve : les débris de vases, les monnaies, tous les objets, en un mot, trouvés dans ses ruines, et dont aucun ne remonte à une époque postérieure.

Sur ces enduits nous avons pu constater aussi que les hommes de cette époque avaient, comme ceux de nos jours, la manie d'écrire leurs noms sur les murailles ; car nous y avons recueilli un fragment sur lequel a été gravé à la pointe le mot : *Kerkusio* qui semble avoir



d'un mètre environ de hauteur. Ces murs étaient épais et l'enduit était parfaitement identifié avec lui.

Dans d'autres habitations, voisines de cet hypocauste, que je n'ai pu visiter que bien peu, le torchis a remplacé le pisé, et j'ai retrouvé l'argile bien pétrie avec la courte et parfois la demie longue paille, et entrelacée sur les rames en bois clouées sur des montants en chêne. Mais là jusqu'à présent je n'ai pas rencontré l'enduit coloré.

A Rouvroy, canton de Vimy, je l'ai retrouvé à peu près semblable à celui d'Arras, il était aussi mêlé à des débris de vases dits de Samos, avec dessins en relief, mais je n'ai pu explorer les ruines qui les contenaient; je n'y ai pratiqué qu'une faible reconnaissance.

Dans d'autres chambres de la maison d'Arras, j'ai rencontré les débris de véritables fresques, avec feuillages, parties de vêtements, etc.; mais ces fragments étaient si petits, si friables, qu'il n'est pas possible de rien recomposer.

§ III. — MEUBLES.

Si le bois qui servait à confectionner les armoires, coffres, tables et autres parties des ameublements ont été détruits par le temps, on peut en retrouver les ornements en métal ou autre matière dure.

§ IV. — FRISES.

Ce sont probablement des frises appartenant à quelque pièce de mobilier, que nous avons recueillies dans

les tombes de Saint-[illegible]. Deux sépultures en contenaient chacune une; elles étaient entièrement pareilles, longues d'un mètre et assez étroites. Elles consistaient en une grecque découpée à jour dans des os plats, ou plutôt taillées en bandes égales, et encadrées de chaque côté par deux bandes étroites, [illegible] et étroites en même matière. Chaque extrémité de cette grecque se terminait en une plaque assez large de la forme et grandeur de nos grands dominos actuels, et couverte de lignes et de cercles tracés. Après ces plaques venait une suite de trente lames de petits os taillés en cœur et enchâssés dans des bandes de cercles très minces, en os unis. Enfin, à chaque extrémité étaient deux os plats de la même forme, grandeur et ornementation que celles des deux plaques terminant la grecque. A côté étaient deux sortes de [illegible] en fer semblant avoir servi à soutenir ces [illegible].

§ V. — [illegible]

Quoique plusieurs amateurs aient considéré comme des sièges les deux objets en fer que je vais décrire, et que nous avons trouvé au centre des mêmes tombes, je crois cependant pouvoir, avec plus de probabilité, les re-



donc pas des réchauds, comme plusieurs amateurs le croyaient d'abord, d'autant plus qu'on ne voyait, ni sur ces objets, ni en-dessous, ni à côté, des traces de grilles.

Ce qui combat l'attribution du siège, c'est d'abord la planche, le rayon sans doute qui posait sur les traverses posées assez près du sol, et surtout ce sont les volules assez saillantes autour de chaque pied et qui eussent gêné singulièrement celui qui s'y serait assis.

Je crois donc plutôt que ce meuble était une petite table à deux étages, sur laquelle on avait placé des offrandes ou de la nourriture destinée au défunt. Voir tome II, page 238.

§ VI. — *TRIPUS.* — TRÉPIED.

Ce terme s'appliquait à tous les objets portés sur trois pieds, mais je ne parlerai ici que du trépied proprement dit, meuble isolé sur lequel on posait les vases ou d'autres objets.

Dans les temples on voyait le trépied sacré, richement orné et garni des matières les plus précieuses ; d'autres, non moins élégants, étaient destinés, soit à être offerts aux Dieux, soit à récompenser le courage et le mérite, soit à figurer dans les appartements des grandes maisons.

Le Musée de Douai en possède un bel exemplaire trouvé dans les ruines de Bavay. Il se compose de trois montants en bronze de 0,83 cent. de hauteur, cancellés en sautoir, surmontés de trois têtes de bacchantes et portés sur trois griffes de panthères. Les charnières

étant mobiles, le trépied peut s'élargir à volonté. Sur un des montants est une jolie tête de panthère, portée sur une volute ciselée et incrustée d'argent.

J'en ai aussi rencontré dans les sépultures, notamment à Bailleul, mais ils sont beaucoup plus simples, car ils n'ont qu'un cercle en fer auquel sont attachées trois bandes recourbées posant sur des griffes, ou plus souvent encore, sur de simples enroulements.

§ VII. — *LYCHUS, LYCHUNCUS PENSILIS.* — SUSPENSION.

Les lampes en bronze, que nous avons étudiées plus haut, étaient nécessairement suspendues ; certains instruments en fer, assez fréquemment rencontrés dans les ruines des maisons, servaient peut-être à cet usage. Ils consistent en tiges percées d'un trou dans le haut, et recourbées à la partie inférieure en deux ou plusieurs crochets pliés et relevés à angles droits ; on en trouve de différentes grandeurs, depuis 8 jusqu'à 31 centimètres. Il y en avait sans doute de plus riches pour les grandes maisons, mais je n'en ai pas encore vu dans ce



§ VIII. — *CUPA, SITULA.* — TONNEAU, SEAU.

Au lieu de tonneaux, les Romains se servaient de grands vases de terre que j'ai décrits plus haut et que l'on rangeait dans les caves, *cellæ*, après les avoir remplis de liquide. Mais les Gaulois, après la conquête, apprirent aux vainqueurs l'art de la tonnellerie ; voilà pourquoi nous voyons, après cette époque, les tonneaux et les barriques se multiplier dans tout l'Empire.

Moi aussi j'ai trouvé dans une tombe du IVe siècle, à Bétricourt, un petit seau cerclé. Le bois était réduit à l'état de charbon, mais on en reconnaissait encore la forme, et surtout les trois cercles en fer maintenant les douves, ainsi que l'anse tenue par des crochets rivés au cercle supérieur ; le diamètre du haut mesurait environ 20 à 25 centimètres. Les auteurs disent que les seaux, *situlæ*, se terminaient en pointe, je n'ai pas, pour le nôtre, la certitude absolue du contraire, car les cercles indiquent un rétrécissement, progressif, mais qui ne va pas jusqu'à la pointe.

Nous avons également trouvé une garniture en cuivre semblant provenir d'un petit seau ; elle consiste en une large plate-bande, munie de deux anneaux pour maintenir une anse ou un couvercle. Cette plate-bande, rectiligne en haut, est en bas découpée en festons. Le centre offre deux compartiments ; le supérieur est orné de lignes diversement agencées ; dans celui du bas était une inscription malheureusement illisible sauf les lettres R. A., le tout découpé à jour (*pl.* 30, *fig.* 12).

A Saint-Nicolas, était un autre seau en bois partout

garni d'une mince feuille de cuivre intérieure et maintenu par plusieurs cercles.

§ IX. — *CLAVIS, CLAUSTRUM, SERA.* — CLEF, SERRURE.

On croit que l'invention des clefs et des serrures remonte aux Lacédémoniens, et Pline [1] cite comme auteur de cette découverte un certain Théodore de Samos. Avant lui, les portes se fermaient avec des cordes.

Les clefs ne furent d'abord que des morceaux de bois que l'on introduisait dans un trou et avec lesquels on levait ou repoussait soit un verrou, soit un pêne; plus tard, on les fit en bronze, parfois même en argent et en or [2]. Leurs formes, comme leurs combinaisons, variaient à l'infini, et nous les trouvons ici très diverses et de toutes grandeurs, depuis 3 jusqu'à 13 centimètres de longueur.

La plupart se terminent en haut par un anneau, quelquefois allongé en ovoïde et découpé à jour en compartiments multiples (*pl.* 42, *fig.* 50); d'autres fois il se prolonge en petit carré, ou bien il se renfle à l'extérieur, de manière à être courbé en dedans, et rectiligne en dehors (*fig.* 48).

(*fig.* 52) ailleurs, ce panneton est carré et percé de trois traits courbés suivant les *côtés* du quadrilatère (*fig.* 50). Enfin ce quadrilatère offre parfois un labyrinthe, supposant dans la serrure des complications très ingénieuses (*fig.* 48).

La plus remarquable est une clef-bague dont l'anneau replié à angle droit sur le panneton, se passait au doigt contre lequel s'appliquait ce dernier.

Devons-nous aussi attribuer à la même époque ces clefs munies, au lieu de panneton, d'un épanouissement carré terminé en angle dans le bout, et qui se découpent à l'intérieur en deux ou trois traits creux, ou en courbes et dessins variés ? Nous les trouvons parfois dans des terrains contenant des débris antiques, et plusieurs sont en bronze. Elles ont dû servir à lever un loquet, ou à pousser un verrou, usage qui a précédé et accompagné celui des serrures.

A l'instar des clefs, les serrures variaient beaucoup, si toutefois nous classons sous ce nom les différents genres de fermeture. Nous avions en effet :

Le *claustrum*, gâche ou anneau attaché au dormant de la porte et dans lequel entrait un verrou ou un pêne de serrure ;

Le cadenas ou *sera ;*

Le *pessulus* ou simple verrou ; tantôt muni d'un bouton pour le faire mouvoir, tantôt sans appendice, et ayant besoin d'une clef pour le manœuvrer ;

Enfin, la serrure proprement dite, ayant pêne, gâche, etc.

Je n'en ai qu'une seule en fer ; elle est longue de 20 centimètres, large de 11 ; six clous la fixaient sur le

bois. Elle a encore d'un côté le verrou, et de l'autre la gâchette servant à le pousser en l'absence de clef, si toutefois il y en avait une, car on ne voit pas le trou par lequel on eût pu l'introduire. Cette serrure était attachée, la gâchette en dedans, à un cercueil du IV[e] siècle dans le cimetière antique de Bétricourt (*pl.* 23, *fig.* 11).

A Coullemont, j'ai extrait d'antiques fondations plusieurs becs de serrures en acier (*pl.* 43, *fig.* 24). Mais la plus curieuse découverte en ce genre faite ici est cette belle serrure, placée dans une tombe du II[e] siècle à Bois-Bernard à côté d'un coq en terre cuite et de plusieurs vases très curieux. Le devant de cette serrure est une plaque en bronze, ciselée, percée de deux trous, l'un qui recevait la clef, l'autre dans lequel entrait un crochet fixé au couvercle du coffret auquel cette fermeture était adaptée. Six belles têtes de lion, en cuivre repoussé et très proéminentes, ornent cette plaque et recouvrent les clous qui la fixaient au bois du coffret (*pl.* 23, *fig.* 3).

A Saint-Nicolas et à Arras j'ai rencontré également des serrures, mais très simples, en bronze, et à peine ornées d'une simple moulure creuse, encadrant toute



On regarde aujourd'hui comme charnières ces tubes en os percés sur les côtés et dans lesquels on croit que tournaient les gonds adaptés aux portes. On en a vu, à Pompéï, quelques-uns encore en place (*pl.* 39, *fig.* 34, 35, 35).

§ VIII. — *MARCUS, MARCULUS, MARTIOLUS.* – MARTEAU.

Tous ces noms désignent le même instrument, suivant ses dimensions. Tantôt il est fourchu d'un côté, massif de l'autre ; tantôt il conserve partout son épaisseur.

Celui que j'ai, n'a que 17 cent. de longueur : il est mince, allongé, renflé du côté carré, fourchu de l'autre ; il provient d'Izel (*pl.* 43, *fig.* 21).

§ IX. — OUTILS DIVERS.

Dans le coffret d'une des tombes de Saint-Nicolas étaient divers outils : deux ciseaux de menuisier, une gouge, un compas, un marteau et une sorte de petite enclume, ou de masse ; tous en fer.

§ X. — *LIBRA.* – BALANCE.

Les antiquaires ne sont pas d'accord sur l'histoire de cet instrument ; les uns donnent la priorité à la *libra*, balance proprement dite, composée de deux bassins

suspendus aux extrémités opposées d'un fléau. Les autres regardent comme plus ancienne, la *statera* à poids mobile, notre romaine actuelle.

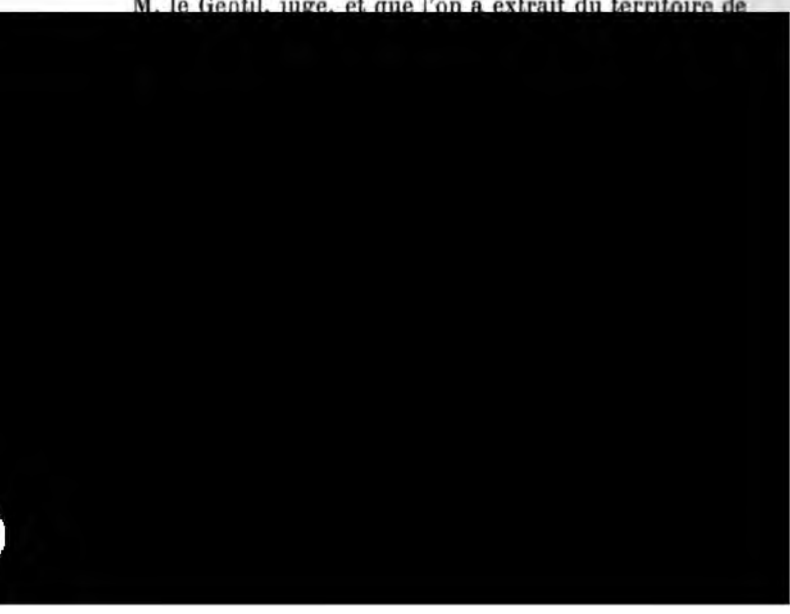
Je n'ai jamais rencontré entier aucun de ces instruments, mais je possède des objets qu'on regarde quelquefois comme le crochet ou l'anneau attaché à la verge de la *statera*. J'ai aussi des poids, je vais en donner la description, malgré mon incertitude sur la véritable destination des premiers.

Ils se composent d'un large anneau posé sur une plaque demi-circulaire, et sous laquelle est tantôt un second anneau, tantôt une pointe allongée (*pl.* 38, *fig.* 1 et 4).

MM. Deschamps de Pas et de Linas les croient des cimiers de casques. J'étudierai plus loin cette question.

Au lieu des têtes de Mercure servant de poids, je trouve souvent d'autres formes très variables, soit un petit anneau soutenant une tête ou un objet en métal pesant, soit des imitations de glands, etc. (*pl.* 40, *fig.* 28 et 29).

Peut-être aussi devons-nous considérer comme poids de ce genre ce beau buste d'impératrice que possède M. le Gentil, juge, et que l'on a extrait du territoire de



qu'au dessus du front, ou il forme angle obtus percé d'une ouverture ronde, cela ferait supposer que ce buste a été suspendu, peut-être comme poids de balance.

Le corps est couvert de la *palla* rattachée sur l'épaule gauche par une fibule ronde.

§ XI. — *PALA*. — BÊCHE.

Les anciens avaient, comme nous, divers outils pour remuer la terre : le hoyau, *ligo*, la charrue à manche recourbé ou à soc, la bêche, etc.

Celle-ci, surtout lorsqu'elle était à l'usage des soldats, différait des nôtres, en ce qu'elle avait l'extrémité arrondie ; son manche aussi était plus mince et plus long. J'ai même retiré du *tumulus* d'Avion une bêche, placée à côté d'une médaille d'Antonin, et évidée à l'intérieur, sans doute pour en diminuer le poids. Elle ressemble donc à un très-grand fer à cheval, plat et sans rebord, long de 26 centimètres et large à l'ouverture de 10. Les lèvres du creux sont disposées de manière à recevoir le bois du manche qui s'effilait dans le bas, pour s'y loger, et dont on retrouve encore les traces (*fig*. 43, *pl*. 19).

Quelquefois une traverse croisait le manche, un peu au-dessus du fer, et permettait à l'ouvrier d'y poser le pied pour faire entrer plus facilement dans la terre l'outil qui prenait alors le nom de *bipalium*.

§ XII. — *TINTINNABULUM.* — SONNETTE.

Ce petit instrument de musique, a une origine très ancienne, car l'*Exode* parle de clochettes d'or suspendues à la robe du grand prêtre, 1,500 ans avant Jésus-Christ, et Plaute, Strabon, Plutarque, Pline et Martial citent divers usages auxquels ces instruments étaient appliqués de leur temps; pour marquer les heures de la vente du poisson, de l'ouverture des bains publics, etc. En un mot, la clochette était employée par les anciens à de nombreux usages, tant sacrés que profanes. Elle ornait les armes, les harnachements des chevaux; elle pendait au cou des bestiaux; elle résonnait pendant les sacrifices et à la porte des habitations. On fit des *tintinnabula*, non seulement en fer et en bronze, mais en métaux précieux. En un mot, la sonnette était commune, aussi la trouvons-nous quelquefois au milieu des débris antiques.

J'ai été assez heureux pour en rencontrer à Arras, douze réunies dans un petit espace. Elles diffèrent par la taille et même par la composition du métal. La plus grande a 6 centimètres de diamètre sur 4 de haut, non compris l'anneau de suspension. La plus petite, dont



l'anneau de suspension. La sixième, en bronze comme les cinq précitées, a la même forme que les nôtres. Les six dernières, dont l'élément principal semble être le fer, car elles sont attaquées par la rouille, ont l'ouverture rectangulaire (*fig*. 27, 10, 13, 15); elles vont en diminuant jusqu'au sommet, et leurs angles ne s'effaçent que près de l'anneau. Toutes avaient intérieurement un petit marteau rond ou cylindrique et beaucoup ont conservé leur son argentin.

CHAPITRE VII.

Instruments divers.

§ Ier. — TRULLA. — TRUELLE.

Cet outil ressemble plutôt à une spatule qu'à notre truelle : il se termine par une lame plate et ovale ; il n'avait pas toujours de poignée en bois, l'un de ceux que j'ai trouvés à Arras a pour manche une soie en fer tordu, terminée par un anneau, et courbée un peu au-dessus de l'évasement, il a dû servir à rejointoyer (*pl.* 13, *fig.* 6).

Dans une maison antique d'Arras (demi-lune n° 24), était aussi une truelle faite à peu près comme celles d'aujourd'hui et de moyenne grandeur.

§ II. — COUPERET, HACHOIR.

C'est dans l'aire d'une antique maison, près de Rou-



§ III. — *TESSERA.*

On comprenait sous ce nom, les dalles pour pavage, les dés à jouer, *tessera lusoria;* le symbole ou gage d'amitié *tessera hospitalis;* les bons de secours, en blé, vins, *tessera frumentaria* ou *nummaria;* le billet d'entrée au théâtre, *tessera theatralis;* le mot d'ordre militaire, *tessera militaris.*

La première, la dalle, a reçu son explication à l'article de l'art *céramique.*

La seconde, le dé pour jouer, vient d'être le sujet d'une notice spéciale.

Nous allons passer en revue les autres variétés de *tesseræ* :

L'*hospitalis* consistait souvent en une tablette que le maître de la maison brisait en deux morceaux de sorte que son hôte et lui en conservaient chacun une partie en signe d'hospitalité et d'amitié (*pl.* 39, *fig.* 31).

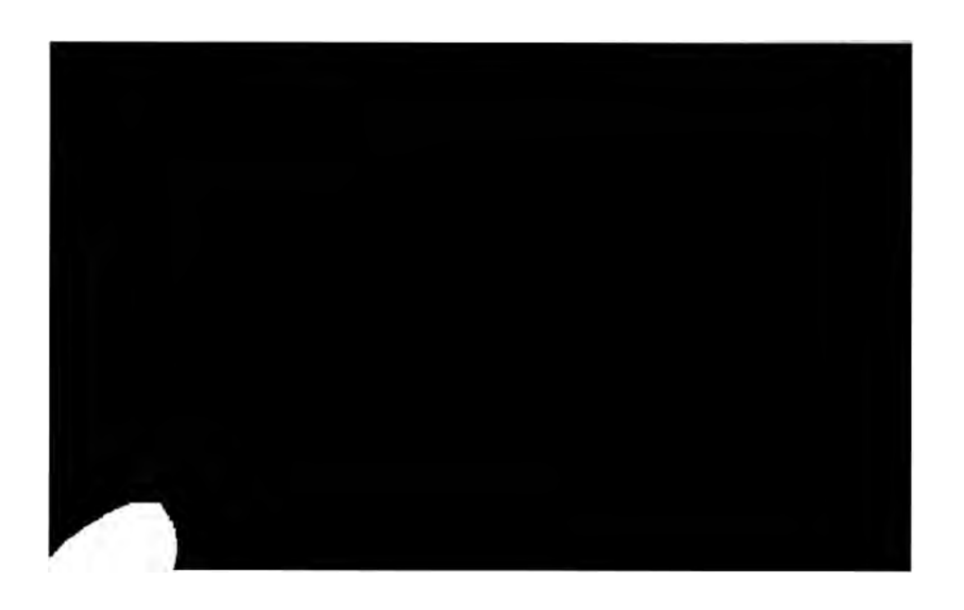
La *frumentaria* était donnée par les magistrats aux indigents pour qu'ils pussent, en la présentant aux dépositaires de vivres ou d'argent, toucher le secours qu'indiquait cet objet, ou bien elle servait aux largesses faites au peuple par les empereurs, ou aux cadeaux distribués par les grands à leurs amis et clients : on allait aussi toucher, en les présentant, des objets de fantaisie, du numéraire, ou d'autres choses dont la valeur était indiquée sur la *tessère* (*fig.* 29, 30, 32, 33, 37, 38, 30, 42, 43).

La *theatralis* était un billet d'entrée au théâtre ou aux autres lieux de réunion ; on y gravait le numéro

de la place accordée, le *cuneus* et le gradin où elle se trouvait, quelquefois même le titre de la pièce que l'on devait jouer.

Enfin la *militaris* était une tablette de bois, sur laquelle on inscrivait le mot d'ordre arrêté pour chaque corps de troupes, et que l'on distribuait aux soldats.

J'ai trouvé dans le pays un assez grand nombre de tessères, mais je crois que toutes étaient des *frumentariæ* ou *nummariæ*, des *hospitales* et des *theatrales*. Les premières sont des plaques étroites et de longueurs inégales d'os polis d'un côté, sur lesquelles sont gravés des cercles concentriques en nombres variables et plus ou moins ornés. Les autres sont des disques en os ou en ivoire, tantôt unis, tantôt ornés, décorés de cercles, marqués d'un numéro. Deux ou trois seulement sont couvertes de dessins, l'un représentant une course avec chars, l'autre la façade d'un théâtre, mais je ne suis pas bien certain que ces deux dernières soient artésiennes, car je ne les ai pas trouvées moi-même (*pl.* 32).



CHAPITRE VIII.

Armes défensives et offensives.

Nous avons vu plus haut quelles étaient les armes des Celtes. D'abord grossières et peu nombreuses, elles se perfectionnèrent après la conquête romaine, et les vaincus, appelés à servir dans l'armée des vainqueurs, durent adopter leurs instruments de guerre.

Ces armes sont analogues à celles des Grecs, et se divisent en défensives et offensives.

Les premières étaient le casque, la cuirasse, le bouclier, les *ocreæ* ou jambières, les brassars et les gantelets.

Les secondes étaient la massue, la lance, l'épée, la *harpe* (poignard à crochet), la hache, l'arc et les flèches. le javelot, la fronde.

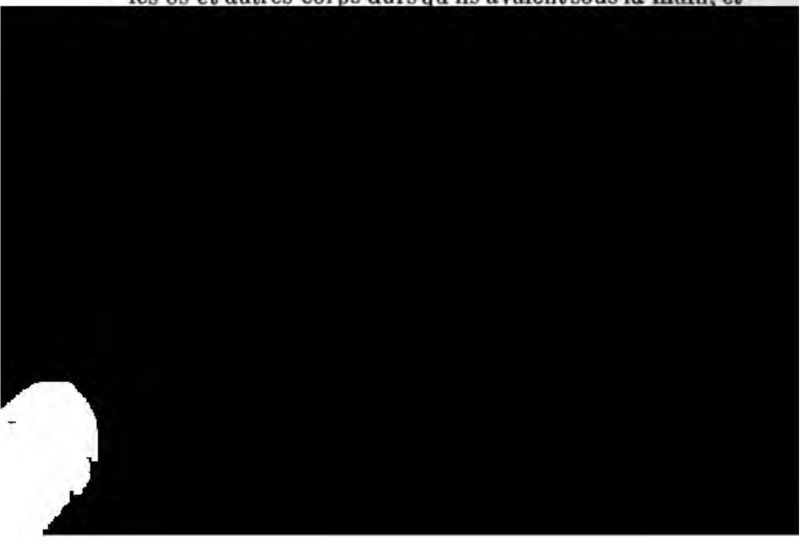
Toutes ces armes étaient originairement en bronze ciselé; mais, plus tard, à l'exemple des Asiatiques, on les enrichit de dorures, d'argent et même de pierres précieuses.

Outre les dorures, argentures et incrustations de pierres fines, on eut aussi recours au damasquinage, et si nous trouvons ce genre d'ornementation moins fréquemment employé sur les armes romaines que sur celles des Francs, c'est que les premières ne demeuraient pas entre les mains des troupes, mais étaient déposées

dans les magasins attachés à chaque légion (*armamentaria*). Non seulement on les enlevait des cadavres restés sur le champ de bataille, mais toutes étaient reprises aux guerriers après le combat, et réunies sous la garde de soldats qui en avaient soin. Aussi les découvertes d'armes romaines sont-elles rares, et celles des armes de luxe presque nulles. Cependant, on en connaît quelques-unes, et le cabinet de Sainte-Geneviève à Paris, en possédait plusieurs débris damasquinés, en argent.

Les Romains introduisirent aussi le fer et l'acier dans la confection de leurs armes.

Mais outre ces instruments solides et très coûteux, il est certain pour moi que, dans les campagnes surtout, on se servait encore, comme je l'ai dit dans le premier volume, d'outils et d'armes en silex, car j'en ai fréquemment trouvé dans les restes d'habitations, dans les tombes, et sur le sol au milieu de débris de vases et autres objets romains. Cela se conçoit du reste, car Rome, qui craignait toujours les révoltes des indigènes, ne leur laissait que le moins de fer possible, et puis le métal étant très coûteux, le pauvre et le campagnard trouvaient bien plus économique d'utiliser les pierres, les os et autres corps durs qu'ils avaient sous la main, et



ARMES DÉFENSIVES.

§ Ier. — *CASSIS, GALEA, CUDO.* — CASQUE

Le terme *cassis* signifie casque en métal ; *galea* et *cudo* s'appliquent au casque de cuir. La *cassis* des simples soldats était petite, sans visière, mais avec mentonnière ; elle était sommée d'un anneau ou d'un *apex* au lieu d'aigretté ; les casques en cuir n'en avaient pas.

Les centurions portaient la même coiffure que les soldats, mais avec cimier plus ou moins orné et surmonté de panaches dans les cérémonies.

Enfin, les casques des chefs supérieurs étaient plus magnifiques encore ; ils avaient l'aigrette, le cimier, la visière, et le couvre-nuque. Ils avaient aussi la mentonnière et une sorte de masque percé de trous pour garantir la figure, tout en laissant la faculté de voir. Des ornements parfois très riches, des applications en métaux précieux, l'argenture, la dorure, la damasquinure et même les pierres fines en rehaussaient l'éclat.

Mais on trouve bien rarement des casques antiques, surtout dans notre pays ; cependant, M. le docteur Ledru croit en avoir trouvé un dans une tombe du IVe siècle, à Avesnes-le-Comte, et un autre a été exhumé à Savy ; ce dernier pourrait peut-être remonter à la même époque, et même au IIe siècle.

Le premier est, d'après la description qu'en a donnée son inventeur, une espèce de cône assez élevé, un peu évasé dans le bas, s'arrondissant ensuite jusqu'aux deux

tiers de la hauteur, puis diminuant en courbe concave jusqu'au sommet [1]. La pointe est tronquée et amortie par un ornement analogue à un godet : le bas de cet objet est dentelé en forme d'oves, et ces mêmes oves se répètent à la naissance du cône supérieur (*pl.* 30, *fig.* 11).

Tels sont les documents fournis par M. Ledru ; il n'est pas douteux que cet objet soit de l'époque gallo-romaine, IV[e] siècle ; mais, est-ce bien un casque? Je n'ose me prononcer [2], quoique plusieurs érudits aient adopté l'opinion de M. Ledru. Dans tous les cas, cette armure n'a pas la forme romaine, elle a plutôt la tournure asiatique adoptée par les peuples du Nord. Elle aurait donc appartenu à un Lète [1].

J'en dirai autant du casque trouvé à Savy : ici, la détermination paraît certaine, je n'ai de doute que sur l'âge. Il a été trouvé au milieu de débris antiques, dans un *tumulus* assez élevé. C'est un hémisphère en bronze, peut-être doré, surmonté d'un *apex* assez haut. Il est épais, recouvrait une petite cruche, des ossements calcinés, et une grande monnaie ; à côté, étaient aussi des

[1] M. Alex. Bertrand dans la séance du 7 avril de la *Société des Antiquaires de France* a décrit un casque gaulois en mince

gardes d'épées dont je parlerai plus bas. Je n'ai pu voir malheureusement, ni le casque, ni les objets qui l'accompagnaient, j'ai cru cependant d'abord que ce petit dépôt constituait une sépulture antique. Depuis lors, des personnes compétentes ont attaqué mon opinion, et je ne sais plus que penser. Elles ne font pas remonter l'arme au-delà du XI[e] siècle. C'est pourtant, comme les casques des soldats romains, une simple calotte sans visière surmontée d'une longue pointe.

Quelques savants regardent comme des cimiers de casques les anneaux placés sur de petits *umbo*, en dessous desquels est un second anneau. MM. Deschamps de Pas et de Linas [1] rangent, notamment dans cette catégorie un ornement composé d'un protôme de sanglier terminé par un crochet recourbé, plat d'un côté, bombé de l'autre, le tout fixé sur une base quadrangulaire munie de deux bélières. La bélière, d'après ces auteurs, traversait la calotte du casque et était maintenue par une clavette passée à l'intérieur.

Si cette attribution est exacte, et elle est assez plausible, nous pourrions sans difficulté ranger dans la même catégorie, les doubles anneaux dont je viens de parler. Il est certain que les soldats avaient au-dessus de leurs casques, ou une pointe, ou un anneau, auquel on pouvait attacher une crinière destinée à garantir le cou (*pl.* 38, *fig.* 1, 4).

D'autres regardent ces objets comme les anneaux dans lesquels glissait la verge des balances dites *stateræ*; à ces deux attributions, j'oppose un exemplaire que je

[1] *L'Histoire du Travail à l'Exp. univ.*, musée de St-Omer.

possède, et qui, au lieu d'une bélière au-dessous de l'*umbo* est muni d'une pointe épaisse et longue de six centimètres ; il n'a donc pu servir de cimier (*fig.* 4).

Ce dernier objet n'appartenait-il pas à un couvercle en métal ou en bois, ou à l'extrémité d'un timon de voiture ? Je laisse au lecteur le soin de choisir l'attribution qui lui conviendra le mieux. Au reste ce cas particulier ne s'oppose nullement à la destination attribuée plus haut, tant aux anneaux doubles qu'au protôme de sanglier.

Enfin, à Arras, dans les ruines de la maison explorée par nous, sous la demi-lune n° 24, nous avons trouvé une tête d'homme, chauve, avec rebord évasé et circulaire à la place des épaules, et des amorces d'un anneau soudé en dessous. C'est, on le voit, le même objet que celui du musée de Saint-Omer, si ce n'est qu'une tête d'homme remplace celle de sanglier (*pl.* 34).

§ II. — *CLYPEUS, CLYPEATUS, SCUTUM.* — BOUCLIER.

Les premières armes de ce genre furent tressées en osier; plus tard, on les fit en bois léger, puis en cuir de bœuf, recouvert ensuite d'une feuille de bronze. Le





Bouclier trouvé dans le Rhône.

Il est évident que des armes en bois et en cuir n'ont pu résister aux atteintes de l'humidité ; voilà pourquoi nous n'en retrouvons jamais d'entières; l'*umbo* seulement qui était en métal, nous a été conservé ; il est ordinairement conique et assez aigu, il servait à dé-

tourner les traits, et jouait parfois dans la mêlée le rôle d'une arme offensive ; celui que j'ai trouvé est en bronze assez peu proéminent, et sa pointe centrale est entourée de plusieurs cercles demi-ronds et concentriques.

ARMES OFFENSIVES.

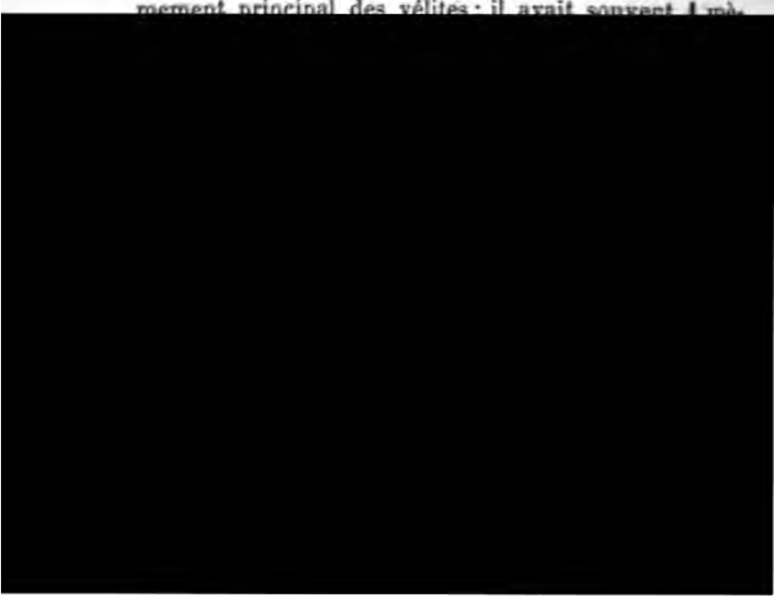
§ III. — *CUSPIS, HASTA, JACULUM.* — LANCE, TRAIT, JAVELOT.

La lance, arme familière des Germains et des Celtes, avait été adoptée par les Romains. Ils la garnirent dans le haut d'une pointe de métal souvent flanquée d'ailerons, et dans le bas ils placèrent une bouterolle aiguë afin qu'on pût la fixer dans le sol.

Ces armes étaient souvent courtes et légères, cependant une partie de la cavalerie adopta le *contus*, ou lance très longue et très pesante que les Grecs avaient empruntée aux Sarmates.

Le *pilum*, plutôt javelot que lance, était l'arme de l'infanterie ; il avait environ 1 mètre 90 de long et était recouvert de métal, sur la moitié de sa longueur.

Le javelot, proprement dit *jaculum*, formait l'armement principal des vélites ; il avait souvent 1 mè-



de petites lances en bronze, sans que nous puissions dire au juste si ces objets sont gaulois ou romains ; ce sont souvent des pointes rondes, auxquelles se soudent deux ailerettes plates et en forme de feuilles de laurier.

§ IV. — ARCS ET FLÈCHES.

L'arc n'était pas une arme nationale chez les Romains, il était spécial à des corps auxiliaires, recrutés souvent parmi les Germains. Cependant, les Romains l'employaient aussi pour la chasse.

La flèche était armée d'un fer sans crochet, et garnie d'une plume à l'autre extrémité. Ici je n'oserais déterminer les armes de ce genre que nous retrouvons : l'arc a disparu, les pointes de flèches se rencontrent encore mais sont d'un classement assez difficile.

J'en ai cependant rencontré dans les tombes de Saint-Nicolas (IIe siècle) qui sont évidemment gallo-romaines, elles ont des ailerons mais sans crochet.

§ V. — *FUNDA*. — FRONDE.

Les Romains ne dédaignaient pas d'armer aussi leurs soldats de la fronde, engin primitif, mais qui, bien manié, ne laisse pas que d'être dangereux. On voit la fronde entre les mains d'un guerrier sur les bas-reliefs de la colonne Trajane, et il y avait des corps entiers de *funditores*.

Ces frondeurs lançaient non seulement des projectiles en plomb, mais aussi des pierres naturelles ou factices. C'est donc à ce dernier genre que je crois pouvoir

rapporter certains disques en terre cuite, troués ou non, trouvés par moi dans nos campagnes. Peut-être même une partie des silex taillés en boules que nous rencontrons auprès de ceux-ci, n'ont-ils pas une autre origine.

Quant aux disques troués, je pense que, s'ils ont servi d'armes, le guerrier passait une lanière dans l'ouverture, et qu'après avoir fait faire quelques tours de rotation à son projectile, il lâchait un des bouts de la lanière et laissait échapper le disque dont la force d'impulsion devait être considérable.

D'aucuns pensent que les disques percés n'étaient que des poids destinés à maintenir les filets au fond de l'eau [1].

Les Romains avaient des balles de plomb que lançaient les frondeurs et sur lesquelles étaient tracées des inscriptions, souvent injurieuses pour l'ennemi. Parfois les deux adversaires se renvoyaient les mêmes projectiles, après avoir modifié les inscriptions, ce qui fait que souvent on les trouve superposées les unes aux autres. M. Ernest Desjardin a fait à ce sujet un travail très curieux auquel je renvoie le lecteur, car ces objets ne se trouvent pas en Artois.



posé de manière à présenter toujours en haut une de ses pointes acérées. On le jetait sur le sol pour arrêter la marche de la cavalerie.

Ces instruments se rètrouvent de temps en temps dans la terre ; mais, comme ils ont été employés à des époques postérieures aux Romains, sans avoir varié de forme, il est difficile d'en fixer l'âge.

§ VII. — *SOLEA FERREA*. – FER A CHEVAL.

M. l'abbé Cochet, dans sa description du tombeau de Childéric, semble indiquer que les Romains n'employaient que des sabots en fer pour préserver les pieds de leurs bêtes de somme. M. Rich et d'autres auteurs partagent cette opinion ; et pourtant M. Cochet lui-même cite la découverte d'un fer, à peu près semblable aux nôtres, dans un tombeau gallo-romain d'Yvetot, fouillé en 1844. Ce fer n'est pas dressé sur les côtés qui sont renflés vis-à-vis chacun des trous par lesquels passaient les clous.

J'ai vu retirer aussi d'une tombe du IIIe siècle, avec des monnaies de Posthume, à Nancelle, un fer tout à fait semblable à celui d'Yvetot. Enfin je trouve dans l'*Annuaire encyclopédique du XIXe* siècle (période 1869 à 1871), les observations suivantes : « On a recueilli beaucoup de fers à cheval dont plusieurs remontent à des époques très reculées. M. Quiquerez a constaté par la diversité de leurs formes et de leurs dimensions l'existence de races de chevaux devenant de plus en plus corpulents à mesure qu'ils se rapprochent de nous. Les plus anciens ont été trouvés avec des arênes de pierre et de

bronze sur d'anciennes voies gauloises, et sous le sol de tourbières à une profondeur de 3m60, ce qui les fait remonter à près de 3,000 ans. Ils sont petits, étroits, et ne pèsent que 90 à 128 grammes, les moins antiques sont plus larges et plus ronds, et pèsent 180 à 245 grammes; ceux du moyen âge pèsent 425 grammes.

Il est néanmoins avéré que la chaussure ordinaire des animaux de trait consistait en une sorte de brodequin en cuir ou en fer, entourant le pied, et fixé à la jambe par des courroies. Ce brodequin offrait l'avantage de pouvoir déchausser l'animal quand il était au repos ou sur un terrain mou. Mais il me semble difficile d'admettre qu'on ait appliqué au cheval de selle un système qui pouvait entraver sa marche.

J'ai des fers à clous trouvés sur une chaussée romaine, profondément enfouie, mais ils peuvent être moins anciens que la voie. J'en possède un autre, extrait d'une tourbière à Athies ; il est en tout semblable à celui d'Yvetot : quant aux *soleæ ferreæ*, ou sabots en fer, je n'en ai vu qu'à Bavay, et dans les fouilles de l'antique cité atrébate.

§ VIII. — *ENSIS, GLADIUS.* — ÉPÉE.



Elle était suspendue au côté droit par le baudrier; les officiers seuls la portaient à gauche. La poignée était souvent en bois, quelquefois en os, en ivoire, en bronze, en argent et même en or; elle n'avait presque jamais de garde.

Le fourreau était en bois ou en cuir, recouvert quelquefois de minces plaques de métal.

J'ai rencontré dans les tombes de longs morceaux de fer rouillé qui pourraient bien avoir été des épées, mais leur état d'oxydation ne permettait pas de les reconnaître. J'ai aussi trouvé, à Arras, à Thérouanne et ailleurs, des bouterolles qui me semblent gallo-romaines; les unes sont en ivoire, d'autre en bronze; elles varient beaucoup de formes et d'ornementation (*pl.* 42, *fig.* 26).

A Savy, près du casque dont j'ai parlé, étaient deux gardes que je pensais gallo-romaines. Ce sont des disques épais avec gorges sur les côtés et deux trous se correspondant en le traversant parallèlement aux faces: l'un est petit, carré; l'autre est oblong; ils servaient à emmancher la poignée qui, en-dessous, avait sans doute une garniture en bois. Ces gardes sont en cuivre massif ou plaqué, mais leur âge est contesté.

J'ai aussi trouvé une lame assez longue avec croisée en fer, dans une sépulture gallo-romaine.

§ IX. — PROJECTILES EXPLOSIBLES.

M. Giron de Villefosse dit qu'on a trouvé dans les fossés du château de Dax des boules creuses en terre cuite, qui ont dû servir de grenades à main, et contenir un

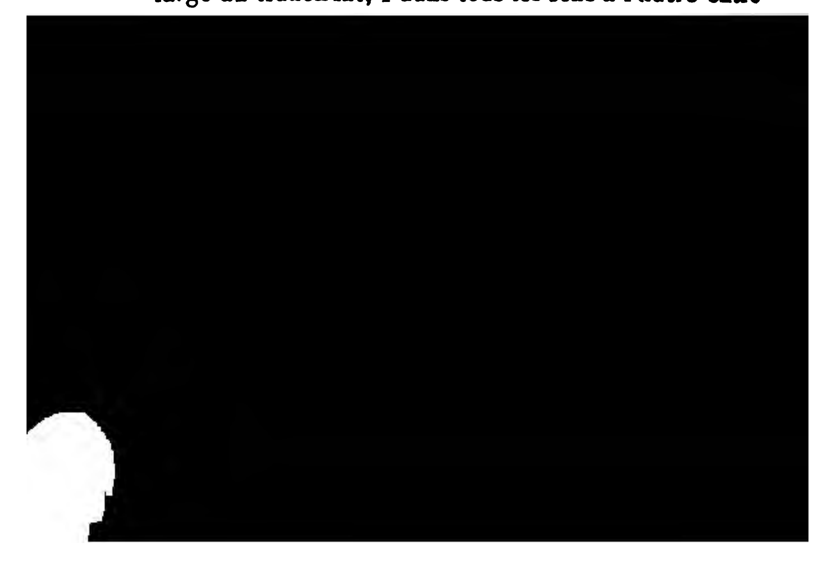
liquide inflammable, semblable au feu grégeois[1]. Il ne dit pas quel est leur âge, et M. de Saulcy, qui en décrit de semblables, trouvées en Syrie et en Palestine, ne le dit pas non plus. Pourrait-on ranger dans la même catégorie ces boules en terre cuite de facture romaine, assez grossières et creuses, recueillies au milieu des débris du IIe siècle, à Arras ?

§ X. — *SECURIS, DOLABRA.* — HACHE.

La *securis* et la *dolabra* étaient des haches à double tête, l'une tranchante, l'autre terminée en pic ou marteau.

La hache trouvée à Arras ne mesure pas moins de 17 centimètres de longueur, et son tranchant en a 11. Elle diffère des haches mérovingiennes en ce que la partie destinée à recevoir le manche constitue une véritable douille cylindrique, tandis que les dernières n'ont qu'un simple trou percé dans le massif de l'instrument (*pl.* 43, *fig.* 23).

Une tombe du IIIe siècle fouillée récemment à Béthune, a fourni une autre hache ressemblant davantage à celle des Francs, elle a 17 centimètres de long, 8 de large au tranchant, 4 dans tous les sens à l'autre extré-



J'en ai également trouvé dans une tombe de Saint-Nicolas, une très jolie et élégamment découpée, et d'autres plus lourdes et plus simples dans les débris d'Arras gallo-romain.

§ XI. — ÉPERON.

Les Romains connaissaient aussi l'usage de cet instrument, mais chez eux il n'était qu'une pointe, quelquefois un peu renflée, soudée à un demi-cercle se fixant à la chaussure.

On ne connaissait pas la molette, qui est plus moderne. Caylus en décrit un dont la pointe est unie [1]; mais, à Herculanum, on en a trouvé un autre dont la pointe ressemble à un fer de lance ou à un losange [2]. Je n'en ai pas rencontré dans l'Artois.

Mais un éperon bien caractérisé, sans ornements, a été retiré d'un tombeau gallo-romain, près de Cambrai, par un de mes amis, M. Delattre, archéologue destingué de cette ville.

§ XII. — *COMPES.* – ENTRAVES.

A la suite des armées, on portait des liens destinés à enchaîner les prisonniers ou les coupables. L'histoire ne nous dit pas quelle était leur forme, nous les voyons seulement figurés sur d'anciens monuments, notamment aux pieds d'une statue de Saturne.

[1] Tome 2, pl. 59, n° 3.
[2] Rich.

L'entrave que j'ai recueillie au milieu des débris de l'antique cité atrébate se compose d'un cercle de 7 centimètres sur 3, renforcé d'un anneau épais; les bords extérieurs sont arrondis, pour ne pas blesser le prisonnier ; le cercle ouvert est garni de deux crochets portant de solides anneaux croisant sur le pied, et se rivant sans doute à une chaîne (*pl.* 43, *fig.* 13).

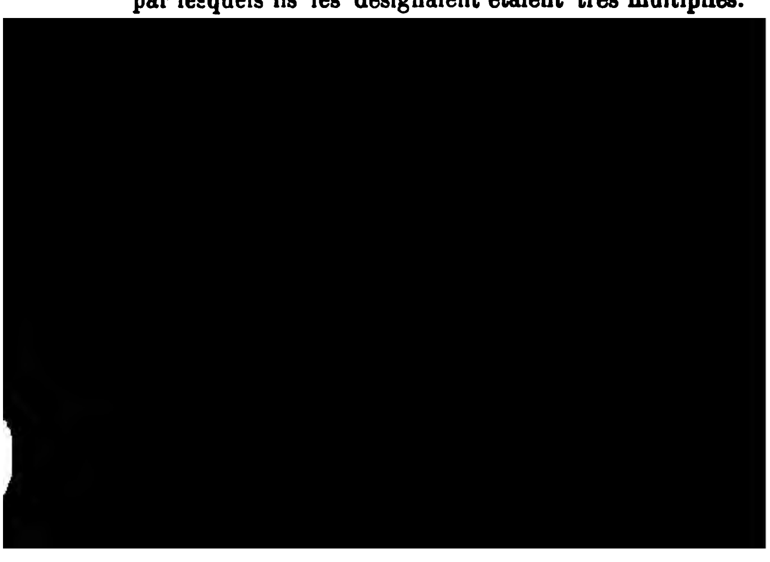
Une autre *compes* beaucoup plus simple, se compose d'un anneau en fer, ouvert et muni de deux autres plus petits; elle a été retirée du même endroit (*pl.* 43, *fig.* 8).

Je ne puis dire si ces deux instruments étaient destinés à maintenir des hommes ou des animaux.

§ XIII. — CHARS, HARNACHEMENTS.

Quoique je n'aie trouvé dans ce pays aucun reste de chars ni de voitures, je dois cependant en dire quelques mots, puisque nous les voyons figurés souvent sur les médailles.

Les Romains avaient comme nous une grande variété de moyens de transport, car nous voyons que les noms par lesquels ils les désignaient étaient très multipliés.



toriæ, *octophoron*, *basternæ*, puis *l'unarota*, *non tractum*, dit Jean Schifferi, *sed propulsum manibus* [1].



Char de la Fortune d'après un ancien dessin.

Mais je ne décrirai pas ces divers véhicules publiés déjà dans d'autres ouvrages ; je dirai seulement que j'ai trouvé dans le grand fossé d'Arras, au milieu

[1] De re vehiculari.

d'autres antiquités que j'ai étudiées plus haut, un objet en bronze ayant d'un côté un anneau et de l'autre une forte et longue pointe. Il me semble qu'il était fixé à l'extrémité d'un timon de voiture, et qu'à l'anneau étaient attachées les longes empêchant l'écartement des chevaux (*pl.* 38 *fig.* 4).

J'y ai aussi trouvé divers objets faisant partie du harnachement des chevaux. D'abord plusieurs phalères très élégantes provenant d'un collier ou d'un frontail ; les unes représentent la tête d'Apollon bouclée, sur un disque encadré de découpures en festons ; une autre, offre une figure grimaçante, entourée d'un pareil décor (*pl.* 38, *fig.* 8, 12, 16, 13).

Des mors articulés ont aussi été trouvés dans nos pays, ainsi que les fers dits hipposandales, mentionnés plus haut.

J'ai aussi recueilli dans le fossé de l'abbaye de la Paix, à Arras, un objet qui me paraît être une fermeture de collier (*torques*) ; c'est un bronze courbe rudenté en dedans, creux, et terminé par deux crochets; l'un fermé et retenant un double anneau qui devait être tenu à l'un des bras du collier, l'autre ouvert et



hés à chaque extrémité de cette traverse et enroulés
utour du poitrail de chaque cheval.



CHAPITRE IX.

Monnaies.

Cette étude sur les objets en métal, en terre ou en ivoire, laissés par nos ancêtres de l'époque romaine est déjà bien longue quoique mes efforts aient tendu à la resserrer dans d'étroites limites. J'aurais pu en effet m'étendre bien plus, si j'avais voulu passer en revue tous les objets que nous rencontrons dans les tombes ou dans les fondations, et surtout si j'avais examiné tous ceux en bois ou en autres matières aussi périssables, que nous connaissons par des dessins anciens. Il faut bien en effet le reconnaître, tous ou presque tous les instruments ou objets dont nous nous servons étaient déjà connus des Romains et nous n'en avons guère inventé de nouveaux.

Il ne me reste donc plus qu'à parler des monnaies frappées dans nos pays pendant la domination romaine. Il est certain que beaucoup sont sorties de la Gaule, surtout sous les empereurs ou tyrans qui s'y firent proclamer et dont le pouvoir ne s'étendit pas au-delà des



appartenant à Boulogne. On y voit d'un côté une tête diadémée à gauche avec cette légende : *Constans* PF. AUG.

Au revers est une galère avec rameurs sur laquelle est l'empereur combattant, ayant devant lui une Victoire ; derrière lui sont deux enseignes militaires, d'un côté un fort ou un phare et de l'autre un homme nageant. On lit à l'entour BONONIA et à l'exergue OCEANEA.

Mais si je ne puis retrouver les ateliers monétaires de l'Artois sous les Romains, il me paraît utile de passer en revue quelques-uns des dépôts de monnaies de cette époque qui y ont été trouvés, et qui me sont plus connus. Je citerai d'abord ceux décrits par M. de Baüst; ceux de St-Amand et de Flines sont si importants qu'il n'est pas possible de les détailler.

A Wallers, en 1803, on trouva une urne contenant des cendres et beaucoup de grands bronzes de Trajan, Adrien, Antonin et Faustine.

A Auberchicourt, en 1561, on découvrit des médailles d'or antérieures à Wespasien.

A Fressin en 1804 un autre vase en terre rougeâtre contenait plus de 1,800 médailles saucées, du temps de Posthume.

A Bugnicourt ces vases à monnaies sont assez communs, ainsi qu'à Cantin, où se voient des pièces en argent et en bronze.

Entre Courcelles et Planque on a trouvé deux pots remplis de médailles frappées depuis Posthume jusqu'à Dioclétien.

A Seclin, en 1803, un autre vase fut découvert conte-

nant entre autres deux pièces d'argent de Gallien et de Philippe père.

A Flers, vers 1754, on trouva un grand nombre de pièces romaines réunies dans des vases de terre.

A Estaires et à Cassel les monnaies romaines ne sont pas rares, ainsi qu'à Bellezelle : car un pot trouvé dans ce dernier village contenait 2,000 pièces de Posthume.

Mais négligeons ces découvertes anciennes et citons les contemporaines.

A Arras, soit dans le terrain de la Paix, soit dans le quartier caché sous les fortifications, les découvertes de pièces romaines, du haut empire surtout, sont assez fréquentes.

A Villers-au-Bois, au lieu dit lo St-Régnier ont été trouvées dernièrement des monnaies d'or, d'argent, de cuivre ainsi que des lingots d'or et de cuivre. Au bois d'Ekinmont a été exhumé, en 1872, sous un arbre, un vase, contenant beaucoup de petits bronzes, plusieurs saucés, de l'époque de *Probus*, *Maximianus*, etc.

Deux autres localités de la commune ont également fourni des dépôts de monnaies romaines.

En avril 1857, un cultivateur trouva dans son jardin, à Ficheux, un grand vase en terre rougeâtre contenant plus de 9,000 petits bronzes de la 2e moitié du IIIe siècle.



En septembre 1859, ce fut à Oisy qu'à côté d'une tombe en osier, on trouva une bourse en cuir contenant 152 monnaies du Haut-Empire, appartenant aux empereurs *Nerva*, *Trajan*, *Adrien*, les deux *Faustines*, *Septime Sévère*, *Caracalla*, *Alexandre Sévère*, *Maximin I*, *Gordien III*, *Trajan*, *Dèce*, *Hérennia Etruscilla*, *Trébonien*, *Volusien*, *Valérien*, *Gallien*, *Salonine*, *Salonin*, *Postume*, etc.

A Billy-Montigny, une découverte de ce genre a été faite aussi dans une tombe à côté d'un manche de poignard en bronze ciselé.

A Tilly, des extracteurs de tourbes ont retiré, du milieu de ces débris végétaux, une quarantaine de médailles consulaires, en or, très bien conservées. Parmi elles se trouvaient des *Antonia*, dont une très rare, des *Lépide*, des *Jules-César*, des *Octave*, des *Muscida*, des *Claudia*, etc.

A Warlincourt-lez-Pas, un vase rempli de monnaies romaines vient aussi d'être exhumé.

A Courrières, en 1864 et 1867, on a trouvé beaucoup de médailles de *Claude-le-Gothique* et de *Constantin-le-Grand*.

En 1879, a Estrées-Cauchy, dans un vase noir étaient déposés 400 petits bronzes de l'époque de Postume.

On a rencontré aussi des médailles antiques assez nombreuses à Carvin, Courcelles-les-Lens, Dourges, Hénin-Liétard, Willerval, etc.

§ 1er. — AUTRES DÉPOTS DE MONNAIES.

Outre les découvertes récentes de trésors, ou dépôts de monnaies antiques réunies, soit dans des vases, soit

dans d'autres objets, nous avons encore sur le cadastre des désignations précieuses de lieux-dits, indiquant des trouvailles plus anciennes, faites dans les terrains que la tradition cite comme réceptacles de médailles. Ainsi nous y trouvons les mentions suivantes :

Champ à l'or, à Bertincourt, Saint-Amand, Orville, Thélus, Magnicourt-en-Comté ;

Grain d'or, à Courcelles-le-Comte ;

Cornet d'or, à Barlin ;

Bras d'or, à Ecuires, Humbert, Campigneulles;

Plat d'or, à Autingues ;

Champ à l'argent, à Gouy-en-Artois, Foncquevillers, Héninel, Amettes, Hersin-Coupigny, Bouin, Mouriez, Dennebrœucque, Ames, etc. ;

Pied d'argent, à Bois-Bernard, Camblin-l'Abbé;

Eteuf d'argent, à Sailly-au-Bois;

Cailloux d'argent, à Sains-lez-Marquion;

Trésor, à Gouy-sous-Bellonne ;

Bourse, à Vis ;

Vauchez d'argent, à Houvin, Pommera;

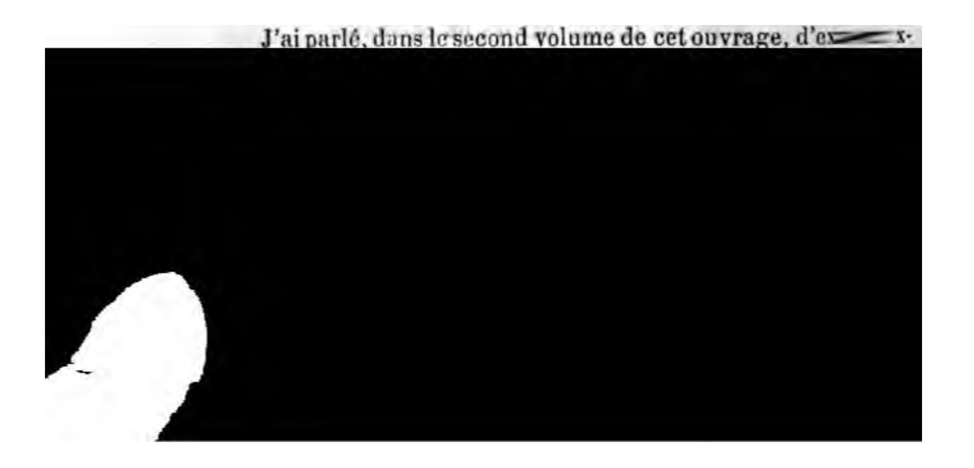
Piécettes, à Achiet-le-Grand ;

Argentières, à Rebreuve ;

Etc., etc.

§ II. — SUPPLÉMENT AUX EXPLORATIONS DU VIEIL ARRAS.

J'ai parlé, dans le second volume de cet ouvrage, d'ex-



de cette époque, restes parfois très curieux et assez importants.

Depuis lors j'ai pu, grâce à la bienveillance du Génie militaire, avec le concours du capitaine du Génie Querroy, du 3e régiment, continuer mes recherches, et surtout poursuivre l'exploration des constructions qui se cachent sous la demi-lune n° 24.

Sans doute, les découvertes d'objets précieux, statuettes, bijoux, vases, etc., ont été rares, mais du moins, j'ai pu reconnaître la forme de cet édifice, ses divers compartiments, et même retrouver les restes de son ancienne décoration.

Ce sont ces quelques détails que je vais ajouter ici : je m'abstiendrai de tous commentaires et dissertations, me contentant de décrire ce que j'ai vu, et d'en offrir des dessins, quand ces objets en vaudront la peine.

Demi-lune no 24.

J'y ai reconnu, jusqu'ici, quinze appartements, sans compter le *peristylium*, placé sur le bord de la demi-lune. ce qui semblerait indiquer que nous ne pouvons retrouver qu'une partie de la maison.

Ce *peristylium* est entouré, comme d'habitude dans les grandes habitations, par des colonnes espacées entre elles de 1 m. 20 et laissant couvert un ambulatoire de 2 m. de large le long des murs du pourtour. A partir de la rangée de colonnes, règne autour de la piscine [1] placée sur un massif de maçonnerie, un espace décou-

[1] Nous n'avons pu encore retrouver ce bassin, mais nous avons découvert le massif de maçonnerie qui le portait.

vert large de 3 mètres et toute la partie située entre les murs et les colonnes est garnie d'un dur ciment en guise de pavage, système que nous avons retrouvé dans six autres chambres. Dans l'une, n° 5, assez loin de cette partie centrale, se trouve au centre une grande dalle noire de 1 mètre de long sur 0.50 cent. de large. Une autre plus petite est placée à chaque angle, à 0.30 cent. du mur, et un léger cordon semblable est tracé pour relier ces quatre dalles angulaires ; cette chambre a 5 m. 30 de long sur 3 m. 75 de large ; deux portes communiquent de cette pièce à celles cotées n° 6 et 11.

Les chambres n° 17, 30, 21, 16, ont été décrites dans le second volume, je me contenterai donc de rappeler que le n° 21 contenait 30 briques creuses d'hypocaustes, des carreaux, tuiles, etc. ; que le n° 16 est beaucoup plus profond que les autres et que des débris de poutre et des amorces placés au milieu et aux deux extrémités annoncent un plancher qui séparait la chambre d'une *cella* ; que le mur 23, du n° 21 était revêtu d'un enduit blanc, coupé de mètre en mètre par une bande noire perpendiculaire ; que le mur 24 du n° 30 avait un enduit rouge ; qu'une strigile a été trouvée dans cette même chambre ; que le puits n° 19 avait été remanié dans les derniers temps, peut-être même creusé alors,



Je dirai d'abord que des enduits colorés de plafonds existaient dans les n°s 10, 16, 11, 5;

Que de véritables restes de fresques se sont rencontrés assez nombreux dans le n° 6, qu'on y remarque des morceaux de draperies, feuillages, etc.;

Que des colonnes avec chapiteaux, moulures, imitant à peu près l'ordre dorique, sans volutes, ni oves, mais avec bases, existaient, non seulement dans l'enceinte du *peristylium*, mais aussi dans les chambres 12, 11.

Le n° 15 nous a donné, posés sur le ciment formant le sol du pavé, les débris d'un bas-relief en plâtre (*gypsa*); un seul personnage est à peu près intact, et si nous ne l'avions trouvé là entouré et couvert d'objets gallo-romains purs, tessons de vases, tuiles à rebords, toutes choses enfin dont aucune n'est postérieure au commencement du IIIe siècle, nous l'aurions classé parmi les œuvres du moyen âge, si toutefois on employait alors le plâtre pour le bas-relief.

Ce personnage, en effet, a la figure, la barbe et les cheveux longs. Son corps est couvert d'une robe largement drapée, comme la *toga* sans ceinture, et recouverte par le *pallium*. Il tient dans la main droite un objet peu reconnaissable, la gauche est incomplète (*pl.* 31).

Je sais que les Romains n'ont guère conservé leur barbe entière après le IIIe siècle avant notre ère, mais notre bas-relief a pu représenter un des personnages des premiers temps de Rome ou des druides. Au reste, on voit des têtes barbues sur les pierres gravées, et l'une d'elles était placée dans la chambre n° 10. Elles nous donnent donc des représentations semblables à

notre bas-relief, et ce caractère, par conséquent n'exclut pas l'origine gallo-romaine que les circonstances de la découverte autorisent à admettre. Nous avons aussi trouvé une statuette en terre cuite, dont la tête et les pieds sont brisés, et qui est vêtue d'une sorte de *caracalla* à longues manches fendues sur le devant, assez étroite, et dont les pans descendent jusqu'à l'entre-jambes. On sait que ce vêtement d'origine gauloise se fabriquait surtout à Arras (*pl.* 31).

Le pied d'une statuette de Latone, en terre également, portait une inscription difficile à lire ; dans une autre chambre était un buste en bronze creux figurant une tête joufflue chauve et imberbe ; le col s'arrondit en demi-sphère, et en dessous était un anneau en fer, qui permettait de fixer cet objet sur une surface bombée et creuse, par le moyen d'une goupille passée dans l'anneau (*pl.* 31).

Outre ces objets d'art, nous avons recueilli çà et là de nombreux débris de vases, urnes à trois et à deux anses, cruches, bols à relief ou unis en terre rouge, noire ou grise, coupes, soucoupes, etc. ; puis des fragments de vases en verre, des couteaux et autres objets en acier ou en fer, de nombreuses aiguilles et épingles en bronze, aux nos 1, 4, 5, en os ou en ivoire,



Nous n'avons recueilli que trois vases entiers dont un surtout, au n° 3, est de forme assez rare, car il se compose de deux sortes de soucoupes, soudées fond contre fond.

Un peu plus loin était un moule en terre cuite, ayant dû servir à la confection d'une coupe élégante, ce qui prouve, comme je l'ai dit ailleurs, que les grandes maisons avaient des ateliers de potiers et que les noms inscrits sur les vases, quand ils ne sont pas accompagnées du mot *of* peuvent être ceux des propriétaires qui les ont fait faire, ou des esclaves qui les ont fabriqués. Une belle pierre gravée, trouvée dans la chambre n° 10, représentait une tête à longue barbe.

Dans les n°s 1, 7, 12, 13, 17, étaient des monnaies du Haut-Empire et plusieurs disques en terre cuite, percés d'un trou vers le centre.

Tels sont les principaux objets recueillis dans cette grande maison, qui me semble être plutôt un palais qu'une habitation particulière. Il est bien fâcheux que des masses de terre aient été accumulées sur ces débris lorsque l'on construisit les fortifications, et surtout que les fossés qui entourent cette demi-lune aient enlevé une bonne partie de ces constructions; sans cela nous aurions pu retrouver tous les compartiments de l'habitation.

Sans doute bien d'autres existent encore sous ce vaste terrain compris entre la route de Lens et celle de Wagnonlieu, mais peut-être n'ont-elles pas la même importance que celle que nous étudions en ce moment. De tous côtés, en effet, sous ce sol antique, je retrouve des fondations et des débris du même temps; dernie-

rement encore j'en ai reconnu contre la route de Lens, et près de la voie qui la relie à la porte Baudimont. Au bas du bastion n° 13, un puits et des restes de maison viennent de se montrer, et dans ce puits j'ai reconnu un magnifique plat noir du IIe siècle portant le nom de BITVCAN, puis des galeries souterraines qui ressemblent complètement à ces cryptes de Picardie, que plusieurs auteurs ne font remonter qu'à l'époque des invasions normandes, opinion que je ne partage pas. Malheureusement le tir à la cible militaire qui s'exécute tous les jours à cet endroit ne me permet pas de pénétrer dans ce souterrain.

Ces restes de constructions se retrouvent aussi de chaque côté de la voie de Saint-Pol, jusque assez loin d'Arras actuel ; peut être y retrouverait-on cette arène, ou cirque, ce théâtre que chaque ville importante possédait, et dont je crois deviner l'emplacement.

Aussi, ai-je l'intention, si ma santé le permet et si j'en obtiens la permission des propriétaires, de reprendre mes explorations sur ces divers points, afin d'aider à la topographie ancienne de notre ville.

Dès aujourd'hui je puis constater un fait dont la preuve me parait évidente : tout ce quartier de *Nemetocenna* a été détruit au commencement du IIIe siècle,



ÉTAT DU PAYS PENDANT LA DOMINATION ROMAINE.

Nous avons vu que le pays se dépeupla vers le IVe siècle, et que les fondations et les tombes de cette époque y sont très rares. Je vais donc essayer d'expliquer ce fait en parcourant rapidement les annales de ce pays à cette époque. Deux motifs principaux amenèrent cette dépopulation : les révoltes des indigènes et les invasions des barbares. Nous allons donc en peu de mots étudier ces événements.

RÉVOLTES DES INDIGÈNES.

Nous avons vu combien Rome eut de peine à consolider sa puissance dans la Gaule : nos pays du Nord lui opposèrent surtout une résistance d'abord, et puis ensuite des défections et des révoltes continuelles. Cet état de choses entrava donc l'œuvre de la conquête, la fusion des deux races, et il entretint et augmenta la dépopulation du pays, causée tout d'abord par les désastres de la conquête.

Nous avons vu déjà avec quelle opiniâtreté le roi Commius continua la lutte contre les Romains, quand toute la Gaule avait depuis longtemps fait sa soumission, et cette guerre de partisans ne cessa qu'en l'an de Rome 703. Nous allons voir maintenant que cette soumission de la Gaule-Belgique ne fut qu'apparente, puisque les insurrections s'y succédèrent sans cesse sous diverses formes jusqu'au moment où Rome vaincue dut abandonner les lieux.

Pour ne pas trop allonger ce récit, je ne citerai que les luttes les plus importantes et non ces résistances partielles qui peuvent n'être considérées que comme des faits de brigandage suivant l'expression adoptée de nos jours, en Italie et ailleurs. Je rappellerai ensuite à leur ordre, les envahissements des Francs qui, suivant moi, étaient souvent appelés ou soutenus par les indigènes. Ainsi, en 724 de Rome, 21 ans après la soumission de Commius, Auguste fut obligé d'envoyer dans nos pays une armée commandée par Carin pour étouffer une révolte commencée par les Morins [1]. Il y vint lui-même peu après, car les Belges s'étaient soulevés avec l'aide des Germains ; ils avaient battu la cavalerie romaine et tué son chef Lollius. Auguste apaisa cette guerre, par les armes d'abord, puis en modérant les impôts dont l'exagération avait indigné le pays.

En 734, ce furent les Atrébates qui, poussés à bout par les exactions du gouverneur Enceladus ou Licinius, voulurent secouer le joug ; mais ils furent soumis par Drusus, en même temps que l'infidèle gouverneur était disgracié et remplacé [2].

En 745, ce prince essaya de repeupler le pays et de le maintenir en y important un élément étranger : il y cantonna un grand nombre d'habitants de la Germanie.



maintenir les indigènes, mais nous verrons que ce résultat ne fut pas atteint[1].

En effet, en l'an 21 de notre ère, 31 ans après cette introduction, une nouvelle révolte éclata sous les ordres de Jules Sacrovir et de Julius Florus ; elle fut réprimée bientôt par les légions de Vitellius et de Silius, quoique Sacrovir fût à la tête de 40,000 hommes. Ces deux chefs durent alors se tuer pour ne pas tomber entre les mains de l'ennemi [2].

A la même époque, Tibère, après avoir battu les Germains, en introduisit encore 40,000 dans le pays.

En l'an 40, exaspérés par les cruautés de Caligula, les Belges et les Atrébates se soulevèrent encore, et furent écrasés par cet empereur, qui parcourut le pays à la tête de 250,000 hommes. Il entra ensuite en triomphe à *Gessoriacum* (Boulogne), et y fit bâtir, comme trophée de sa victoire, cette tour haute et si curieuse, dite Tour d'Ordre, qui ne tomba qu'à la fin du XVIII[e] siècle. Sur son sommet on avait, dans les derniers temps, établi un phare. A *Gessoriacum* il s'embarqua, disait-il, pour aller punir la mer, mais cette campagne se borna à la récolte de quelques coquillages. Il voulut ensuite entrer en triomphe à Rome; mais comme sa campagne si facile ne lui avait procuré que peu de prisonniers, il fit choisir dans le pays les plus beaux hommes, leur donna des habits germains, les força à apprendre quelques mots de cette langue, leur fit rougir les cheveux et les entassa, ainsi métamorphosés, dans les prisons de Rome, en

[1] Sueton., *in Augusto*, c. 21.
[2] Tacit., *Ann.*, lib. 2.

attendant le jour de son triomphe. Il avait eu soin aussi de s'emparer des biens de ces malheureux, ce qui lui procura, disait-il lui-même, des trésors considérables.

Son successeur, Claude, traversa aussi l'Atrébatie à la tête d'une grande armée, pour aller soumettre les Bretons, et il alla s'embarquer à *Gessoriacum*. Il chercha à s'attacher les Gaulois en leur accordant des faveurs. Il donna à beaucoup d'entre eux le droit de cité, le titre de citoyens romains, l'entrée au Sénat et l'accès à toutes les dignités. Mais cette conduite mécontenta les nobles romains, et ce fut pour les calmer qu'il persécuta la religion gauloise, et surtout leurs prêtres, les druides [1].

Sous Néron, en l'an 60, on vit Julius Vindex lever l'étendard de la révolte et réunir une armée considérable dans notre Belgique. Un échec lui fit perdre la tête et recourir au suicide ; mais l'insurrection continua après lui, et l'armée envoyée par l'empereur sous les ordres d'Annolin ruina l'Atrébatie et la Morinie et détruisit Arras et Thérouanne [2].

Mais à peine ces troupes s'étaient-elles retirées que la révolte se releva plus forte et plus étendue qu'auparavant sous la direction de Civilis. Deux légions furent dès l'abord culbutées par lui ; deux autres eurent bientôt après le même sort et, le prestige de ces deux victoires



Mais alors surgit, chez les Lingons, Julius Sabinus, fils naturel de César, disait-on, et plein d'ambition ; il se mit à la tête d'une partie des conjurés, se posa en concurrent de Civilis, et divisa les forces gauloises. Ce fut la perte de l'insurrection qui, faute d'ensemble, fut battue en détail et écrasée. Car tandis que les Lingons, les Trévires, les Atrébates et d'autres cités voulaient continuer la guerre, les Rémois et leurs voisins, effrayés par l'approche de l'armée romaine, conduite par Domitien, déposèrent les armes et abandonnèrent leurs frères.

En 93, ce furent les Sicambres importés dans le pays qui se révoltèrent, ravagèrent les possessions romaines de l'Atrébatie et de la Ménapie, et n'épargnèrent que les villes et les forteresses trop importantes qu'ils ne purent occuper [1].

En 117, Adrien traversa ce pays pour aller soumettre les révoltés de la Grande-Bretagne et arrêter, par la construction d'un mur long de 80,000 pas, les barbares de l'intérieur de cette île. Après son retour, il se fixa à *Gessoriacum* et fortifia notre pays contre les incursions germaines. Ce fut lui qui commença à élever cette série de forteresses que nous avons étudiées plus haut et qui, presque toutes, remontent en effet au IIe siècle [2], comme le prouvent les antiquités qui se mêlent à leurs fondations.

Antonin, vers 138, parcourut aussi notre province pour la maintenir et séjourna, dit-on, à Amiens, qu'il fortifia et embellit.

[2] Sueton., l. 41.
[1] Tac. Plut.

En 180, Vericus et Sorricus soulevèrent de nouveau la Belgique; un préteur romain, Warneton, les arrêta d'abord, mais il fut tué dans un combat, et tout le pays, jusqu'à la Morinie et l'Atrébatie, reprit son indépendance pendant douze ans. Alors arriva Sévère, à la tête d'une forte armée, qui écrasa les insurgés, dont le chef, Vericus, s'était, dit-on, fixé à Arras [1].

En 193, ce fut Albinus qui se révolta et occupa tous nos pays, on croit qu'il assit son camp près d'Arras, dans un lieu qui en a pris depuis le nom d'*Albiniacum* (Aubigny). Il fut battu en 197 par Sévère, fut fait prisonnier et fut massacré ainsi que sa femme et ses enfants. L'Atrébatie et les pays réunis par lui se soumirent alors.

En 223, ce furent les Germains qui passèrent le Rhin et la Meuse et chassèrent les Romains de nos pays; ils en furent expulsés à leur tour par Probus.

En 250, Postume vint à son tour relever l'étendard de l'indépendance, après avoir réuni sous ses lois la Grande-Bretagne et la Belgique. Il rétablit, pendant 17 ans, un véritable empire gaulois, qui ne cessa qu'en 273 après sa destruction par Aurélien [2].

En 276, Bonose, dans nos pays, et Procule, en Germanie, voulurent relever cet empire indépendant, mais Probus les culbuta, chassa les Germains qui avaient pé-



Presque en même temps apparaissait dans toute la Gaule une terrible insurrection connue sous le nom de Bagaudie. Elle se composait, disent les historiens, des paysans ou habitants des campagnes qui, réunis en armées considérables, pillaient les villes, les forteresses et les villa. C'était, on le voit, la révolte des indigènes, retirés dans les campagnes et les forêts depuis l'invasion, contre le joug des conquérants. Aussi tous ceux qui avaient encore dans le cœur l'amour national leur prêtèrent la main et, sous la conduite d'Amandus et d'Elianus, ils répandirent la terreur dans toute la Gaule et jusqu'en Espagne. Dioclétien leur fit une guerre acharnée et les battit en 286; ils perdirent alors leurs deux chefs qui périrent dans la mêlée. Mais, un moment assoupie, l'insurrection ne fut pas éteinte, elle subsista pendant longtemps sous forme de brigandage, et enfin vers 407, sous les ordres de Tybaldo, elle releva la tête, harcela les légions et contribua puissamment à l'établissement de cette indépendance armoricaine que Rome ne put détruire.

En 286, Carausius, Ménapien d'origine, se souleva à son tour; il équipa une flotte sur nos côtes, écrasa, par ordre de l'empereur, les pirates qui les ravageaient, puis ayant appris que Maximilien avait ordonné sa mort, il se déclara indépendant. Il prit d'abord le titre d'empereur de la Grande-Bretagne, s'empara de Thérouanne, d'Arras et d'autres villes, les fortifia, et, après avoir fait un traité d'alliance avec Rome, il conserva le trône jusqu'à sa mort, en 294. Alors son assassin, Alectus, lui succéda, mais il fut vaincu et tué six ans après par Constance

Chlore, qui devint à son tour empereur des Gaules, réunies à la Bretagne et à l'Espagne.

L'empire gaulois était donc alors encore rétabli en fait, car nous verrons désormais plusieurs successeurs de ce prince, sous le titre d'empereurs d'Occident, habiter nos pays et y établir le siège de leur domination.

Plusieurs d'entre eux étendirent leur puissance sur tout l'empire, mais alors surgirent des compétiteurs qui voulurent leur disputer la Gaule.

Ainsi, en 305, Constantin, né, dit on, à Boulogne, dut combattre Maxence, qui s'était fait proclamer empereur de ce pays; puis il eut à lutter contre les Francs, qui vinrent aider les Belges à chasser les Romains; il les défit en plusieurs rencontres et les repoussa au-delà du Rhin.

Quelques années après, la Gaule éleva encore sur le trône Maximin et Maxence ; mais Constantin les renversa à leur tour, en 312.

Après la mort de Constantin et pendant que ses fils se disputaient sa succession, le Gaulois Magnence et le Franc Sylvanus (ce qui prouve encore l'alliance des deux peuples), se firent à leur tour proclamer empereurs indépendants. Ils furent successivement battus par Constance, dernier survivant des enfants de Cons-



sur tout l'empire, mais périt en 363 dans un combat contre les Perses [1].

Valentinien et Gratien habitèrent aussi Lutèce ; ce dernier, proclamé empereur à Amiens, fut détrôné, en 379, par Maxime qui, pendant quatre ans, fut maître des Gaules et ne perdit le pouvoir et la vie qu'en 388, lorsqu'il voulut aller s'emparer de l'Italie. Là il trouva réunis contre lui les empereurs Théodose et Valentinien [2], qui le vainquirent. Il avait réuni sous sa domination la Grande-Bretagne, la Morinie, la Nervie et l'Atrébatie. Puis il s'était étendu dans toute la Gaule, et même en Espagne, et avait fixé sa résidence à Trèves. Il avait donc rétabli l'empire des Gaules, si souvent détruit et relevé.

Après sa mort, Argobastre [3] releva encore ce trône en faveur d'Eugène, en 392 ; mais tous deux furent défaits dans une grande bataille qui dura deux jours et y périrent.

Nous allons assister maintenant à l'agonie et à la destruction de la domination romaine dans la Gaule-Belgique [4].

Pendant que les fils de Théodose, Arcadius en Orient, Honorius en Occident, réunissaient les forces de l'empire pour repousser de l'Italie Alaric avec ses Visigoths. Radagaise, à la tête de ses 500,000 Sarmates, puis les Vandales, les Suèves et les Quades passèrent à leur tour les frontières du Nord et dévastèrent toute la Gaule. Alors tombèrent encore Arras, Thérouanne, Reims,

[1] Am. Marc., lib. 15.
[2] Zos., lib. 4.
[3] Oros., lib. 7.
[4] Greg. Tur., lib. 2 ; — Zos., lib. 1 : — Oros , lib. 7.

Amiens, Tournai, Strasbourg et Mayence. Puis, à la suite de ces premiers barbares, arrivèrent les Visigoths, qui se fixèrent dans le midi de la Gaule, pendant que les Bourguignons occupaient l'ouest, et que le nord resta la possession des habitants du pays. Les villes seules les plus importantes conservèrent une apparence de magistrature romaine, mais quand elles demandaient des secours à Rome, on leur répondait qu'elles devaient se protéger elles-mêmes.

En 410, un vieux soldat, nommé Constantin, se fit nommer empereur des Gaules.

Après avoir parcouru cette longue série de révoltes qui se succédèrent si souvent pendant toute l'occupation romaine, ne voit-on pas, comme conclusion évidente, que cette domination ne fut jamais subie qu'avec regret par les indigènes et qu'elle fut sans cesse contestée et combattue. Jamais elle n'eut cinquante ans de trêve, jamais les Belges ne laissèrent passer ce nombre d'années sans essayer de secouer le joug. Quand ils ne trouvaient pas chez eux de chefs assez hardis et assez puissants pour oser lever la tête, ils adoptaient le premier ambitieux qui se présentait, fût-il Romain, pourvu qu'il fût capable et énergique pour se soulever avec lui. Aussi

dats retraités ; mais les campagnes lui étaient hostiles, et c'est là que se recrutaient toutes les insurrections.

Voilà pourquoi les Francs trouvèrent un accès si facile dans le pays; ils avaient toujours, comme et avec nos pères, dû lutter contre un ennemi commun, les Romains : bien des fois depuis Arioviste jusqu'à Clodion, sous Civilis notamment, on avait vu ces deux peuples réunis pour cette guerre d'indépendance, et je ne doute pas que cette même entente n'ait amené les succès définitifs des Francs. D'ailleurs la Germanie n'était-elle pas bien plus tolérante que Rome, puisqu'elle laissait aux peuples envahis leurs lois, leur religion et leurs coutumes; tandis que sa concurrente imposait partout son joug despotique, ses lois, son culte et surtout ses fonctionnaires avides et voleurs.

En effet, écoutons un auteur romain, Salvien (*de Gub. Dei,* lib. Vᵉ), qui, après avoir décrit les exactions et les tyrannies des employés romains dans la Gaule, ajoute : *Decernunt potentes quod solvant pauperes, decernit gratia divitum quod pendat turba miserorum;* et il ajoute : *quorum injustitia tantum nisi nostra? Franci enim hoc scelus nesciunt, Chuni ab his sceleribus immunes sunt, nihil horum est apud Vandalos, nihil horum apud Gothos* (*Ib.*, 8). Enfin il conclut en s'étonnant que tout ce qu'il y avait de pauvre et de malheureux parmi les Romains n'allât pas chercher chez les Francs une vie moins misérable. (*Ib.*)

Grégoire de Tours, ne dit-il pas aussi : *Omnes eos amore desiderabili cupiebant regnare.* Salvien écrivain du Vₑ siècle, ajoute que pour fuir la tyrannie et les exactions des proconsuls romains, beaucoup de notables

habitants de la Gaule se réfugiaient chez les barbares qui leur laissaient plus de liberté et de repos.

Enfin, l'histoire ne nous montre-t-elle pas les empereurs romains sans cesse en lutte contre les catholiques. Lorsqu'ils étaient encore païens, ils en martyrisèrent un nombre considérable, et plus tard les successeurs de Constantin adoptèrent les erreurs d'Arius, et rétablirent contre les chrétiens restés catholiques les persécutions les plus violentes.

INVASIONS DES BARBARES.

Outre ces insurrections continuelles qui inquiétaient sans cesse les Romains, d'autres causes ébranlaient encore, menaçaient toujours leur pouvoir et aidaient à la dépopulation du pays.

En effet, de tous temps, la Germanie, peuplée outre mesure, soit par la fécondité prodigieuse de ses habitants, soit par les flots incessants des peuples qui, derrière elle, s'avançaient de l'est vers l'ouest, avait essayé de venir s'établir dans la Gaule. Ces belles et riches contrées, dont le climat était si doux et la fertilité si grande, excitaient sa convoitise, et très souvent elle envoya, pour la conquérir, l'élite de ses guerriers.



un chef puissant, Arioviste, que les Romains vinrent dans la Gaule. Car à cette époque déjà, les Germains avaient compris qu'ils ne pouvaient réussir qu'en se réunissant et en soumettant toutes leurs forces à la direction d'un seul chef.

Ces fédérations qui, sans l'intervention des Romains, auraient alors conquis une partie nouvelle de la Gaule, se reproduiront encore plusieurs fois dans la suite, comme nous allons le voir, et c'est à une ligue de ce genre que sera due, au Ve siècle, l'invasion de ce vaste pays par les Francs réunis aux Saxons.

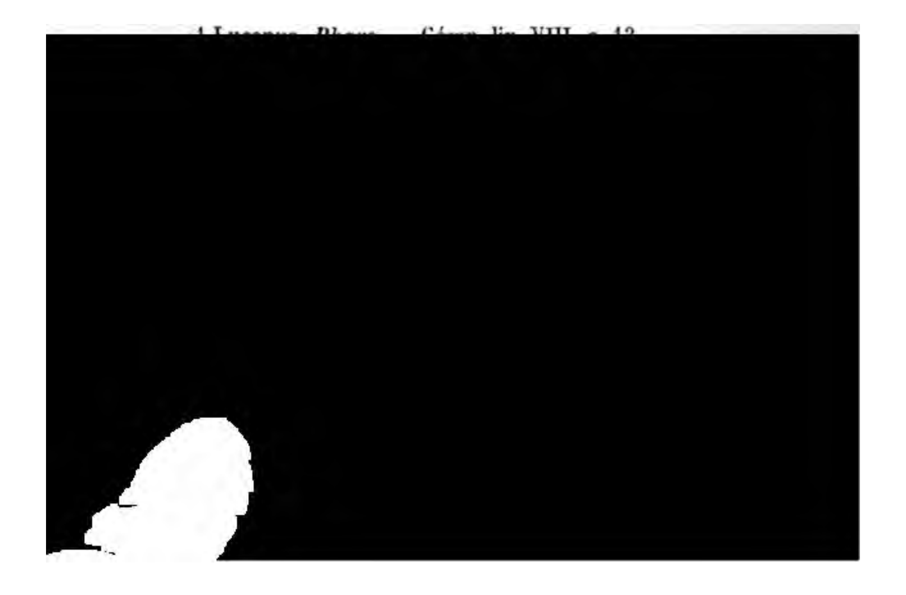
Il paraîtrait même que souvent ces expéditions étaient placées sous un prestige ou prétexte religieux. Les guerriers envoyés au loin étaient en quelque sorte des victimes offertes aux dieux, ou des fanatiques exaltés par les exploits d'Odin et par l'appât des plaisirs qui attendaient les braves dans l'autre vie.

Outre ces motifs qui si souvent faisaient sortir de la Germanie des bandes de guerriers, il est certain que parmi ce peuple, en général antipathique à la vie sédentaire, toutes les fois qu'un chef connu par sa valeur et ses exploits faisait un appel à ses compatriotes pour aller en campagne, il trouvait aussitôt de nombreux compagnons. Ennuyés de l'inaction, car les travaux manuels et d'intelligence leur répugnaient, avides de gloire et de butin, ils se rangeaient autour de lui et se jetaient, guidés par lui, sur les pays voisins, fussent-ils même occupés par des peuples de même race.

C'est pour cela que l'on vit une partie de ces Germains se réunir de bonne heure à César pour l'aider à

conquérir les Gaules [1]. Les Bataves surtout lui fournirent alors de nombreux guerriers. Aussi furent-ils d'abord traités en frères par les Romains qui leur avaient donné le titre d'alliés et les exemptèrent d'impôts [2]. Néanmoins des garnisons romaines étaient échelonnées sur les bords des fleuves et des rivières de leur pays, autant peut-être pour assurer leur dévouement que pour empêcher les invasions des autres Germains que la conduite servile des Bataves avait indignés.

Mais quand plus tard les envoyés de Rome, qui, dans leur avidité, ne connaissaient ni amis, ni ennemis [3], eurent à force d'exactions exaspéré ces mêmes Bataves et quand ce peuple poussé à bout de patience se fut à son tour révolté, alors il paya cher sa condescendance envers César. La Belgique presque entière, il est vrai, se ligua avec lui et réussit à chasser les Romains de tout ce pays dont Civilis prit le gouvernement. Mais quant aux Celtes qu'on avait essayé d'entraîner dans cette ligue et qui n'avaient pas oublié l'aide que ce peuple avait donné à César contre eux, ils refusèrent à leur tour de se liguer avec ces Bataves et ils concoururent même à les réduire en se réunissant à leurs ennemis [4].



L'histoire de l'occupation romaine des Gaules est remplie de ces luttes incessantes contre les Germains ; bien des fois on essaya de les soumettre, on les battit souvent, on repoussa leur bataillons ; mais ce peuple était comme l'hydre aux cent têtes : les défaites ne le rebutaient pas, et toujours vivace, toujours remuant, il finit enfin par triompher et par envahir toute la Gaule.

Mais aussi c'est que, pour lui venir en aide, la mollesse avait affaibli ces Romains si redoutables autrefois : gorgés des richesses de tous ces vastes pays dont ils soutiraient la fortune, amollis par un luxe effréné, par les débauches et par la bonne chère, les fils de ces austères guerriers de la Rome républicaine négligeaient les armes et confiaient leur défense à des alliés. Si parfois ils les reprenaient encore, ce n'était que dans les moments de grands dangers et ils avaient rempli d'ailleurs leurs armées de ces mêmes ennemis, les Germains, dont les frères attaquaient incessamment la frontière. On les vit en outre, au lieu de repousser ces barbares au loin, les appeler dans l'intérieur de l'empire pour remplir les vides que leur cruelle administration avait multipliés partout [1].

Ainsi Auguste était encore sur le trône quand une formidable invasion de Germains menaça la Gaule. Autant par la force que par des concessions, il parvint à les arrêter ; mais il dut en laisser un grand nombre

[1] Tacite met dans la bouche d'un roi breton ces mots : *Rapere, auferre, trucidere, rapere, falsis nominibus imperium, atque ubi solitudinem faciunt pacem appellant.* (*Vita Agricolæ*, ch. 31).

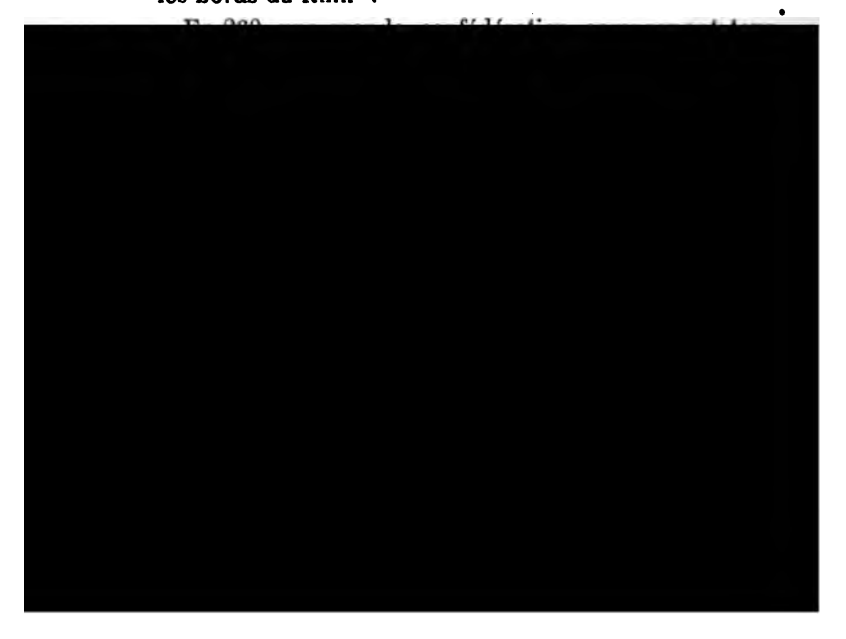
s'établir sur le Rhin, dans une partie du pays des Ménapiens située autour de Cassel, et dans la Morinie. Parmi eux étaient une foule de Sicambres, — Suétone dit 40,000 et Eutrope 400,000, — qui furent placés entre la Meuse et le Wahl [1].

Ces peuples y conservèrent leurs princes et leurs lois, ne payèrent pas de tributs et ne durent à Rome que des soldats, des auxiliaires [2].

Quelques auteurs croient que cette liberté relative laissée à ces peuples fut le motif qui les décida à prendre le nom de Francs (libres). Cependant Augustin Thierry fait dériver ce nom des mots : *Frack* ou *Frank* qui signifient : fier, intrépide.

Tibère, quelques années après, fut encore obligé d'aller combattre ces Germains, les Suèves et les Sicambres ; il les culbuta, mais lui aussi dut transiger avec eux et il en transféra 40,000 à gauche du Rhin [3]. D'autres obtinrent d'aller se fixer sur une partie du territoire des Eburons, à droite et à gauche de la Meuse où ils prirent le nom de Tongrois [4].

En 259, Gallien fut encore obligé de les repousser sur les bords du Rhin [5].



lès peuples situés depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'à celle du Rhin et sur la droite de ce fleuve, se forma sous la direction des Francs Saliens ou Saliskes. Elle confinait avec les ligues des Saxons et des Alamans [1]. Elle chassa les Romains de la Batavie et en fut expulsée bientôt après par les Cattes, les Eauques et les Chamaves. Elle s'empara alors de la Toxandrie.

En 262, Posthume, pour affermir son pouvoir et lutter contre ses compétiteurs à l'empire, fit alliance avec les Francs [2].

En 264, après la défaite de cet empereur, ceux de ses auxiliaires qui avaient été faits prisonniers, suivirent à Rome en captifs le char triomphal de Gallien [3].

En 265, les Francs se soulevèrent de nouveau et pillèrent les côtes de la Gaule et de l'Espagne [4].

En 273, ils furent repoussés par Aurélien, et plusieurs d'entre leurs chefs furent traînés derrière le char de triomphe de cet empereur à Rome [5].

En 274 et 277, ils recommencèrent leurs attaques sur nos frontières et furent battus par Probus qui, malgré ses victoires, ne put les maîtriser. Alors, en 277, il se décida à traiter avec eux et en laissa un très grand nombre franchir la frontière et s'établir dans la Nervie (Brabant et Tournaisis). Il ne réserva que la ville de Tournai, qui resta romaine et qui eut une garnison

[1] Augustin Thierry, lettre 6.
[2] Treb. Pollio, *in Gallieno.*
[3] Treb. Pollio, *in Gallieno.*
[4] Nazar., *Paneg. Const.*
[5] Vopisc., *in Aurel.*

importante [1]. A ce sujet, cet empereur écrivait au Sénat : « Arantur gallicana rura bobus barbaris, et juga germanica captiva præbent nostris colla cultoribus : pascuntur ad nostrum alimonium gentium pecora diversarum [2]. »

En 280, ce même prince fut encore obligé d'aller combattre ceux qui étaient restés au delà du Rhin, et il en transporta un grand nombre sur les bords du Pont-Euxin. Mais ils y étaient à peine installés qu'ils en sortirent pour se jeter sur les côtes de l'Asie-Mineure, de l'Afrique et de la Sicile [3].

En 287, ce fut encore pour comprimer l'humeur envahissante des Francs que Maximien confia à Carausius une flotte équipée à *Gessoriacum* (Boulogne). Cet armement eut un résultat imprévu, car ce chef, ayant appris que l'empereur voulait le disgracier et le faire tuer, se souleva et se fit proclamer empereur dans la Grande-Bretagne et la Morinie, où il régna pendant sept ans [4].

En 288, un traité fut conclu entre l'empereur Maximien, Aleck et Genobaud, chefs ou rois des Francs, qui promirent de ne plus s'adonner à la piraterie. Nous di-



étaient plutôt des généraux choisis pour diriger et administrer, que des rois proprement dits.

En 291, ce même prince abandonna aux Francs le pays des Tréviriens et une partie de celui des Nerviens. Ce fut alors aussi que les Cattes franchirent la frontière et vinrent se fixer sur un des monts voisins de celui de Cassel qui prit alors le nom de *Mont des Cattes,* qu'il porte encore [1].

En 293, les Francs, ayant pris la Batavie, en furent expulsés par Constant qui en transporta un grand nombre dans les Gaules [2].

En 296, une nombreuse armée de ces peuples se mit à la solde de Tetricus, qui, avec son aide, battit Carausius ; mais, peu après, elle fut surprise par l'empereur romain et taillée en pièces [3].

Un peu plus tard, Constance Chlore fut encore obligé d'aller au secours des Bataves envahis de nouveau par les Francs, et alors il se décida à amener un grand nombre de ces remuants voisins dans les pays des Ambiens (Amiénois, Beauvoisis, Tricasses) [4].

En 306, Constantin combattit encore ces peuples ; il les culbuta près du Rhin, fit prisonnier deux de leurs chefs et un grand nombre de guerriers, et les conduisit

[1] Emm., cap. 5.
[2] Emm., cap. 5.
[3] Emm., cap. 17.
[4] Quid loquar rursus intimas Franciæ nationes non jam ab his locis quæ olim Romani invaserant, sed a propriis ex origine suis sedibus atque ab ultimis barbariæ littoribus avulsas, ut in desertis Galliæ regionibus collata pacem romani imperii cultu juvarent, arma delectu, (Emm., *Paneg. Const. mag.,* cap. 6).

à Rome. Là, il institua dans l'amphithéâtre des fêtes anniversaires qui prirent le nom de *Ludi Francici*, parce qu'on y exposait aux bêtes féroces des prisonniers francs [1].

En 313, Mallobauda, chef franc, qui avait été incorporé avec ses guerriers dans les armées de Rome, obtint la charge de *comes domesticus*, et, en cette qualité, fut envoyé par Gratien pour combattre les Lentienses qu'il repoussa des frontières [2].

En 316, Constantin repassa les monts et vint encore sur les bords du Rhin combattre les Francs [3].

En 320, le césar Crispus fut chargé de la même mission [4].

En 350, ce fut encore un chef franc, Magnence, qui revêtit la pourpre impériale avec l'aide de ses soldats et des Saxons; il combattit et tua l'empereur Constant; mais il s'éloigna de son pays qui lui fournissait des guerriers, voulut passer en Italie et fut battu en Espagne par Constance en 351. A la suite de ce revers il se donna la mort [5].

En 355, les Francs prirent Cologne et pillèrent quarante villes placées sur les bords du Rhin, après avoir



En 356, Julien, alors césar, reprit Cologne, ainsi que deux autres forteresses soumises par ses éternels ennemis, et, pour être plus à portée de les surveiller, il vint se fixer à Lutèce (Paris) [1].

En 358, ce même prince chassa les Chamaves de la Batavie, qui venait encore d'être envahie, et força les Francs du pays de Toxandrie à reconnaître la suprématie de Rome [2].

En 360, il revint de nouveau et obligea les Attuaires à demander la paix [3].

En 366, après une lutte terrible livrée près de Metz, les Francs furent enfin culbutés par Théodose, qui les chassa de la Batavie, dans laquelle cependant ils parvinrent à se fixer sous le règne d'Honorius [4].

En 368, les Francs et les Saxons reparurent dans la Gaule, et furent repoussés en 368 par Valentinien.

En 374, un chef allemand envahit le territoire des Francs, mais il fut battu et tué par un de leurs chefs nommé Mellobaude [5].

En 377, un autre Franc, Richomer, revêtu aussi de la charge de *comes domesticus* à Constantinople, fut chargé de repousser les Goths qui avaient envahi la Thrace [6].

En 379, deux autres chefs francs, Baudo et Argo-

[1] Amm. Marc. Julian.
[2] Amm. Marc., *Juliani orat. ad Athen.*
[3] Amm. Marc., lib. 20.
[4] Amm. Marc., lib. 27.
[5] Amm. Marc., lib. 30.
[6] Amm. Marc., lib. 31, cap. 70.

baste, furent envoyés par Gratien au secours de Théodose dont l'armée était compromise dans la Grèce [1].

En 384, Richomer, franc d'origine, fut nommé consul.

En 385, un autre chef, Baudo, obtint la même dignité.

En 388, le tyran Maxime fut abandonné par les nombreux Francs et Saliens qui remplissaient son armée, et qui se réunirent à celle de l'empereur dont il voulait usurper la couronne [2].

Presque en même temps trois chefs francs, Genobald, Marcomir et Sumno, pénétrèrent dans la seconde Germanique et en chassèrent Héraclius et Quintus [3].

En 369, les Francs envahirent la Gaule et dictèrent la loi à Valentinien [4].

Trois ans après, cet empereur fut tué et remplacé par Eugène, que soutenait le franc Argobaste; celui-ci battit ensuite Sumno et Marcomir [5].

En 393, l'empereur Eugène fit alliance avec les Francs et les Allemands, ce qui ne l'empêcha pas d'être battu et tué l'année suivante par Théodose [6].

En 395, Stilicon fit la paix avec les Francs [7].

En 406, les Alains, les Vandales et les Suèves envahirent les Gaules [8].



En 407, ils furent défaits par Justinien et par le franc Névigaste [1].

En 408, les Francs culbutèrent les Allemands [2].

En même temps, Barus, général de Stilicon, battit Constantin, et tua Névigaste qui fut remplacé par un autre franc, Edolinchus [3].

En 409, les Francs prirent la ville de Trèves [4].

En 410, le franc Gaison fut nommé *comes sacrarum largitionum*, puis *magister officinorum* et *magister militum* [5].

En 411, Edoric, *magister militum* de Constantin, fut vaincu et tué par Constant [6].

En 413 et 415, Trèves fut pris, perdu et repris par les Francs.

Les Alains, les Suèves et les Vandales envahirent la Gaule.

Ils furent suivis en 419 par les Visigoths et les Bourguignons [7].

En 420, après la mort de Théodemer, chef ou roi des Francs, élu par toute la confédération réunie, Pharamon fut choisi pour lui succéder.

En 428, Aétius reprit aux Francs les deux rives du Rhin [8].

[1] Zos., lib. 6.
[2] Greg. Thur., lib. 2, c. 9.
[3] Zos., lib. 6.
[4] Greg. Thur., lib. 2, c; 9.
[5] Ad Theod., lib. 7 et 9.
[6] Zos., lib. 9, c. 14.
[7] Greg. Thur.
[8] En 406, les armées romaines de la Gaule comprenaient neuf cohortes de Francs auxiliaires, environ 9,000 hommes.

En 431, il les repoussa de nouveau [1].

En 437 ou 442, Clodio ou Chlodio traversa la forêt charbonnière, s'empara de Tournai, de Cambrai et de tout le pays jusqu'à la Somme [2]. Procope dit que les milices romaines se réunirent aux Francs et conservèrent leurs lois, leurs enseignes et les terrains qu'elles occupaient. Tournai notamment, qui, pendant longtemps, offrit le spectacle d'une ville toute romaine sous un gouvernement franc.

Cet accord se comprend si l'on se rappelle que ces barbares remplissaient les armées romaines [3].

En 446, Clodion, qui s'était avancé jusque dans l'Artois, éprouva un échec qui le força de reculer un instant [4].

Il s'était arrêté au vieux *Elena*, que l'on croit être Eleu près de Lens, pour assister au mariage d'un de ses officiers, disent quelques auteurs; ou, suivant d'autres, il était venu assister au mariage d'un seigneur atrébate, afin de se concilier l'amitié des plus riches habitants du pays. Quoi qu'il en soit, Aétius, qui épiait ses mouvements, vint le surprendre au moment où il y songeait le moins, et les Francs désarmés ne purent faire qu'une courte et infructueuse résistance.

Ils furent donc chassés laissant entre les mains du vainqueur leurs bagages, la nouvelle mariée et leurs

moins se frayer un passage à travers les ennemis et regagner le Tournaisis où était le siège de sa puissance.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit plus haut au sujet du théâtre de ce combat ; je dirai seulement que tout semble prouver que ce fut Eleu ou Lens, sur lequel nous voyons encore des traces nombreuses de fossés, de retranchements et d'habitations, puis des souterrains, des cimetières romains et mérovingiens, enfin tous les caractères d'un antique *vicus* important.

Néanmoins cet échec ne rebuta pas Clodion qui revint peu de temps après à la tête d'une nombreuse armée avec laquelle il chassa définitivement les Romains du pays.



SUPPLÉMENT

AUX TROIS PREMIERS VOLUMES.

Avant d'aborder l'époque mérovingienne qui nous montrera des modifications complètes dans les arts, dans les coutumes et dans l'industrie, il me paraît convenable de jeter un regard rétrospectif sur les deux périodes gauloise et gallo-romaine que nous avons étudiées.

En effet depuis l'impression, si lentement opérée, de ces trois volumes, diverses découvertes ont été faites dans ce pays, et des documents nouveaux me sont parvenus. Les uns complètent les faits anciens que j'ai cités ; d'autres apportent, à l'appui des opinions que j'ai émises, des preuves nouvelles; et plusieurs les modifient, peut-être un peu, en exagérant, si je puis parler ainsi, ou avançant encore, si ces faits se confirmaient, les dates d'érection que j'avais proposées.

Ceci s'applique surtout à l'époque dite préhistorique, à cette période qu'une école d'archéologues recule à des milliers d'années. Je l'attribuais, avec divers savants auteurs, aux Gaulois, peu connus, parce qu'ils n'avaient pas d'historiens, et que, sous ce rapport, on peut l'appeler préhistoriques, pour notre pays seulement. Mais de très savants auteurs viennent depuis peu de repor-

ter ces monuments à des temps plus modernes en core.

Aussi je vais revenir un instant sur mes pas, et reprendre volume par volume, mon travail pour le compléter autant que possible, et le mettre au niveau des découvertes récentes.

TOME PREMIER.

MONUMENT DE FRESNICOURT (pag. 96).

J'ai donné de ce monument la description qu'en a faite M. Tailliar, d'après les notes de M. Lequien qui en avait fait l'exploration. Depuis lors, ce monument ayant subi de graves détériorations, la Commission des Antiquités départementales a chargé une Sous-Commission, dont je faisais partie, d'aller le visiter, de constater son état actuel et de proposer les modes de conservation et de restauration qu'il pourrait être utile d'y pratiquer. Nous avons profité de cette occasion pour



M. Lequien avait reconnu « l'existence de quatre tertres sur lesquels étaient posés quatre dolmens composés de pierres colossales. »

Plusieurs des tertres existent encore, et il est probable que les terrassements opérés sur ce terrain, depuis la visite de cet archéologue. ont pu modifier l'état des lieux, et niveler, par exemple, celui qui portait le monument encore debout, tertre qui n'existe plus, soit qu'on ait relevé le sol environnant, soit qu'on ait abaissé le tumulus lui-même : mais si deux de ces tertres sont peu visibles aujourd'hui, les autres, placés au milieu des taillis, sont assez bien conservés, et ont bien la forme « ovale dans leur partie supérieure » que leur donne l'auteur précité.

« Ce vaste monument de l'ancienne religion celtique, dit M. Tailliar, composé dans son ensemble de quatre autels de pierre, devait présenter à peu près la forme d'un losange couché, horizontalement, dont les deux extrémités auraient été arrondies. Du côté de l'ouest à l'angle obtus qui constitue la partie supérieure du losange couché, se trouve le dolmen encore aujourd'hui existant... »

Le dolmen opposé à l'Est a été détruit depuis par les ouvriers carriers ainsi que celui du Nord ; on ne retrouve plus que les éclats, les traces de leurs réductions en pierres de pavage ou de construction. Ces deux dolmens étaient peu visibles car ils sont situés dans un petit bois très touffu, très encombré de ronces et d'épines au milieu desquelles il est difficile de pénétrer ; celui du Sud au contraire était en dehors, de l'autre côté de la route qui traverse le terrain. Lui aussi a été entamé

par les croqueteurs de grès, mais comme ses pierres ne sont pas de très bonne qualité, il a été abandonné avant d'être entièrement détruit.

Nous avons en effet retrouvé une grande pierre plate rejetée dans une fosse voisine et qui me semble être une partie de sa table. De ses supports présumés, il reste deux sommets de grandes roches naturelles disposés autrefois en montants parallèles de l'épaisseur des montants ordinaires des dolmens. C'est bien là ce qui reste de ce monument, car ces pierres sont placées à la distance indiquée par M. Lequien, distance qui est la même, 37 mètres, pour chaque intervalle existant entre chacun des dolmens.

J'ai dit que celui de l'Ouest est encore entier, mais il n'est pas intact en ce sens qu'on a essayé aussi de l'utiliser et de le briser.

En effet, nous avons vu qu'il se composait de deux rangs parallèles de deux grandes pierres plates fichées en terre et servant de supports à une grande table de 3m 30c de long sur 2m 30c de largeur, et 0m 60c environ d'épaisseur, et en outre d'une sixième grande pierre plantée en terre à l'extrémité Est de cette sorte de



Ces travaux de vandalisme ont aussi ébranlé cette table, qui montre une fissure assez grande menaçant de diviser la pierre en deux parties. Le Commission a donc jugé qu'il était urgent d'apporter un prompt remède à ce fâcheux état et a voté les moyens et les fonds nécessaires pour ces travaux de consolidation et de restauration.

Entre ces dolmens, M. Lequien avait reconnu des pierres levées destinées à les relier entr'eux, et d'autres qui formaient dans ce losange un demi-cercle intérieur formé par deux rangs de pierres levées. Beaucoup de ces pierres ont aussi été détruites, d'autres cachées dans le bois sont difficiles à retrouver, car elles sont aujourd'hui peu saillantes hors du sol ; nous en avons reconnu cependant un certain nombre, formant partie des deux directions indiquées : lignes de jonctions entre les dolmens et demi-cercle intérieur.

M. Tailliar indique aussi une pierre levée dans le demi-cercle et une autre un peu plus grande en dehors du losange, à 30^{m} du dolmen sud ; mais nous n'avons pu, à cause des ronces, rechercher le premier de ces monuments. Sur l'emplacement du second, nous avons reconnu une ou plusieurs grandes pierres aujourd'hui très peu proéminentes, et qui sans doute constituent, soit à l'état de fragments, soit enterré dans le sol, le monument signalé ; car nous n'avons pu encore constater son état par des fouilles.

Enfin, l'auteur précité signale deux galgals, ou tumulus géminés placés le premier à 37^{m} également au nord du dolmen existant encore ; l'autre un peu plus loin : ils sont reliés l'un à l'autre par une sorte de galerie ou de grotte souterraine.

ment de celle établie par Moïse et la grande pyramide. »

Quant à la géologie et à la paléontologie, notre savant cite un passage d'un anthropologiste distingué, M. Frans de Stuttgard, qui dit : « Quand on parle de terrains tertiaire, miocène, pliocène, quaternaire, il s'agit de l'époque à laquelle les couches de la surface de la terre se sont formées au fond de la mer et des lacs, là, où l'homme ne pouvait habiter. Il ne faut pas confondre la formation des dépôts avec les phénomènes qui se sont produits quand la couche terrestre eut été déjà formée ». M. Moigno ajoute que d'ailleurs on ne trouve les restes de l'homme que dans le diluvium. Or, le diluvium est la dernière assise, la fin de la géologie. « Ce que l'on trouve dans le diluvium, sous les couches de gravier, de sable, de limon ou de tourbe, dans les cavernes et sous le glacis stalagmitique, c'est aussi ce que l'on voit sous la table des dolmens : haches de pierre, couteaux en silex, pointes de flèches en quartz ou en os, fragments de poterie, etc. Une aussi frappante conformité entre les objets accuse évidemment une certaine contemporanéité. Or les hommes des dolmens sont des



Enfin il établit, comme bien d'autres auteurs, que le terrain dit quaternaire, est un terrain d'alluvion dont la date ne peut être déterminée ; que souvent même ces alluvions se sont succédées sur le même sol à différentes époques, surtout sur des terrains dominés par des montagnes ou de hautes collines.

Elles se sont produites toutes les fois que de grandes inondations ont ravagé le pays. M. Moigno ajoute que « les restes d'animaux et les débris d'industrie humaine rencontrés dans ces terrains n'y sont pas à leur place première et originelle ; ils y ont été amenés par entraînement, le plus souvent par des eaux torrentielles. Et par conséquent, dans ces terrains quaternaires, l'ordre réel des existences est l'inverse de ce qu'il était au sein des terrains où ils furent d'abord enfouis. Les êtres ou les objets les plus récents que les eaux ont rencontrés et emportés les premières, à la surface du sol, sont les plus profondément déposés... »

L'usage de la pierre polie comme arme n'a pas succédé à celui de la pierre éclatée, comme je l'ai prouvé ; car cette dernière était encore usitée au commencement du moyen âge, d'après les auteurs contemporains, d'après les découvertes faites dans les maisons romaines ainsi que dans les tombes gallo-romaines et même mérovingiennes. Dernièrement encore j'ai trouvé deux magnifiques haches éclatées dans l'une des belles tombes de la fin du II[e] siecle que j'ai explorées à Saint-Nicolas. Dans une autre sépulture attenante à celle-ci et disposée de même, quant à son mobilier, ces deux instruments de pierre étaient remplacés par une hache en fer d'un beau travail.

Les armes en pierre polie étaient déjà très rares du temps de la République romaine (1), car, dit M. l'abbé Moigno, « l'empereur Auguste les faisait rechercher et recueillir avec le plus grand soin, les appelant les armes des héros. »

Quant aux âges prétendus déterminés par l'existence successive du mammouth, du renne, etc., « l'étude attentive des cavernes faite par M. Dupont et autres, est la démonstration géologique et zoologique de la co-existence du mammouth, du lion, du renne, avec le cheval, le bœuf, la chèvre, la brebis, etc., ce qui rajeunit énormément les prétendues races éteintes... » « En résumé sous la plume prévenue des anthropologues, les cavernes s'assombrissent à l'excès, le fait absolument certain de la récente apparition de l'homme sur la terre fuit dans un lointain effrayant; mais aussitôt que leurs dépôts mystérieux s'étalent à la lumière du grand jour, ils deviennent des témoins éclatants de cette grande vérité : l'homme des cavernes vivait quelques siècles avant l'ère chrétienne. »

Enfin M. Moigno discute la question de l'homme fos-

(1) Aujourd'hui encore les paysans de la Grèce attachent des idées merveilleuses aux haches de pierre qu'ils nomment αστροπελεκια (foudres) *Dupont*, rev. arch., n. s. (XVII, p. 358).

sile ; il prouve que les caractères de bestialité que présentent quelques crânes trouvés dans les dépôts d'alluvion, à Manderthal, etc., se retrouvent sur des cadavres modernes, et puis ces prétendus morts fossiles sont-ils bien authentiques, remontent-ils bien aux époques qu'on leur assigne? nous avons vu qu'on ne peut distinguer une alluvion relativement récente avec le dépôt diluvien ; qui prouve en outre que les savants à qui des ouvriers ont remis ces fragments de cadavres n'ont pas été dupes de supercheries? Ainsi, notamment pour la machoire du Moulin Quignon, M. Joly de Toulouse, lui-même, qui avait salué avec enthousiasme la découverte de M. Boucher de Perthes, a fini par dire : « Je n'ignore pas que les malins chuchottent sur la célèbre machoire de Moulin Quignon...? J'avoue moi-même avoir conçu quelques doutes, je vous le dis tout bas... »

« En résumé, conclut M. l'abbé Moigno, la question est éclairée d'un si grand jour, la science vraie est en si parfait accord avec la révélation, que dans ses nouvelles sessions, le Concile du Vatican sera pleinement en droit d'imposer silence à des dénégations sans fondement qui jettent le trouble dans les esprits et dans les consciences, et de déclarer solennellement que la double origine adamique et noachique de l'homme, l'unité de l'espèce humaine et l'apparition récente de l'homme sur la terre sont des dogmes de foi comme elles sont des dogmes de la science adulte. »

Opinion de M. Fergusson.

M. Fergusson est plus affirmatif encore et rapproche encore plus de nous l'âge des monuments mégalithiques. Voici la fin de sa préface : « Les conclusions que j'ai déduites des matériaux qui m'ont été fournis par de nombreux amis, ne sont pas, il est vrai, celles que j'avais prévues. Lorsque j'abordais cette étude, j'étais convaincu que l'architecture mégalithique était extrêmement ancienne, si ancienne même qu'elle était comme la génèse des autres styles. Mais, peu à peu et à mesure que mes connaissances prirent de l'extension, cette théorie s'écroula pièce à pièce, et je fus bien obligé d'en venir, quoique à contre-cœur, aux conclusions plus prosaïques qu'on trouvera dans ce livre. Si elles ont la vérité pour elles, ce sera un ample dédommagement pour la perte de ces origines mystérieuses que l'on se plaisait jusqu'ici à assigner aux monuments en pierre brute. »

Je ne puis, bien entendu, relater ici toutes les preuves que le savant archéologue apporte à l'appui de sa thèse; après les avoir étudiées, il devient évident que



James Fergusson, parce que nous trouvons pour nos pays plusieurs attributions faites par les auteurs à nos monuments artésiens, et qu'il convient de mettre en présence les deux opinions que leur étude a fait émettre avec celle de Fergusson.

On a trouvé un petit bronze de Constantin à Bergons en Locmariaker ; deux médailles gauloises dans le dolmen du Petit-Mont en Arzon, fouillé par M. Louis Galles ; une pièce de Constantin dans un tumulus près d'un camp romain, contenant aussi des vases de cette époque à Penmarck ; douze médailles du même temps dans le tumulus de Maneer-Kroek, en Locmariaker ; d'autres encore près d'un cadavre dans un tumulus de Carnac exploré par M. James Miln.

« Dans un seul département, ajoute-t-il, dans celui où les monuments mégalithiques semblent le mieux, peut-être, au gré des archéologues, caractériser l'âge de pierre, l'on a retrouvé des sculptures rappelant, parfois, à s'y méprendre, celles de l'ère gallo-romaine, des tuiles et des poteries de la même époque, des objets en fer et en bronze, des monnaies impériales, etc... » jamais de monnaies des premiers empereurs, ce qui semble prouver que ces monuments leur sont postérieurs.

Monuments de la Grande-Bretagne. — Plus loin, Fergusson donne des preuves plus frappantes encore quant à l'âge de certains monuments mégalithiques, dans un pays très voisin du nôtre et qui a toujours eu avec nos pères des relations très suivies. En effet, on sait que des colonies parties de nos pays étaient allées

se fixer dans cette Grande-Bretagne, qui nous donnait en échange nos druides originaires de la Phénicie d'abord et de l'Irlande ensuite.

Fergusson nous montre d'abord qu'aucun monument mégalithique n'est attribué par la tradition, ni aux Romains, ni aux Gaulois, et tous au contraire ont été élevés, d'après elle, soit par les anciens héros ou souverains du pays, soit par les fées.

L'un des héros les plus populaires de la Grande-Bretagne est le roi Arthur qui lutta toute sa vie contre les Saxons envahisseurs de ses Etats; il remporta contre eux douze grandes batailles, dont les théâtres sont indiqués dans les chroniques et la tradition, et là, se trouvent autant de grands monuments en pierre, plusieurs même portent encore son nom. On y trouve le dolmen du roi Arthur dans la péninsule de Gower, le palais d'Arthur à l'Ouest dans la même contrée. Le Baslow-Moor d'Arthur dans le comté de Derby, la table ronde d'Arthur à Penrith, dans le Cumberland, le pic d'Arthur près Brackenbyr, etc., etc.

L'auteur visite ensuite les théâtres des autres combats que se livrèrent tour à tour les envahisseurs de ce pays, ou même, les uns contre les autres, les divers rois de la Grande-Bretagne, de l'Ecosse et de l'Irlande.



parlent de sanctuaires au sein des forêts vierges peuplées de chênes, et jamais de temples formés de pierres plus ou moins groupées « que jamais les druides n'ont été mentionnés comme érigeant des pierres, et que nul rapport certain n'existe entre eux et les monuments mégalithiques »; qu'aucun peuple n'en a érigé de semblables dans ce but, que ces monuments, ceux d'Avebury, de Stonehenge, etc., en Angleterre, de Carnac et autres, en France, sont beaucoup trop vastes, pour contenir la population du pays à cette époque ; que la voix du prêtre n'aurait pu se faire entendre partout dans sa vaste enceinte ; que ce prêtre n'aurait pu être aperçu de tous les fidèles, puisque le sol en est trop plat ; que souvent on n'y voit « rien de ce qui accompagne habituellement un temple. Il n'y a là ni sanctuaire, ni autel, ni arche, ni voie processionnelle, ni rien de ce qui fait pour ainsi dire partie d'un temple dans tous les pays du monde. »

« Pourquoi encore un temple complètement découvert ? Est-ce à dire que le climat du Wiltsire (en particulier) soit si parfait et si uniforme que les hommes puissent s'y dispenser de tout abri protecteur contre l'intempérie des saisons ? Ou bien faut-il prétendre que les hommes qui érigèrent ces masses de pierres et accumulèrent ces monceaux de terre furent tellement sauvages qu'ils ne surent pas construire un édifice fermé, si simple qu'il pût être ? »

« Il est deux arguments encore qui sembleront plus spécialement convaincants à ceux, du moins, qui sont habitués à de semblables investigations : le premier, c'est que dans le monument d'Avebury (comme dans

dans presque tous ceux du même genre), il n'y a, du commencement à la fin, nul indice d'un progrès quelconque ; il fut exécuté tout entier tel qu'il avait été conçu ; le second c'est qu'il est dépourvu de tout ornement... » Avebury ne fut donc ni un temple, ni un lieu d'assemblée, dans quelque sens que l'on prenne ces mots, et ceux qui le prétendent devraient bien nous dire pour quels motifs les habitants du comté de Wilt agirent d'une façon si opposée à tout ce que nous savons des actes et des sentiments de tous les autres peuples de l'univers. »

« Si donc Avebury ne fut ni un temple, ni un lieu de réunion, que fut-il ? Nous n'irons pas chercher bien loin la réponse : il fut un lieu de sépulture, mais non pas cependant un cimetière, dans le sens ordinaire du mot. Ce terme entraîne, en effet, l'idée de succession dans le temps et de gradation dans le rang ; or rien de cela n'est indiqué ici. Avebury peut être le monument d'un ou de deux rois, mais il n'est pas une collection de monuments d'individus décédés à différents intervalles. Comme nous l'avons observé plus haut, il est d'un seul plan, érigé sans nulle hésitation et sans l'ombre d'un changement. »



qui furent ensevelis à Avebury. « Nous avons, ajoute-t-il, émis l'idée, il y a quelques années, que ces hommes furent ceux qui tombèrent à la dernière grande bataille d'Arthur, à la bataille du mont Badon, qui fut livrée quelque part dans le voisinage, l'an 520 de notre ère. Or rien n'est venu depuis ce temps ébranler notre conviction ; tout au contraire est venu la confirmer... »

Plus loin il dit encore : « L'histoire tout entière, confirmée en cela par les révélations des barrows, nous amène à supposer que les habitants de notre île (on sait qu'elle avait beaucoup de colonies atrébates ou autres de notre pays), furent, avant la domination romaine, épars, misérables et dans un état de profonde barbarie. Quoique leur patriotisme les eût éloignés des Romains, ils durent cependant croître en nombre, en richesse et en civilisation pendant les quatre siècles de prospérité et de paix que dura la domination de ce peuple; et dès lors ils furent plus à même d'élever un monument comme Stonehenge, après le départ des Romains, qu'ils ne l'auraient été avant leur venue. »

Camden, auteur anglais (*Britannia* I, pag. 285), dit, en parlant du monument de Penrith : « Je pense vraiment que nous avons là le monument commémoratif de quelque bataille, et peut-être fut-il érigé par Rollon le Danois qui, plus tard, conquit la Normandie... Nous lisons que dans le temps où, à la tête de ses Danois, il étendait ses déprédations sur l'Angleterre, il livra bataille aux Anglais, dans les environs, à Hock-Norton, lieu qu'a rendu célèbre l'affreux massacre des Anglais qui s'y fit sous Edouard l'Ancien. »

Enfin, pour ne pas trop multiplier les citations empruntées à Fergusson relativement à l'Angleterre, je me bornerai à citer encore ses conclusions relatives à ces monuments mégalithiques.

Puis je donnerai quelques-unes de ses observations sur ceux de la France.

« 1° L'histoire est absolument muette sur la question. Au point de vue des documents écrits, ce groupe de monuments peut aussi bien se rattacher aux Phéniciens qu'aux Stuarts. »

« 2° La théorie danoise n'est d'aucune utilité. Il n'y a été trouvé aucun instrument de pierre, d'os, de bronze ou de fer qui pût jeter du jour sur son âge. »

« 3° Il y a dans ces îles quelques milliers de petits barrows, vraies taupinières, sans pierres et sans ornement. »

« 4° Le groupe de Stennis dénote dans ceux qui l'ont construit la puissance et la magnificence. »

« 5° Il paraît évident que les cercles et les barrows appartiennent à deux races distinctes. »

« 6° S'il en est ainsi, les barrows remontent aux Petis et aux Papes, tandis que les grands *tumuli* et les monuments de pierre sont l'œuvre des Normands. »

« 7° Les derniers appartiennent donc aux deux siècles compris entre l'an 800 et l'an 1000 de notre ère. »

Ronaldshay ; son contemporain Gorm fut enterré dans un *tumulus* à Fellinge. »

« 11° Un dragon et un serpent étaient sculptés dans le tombeau de Gorm ; de semblables représentations furent trouvées à Maes-Howe. »

« 12° Les quatre caractères runiques gravés sur la pierre d'entrée du caveau de droite datent probablement de la première émission du monument. »

« 13° Toutes les inscriptions postérieures supposent qu'il est d'origine scandinave. »

« 14° La découverte d'un trésor qui fut faite en 1152 montre qu'il n'existait pas en 861, car les Normands l'eussent pillé, comme ils pillèrent les tombeaux irlandais. »

« 15° Il est extrêmement probable que le trésor de la baie de Mail est le même que celui-ci. Or les objets qui le composent ne sont pas antérieurs à l'an 945, et ils peuvent lui être postérieurs de vingt ou quarante ans. »

« 16° Les *torques* trouvés dans les six grands *tumulus* de Brogar appartiennent à la même époque. »

« 17° La pierre trouée de Stennis fut certainement érigée par les Normands et dédiée par eux à Odin ; or il n'est pas douteux qu'elle ne fit partie du groupe. »

« 18° Le nom de Havardsteiger, que porte encore aujourd'hui le lieu, confirme ce qui précède. »

« Contre toutes ces raisons, l'on n'a qu'un argument : *Omne ignotum pro antiquo.* Or pour les motifs exposés précédemment, cet argument nous le rejetons.... »

Mais on dira peut-être que l'Angleterre n'est pas la France, et que les peuples qui habitaient la première ont pu être plus barbares que ceux de la dernière, quoi-

que nous ayons vu cependant que la première avait reçu depuis longtemps des colonies gauloises et même que Comius, après sa défaite par les Romains, avait été régner sur ces dernières.

MONUMENTS FRANÇAIS.

Voyons donc en peu de mots ce que Fergusson dit de nos monuments mégalithiques français.

Il existe à Saint-Germain-sur-Vienne, en Charente, un dolmen dont la pierre supérieure, mesurant 3m 60 sur 4m 50 était supportée originairement par cinq colonnes de style roman dont une a disparu. « Tout leur intérêt, dit Fergusson, réside dans ce fait que le style de leur ornementation est incontestablement, sinon du XIIe, du moins du XIe siècle. Pour expliquer une si malencontreuse anomalie, l'on a dit que l'on avait transformé au XIIe siècle les grossiers supports primitifs en ces frêles colonnes que l'on voit aujourd'hui. Mais en fût-il ainsi, l'argument conserverait toute sa valeur. S'il s'est trouvé au XIIe siècle des hommes qui aient pris la peine et couru l'énorme risque d'une telle opération, c'est qu'ils avaient pour le monument le même respect que ceux qui l'érigèrent. Du reste, chacune des cinq colonnes est



deuc, par exemple, l'un des archéologues les plus distingués de Bretagne, fouille un *tumulus* encore vierge à Crubelz. Après avoir traversé trois couches distinctes, mais intactes, il atteint le toit d'un dolmen fermé, ou d'une chambre. Dans ce monument il trouve les produits ordinaires de la crémation et les inévitables têtes de flèches en pierres, et il proclame l'absence de toute trace de métaux. « Aucun doute, ajoute-t-il, n'est donc possible. Ce dolmen appartient bien à cette classe de monuments primitifs de l'âge de pierre. »

Jusque-là tout est clair, mais il y a encore des difficultés, car il va jusqu'à dire : « Nous tenons peu de compte des débris de tuiles antiques rencontrés à la surface du *tumulus* et même sous les tables du dolmen. Il est raisonnable d'admettre que ces fragments de tuiles qui dénoncent l'industrie gallo-romaine ont accidentellement pénétré dans l'intérieur. »

Fergusson ajoute que d'après cela « ces tuiles ont dû grimper jusqu'au sommet du *tumulus*, traverser trois couches, qui jamais n'ont été remaniées et enfin pénétrer accidentellement entre les dalles étroitement juxtaposées qui forment le toit de la chambre. L'hypothèse ne supporte pas un instant l'examen. »

« Le baron de Bonstetten ouvrit un *tumulus* non loin de Crubelz. A 30 centimètres en dessous de la surface il trouva le dépôt ordinaire d'objets en pierre. 60 centimètres plus bas il découvrit deux statuettes de Latone en terre cuite et une monnaie de Constantin II ; mais cette circonstance ne détruisit en rien la foi inébranlable en l'antiquité préhistorique du tombeau. »

« Dans le monument de Manné-er-H'roeh, communé-

ment appelé la butte de César, à 800 mètres environ de Locmariaker, l'on a trouvé, près de la surface, onze médailles d'empereurs romains, depuis Tibère jusqu'à Trajan, en même temps que des fragments de verre et de poterie, et sans nulle trace de sépulture secondaire. » On en a recueilli aussi dans ceux de Beaumont-sur-Oise, à New-Grange. A 800 mètres environ au nord de Kerlescaut, dans le barrow dit Moustoir ou Moustoir-Cornac, on a récolté dans la chambre sépulcrale un grand nombre d'objets en pierre ainsi que des perles et un cylindre en serpentine en partie perforé, mais pas de monnaies. « Mais, ici comme à Mainné-er-H'roeh, nous trouvons les traces caractéristiques du conquérant (les Romains): des tuiles à rebord ont croulé au pied de notre butte funéraire et plusieurs même se sont glissées à travers les couches supérieures des pierres qui forment une partie de la masse. »

« Si ces monuments sont vraiment préhistoriques, nous avouons ne pas comprendre comment ils peuvent présenter tant de traces des Romains... »

Plus loin, en parlant des trous et des rigoles qui existent sur les pierres, il dit :

« On prétend généralement que les moulures qui se

En parlant des monuments de Manné-er-H'roeh et de Mané-Lud, il ajoute :

« Comme il est certain, selon nous, que tous les monuments de la Boyne ont été érigés dans les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne, il s'ensuit que ceux de Locmariaker ne peuvent pas appartenir à une époque notablement différente. »

A l'objection tirée de l'occupation romaine qui aurait dû s'opposer à l'érection de ces monuments grossiers, il répond que ceux-ci s'occupaient bien peu des campagnes, où ils étaient détestés comme conquérants, et que, dans les parties reculées des forêts et des marais, les indigènes conservaient leurs usages, comme aujourd'hui en Amérique et ailleurs les indigènes gardent leurs mœurs et leurs superstitions sauvages.. »

Enfin nous citerons encore les considérations suivantes qui ne sont pas sans valeur : « Si les pierres de Carnac existaient lorsque César livra bataille aux Vénètes dans cette même région, il eût dû les voir ; or, comme il est à présumer que le monument était d'abord plus complet qu'il ne l'est aujourd'hui, il n'eût pu manquer d'en être frappé et dès lors il en eût parlé dans ses *Commentaires*. S'il ne l'eût vu lui-même, les officiers de son armée en eussent eu connaissance ; ils en eussent parlé à Rome, et quelque écrivain, avide de bruits et de nouvelles, Pline, par exemple, en eût certainement fait mention. Or le silence sur ce point est absolu. Aucun rapsodiste du moyen âge n'a essayé non plus de leur attribuer une origine préromaine. » Tous ne font remonter leur érection qu'à une époque très voisine de la conversion des Bretons au christianisme.

Fergusson établit ensuite que ces monuments ont été érigés à la suite d'une grande bataille et recherche quelles sont celles qui, vers cette époque, ont été livrées en ce lieu. Il croit qu'on peut les attribuer soit au bonheur qu'éprouvèrent ces peuples quand, en 416, sous Exugérantius, ils battirent les armées romaines, soit quand « Grallon fut engagé dans deux guerres au moins, l'une en 439, contre le consul romain Libérius, qu'il empêcha de reconquérir pour son peuple la puissance perdue, l'autre contre les pirates normands ».

« Tout ce que nous prétendons, c'est que les alignements de Carnac ne sont ni des temples, ni des tombeaux, ni des lieux de réunion, et qu'ils ne sont pas antérieurs aux Romains. Si ces propositions négatives sont démontrées, on admettra facilement, croyons-nous, que ce sont des trophées et que la bataille qu'ils rappellent fut livrée entre les années 380 et 550 de notre ère... »

Observations du R. P. Petitot.

Le R P. Petitot, missionnaire dans l'Amérique arctique, décrit dans les *Missions catholiques* (année 1879) les mœurs et les monuments des habitants de ce pays. Il y retrouve surtout chez les Dené et peuplades voisi-



palustres s'y retrouvent aussi. Les cavernes naturelles y sont l'objet d'un culte superstitieux, et tous ceux qui passent près d'elles y déposent leurs offrandes : armes, vêtements, nourritures, etc., et souvent ils demandent à y être déposés après leur mort. La curvité des jambes, que l'on remarque quelquefois sur les squelettes des cavernes, des monuments mégalithiques et autres, s'y voit aussi et est occasionnée par la manière de disposer les jambes des jeunes enfants. On y retrace aussi ces grossières ébauches de dessins sur les armes, on y brise les os pour en extraire la moelle; les cadavres sont accroupis ou déposés sur des tas d'ossements, etc., etc.

N'est-ce pas là tout ce que nous trouvons ici, et ces faits ne nous expliquent-ils pas bien des mystères que nous cherchions en vain à expliquer, tels que les dépôts dans les cavernes notamment, et tant d'autres que l'on voulait faire remonter à bien des milliers d'années, alors que l'homme, en général, était encore, dit-on, presque aussi barbare et inintelligent que la brute. Cependant ces faits et ces monuments sont contemporains, et les peuples chez qui on les remarque sont encore bien intelligents : ils vivent en société, ont des lois, des chefs, en un mot sont à demi civilisés. A côté des maisons en pierre ou en glace, ils en ont d'autres en troncs d'arbres et en branches, ils se creusent pour l'hiver des demeures souterraines, comme celles que nous retrouvons ici. En un mot, on peut les comparer à nos Celtes, dont on les croit les descendants, et à qui j'attribue la plupart des monuments et objets que l'on voudrait faire remonter bien plus loin à des temps fabuleux et impossibles.

Les Américains du Nord se sont servis des métaux autrefois; encore ils en ont perdu l'usage, ne conservant que les armes et les outils en pierre et en os; puis quand les Européens vinrent les visiter, il y a un siècle, ils reprirent ces métaux, mais sans abandonner la pierre et l'os, dont ils font encore usage.

L'amiral russe Von-Wrangel et W. H. Dall racontent que chez les Esquimaux cachalots les dolmens et chromlechs servent encore aux sacrifices humains; on y immole des vieillards ou d'autres personnes dont la vie semble inutile; on y étend la victime sur deux grandes pierres, on la lie sur des pièces de bois qui sont posées sur ces pierres; on lui bouche les narines avec une drogue stupéfiante, et on lui ouvre la veine brachiale, jusqu'à extinction de la vie; puis on entoure son corps de suif, de lichens et de menus branchages, et on y met le feu.

Dans ce même pays quelques cimetières sont couverts de pierres dressées en forme de cercles ou d'ovales; on y expose les restes des cadavres brûlés, et une pierre nouvelle est placée lors du dépôt de chaque corps nouveau.

Nos monuments mégalithiques ont-ils eu les mêmes destinations? Peut-être.



ce me semble, de rechercher et de décrire les antiquités du pays, mais aussi d'étudier leur origine et leur destination. Or les deux derniers auteurs que je viens d'étudier apportent sur cette question des documents et des considérations de la plus haute importance et qui sont de nature soit à compléter et prouver nos affirmations précédentes, soit à apporter un jour nouveau sur l'âge des monuments mégalithiques.

Fergusson établit qu'on en érigea jusqu'au XIe siècle de notre ère en Grande-Bretagne et en Bretagne; dès lors rien ne prouve que plusieurs de ceux existant encore en Artois ne soient pas aussi postromains. Question que nous allons effleurer en peu de mots.

AGE DE NOS MONUMENTS.

Fresnicourt.

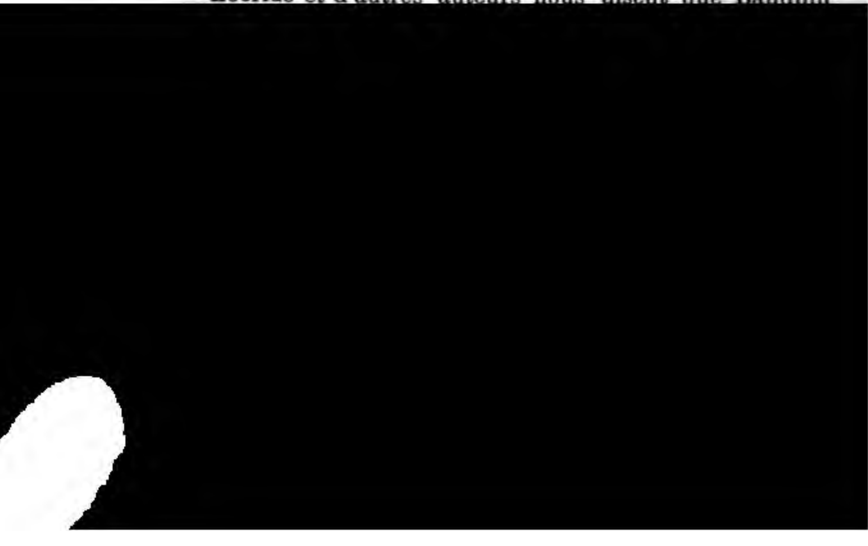
Voyons d'abord Fresnicourt. Ici, ce me semble, nous avons plutôt un monument religieux ou un centre judiciaire, un lieu d'assemblée, qu'un trophée de victoire. Dans l'enceinte intérieure, demi-circulaire, pouvait être le sanctuaire, dont la pierre du milieu était peut-être l'autel ou bien le siège du prêtre, du juge ou du chef. Les quatre dolmens placés aux quatre points cardinaux avaient sans doute aussi une signification que nous ne connaissons pas, tandis que les lignes de pierre reliant ces dolmens enfermaient une enceinte d'une cinquantaine de mètres carrés, suffisante pour une assistance choisie. Quant aux monuments extérieurs, menhirs, galgals, pierres posées, peut-être sont-ce les tombes de

prêtres ou de personnages importants ; je ne crois pas cependant qu'aucune sépulture y ait été trouvée par les extracteurs de grès qui y ont pratiqué de grandes excavations.

Cette attribution que je viens d'essayer est peut-être hasardée, mais l'âge du monument est mieux établi puisqu'on y a trouvé des monnaies au type du cheval disloqué, dont une en verre, une en potin ayant pour revers une espèce de plante, une en bronze unitype offrant un cheval allant à droite, surmonté d'un croissant et de globules. Ce territoire a donné aussi d'autres monnaies gauloises dont une d'Audobru et des haches en silex. Ce monument doit donc remonter à l'époque de César environ. Ce qui confirmerait l'attribution religieuse, c'est l'existence d'une fontaine légendaire entourée de pierres à 140 m. de l'enceinte principale.

Écoivres.

Les pierres d'Ecoivres, quoique j'aie combattu cette attribution dans mes ouvrages précédents, pourraient plutôt être des trophées de victoires élevés après le départ des Romains. L'abbé de Saint-Eloy, Vaillant, qui écrivait sa chronique vers 1600, et plus tard Ferreolus Locrius et d'autres auteurs nous disent que Bauduin



la princesse ainsi que le titre de comte de Flandre. Les auteurs précités disent que les deux menhirs d'Ecoivres furent dressés par Bauduin en souvenir de ses deux victoires et sur le théâtre du second combat. Ces événements se passèrent au milieu du IXe siècle, à cette époque qui, d'après Fergusson, vit s'élever plusieurs monuments mégalithiques en Angleterre et en France. A peu de distance de ces pierres, à un demi-kilomètre vers Saint-Eloy, a été trouvée une tombe en grès bruts avec des armes, une bouteille et une coupe en verre, francs sans doute ; il paraît qu'une autre, à peu près semblable, a été reconnue contre les menhirs. Je laisse néanmoins au lecteur le choix des deux attributions, celtique, ou trophée élevé par Baudouin.

Hamel.

De Hamel et de Lécluse, je ne parlerai pas, car ces monuments qui ont dû n'en former qu'un autrefois, et qui sans doute faisaient alors partie d'un groupe important, sont trop incomplets aujourd'hui pour qu'on puisse les caractériser suffisamment; je remarquerai seulement qu'on trouve près d'eux des haches polies, et, dit-on, quelques débris d'ossements ; et là aussi est une fontaine légendaire entourée de pierres brutes.

Je m'abstiendrai également, faute d'éléments suffisants, d'étudier les autres monuments mégalithiques de l'Artois à l'exception de celui de Sailly-en-Ostrevent, que les considérations de Fergusson peuvent peut-être caractériser plus sûrement.

Sailly ou Boiry.

Je parle du cercle des Sept-Bonnettes placé en haut d'un *tumulus* funéraire et à qui j'ai cru pouvoir refuser le titre de cromlech,à cause de ses pierres assez petites et taillées au marteau. Mais, du moment qu'il est prouvé que des monuments de ce genre ont été construits depuis les Romains, je n'ai plus d'objection à former; je puis donc rechercher sa date et le motif de son érection.

Il ressemble beaucoup à celui des Neuf-Dames existant à Stanton-Moor en Angleterre, qui est aussi placé, non pas il est vrai, en haut d'un *tumulus*, mais en haut de la clôture circulaire en terre qui remplace le *tumulus*. Il se compose aussi de pierres assez petites, mais qui sont au nombre de neuf, au lieu que celui de Sailly en a sept.

On pourrait peut-être le considérer comme un monument funéraire, rappelant le nombre des personnages enterrés sous le *tumulus*, mais évidemment construit depuis la conquête romaine; ou bien on admettrait l'une des traditions qui se racontent dans le pays, et qui nous dit que deux grandes armées se rencontrèrent



avons eu dans les environs d'Arras, et du côté de Sailly probablement, puisqu'une des armées venait de France, les guerres suivantes :

Je ne parle pas des combats de Commius contre César, des invasions des Huns, des Vandales d'Attila, des Normands et autres, qui n'ont pas dû ériger ce monument. Les habitants du pays n'ont pas eu lieu non plus d'élever un trophée à ces époques, puisqu'ils n'ont pas remporté de victoire; mais je citerai les suivantes qui eurent encore lieu pendant cette même période :

En 898, Bauduin le Chauve prend Arras sur le comte Odon ;

En 900, ce fut le comte de Vermandois, Herbert, qui s'en empara pour le compte du roi de France, Charles le Simple;

En 931, le comte de Flandre, Arnoult le Grand, s'en rendit maître à son tour;

Enfin en 966, le roi Lothaire la reprit à Arnoult le Jeune qui avait refusé de lui rendre foi et hommage.

Évidemment ces conquêtes de la ville furent la suite de batailles livrées dans ses environs, et ce fut peut-être l'un des vainqueurs qui éleva ce trophée, ou ce *monument* funéraire.

Beaufort.

Cette commune possédait deux grands *tumulus*, l'un situé dans le village, qui a dû porter un donjon et qui est très diminué maintenant; l'autre placé du côté d'Avesne, qui est grand et surmonté d'un moulin. Au pied de ce dernier est un grand grès brut, couché à

plat et à moitié enterré. J'ai prié le docteur Ledru, archéologue très zélé, d'y faire quelques fouilles ; il obtempéra à ma demande, et voici le résultat de ses recherches. Il n'alla pas à plus de 50 à 60 centimètres de profondeur parce qu'il rencontrait une argile très homogène qui lui a paru ne pas avoir été remuée.

Après avoir mis ses ouvriers à l'œuvre, il dut les quitter et il m'écrivit ensuite : « Après mon départ ils continuèrent à fouiller et trouvèrent à côté du grès une bague de femme, ronde, unie, en argent, avec une rainure circulaire comme une alliance. Il me semble qu'elle avait un chaton, car elle est divisée en un endroit. Ce dessin (O) a pour but de vous faire comprendre ma pensée. J'y suis retourné, j'ai fait une plus grande fouille et j'ai trouvé quelques silex, des petits morceaux de charbon et une petite parcelle de bronze. Alors je me suis arrêté, tant l'argile était homogène. »

TOMBES DE SAINT-NICOLAS, RANGÉES EN CERCLE.

Dans le premier volume de cet ouvrage j'ai indiqué l'existence de ce monument funéraire, mais j'ai oublié d'en faire la description ; je devais réparer cet oubli, d'autant plus regrettable qu'il s'agit ici d'une reproduction en petit du *tumulus* de Vimy et d'une disposi-



M. l'abbé Proyart a donné l'historique et qui recevait les malades forains, c'est-à-dire les bourgeois nés ailleurs qu'à Arras. Or on sait que ces établissements ont presque toujours été placés sur les anciens cimetières, qu'une traditionnelle vénération empêchait encore de livrer aux usages profanes ; c'est du moins ce que j'ai presque toujours observé, et il est rare qu'un terrain portant ce nom, dans nos campagnes, ne recouvre pas des sépultures antiques [1]. Quoi qu'il en soit, à la Maladrerie de Saint-Nicolas se trouvait un *tumulus*, sans doute fort abaissé depuis son érection, surtout depuis qu'après la chute de l'hospice il fut livré à la culture. Il n'avait plus guère que deux mètres d'élévation, il y a quelques années, hauteur encore trop grande pour le propriétaire qui, voulant bâtir sur ce même terrain, résolut de le niveler entièrement.

Ce fut alors, il y a une quinzaine d'années, qu'à un mètre environ de profondeur, on rencontra une couche de douze cadavres, disposés en cercle, dont les têtes formaient la circonférence et dont les pieds se joignaient presque au centre. Les os en étaient encore assez blancs et d'une certaine solidité, sans doute à cause de la motte supérieure qui faisait couler au dehors les eaux des pluies. Mais rien n'a été recueilli auprès d'eux, ni vases, ni même silex taillés, si je dois en croire les ouvriers : car, prévenu un peu tardivement, je ne suis arrivé sur

[1] Je pourrais citer bien des exemples de ce rapprochement, je me contenterai de nommer ceux de Souchez, Aubigny, Hénin, etc. Peut-être même, si on explorait presque tous les lieux portant ce nom, trouverait-on que tous ils recouvrent des tombes.

[illegible] à peu près complet des [illegible].

[illegible] affirmer que ce [illegible] soit celti[illegible] il y ait tout lieu de le croire, [illegible] avec ceux de [illegible], St-Étienne [illegible], etc. et de plusieurs au[illegible] antique n'a pas été contestée. D'ail[illegible] cette disposition circulaire des corps [illegible] l'usage et les prescriptions reli[illegible] l'orientation, c'est-à-dire l'enterre[illegible] placés de l'est à l'ouest, la face regar[illegible].

[illegible]

[illegible] ces refuges, si communs dans [illegible] qu'en Picardie, remontaient, en [illegible] à l'époque celtique, et j'ai cité à l'appui [illegible] des faits qui me paraissent assez [illegible] d'autres découvertes ont été faites [illegible] ma conviction. Ainsi dernière[illegible] le Génie militaire, en faisant de profondes tran[illegible] la partie des fortifications d'Arras située [illegible] élevé entre les portes de Beaudimont et [illegible] d'un côté un puits aboutissant à un



Un peu plus loin une autre tranchée mit à jour une autre galerie souterraine un peu plus large, detrois mètres environ.

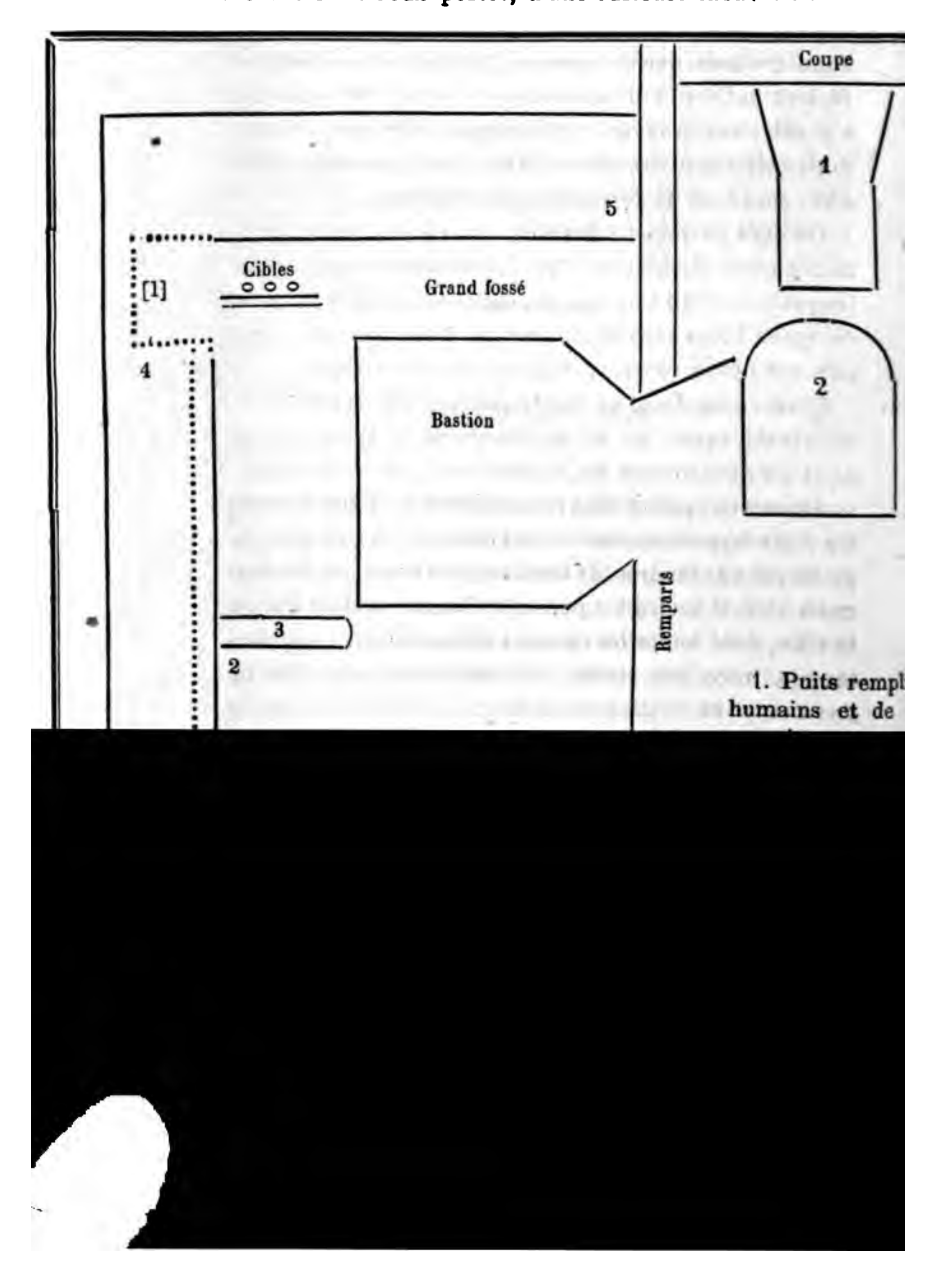
J'ai déjà montré que tout ce terrain sous les Romains, était compris dans l'ancien *Atrebatum* dont il formait la limite. La première galerie se dirigeait vers la Cité actuelle, noyau de cette ville ; quant à la seconde, son exploration n'a pas été assez complète pour qu'on pût bien juger de sa direction ; elle semble cependant se prolonger vers la première.

TOME DEUXIÈME.

J'ai avancé, dans mes recherches sur l'emplacement de l'*Atrebatum* romain, que cette ville devait être limitée, d'un côté par le Crinchon, de l'autre par les marais, et d'un troisième par cette longue colline qui se prolonge depuis la ville jusqu'à Wagnonlieu. Déjà nous avons trouvé bon nombre de débris de fondations de cette époque en-dehors des murs actuels, soit sous la demi-lune n° 18, soit le long des chemins de Lens à sa gauche, et de Saint-Pol, soit sous les glacis et les fortifications. Aucune n'a été reconnue en-dehors de ces limites, ni à droite du chemin de Lens, ni au-delà, ni même sur la côte de Wagnonlieu; notre opinion semble donc se confirmer.

Des faits nouveaux viennent encore à l'appui de cette

thèse, c'est la découverte, dans le prolongement de cette colline, vers la porte d'Amiens et en face du bastion situé entre les deux portes, d'une curieuse excavation



qui n'a pu exister dans l'intérieur de la ville pour les motifs que j'expliquerai tout à l'heure.

Cette fosse, carrée dans le bas et à côtés inclinés dans le haut, était remplie d'ossements humains, têtes et autres, ainsi que de vases du IIe siècle, dont plusieurs étaient entiers et d'espèces assez belles. Une monnaie s'y est aussi trouvée, un Agrippa en bronze, fruste, mais surfrappée des lettres TIB, sans doute pour qu'elle eût cours sous Tibère successeur d'Auguste.

Qu'était ce dépôt ? Était-ce un de ces puits funéraires assez semblables à nos fosses communes et dans lesquels on jetait les corps des esclaves et autres pauvres citoyens ? Non sans doute, car on n'eût pas mis avec eux ces beaux vases, en si grand nombre surtout.

Était-ce un dépôt servant à recevoir les cendres, les débris de vases, les os de boucherie et autres objets dont on débarrassait les habitations et que nous trouvons souvent près d'elles ? On pourrait peut-être admettre cette hypothèse, car le fond de cette fosse était rempli en effet de cendres, de terre noire et de débris divers ; mais alors il faudrait supposer qu'au moment du sac de la ville, dont toutes les maisons exhumées par nous portent la trace bien visible, les vainqueurs ont précipité dans cette excavation les habitants qu'ils avaient massacrés avec les vases qu'ils ne voulaient pas emporter.

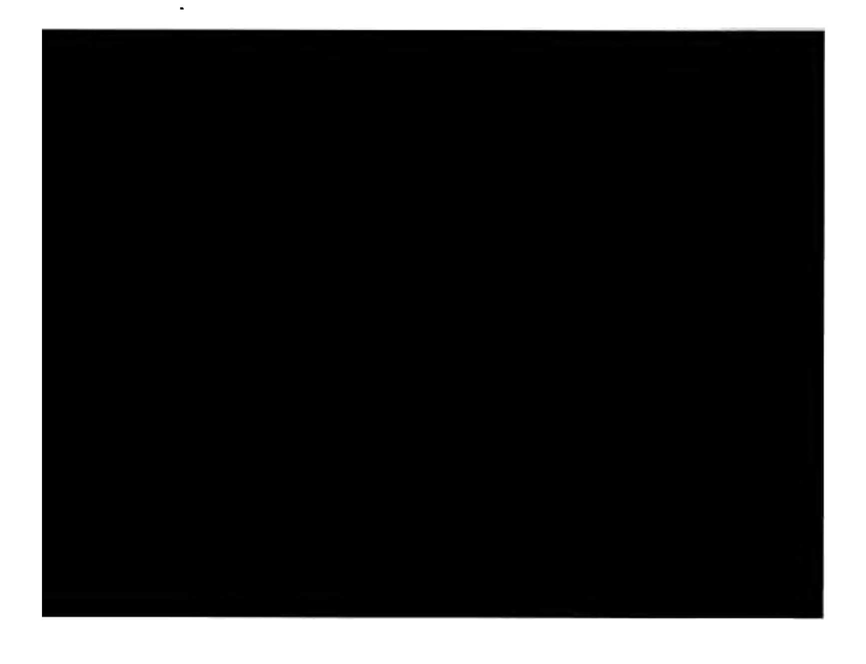
Cette fosse avait sept mètres de profondeur à partir du niveau du sol ancien. Quoi qu'il en soit, nous devons penser que cet endroit était en-dehors de la ville, car les lois prohibaient ces sortes de dépôts dans leur intérieur et puis nous n'avons trouvé là, ni auprès, aucunes traces de fondations, et il nous faut aller à une cinquantaine de

mètres, vers Baudimont, là où les traces d'habitations sont nombreuses, pour les retrouver, mêlées aux tuiles à rebords et à d'autres débris du même temps, IIe siècle[1].

Nous avons dit plus haut qu'un souterrain existait sous cet endroit, mais nous n'avons pu encore l'explorer; il paraît avoir, à l'endroit où il est visible, trois mètres environ de largeur, et ne ressemble pas à une carrière. Il a plutôt les caractères d'un refuge, quoiqu'il soit plus large que ceux de Picardie, si communs aussi dans nos campagnes. D'ailleurs nous en connaissons bon nombre d'aussi vastes, à Carency, Vimy, Houdain, Noyelles-Vion, etc.

HABITATIONS DANS LES CAMPAGNES.

Je ne citerai pas les divers endroits où j'ai reconnu des fondations gallo-romaines : je les ai rappelés dans le répertoire qui termine le deuxième volume, et bien peu offrent de l'intérêt ; je parlerai plus au long de celles trouvées par moi, de concert avec M. Florent-Lefebvre, sur le territoire de Monchy-le-Preux, parce que leur forme diffère de celle que j'ai reconnue ailleurs.



Cette maison était située à gauche de la route de Cambrai, entre celle-ci et un chemin qui pourrait bien être gaulois. La fondation, consistant seulement en une couche peu épaisse de marne tassée, enferme un grand carré, à peu près équilatéral, ce que je n'avais pas encore reconnu dans nos campagnes, où le plan des maisons était un corps de logis, étroit et long, divisé sur la longueur en plusieurs chambres.

A Monchy, le grand carré est traversé par une autre fondation qui le divise en deux compartiments. Un côté seulement contenait assez abondamment les tuiles à rebords, *tegulæ* et *imbrices*, ce qui ferait croire que celui-là était seul couvert en dur.

Au reste les fouilles exécutées par M. Florent après mon départ n'ont fait recueillir que de nouvelles tuiles, une clef et des tessons de vases. Mais les recherches reprendront bientôt en différents endroits voisins de ces fondations, et qui en contiennent encore; elles nous éclaireront peut-être sur la destination de ce bâtiment et des autres constructions qui l'entouraient.

M. Florent observe, dans sa lettre, que ce lieu porte le nom de Noires-Terres, quoique aujourd'hui ce terrain soit jaunâtre et il se demande si autrefois les débris carbonisés de ce bâtiment, qui devaient mêler à la terre qui le couvrait les cendres provenant de sa destruction par le feu, n'ont pas fait donner ce nom de Noires-Terres à ces champs. Il a raison, et j'ai remarqué le même fait dans bien des communes pour des endroits autrefois couverts de maisons incendiées. Il remarque aussi que ce terrain appartenait autrefois à l'église, et que plusieurs champs voisins nommés Pasturelles ou Pâturelles

étaient la propriété de l'abbaye d'Hasnon ; et il demande si ces biens d'anciens colons romains n'ont pas, après l'arrivée des Francs, été attribués à des établissements religieux. Nous verrons dans le prochain volume, que les biens des anciens établissements religieux païens ont été alors attribués aux églises chrétiennes. Mais ceux des colons ont été confisqués au profit des chefs francs. Plus tard ceux-ci, surchargés d'une foule de terrains dont ils ne tiraient aucun parti, en donnèrent çà et là diverses parcelles aux églises, en expiation souvent de crimes commis par eux et qu'ils voulaient expier par des fondations pieuses. D'autres fois quelques-uns de leurs descendants, soit qu'ils entrassent en religion ou qu'ils fussent poussés par leur piété, faisaient aussi des donations de ces biens qu'ils ne pouvaient ou ne savaient pas mettre en valeur, et qu'ils laissaient arides et couverts de bois et de broussailles. Aussi les actes de ces donations qui nous ont été conservés disent-ils *in deserto*, *in vastitate* ou bien *deserta et inculta*, etc., etc.

CIMETIÈRES



Ier ET IIe SIÈCLES.

Arras.
Boisbernard.
Bailleul-s-Berthoult
Méricourt.
Noyelles-s.-Lens.
Villers-au-Bois.
Villers-Chatel.
Beuvry.
Avion.
Hénin-Liétard.
Bus-Saint-Léger.
Duisans.
Frévillers.
Cherisy.
Houchain.
Noyelle-Godault.
Marles.
Hendecourt-les-Cagnicourt.
Faubourg Saint-Nicolas les-Arras.
Fampoux.
Lens.
Roclincourt.
Faubourg Ronville.
Etrun.
Norrent-Fontes.
Dainville.
Rœux.
Fresnoy.
Pelves.
Aix-Noulette.
Bavincourt.
Beaumont.
Bruay.
Bully-Grenay.
Carvin.
Lespesse.
Nœux.

IIIe SIÈCLE.

* Billy-Montigny.
Acheville.
Boisbernard.
Lens.
* Hénin-Liétard.
Hesdigneul.
Vitry.
Plouvain.
* Noreuil.
* Gosnay.
Harnes.
Beuvry.
Izel-lez-Equerch.
Vimy.
Aubigny.
Vaulx-Vraucourt.
Baralle.
Méricourt.
Labuissière.
Saint-Laurent.
Noyelle-Godault.
* Rouvroy.
* Villers-au-Bois.
Mont-St-Eloi. Arras
* Vaudricourt.
Airon-N.-D., Agnies
Faub. St-Nicolas.
Brimeux.
Béthune.
Choques.
Verquigneul.
Vendin.
Carvin.
Courrières.
Montigny-en-Gohelle
* Oisy-le-Verger.
Annay.
Avesnes-le-Comte.
Diéval.
Ervillers.
Estrées-Wamin.
Fouquières-les-Lens
* Gouy-en-Artois.
Mazingarbe.
Oignies.
Quiéry-la-Motte.
Roclincourt.
Sailly-la-Bourse.
Sallau.
Souchez.
Sauchy-Cauchy.

IVe SIÈCLE.

Rouvroy.
Avesnes-le-Comte.
Etaples.
Saint-Nicolas-les-Arras.

CIMETIÈRES DONT L'AGE EST DOUTEUX.

A Écoivres, à un demi-kilomètre des menhirs, dans la direction de Saint-Éloi, ont été trouvées des sépultures dont je ne connais pas l'âge, mais qui me paraissent plutôt mérovingiennes ou carlovingiennes.

Saint-Pol, au pied du Mont;

Achiet-le-Grand, au lieu dit les Piécettes;

Sauchy-Cauchy;

Sus-Saint-Léger;

Thélus, etc.

Nous allons dire maintenant quelques mots de ceux de ces cimetières que nous n'avons pas étudiés et qui offrent des tombes intéressantes.

Roclincourt.

Le Père Ignace nous dit et M. Harbaville répète aussi avec moins de détails, que lorsqu'on voulut rebâtir l'église de cette commune pendant le siècle dernier, on se décida à niveler la motte sur laquelle elle était bâtie. Ce fut alors qu'on découvrit un assez grand nombre de



dépouilles mortelles des habitants de la commune, que ces vases antiques ont été rencontrés; ils appartiennent au IIIe siècle et sont encore un exemple de tombes gallo-romaines dans des *tumulus*.

Bavincourt et Nœux.

Quelques beaux vases en verre ont été trouvés dans ce premier cimetière, qui n'était pas bien important.

Dans le second ont été rencontrées : une belle et grande gamelle de soldat, en bronze, avec les deux crochets servant à la suspendre au baudrier ; elle est peu décorée, ses rebords sont assez hauts, et le milieu de son fond est relevé en demi-bosse. Elle contenait des médailles grand bronze d'Antonin, Adrien, Néron et Faustine.

Puis quelques vases en terre plus ordinaires.

Hesdigneul.

Dans les sépultures de cette commune, de beaux vases ont été recueillis. Parmi eux, je citerai plusieurs urnes rouges ornées de dessins gravés, assez curieux (*pl.* 26, *fig.* 1, 2, 3).

Sur la panse sphérique du premier, sont tracées, entre deux moulures fort espacées, des lignes croisées formant lozanges nombreux, au milieu desquels sont quatre points placés vers les angles.

Le second, à ventre plus globuleux que le précédent, est à peu près décoré de même ; seulement la bande de

lozanges est plus étroite, et chacun d'eux ne contient qu'un point placé à son centre.

Le troisième est plus haut et plus étroit, la bande de décorations est aussi large que sur le premier, et se divise en grands rectangles contenant une croix ou rosace à quatre branches entourées de pointillés ; et les intervalles entre ces branches sont remplis par d'autres petites rosaces formées de six gros points placés autour d'un septième central.

Un quatrième plus petit que les autres et globuleux, montre sur sa bande, entre deux cordons moulurés, des croix formées de petits traits obliques et enfermées entre des lignes semblables perpendiculaires.

L'un des vases était surmonté d'un couvercle curieux *pl.* 33, *fig.* 4; il est bombé, couvert de petits cercles gravés et sommé d'une tête assez barbare qu'entoure, en guise de coiffure, une arête garnie aussi de petits cercles ; il couvrait, sans doute, ce grand vase rouge orné aussi de petits cercles. On y trouva en outre une terrine en terre noire, une grande urne grise, un petit vase sablonneux, une petite coupe noire, d'autres coupes de diverses grandeurs et couleurs, des bassins en terre grise, noire et rouge, des urnes de plusieurs formes et couleurs, un vase couvert de lignes imitant des cordes



branches garnies, l'une d'une rouelle ornée de pointillés, et l'autre d'un gland, le tout en or ; à côté de ce bijou étaient quelques monnaies de Baldin, et des vases assez ordinaires.

Acheville.

Une des tombes placées au lieu dit les Quatre-Hallots, sous un fort buisson d'épine, contenait une grande amphore blanche à deux anses moulurées, haute d'un mètre et à fond plat, une cruche couverte de paillettes métalliques, et dont l'anse est surmontée d'une tête chevelue dans le haut, et dans le bas, sur l'attache de cette anse à la panse, d'une autre tête plate, et d'un travail assez grossier comme celle du haut. (*pl.* 27, *fig.* 8.)

A côté de ces vases en était un plus petit, en tout semblable, pour la forme et pour la décoration guirlandée au pointillé, à ceux de l'époque franque, si ce n'est qu'il est jaune au lieu d'être noir.

Les autres poteries étaient plus ordinaires : une petite urne oviforme et unie, une cruche jaune à court goulot, deux coupes en terre noire, l'une en forme de cône court avec rebord contourné dans le haut, l'autre s'évasant assez vivement dans le bas, s'arrondissant ensuite pour rejoindre un court cylindre et se terminant enfin en gorge.

Nous y avons vu aussi des débris de lagènes, lacrymatoires, plats, assiettes, coupes et autres vases qui complétaient cette riche sépulture.

Sauchy-Cauchy.

On a trouvé, en 1877, sur ce territoire, six tombes antiques, qui sont, paraît-il, entourées de beaucoup d'autres non encore explorées. Dans l'une était, à côté des vases, une boîte en métal dont le contenu a été volé pendant que l'explorateur était tourné d'un autre côté pour déterrer une petite coupe. Nous ne savons donc pas ce qu'elle contenait.

Vaudricourt.

Au-dessus du dépôt de silex taillés mélangés à des silex bruts et à des terres d'alluvion, se trouve un autre dépôt de cailloux non travaillés et dans lesquels on a recueilli des armes en bronze.

Là aussi ont été placées des sépultures gallo-romaines que nous allons étudier rapidement en citant quelques-uns des objets qui les accompagnaient :

1° Une grande urne grise, très légère, allongée, dont la panse divisée en quatre par des moulures, est ornée de deux rubans de cannelures ;



7° Un petit pot grossier paraissant fait à la main ;

8° Un apofix en bronze;

Et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de citer.

On y a trouvé aussi une grosse pointe carrée, sommée d'un anneau séparé de la tige par une large calotte, c'est peut-être un bout de timon (*pl.* 38, *fig.* 4).

Beuvry.

Dans les antiques cimetières de cette commune, placés près d'un vieux chemin, on a trouvé de belles urnes noires et rouges, des assiettes en terre rouge, un large disque, ayant la forme et le brillant des miroirs métalliques, mais orné de quatre cercles gravés concentriques et d'une ligne de trous ronds ajourés et disposés le long de la bordure (*pl.* 38, *fig.* 11). Dans un puits ouvert tout auprès étaient beaucoup de vases et une semelle de sandale garnie de clous.

Dans le bois de Beuvry abondent les tessons de vases mélangés à des haches et lances en bronze, parmi lesquelles on recueille aussi des monnaies de Marc-Aurèle. Tous ces débris proviennent d'un cimetière qui a été en grande partie bouleversé par les extractions de grès.

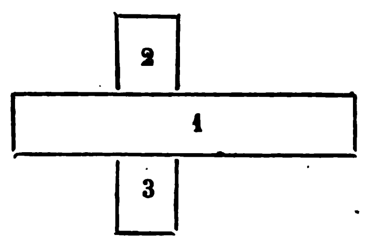
Labuissière.

Au lieu dit Schlaboulville, on a recueilli, au milieu de vases romains très souvent brisés, une statuette en terre de Vénus Andronymède, puis des monnaies romaines,

une belle anse de vase en bronze. Un cimetière existait aussi dans le bois et contenait des vases romains.

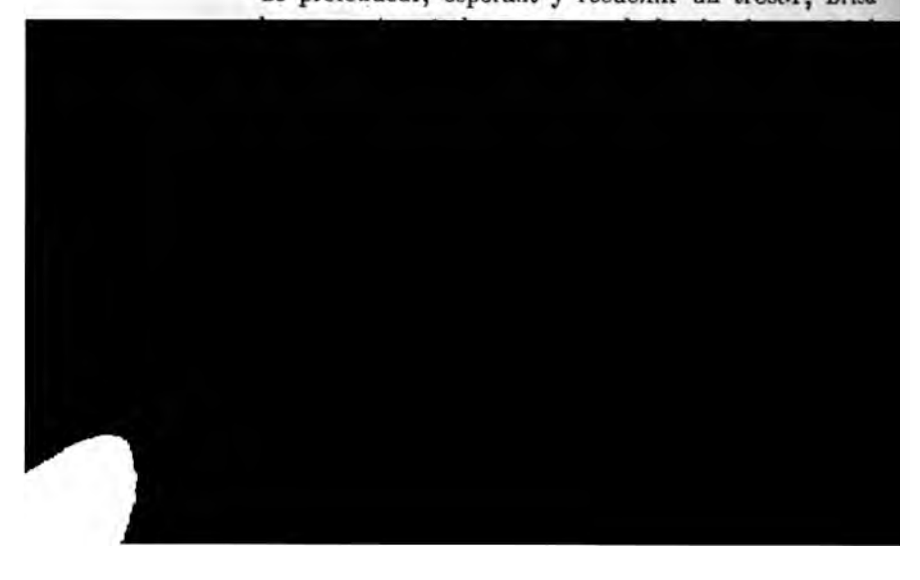
Estrées-Wamin.

Sur une colline assez élevée de cette commune, m'écrivait le docteur Ledru d'Avesnes-le-Comte, on a trouvé, dans un petit bois, une tombe oblongue, ayant deux tas de silex gros et choisis, un de chaque côté, en forme de croix dont voici le dessin .



1. Cadavre avec vases et objets en fer.
2. 3. Tas de silex.

Les morceaux de fer recueillis près du corps étaient souvent soudés ensemble en sens divers, et semblaient provenir d'un siège ou d'un trépied. Il est difficile de le deviner, car l'ouvrier qui trouva cette tombe à 0,60 c. de profondeur, espérant y recueillir un trésor, brisa



Gosnay.

Ici nous trouvons un grand cimetière et une grande diversité de vases et d'autres objets, nous allons en citer les principaux :

Un petit vase à forme élancée, noir, sur le ventre duquel on voit, tracées en blanc, les lettres L. V. T., séparées par de gros points ;

Un autre, à peu près semblable, mais plus élancé, montrant en teinte plus pâle les lettres V. O. I. (*pl.* 28, *fig.* 19, 20) ;

Une grande urne cinéraire à gros ventre et étroit goulot ;

Ces trois vases étaient dans la même tombe.

Une autre sépulture contenait un grand vase rouge en forme de terrine ou de plat, à bords hauts et perpendiculaires, puis une hache en fer.

Dans une troisième, près de vases rouges et gris brisés, gisaient deux fibules en métal, dont une émaillée, puis des perles côtelées et bleues (*pl.* 46, *fig.* 9).

Dans les autres tombes on a recueilli :

Un bol assez haut, à ventre presque cylindrique sur base étroite, mais coupé vers le milieu par un étranglement en gorge, puis couvert de deux rubans de courtes hachures ;

Des cruches dont l'une rouge, brillante; des coupes, des soucoupes et des assiettes de même matière et couleur;

Des urnes cinéraires noires, grises et jaunâtres ;

Un bol cylindrique et annelé sur toute la surface et porté sur un pied évasé, se séparant du fût par un profond étranglement (*pl.* 32, *fig.* 4).

Des urnes rougeâtres et hautes, dont l'ouverture forme le prolongement du ventre que couvrent des hachures, des pointes de diamant et divers dessins tracés dans la pâte ou formant reliefs. Nous en avons vu de semblables, à peu près, parce qu'on n'en trouve pas souvent deux pareilles, à Hénin, à Rouvroy et à Billy, et nous en verrons encore d'autres au faubourg Saint-Nicolas. Ces urnes sont particulières aux environs d'Arras (*pl.* 26, *fig.* 17, etc.);

Un plat en bronze à rebords évasés (*pl.* 30, *fig.* 3);

Des amphores blanches à fond plat et à deux anses (*pl.* 27, *fig.* 5);

Une petite cruche à rebords tréflés (*pl.* 27, *fig.* 11);

Une belle coupe en verre, demi-sphérique, avec large rebord un peu en-dessous de l'ouverture (*pl.* 36, *fig.* 6);

Une magnifique fibule émaillée, se composant d'une rouelle flanquée sur deux côtés opposés de rosaces à fond d'émail rouge, et sur les autres, de deux petits anneaux en bronze uni (*pl.* 41, *fig.* 14);

Deux autres plus grandes et plus belles, formées de quatre disques émaillés en bleu avec cercle de points



suspendre; le fond a presque la forme d'une fronde (*pl.* 37, *fig.* 20).

Bois-Bernard.

Si je dis quelques mots de ce cimetière, de préférence à beaucoup d'autres que je me contente d'avoir cités, c'est parce que ce village en possédait un autre du IIe siècle que j'ai étudié dans mon deuxième volume, et je crois utile de les comparer l'un à l'autre.

Celui du IIe siècle est à l'ouest des fortifications du château, qui, je crois, a succédé à un *castrum* romain, et celui du IIIe est à l'est, aux Hersins, près d'antiques fondations et sur un plateau qui domine tout le pays. Autour de lui on trouve, à la surface, des silex éclatés et parfois polis, et ses tombes par incinération sont placées dans la marne.

Leur mobilier n'est du reste pas très remarquable, car, si on en excepte une grande amphore blanche à fond plat et à deux anses, des urnes cinéraires grises, assez grandes, les autres vases sont communs, : assiettes, coupes et tasses rouges, terrines noires en terre mal cuite et tendre, cruches jaunes, etc.

Souchez.

Au haut du mont de cette commune, du côté de Bouvigny et près du bois de Wazel, existe un cimetière

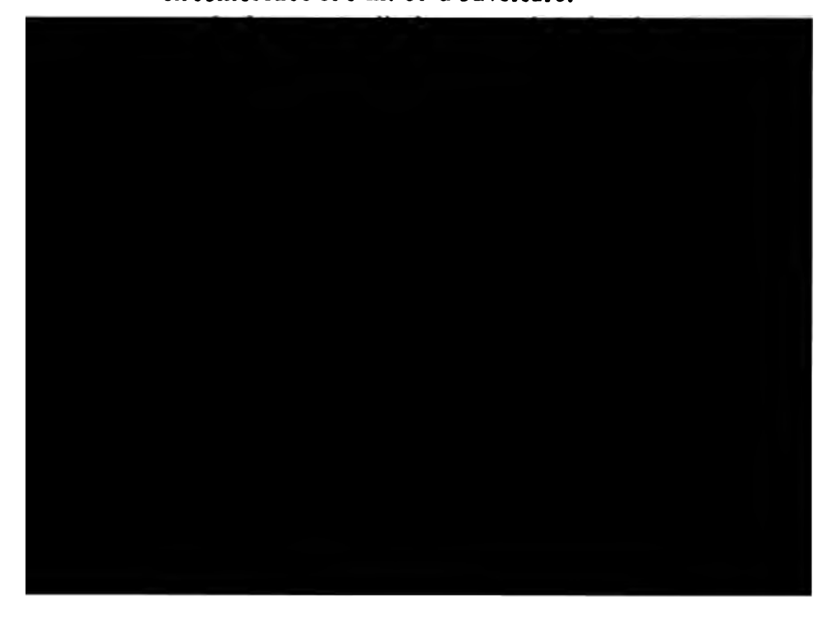
par inhumation dont le comte Achmet d'Héricourt a étudié quelques parties. Je vais citer, de son rapport fait à la commission départementale [1], les passages qui concernent plus spécialement mon travail :

« Il est impossible d'indiquer la position des cadavres; les fouilles ont été jusqu'à présent mal dirigées. Le médecin de Souchez n'a même pu avoir un crâne entier. Quant aux cendres, il est inutile de s'en occuper, elles proviennent toutes de corps humains. Cette mixtion nous permet de fixer approximativement l'époque de ces urnes à la fin du II[e] siècle.

« Le premier vase est en terre vernissée, grisâtre et lisse. Sa hauteur est de 0,225 millimètres, sa circonférence de 0,480, et son ouverture d'un bord extérieur à l'autre de 0,145.

« Le deuxième vase est en terre rougeâtre; il est claviculé et très intéressant à cause des exubérances qu'il présente. Nous devons également signaler sa légèreté; sa hauteur de 0,17, sa circonférence de 0,52, et son ouverture de 0,11.

« Le troisième porte 0 m. 13 de hauteur, 0 m. 39 de circonférence et 0 m. 07 d'ouverture.



première, qui ressemble un peu à la fig. 11 de la planche 28, a de hauteur 0 m. 07, 0 m. 44 de circonférence et 0 m. 135 d'ouverture; la seconde, semblable au n° 7 de la planche 26, a de hauteur 0 m. 04 et de circonférence 0 m. 54.

« Un autre vase a été trouvé, mais il est si friable qu'il ne résiste pas au toucher. Il est formé d'argile tellurienne et noirâtre au centre ; je ne lui accorde pas une grande importance. Les vases vraiment intéressants sont ceux qui portent les n°s 1 et 2. Ajoutons que l'on a trouvé divers ornements en fer ; ils sont tellement oxydés que nous nous bornons à constater leur présence. » — « Les deux premiers vases ont des titres divers ; le n° 1, haut de forme, selon quelques antiquaires, serait plus ancien : ce qui constate son antiquité, c'est qu'il est en deux parties, de telle sorte que celle supérieure se trouve juxtaposée à l'inférieure. »

Faubourg Saint-Nicolas-lez-Arras.

Nous avons visité déjà les cimetières gaulois, puis ceux des II°, IV° et V° siècles que possède cette commune, nous allons étudier maintenant celui du III°, qui au lieu d'être, comme les autres, situé près du chemin d'Hénin-Liétard, se trouve au haut du faubourg, près de celui de Roclincourt. Il commence à 40 mètres de cette voie à gauche, au lieu dit le revers du Ronval, et au nord de fortes fondations placées sous une crête gazonnée. Il est borné du côté du chemin par un

fossé terminé en pointe dans le bas, et à talus évasés, comme ceux que nous avons déjà remarqués autour de plusieurs autres âtres des IIe et IIIe siècles.

Je ne décrirai pas tombe par tombe tout ce que nous avons déjà exhumé de ce cimetière, M. Bellon et moi, car ce travail serait trop long et peu intéressant; je me contenterai d'en visiter quelques tombes, puis je décrirai les objets les plus curieux exhumés en dehors de ces tombes principales.

Il est probable que nous ne connaissons qu'une faible partie de ce lieu funèbre, car la grande marnière qui lui est contiguë a dû détruire bien des sépultures quand on l'a ouverte ou agrandie ; mais comme ces travaux sont anciens, nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur les découvertes faites alors et qui ont été détruites.

Nos recherches n'ont pu exhumer qu'une vingtaine de tombes distantes les unes des autres, près de la marnière, de deux mètres ; plus on s'en éloigne, plus elles sont espacées, ce qui prouve que sa partie principale devait être sur le terrain que la carrière de marne a enlevé.

Ces tombes sont par ustion, la fosse est carrée, d'un

métalliques, un petit globe et trois ou quatre petites fioles en verre.

Tels sont les caractères généraux de ces sépultures; nous allons maintenant en décrire quelques-unes en particulier.

Une première tombe contenait une amphore blanche à fond plat, comme celles de plusieurs autres sépultures voisines, mais plus petite, de 0,30 cent. à peine.

A côté était une urne grise sans anses, puis deux coupes rouges, l'une assez grande, demi-ronde avec rebord saillant, aux deux tiers de sa hauteur (*pl.* 26, *fig* 12), l'autre plus petite, et à peu près de même forme moins le rebord (*pl.* 26, *fig.* 6).

Ensuite venaient deux plats de demi-grandeur, gris avec rebords moulurés, et noms de potiers au milieu.

Enfin nous y avons recueilli un miroir métallique carré, une fibule semblable à celle de la tombe précédente, un anneau, ces deux derniers objets en bronze, et trois fioles en verre, piriformes, allongées, hautes de 0,07 cent. et à parois très minces.

Légende.

1 Amphore.
2 Urne grise.
3 Jatte rouge.
4 Tasse rouge.
5, 6 } Plats noirs.
7 Miroir.
8, 9, 10 } Fioles.
11 Anneau.

Tombe n° 1.

Une autre fosse avait, outre les assiettes, les coupes et le miroir, une grande marmite rouge orangé à deux anses, et une urne cinéraire noire, unie et sans anses.

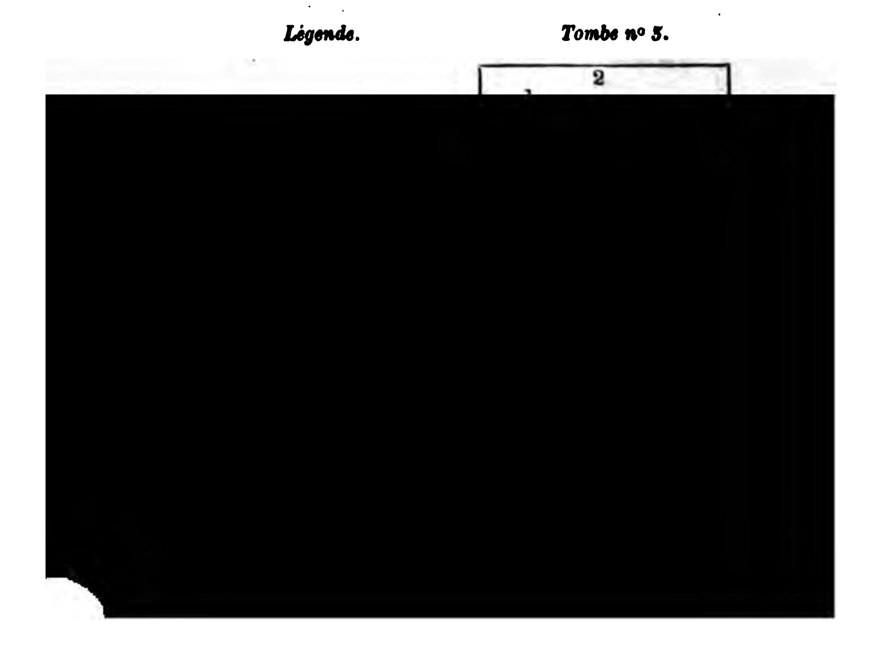
Légende. *Tombe n° 2.*

1 Urne noire.
2 Urne orangée.
3 Miroir.
4 } Coupes.
5 }
6 Assiette.

1 2
3 4 5
6

Dans une troisième était une urne à deux anses, une belle cruche, un plat, une assiette, une coupe, deux tasses, les cinq dernières en terre rouge et un miroir métallique.

Légende. *Tombe n° 3.*



Une quatrième avait aussi une amphore blanche à fond plat, deux plats, deux assiettes et un vase brisé.

Légende. *Tombe n° 4.*

1 Amphore blanche
2 Jatte rouge.
3, 4 } Tasses rouges.
5 Plat.
6, 7 } Assiettes.
8 Plat.
9 Urne brisée.

2
1 4 3 5
6 7
8 9

Dans une cinquième, étaient, à côté d'une amphore à fond plat, trois grandes assiettes, dont l'une contenait une tasse comme les précédentes, une coupe, deux fibules, comme celles des tombes 1 et 2, une assiette et une petite sphère en verre, très jolie. Elle est blanche, couverte de cercles très minces en verre bleu et montre un étroit et court goulot à l'un des bouts.

Légende. *Tombe n° 5.*

1 Amphore.
2, 3 } Tasses rouges.
4, 5, 6 } Assiettes rouges.
7, 8 { Fibules.
9 Miroir.
10 Sphère en verre.

1 2 5
4
3 6
9
7 8 10

Une sixième sépulture avait vers son milieu une urne cinéraire noire, deux assiettes et deux petites coupes, sur la droite. Dans le coin à gauche était une jolie casserole en terre jaunâtre à bord mouluré, fond orné de cercles gravés, manche cannelé et terminé par un anneau mobile (*pl.* 33, *fig.* 3).

Dans cette casserole était posée une belle cruche grise; son embouchure, tréflée, est surmontée, au dessus de l'attache de l'anse, par une tête assez barbare, chevelue et portée sur un col étroit. De son attache inférieure à la panse partent, un de chaque côté, deux filets en relief, sortes de serpents se prolongeant autour du vase presque à mi-diamètre. Ce vase ressemble un peu, en plus petit, à celui que représente la planche 27, au n° 8.

Légende. *Tombe n° 6.*

1 Urne noire.
2 Cruche avec tête.
3 Casserole.
4, 5 } Assiettes rouges.
6, 7 } Tasses rouges.

1
4 5
2
3 6 7

la main ; elles sont rougeâtres, comme celles que j'ai recueillies à Hénin, à Billy, à Rouvroy et à Hersin-Coupigny. Je ne parlerai plus des autres vases en terre, des fioles et du globe en verre, ni des miroirs métalliques, ronds ordinairement, à l'exception d'un qui était carré.

Nous avons remarqué dans cet âtre funèbre, comme dans plusieurs autres de la même époque, que plusieurs tombes ne contenaient ni cendres, ni ossements : les urnes cinéraires étaient vides. Comment expliquer cette absence de débris humains? Sont-ce des tombes d'attente placées près d'un défunt pour recevoir plus tard son conjoint, projet qui ne s'est pas réalisé ? Ou bien a-t-on voulu conserver le souvenir d'une personne morte au loin et dont on ne pouvait obtenir le cadavre? Dans ce cas on aurait placé sous le mausolée les vases ordinaires des tombes, moins les restes humains. Je ne ne sais.

Saint-Laurent.

Sur la route de Douai, à l'endroit où cette voie est coupée par le chemin de fer, à trois kilomètres environ d'Arras, est un autre cimetière du IIIe siècle. L'une des tombes contenait une douzaine de vases, dont trois urnes grises et noires, une autre à deux anses, blanche à fond plat, puis d'autres de formes variées, mais assez communes.

A côté sont d'autres sépultures non encore explorées.

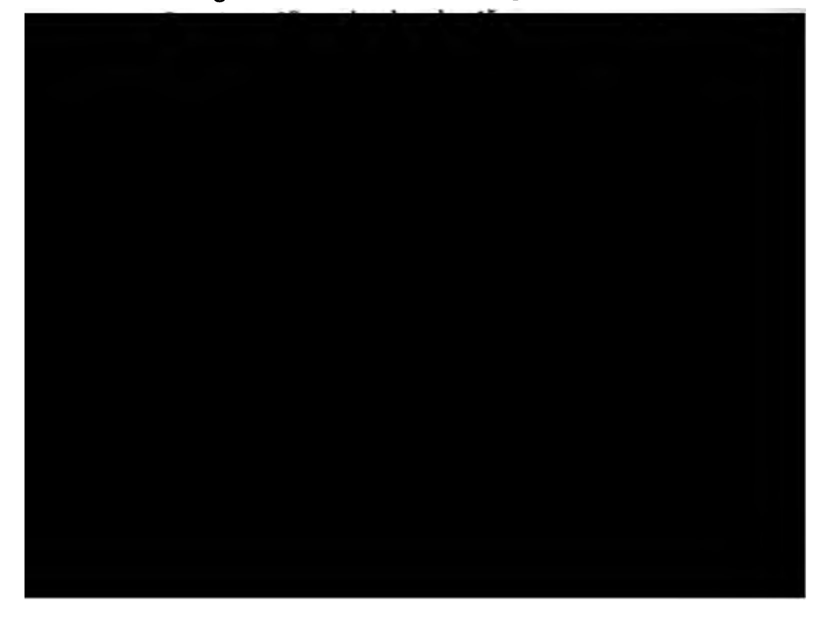
L'une des plus riches avait dans la partie nord de l'excavation une amphore blanche à fond plat, haute de

0,40 cent., ornée de deux anses plates et moulurées. Son col et son embouchure, garnis d'un rebord saillant, sont également moulurés et ses anses, attachées au haut du col, se rattachent à la panse.

Près de ce vase, du même côté, était une magnifique urne noire presque ausssi haute que la précédente, à ventre à peu près sphérique, portée sur une gorge allongée et surmontée d'un col court et légèrement évasé dans le haut. Sa panse est décorée, dans le haut, d'une ligne de saillies en têtes de diamants, encadrée entre deux moulures demi-rondes ; en dessous est une large bande pointillée, puis une autre cannelée ; le tout se termine un peu au-dessus de la base, par une nouvelle ligne de têtes de diamants, disposés encore entre deux cordons demi-ronds. Ce vase contenait des ossements calcinés et une jolie fibule en bronze. Il ressemble, pour sa forme générale, à ceux figurés sur la planche 26; seulement il est d'un beau noir.

Au centre de la fosse était un vase plus petit, rouge, dans le même style que le précédent, mais n'ayant pour ornements qu'une large bande cannelée obliquement et disposée entre des moulures rondes.

A gauche était une fibule simple à ressort comme celle



La fibule trouvée dans la belle urne noire a sa tige moulurée et couverte en grande partie par une plaque carrée, bombée sur les bords et ornée au centre d'un cercle, du milieu duquel part une sorte de tête d'animal. De là sort la baguette qui rejoint en haut le boudin contenant le ressort qui relève l'épingle. Autour de ce carré sont des creux ajourés, trois, grands et allongés, formant la croix avec la baguette citée plus haut, et huit, plus petits, disposés deux par deux entre les plus grands.

Légende.

1 Urne noire.
2 Fibule.
3 Amphore.
4 Petit vase orné
5 Miroir.
6, 7 Tasses rouges
8 Plat.
9, 10 Tasse.
11 Assiettes.
12 Tasse rouge

Tombe n° 8.

Une autre tombe contenait une urne cinéraire noire de la grandeur à peu près de celle de la sépulture précédente, mais moins globuleuse, de la forme à peu près figurée sous les nos 17, 18, 19 de la planche 26.

Sa panse est ornée de bandes rayées longitudinalement de lignes creuses, coupées de distance en distance par d'autres lignes perpendiculaires, cinq par cinq, et formant des sortes de carrés de pointes de

diamant. Ces bandes sont alternées avec des moulures demi-rondes et couvrent presque toute la surface du vase.

A côté de ce vase étaient une urne grise, des coupes, des assiettes en terre rouge et un miroir métallique.

Légende.

1 Urne noire ornée.
2 Urne grise.
3 Miroir.
4 } Tasses rouges.
5 }
6 } Assiettes.
7 }

Tombe n° 7.

	1	2	
3	4		5
		6	7



NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

Arras.

Caylus, *Recueil d'Antiquités*, décrit une urne grise de 108 millimètres de hauteur qui contenait 17 épingles en ivoire, les unes avec têtes rondes, d'autres taillées à facettes et plusieurs terminées par des têtes humaines. On l'avait déterrée près d'Arras.

On y rencontra aussi alors un autre vase, percé de quatre ouvertures symétriques à l'embouchure et haut de 113 millimètres.

Nous avons déjà parlé du riche cabinet que forma, à Arras, M. Effroy, et qui contenait un si grand nombre d'antiquités. Elles provenaient surtout d'un vaste cimetière découvert entre les portes d'Amiens et de Beaudimont, quand, en 1793, on nivela ce terrain, pour les fortifications.

Vis.

En 1813 on exhuma d'un champ à Vis-en-Artois des ornements antiques en or (Bottin.)

Paluel.

J'ai parlé, p. 8, t. II, d'une chaussée romaine cachée sous les marais de Paluel et autres communes voisines. Elle se compose d'un lit de craie blanche, puis d'une couche de silex, d'une suite de grés bruts, très gros et entremêlés de craie et de gravier. (Haigneré, *Mém. de l'Ac. d'Arras*, 1841.)

Écourt.

Dans le marais d'Écourt, le père Lucas trouva une sorte d'agrafe romaine, ronde, relevée en bosse et bordée d'un cordon guilloché. Au centre est assis Bacchus au milieu d'un vignoble, tenant de la main droite un thyrse, et de la gauche une coupe. Son pied gauche pose sur une tête couronnée de pommes. Cette fibule a 59 millimètres de diamètre. (*Almanach d'Artois*, 1757.)

Marquion.

A Marquion, le même savant Jésuite a acheté un petit groupe assez curieux. C'est un aigle debout s'élevant au milieu de branches de chêne. Ses ailes ouvertes se replient sur le dos ; à côté de lui sort une figure de Médée, armée en guerre, la tête couverte d'un bonnet replié dans le haut. Il a le dos appuyé contre la poitrine de l'aigle, allonge un bras jusqu'au cou de l'oiseau, et son avant-bras s'étend sur sa poitrine jusqu'à son épaule gauche. Ce groupe est haut de 65 mililmètres, il est percé d'un trou en dessous (Haigneré.)

Fampoux.

M. Harbaville, dans son *Essai sur l'Origine des com-*



Lens.

En 1756 on a recueilli dans la tourbe, à deux lieues de cette ville, un vase en terre à deux anses, percé de tous côtés de trous ronds et renfermant vingt pièces du haut empire.

Dans les mêmes tourbières, le père Lucas trouva une petite statuette creuse en bronze, haute de 81 millimètres, vêtue à la manière égyptienne. Elle avait près d'elle un crocodile, paraissant ramper sur son bras droit et s'avancer jusqu'à la main droite qui est élevée, appliquée sur la poitrine, et qui tient un fouet à trois branches. Sa tête est barbue et nue. (Haigneré.)

Estaires.

On voit près du pont des ruines antiques, beaucoup de médailles et autres antiquités.

Bailleulmont.

En 1763, l'entrepreneur de la route d'Arras à Doullens, étant gêné de matériaux, obtint la permission de fouiller dans la voie romaine qui passe tout auprès. A 3 mètres 90 de profondeur on trouva la route antique large de 5 mètres 85 sur 0 mètre 90 d'épaisseur. La base était un lit de silex enchâssés dans deux bordures de pierres, et le dessus se composait de couches de craie et de silex (Haigneré).

Hypposandales.

J'ai dit à l'article des chars et harnachements, t. III, p. 165, que je n'avais pas encore trouvé en Artois, les

Écourt.

Dans le marais d'Écourt, le père Lucas trouva une sorte d'agrafe romaine, ronde, relevée en bosse et bordée d'un cordon guilloché. Au centre est assis Bacchus au milieu d'un vignoble, tenant de la main droite un thyrse, et de la gauche une coupe. Son pied gauche pose sur une tête couronnée de pommes. Cette fibule a 59 millimètres de diamètre. (*Almanach d'Artois*, 1757.)

Marquion.

A Marquion, le même savant Jésuite a acheté un petit groupe assez curieux. C'est un aigle debout s'élevant au milieu de branches de chêne. Ses ailes ouvertes se replient sur le dos; à côté de lui sort une figure de Médée, armée en guerre, la tête couverte d'un bonnet replié dans le haut. Il a le dos appuyé contre la poitrine de l'aigle, allonge un bras jusqu'au cou de l'oiseau, et son avant-bras s'étend sur sa poitrine jusqu'à son épaule gauche. Ce groupe est haut de 65 mililmètres, il est percé d'un trou en dessous (Haigneré.)

Fampoux.

M. Harbaville, dans son *Essai sur l'Origine des com-*

Lens.

En 1756 on a recueilli dans la tourbe, à deux lieues de cette ville, un vase en terre à deux anses, percé de tous côtés de trous ronds et renfermant vingt pièces du haut empire.

Dans les mêmes tourbières, le père Lucas trouva une petite statuette creuse en bronze, haute de 81 millimètres, vêtue à la manière égyptienne. Elle avait près d'elle un crocodile, paraissant ramper sur son bras droit et s'avancer jusqu'à la main droite qui est élevée, appliquée sur la poitrine, et qui tient un fouet à trois branches. Sa tête est barbue et nue. (Haigneré.)

Estaires.

On voit près du pont des ruines antiques, beaucoup de médailles et autres antiquités.

Bailleulmont.

En 1763, l'entrepreneur de la route d'Arras à Doullens, étant gêné de matériaux, obtint la permission de fouiller dans la voie romaine qui passe tout auprès. A 8 mètres 90 de profondeur on trouva la route antique large de 5 mètres 85 sur 0 mètre 90 d'épaisseur. La base était un lit de silex enchâssés dans deux bordures de pierres, et le dessus se composait de couches de craie et de silex (Haigneré).

Hypposandales.

J'ai dit à l'article des chars et harnachements, t. III, p. 165, que je n'avais pas encore trouvé en Artois, les

soleæ ferreæ ou hypposandales. Je puis rectifier ce fait, car j'en ai rencontré dernièrement dans mes fouilles du Vieil-Arras.

Mosaïque (v. p. 132 et 245.)

L'antique maison que j'explore sous la demi-lune n° 24 renferme une mosaïque qui paraît assez curieuse. Elle sert de pavé à une chambre dans laquelle sur le plan n° 48, j'ai indiqué des épingles en bronze et des enduits multicolores.

Cimetière de Saint-Nicolas-lez-Arras.

Il est assez probable aussi qu'on peut attribuer les tombes vides dont nous avons parlé p. 269, à la croyance, très répandue dans le monde païen, que les âmes des individus privés de sépultures, ne pouvaient pas entrer dans l'Elysée, et étaient condamnées à errer indéfiniment sur la terre, où de loin en loin elles révélaient leur présence par des apparitions (ce sont nos revenants du moyen âge).

Pour obvier à ce malheur, les parents des individus dont les corps avaient été perdus, pour quelque motif que ce soit, cherchaient à réparer ce défaut de sépulture



Lens.

En 1756 on a recueilli dans la tourbe, à deux lieues de cette ville, un vase en terre à deux anses, percé de tous côtés de trous ronds et renfermant vingt pièces du haut empire.

Dans les mêmes tourbières, le père Lucas trouva une petite statuette creuse en bronze, haute de 81 millimètres, vêtue à la manière égyptienne. Elle avait près d'elle un crocodile, paraissant ramper sur son bras droit et s'avancer jusqu'à la main droite qui est élevée, appliquée sur la poitrine, et qui tient un fouet à trois branches. Sa tête est barbue et nue. (Haigneré.)

Estaires.

On voit près du pont des ruines antiques, beaucoup de médailles et autres antiquités.

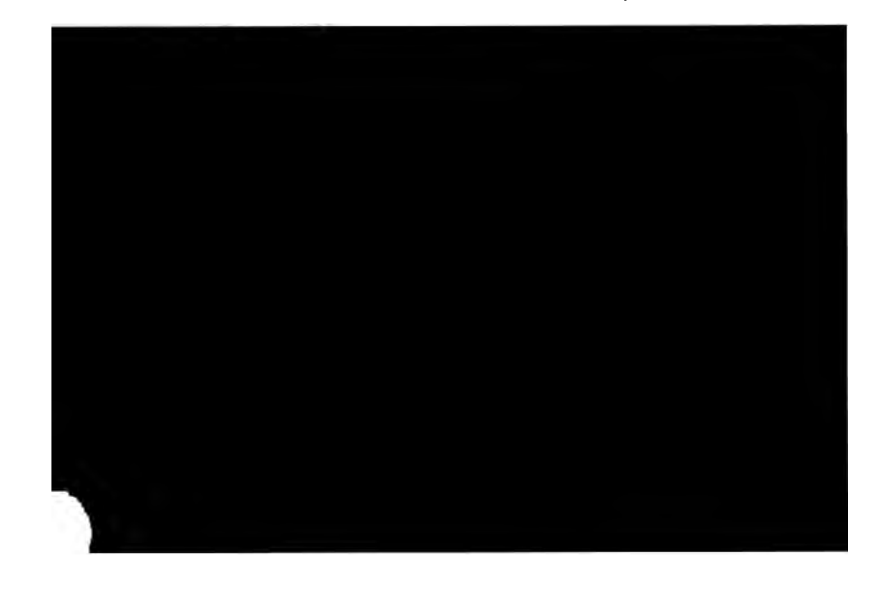
Bailleulmont.

En 1763, l'entrepreneur de la route d'Arras à Doullens, étant gêné de matériaux, obtint la permission de fouiller dans la voie romaine qui passe tout auprès. A 8 mètres 90 de profondeur on trouva la route antique large de 5 mètres 85 sur 0 mètre 90 d'épaisseur. La base était un lit de silex enchâssés dans deux bordures de pierres, et le dessus se composait de couches de craie et de silex (Haigneré).

Hypposandales.

J'ai dit à l'article des chars et harnachements, t. III, p. 165, que je n'avais pas encore trouvé en Artois, les

»	72	«	30	»	31	»	34.
»	73	«	4	»	31	»	34.
»	»	»	17	»	31	»	34.
»	81	»	6	»	30	»	32.
»	»	»	16	»	39	»	36.
»	83	»	31	Figure	20	»	23.
»	86	»	17,	Planche	41	»	24.
»	111	»	19	»	40	»	49.
»	112	»	8	»	39 20	»	36 24.
»	118	»	4	»	29	»	18.
»	121	»	14	»	39	»	35.
»	122	»	8,	Figure	36 37	»	40 41.
»	123	»	14	»	18	»	20.
»	»	»	17	»	23 15	»	29 4.
»	133	»	31	»	29	»	18.
»	142	»	20	»	43	»	37.
»	146	»	6	»	43	»	23.
»	150	»	24	»	42	»	32.
»	151	»	5	»	37	»	27.
»	160	»	17,	Planche	31	»	34.
»	167	»	15,	Figure	29	»	26.



Lens.

En 1756 on a recueilli dans la tourbe, à deux lieues de cette ville, un vase en terre à deux anses, percé de tous côtés de trous ronds et renfermant vingt pièces du haut empire.

Dans les mêmes tourbières, le père Lucas trouva une petite statuette creuse en bronze, haute de 81 millimètres, vêtue à la manière égyptienne. Elle avait près d'elle un crocodile, paraissant ramper sur son bras droit et s'avancer jusqu'à la main droite qui est élevée, appliquée sur la poitrine, et qui tient un fouet à trois branches. Sa tête est barbue et nue. (Haigneré.)

Estaires.

On voit près du pont des ruines antiques, beaucoup de médailles et autres antiquités.

Bailleulmont.

En 1763, l'entrepreneur de la route d'Arras à Doullens, étant gêné de matériaux, obtint la permission de fouiller dans la voie romaine qui passe tout auprès. A 8 mètres 90 de profondeur on trouva la route antique large de 5 mètres 85 sur 0 mètre 90 d'épaisseur. La base était un lit de silex enchâssés dans deux bordures de pierres, et le dessus se composait de couches de craie et de silex (Haigneré).

Hypposandales.

J'ai dit à l'article des chars et harnachements, t. III, p. 165, que je n'avais pas encore trouvé en Artois, les



Lens.

En 1756 on a recueilli dans la tourbe, à deux lieues de cette ville, un vase en terre à deux anses, percé de tous côtés de trous ronds et renfermant vingt pièces du haut empire.

Dans les mêmes tourbières, le père Lucas trouva une petite statuette creuse en bronze, haute de 81 millimètres, vêtue à la manière égyptienne. Elle avait près d'elle un crocodile, paraissant ramper sur son bras droit et s'avancer jusqu'à la main droite qui est élevée, appliquée sur la poitrine, et qui tient un fouet à trois branches. Sa tête est barbue et nue. (Haigneré.)

Estaires.

On voit près du pont des ruines antiques, beaucoup de médailles et autres antiquités.

Bailleulmont.

En 1763, l'entrepreneur de la route d'Arras à Doullens, étant gêné de matériaux, obtint la permission de fouiller dans la voie romaine qui passe tout auprès. A 8 mètres 90 de profondeur on trouva la route antique large de 5 mètres 85 sur 0 mètre 90 d'épaisseur. La base était un lit de silex enchâssés dans deux bordures de pierres, et le dessus se composait de couches de craie et de silex (Haigneré).

Hypposandales.

J'ai dit à l'article des chars et harnachements, t. III, p. 165, que je n'avais pas encore trouvé en Artois, les

PLANCHE XXVI.

RÉDUCTION 1/10.

	TOMES II.	TOMES III.
1, 2, 3. Vases historiés (Hesdigneul). . .	»	30-41
4, 5, 6. Coupes (Rouvroy, Bois-Bernard, Gosnay, etc.)	»	32
7, 8. Soucoupes (Rouvroy, Bois-Bernard, Gosnay, etc.)	»	33
9. Soucoupe (Bois-Bernard)	»	19
10. Terrine (Arras, Duisans)	»	19
11, 12. Coupes (Rouvroy, Gosnay) . . .	»	33
13. Vase orné de dessins en creux . . .	»	30-41

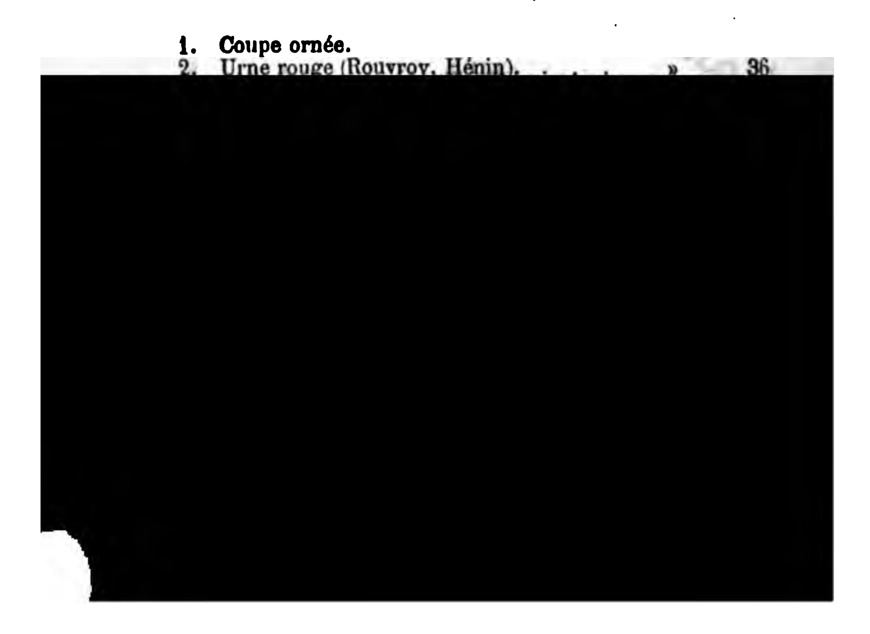
RÉDUCTION 1/15.

14. Bouteille en terre (Marœuil)	»	19
15, 17, 18, 19. Grandes urnes très minces en terre. (Arras, Rouvroy, Hénin, Gosnay, etc.)	249-254	29
16. Urne semblable plus petite (Gouy-en-Artois)	»	29

PLANCHE XXVII.

RÉDUCTION 1/8.

1. Coupe ornée.		
2. Urne rouge (Rouvroy, Hénin). . . .	»	36



Lens.

En 1756 on a recueilli dans la tourbe, à deux lieues de cette ville, un vase en terre à deux anses, percé de tous côtés de trous ronds et renfermant vingt pièces du haut empire.

Dans les mêmes tourbières, le père Lucas trouva une petite statuette creuse en bronze, haute de 81 millimètres, vêtue à la manière égyptienne. Elle avait près d'elle un crocodile, paraissant ramper sur son bras droit et s'avancer jusqu'à la main droite qui est élevée, appliquée sur la poitrine, et qui tient un fouet à trois branches. Sa tête est barbue et nue. (Haigneré.)

Estaires.

On voit près du pont des ruines antiques, beaucoup de médailles et autres antiquités.

Bailleulmont.

En 1763, l'entrepreneur de la route d'Arras à Doullens, étant gêné de matériaux, obtint la permission de fouiller dans la voie romaine qui passe tout auprès. A 8 mètres 90 de profondeur on trouva la route antique large de 5 mètres 85 sur 0 mètre 90 d'épaisseur. La base était un lit de silex enchâssés dans deux bordures de pierres, et le dessus se composait de couches de craie et de silex (Haigneré).

Hypposandales.

J'ai dit à l'article des chars et harnachements, t. III, p. 165, que je n'avais pas encore trouvé en Artois, les

		TOMES II.	TOMES III.
3.	Plat en bronze (Gosnay)	»	78
4.	Id. en étain (Rouvroy)	»	78
5.	Grande marmite ou chaudron, bronze. (Villers-au-Tertre, Nœux)	»	79
6.	Gobelet plein de médailles, bronze. (Estrée-Wamin)	»	81-109
7.	Cruche, bronze	»	81
8.	Vase sans manche, bronze. (Bapaume).	»	79
9.	Gobelet id.	»	80
10.	*Guttus* ou vase à parfums, bronze . .	»	82
11.	Casque, bronze. (Avesnes-le-Comte) .	269	158
12.	Garniture d'un seau ou coffret, bronze, (Béthune)	»	143
13.	*Guttus* ou bouteille (Achiet)	»	81

PLANCHE XXXI.

1.	Statuette en bronze d'Apollon (Arras).	»	72
2.	id. de Mercure. id. .	»	72
3.	id. de Vénus. id. .	»	72
4.	Poids de romaine, bronze (Rœux) . .	»	118
5.	Buste en bronze Arras).	»	160-182
6.	Cruche en bronze doré (Saint-Nicolas).	232	82
7.	Détail de l'attache inférieure de l'anse (Saint-Nicolas).	232	82
8.	Détail de l'anse (Saint-Nicolas) . . .	232	82
9.	Cuillère en bronze doré. id. . . .	235	123
10.	Porte-dent (Brimeux).	»	»
11.	Boucle en argent avec dorures (Saint-Nicolas).	240	94
12.	Seau en bronze (Saint Nicolas). . .	237	79
13.	Marmite en bronze id. . . .	234	79
14.	Débris d'un bas-relief en plâtre. id. (époque douteuse)	»	66-181

Lens.

En 1756 on a recueilli dans la tourbe, à deux lieues de cette ville, un vase en terre à deux anses, percé de tous côtés de trous ronds et renfermant vingt pièces du haut empire.

Dans les mêmes tourbières, le père Lucas trouva une petite statuette creuse en bronze, haute de 81 millimètres, vêtue à la manière égyptienne. Elle avait près d'elle un crocodile, paraissant ramper sur son bras droit et s'avancer jusqu'à la main droite qui est élevée, appliquée sur la poitrine, et qui tient un fouet à trois branches. Sa tête est barbue et nue. (Haigneré.)

Estaires.

On voit près du pont des ruines antiques, beaucoup de médailles et autres antiquités.

Bailleulmont.

En 1763, l'entrepreneur de la route d'Arras à Doullens, étant gêné de matériaux, obtint la permission de fouiller dans la voie romaine qui passe tout auprès. A 8 mètres 90 de profondeur on trouva la route antique large de 5 mètres 85 sur 0 mètre 90 d'épaisseur. La base était un lit de silex enchâssés dans deux bordures de pierres, et le dessus se composait de couches de craie et de silex (Haigneré).

Hypposandales.

J'ai dit à l'article des chars et harnachements, t. III, p. 165, que je n'avais pas encore trouvé en Artois, les

Écourt.

Dans le marais d'Écourt, le père Lucas trouva une sorte d'agrafe romaine, ronde, relevée en bosse et bordée d'un cordon guilloché. Au centre est assis Bacchus au milieu d'un vignoble, tenant de la main droite un thyrse, et de la gauche une coupe. Son pied gauche pose sur une tête couronnée de pommes. Cette fibule a 59 millimètres de diamètre. (*Almanach d'Artois*, 1757.)

Marquion.

A Marquion, le même savant Jésuite a acheté un petit groupe assez curieux. C'est un aigle debout s'élevant au milieu de branches de chêne. Ses ailes ouvertes se replient sur le dos; à côté de lui sort une figure de Médée, armée en guerre, la tête couverte d'un bonnet replié dans le haut. Il a le dos appuyé contre la poitrine de l'aigle, allonge un bras jusqu'au cou de l'oiseau, et son avant-bras s'étend sur sa poitrine jusqu'à son épaule gauche. Ce groupe est haut de 65 mililmètres, il est percé d'un trou en dessous (Haigneré.)

Fampoux.

M. Harbaville, dans son *Essai sur l'Origine des com-*

Lens.

En 1756 on a recueilli dans la tourbe, à deux lieues de cette ville, un vase en terre à deux anses, percé de tous côtés de trous ronds et renfermant vingt pièces du haut empire.

Dans les mêmes tourbières, le père Lucas trouva une petite statuette creuse en bronze, haute de 81 millimètres, vêtue à la manière égyptienne. Elle avait près d'elle un crocodile, paraissant ramper sur son bras droit et s'avancer jusqu'à la main droite qui est élevée, appliquée sur la poitrine, et qui tient un fouet à trois branches. Sa tête est barbue et nue. (Haigneré.)

Estaires.

On voit près du pont des ruines antiques, beaucoup de médailles et autres antiquités.

Bailleulmont.

En 1763, l'entrepreneur de la route d'Arras à Doullens, étant gêné de matériaux, obtint la permission de fouiller dans la voie romaine qui passe tout auprès. A 3 mètres 90 de profondeur on trouva la route antique large de 5 mètres 85 sur 0 mètre 90 d'épaisseur. La base était un lit de silex enchâssés dans deux bordures de pierres, et le dessus se composait de couches de craie et de silex (Haigneré).

Hypposandales.

J'ai dit à l'article des chars et harnachements, t. III, p. 165, que je n'avais pas encore trouvé en Artois, les

Écourt.

Dans le marais d'Écourt, le père Lucas trouva une sorte d'agrafe romaine, ronde, relevée en bosse et bordée d'un cordon guilloché. Au centre est assis Bacchus au milieu d'un vignoble, tenant de la main droite un thyrse, et de la gauche une coupe. Son pied gauche pose sur une tête couronnée de pommes. Cette fibule a 59 millimètres de diamètre. (*Almanach d'Artois*, 1757.)

Marquion.

A Marquion, le même savant Jésuite a acheté un petit groupe assez curieux. C'est un aigle debout s'élevant au milieu de branches de chêne. Ses ailes ouvertes se replient sur le dos; à côté de lui sort une figure de Médée, armée en guerre, la tête couverte d'un bonnet replié dans le haut. Il a le dos appuyé contre la poitrine de l'aigle, allonge un bras jusqu'au cou de l'oiseau, et son avant-bras s'étend sur sa poitrine jusqu'à son épaule gauche. Ce groupe est haut de 65 mililmètres, il est percé d'un trou en dessous (Haigneré.)

Fampoux.

M. Harbaville, dans son *Essai sur l'Origine des com-*

Lens.

En 1756 on a recueilli dans la tourbe, à deux lieues de cette ville, un vase en terre à deux anses, percé de tous côtés de trous ronds et renfermant vingt pièces du haut empire.

Dans les mêmes tourbières, le père Lucas trouva une petite statuette creuse en bronze, haute de 81 millimètres, vêtue à la manière égyptienne. Elle avait près d'elle un crocodile, paraissant ramper sur son bras droit et s'avancer jusqu'à la main droite qui est élevée, appliquée sur la poitrine, et qui tient un fouet à trois branches. Sa tête est barbue et nue. (Haigneré.)

Estaires.

On voit près du pont des ruines antiques, beaucoup de médailles et autres antiquités.

Bailleulmont.

En 1763, l'entrepreneur de la route d'Arras à Doullens, étant gêné de matériaux, obtint la permission de fouiller dans la voie romaine qui passe tout auprès. A 3 mètres 90 de profondeur on trouva la route antique large de 5 mètres 85 sur 0 mètre 90 d'épaisseur. La base était un lit de silex enchâssés dans deux bordures de pierres, et le dessus se composait de couches de craie et de silex (Haigneré).

Hypposandales.

J'ai dit à l'article des chars et harnachements, t. III, p. 165, que je n'avais pas encore trouvé en Artois, les

soleæ ferreæ ou hypposandales. Je puis rectifier ce fait, car j'en ai rencontré dernièrement dans mes fouilles du Vieil-Arras.

Mosaïque (v. p. 132 et 245.)

L'antique maison que j'explore sous la demi-lune n° 24 renferme une mosaïque qui paraît assez curieuse. Elle sert de pavé à une chambre dans laquelle sur le plan n° 48, j'ai indiqué des épingles en bronze et des enduits multicolores.

Cimetière de Saint-Nicolas-lez-Arras.

Il est assez probable aussi qu'on peut attribuer les tombes vides dont nous avons parlé p. 269, à la croyance, très répandue dans le monde païen, que les âmes des individus privés de sépultures, ne pouvaient pas entrer dans l'Elysée, et étaient condamnées à errer indéfiniment sur la terre, où de loin en loin elles révélaient leur présence par des apparitions (ce sont nos revenants du moyen âge).

Pour obvier à ce malheur, les parents des individus dont les corps avaient été perdus, pour quelque motif que ce soit, cherchaient à réparer ce défaut de sépulture



ERRATA.

Quelques erreurs s'étant glissées dans les reports du texte aux planches, le lecteur est prié de les rectifier comme suit :

Page	19,	Ligne	17,	Planche	22	*au lieu de*	30.
»	21	»	10	»	14	»	21.
»	21	»	15,	Figure	8	»	14.
»	21	»	24	»	16	»	5.
»	26	»	13	»	11	»	7.
»	26	»	27	»	10	»	6.
»	26	»	23	»	12	»	8.
»	27	»	12	»	9	»	3.
»	27	»	22	»	33 25	»	27 11.
»	28	»	15,	Planche	27	»	23.
»	30	»	28,	Figure	11	»	1.
»	31	»	17,	Planche	33	»	27.
»	37	»	2	»	33	»	27.
»	53	»	10,	Figure	8	»	6.
»		»	13,	Planche	22	»	30.
»	54	»	8	»	36	»	31.
»	56	»	25	»	23	»	28.
»	59	»	13	»	36	»	31.
»	59	»	20	»	36	»	31.
»	67	»	3	»	31	»	34.
»	68	»	11	»	34	»	33.
»	69	»	10	»	34	»	31.
»	»	»	24	»	34	»	33.
»	70	»	13,	Figure	13	»	73.
»	72	»	26,	Planche	31	»	34.

soleæ ferreæ ou hypposandales. Je puis rectifier ce fait, car j'en ai rencontré dernièrement dans mes fouilles du Vieil-Arras.

Mosaïque (v. p. 132 et 245.)

L'antique maison que j'explore sous la demi-lune n° 24 renferme une mosaïque qui paraît assez curieuse. Elle sert de pavé à une chambre dans laquelle sur le plan n° 48, j'ai indiqué des épingles en bronze et des enduits multicolores.

Cimetière de Saint-Nicolas-lez-Arras.

Il est assez probable aussi qu'on peut attribuer les tombes vides dont nous avons parlé p. 269, à la croyance, très répandue dans le monde païen, que les âmes des individus privés de sépultures, ne pouvaient pas entrer dans l'Elysée, et étaient condamnées à errer indéfiniment sur la terre, où de loin en loin elles révélaient leur présence par des apparitions (ce sont nos revenants du moyen âge).

Pour obvier à ce malheur, les parents des individus dont les corps avaient été perdus, pour quelque motif que ce soit, cherchaient à réparer ce défaut de sépulture



ERRATA.

ques erreurs s'étant glissées dans les reports du texte aux lanches, le lecteur est prié de les rectifier comme suit :

Page	19,	**Ligne**	17,	Planche	22	*au lieu de*	30.
»	21	»	10	»	14	»	21.
»	21	»	15,	Figure	8	»	14.
»	21	»	24	»	16	»	5.
»	26	»	13	»	11	»	7.
»	26	»	27	»	10	»	6.
»	26	»	23	»	12	»	8.
»	27	»	12	»	9	»	3.
»	27	»	22	»	33 25	»	27 11.
»	28	»	15,	Planche	27	»	23.
»	30	»	28,	Figure	11	»	1.
»	31	»	17,	Plunche	33	»	27.
»	37	»	2	»	33	»	27.
»	53	»	10,	Figure	8	»	6.
»		»	13,	Planche	22	»	30.
»	54	»	8	»	36	»	31.
»	56	»	25	»	23	»	28.
»	59	»	13	»	36	»	31.
»	59	»	20	»	36	»	31.
»	67	»	3	»	31	»	34.
»	68	»	11	»	34	»	33.
»	69	»	10	»	34	»	31.
»	»	»	24	»	34	»	33.
»	70	»	13,	Figure	13	»	73.
»	72	»	26,	Planche	31	»	34.

[illegible]	»	30
[illegible]	»	30
[illegible]	»	30

[illegible]

[illegible]	95	95
[illegible]	»	95
[illegible]	»	96
[illegible]	»	96
[illegible]	»	»
[illegible]	»	95
[illegible]	»	95
[illegible]	»	96
[illegible]	»	96
[illegible]	»	95
[illegible]	»	95
[illegible]	»	95

PLANCHE XLVII.

[illegible]

[illegible]	»	132
[illegible]	»	4

PLANCHE XLVIII.

Plan d'une partie de l'antique maison



TABLE DES MATIÈRES



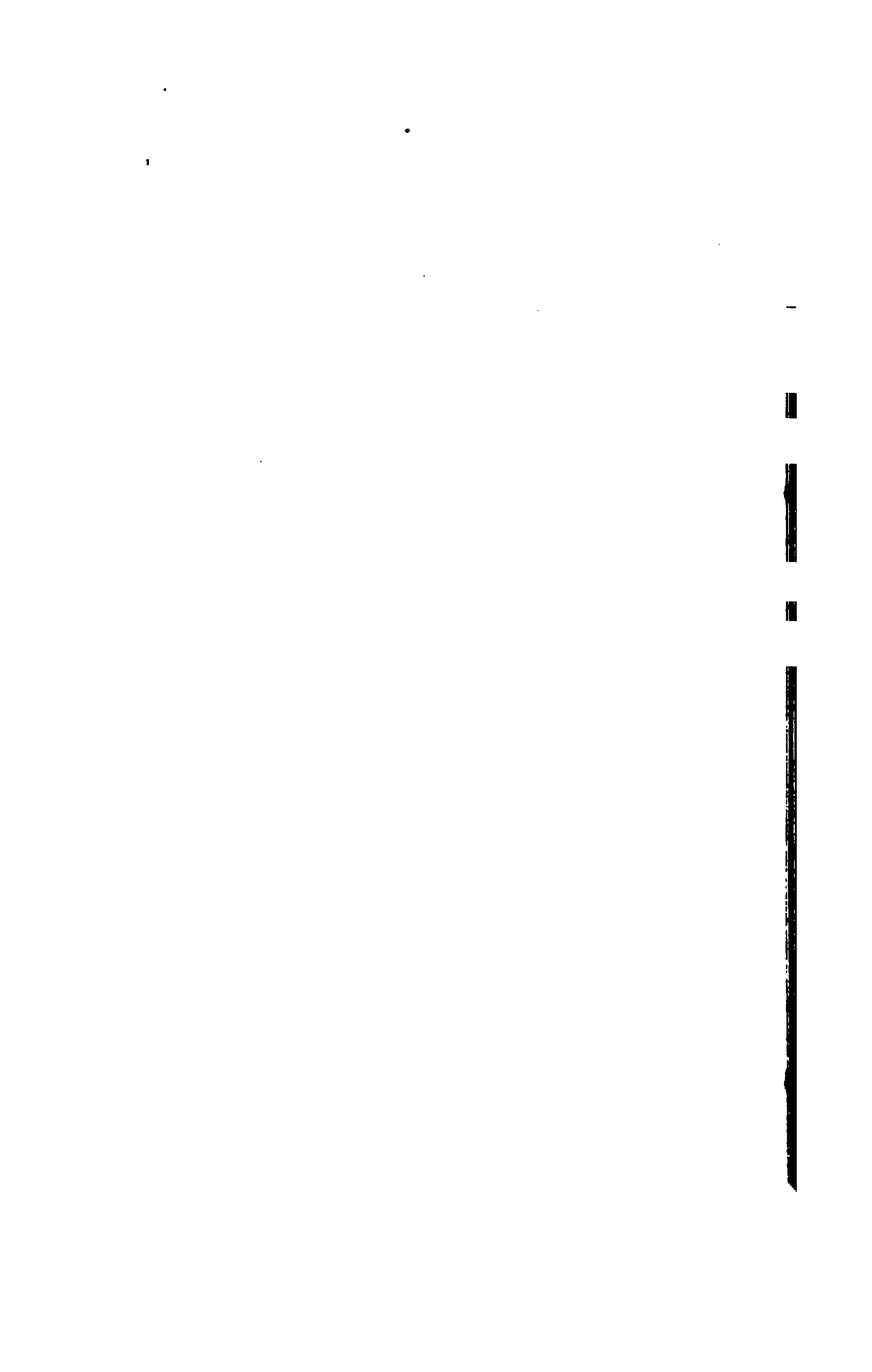
ÉPOQUE GALLO-ROMAINE 

BRONZE

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.







ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Pl



Lith. Ch. Desco...

BRONZE

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE Pl 31



DIVERS





CÉRAMIQUE



ÉPOQUE GALLO-ROMAINE



BRONZE



Lith Ch Deshayes, Arras

DIVERS



ÉPOQUE GALLO-ROMAINE



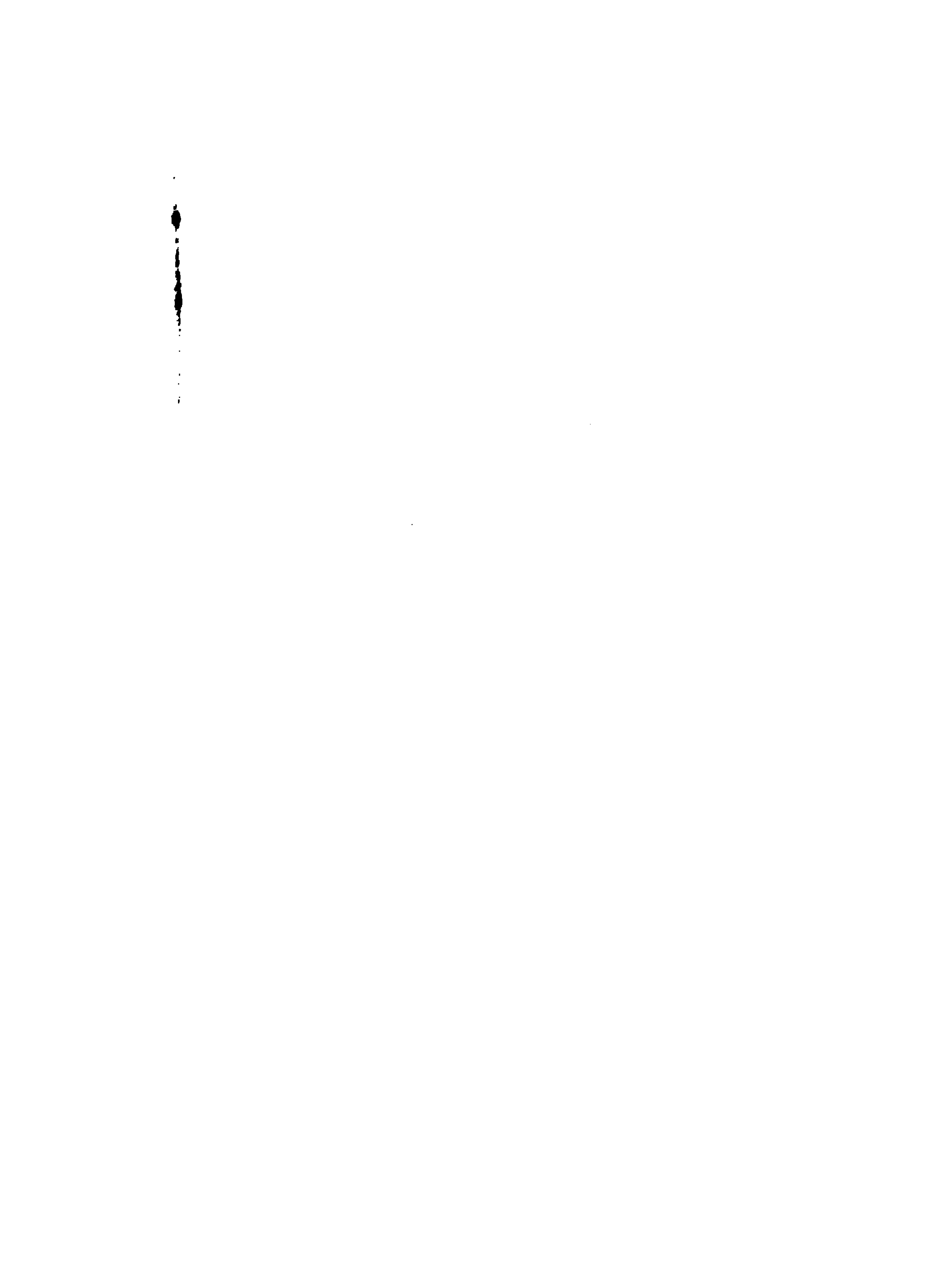
Lith. Desavary Dutilleux, Arras

CÉRAMIQUE

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE



CÉRAMIQUE





Lith. Desavary Dutilleux, Arras

CÉRAMIQUE

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Pl. 35



TERRES CUITES



2 3 4 6 7 9 10 11 13 14 15

Lith Dessaux Dutilleux . Arras

STATUETTES EN BRONZE

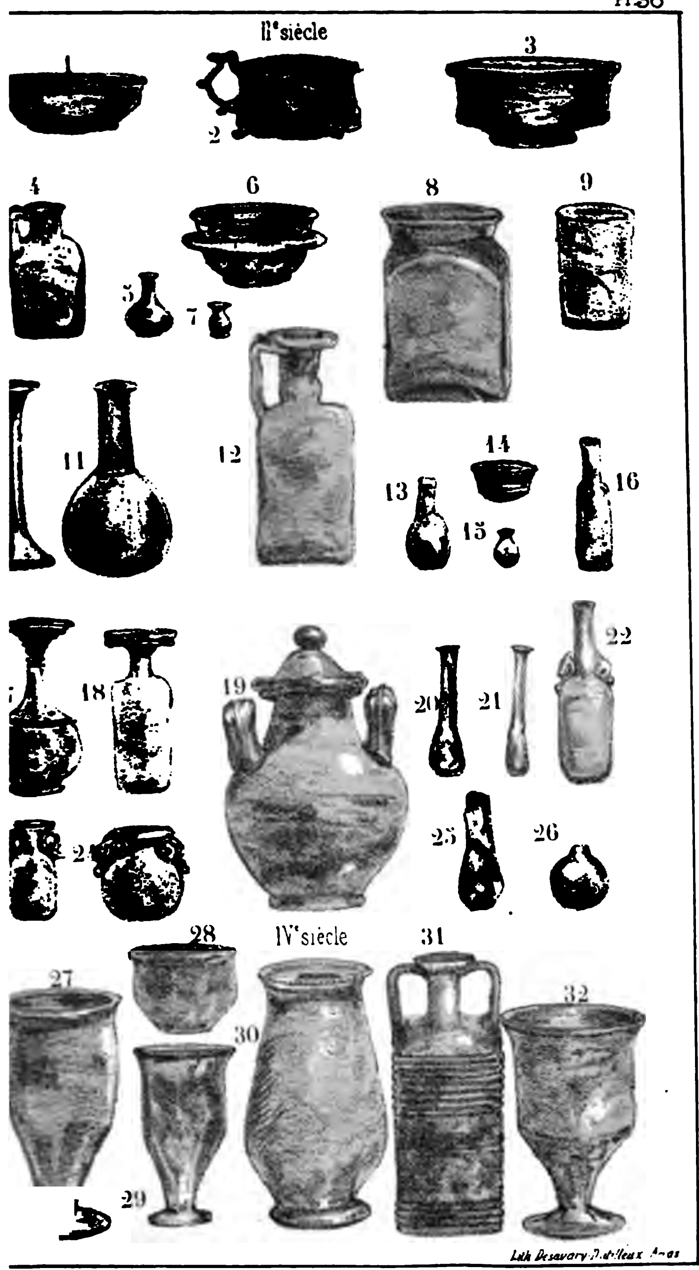


TERRES CUITES

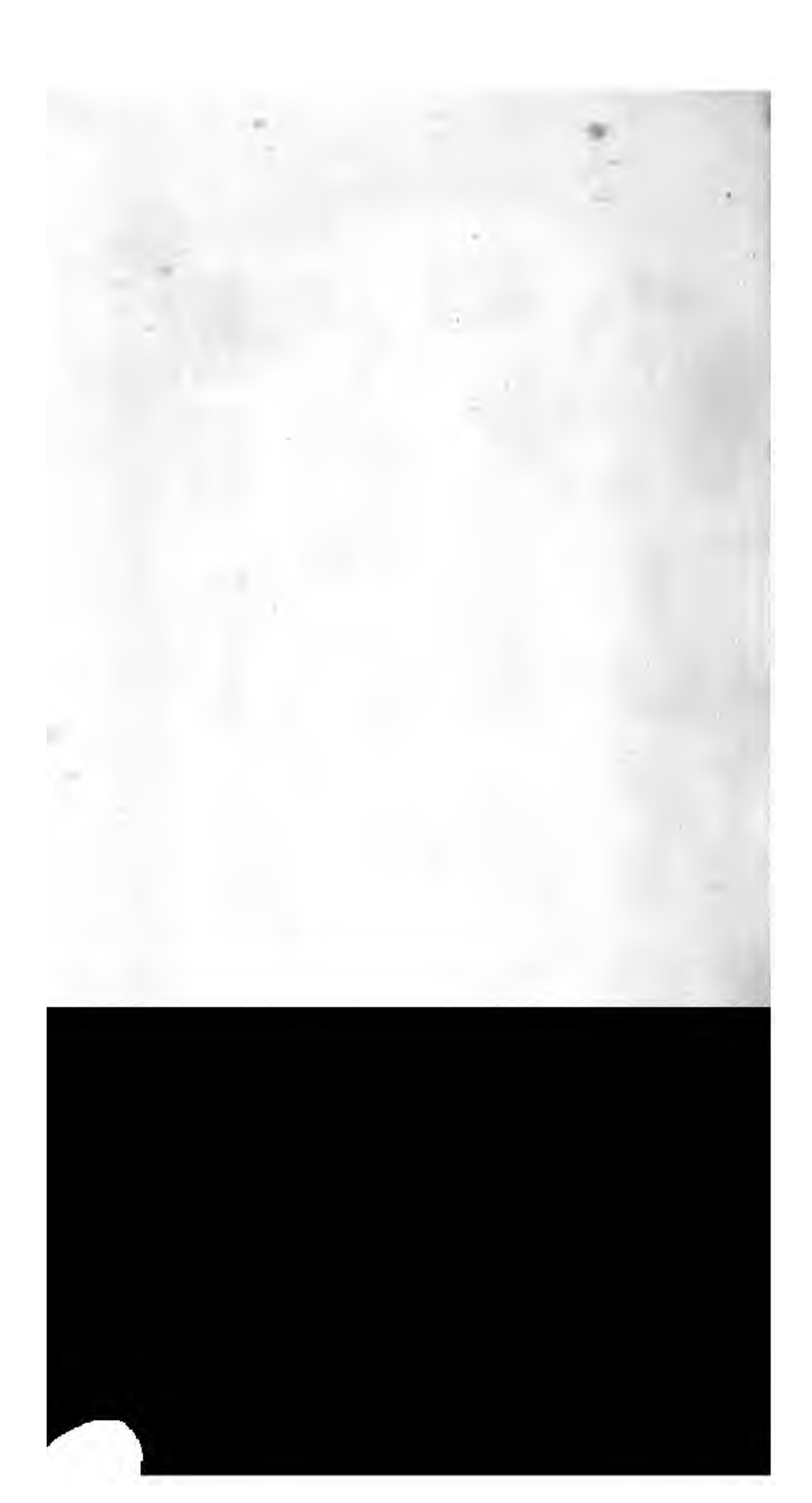


ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Pl. 36



VASES EN VERRE





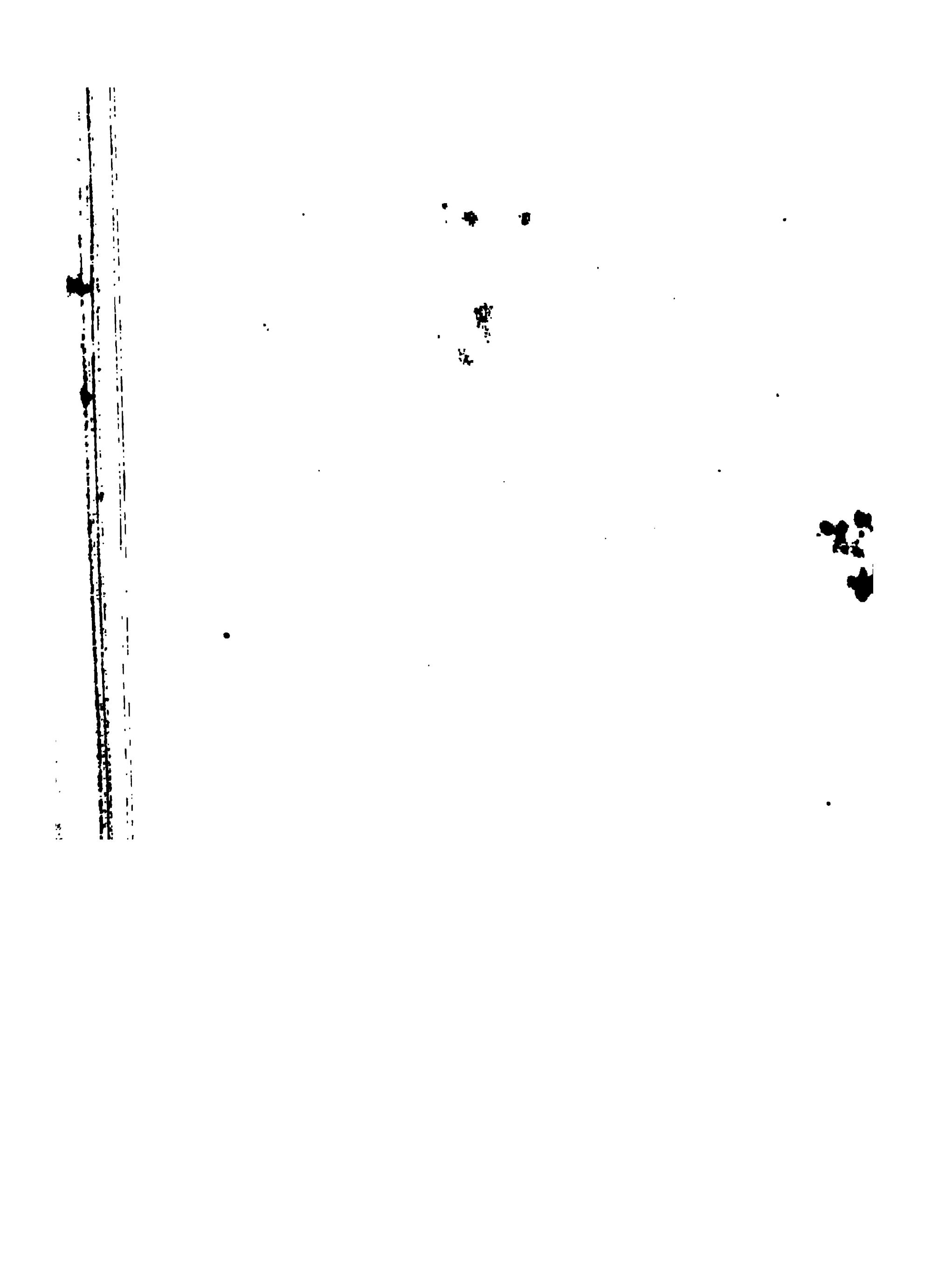
LAMPES & SONNETTES.





Lith. Devevey-Dutilleux. Arras.

OBJETS EN BRONZE.





Lith. Desseing-Dubillaux à Arras

OBJETS EN BRONZE ET EN IVOIRE

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Dessins de Raphaël Terninck

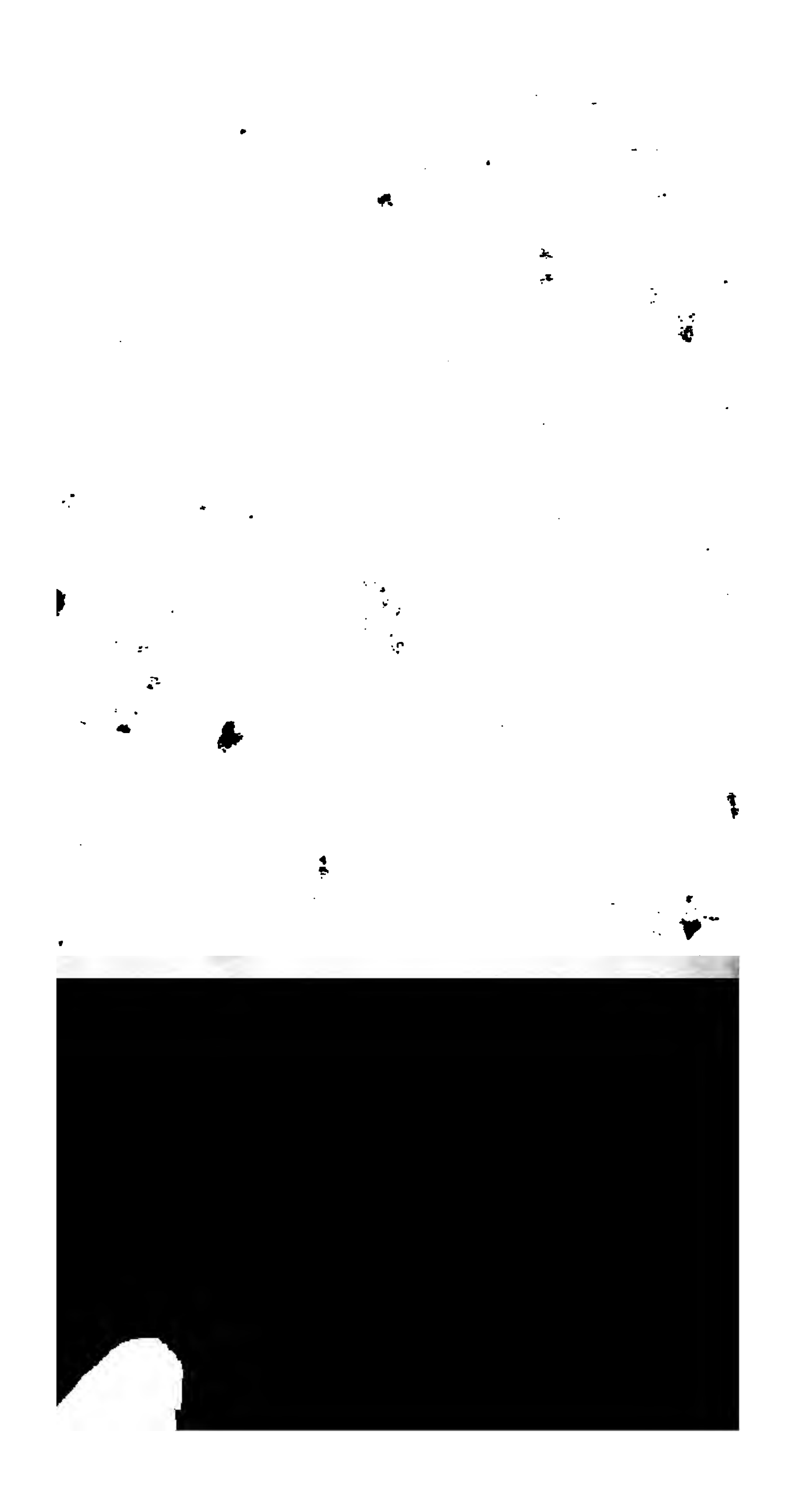
Lith. Dessery-Dehône, Arras

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Pl. 37



BIJOUX



ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

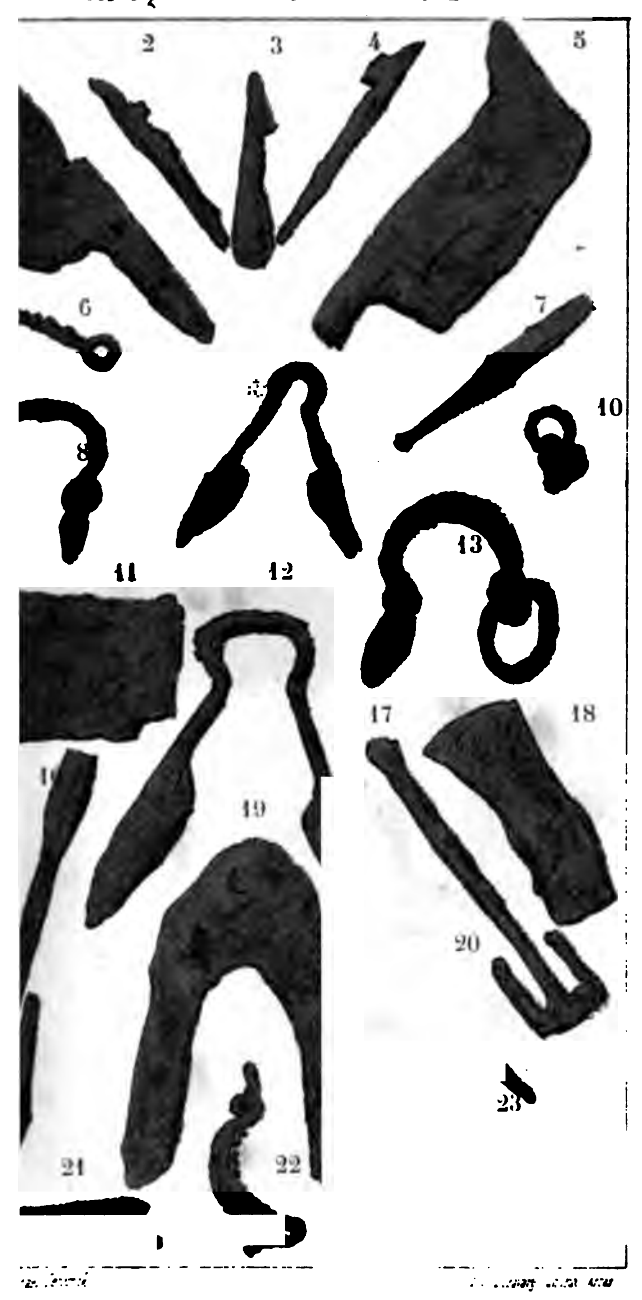
Pl. 42



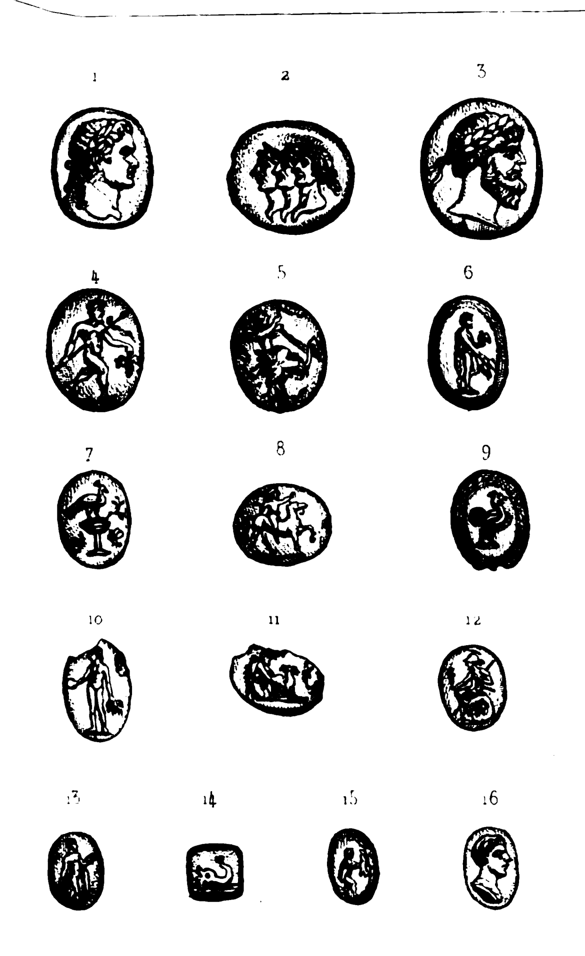
Lith. Ch. Desavary, Dutilleux, Arras

ÉPINGLES-STYLES-CLEFS





OBJETS EN FER.



ÉPOQUE GALLO ROMAINE.

Pierres gravées

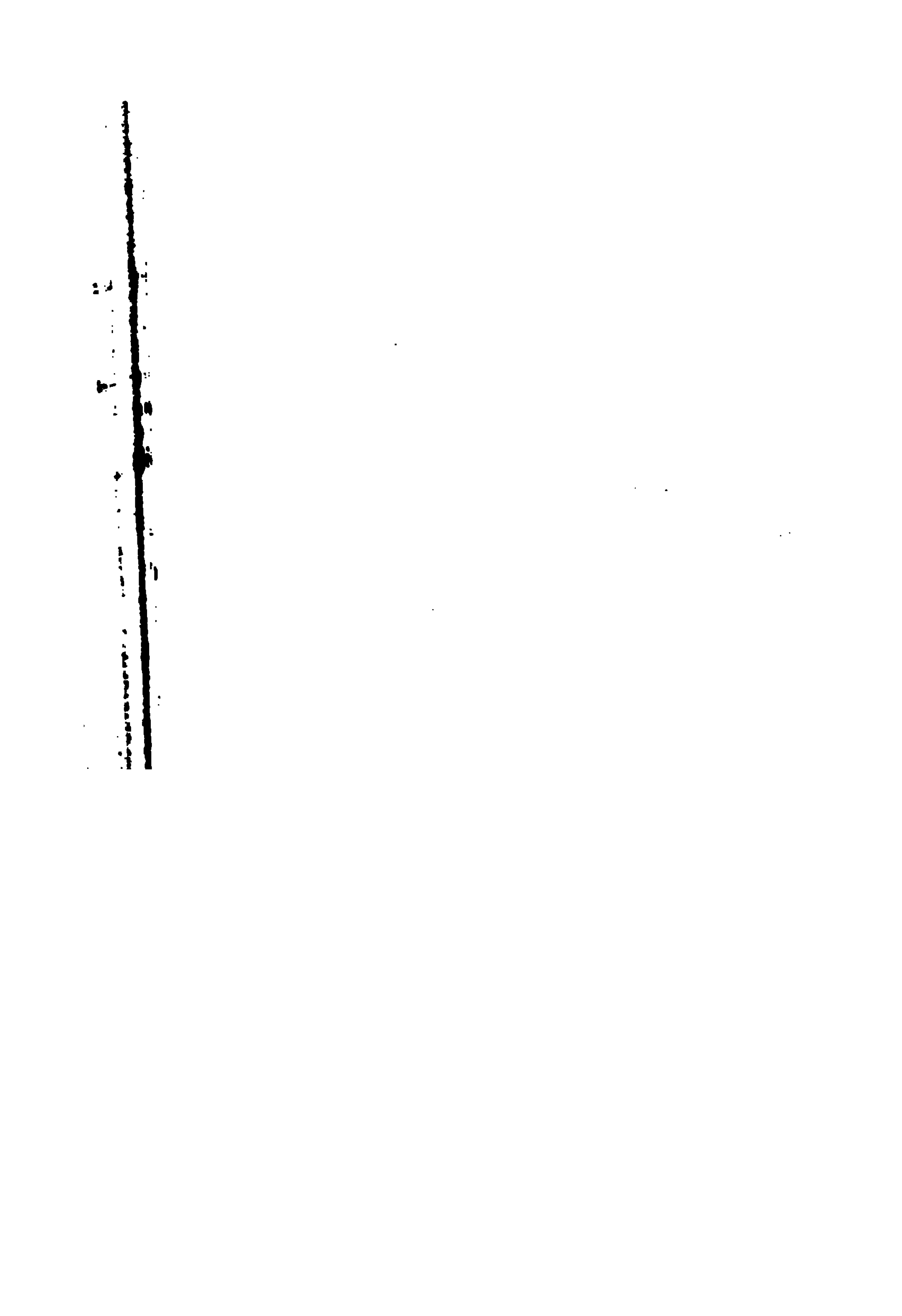




Lith. Dutilleux. Arras

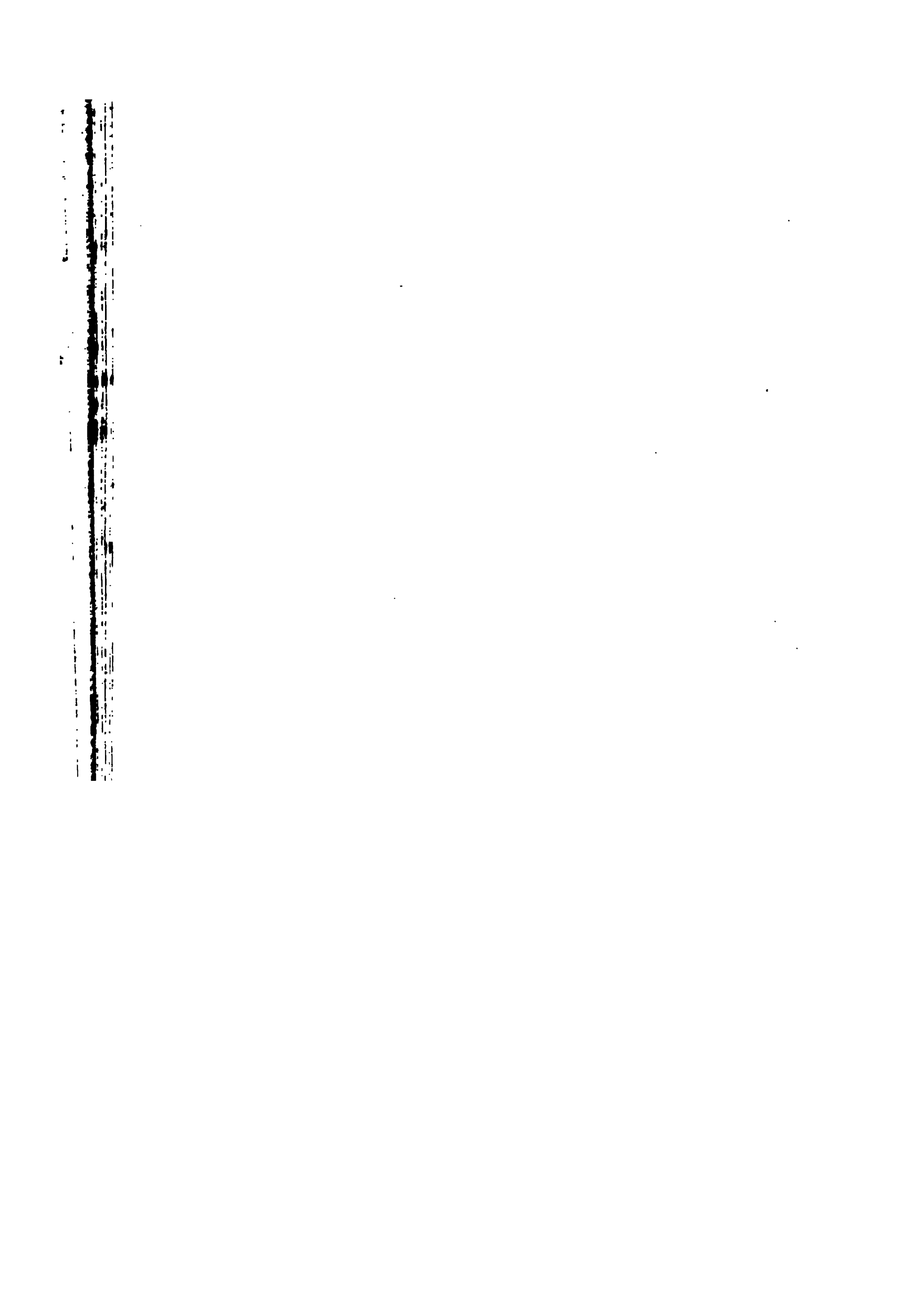
C.B.

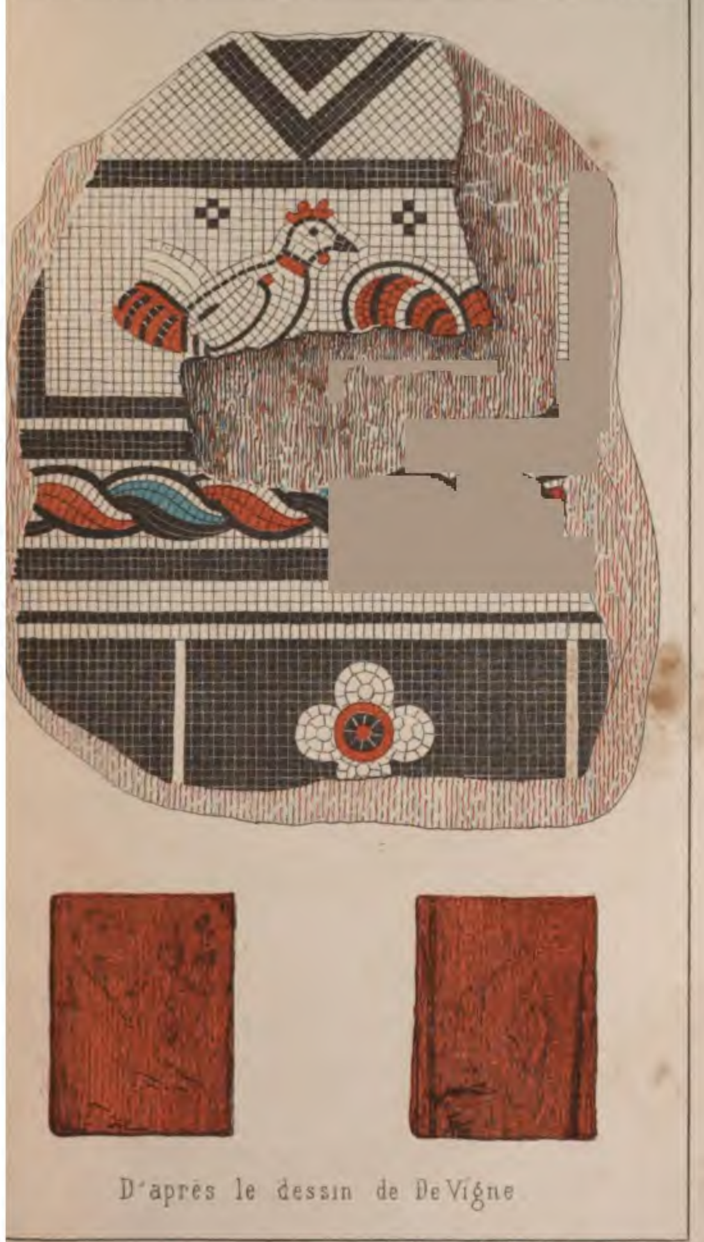
FIBULES ET DIVERS.





COLLIERS.



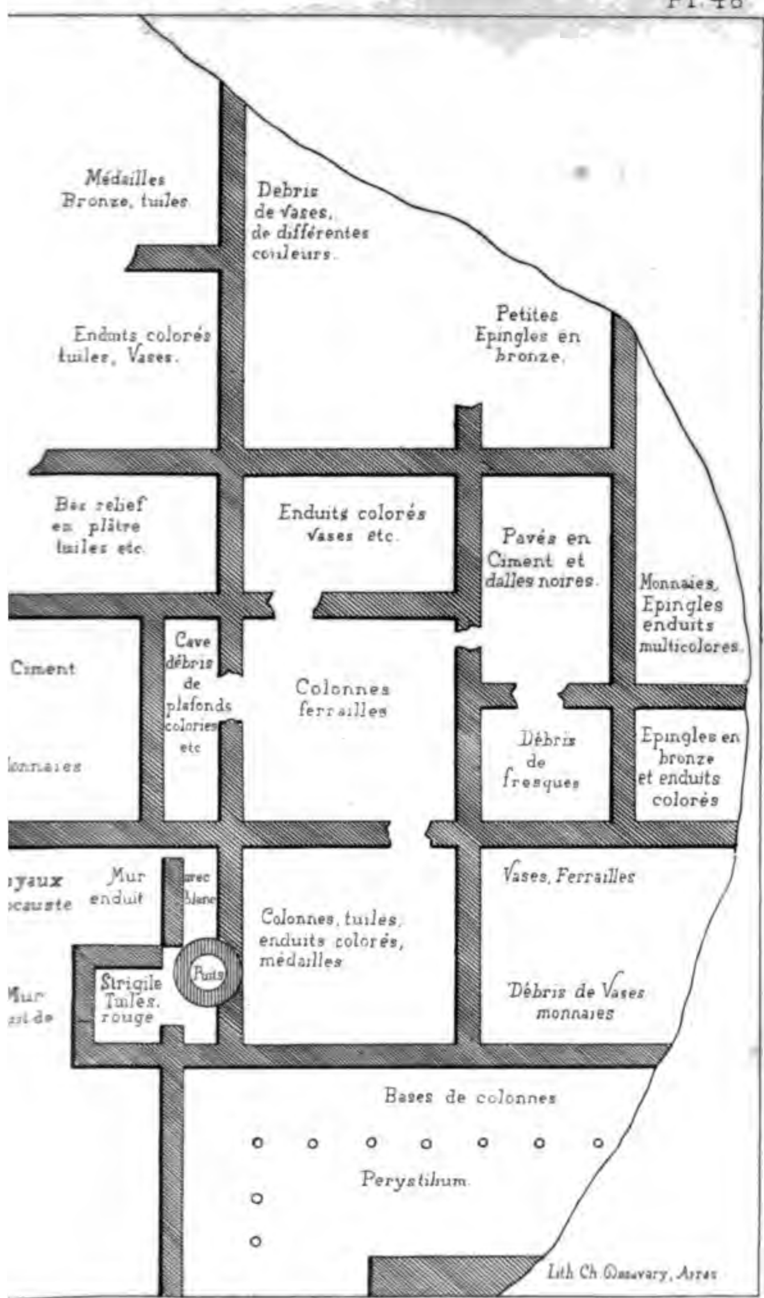


D'après le dessin de De Vigne

Lith. Dessaux Dubilleux Arras.

Mosaïque et tuiles avec empreintes de chaussures.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE



FOUILLES DE LA PORTE MAÎTRE ADAM

PRINCIPAUX OUVRAGES D'AUG. TERNINCK.

Promenades archéologiques sur la Chaussée Brunehault (1842 et 1871). — 1 vol. in-8°, deux éditions (*épuisé*).
Notre Dame du Joyel (1853). — 1 vol. in-4°, planches.
Essai sur l'ancienne cathédrale (1853).—1 vol. in-4°, planches.
Abbaye de Saint-Vaast, avec M. DE CARDEVACQUE (1868). — 3 vol. in-4°, planches (*épuisé*).
Monuments et objets d'art de l'abbaye de Saint-Vaast (1868). — 1 vol. in-4°, planches.
Étude sur l'Attrébatie avant le VIe siècle (1866-1874). — 2 vol. in-8°, 60 pl. (*épuisé*).
Étude sur l'industrie gallo-romaine en Artois (1871). — 1 vol. in-8°, 40 pl. en chromo.
Arras, histoire de l'architecture et des arts. — 1 vol. in-4°, 60 pl. (1879).
Mélanges et notes archéologiques sur l'Artois (sous presse).
Promenades archéologiques sur les voies romaines. — 2e vol. (sous presse).

PRINCIPAUX ARTICLES.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Morinie.

Souterrain d'Ervillers (1836).
Histoire de l'abbaye du Mont-Saint-Éloy (1839).
Notes archéologiques sur le Pas-de-Calais (1841).

Revue de Picardie.

Études sur les sépultures antiques de l'Artois (1856).
Études sur les gouffres, fontaines légendaires, etc. (1856).

Bulletins de la Commission départementale du Pas-de-Calais.

Notice sur la commune d'Houdain (1868).
Notice sur la commune de Rouvroy (1868).
Ateliers de céramique gallo-romaine (1868).
Considérations sur les voies gauloises (1868).

014

L'ARTOIS
SOUTERRAIN
ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES
SUR CETTE CONTRÉE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU RÈGNE DE CHARLEMAGNE

PAR

AUGUSTE TERNINCK

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, de la Commission de la topographie des Gaules, de la Société des Antiquaires de France, de l'Académie d'Arras, de la Société royale de Gand, etc., etc.

TOME QUATRIÈME

15 PLANCHES

ARRAS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS

P.-M. LAROCHE, DIRECTEUR.

Rue d'Amiens, 41 et 43

1881

L'ARTOIS SOUTERRAIN

Tiré à 200 exemplaires.



L'ARTOIS SOUTERRAIN

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

SUR CETTE CONTRÉE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU RÈGNE
DE CHARLEMAGNE

PAR

AUGUSTE TERNINCK

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
de la Commission de la topographie des Gaules,
de la Société des Antiquaires de France, de l'Académie d'Arras,
de la Société royale de Gand, etc., etc.

TOME QUATRIÈME

—

15 PLANCHES.

ARRAS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS
rue d'Amiens, 11 et 13

—

1880

L'ARTOIS SOUTERRAIN.

QUATRIÈME PARTIE.

L'ARTOIS SOUS LES MÉROVINGIENS.

INTRODUCTION.

Situation du pays.

Comme nous l'avons vu, l'Artois cessa d'être romain et fit partie des possessions franques, dès le milieu du Ve siècle, car les invasions précédentes des Huns, des Vandales et des autres barbares ne furent pas des conquêtes. Ces peuples ne firent que passer ; ils récoltèrent un immense butin, renversèrent les villes, les villages et les églises, massacrèrent tout ce qui leur tomba sous la main, les chrétiens surtout, et continuèrent leur marche dévastatrice jusqu'en Italie, parfois, pour rentrer ensuite dans leur pays.

Notre province fut donc par la conquête de Clodion, dans la France actuelle, le premier noyau de ce grand et noble pays. Sans doute ce noyau fut assez longtemps

à grossir ; car les deux successeurs immédiats de Clodion ne firent pas de grandes conquêtes de ce côté. En effet Mérovée eut à lutter d'abord contre Attila et ses hordes sanguinaires, et il dut, pour pouvoir résister à un ennemi si redoutable, se liguer avec les Romains, dont il respecta par suite les frontières nouvelles ; et Childéric, élu en 458, eut aussi un règne très agité. Il s'abandonna à une honteuse luxure, insultant et déshonorant les femmes et les filles de ses subordonnés ; aussi la colère et l'indignation de ceux-ci éclatèrent-elles avec violence, et forcèrent-elles ce prince à abandonner son pouvoir et le pays.

Alors on choisit pour lui succéder, comme je l'ai déjà dit, un Gaulois chrétien, nommé Œgidius, que Rome avait autrefois institué maître de la cavalerie, *Magister equitum*. Ce fait prouve plus que tous les raisonnements que la race gauloise n'était guère asservie par les Francs, mais qu'il y avait bien plutôt entente et alliance entre eux, puisque ce fut chez les indigènes que ces nouveaux arrivés choisirent un chef.

Cependant cette situation ne dura que huit années ; Œgidius par sa raideur, ses exactions et sa violence mécontenta bientôt ceux mêmes qui l'avaient mis en avant, et alors Childéric, appelé par ses amis et surtout



d'alors, où il fit connaissance avec sainte Geneviève à qui il témoigna beaucoup d'estime et de vénération.

Après sa mort arrivée en 482 ou 485, il fut inhumé à Tournai où son tombeau, découvert en 1653, montra de magnifiques bijoux, des armes et une foule d'objets précieux qui m'aideront plus loin à classer par époques, les tombes mérovingiennes.

Après lui parut Clovis, ou Chlodowig, qui peut être considéré comme le véritable fondateur du royaume des Francs, je dis royaume, car cet État n'était guère avant lui qu'une vaste confédération à la tête de laquelle était placé un chef dirigeant, choisi dans la nation, qui avait rendu les plus grands services dans les attaques précédentes. Ce privilège avait été accordé aux Saliskes ou Salliens qui, placés vers l'embouchure de l'Issel [1], avaient le plus souvent renouvelé leurs attaques, plusieurs fois heureuses, sur le territoire romain [2].

Mais les autres nations n'abandonnaient pas pour cela leur autonomie, et, quand la conquête eut été accomplie, chacun de leurs chefs se cantonna dans une partie du pays et s'y établit presque en souverain à la tête de ses nationaux. L'histoire de ces temps reculés nous prouve à chaque pas l'existence de ces princes qui ne relevaient du chef suprême qu'à titre d'alliés ou tout au plus de feudataires. Nous avons déjà vu plus haut le nom de Flambert, prince des Atrébates et des

[1] Serait-ce en souvenir de ce fleuve que plusieurs communes portent le nom d'Izel ?

[2] Augustin Thierry. — Lettre 6.

Flamands, parmi les princes ligués avec Clodion et Ætius contre Attila. Pendant le règne de Clovis d'autres chefs existaient également et ce prince dut les combattre pour arriver au pouvoir suprême qu'il ambitionnait. Parmi eux nous trouvons, dans nos pays, Riganarius ou Ragnacaire et Ricaire, rois de Cambrai et d'Arras, et Cararic, chef ou roi des Morins, dont nous raconterons la chute tout à l'heure.

Ce partage d'autorité amena sans doute la féodalité, car il paraît certain que plusieurs des descendants de ces chefs, quoique soumis par Clovis [1], parvinrent encore plus tard à s'émanciper à peu près de la tutelle des rois. Alors, en effet, on vit trôner en souverains les petits-fils de Ragnacaire dans le comté de Flandre, puis les ducs, comtes, et même rois, de Provence, de Languedoc, de Bourgogne, de Guienne, d'Auvergne, de Limousin, de Bretagne, de Lorraine, etc., qui s'affranchirent complètement ou ne rendirent plus aux rois de France qu'un hommage purement nominal.

Au moment de la conquête les rois francs s'étaient néanmoins donné une large part dans le partage du pays ; ils avaient gardé pour eux, dans toutes les provinces, de riches domaines qu'ils firent valoir, qu'ils visitèrent de temps en temps, et qui produisaient une



seulement ici : Vitry (*Vitriacum* ou *Victoriacum*), Lens (*Elena?*), Lambres (*Lambræ*), Elnone, Arras (*Nemetacum*), Cysoing, Douai, puis Fampoux (*Fanum Pollucis*)?, Ficheux (*Filciacum*), Thilloy-lez-Mofflaines (*Thilgidum*), le faubourg des Hées (*Hadas*), Hennecourt (*Hennicurtis*), Sailly-au-Bois (*Saltiacum*), Thélus (*Theuludum*), Ligny-Tilloy (*Liniacum*), Athies (*Alciacum*), Dainville (*Dianæ ou Dioni villa*), etc.

Une partie de ces biens fut ensuite donnée par les rois aux églises et aux abbayes. Ainsi Elnone fut accordée, en 638, par le roi Dagobert, à St-Amand, pour y ériger une abbaye, qui donna son nom à la ville qui se forma autour d'elle [1]. Cysoing fut constitué en dot par Louis le Débonnaire, en 837, en faveur de sa fille Gisla. Athies, Dainville, Fampoux, Ficheux, Thilloy, les Hées, Hendecourt, Sailly-au-Bois, Thélus, Ligny, furent donnés à l'abbaye de St-Vaast par le roi Thiéry III, en 673...., mais nous reviendrons plus tard sur ces faits.

Ce fut sans doute pendant cette période mérovingienne que se créèrent ces subdivisions de *pagi* que nous trouvons pendant tout le moyen âge, car plusieurs sont cités dans les édits royaux mérovingiens. Les voici tels que nous les trouvons dans les titres :

Adertisus, comprenant Arras, Bapaume, Lens, Béthune (autrefois partie du *Adharetensis*) ;

Ottrebanus, entre l'Escaut, la Scarpe et la Sensée (pris dans le *Pabula);*

[1] Aubertus Miræus, *Opera dipl.*, t. I. p. 128.

Leticus, enfermant Merville, Armentières, Berclau, Aire et Armentières (partie de la Morinie);

Arida Gamantia (Arrouaise), comprenant Fresnes, Vaux, Trescaut (pris dans la Nervie);

Bononiensis, entre la Morinie et la Canche, contenant Samer, Guines, Wissant :

Pabulensis, où l'on trouve Mons-en-Pevèle, Saint-Amand, Orchies et le Carembeau (*Pabula*);

Tarvennensis, environs de Saint-Pol (*Tarvanensis*);

Ponticus, Ponthieu, Montreuil, Quantovic, Créci, Abbeville, Dommartin, etc.

Auromansacus, entre l'*Iereticus Pagnus*, les Morins et Gessoriac;

L'*Alleu*, *Allodium*, pays actuel de l'Alleu, entre Béthune et Estaires (pris dans la *Goharia*);

Scirbiu, à peu près comme à l'époque gauloise;

Tervanensis ou *Morinensis*.

Comme on le voit, les anciennes divisions gauloises et gallo-romaines sont maintenues à peu de chose près, sinon intégralement; seulement nous voyons le *pabula* divisé à son tour, puis d'anciens *pagi* subdivisés et d'autres, autrefois non compris dans l'Artois, et qui semblent y avoir été réunis.



CHAPITRE Ier.

Division du territoire.

§ Ier. — ORIGINE DES VILLAGES.

A l'époque de la conquête, les Francs partagèrent le domaine impérial dans le pays qu'ils venaient d'obtenir, mais respectèrent les propriétés, les droits et les coutumes des cités et des particuliers. Ils divisèrent le territoire naturellement par nationalités, puisqu'on sait que leur ligue se formait de Bataves, de Sicambres, de Ménapiens, de Toxandres, de Salliens, de Pemaniens, de Tongrois, d'Arboriches, d'Atuatiques, de Condrusiens et de Belges [1]. De là vient que nous avons vu divers rois gouverner nos provinces en même temps que Clovis, savoir, pour ce pays, Cararic à Thérouanne, Ragnacaire à Cambrai, Ricaire à Arras, etc. [2].

Les idiomes parlés par ces bandes devait donc différer, et nous devons les reconnaître dans les noms qu'ils ont donnés aux localités qu'ils ont habitées. Mais ces idiomes nous étant la plupart inconnus, il est aujourd'hui difficile d'assigner à chaque nationalité sa part de territoire, et cette tâche du reste serait par trop audessus de nos forces. Je ne ferai donc qu'effleurer rapidement cette question.

[1] Augustin Thierry. — Charles Robert, *Sigillographie de Toul*, p. 6.

[2] M. Tailliar dit que les Francs se divisèrent en trois bandes principales : l'une qui s'établit à Tournai, une seconde à Cambrai, la troisième dans la Morinie (*Origine et Formation des Villages*, pag. 53).

Je pense que c'est aux Francs saliens que sont dues les terminaisons, si fréquentes en Morinie, en *hem* ou en *gnies*, puisque cette dernière est, dit-on, la même désinence que l'autre, modifiée par le moyen âge. Là, en effet, nous les retrouvons pour cinquante villages [1], tandis qu'elle n'existe qu'une seule fois dans l'Artois, *Corbehem*. Ce nom est d'origine salienne ou saxonne, et signifie : habitation, maison des champs.

Dans l'Artois, occupé par une autre bande, nous voyons

[1] Bayenghem, Barlinghem, Radinghen Blarenghem, Lozinghem, Audrehem, Assinghem, Bozinghem, Echinghem, Bainghem, Lottinghem, Nabringhem, Herbinghem, Hermelinghem, Hocquinghem, Sanghem, Audinghem, Bazinghem, Hervelinghem, Leubringhem, Maninghem, Tardinghem, Wacquinghem, Halinghem, Widehem, Matringhem, Bezinghem, Wicquinghem, Heuringhem, Hinghem, Racquinghem, Balinghem, Bayenghem, Leulinghem, Rodelinghem, Ruminghem, Reclinghem, Barbinghem, Houvelinghem, Ledinghem, Leulinghem, Seninghem, Vaudringhem, Moringhem, Tatinghem, Floringhem. — Nous n'en avons que trois en *gnies* : Béhagnies, Sapignies, Oignies. — M. l'abbé Van Drival croit que *hem*, vient du mœso-gothique *haiens* (village) et que le commencement de ces noms doit se décomposer ainsi : le nom patronymique d'abord d'un père de famille, ainsi dans Heuringhem, on a *Heurick*, dans Dringham, *Dagmar*, dans Eblinghem, *Humbold*, dans Hocquinghem, *Okkan*, etc.; ensuite on



très souvent les terminaisons en *court*; nous en avons soixante-trois en Artois, cinq seulement en Morinie et cent trente pour les trois départements de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais. M. Tailliar regarde comme carlovingiens ces villages; il pense que ce nom de *court* dérive de *cors* ou *cortis* domaine, tandis que *chors* ou *choors*, sous les Romains, signifiait seulement basse-cour, et qu'il conserva cette valeur sous les Mérovingiens. Si cette opinion du savant auteur était admise, il faudrait en conclure que presque tous nos villages de l'Artois seraient de formation carlovingienne, ce qui confirmerait la dépopulation de ce pays avant cette époque. Néanmoins, malgré l'autorité du savant auteur de tant de travaux justement estimés, j'hésite à admettre complètement cette opinion. En effet, tous les villages dont les noms se terminent en *court*, recèlent des fondations gallo-romaines, et les noms qui sont annexés à ce mot *court* semblent aussi gallo-romains; et puis, qu'étaient les établissements de cette époque dans nos campagnes? Je l'ai montré plus haut : on n'y trouve pas, ou du moins très rarement, des *villæ*, mais seulement des stations, des constructions passagères, en un mot, de simples basses-cours, de petites métairies, auxquelles s'applique bien le mot *chors*, *curtis*. Et puis, n'avons-nous pas en langue celtique le mot *cort* qui signifie habitation? Enfin les Austrasiens qui prédominèrent à l'époque de Charlemagne [1],

[1] Cette rivalité qui exista pendant si longtemps entre les Austrasiens et les Neustriens prouve évidemment aussi qu'ils descendaient de deux peuples différents, l'un qui prédomina sous les Mérovingiens, l'autre qui prit le dessus avec les Car-

s'ils ont, comme dit M. Tailliar, formé une sorte d'invasion des états Neustriens, n'étaient pas assez nombreux pour les repeupler partout, et ils n'ont pas dû changer tous les noms de nos villages artésiens, et conserver tous ceux des Morins; ils les auraient partout changés. Non, je crois que ces différences de noms remontent plus haut, et tiennent à la diversité des races germaniques [1].

Ces terminaisons en *court* sont annexées à des noms tantôt de personnes et tantôt de situation. Ainsi dans la première catégorie nous avons : Bertincourt, de *Bertini curtis ;* Cagnicourt, de *Canguini curtis;* Frémicourt, de *Firmini curtis;* Fresnicourt, de *Friscini curtis ;* Graincourt, de *Grani* ou *Gratiani curtis;* Méricourt, de *Mederici curtis ;* Roclincourt, de *Rodulfi curtis;* Rumaulcourt, de *Rumualdi curtis ;* Ruyaulcourt, de *Rodaldi curtis ;* Simencourt, de *Simoni curtis;* Vaudricourt, autrefois Rodricourt, de *Roderici curtis.*

Dans la seconde catégorie nous trouvons : Achicourt, de *haga*, haie ; Bancourt, de *banni* ban, siège de seigneurie ; Bullecourt, Beaucourt, Beaulencourt, de *bellus*, beau, commode ; Caucourt, de *calli*, chaussée,

lovingiens. Ces deux races sont, suivant moi, la gauloise et



route; Droconrt, de *dru*, chêne; Haillicourt, de *hall*, buisson; Haucourt, terrain élevé; Montenescourt, de *mons*, montagne, colline; Ranchicourt, de *runcare*, défricher; Sautricourt, de *salix*, saule; Wancourt, de *Wand*, *Wan*, muraille; Warlincourt, Wallencourt, de *vallis*, vallée; Ostricourt, domaine de l'Est..... etc.

Ce qui prouve encore la différence de races des Francs Morins et des Francs Artésiens, c'est qu'après la conquête, ils avaient des rois distincts, comme nous l'avons vu : Cararic pour les premiers, Ricaire et Régnacaire pour les seconds. Ils n'avaient donc pas sans doute le même idiome, et ils durent donner à leurs établissements des noms et surtout des terminaisons en rapport avec leur langage.

Ces noms si fréquents, rappelant la langue franque, ne doivent pas cependant nous faire supposer que le pays était alors couvert de villages populeux et rapprochés les uns des autres; non ce serait bien mal connaître cette époque que de penser ainsi.

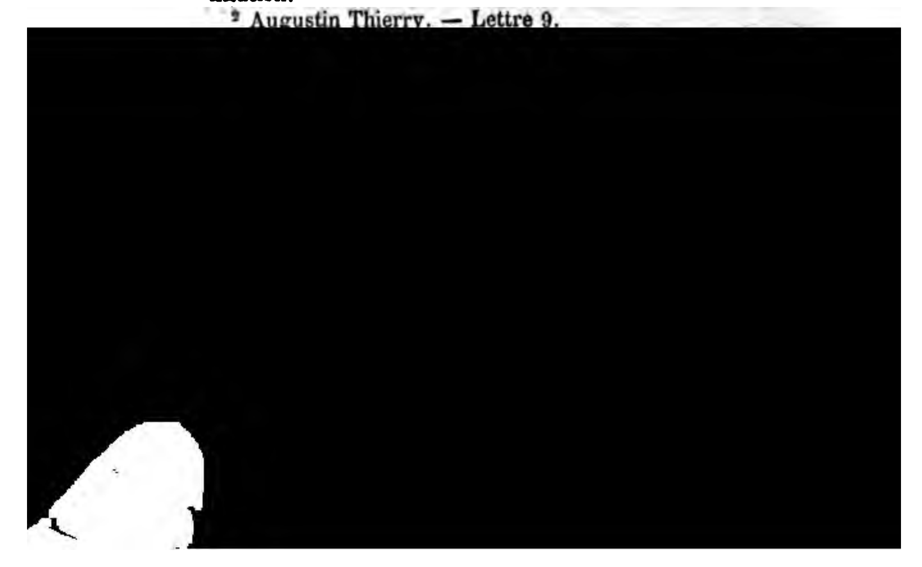
Par droit de conquête, les chefs francs s'étaient appropriés dans le pays beaucoup des domaines les plus riches, autrefois habités par les colons romains; chacun d'eux s'était ainsi adjugé une vaste étendue de terrains qui souvent restaient déserts et inhabités. Pour tirer partie de ce qu'ils n'avaient pas abandonné aux églises, ils y cantonnèrent çà et là, souvent dans les lieux anciennement habités et d'une manière passagère, des esclaves ou des serfs, des Gallo-Romains, dont ils avaient fait leurs serviteurs, leurs liges, pour y défricher ou y cultiver quelques parties de terre. Çà et là

aussi on cantonna des officiers, centurions ou décurions, avec des soldats pour surveiller et protéger le pays [1], et on leur donna des bénéfices ou un petit domaine en jouissance ou vassalité [2], ce qui plus tard amena les divers degrés des seigneuries, qui se partagèrent la noblesse du moyen âge. Voilà comment se créèrent ces dénominations tirées de noms d'hommes, et qui sont si fréquentes. Mais ces localités ne furent pas d'abord des villages, elles n'étaient que des campements, ou des maisons isolées, qui s'entourèrent de quelques cabanes d'ouvriers ou de serfs, et qui s'espaçaient çà et là dans nos vastes forêts ou dans les quelques plaines que la hache avait dépouillées d'arbres. Aussi les historiens ont-ils pu dire que, vers 578, Mérowig, se dirigeant vers Thérouanne, traversa nos pays déserts [3].

[1] Dans un décret de Clotaire en 595, on trouve des détails sur l'organisation et les pouvoirs de ces centeniers et dizainiers. Ils étaient chargés de la police du pays, étaient responsables des vols commis dans leur juridiction et obligés de rechercher, arrêter et châtier les coupables.

Un capitulaire de 813, renouvelle et confirme cette organisation.

[2] Augustin Thierry. — Lettre 9.



§ II. — DOMAINES ROYAUX.

Sans doute, les maisons royales et celles des chefs étaient plus vastes et plus élégantes que les autres; mais elles n'étaient pas des palais comme on pourrait le croire. Les Francs, en général, n'aimaient pas le séjour des villes dans lesquelles, grâce aux évêques, avait survécu le droit municipal romain. Ils ne voulaient pas s'astreindre à payer l'impôt, à se soumettre à la subordination civile, aux pouvoirs des magistrats, et dans les campagnes seulement ils trouvaient cette indépendance.

Les villes restaient donc presque gallo-romaines encore sous l'administration paternelle des évêques et des prêtres, tandis que dans les campagnes régnait à peu près partout la démocratie germaine et le despotisme. Car les soldats francs eux-mêmes étaient loin de jouir de la liberté; ils étaient au contraire soumis aux caprices des chefs, ils étaient à peu près liges ou serfs quand ils n'étaient pas esclaves.

«L'habitation royale elle-même, dit Augustin Thierry, n'avait rien de l'aspect des châteaux du moyen âge, c'était un vaste bâtiment, entouré de portiques d'architecture romaine; quelquefois construit en bois poli avec soin, et orné de sculptures qui ne manquaient cependant pas d'élégance. Autour du principal corps de logis se trouvaient disposés par ordre les logements des officiers du palais, soit barbares, soit romains d'ori-

gine, et ceux des chefs de bandes, qui, selon la coutume germanique, s'étaient mis avec leurs guerriers dans la *truste* du roi, c'est-à-dire sous un engagement spécial de vasselage et de fidélité. D'autres maisons de moindre apparence étaient occupées par un grand nombre de familles, qui exerçaient, hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfèvrerie et la fabrique des armes, jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeur; depuis la broderie en soie et en or, jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin.

« Des bâtiments d'exploitation agricole, des haras, des étables, des bergeries et des granges, les masures des cultivateurs et les cabanes des serfs du domaine complétaient le village royal, qui ressemblait parfaitement, quoique sur une plus grande échelle, aux villages de l'ancienne Germanie. Dans le site même de ces résidences, il y avait quelque chose qui rappelait le souvenir des paysages d'outre-Rhin; la plupart d'entre elles se trouvaient sur la lisière, et quelques-unes au centre des grandes forêts, mutilées depuis par la civilisation, et dont nous trouvons encore quelques restes dans l'Allemagne. »

Ces habitations n'étaient donc en quelque sorte que de vastes et belles métairies, que visitaient tour à tour



ser ou à festoyer. Chaque chef était entouré, comme les rois, de ses guerriers, qui « continuaient de vivre autour d'eux, chez eux, à leur table, sans propriété qui leur appartînt spécialement. La bande ne se dissolvait point en individus dont chacun devenait propriétaire ; les guerriers les plus considérables étaient seuls dans cette nouvelle situation ; s'ils se fussent tous dispersés. pour aller s'établir chacun sur un point du territoire, leur sûreté au milieu de la population qu'ils pressuraient trop souvent, eût été bientôt compromise. Ils avaient besoin de rester réunis en groupes. La vie commune d'ailleurs, le jeu, la chasse, les banquets étaient les plaisirs des barbares, comment se seraient-ils résignés à s'isoler ?

Plusieurs emplacements de ces villas ont été retrouvés dans la Picardie, par nos savants amis MM. Peigné-Delacourt et Malleville : ce sont deux parallélogrammes accouplés, entourés et séparés par de larges fossés pleins d'eau. L'un, plus petit, contenait l'habitation des princes; l'autre, plus grand, était occupé par la domesticité, les bestiaux et tout ce qui concernait la culture et l'exploitation.

Dans nos pays si souvent remués aujourd'hui, et que la culture a défrichés et desséchés partout, ces emplacements de villas royales ont été bouleversés et rendus méconnaissables. A Lambres seulement il semble que ces deux parallèlogrammes, entourés et séparés par l'eau, se retrouvent passablement conservés, mais ailleurs on ne les reconnaît plus.

Nous avons dit que les maisons royales connues dans l'Artois étaient situées à *Nemetacum* (Arras ville), à Lens,

à Vitry, à Aire, à Orville, à Douai, à Hesdin, à Elnone; l'emplacement du château ou de la maison royale de Vicenacum semble avoir été placé à Saint-Nicolas.

Lens, l'ancien vicus *Elena*, je crois, était aussi un emplacement d'ancienne forteresse, et il ne resta pas longtemps résidence royale, car il fut donné à titre de bénéfice à la fin du VI[e] siècle à un leude ou chef qui eut sous sa direction plus de cent domaines importants, *pagi servati* : cette expression explique parfaitement les nombreux postes fortifiés romains que j'ai décrits plus haut, et qui sans doute restèrent en partie debout pendant le règne des Mérovingiens.

Cette villa était placée contre ou dans la vaste forêt de Gohelle et sur le bord d'un ruisseau, le Souchez; mais il est difficile de déterminer au juste son emplacement. J'hésite entre trois endroits : l'ancien château des Comtes du moyen âge, la motte du Châtelain et les deux mottes d'Avion. Le premier ne pouvait ressembler à ceux que nous avons vus en Picardie, c'était une grande motte qui a plutôt porté un *castrum* romain. Le second est aussi une motte, remplie de fondations et entourée autrefois de fossés. Il semble même, si l'on en juge par les traces d'excavations trouvées sous les maisons situées entre cette élévation et la rue d'Hénin, qu'une



pleins d'eau. Ces tertres ont été démolis et on y a trouvé bien des débris romains ; le plus petit que j'ai vu enlever m'a montré aussi, dans ses fossés, des restes mérovingiens et même carlovingiens. Cet emplacement offre donc aussi des ressemblances avec ceux des villas royales de la Picardie.

J'étudierai plus loin le cimetière mérovingien de cette commune qui a fourni de magnifiques bijoux en or.

Vitry, *Vitriacum* [1] ou *Victoriacum*, est situé sur les bords de la Scarpe, et les eaux de cette rivière ont pu autrefois entourer sa villa, qui était placée sur une grande motte carrée, entourée de fossés presque comblés aujourd'hui. Je ne pourrais dire si une seconde enceinte lui était annexée, car tout ce terrain a été changé par les constructions du château des seigneurs du moyen âge ; mais j'ai pu constater que ceux-ci avaient, du côté du village, des dépendances assez considérables, basse-cour, granges, remises, etc. Là sans doute aussi était la cense royale.

Vitry fut donné, en 837, par testament du comte Everard, gendre de Louis le Débonnaire, à son fils, et devint alors un domaine particulier.

Aire, *Ariacum*, n'eut peut-être sa résidence royale qu'à partir de Pépin, premier roi carlovingien, qui en affectionnait le séjour, et où il fit élever ses enfants par Alcuin. Lydéric y avait auparavant, en 641, élevé un château où il habita ainsi que son fils. L'emplacement

[1] Ce mot de *Vitriacum* semble indiquer qu'une fabrique de verre y était établie autrefois.

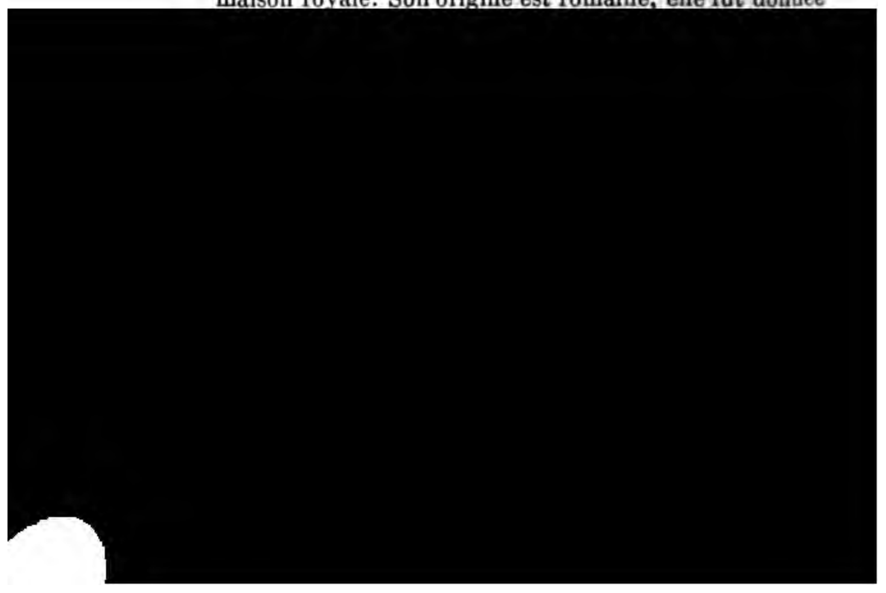
de cette résidence royale fut occupé plus tard par un monastère, que fonda Isbergue, fille du roi Pépin, en 774, c'est aujourd'hui l'enclos de Saint-Pierre, nommé la Salle, il se nommait autrefois *Petro berga* et était entouré par la Laquette et la Madick.

Orville (*Aurea villa*) fut visité et habité surtout par les rois de la deuxième race; ainsi, Charles le Chauve y résida en 865, Louis le Bègue en 877. Il fut donné au Xe siècle à Adolphe, comte de St-Pol; il est situé sur l'Authie, et l'emplacement de la résidence royale se trouve près de l'église.

Elnone avait son domaine royal situé entre la Scarpe et l'Elnone; il fut donné, en 638, par le roi Dagobert à Saint Amand, qui y fonda un monastère, noyau de la ville qui prit le nom du fondateur.

Lambres, où fut porté et enterré, en 578, le corps de Sigebert, tué par les émissaires de Frédégonde, montre encore l'emplacement du vieux domaine, entre la Scarpe et la Sensée; là se voient, passablement conservées, les deux enceintes jumelles semblables à celles de Picardie.

Douai me semble avoir été plutôt une forteresse qu'une maison royale. Son origine est romaine, elle fut donnée



des agressions, s'emparèrent des lieux fortifiés qui leur convenaient le mieux, ou en créèrent de nouveaux ». Voilà pourquoi beaucoup des châteaux forts du moyen âge nous montrent des mottes ou des débris antiques. Confisqués sur les Romains par les premiers chefs Francs, ils ont continué d'être habités par leurs descendants, qui sont devenus, presque tous, les seigneurs des temps féodaux, et ils ont encore contribué à la défense du pays quand les Normands, de race germaine aussi, vinrent essayer de le conquérir.

Toutes les résidences royales que j'ai citées sont placées sur les bords des rivières ou des ruisseaux, de manière à procurer à leurs habitants la forêt d'une part, qui couvrait tous nos pays, et dans laquelle abondaient le gibier et les bêtes féroces, et de l'autre, l'eau poissonneuse pour la pêche, si précieuse pour la natation.

Outre ces résidences principales, les rois s'étaient encore réservé, à l'époque du partage qui suivit la conquête, bon nombre d'autres domaines confisqués sur les Romains, ou les Gallo-Romains ; et cette part, déjà si importante, se grossit encore, ensuite, par les déshérences, les confiscations ou par d'autres circonstances prévues ou permises par les lois d'alors, la mort dans les combats, la contumace, les vacances de successions, etc. Parmi ces biens situés dans l'Artois, je puis citer, outre ceux dont je viens de parler, les suivants : Fampoux, *Fanum Pollucis,* d'après MM. Harbaville et Tailliar, mais connu, sur les chartres du XIe siècle, sous le nom de *Fampolium*. On a trouvé sur son territoire des tombes romaines, puis quatre tombeaux en marbre blanc ; j'y

ai vu aussi des vases, des colliers et d'autres objets qui me semblent mérovingiens.

Ficheux, *Filciacum*.

Tilloy-lez-Mofflaines, *Tilgidum*, dont le grand bois de 650 hectares n'a disparu qu'au XVIe siècle et qui a été le siège de bien des escarmouches, de bien des déprédations, aux époques des guerres et des sièges d'Arras. On y voyait jadis une grande ferme sous laquelle prenaient naissance de grands et antiques souterrains.

Orcos et *Sabucetum*, Ourton et Souchez, donnés par Clovis à Saint Rémy, qui les transmit par son testament à l'église d'Arras.

Hendecourt-lez-Cagnicourt, *Hennicurtis*.

Sailly-au-Bois, *Saltiacum*.

Sailly-en-Ostrevent, *Salliacum*, donné en 877 à l'abbaye de Marchiennes, par Charles le Chauve.

Thélus, *Theuludum*, célèbre à la fin du VIIe siècle par le séjour de S. Ranulphe, martyr.

Gouy-sous-Bellonne, *Gaugiacum*, que Charles le Chauve, en 877, accorda à l'abbaye de Marchiennes.

Ligny-Tilloy, *Liniacum*.

Bapaume, *Bapalmæ*, cédé, en 863, par Charles le Chauve à Bauduin Bras-de-Fer.

Baralle, sur le ruisseau d'Hurtevent, où le roi Clo-



Eslimond, hameau de Bourlon, que le roi Pépin donna, en 691, à l'église St-Pierre de Cambrai [1].

Dainville, *Daginvilla*, *Dianæ* ou *Dioni villa*, situé aux portes d'Arras, donné par Thierry III à l'abbaye de Saint-Vaast.

Wailly, *Vallis*, fut donné, en 662, à l'abbaye de Corbie, par Clotaire III.

Beuvry, *Bevriacum*, cédé en 870 à l'abbaye de Marchiennes, par le roi Charles le Chauve.

Feuchy, *Felci*, donné, en 673, par le roi Thierry à l'abbaye de Saint-Vaast.

Berneville, *Bernivilla*, donné par le roi Thierry à la même abbaye.

Anengium, *Karubium*, *Buriacum* (Boiry), *Haidem*, *Halogin*, *Gleviam*, *Tilletum* (Tilloy), *Vinciacum* (Vinchy), *Hamain*, donnés par Dagobert Ier à l'église de Cambrai.

Charles le Chauve donna, en 877, à l'abbaye de Marchiennes : Boiry-Ste-Rictrude, Gouy, Rinlay, Pévèle, Beuvry-lez-Marchiennes, Melanthois, Roncin, Templeuve, Haisnes, Lorgies, Renynghem, Vergny, Amplier.

Ces domaines donnés par les rois étaient sans doute alors incultes, comme la plupart des autres campagnes de nos environs, dont les chefs francs faisaient don aux églises, parce qu'ils ne pouvaient pas en tirer parti faute de bras, ou faute d'intelligence et d'énergie. Ainsi, Athies, Fampoux, Lambres, étaient sur les bords de la Scarpe, au milieu de marécages inabordables. Les autres étaient perdus au milieu de la forêt des Ardennes

[1] Le Carpentier, *Hist. de Cambrai.*

ou d'Arrouaise, qui, depuis le fond de la Belgique, s'étendait jusque près d'Albert. Au reste, les titres de donation indiquent très souvent cet état d'abandon, en disant : *in vastitate*, *in deserto*, *in solitudine*, etc.

§ III. — DOMAINES PARTICULIERS.

Comme je l'ai dit plus haut, les chefs francs, après la conquête, se partagèrent les territoires envahis, presque tous déserts alors, et qui avaient appartenu aux Romains.

A l'instar des rois, chacun d'eux s'appropria de grands territoires sur lesquels se dressaient de loin en loin, soit entiers encore, soit à l'état de ruines, d'anciens domaines.

Mais, comme les bras étaient rares et comme, du reste, le caractère demi-barbare des Francs ne songeait guère à l'agriculture, il en résulta que la plus grande partie de ces territoires resta inculte ou à l'état de forêts et de marécages.

Dans certains endroits qui leur parurent plus convenables, les propriétaires dressèrent ou relevèrent des constructions pour y loger passagèrement, quelquefois un chef de culture, et plus souvent un simple surveillant



aux églises ou aux abbayes quelques parties de ces vastes domaines, alors les religieux envoyés sur les lieux parvinrent à les améliorer ; ils en défrichèrent ou desséchèrent les territoires et attirèrent des ouvriers qui, en se groupant autour de la cense abbatiale, formèrent des villages. Ces faits se passèrent longtemps après la conquête, et ils sont postérieurs aux donations qui ont été faites aux abbayes érigées surtout dans le septième siècle.

Je vais ici examiner quelques-unes de ces donations, et nous y trouverons trois sortes de renseignements : 1° les noms des terrains ou domaines octroyés ; 2° les noms de leurs donateurs ; 3° la preuve que chacun d'eux était souvent, comme les rois, propriétaire d'un grand nombre de terres, puisque, s'ils en donnaient plusieurs, ils en conservaient sans doute bien plus encore.

Saint Aldebert, comte d'Ostrevent, était en outre propriétaire de Denain, où il bâtit une abbaye.

Saint Adalbade, duc de Douai, possédait encore d'autres biens, notamment Hamages-les-Marchiennes, où il bâtit une abbaye, vers 650. Il avait sans doute aussi des propriétés à Boiry, où sa veuve, sainte Rictrude, se retira après sa mort, et où elle reçut la visite du roi Clovis II dans l'abbaye qu'elle y avait fondée, en 656.

Adroal, [1] chef franc de Sithiu, donna à saint Bertin : Tatinghem (*Tatinga villa*), *Magni Geloca*, Vinchy (*Vinciaci*), *villa Amneio*, *Masto*, *Fabricinio*, Longuenesse (*Lonsautanas*), Fontaine (*Malros*), Auchy-au-Bois (*Al-*

[1] Miræus.

ciacum), Landrethun (*Laudardiaca*), Frenecq (*Francilia-cum*).

Saint Landelin possédait Vaux (*Valles*), et Lobbes, sur la Sambre, où il fonda un monastère.

Hasnon appartenait à Aulbald, dont le fils Jean y fonda une abbaye [1].

Saint Maurant avait Bruyle-sur-la-Lys, où il bâtit le monastère de Merville au VII[e] siècle [2].

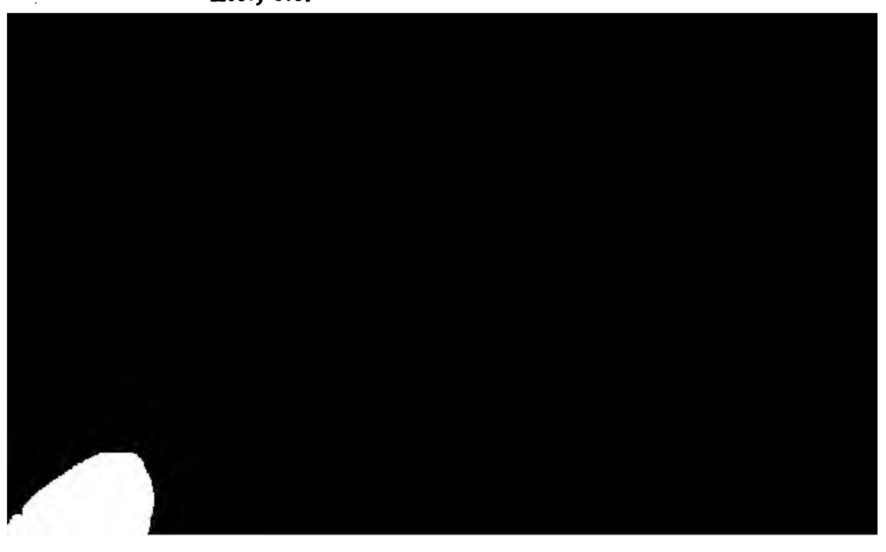
Rigobert et Ursane, parents de sainte Berthe, avaient, en 661 [3], Blangy (*Blangiacum*), Blingel (*Blangiolum*), Fontaine-lez-Hermans (*Fontes Hermani*), Incourt (*Inicortis*), Runcq, Helvin, Quiéry-la-Motte (*Kierry*), Febvin (*Febvinum*), Nuncq (*Nunciacum*), Erin (*Erim*), etc.

Saint Venditien donna, en 674, à l'abbaye de Saint-Vaast : Boyelles (*Boyletum*), Moyenneville (*Medoni villa*), Ecoivres (*Squavia*), Fresnicourt (*Frisci curtis*), Roclincourt (*Rodulfi curtis*), Beaurains (*Bello raino*), Basseux (*Bat sala*), Petit Fampoux (*Aquæ*), Boisleux (*Baillues*), Sauchy (*Saltiacum*), Marœuil (*Mareolum*), Ronville (*Rodoni villa*), Anzin (*Anzinium*).

Houdain appartenait, en 827, à Gombert, qui le donna à l'abbaye de Saint-Bertin en tout ou en partie.

Kerlebert donna, en 639, son domaine de Quernes (*Kernas*), à St-Omer.

Etc., etc.



CHAPITRE II.

Monuments.

§ Ier. — MONUMENTS CHRÉTIENS.

Les Francs, pendant l'époque mérovingienne, s'ils ont bâti des monuments dans le pays, ne nous en ont guère laissé hors du sol. Je ne puis donc en parler qu'en les supposant semblables, ce qui ne fait pas de doute, à ceux qui existent encore ailleurs, ou dont on nous a conservé la description.

La plus importante des églises bâties alors fut sans doute celle que saint Vaast édifia à Arras, vers 500; car là était le siège épiscopal et, par conséquent, la cathédrale. Or, comme en même temps Clovis faisait édifier à Paris, en l'honneur de saint Pierre, une église dont la description nous a été faite par un auteur presque contemporain [1], il me semble qu'en rendant compte de cette dernière, je pourrai donner une idée de celle d'Arras.

Elle était ornée intérieurement, dit l'auteur, de colonnes de marbre, de mosaïques et de lambris peints et dorés ; l'extérieur était décoré d'un portique formé de trois galeries soudées, l'une à la face principale du bâ-

[1] Cui est porticus applicata triplex, necnon et patriarcharum, et prophetarum et martyrum, atque confessorum, veram vetusti temporis fidem, quæ sunt tradita libris et historiarum paginis pictura refert.

timent, les deux autres aux côtés latéraux. Ces galeries étaient ornées de peintures murales représentant les chœurs des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le tout était recouvert d'un toit en airain.

En France nous n'avons plus guère, de cette époque, que des fragments d'édifices : Saint-Jean à Poitiers, Saint-Samson-sur-Rille, Saint-Eusèbe à Gennes, l'église de Savenières, celle de la Basse-Œuvre à Beauvais, Saint-Martin à Angers, celle du Vieux-Pont-en-Auge, le Lion d'Angers, Saint-Généroux en Vendée. En étudiant ces débris et aussi les descriptions données par Grégoire de Tours et les autres chroniqueurs, on peut se figurer à peu près ce qu'était notre cathédrale.

Les édifices chrétiens les plus anciens à Arras, dont nous ayons les dessins, sont les deux chapelles de Saint-Pierre et de Notre-Dame *in Castro*, que conserva avec tant de soin l'abbaye de Saint-Vaast jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle. Le père Ignace et d'autres chroniqueurs ou historiens prétendent qu'elles remontaient à l'époque de la fondation de cette abbaye et même à saint Vaast. Je ne partage pas cette opinion, et je vais dire les motifs de mon incrédulité.



et les incendies qui ont plusieurs fois ravagé l'abbaye aient toujours respecté cet édifice assez grand, puisqu'il avait plus de 13 mètres de long sur 7 de large. Et puis, si nous n'avons pas de détails sur son architecture, nous savons cependant que son portail était géminé, car le plan terrestre de l'abbaye le prouve, et le père Ignace nous dit que son vieux portail était une pièce d'architecture d'un goût brut et antique et que sa porte, qui était double, était très étroite. Or les portes géminées, ou coupées en deux parties par un pied droit, ne datent que du X[e] siècle, à moins toutefois que ce pied droit n'ait été ajouté après sa construction.

La chapelle Saint-Pierre nous est plus connue ; nous avons le dessin de son portail. Sa grand'porte à plein cintre n'était pas géminée, mais comme elle a été bouchée au XII[e] siècle, on a pu supprimer alors le pied droit. Voici du reste sa description : cette porte était encadrée par une archivolte à tore qui se prolongeait jusqu'aux angles latéraux de la façade, tandis qu'au dessus se posaient cinq arcades en plein-cintre, séparées et portées par des colonnettes à chapitaux. Celle du milieu était beaucoup plus haute que les autres, et son centre percé d'une niche renfermait la statue de saint Pierre.

Au-dessus de ce portail était un pignon porté par une corniche se relevant autour de l'arcade médiane de l'étage inférieur et ornée au sommet d'une croix grecque. Dans le pignon s'ouvrait, au milieu, une baie ronde et, de chaque côté, une autre arcade oblongue, étroite et cintrée.

La chapelle avait 37 mètres de long sur 10 de large ; c'était un grand rectangle terminé par trois absides, et

coupé par un court transept. En 729, l'abbé Ranulphe y fut inhumé et sa pierre tombale y demeura jusqu'en 1740, quoique son corps en eût été exhumé en 958 pour être déposé dans un riche reliquaire. Un autre abbé Radulphe ou Raoul, y fut aussi enterré, en 958. Tout prouve donc l'existence sous les Mérovingiens de cette chapelle. Mais celle dont nous avons les dessins est-elle de construction primitive? J'en doute. Son pignon me semble trop aigu pour une époque où les toits étaient généralement bas. Les arcades surtout, placées au-dessus de la porte, me paraissent trop élégantes, pour appartenir à cette période demi-barbare.

Sans doute la porte du bas, sans colonnes, la croix grecque, et les ouvertures du pignon ont des caractères très anciens, mais le tout me semble appartenir bien plutôt à cette reconstruction qui suivit les dévastations des Normands, vers le IXe siècle.

J'ai dit que nous n'avions aucun dessin de l'église cathédrale bâtie par saint Vaast; mais dans les substructions de la dernière église bâtie au XIe siècle, et parmi les pierres entassées dans le moellonnage, ont été trouvés des fragments dont plusieurs pourraient peut-être remonter à cette époque, car ils ressemblent aux

les oiseaux, les damiers, les croix de saint André, les zigzags, les entrelacs, les raies, les brisures, les chevrons, les filets, les losanges et les imbrications, et nous en retrouvons plusieurs dans les débris de nos anciennes cathédrales.

Clovis fit recouvrir de feuilles de cuivre le toit de l'église Saint-Pierre qu'il fit bâtir, et peut-être Saint Vaast en fit-il autant, car les fouilles de l'ancienne église d'Arras n'ont pas montré de tuiles au milieu de ses débris. Cependant je crois que beaucoup d'édifices du temps de Clovis étaient encore couverts de ces tuiles imitées des Romains ; seulement celles que j'ai rencontrées dans les cimetières francs de Camblain et de Marœuil, sont un peu moins épaisses que celles des Romains.

Les abbayes furent copiées sur les grandes maisons romaines, et nous retrouvons encore à peu près la même distribution dans celles qui ont été bâties pendant le moyen âge.

Elles se divisent donc en deux parties : l'*atrium* ou cour d'entrée, et le *peristyllium*, ou cour du cloître ; à l'extrémité était l'église. D'un côté du cloître, à l'est, était la salle capitulaire, vis-à-vis l'église s'étendait le réfectoire, la cuisine et leurs dépendances ; à l'ouest étaient des magasins, des salles, etc. Les dortoirs étaient au-dessus de tous ces bâtiments. Autour de l'*atrium* ou première cour, se trouvaient les parloirs, les bâtiments du receveur, des écoles, etc., enfin ceux qui ne concernaient pas la vie intime et toute retirée du religieux.

Ces constructions furent décorées à peu près dans le

style des églises : les entrées en furent ornées de colonnes, de portiques et de pignons plus ou moins riches ; les cloîtres s'entourèrent de colonnes ou de piliers, les murs se couvrirent de peintures ou de dessins formés par des briques ou des pierres de diverses couleurs : enfin les pavés eux-mêmes furent décorés soit de mosaïques, soit de pierres à couleurs variées entremêlées avec art, *pavimento optimo decoratum*, dit la *Chronique de Fontenelle.*

Telle fut sans doute l'abbaye de Saint-Vaast, car telle encore nous la retrouvons, quant à la disposition des bâtiments ; telles aussi ont dû être les autres maisons claustrales qui furent alors érigées dans l'Artois; car nous ne pouvons en dire davantage, aucun plan et aucun débris important ne nous en étant restés.

Mais nous trouvons dans un vieux tableau représentant le maître-autel de l'ancienne cathédrale, la figuration d'un grand siège en pierre, qui avait servi, dit-on, à saint Vaast, et sur lequel on intronisait les évêques ses successeurs. Il remplissait l'office de la scène des druides, et comme elle, il était massif, grossier, plein, c'était un bloc de pierre, dans lequel on avait taillé un creux en forme de siège. Je ne sais ce qu'il est devenu, mais j'en ai vu un semblable, il y a quelques années,



sant. Là il attendait le secours qu'il sollicitait ou que demandaient pour lui ses parents auprès des juges ou des autorités supérieures.

§ II. — MONUMENTS PAÏENS.

Mais à côté de ces édifices chrétiens d'autres encore subsistaient ou furent même élevés dans nos campagnes ; car, ainsi que nous l'avons vu, tous les habitants de l'Artois n'avaient pas encore embrassé le christianisme, et parmi ceux qui s'étaient convertis, bon nombre ne l'avaient en quelque sorte fait qu'en apparence, tant ils avaient conservé de croyances et de pratiques païennes. Je pourrais apporter bien des preuves à l'appui de cette affirmation, je me contenterai de citer deux pièces authentiques de l'époque, ou même qui lui sont postérieures, et qui le prouvent surabondamment. Elles auront en outre l'avantage de nous éclairer sur bien des noms et des superstitions qui existent encore. La première est l'allocution pastorale adressée à ses ouailles, au milieu du VII[e] siècle, par saint Eloy, et la seconde est le canon du Concile de Leptine, qui se tint en 743. Voyons d'abord quels reproches saint Eloy adressait à nos ancêtres vivant de son temps :

C'était de suivre encore les coutumes sacrilèges des païens ; de croire aux devins, aux sortilèges, au pouvoir de donner et de retirer les mauvais sorts ; d'écouter les augures ; de chercher à deviner l'avenir d'après les symptômes des éternuments ou les chants des oiseaux qu'ils rencontraient sur leur chemin ; il leur reprochait aussi de s'inquiéter du jour où ils se mettaient en

voyage, et de celui de leur retour ; de consulter le jour de la semaine ou l'âge de la lune pour commencer un travail, comme si tous ne sont pas l'œuvre de Dieu ; de fêter le 1er janvier et le solstice par des jeux profanes, danses et chants imités des païens ; d'invoquer les noms des idoles et des démons : Neptune, Diane, Minerve, Pluton, Géniscus... ; de cesser leur travail le jeudi en l'honneur de Jupiter ; de consacrer à ces faux dieux le mois de mai et plusieurs jours de l'année ; de placer des lumières et des offrandes auprès des sanctuaires païens, pierres, fontaines, arbres, cavernes ou carrefours ; d'attacher des liens au cou des animaux ou des oiseaux en guise de remèdes. Car ce sont, disait-il, des usages diaboliques.

Il reprochait encore de faire des lustrations, des infusions de certaines plantes, comme maléfices ; de faire passer les bestiaux à travers les arbres fendus, ou par des excavations du sol, en guise de remèdes, parce que c'étaient des pratiques du culte diabolique.

Il défendait aussi aux femmes de porter au cou des colliers d'ambre ou des étoffes consacrées à Minerve ; il condamnait les cris lugubres poussés pendant les éclipses de lune, puisque ces événements sont naturels et périodiques ; les appellations de seigneurs adressées au



des carrefours comme offrandes aux dieux protecteurs des voyageurs [1].

Le Concile de Septine, tenu dans la Belgique en 743, répète à peu près les mêmes défenses et il en ajoute quelques autres qui peignent complètement le caractère tout barbare encore des habitants.

Il leur reproche de déposer de la nourriture près du corps des morts, et de célébrer auprès de leurs tombeaux des fêtes commémoratives [2]; de fêter, le soleil en février, par des cérémonies obscènes; d'élever des toitures de chaume au-dessus des statues païennes; de bâtir des sanctuaires dans les bois sacrés, et de chanter et danser pendant les fêtes religieuses; de vénérer les pierres et les autels druidiques; de rendre un culte à Jupiter et à Mercure; d'employer des talismans et des ligatures de certaines herbes; de vénérer les fontaines autrefois consacrées; de se livrer aux enchantements et aux exorcismes; de tirer des augures des excréments des animaux, des éternûments, et de beaucoup d'autres signes, tout naturels cependant, la cervelle des animaux, la fumée, etc.; d'allumer du feu par le frottement de deux morceaux de bois afin d'enflammer des bûchers à travers lesquels on faisait passer des animaux pour les purifier; de fêter le jeudi en l'honneur de Jupiter et de Mercure; de croire au pouvoir que prétendaient

[1] *Vita sancti Eligii*, auct. Sto Audeono, lib. II, cap. 15.

[2] Othon, évêque de Bamberg, défendit aussi cette coutume à ses diocésains : « *Ne sepeliant mortuos christianos inter paganos in sylvis aut in campis, sed in cemeteriis, sicut mos est omnium christianorum ; ne fustes ad sepulcra eorum ponant.* » (Papius. *Epis. Hist. eccl.*, p. 83).

avoir les magiciens de susciter ou de calmer les tempêtes.

Il leur défend aussi de tracer des sillons ou de planter des fourches autour des villages, pour éloigner les esprits malfaisants ; de danser en l'honneur de la lune; de faire des images des dieux avec de la farine détrempée dans le miel et l'eau ; d'offrir à Vénus des statuettes ou images à l'époque de la puberté des jeunes filles [1] ; de promener dans les champs des figures d'idoles et de leur offrir des ex-voto ; de croire au pouvoir de certaines divinités subalternes et des filles druidesses qui prétendaient commander à la lune, résister à la mort, et avoir un puissant empire sur le cœur et la vie des hommes [2].

Saint Liévin, évêque des Nerviens, au VII[e] siècle, se plaignait des habitants de son diocèse, plongés encore dans la barbarie, et adonnés au culte des faux dieux [3].

Ne vit-on pas aussi les soldats de Théodebert, petit-fils de Clovis, en allant faire la guerre aux Goths d'Italie, commencer par immoler au dieu de la guerre des femmes et des enfants? Les *Capitulaires* de Charlemagne et les édits sévères de ses successeurs contribuèrent sans doute à modifier ces mœurs barbares, mais ils ne



Sans doute le culte des arbres, des pierres et des fontaines a presque disparu ; mais il n'en est pas de même de toutes ces superstitions, de ces nombreux témoignages de crédulité naïve qui ne survivent pas seulement dans les classes ignorantes, mais aussi parfois dans la haute société [1].

[1] En suivant, par ordre d'articles, les reproches que faisait saint Éloy au VII[e] siècle, et en voyant ce qui se passe aujourd'hui, on retrouve encore bien des points de similitude.

La croyance aux sorciers, aux maléfices, aux sorts, n'a guère disparu, non plus que ces moyens de deviner l'avenir, soit par la bonne aventure, les cartes, l'inspection des mains, le magnétisme, soit par le vol ou la rencontre de certains animaux, les troupeaux de moutons ou de porcs, les pies, les corbeaux, les araignées, etc. Le nombre de treize à table n'est-il pas encore regardé comme de mauvais augure, ainsi que la disposition sur la table des couteaux, cuillères, fourchettes, la chute des salières...? Combien, encore aujourd'hui, hésitent à se mettre en voyage, ou à commencer un travail le vendredi ?

Les fêtes du 1[er] janvier ne sont-elles pas aussi des souvenirs de celles que nos pères célébraient à la même époque ? Les feux de la Saint-Jean n'ont-ils pas succédé à ceux qu'on allumait partout au solstice d'été en l'honneur du soleil ? Sans doute on n'adore plus les arbres, les pierres et les cavernes, mais, dans bien des endroits, le clergé a dû, pour éteindre ce culte païen, sanctifier ces anciens objets du culte celtique, en y plaçant des croix, des statues de la sainte Vierge ou d'autres saints. Combien aussi de pierres celtiques inspirent aux campagnards une sorte de vénération ? Ce sont les pierres, les grottes des fées, car ces divinités subalternes ne sont pas oubliées ; les campagnes, il n'y pas longtemps, croyaient voir leur ouvrage partout dans les pierres druidiques, dans les cercles qu'un cryptogame forme parfois sur nos pelouses, et même dans ces vieux chemins romains qui parcourent çà et là le pays. Ce sont les « Grottes » ou les « Pierres des Fées, »

CHAPITRE III.

Usages et Habillements.

Tacite, dans son *Traité des Mœurs germaines* écrit cent ans après l'ère chrétienne, dépeint ainsi ces barbares : « Les guerriers germains forment une race dont la pureté ne s'est pas altérée en se croisant par mariage avec d'autres races, ils sont partout les mêmes. Ils ont tous le regard farouche et les yeux bleus, les cheveux blonds, de grands corps vigoureux, habitués à endurer le froid et la faim, mais non la chaleur et la soif... Ils ont peu de métaux, même de fer, si l'on en juge par la nature de leurs armes [1]. Un petit nombre d'entre eux se servent d'épées et de lances ; ils portent des piques ou des haches, nommées *framées*, qui sont garnies d'un fer étroit et court, mais tellement acéré et d'un usage si commode qu'ils peuvent s'en servir également bien

comme à Verdrel, au Hamel ou à Lécluse, la « Pelouse des Fées, » à Camblain.... On ne dépose plus d'ex-voto, d'images de pieds, dans les sanctuaires païens ; saint Éloi disait : *Pedum similitudines quas per bivia ponunt, fieri vetate et, ubi inveniuntur, cremate igni*. Grégoire de Tours rapporte qu'en ren-



de près ou de loin. Les cavaliers n'ont que la *framée* et le bouclier; les hommes de pied ont aussi des javelots : chaque homme en a plusieurs qu'il lance à une portée prodigieuse. Peu soucieux de parure, ils bariolent seulement leurs boucliers de couleurs peintes avec soin. Il en est peu qui portent des cuirasses ; à peine en voit-on un ou deux la tête couverte d'un casque. Ils vont nus ou s'habillent d'une saie légère, attachée avec une agrafe ou, à son défaut, avec une épine. Les plus riches se distinguent par un habillement serré qui dessine toutes les formes. Ils se couvrent aussi de peaux de bêtes. Les femmes s'enveloppent d'étoffes de lin rayées de pourpre, qui laissent à découvert les bras jusqu'aux épaules et le haut de la poitrine. Ce peuple est moral et ne connaît guère la polygamie. Les hommes sont indolents en temps de paix, et laissent aux femmes et aux vieillards les travaux de la maison et des champs. Ils n'élèvent pas de temples à leurs dieux, mais leur consacrent des forêts, des pierres et des cavernes. »

Telle est l'appréciation de Tacite, mais elle ne concerne que les Germains barbares, car ceux qui entrèrent comme auxiliaires dans les armées romaines, ainsi que les Francs vainqueurs des Gallo-Romains, abandonnèrent ces coutumes demi-sauvages; plusieurs même affectèrent un grand luxe. Ainsi, Sidoine Apollinaire[1] nous dépeint le jeune chef Sigismer marchant, précédé ou suivi de chevaux couverts de pierreries étincelantes. Il allait à pied, paré d'une saie blanche comme le lait, brillant d'or, ardent de pourpre; avec ces trois cou-

[1] Ch. IV, v. 20.

leurs s'accordaient sa peau, sa chevelure et son teint. Les chefs qui l'entouraient étaient chaussés de bottines de fourrure qui laissaient les jambes et les genoux à nu. Leurs casaques étroites, bigarrées de diverses couleurs, descendaient à peine aux jarrets, et les manches ne couvraient que le haut du bras. Leurs saies vertes étaient bordées d'une bande écarlate. L'épée, pendant de l'épaule à un long baudrier, ceignait leurs flancs couverts d'un gilet de peau. Leurs armes étaient encore une parure.

Entre ces deux extrêmes, la simplicité barbare des Germains et le luxe des chefs francs les plus civilisés, existait pour le commun des Francs un costume assez simple. Augustin Thierry le décrit ainsi : « Les Francs relevaient et rattachaient sur le sommet du front leurs cheveux d'un blond roux, qui formaient une espèce d'aigrette et retombaient par derrière en queue de cheval [1]. Leur visage était entièrement rasé, à l'exception de deux moustaches peu fournies, qui leur tombaient de chaque côté de la bouche. Ils portaient des habits de toile, serrés au corps et sur les membres avec



combat en lançant de loin leur hache, soit au visage, soit contre le bouclier de l'ennemi. Rarement ils manquaient d'atteindre l'endroit précis où ils voulaient frapper. Outre cette hache, qui de leur nom s'appelait *francisque* ou *framée*, ils avaient encore une arme de trait qui leur était particulière et qu'ils nommaient *hang* ou *angon*, c'est-à-dire hameçon. C'était une pique de médiocre longueur, et capable de servir également de près et de loin. La pointe, longue et forte, était ornée de plusieurs barbes ou crochets tranchants et recourbés comme les hameçons... Les soldats francs conservaient encore cette physionomie et cette manière de combattre un demi-siècle après la conquête, lorsque le roi Théodebert passa les Alpes, en 539, et alla faire la guerre en Italie. La garde du roi avait seule des chevaux et portait des lances du modèle romain, le reste des troupes était à pied et misérablement armé. Ils n'avaient ni cuirasses, ni bottines garnies de fer : un petit nombre portaient des casques, les autres combattaient nu-tête. Pour être moins incommodés par la chaleur, ils avaient quitté leur saie de toile et gardé seulement des pantalons d'étoffe ou de cuir qui leur descendaient jusqu'au bas des jambes. Ils n'avaient ni arc, ni fronde, ni autres armes de trait, si ce n'est l'*angon* et la *francisque*. C'est dans cet état qu'ils se mesurèrent

renoncé à leur nationalité pour devenir Romains. Les lois franques les regardaient comme d'une race ou d'une qualité inférieure, et toutes les peines infligées pour injures, coups, morts ou autres crimes contre les personnes, étaient de moitié moins fortes que s'il s'était agi d'un Franc.

avec peu de succès contre les troupes de l'empereur Justinien [1]. »

Comme complément de la description d'Augustin Thierry, je vais peindre le costume que portent, sur la colonne Antonine, les soldats francs qui y sont figurés en différents endroits. Ils ont un ample pantalon, une tunique assez courte sérrée à la taille par une ceinture, et un manteau, ou large draperie couvrant l'épaule et le côté droit, et s'attachant sur l'épaule gauche en laissant ce côté découvert. Les bras sont garnis de deux manches superposées, l'une très longue serrée autour du poignet, l'autre ne dépassant pas le tiers du bras ou l'aisselle... La tête est découverte; la chevelure, séparée au milieu du front, n'est pas très longue et ne descend guère au delà des épaules ; la barbe est complète.

Sur ces vêtements s'attachaient des agrafes ou des fibules quelquefois en fer, souvent en bronze et rarement en or. Le baudrier surtout était parfois très riche; souvent il était garni de plaques et de boucles en fer damasquiné ou plaquées d'argent, ou en cuivre ciselé. Au cou s'attachait quelquefois la boule de cristal, au bras était le bouclier en bois couvert de peau et garni d'un *umbo* en fer. Enfin les armes complétaient ce costume tout guerrier, car tout Franc était soldat. Mais je m'ar-



CHAPITRE IV.

Les sépultures.

Nous avons vu que l'Artois ne possède plus, hors du sol, un seul monument de l'époque mérovingienne. La terre seule peut nous en montrer qui sont encore cachés dans son sein et qu'il est bien difficile de découvrir aujourd'hui. Je veux parler des cimetières qui contiennent, non seulement les corps de ces fiers guerriers, la terreur des Romains, mais encore ces armes, instruments de leurs combats, puis des bijoux, agrafes, boucles, etc., pour les hommes et les femmes, des peignes, des fibules, des colliers, des ciseaux, et cette foule d'objets qui formaient leur parure. Très souvent aussi un vase est placé près d'eux ; ordinairement il est en terre, mais parfois aussi il est en bronze ou en verre. Dans ces tombes nous trouvons donc tout le mobilier portatif des Francs, et nous pouvons étudier *de visu* leur costume et leur industrie.

J'ai déjà reconnu et étudié un grand nombre de ces âtres funèbres ; presque tous se ressemblent, en ce sens que nous y trouvons ordinairement le corps étendu sur le dos, les bras alignés le long des jambes et la tête regardant l'orient. Les tombes en pierre ou à auge

y sont très rares, et quelquefois nous trouvons, autour du squelette, des clous qui nous prouvent l'existence d'un cercueil en bois dont il ne reste que des débris noircis ou consumés par le temps. Le plus souvent tout nous montre que les corps ont été simplement déposés dans une fosse creusée, autant que possible, dans la craie ou les silex, et qui, aussitôt après avoir reçu son triste dépôt, a été remplie. Je n'oserais même pas assurer que tous les corps aient été enterrés revêtus de leurs habits, car autour de beaucoup d'entre eux je n'ai trouvé, ni armes, ni poteries, ni boucles, ni agrafes, ni boutons, aucun de ces objets servant à retenir ou à décorer les vêtements, à moins que pour eux une simple épine n'ait tenu lieu de tous ces bijoux.

Presque toujours, en effet, ces âtres funèbres sont placés sur les revers d'une colline regardant l'orient, et dans un sol calcaire, autant que possible. Par ce moyen l'eau des pluies glissait sur la surface et ne pénétrait pas; ou, si parfois elle entrait dans le sol, elle se perdait au milieu des interstices des pierres, et ne faisait que passer rapidement autour de la tombe. Il est à peu près certain que les cimetières francs trouvés en dehors des villages sont antérieurs au VIII[e] siècle; car si



§ Ier. — POSTES FRANCS DANS LES *CASTRA* ROMAINS.

On demandera sans doute comment il se fait que çà et là dans nos campagnes, loin des villes, se trouvent des cimetières francs plus ou moins abondants et qui parfois renferment de riches sépultures. C'est qu'ils dépendent souvent de ces postes militaires cantonnés sur le territoire, pour le protéger ou le maintenir, et qui étaient habités par des guerriers, leurs femmes et leurs enfants.

On peut les classer provisoirement en huit groupes correspondant aux anciens *pagi* atrébates et qui se composent des stations et cimetières suivants :

1er GROUPE : (*Pagus Pontivus*), Waben, Planques, Fruges;

2e — (*Pagus Gessoriacus* ou *Bononiensis*), Bainc-thun, Hocquinghen, Hardenthun, Airon;

3e — (*Tarvanensis*), Coyecques, Blandecques, les Fontinettes, Wizernes, Uzelot, Witternesse, Audincthun ;

4e — (*Tervanensis*), Aubigny, Ambrines, Savy, Noyelles-Vion, Coullemont, Maretz, Barly, Noyellette, Lattre;

5e — (*Adertisus*), La Buissière, Lens, Souchez ;

6e — (*Adharctensis*), Vitry, Biache, Fampoux, Ervillers, Warlus, Wanquetin, Mareuil, Neuville, Roclincourt, St-Nicolas, Vélu, St-Catherine, Ecoivres, Orville;

(*Nerviensis*), Famars (hors de l'Artois);

7° — (*Leticus*), Merville, St-Hilaire, La Beuvrière, Camblain ;

8° — (*Scirbiu*), Izel, Gavrelle, Hénin.

Je vais donc visiter ces divers cimetières. Auparavant, disons quelques mots sur le choix qui a souvent été fait, pour l'établissement des postes francs, des *castra* ou *villæ* gallo-romains.

Citons, par exemple, quelques cimetières connus :

A Aubigny (*Albiniacum*), j'ai exploré des fondations, des *tumuli* et des cimetières des II° et III° siècles ;

Coullemont (*Collo monte*), a ses tombes franques placées au milieu de fortes et solides fondations romaines;

A Marœuil, elles sont au bas du Camp de César qui enferme une partie du village d'Etrun (*Strumensis*) ;

Lens était un ancien *vicus* très fortifié ;

A La Buissière sont de grandes fondations entremêlées de vases, médailles et autres objets romains au lieu dit *Schlaboulville :*

A Noyelle-Vion, camp romain, existe aussi un cimetière franc ;

A Neuville (*Nova villa*), le sol recouvre des fondations, des souterrains et d'autres restes antiques ;

A Ambrines (*Ambrisna*), à côté des tombes franques sont de grandes fondations romaines ;



Nœux, l'antique *Vitris*, m'a procuré des tombes du IIe siècle ;

Le cimetière du faubourg Saint-Nicolas est placé sur des tombes du IIe siècle ;

Il en est de même à Camblain (*Camblinium*), et dans bien d'autres localités.

Dans les autres pays, les mêmes faits se reproduisent.

En Bourgogne, le cimetière franc de Charnay est situé près d'un terrain rempli, dit M. Baudot, d'une immense quantité de briques et de tuiles romaines.

Celui de Mont-Afrique est contigu à un antique *castrum*, dit Camp de César.

Celui de Brochon est superposé à un autre plus ancien de l'époque gallo-romaine.

A Sainte-Sabine ont été trouvés des objets et surtout des bas-reliefs romains, d'un haut intérêt, à côté des tombes mérovingiennes.

Dans la Normandie, Londinières voit, auprès des sépultures franques, une foule de haches en silex, dit M. l'abbé Cochet, et des débris nombreux du peuple-roi, tuiles, médailles, poteries, fondations, etc.

La vallée de l'Aulne, si riche en tombes franques, fut très habitée par les Romains, qui y ont laissé, sur une foule de points, des traces nombreuses de leur occupation.

Depuis Mortemer jusqu'à Arques, M. Cochet signale, comme les endroits les plus riches en antiquités de ce genre, Epinay, Lucy, Londinières, Douvrend, Angreville et Envermeu. Or les communes de Lucy, Londinières et Envermeu, ont déjà donné de curieux cimetières francs.

On pourrait multiplier ces rapprochements, mais ces exemples me semblent prouver suffisamment la thèse que j'ai avancée.

Dans les environs de Vervins, notamment à la Planquette et à Voyenne près Marle, les tombes mérovingiennes sont placées au milieu d'une ville gallo-romaine, et dans le dernier endroit à côté de corps romains.

§ II. — OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Comparons d'abord nos sépultures de l'Artois avec celles des autres pays.

Dans la Bourgogne, qui a été conquise par les Burgundes de race germanique aussi bien que les Francs, mais d'une nationalité différente, on trouve quelques caractères de sépultures et de bijoux qui ne ressemblent pas tout à fait à ceux que nous voyons ici.

Les Burgundes occupèrent le centre des Gaules dès le milieu du Ve siècle, et déjà ils étaient chrétiens, tandis que les Francs ne s'établirent chez nous définitivement qu'à la fin du même siècle, et beaucoup étaient encore païens. Les premiers étaient aussi beaucoup plus avancés en civilisation que les seconds ; ils avaient eu de nombreux points de contact avec les Romains, dont



sont très rares même à l'état brut, excepté à Marœuil, à Camblain, à Saint-Nicolas et à Sainte-Catherine.

Chez les premiers, les signes chrétiens sont fréquents sur les bijoux, tandis qu'ici ils ne sont que de très rares exceptions.

Dans la Normandie, on trouve assez souvent, autour des corps, une sorte de terreau noir que M. l'abbé Cochet dit être le détritus des gazons dont on entourait souvent les cadavres, dans les campagnes surtout, *ut mos rusticorum habetur*, comme dit Grégoire de Tours; ici je ne l'ai rencontré qu'à Marœuil.

Plusieurs corps y étaient enterrés assis : je n'ai constaté ce dernier fait qu'à Camblain et une seule fois.

Dans la Normandie, les tombes en pierre sont rares, car une seule a été trouvée dans le grand cimetière d'Envermeu, cinq à Dieppe, une au mont Cauvaire, deux ou trois à la Varenne, autant à Yport... Ce ne sont donc que de rares exceptions, puisque les corps y étaient très nombreux. Dans notre pays, ces mêmes auges en pierre sont plus rares encore peut-être. Dans un seul cimetière, il est vrai, à Camblain, il y en avait trois ou quatre monolithes et six en maçonnerie. Mais je crois ces tombes de la fin de la période franque, car les autres cimetières ne m'en ont donné que peu : une à Lens, huit à Marœuil, et plusieurs à Saint-Nicolas et Sainte-Catherine, celles-ci en pierres brutes et juxta superposées comme dans les tombes gauloises, une à Izel : cette dernière était en tuf coquillier tendre. A Gavrelle et à Camblain, j'ai vu aussi quelques squelettes entourés de pierres; elles étaient superposées sans ciment. A Coullemont et à Ambrines, une ou deux pierres se trou-

vaient seules, le plus souvent sur la poitrine du mort, ou sous la tête.

Les cimetières du Boulonnais n'ont montré à leur intelligent explorateur, M. l'abbé Haigneré, aucune tombe en pierre, quoiqu'il eût visité quatre cimetières et un très grand nombre de sépultures.

Dans les environs de Vervins, chaque tombe contenait un vase, dont plusieurs avaient des anses.

Le cimetière de la Planquette, exploré par MM. Papillon et Rogire, n'avait pas de hache, mais on en a trouvé à Voyennes, à Wimy et à Etreaupont. Il y avait une épée et plusieurs sabres et couteaux, trois lances. Dans ce pays, quand la tombe était placée dans un terrain perméable, calcaire, sablonneux ou caillouteux, le corps y était déposé souvent sans cercueil ; dans les autres cas il était placé dans un cercueil de bois ou de pierre. A la Planquette, les tombes étaient placées au milieu de constructions romaines ; comme chez nous à Coullemont, elles sont, presque toutes, orientées et alignées ; mais, dans ce pays, elles sont situées sur une pente inclinée vers le sud. Ce même fait a été remarqué par MM. P. et H de Morgan dans la vallée de Bresle et ses environs.

Il existe encore des différences assez notables entre

Childéric. Au cou des femmes, il ne rencontre pas les perles en terre ou en verre émaillé, comme nous le voyons souvent, mais de petites perles rondes en verre parfois doré, ou d'autres un peu plus grosses et oblongues en morceaux d'ambre taillé. Les vases en verre y sont communs, surtout dans le cimetière de Roubaix. Les scramasaxes sont d'égale épaisseur, depuis et y compris la soie, jusqu'à la pointe, et sur ses faces, on remarque des lignes jumelles suivant les bord set se réunissant en pointe, un peu en arrière de celle de l'arme. Enfin on n'y trouve la tombe en pierre qu'autour des sépultures de la même période.

J'ai encore à signaler une autre différence entre les nécropoles franques de Bourgogne et de Normandie et les nôtres; elle consiste dans la position des tombes riches. Dans ces deux pays on a constaté qu'elles étaient séparées des autres ou du moins placées au haut des pentes sur lesquelles s'étageaient, en dessous d'elles, les plus communes, tandis que dans l'Artois on les voit généralement au milieu des groupes, et entourées des moins riches. Ce qui pourrait peut-être faire penser que les chefs bourguignons conservant, même après la mort, une sorte de suprématie, voulaient s'isoler et dominer encore leurs soldats, tandis que les Francs conservaient avec eux une sorte de confraternité d'armes et se faisaient placer au milieu d'eux après leur mort, comme un père entouré de sa famille. Les autres différences à signaler entre les sépultures des deux peuples concernant l'ornementation des bijoux, je les étudierai en traitant des arts et de l'industrie. Je dirai seulement que si, en Bourgogne, les plaques damasquinées

sont l'exception, elles sont ici la règle, et que le placage d'argent est ici beaucoup plus rare excepté dans la première période.

Je dois aussi signaler un fait très curieux que j'ai rencontré à Coullemont : là, tous les corps, au lieu d'avoir les bras étendus le long des cuisses, les avaient croisés sur le ventre.

Les bijoux en or sont plus communs dans le Boulonnais que dans l'Artois, où l'on trouve cependant les mêmes formes, mais fabriquées en bronze parfois doré au lieu de l'être en or.

Enfin j'ai remarqué que les vases, qui dans la Bourgogne ont leur embouchure droite, l'ont, en Artois, recourbée extérieurement comme ceux de l'époque romaine. Le même fait a été constaté, pour les environs de Blangy-sur-Bresle, par MM. de Morgan.

§ III. — POSTES DES CENTENIERS.

Avant de décrire les objets trouvés dans les cimetières de chacune des communes que j'ai étudiées, je vais citer sous toutes réserves, — car bien des postes dans chaque groupe me sont encore inconnus, — ceux qui me paraissent avoir été occupés par des centeniers.



Dans le premier groupe, à Waben (épée);
Dans le second, à Bainothun, Ardenthun (épées);
Dans le troisième, à Coyecques, Wizernes (épées);
Dans le quatrième, à Barly, Maretz;
Dans le cinquième, à Lens et à Nœux, peut-être à deux époques successives (épées);
Dans le sixième, à Marœuil, à Vitry et à Saint-Nicolas (épées);
Dans le septième, à Witternesse, Wizernes (épées);
Dans le huitième, à Gavrelle.

Premier groupe.

Waben.

Ce cimetière était très riche, mais ses produits ont été dispersés de tous côtés. M. l'abbé Haigneré l'a d'abord exploré mais son travail ayant donné lieu à un procès, il s'ensuivit que tous les objets trouvés dans ce cimetière furent versés chez les marchands de Paris; d'autres fouilles y ont été faites, et nous avons pu recueillir leurs résultats, qui sont faibles en comparaison de ceux qu'avait produits la première recherche. La note que je vais produire sur ce cimetière ne sera donc pas complète; elle donnera cependant une idée de sa richesse.

On y a trouvé beaucoup de vases, quelques-uns en verre dont plusieurs grands et sphériques, d'autres en terre souvent noirs et annelés; un assez grand nombre d'armes, des scramasaxes de diverses grandeurs, des couteaux, des lances, généralement longues et à larges

ailerons (*pl.* 51, *fig.* 7). On y a rencontré aussi des plaques de ceinturons, quelques-unes en bronze, diversement ciselées, la plupart en acier damasquiné ordinairement d'argent ou d'étain, et plus rarement d'or. Les dessins qui y sont figurés sont des arabesques ou des entrelacs, et jamais des croix, ni des personnages, comme en Bourgogne, et même comme sur une plaque du cimetière d'Ardenthun dans le Boulonnais. Les dessins y sont petits, enfermés souvent dans des compartiments carrés, et les entrelacs, comme les encadrements, sont formés de deux filets reliés par une infinité de petites bandes parallèles entre elles et peu espacées (*pl.* 53, *fig.* 2). Des boutons saillants les décorent. Les boucles y sont nombreuses et variées ; les boutons ronds et plats le sont également, et sur quelques-uns nous avons remarqué des griffons ou monstres à trois têtes (*pl.* 61, *fig.* 13, 14), et sur un autre beaucoup plus grand, un personnage et quelques accessoires tous bien frustes.

Des fibules et des boutons en or s'y sont aussi rencontrés : quelques-uns sont cloisonnés, et d'autres sont ornés de filigranes et de cabochons, au milieu de verroteries cloisonnées.

On y a trouvé, en outre, un bracelet en verre,



lui que bien peu de renseignements. Il est placé au haut de la pente qui encaisse le ruisseau la Planquette, et qui regarde l'orient. Les corps étaient rapprochés les uns des autres, dans un petit espace, dix ares au plus, et on a recueilli, au milieu d'eux, quelques sabres, une hache, des boucles et une fibule en or avec pierres ou cabochons.

Fruges.

Ici mes renseignements sont plus incomplets encore, car je ne connais que l'emplacement de ce dépôt funèbre au haut de la côte qui sépare cette ville du village de Coupelle-Neuve. Des cadavres y ont été trouvés, il y a longtemps, et la rue qui y conduit se nomme rue des Morts. Je ne sais pas ce qui a été recueilli près des corps, ni par conséquent leur âge certain ; on parle cependant d'armes en fer et de poteries placées à côté des ossements.

Deuxième groupe.

Ici toutes les découvertes ont été faites par M. l'abbé Haigneré, et c'est à lui que nous emprunterons les quelques détails dans lesquels nous allons entrer.

Baincthun ou Echinghen.

Ce cimetière renfermait quarante-neuf tombes rangées sur quatre lignes à peu près parallèles. On y a trouvé vingt cadavres accompagnés de scramasaxes,

neuf ayant la lance, mais pas de boucliers ni d'épées. On y a reconnu en outre seize femmes, dont six avec bijoux en or, et deux enfants.

Les lances, les sabres et les couteaux ressemblent à ceux que l'on trouve ailleurs; les baudriers étaient ornés de boucles et de plaques, cinq en bronze ou potin, et trois en fer damasquiné; rarement les trois plaques étaient réunies, et souvent on n'en a recueilli que deux, celle qui porte la boucle et celle qui s'y emboîtait.

Un cadavre avait un fer de flèche ou javelot de huit centimètres de long, et deux avaient une aiguille dont la tête est percée d'un trou. Quatre ou cinq corps d'hommes avaient, seuls, un vase entier au bout des pieds.

Dans les tombes de femmes on a recueilli :

Des boucles d'oreilles composées d'un anneau, tantôt en bronze, tantôt en fil tors d'argent, de six centimètres au moins de diamètre; les unes ornées de cubes ou boules en argent ou en bronze, remplies de mastic et ornées, sur les faces, de carrés et de triangles garnis de verroteries; d'autres ayant des pendants faits de petites feuilles d'argent collées sur mastic, ou de pendeloques en argent doré, ornées de verroteries et de filigranes.

On y a recueilli aussi plusieurs colliers de perles en



pole étaient huit fibules en or ou argent doré, décorées de verroteries et de filigranes; sept épingles ou styles, dont une à boule ovoïde en or et garnie de filigranes; des fibules en potin; une autre en argent avec boule d'or et verroteries : tous objets recueillis sur la poitrine des morts.

Cinq femmes semblent avoir eu deux ceintures, en souvenir sans doute du costume appelé *stola* par les dames romaines. Sur l'une était un ornement circulaire, mince et plat, décoré de dessins gravés en creux; d'autres avaient des plaques de bronze découpées à jour. Ces bijoux semblent avoir servi de boucles. Aux ceintures étaient attachés des anneaux auxquels étaient suspendus, par des lanières, trois clefs, un peigne en ivoire, un étui en os et deux objets en bronze indéterminés.

Un autre cadavre avait un anneau en fer et un étui en os, à deux faces, orné de dessins très curieux. Enfin un dernier corps de femme portait un camée en pierre bleue, représentant un guerrier debout, appuyé de la main droite sur un bouclier et de la gauche tenant une lance. A côté de cet objet étaient deux boutons en verre et en os, deux moyens bronzes de Néron et de Caligula, des fragments de silex, pour battre feu sans doute, et un clou en bronze.

Deux vases en terre seulement se trouvaient dans ces tombes de femmes.

On a aussi remarqué à Baincthun deux enfants, l'un très petit, enterré sous une femme, ayant un collier de vingt et une perles d'ambre et verroteries, plus une fibule d'or garnie de quatre pierres avec grossier filigrane,

une attache de ceinturon découpée et cruciforme et une petite clochette en bronze.

Le second enfant n'avait qu'une fibule de potin, décorée d'une croix gravée au trait, et quelques perles.

Enfin onze sépultures étaient plus pauvres et n'ont procuré qu'une plaque en bronze avec boucle, une fibule en bronze et un vase.

Presque toutes ces tombes étaient orientées ; deux cependant regardaient le sud ; deux autres, le nord, et deux seulement étaient superposées à d'autres. Les crânes avaient en général le front étroit et déprimé, et la partie postérieure de la tête avait un grand développement. Ce sont les caractères des races du Nord ou polychocéphales.

Hocquinghen ou Pont-Feuillet.

M. l'abbé Haigneré n'a pu explorer lui-même tout ce cimetière qui avait été bouleversé par des ouvriers extracteurs de pierres. Il a seulement pu constater qu'il s'y trouvait une trentaine de tombes, dans lesquelles étaient des lances, des scramasaxes, un vase en terre, des plaques de baudriers, des fibules en bronze et un long et mince dard en fer, peut-être une sorte d'angon. Une tombe de femme avait aussi un collier de trente-



Ardenthun ou Yeulles.

Ici ont été reconnues deux cent quarante sépultures au moins, dont beaucoup avaient été retournées il y a longtemps déjà. Cependant M. l'abbé Haigneré a pu encore en retrouver soixante intactes. Elles étaient creusées dans le calcaire oolithique et ne présentaient aucune trace de cercueil; mais on avait disposé quelques pierres formant voûtes au-dessus des corps, ce qui s'est aussi retrouvé à Uzelot.

Ces soixante tombes renfermaient dix-neuf scramasaxes de diverses grandeurs, placés le long de la cuisse droite, la pointe en haut; un assez grand nombre de couteaux posés sur les femmes; 22 lances, quelques-unes longues de 56 centimètres, déposées le long de la cuisse droite, la pointe en bas; 8 épées, autant d'*umbo* et quelques poinçons. Ces épées, coupant des deux côtés, étaient longues parfois de 78 centimètres, et minces, avec une garde formée d'une simple traverse en fer; elles avaient la pointe en bas. Une seule était entière, les autres étaient brisées, peut-être, comme le croit M. Cochet, avant leur dépôt dans la tombe, pour qu'elles ne pussent pas servir à d'autres guerriers (*pl.* 31, *fig.* 1).

Les *umbo* étaient fixés au bouclier par de longs clous en bronze; les baudriers étaient fort simples et n'avaient guère qu'une boucle en bronze ou en potin.

Les squelettes de femmes étaient riches et nombreux; on y a recueilli :

1° Plusieurs colliers comprenant ensemble 386 mor-

ceaux d'ambre et 357 perles en verroteries, un quartz taillé et percé, une fausse améthyste et une pendeloque en verre, en forme de cœur;

2° Trois paires de pendants d'oreilles en or, dont l'une ornée de filigranes et de plaques de verre;

3° Deux autres paires en argent, avec même décoration;

4° Deux autres encore, l'une en pâte bleue, l'autre en bronze, ovale et formée de deux pièces imitant deux petits timbres. Les anneaux étaient en fil de cuivre ou en fil tors d'argent.

On a aussi trouvé, dans ce riche cimetière, sept fibules en or ou en vermeil, garnies de filigranes et de pierres bombées; elles sont différentes de dessins; cependant elles ont toutes deux cercles concentriques au milieu; trois ont le bord extérieur ondulé, une l'a octogone, et une autre l'a rond. Je les décrirai plus en détail dans le chapitre de l'industrie.

Enfin une autre était ornithomorphique, ou à forme d'oiseau, les ailes fermées, et était aussi ornée de pierres et de filigranes.

Outre ces fibules en or, il y en avait deux en argent, une en potin et plusieurs en bronze, toutes ornées de gaufrures quadrillées, d'anneaux et de pierres.



tres avaient des attaches de baudriers du même métal découpées à jour, et à dessins variés ; presque tous portaient la boucle de ceinturon avec plaque et contre-plaque, tantôt en fer damasquiné, complètement mangé de rouille, et tantôt en bronze ou en potin, couvert d'entrelacs et de dessins variés. L'une d'elles montre même, sur la face, la grossière représentation d'un homme et d'un animal. Une ceinture avait aussi, au lieu de contre-plaque, un simple fer ou languette en bronze couvert de larges entrelacs.

Enfin autour de ces femmes étaient encore : un peigne en os, deux petites plaques en cuivre repoussé très mince, placées près des genoux, une attache et un poinçon avec trois anneaux, une aiguille et divers anneaux, tous objets en bronze ou en fer, un petit bronze de Constantius Gallus, et un étui formé de deux lames de cuivre.

La femme la plus riche avait à la main droite une bague en or dont le chaton est formé d'un tiers de sol d'or de la fin du VII[e] siècle, portant une croix ansée posée sur un globe et accostée de deux étoiles à huit pointes. Autour de cette représentation est écrit *Charimundus* ou *Charemundus*. Cette dernière trouvaille est très importante puisqu'elle prouve que ce cimetière appartient à la dernière période mérovingienne, comme nous l'avaient fait penser déjà les ornements des bijoux.

Deux tombes d'enfants contenaient une sonnette et un style.

Ce cimetière a en outre procuré 29 vases en terre dont 27 gris-noir, un presque blanc et un autre rouge.

Ils ont la forme ordinaire, tantôt annelés et tantôt ayant des guirlandes d'ornements en pointillé. Un seul varie, il a la forme de cruche, avec trois guirlandes superposées.

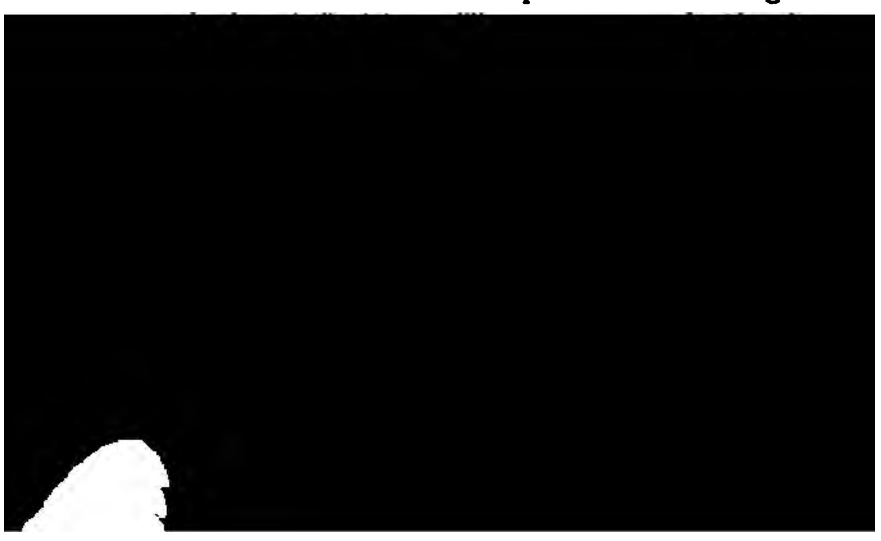
Un autre en verre, brisé malheureusement, ayant un col allongé, avec anse et goulot, a été trouvé avec une garniture de sceau, composée de trois cercles en cuivre accostés de deux montants simples soutenant l'anse.

Enfin çà et là étaient déposées des coquilles et des défenses de sangliers ou de vieux porcs comme symboles ou comme trophées.

Uzelot ou Leulinghem.

Cet âtre contenait environ une cinquantaine de sépultures dont la moitié avait été détruite et dispersée avant l'arrivée de M. Haigneré. Il n'a pu recueillir de ces explorations premières, faites sans ordre, que plusieurs lances et scramasaxes, une hache, la seule trouvée dans ce groupe, une broche ronde en argent doré, une fibule ornithomorphique à fond d'or, avec pierres et filigranes, et une attache avec ferret en bronze découpé.

Dans les 25 tombes visitées par le savant archéologue



d'oreilles en argent, avec filigranes; un collier composé de neuf perles d'ambre, 42 de verroteries, et 10 monnaies en bronze de Constantin, de Constance et de Crispus; deux fibules en bronze, dont une à tête demi-circulaire et l'autre ornithomorphique; une perle au bras, un anneau en fer à la ceinture, et des débris de fer rouillé.

En résultat, ce groupe boulonnais est jusqu'à présent celui qui a procuré, avec le groupe de Saint-Nicolas, le plus grand nombre de bijoux précieux, autant par l'art que par la matière. On remarque aussi que les haches y font presque défaut ainsi que les vases en verre; que les tombes de pierre y sont inconnues, et que leur caractère général est celui de la dernière période franque.

Troisième groupe.

La plupart des cimetières de la Morinie, ancien *Tervanensis pagus*, ont été explorés par M. Albert Legrand; nous allons donc lui laisser ici la parole [1]:

« Des ouvriers étaient occupés à l'exploitation des carrières de cailloux. Leurs travaux s'exécutaient en divers endroits de la montagne qui, s'étendant entre Arques, Coyecques, Blandecques et Helfaut, forme l'encaissement de la rive droite de l'Aa.

Blandecques.

« La pioche entamait, sur le territoire de Blandecques, un mamelon connu dans le pays sous le nom de

[1] Voir *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie.*

fort Mahon. Les déblais avaient été enlevés à un mètre de profondeur du niveau du sol, lorsque des excavations de vingt centimètres environ de largeur, sur autant de hauteur, excitèrent l'étonnement des ouvriers. Ces ouvertures étaient creusées dans la veine de cailloux. Au premier coup d'œil, elles paraissaient ne contenir qu'une couche de terre végétale qui avait servi à les combler ; mais bientôt se montrèrent des cendres noircies, des restes de charbon, des tessons de poteries grossières.

« Cette première trouvaille n'était que l'annonce d'objets plus importants. Des vases intacts furent mis à jour, ainsi que des épées courtes, tranchantes d'un seul côté, des haches ayant la forme de cognées de bûcherons, des lances, des javelots et des bosses ou ombilics de boucliers, nommés, en latin, *umbo*.

« Parmi ces armes, une seule est remarquable, c'est une hache d'un beau travail avant l'oxydation. D'un côté, elle présente un disque tranchant, de l'autre, la tête d'un marteau allongé. Sa forme élégante aurait pu la faire placer autrefois entre les mains des licteurs qui précédaient les consuls. Il convient de joindre à cet inventaire, formant l'équipement d'une peuplade guerrière, des boucles de baudriers en cuivre étamé, des



décorée avec beaucoup d'art et de goût, de légers filigranes et de petites plaques de verre transparent, enchâssées dans des feuilles d'or très mince;

« Des petits tubes, en pâte vitrifiée, colorés de bandes rouges et jaunes, ondulées, alternées quelquefois de filets noirs; des grains d'ambre grossièrement taillés, percés d'un trou pour être enlacés; une boule de verre opaque émaillé à grandes lignes brisées de couleurs rouge, blanche et bleue. C'est sans doute la pièce principale de tous ces ornements composant un collier;

« Enfin un vase à boire, dont la base terminée en pointe ne permettait pas au convive de le remettre à place avant qu'il ne fût vidé.

« Un grand nombre d'antiquités avaient encore été découvertes en cet endroit; mais le voisinage d'un cabaret, où s'arrêtaient des personnes étrangères à la localité, contribua à leur dispersion, sans en laisser aucune trace.

Les Fontinettes (Arques).

« Presque en même temps, on faisait une autre trouvaille sur le prolongement de la même montagne dans un endroit nommé Les Fontinettes, commune d'Arques. Des vases, des armes, des boucles en cuivre, étaient rencontrés dans des excavations semblables à celles du fort Mahon, et l'on ramassait au milieu du gravier une belle médaille d'or d'Anastase, au revers de *Victoria Augusti*.

Coyecques.

« C'est surtout au point presque intermédiaire, entre

les deux villages dont nous venons de parler, à Coyecques, que s'est manifestée la richesse des découvertes par la multiplicité des objets. Là, comme dans les autres sépultures, l'on trouva grande quantité de vases et d'armes appartenant à l'époque franque ; mais on découvrit en outre une tasse en terre rouge de fabrication romaine, un vase à boire de 24 centimètres de hauteur. Cette coupe magnifique en verre blanc, d'une conservation parfaite, contient près d'un double litre ; elle est ornée d'un réseau, qui tombe en s'élargissant progressivement du sommet à la base. Nous pensons qu'elle a pu servir dans les cérémonies funèbres, que c'était un de ces vases consacrés, appelé *braga-full,* chez les Francs, et qui était vidé en l'honneur des dieux et des héros.

« A cet objet précieux, venait s'adjoindre une cruche en verre, portant dans un carré, formé de lignes saillantes, sous la base, deux lettres initiales inscrites en caractères grecs ; une petite fiole et une urne également en verre, deux cruches en terre rouge,dont le col étroit se termine en large cuvette. Enfin une grande fibule en bronze, ornée de serpents enroulés, dont les contours se terminent par des têtes d'oiseaux fantastiques ; des fragments de colliers en verroteries, des agrafes de



de la Société des Antiquaires de la Morinie, n° 97 ; en voici le compte-rendu :

« Le nombre des tombes paraît assez considérable. Les corps étaient déposés dans des cercueils de bois, dont on a retrouvé les clous autour des squelettes. Les objets recueillis jusqu'à ce jour ne sont pas différents de ceux que l'on rencontre dans d'autres cimetières semblables. Ce sont des armes rongées par la rouille, des boucles de ceinturon en bronze avec incrustations d'argent, des bijoux, des vases... Un fait assez singulier a été signalé par l'honorable membre, qui a assisté à l'ouverture de la plupart des fosses. On a trouvé à la ceinture d'un des guerriers, engagé dans la boucle du ceinturon, un petit couteau en silex taillé, parfaitement caractérisé et intact.... »

Wizernes.

En janvier 1869, les ouvriers extracteurs de silex trouvèrent des tombes gallo-romaines, et, au milieu d'elles, quinze cadavres enterrés sans cercueils et dont les têtes regardaient l'ouest. Près d'eux étaient divers objets évidemment mérovingiens et qui sont :

Un *umbo* de bouclier terminé par un bouton ;

Des boucles de ceinturons en fer, dont une damasquinée en argent, une autre en bronze avec dessins d'entrelacs et d'animaux grossièrement reproduits ;

Six ou sept scramasaxes, dont plusieurs très petits, et dont l'un a gardé sa soie terminée par un pommeau;

Un angon ;

Quelques lances, et peu de vases.

Depuis lors de nouvelles et curieuses découvertes se sont faites dans ce cimetière, et je citerai notamment, de belles boucles en or avec pierres en cabochons incrustées qui ornent les cabinets de MM. Félix de Monnecove et du général de Bellecourt. (Voir *planche* 57, pour les dernières.)

Quatrième groupe.

Aubigny.

Entre Aubigny et Savy, près d'un ancien château détruit, dit château Bourbon, sur les bords de la prairie qui borde la Scarpe, existe un cimetière mérovingien. Nous avons exploré avec M. Paimblan, maire de cette commune, toute la partie située entre le bas de la prairie et le chemin de Savy, dont le propriétaire, M. Largillière, nous a laissé la libre disposition avec beaucoup de bienveillance ; voici le résultat de nos recherches.

J'ai rencontré un grand nombre de cadavres placés sur deux ou trois lignes parallèles, dans les mêmes conditions que tous ceux des autres cimetières du même temps. Ils sont orientés, déposés sans cercueils dans des fosses creusées dans la marne, et plusieurs ont été



blables gravés sur un disque plat. C'est un genre de décoration que je n'ai vu qu'à Ambrines et ici. Seulement ces derniers nous semblent moins anciens que les autres, qui n'ont pas au haut de la courbe le disque que nous venons de décrire.

De l'autre côté du chemin, d'autres tombes contenant des sabres et des boucles de ceinturon ont été mises à jour par les terrassements du chemin de fer.

Ambrines.

Ce cimetière est placé près du village, du côté de Pénin, sur une pente regardant l'orient. Il contient environ 15 ares de terrain et avait une centaine de squelettes, presque tous orientés, excepté sur les bords, où ils étaient superposés et placés diversement; car une seule tombe en contenait six, croisés dans tous les sens. Nous n'y avons vu aucune trace de cercueil, seulement un grès ou deux étaient placés à côté des corps, parfois même sur eux. Presque tous ces squelettes étaient couchés sur le dos avec les bras allongés contre les cuisses ; un seul, celui d'une femme, était assis ; il avait à côté de lui un collier composé de perles polychromes et de morceaux d'ambre percés (*pl.* 60, *fig.* 5) et une paire de ciseaux à ressort.

Autour des squelettes d'hommes, j'ai trouvé 3 sabres, 2 lances, 12 couteaux, quelques plaques de ceinturons, dont plusieurs composées des trois pièces réglementaires. L'une d'elles est très grande, 0m 33 cent. de long ; elle est d'une belle conservation, et les damasquinures d'argent qui couvrent ses faces, sa boucle et son ardillon, sont très curieuses (*pl.* 53, *fig.* 3 *et* 4).

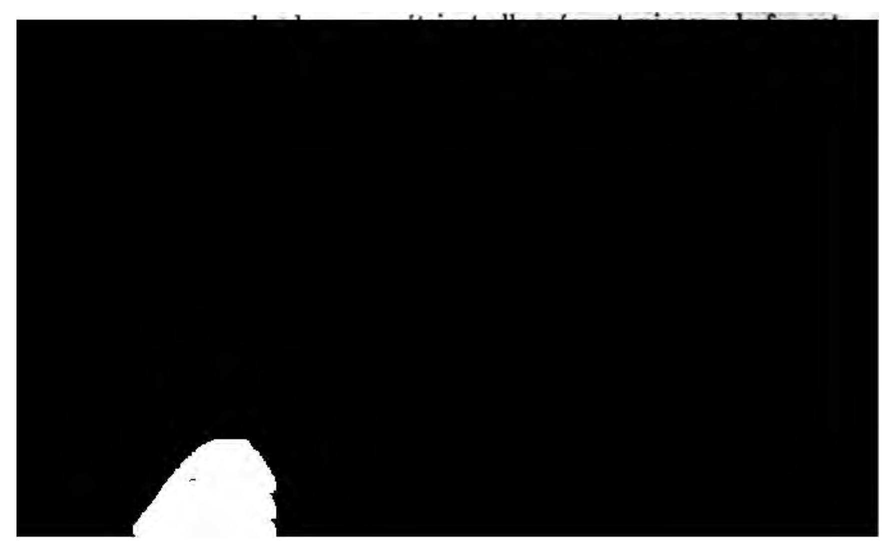
J'ai recueilli aussi une belle plaque en bronze doré, découpée à jour (*pl.* 53, *fig.* 1); une longue chaîne en fer de 1^{m} 20 de longueur, à mailles étroites et à crochets; une douzaine de vases, presque tous en terre noire, souvent annelés, et parfois aussi ornés de dessins en pointillé. Ces vases étaient tantôt entre les cuisses et tantôt aux pieds des morts.

Un collier composé de petites spirales en verre coloré, une coquille marine de la famille des porcelaines et trois médailles de Constantin se trouvaient aussi mêlés aux ossements.

J'y ai recueilli en outre plusieurs ornements, fibules et plaques avec boucles mobiles et contre-plaques en bronze, couverts de dessins et d'enroulements profondément et largement gravés. C'est un genre d'ornement que je n'ai vu qu'à Ambrines et à Aubigny (*pl.* 53, *fig.* 3, 4 *et* 9).

Comme d'ordinaire dans nos pays, les tombes riches étaient à mi-côte et au milieu des autres.

Plusieurs corps étaient incomplets ; à l'un il manquait un bras, à l'autre une jambe, soit que ces membres aient été attaqués de maladies qui les ont décomposés plus vite que les autres, soit qu'ils aient été enlevés avant la mort.



nes-le-Comte, que j'ai dû de pouvoir explorer ce cimetière.

Coullemont.

Ici nous allons trouver des caractères bien différents et qui méritent d'être étudiés. Le plus remarquable est la position des bras qui, au lieu d'être étendus le long du corps, sont superposés sur le ventre. C'est un fait unique, je crois, dans les squelettes de cette époque et qui ne s'est présenté nulle part. En effet, l'usage assez usité chez les Orientaux, depuis les premiers temps du christianisme, de croiser les mains, non pas sur le ventre, mais sur la poitrine, ne s'est établi que très tard chez les Occidentaux, ce qui faisait dire à un écrivain grec du XIII[e] siècle, en parlant de ces derniers : *Mortuos sepeliunt, manibus eorum nequaquam constitutis in modum crucis, sed deorsum missis circa inferiora instrumenta.*

Il ne s'agit, ici, que des mains croisées sur la poitrine, nous le répétons, tandis qu'à Coullemont elles ne sont que superposées sur le bas-ventre. Quant au croisement sur la poitrine, je crois qu'un des premiers exemples de position semblable n'a été trouvé en France que dans les tombes du XII[e] siècle, exhumées à Bouteilles par M. l'abbé Cochet. Notre cimetière de Coullemont est donc très important à étudier.

Il est situé sur une hauteur, entre cette commune et celles de Couturelle et de Soncamps, au lieu dit autrefois les Templiers, et aujourd'hui le Moulin de Coullemont.

Là est un grand espace rempli de fondations et de dé-

bris de tous genres : tuiles à rebord, meules, ciment, tessons de vases, monnaies, etc., qui semblent appartenir au IIIe siècle. En labourant ce terrain, on y a trouvé, entre autres objets, une médaille d'Auguste en argent, des petits bronzes de Tétricus, de Valens, etc., une tige de bronze couverte de feuilles imbriquées qui, de loin en loin, ressortent en volutes ; puis des instruments en acier assez singuliers qui sont peut-être des pièces de serrures (*pl.* 43, *fig.* 2, 3 *et* 4).

Là sont d'épaisses fondations et des dépôts assez considérables de silex qui semblent avoir servi de bases à des constructions presque rondes de 1^{m} à 1^{m} 50 de diamètre.

C'est au milieu de ces débris qu'ont été trouvées les premières sépultures peu profondes, mais peu riches aussi ; car je n'y ai recueilli qu'un sabre et deux lances (*pl.* 51, *fig.* 8). D'autres corps étaient plus enterrés, et près d'eux était une pique pointue sans ailerons, mais interrompue au milieu de la longueur par un renflement carré ; puis trois petites plaques en acier, longues, étroites et formant les terminaisons d'un ceinturon, car la plus grande porte boucle et ardillon. Ces trois pièces sont damasquinées en argent (*pl.* 54).

Les corps que j'y ai visités avaient été placés dans la



ou sur un bloc de terre et inclinée en avant sur le côté gauche. Plusieurs avaient 1m 90 de longueur, et tous avaient les crânes allongés avec les caractères polychocéphales.

Nous n'y avons trouvé que trois ou quatre petits vases noirs et annelés, et je dois encore au docteur Ledru la connaissance de ce dépôt et les facilités que j'ai eues de le fouiller.

Maretz.

Cet âtre diffère de ceux du même temps que j'ai étudiés dans notre pays par sa situation, puisqu'il est placé sur une pente s'inclinant vers l'ouest, tandis que les autres regardent l'est, et par quelques-uns de ses vases. Du reste, comme presque partout, les corps y sont orientés, leurs bras s'allongent le long des cuisses, le vase est placé près de la tête, la lance le long de la cuisse gauche, et le sabre sur la poitrine, à côté du couteau, et sur ou contre la boucle du ceinturon.

On n'y a trouvé aucun bijou en or, ni fibules, ni épée, ni vase en bronze, ni seau, ni aucun autre objet curieux. Mais peut-être les plus petits se sont-ils perdus, parce que ce cimetière ayant été bouleversé pour le terrassement d'un chemin de fer, les ouvriers ne se sont pas donné la peine de les rechercher. Ils n'ont recueilli que ceux qui se sont offerts d'eux-mêmes à leurs yeux, et qui étaient nécessairement d'une certaine grandeur, tels que les armes et les vases en terre. Si quelques petites choses nous ont été conservées, c'est que plusieurs personnes curieuses, apprenant ces dé-

couvertes, ont été visiter ces travaux, et surtout c'est parce que je me suis rendu moi-même sur les lieux et ai fait pratiquer, sous mes yeux, à côté de la tranchée, des explorations sérieuses. Mais entrons dans quelques détails.

Ces tombes sont creusées dans un terrain calcaire assez compact, et souvent à une profondeur de 1m 30 à 2m 40. On n'y a pas rencontré de cercueils en pierre ni d'auges, mais souvent des débris de bois noircis et consumés, soit par le temps, soit par le feu, et aussi parfois une couche de débris végétaux, pouvant bien provenir de gazons disposés autour du corps, suivant la coutume que décrit Grégoire de Tours. Plusieurs fois la tête d'un cheval a été trouvée placée près de celle de l'homme; d'autres fois deux squelettes étaient juxtaposés dans la même fosse, et on a cru, dans plusieurs, reconnaître les corps des deux sexes. Au reste, les tombes étaient disposées en longues lignes parallèles allant du nord au sud. Une chapelle dédiée à N.-D. de Bonne-Fin, près de laquelle sont de vieux buissons d'épines, est placée au haut de cet âtre, qui s'arrête sur l'un des côtés, et en bas à une crête ou talus escarpé, descendant contre les maisons du village éparpillées le long d'un ancien marais et autour de l'église. Là, m'a-t-on dit, sont



toutes formes et de toutes largeurs, depuis 0m 55 cent. jusqu'à 0m 20;

2° Cinq à six sabres, les uns unis, d'autres avec rainures creusées sur la lame parallèlement au dos, un autre dont le taillant a été échancré en forme de scie;

3° Deux *umbo* de boucliers pointus avec boutons plats en cuivre;

4° Quelques couteaux;

5° Cinq à six haches, dont une ayant la partie inférieure du tranchant large et carrée;

6° Quelques boucles en cuivre étamé et en fer;

7° Deux plaques de ceinturon en acier, ornées de damasquinures d'argent très délicates;

8° Une autre avec boucles sans damasquinures;

9° Quelques colliers et parties de colliers composés de morceaux d'ambre percés, grosse boule de même matière et taillée en côtes de melon (*pl.* 60, *fig.* 5), perles en verre bleu, autres en terre émaillée, etc.;

10° Des anneaux en fer et deux boucles d'oreilles avec pendeloques longues, piriformes et étroites;

11° Une petite plaque ronde en cuivre, ornée au milieu d'une boule en relief et couverte de petits cercles gravés;

12° Une épingle en fer assez forte, recourbée en anneau dans le haut;

13° Une tige de fer cylindrique, relevée au milieu en anse de panier et aplatie aux deux extrémités que traversent des clous;

14° Une bouteille en verre jaunâtre à large ventre et col long et étroit, placée aux pieds du cadavre;

15° Une cornaline bombée, ovale, et taillée carrément sur la tranche;

16° Une quinzaine de vases en terre, différant presque tous, sous divers rapports, de ceux que nous trouvons ordinairement; on peut les diviser en plusieurs catégories distinctes :

1° Terrines assez larges et basses;

2° Bols à base arrondie et surface haute et annelée;

3° Cornets à base arrondie et à tige basse et conique;

4° Cruches (*pl.* 49, *fig.* 21);

5° Un vase rond dans le bas avec rebords droits, presque romain, avec moulure ronde à l'embouchure.

La molette est presque toujours l'instrument qui a servi à leur ornementation, et les bords en sont arrondis et en gorges.

Étudions maintenant les échantillons les plus curieux de chaque catégorie.

Les terrines sont souvent larges et basses en belle terre noire. Elles ressemblent beaucoup à celles du III° siècle, sauf l'ornementation. J'en ai trouvé de 11 c. de largeur sur 20 de hauteur. Les unes sont unies, garnies seulement de moulures; d'autres sont ornées, sur la petite gorge qui rejoint le goulot très large, de festons plus ou moins compliqués faits à la molette.



Enfin la cruche est petite, étroite, assez svelte, en terre grise, avec anse, et ressemble tout à fait à celles du IIIe siècle.

Barly-Fosseux.

Un propriétaire de cette commune, en faisant baisser son terrain situé à l'extrémité du village, du côté de Fosseux, trouva un grand nombre de cadavres, ayant près d'eux des vases, des armes en fer et d'autres objets ; mais il n'y fit pas grande attention, et le tout fut brisé, jeté parmi les déblais ou vendu comme vieux fer. Le docteur Ledru, toujours à l'affût cependant des découvertes archéologiques faites dans ses environs, n'en fut même pas informé.

Mais, il y a peu de temps, un autre nivellement fut opéré dans le prolongement de ce terrain, et de nouvelles découvertes y furent faites.

Cette fois, quoique tardivement encore, le docteur en fut prévenu ; il se rendit sur le terrain pour l'étudier, m'informa aussitôt de ce qu'il avait vu et appris, et nos recherches réunies ont produit les résultats suivants :

Ce cimetière est placé sur un terrain s'inclinant fortement vers le nord-est, le long du chemin gaulois d'Avesnes à Lucheux et Doullens, sur la limite des *pagi Adharctensis* et *Tervanensis*. Les corps y sont alignés latéralement et longitudinalement ; ils sont couchés sur le dos, les jambes allongées et les bras étendus le long du corps. Enfin les tombes les plus riches nous ont paru situées dans la partie la plus élevée du terrain.

C'est là, en effet, que nous avons exhumé la tombe que je vais décrire :

Sur l'épaule droite du cadavre était une boucle en cuivre étamé, avec son gros ardillon et une plaque oblongue, plus étroite en bas qu'en haut, et couverte de petits cercles gravés, avec point central. Un rebord proéminent flanque chacun des côtés; une autre bande, avec perles extérieures, termine le bas et dépasse des deux côtés. Le haut est également garni d'un autre rebord qui se termine aux deux extrémités, dépassant la plaque par deux têtes de serpents; puis une boucle accompagnée d'une plaque ronde ciselée et ornée de trois clous (*pl.* 55, *fig.* 10).

Sur la poitrine était un scramasaxe, de moyenne grandeur, et un serpent.

Enfin le long du *tibia* de droite se trouvait une lance longue et étroite et, tout en bas, près de sa pointe, deux fers de flèches avec douilles, l'un arrondi et pointu de 0m 10 c., l'autre carré et de même longueur, puis une hache grande et de forme dite fermée.

Là aussi était un vase à ventre renflé, arrondi et terminé à la naissance du goulot par une légère moulure et une gorge bien accentuée. Sur ce goulot, haut de 0m 06 c., sont tracés en creux, dans le bas, des ornements zigzagués en pointillé, le dessus est uni et terminé en gorge élégante. Sur le ventre du vase sont re-



Noyellette-en-Lattre.

Les ouvriers, en plantant une haie le long du chemin, ont rencontré une ligne de squelettes qui remontent aussi à l'époque mérovingienne; les propriétés voisines en recouvrent aussi, ce qui me fait croire que là est un âtre important. Le docteur Ledru, mon zélé collègue en archéologie, en a été prévenu, et son premier soin a été de m'en écrire. Les corps trouvés sous la haie n'ont pas montré beaucoup d'objets, mais il est vrai qu'on ne les a pas découverts entièrement et qu'on n'a pas pris soin de chercher s'ils avaient près d'eux des antiquités.

Un seul vase a donc été trouvé alors, c'est une petite urne noire, de forme ordinaire, un cône tronqué posé sur une demi-sphère et montrant au bas du cône une couronne festonnée tracée au pointillé.

Noyelle-Vion.

Ce cimetière n'a pas encore été exploré, on en a seulement retiré des vases et des armes bien caractérisés.

Cinquième groupe.

Nœux.

Cette commune avait un cimetière important qui a procuré beaucoup de lances, de sabres et d'autres armes en acier. Chaque corps avait près de lui une lance et un vase, plus d'autres objets.

Malheureusement, personne ne s'est trouvé là pour diriger le travail d'exploration, et ces objets ont été portés chez un marchand de fer pour être brisés ou fondus. On assure qu'on en a conduit plus d'une voiture.

Je n'ai pu sauver que quelques épaves de ce grand naufrage, et je crois que ce ne sont pas les moins remarquables. Ce sont :

Un bassin circulaire à fond demi-rond, avec deux anses mobiles et ornées de gravures ;

Une armature de seau, très joliment ciselée ;

Deux boucles d'oreilles en gros fil d'or tors ;

Un beau pendentif en or, en forme de cône, avec cordons perlés sur les côtés, et verroteries incrustées dans la base ;

Quelques boucles en cuivre ;

Un vase en verre ;

Deux fibules et quelques larges boutons en bronze ;

Puis trois haches, des lances et une épée avec son bout de fourreau en argent, et plusieurs vases en terre noire ou grise.

J'étudierai tous ces objets dans le chapitre de l'industrie.

Je ne puis dire quelles étaient la quantité et la disposition des tombes, ni leurs caractères; elles étaient placées



avec cinq boutons autour de chacune, puis des fers de lance, dont l'un ressemble à un grand coutelas, pointu au bout, large d'un côté vers le bas, et s'emmanchant au bas par une douille formant prolongement du dos de l'instrument qui est droit.

Camblain.

Contre ce village, le long de la voie romaine de Thérouanne à Arras, et sur la pente douce d'une colline inclinée vers l'orient, est un cimetière franc assez curieux. C'est un des seuls, en effet, qui, dans l'Artois, m'avait jusqu'ici procuré un certain nombre de tombes en pierre.

A Camblain, on a trouvé dix cercueils à auge en pierre calcaire du pays ; aucun n'était monolithe ; plusieurs étaient formés de six pièces : les quatre côtés et les deux extrémités ; d'autres étaient composés d'un plus grand nombre de pierres. Toutes étaient épaisses de 8 à 10 centimètres et formaient un coffre de 1 mètre 88 de long, sur 35 cent. de large. Ils étaient orientés, à l'exception d'un seul, placés parallèlement à la route et dans la direction du nord-ouest au sud-est, la face regardant ce dernier côté. Dans chaque tombe se trouvait une pierre haute de 8 à 10 cent., sur laquelle posait la tête du cadavre. Ces cercueils étaient plus étroits aux pieds qu'à la tête, et le couvercle était bombé avec arête vive au milieu.

Autour de ces cercueils étaient beaucoup d'autres squelettes placés dans la même direction de l'est à l'ouest, et entourés, les uns de clous et de matière

noire, indiquant l'existence de coffres en bois, les autres enterrés simplement dans la terre.

Presque toutes les tombes contenaient des monnaies à côté du squelette ; elles étaient aux effigies des Constantins ; une seule était plus ancienne, c'était un grand bronze très fruste.

La tombe la plus importante a procuré les objets suivants :

Deux fibules, l'une plate, arrondie d'un côté et carrée de l'autre, avec léger étranglement dans le milieu ; l'autre longue, étroite, bombée dans le milieu et terminée aux deux bouts par deux traverses en croix ;

Une lance et un sabre ;

Cinq ou six monnaies placées contre les hanches, et autrefois sans doute enfermées dans une bourse.

Les autres avaient les objets suivants :

Un petit plat en bronze, circulaire, d'un diamètre de 16 cent., avec rebords peu élevés et très peu évasés ;

Des tessons de vases romains, dont un portant des dessins en relief, figurant des lions, et en terre rouge ;

Des haches, des lances, des sabres, des perles de colliers, en terre cuite et cylindrique ;

Des couteaux, une arme pointue à huit pans et arrondie vers la douille, une épée ;

Plusieurs vases



de dromadaires; puis un grand nombre de boutoirs de sangliers. Des ossements humains se trouvaient aussi parfois au-dessus, autour et en-dessous des tombes en pierre.

Dans ce même terrain j'ai vu des morceaux de tuiles ou carreaux, plus minces que ceux de l'époque romaine, et ornés de triples lignes parallèles, creuses et se croisant en losanges, comme sur les plaques ou carreaux des hypocaustes.

Saint-Hilaire-Cotte.

Ici nous ne trouvons plus de tombes en pierre, mais des cadavres descendus dans des fosses creusées dans le sable, et quelques-uns seulement enfermés dans des coffres en bois. J'y ai observé un fait bien rare, unique peut-être, l'existence de croix en fer clouées sur les cercueils. Plusieurs fois des croix en plomb ont été trouvées, soit dans le cimetière de Bouteilles, soit à Quiberville-sur-Mer, soit à Périgueux, soit à Angers, à Bordeaux et à Metz, mais elles dataient presque toutes du moyen âge, du XIIe au XIII siècle. Elles montraient, gravée sur leur surface, une formule d'absolution en latin. Une seule, en argent, datée du Ve siècle, a été rencontrée dans un tombeau en marbre de l'église Saint-Leurin à Bordeaux. Et puis toutes ces croix, qui affectent la forme de la croix grecque, étaient placées sur la poitrine des morts. A Saint-Hilaire, au contraire, elles étaient en fer, en deux pièces évasées à leurs extrémités, et formaient des croix par leur superposition. Deux clous à chaque extrémité les traversent, les

fixaient au bois, et leur présence prouve évidemment que les corps enterrés dans ces deux tombes étaient ceux de Francs chrétiens (*pl.* 52, *fig.* 15).

Ce cimetière contenait un certain nombre de corps et avec eux un très beau collier en verroteries coloriées, un vase en verre à peu près semblable, pour la forme, à ceux en terre, bas, large au milieu, arrondi dans le bas et dans le haut, et surmonté d'un large goulot cylindrique, mais en outre décoré de filets en relief qui lui donnent une grande élégance (*pl.* 52, *fig.* 1 *et* 2).

De ce cimetière ont été aussi conservés : un curieux bracelet en or, en forme de serpent; des lances, des sabres, des couteaux, des plaques de ceinturon en bronze ciselé, un éperon à pointe courte, un *umbo*, des boucles et des vases en terre. L'*umbo* était accompagné de grosses demi-boules, un peu allongées, en cuivre repoussé et doré, qui semblaient avoir entouré le bouclier dont l'*umbo* couvrait le centre.

Les vases de Saint-Hilaire sont en général plus grossiers et de pâte moins fine que ceux des autres cimetières que j'ai étudiés ; la surface en est plus rugueuse, presque sablonneuse, grise ou jaune sale. Je n'en ai pas vu d'annelés, et leurs parties supérieures sont or-

second, et la courbe supérieure est ornée de moulures en relief (*pl.* 49, *fig.* 8).

La Buissière.

Ce cimetière n'a pas été exploré avec soin. J'ai seulement recueilli un certain nombre de vases qui y ont été trouvés par des extracteurs de silex. Ils sont un peu plus fins que les précédents, et sont rarement annelés.

Sixième groupe.

Trois cimetières de ce groupe ne sont guère connus.

Carency.

Je sais seulement que les troupes envoyées à la fin du XVII[e] siècle pour tracer des retranchements entre cette commune et Villers, dans la partie du territoire qui porte encore le nom de Champ des Lignes, y rencontrèrent des tombes à auges en pierre, que je crois appartenir à l'époque mérovingienne, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir.

Roclincourt.

Entre cette commune et Thélus, au lieu dit le Buisson Hébert, on trouve beaucoup de cadavres que je n'ai pas encore pu étudier. Je sais seulement, qu'au milieu de corps enterrés sans cercueils, était une tombe en

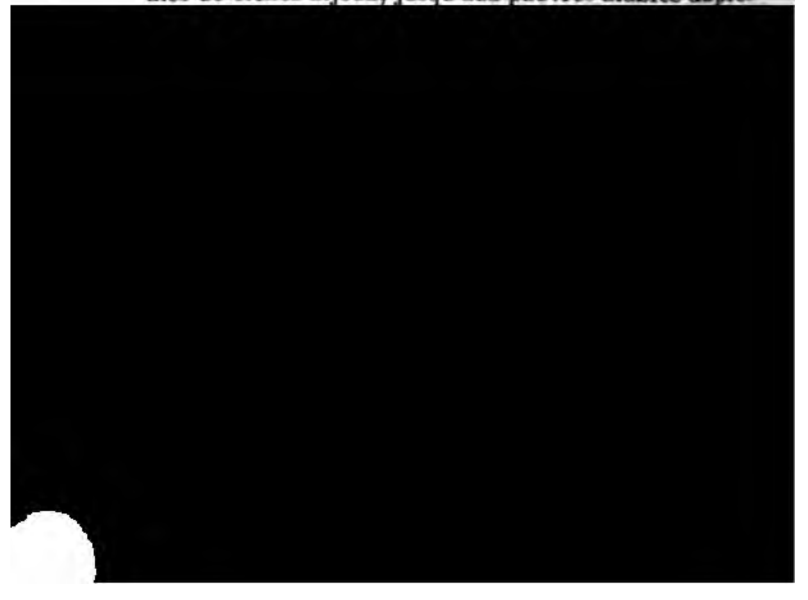
pierres, dont la surface était ornée de dessins creusés en forme d'épis, et dans laquelle se trouvaient deux cadavres. On dit avoir recueilli auprès de ces squelettes des armes en fer fortement rouillées, qui ont été jetées ou perdues. Beaucoup d'autres cadavres ont été enterrés au même endroit, mais ils sont pauvres et ne nous ont donné rien d'intéressant.

Neuville-Saint-Vaast.

Ici les découvertes sont mieux caractérisées, quoique je n'aie pas encore pu explorer ce cimetière. Il est situé entre les chemins de Souchez et de Givenchy, à trois cents mètres de Neuville, et a procuré déjà bien des cadavres, puis des armes et des vases semblables à ceux des cimetières précédents.

Faubourg Saint-Nicolas.

Ici nous sommes en présence d'une vaste et riche nécropole dans laquelle tous les rangs sont confondus, depuis les grands personnages, dont les tombes sont garnies de riches bijoux, jusqu'aux pauvres diables auprès



Les tombes, ou coffres, en pierres brutes, juxta et superposées sans ciment, étaient nombreuses.

Les armes n'y étaient pas communes; une seule épée, quelques sabres et lances, cinq ou six haches, plusieurs couteaux et flèches, composaient tout le mobilier de guerre, bien faible, on l'avouera, si nous étions en présence, comme je le croyais d'abord, d'une dépendance d'un poste guerrier de la garnison d'Arras. Malheureusement toutes les tombes en pierres avaient été ouvertes après leur clôture primitive; on en avait enlevé ou relégué dans un coin, les ossements, la tête surtout, pour y placer de nouveaux cadavres beaucoup moins riches que les premiers habitants, puisqu'on n'avait rien mis auprès d'eux. Cette violation nous eût peu importé, du reste, si on avait respecté le mobilier funèbre des premiers défunts, mais il n'en avait pas été ainsi et tout entier il avait disparu. Il devait être riche, en effet, et devait tenter la cupidité des fossoyeurs; car ces coffres si coûteux et si difficiles à établir n'ont pu avoir été faits que pour de riches personnages qui devaient avoir auprès d'eux de beaux et curieux objets. Heureusement à côté de ces coffres étaient parfois d'autres tombes assez riches, qui m'ont dédommagé de mes peines, tout en augmentant mes regrets pour la violation de leurs voisines qui évidemment devaient être plus riches encore. Mais avant de décrire ces tombes intactes, visitons un des coffres en pierres, le plus grand, puisqu'il était double, mais, à cela près, semblable par ses caractères et sa disposition à tous les autres (*pl.* 18, *fig.* 6).

Il avait 2m 12 de long, 0m68 de profondeur et 0m 73 de largeur, en œuvre. L'un des côtés était formé par une

grande pierre bleue de Tournai d'une seule pièce, mais fendue ; les autres étaient composés chacun de trois grès plats et dressés en alignement. Une longue pierre dressée coupait ce coffre en deux parties et quatre autres fermaient ses extrémités. Enfin, au-dessus de chacun de ces cercueils étaient posés à plat trois autres grès juxtaposés, et les interstices laissés ouverts par la juxtaposition de ces pierres non taillées, aussi bien au coffre qu'au couvercle, étaient remplis par des moellons en pierre calcaire du pays.

L'un des compartiments contenait le squelette d'une femme haute de 1m85, très forte, si j'en puis juger par les os du bassin et les fémurs très écartés dans le haut ; mais dont la tête très étroite n'avait pas plus de 0m11 de largeur. Dans l'autre, qui était rempli de terre comme le précédent, était, presque à la surface supérieure et au milieu de la longueur du coffre, une tête isolée. Au fond était un cadavre entier aux pieds duquel gisait une troisième tête. Évidemment ces crânes provenaient d'anciens hôtes de ces coffres, dont j'ai retrouvé les autres ossements autour et en dehors. Les têtes seules auront été replacées dans l'intérieur à côté d'un des deux cadavres qu'on y plaça en dernier lieu.

Au reste, cette usurpation des tombes en pierres,



les autres étaient nombreux, car nous en avons visité environ quinze, et tous, à trois exceptions près, ne contenaient qu'un cadavre entier, sans compter les crânes et quelques ossements épars des premiers occupants; tous aussi étaient formés de grès plats, longs et non taillés.

Outre ces coffres complets, nous avons aussi trouvé des cadavres entourés de pierres plus ou moins grosses, d'autres grès étaient placés au-dessus des corps ou formaient presque voûte sur les vases, pour les garantir. Tous les corps aussi, ou à peu près, étaient orientés et avaient les bras allongés le long des cuisses; un seul, celui d'un adolescent, les avait presque croisés sur le ventre. Un enfant placé au-dessus d'un squelette de femme était couché sur le côté et fortement courbé; sa tête touchait à peu près celle de la personne que nous avons crue être sa mère. Enfin, pour en finir avec ces remarques générales, je dirai qu'entre deux grands squelettes juxtaposés, était une lance qui séparait leurs têtes, et qu'une autre était placée le long de la cuisse d'un des corps qui avait un sabre sur le ventre.

Arrivons maintenant à la description détaillée des sépultures les plus remarquables exhumées par nous dans ce cimetière; je dis nous, car cette exploration a été faite avec le concours de M. Bellon, négociant à Rouen, qui a sa maison de campagne près de ce cimetière de Saint-Nicolas.

L'une, placée à trois mètres de profondeur, contenait soixante objets parmi lesquels je citerai :

1° Deux fibules rondes en bronze, couvertes d'une feuille d'or. Sur cette plaque sont fixées trois verro-

teries triangulaires, plates, montées sur battes relevées, cantonnées autour d'un bouton central en cristal et entremêlées de trois boutons en or et de six cercles en filigranes ;

Trois bagues, dont une ayant le chaton garni de verroteries cloisonnées, (*pl.* 61, *fig.* 6), une autre ayant une grosse pierre bleue ronde, et la troisième, montrant gravés sur son chaton plat et en bronze, une couronne, deux croissants, un cercle, etc.;

Deux boucles d'oreilles, l'une en argent avec boule de mastic couverte de verres cloisonnés et de lamelles d'argent (*pl.* 58, *fig.* 8); l'autre n'ayant qu'une proéminence cubique en métal;

Une plaque de ceinturon en métal blanc avec dessins curieux et variés gravés entre les cinq boutons en métal (*pl.* 54);

Une autre en acier damasquiné;

Un magnifique collier avec douze grosses perles émaillées en vives couleurs et dix plus petites;

Une sorte d'amulette qui a dû en faire partie et qui consiste en une grosse perle d'ambre montée et roulant sur une armature en fer (*pl.* 60, *fig.* 4);

Une grande plaque à jour, en cuivre argenté, figurant un cheval assez grossièrement dessiné, au milieu de



Un grand style, ou épingle à cheveux, car il a été trouvé contre la tête du cadavre, garni de deux proéminences carrées, d'anneaux, et d'une spatule ou cure-oreille à l'extrémité supérieure ;

Une pyrite en fer sulfuré à peu près ronde et montée sur une armature en argent à peu près comme les bulles de cristal ;

Une plaque d'os ou d'ivoire ayant gravés sur sa face principale des demi-cercles concentriques et entrecroisés ; débris sans doute d'un coffret ;

Puis des couteaux, une longue chaîne en fer, des vases en terre et en verre, mais ni armes, ni épée, ni lance, ni sabre, ni hache ;

A côté de la ceinture étaient aussi deux objets qui me semblent des clefs. L'un d'eux cependant ressemble assez à ces crochets que décrit notre collègue, M. de Linas, dans le *Magasin pittoresque* et dont il fait des crochets ou tendeurs d'arbalète. Ceux-ci existent, l'un au musée de Vendôme, et l'autre dans le cabinet de M. Gaston de la Serre à Rouen. Ce sont de forts crochets pointus façonnés en têtes d'oiseau, plats et unis. La courte hampe qui simule le col de l'animal repose sur une traverse aux extrémités de laquelle s'attachent deux branches obliques arrondies légèrement à l'extérieur et se réunissant contre un anneau servant à suspendre l'instrument (*pl.* 60, *fig.* 9, 11).

On conçoit très bien qu'en passant le doigt dans ce triangle on ait assez de force pour tirer à soi la corde de l'arbalète et pour la tendre ; mais cette qualification de crochet d'arbalète ne me paraît pas convenir à l'instrument de Saint-Nicolas ; car une traverse coupe le

triangle et empêche d'y passer le doigt. Il me semble plutôt avoir servi de clef comme l'autre objet qui était près de lui et qui consiste en une tige un peu renflée dans le haut portant, de ce côté, un large anneau mobile, et de l'autre quatre branches courtes et isolées, perpendiculaires à la tige et formant le panneton (*pl.* 60, *fig* 10).

D'ailleurs cette sépulture me paraît être celle d'une femme, car elle ne contenait aucune arme, ni aucune trace de large ceinturon.

Dans une autre tombe, en grès cette fois, nous avons trouvé une grande fibule ronde sur laquelle était collée une plaque d'or, ne laissant le bronze de la fibule à découvert que pour en former un cercle étroit et ciselé. Sur la feuille d'or étaient soudées des battes relevées, contenant alternativement trois cabochons bleus et arrondis, et trois plaques triangulaires en verroteries rouges, puis une couronne double de petits cercles en fils d'or. Au centre, et au milieu d'un cercle encadré d'une légère moulure en relief et de petits cercles, se trouve une autre pierre bleue, ronde et relevée sur battes (*pl.* 61, *fig.* 2).

Cette fibule était soutenue sur la poitrine du mort par une belle chaîne en bronze doré, longue de 2m 20 et qui



Une autre tombe contenait deux fibules en argent doré et cloisonnées, deux grosses perles, une plaque damasquinée et un petit vase.

Les fibules sont rondes, épaisses, et autour d'un bouton central montrent des triangles de verroteries ou grenats, cloisonnés en forme de rayons (*pl.* 61, *fig.* 8).

Les perles très grosses en terre sont couvertes de curieux dessins en émail et ont la forme de sphères un peu aplaties (*pl.* 60, *fig.* 1 *et* 2).

La plaque de ceinturon plaquée d'argent, plutôt que damasquinée, est ornée de dessins formés de larges traits, assez peu compliqués, mais très réguliers et offrant de larges enroulements (*pl.* 54).

Enfin le vase est assez petit, noir et légèrement annelé.

Une petite tombe contenait un enfant qui avait aux pieds deux appliques en bronze, et aux oreilles deux anneaux formés d'un fil de cuivre replié à l'un des deux bouts de manière à former une sorte de petit cercle, dans lequel venait s'attacher un crochet disposé à l'autre bout du fil.

Près de la tête était aussi un petit vase noir annelé, et une petite plaque carrée, ornée d'un clou bombé à chaque angle, d'une moulure ciselée les reliant sur trois côtés et d'une série de petits cercles tracés sur le quatrième.

Un autre corps avait sur le haut de la poitrine deux petites plaques carrées et unies en bronze ; à côté du pied gauche, en dehors, un instrument dont les uns ont fait un briquet, d'autres un fermoir de bourse et dont, en fin de compte, l'usage n'est pas bien connu. C'est

une assez grande plaque d'acier, formant une bande, garnie aux deux bouts et au milieu de prolongements perpendiculaires assez courts. Une bande de cuivre étroite relie tous ces prolongements, et ne permet de regarder cet instrument ni comme un briquet, car le cuivre est trop peu résistant pour qu'on ait pu le tenir par là, ni comme un fermoir de bourse, puisque cette bande aurait empêché de mettre la main dans le sac (*pl.* 52, *fig.* 17 *et* 19).

J'ai trouvé à Saint-Nicolas et à Sainte-Catherine, et là seulement dans notre pays, ces instruments que MM. Baudot et Cochet ont aussi trouvés dans le leur, sans oser leur donner une détermination précise : j'imiterai leur réserve.

Le même corps avait entre les jambes un vase en verre, arrondi dans le bas et cantonné d'une petite boule au sommet, puis se continuant en tube évasé jusqu'à l'embouchure. Cette coupe ne pouvait donc pas poser debout et était dans la catégorie de celles, assez fréquentes chez les Francs, qui devaient être vidées aussitôt après avoir été remplies (*pl.* 50, *fig.* 6).

Enfin cette curieuse sépulture nous a donné aussi une magnifique bague en or qui mérite quelques mots de description : le jonc est plat, large, uni et porte un



deux plaques assez grandes, l'une en acier, l'autre en bronze (*pl.* 54). A côté était un grand scramasaxe, à la main gauche une bague en argent formée d'une feuille mince et plate et entre les pieds un vase haut et noir.

Un autre, au lieu de sabre, avait une lance le long du tibia droit, un vase aux pieds et deux plaques sur le ventre.

Sur un corps exhumé le 12 novembre 1876, j'ai trouvé un cercle en fer et une grosse boule près de la main gauche et, au bout des pieds, un grand vase en bronze, un pot en terre, quelques anneaux en fer et une sorte de crampon en fer assez grand.

Mais à côté de ces riches sépultures j'ai rencontré surtout vers la route, une foule de cadavres souvent superposés en sens divers et qui n'avaient rien auprès d'eux. Quelques-uns cependant, çà et là, avaient près de la tête un fragment de vase gallo-romain, qui avait été placé là dans cet état, et qui avait contenu de la nourriture. Il semble que tous ces corps étaient ceux de pauvres gens, et remontaient presque à l'époque romaine, ou à la période qui suivit immédiatement la conquête des Francs.

Pour ne pas allonger trop cette notice, je ne décrirai plus que deux ou trois de nos sépultures de Saint-Nicolas, qui me paraissent intéressantes.

La première, découverte le 1[er] octobre 1876, nous a donné une belle épingle en or cloisonnée, placée sur la tête, deux fibules dorées sur la poitrine, un grand anneau en fer sur le ventre, un bracelet en argent au bras droit et un vase au pied gauche. L'épingle, longue de 0,12 c., est ornée dans le haut d'une large plaque

sur laquelle sont soudées, en relief, d'étroites bandes de métal, cloisonnant des plaques de verre rouge ou de grenats et figurant une sorte de perroquet. Au centre de la tête est l'œil en verre rouge autour duquel rayonnent d'autres plaques arrondies dans le haut. Le bec est recourbé ; le corps est divisé en quatre parties contre lesquelles se soudent les ailes ; l'une à peu près semblable au bec, l'autre formant presque deux demi-cercles soudés côté à côte. Enfin la queue largement épanouie est divisée en deux parties et reliée au corps par un demi-cercle (*pl.* 61, *fig.* 1).

Les fibules se composent de plaques assez étroites, dont la partie supérieure présente un segment de cercle d'où partent des rayons que l'on compare aux doigts d'une main grandement ouverte. Ces fibules, couvertes de ciselures profondes et variées, sont dorées.

Le bracelet est cylindrique, s'élargissant aux deux extrémités se touchant presque et formant disque plat (*pl.* 60, *fig.* 3).

Enfin les deux vases, l'un placé au-dessus de la tête, et l'autre à côté du pied gauche, sont noirs et assez petits. Cette tombe avait 3 mètres de profondeur.

La seconde tombe renfermait la seule épée que nous ayons exhumée de ce cimetière et qui est très grande et



annelé à côté du pied gauche. En outre, nous avons trouvé çà et là, sur le corps, six autres petites plaques en métal blanc, quelques-unes avec boucles, d'autres ciselées ; puis une longue pointe en fer terminée dans le haut par un anneau.

Enfin, dans une sépulture entourée seulement de quelques pierres, était un sabre ayant la soie terminée par deux *capulus*, une lance, une coupe en terre noire et deux plaques en acier.

Étudions maintenant rapidement quelques-uns des autres objets trouvés dans ce cimetière.

D'abord, parmi les objets dorés, nous avons : 1° deux plaques assez petites, oblongues, richement ciselées, et terminées du côté le plus étroit par une sorte de bec d'un côté, et de l'autre par une verroterie plate et ronde, incrustée dans le métal et figurant à peu près un œil (*pl.* 61, *fig.* 11) ; 2° deux cavaliers montés sur leurs cavales, marchant au pas, assez grossièrement représentés, mais enrichis de dorures entremêlées de parties bronzées et perlées (*pl.* 61, *fig.* 3) ; 3° une rosace en vermeil représentant huit rayons de verroteries cloisonnées autour d'un verre plat et central, assez semblable à la tête du perroquet décrit ci-dessus.

Parmi les bronzes nous verrons :

Des garnitures longitudinales et terminales, minces et en bronze, de fourreaux et de bourses, dont nous avons les fermoirs en acier ;

Des boutons très variés : les uns larges, plats et ciselés en monstres et arabesques (*pl.* 61, *fig.* 14) ; d'autres découpés en rosaces ou bombés comme nos grelots



plaques, sont également assez communes, ainsi que les anneaux de toutes grandeurs en bronze ou en fer.

Les colliers en perles de verre, en terre émaillée, en ambre, ou même en médailles romaines percées s'y trouvent également, ainsi que des bracelets composés des mêmes objets, ou d'une simple tige de bronze recourbée en cercle (*pl.* 60, *fig.* 6 *et* 7).

Enfin je n'en finirais pas si je voulais décrire tous les menus objets de tous genres qui garnissent nos sépultures de Saint-Nicolas. Je passe donc aux vases, aux armes, aux silex taillés et aux pierres à repasser que j'y ai rencontrés également.

Les vases en verre étaient peu nombreux; outre celui que j'ai décrit plus haut et dont j'ai trouvé trois similaires à peu près, j'ai recueilli une coupe arrondie dans le bas et s'évasant gracieusement ensuite en se couvrant de stries obliques, puis un élégant cornet long et conique. Il est presque pointu dans le bout et garni près de l'ouverture d'anneaux en relief, et ensuite de stries saillantes, longitudinales et arrondies, divisées même en compartiments du côté de l'embouchure (*pl.* 50, *fig.* 5).

Un des vases de la première espèce, qui était à côté de ce cornet, était couché dans une terrine en terre noire.

Les vases en terre sont très variés et parfois fort élégants. On y trouve des bouteilles de plusieurs grandeurs, couvertes de guirlandes au pointillé ; des cruches basses, souvent à large ventre et sans autres ornements que quelques moulures : des urnes côtelées comme les melons, ou couvertes d'annelures plus ou moins rappro-

chées, ou avec saillies plus ou moins grandes. Les terrines ne sont pas bien grandes en général, mais souvent assez hautes. Le plus grand vase, une coupe, est arrondi dans le bas et ne peut poser ; il contient plus d'un litre, et servait sans doute de coupe commune à plusieurs convives sinon à tous, car un seul homme devait difficilement le vider.

L'ornementation de tous ces vases est aussi très variée : beaucoup n'ont, sous ce rapport, que des moulures, mais d'autres ont des rosaces, des guirlandes triangulaires ou courbes, des lignes droites plus ou moins multipliées et toujours, comme les rosaces et les guirlandes, exécutées à la roulette et au pointillé. Mais il en est aussi qui offrent une ornementation bien plus riche : des séries de petites arcatures concentriques et autres décors assez curieux (*pl.* 49, *fig.* 1). Ils sont en général noirs et grisâtres ; il en est aussi de rouges, et même de jaunâtres, mais ils sont peu nombreux (*pl.* 49, *fig.* 2, 4, 5, 12, 23 *et* 24).

Enfin il s'y trouve quelques petits vases de formes bizarres et rares, avec boutons en relief, panse basse et anguleuse, etc. (*pl.* 49, *fig.* 20).

J'ai dit que les armes n'y sont pas communes, mais elles sont assez variées; les lances sont en général longues



ceux-là il y a des armes que je regarde comme de véritables sabres : elles sont plus étroites que les autres, 0,03 sur 0,055, sans rainures, et l'une d'elles avait sa soie terminée par deux *capulus* (*pl.* 51, *fig.* 2 *et* 4).

Les haches y sont rares, tantôt fermées, tantôt ouvertes.

Les couteaux ont parfois la forme de ceux des Romains, on en voit aussi de découpés en courbes vers la pointe; et les fers de flèches, peu nombreux, affectent toutes les formes usitées à cette époque (*pl.* 52, *fig.* 10).

Pour terminer cet inventaire du mobilier de cette nécropole, je dirai que j'y ai trouvé plusieurs pierres à repasser, semblables à peu près aux noires que nous employons encore; le grain en est parfois très fin, et il en est de minces, oblongues et quadrangulaires comme les nôtres; puis, à côté des restes d'un cheval et d'un homme, était la moitié d'un petit fer à cheval (*pl.* 52, *fig.* 16).

Enfin les silex taillés, polis ou éclatés, couteaux, tarauds, grattoirs et flèches, s'y trouvent aussi et prouvent, ce qui n'a plus besoin de démonstration du reste, que l'usage des instruments en silex était encore fréquent à cette époque.

Maintenant que j'ai fait connaître notre curieux cimetière de Saint-Nicolas, il me reste à rechercher quel était le centre de population qui le fournissait, et quel est l'âge de ses sépultures.

La rareté des armes exclut la pensée qu'il pouvait dépendre d'un camp ou d'une forteresse militaire. Le grand nombre de femmes et d'enfants, la richesse de plusieurs tombes, s'opposent aussi à cette attribution.

ne pouvait non plus dépendre de la cité atrébate, car alors elle s'était reportée sur les hauteurs de Baudimont, puisque saint Vaast, et les disciples qui, après lui, habitèrent l'emplacement de la haute ville actuelle, y vivaient dans la solitude. La nécropole de Saint-Nicolas ne pouvait donc dépendre de la ville qui en était trop éloignée et qui eût trouvé, et qui a choisi sans doute, peut-être en haut de Sainte-Catherine, une situation bien plus avantageuse sous tous les rapports. Cherchons donc si l'histoire ne nous aidera pas à débrouiller cette énigme.

Nous avons vu qu'Arras a possédé, sous les rois francs, une résidence royale. Voyons donc quel a dû être son emplacement et si notre cimetière n'en était pas une dépendance.

Augustin Thierry décrit ainsi ces établissements : « L'habitation royale n'avait rien de l'aspect militaire des châteaux du moyen âge, c'était un vaste bâtiment, entouré de portiques d'architecture romaine, quelquefois construit en bois poli avec soin et orné de sculptures qui ne manquaient pas d'élégance. Autour du principal corps de logis se trouvaient disposés par ordre, les logements des officiers du palais, soit barbares, soit romains d'origine, et ceux des chefs de bande qui, selon



ries et des granges, les masures des cultivateurs et les cabanes des serfs du domaine complétaient le village royal. » Il ajoute plus loin que ces résidences étaient placées sur la lisière des forêts et sur le bord d'un cours d'eau, surtout sur une pente inclinée vers l'orient et le midi, afin d'y recevoir les premiers et les chauds rayons du soleil ; car les plaisirs favoris de ces princes, en temps de paix, étaient la chasse et la pêche, la natation et les festins. Ils évitaient aussi le séjour des villes, dans lesquelles, grâce aux évêques, avait survécu le droit municipal romain.

Saint-Nicolas n'offrait-il pas, seul auprès d'Arras, toutes les conditions désirables pour un établissement de ce genre? Il est surtout, le long du chemin de Saint-Laurent, vers la Scarpe, un terrain qui appartenait avant la révolution à l'abbaye de Saint-Vaast et qui est rempli de grandes et belles fondations, entremêlées de nombreux débris du moyen âge. Il est placé près d'un cours d'eau, sur une pente inclinée vers le sud-est, et le cimetière que nous venons de visiter est dans la position ordinaire alors, relativement à ce terrain, vers le nord et à la distance voulue. Il contenait des tombes riches en assez grand nombre ; celles sans doute des officiers du palais, de leurs femmes et enfants, puis celles des guerriers formant la truste royale ; enfin les corps de ces nombreux ouvriers en tous genres près desquels rien ou presque rien n'a été déposé, et qui forment la grande majorité des sépultures de cet âtre funèbre.

Ces inhumations s'arrêtent au septième siècle au plus tard, alors peut-être que peu habité par les rois, ce domaine fut donné par eux à l'abbaye de Saint-



en pierre. Enfin il se mélange de sépultures d'âges divers, le II[e] et le V[e] ou VI[e] siècles.

Voici la description de quelques-unes des tombes que j'y ai visitées, car l'exploration n'en est pas terminée.

Un cadavre avait près de son épaule gauche une lance, la pointe tournée vers le haut, près de la cuisse droite un scramasaxe, la pointe en bas, et entre les jambes, près des chevilles, un vase noir.

Autour d'un second, nous avons trouvé, près du genou droit, une hache et deux appliques en bronze, entre les cuisses, une boucle, au bas de la jambe droite, une lance, la pointe en bas, entre les jambes, un vase, et près de la cuisse gauche, une fermeture de bourse (*pl.* 52, *fig.* 18).

Un troisième était accompagné de beaucoup d'objets, entre autres : près de la main droite, une pince épilatoire en cuivre et des ciseaux, entre les cuisses, un anneau et un style avec palette, en bas de la jambe droite, un objet en fer, ayant servi, soit de briquet, soit de fermeture de grande bourse, je ne sais (*pl.* 52, *fig.* 17, 19); plus bas, un vase; contre le ventre étaient des boucles, des anneaux, une pierre ou morceau de verre bleu, triangulaire, renflé au milieu et poli, et divers objets en fer.

Un autre était accompagné d'une longue épingle près de la main droite, d'un poignard avec garnitures en argent sur le ventre, du même objet indéterminé dont j'ai parlé tout à l'heure, de boucles, d'aiguilles, de plaques en fer, placées çà et là, et d'un vase demisphérique entre les jambes.

Une tombe contenait : près du pied gauche du cadavre, un vase en verre, rond dans le bas, avec boule au centre, puis s'évasant en courbe gracieuse (*pl.* 50, *fig.* 6) et près de la main gauche une jolie fibule avec mastic coloré, fixé dans trois trous ronds au milieu de la plaque de bronze qu'entourent des moulures et des perles, et que flanquent sur deux côtés parallèles deux proéminences allongées et moulurées.

A côté de cette sépulture, une autre contenait aussi un vase en verre semblable au précédent, plus près de la main droite une aiguille, une jolie fibule en bronze, et contre l'épaule gauche une grande lance, la pointe en haut.

Plus loin nous en avons trouvé une qui avait la lance contre le pied droit, la pointe en bas, une épingle, un anneau, une terminaison de gaine en argent, douze monnaies du bas empire Constantin, etc., une jolie boucle en cuivre avec sa plaque presque ronde et ornée de gravures cruciformes entourées de zigzags (*pl.* 55, *fig.* 10), deux fibules, des appliques et boutons, des plaques, etc.

Placée contre cette tombe, une autre avait une lance, la pointe en bas, contre le pied droit un vase, entre les jambes une boucle avec terminaison en argent, un



les branches d'une croix en cuivre ciselé comme le cercle central (*pl.* 61, *fig.* 7); à côté étaient divers objets en fer, anneaux, crochets, etc.; contre la tête se trouvait une belle épingle avec cure-oreille à l'un des bouts. A la main gauche était une bague, contre le coude une lance, un large bouton en os et un anneau, et contre le pied gauche une petite cruche.

Dans une tombe voisine était une grande lance, quatre couteaux, un poignard dont la soie se termine en large *capulus* et qu'une plaque d'or, ciselée et perlée, décore au haut de la gaine; elle est garnie d'une terminaison et de moulures latérales en argent (*pl.* 52, *fig.* 6). Des boucles, une grande applique bombée en métal blanc, une aiguille, une bague, des fers de flèches, un fermoir de boucle, et le même objet indéterminé que nous avons vu dans deux sépultures étudiées plus haut, complètent ce mobilier funéraire.

Ce cimetière a été exploré à deux reprises différentes par M. le préfet Paillard d'abord, ensuite par M. de Morgan et moi.

Je vais donc résumer le résultat des recherches faites dans ce cimetière tout entier, en m'étendant un peu plus longuement sur les tombes aristocratiques.

1re Section à l'est, vers Étrun.

La nécropole de Marœuil a environ 274 mètres de longueur, et est limitée à l'est, au sud et à l'ouest, par trois chemins. Du côté du Nord est la rivière de Scarpe, mais les tombes ne vont pas jusque-là, pas même jus-

qu'à son ancien lit qu'indiquent encore des rives élevées.

Contre la limite de l'est étaient des sépultures assez curieuses, déposées aujourd'hui en grande partie au musée de Douai, avec vases en verre, en bronze et en terre, armes de toutes sortes, épées, lances, sabres, haches et couteaux, boucles d'oreilles en argent avec les boutons en mastic couvert de feuilles d'argent ou de verroteries; ou bien avec simples perles oblongues et octogones enfilées sur l'anneau. Plusieurs fibules en bronze s'y trouvaient aussi, les unes dorées, d'autres ornithomorphiques, d'autres de formes diverses, ciselées et ornées de cabochons. L'une d'elles est garnie de cercles concentriques en relief, entre lesquels ont été coulés des mastics multicolores (*pl.* 58, *fig.* 13). Là aussi, étaient des boucles en bronze ou en fer, des colliers en ambre, en pâtes ou en verres émaillés, très peu de plaques de ceinturons en fer damasquiné ou en bronze. Les vases de terre offraient des formes assez variées et assez curieuses, l'un d'eux imitait un tonneau posé sur un support carré et sa bonde se relevait en goulot accosté de deux anses (*pl.* 40, *fig.* 17). L'un des vases en bronze, large et profond, avait ses bords ornés d'une ligne de perles repoussées en relief (*pl.* 50, *fig.* 17).



2e Section, le milieu du cimetière.

Ici nous allons examiner, aussi bien le champ qu'a exploré M. Paillard que les deux qui suivent et que j'ai étudiés soit avec le général de Bellecourt, soit seul, mais que je n'ai explorés que partiellement. Dans le premier on a exhumé, d'après le rapport de l'honorable M. Lecesne, trois cents cadavres, quelques-uns, dit-il, enterrés la face centre terre, ce que je n'ai pu vérifier, mais ce qui, du reste, s'est retrouvé dans quelques autres cimetières et que constate le savant abbé Cochet. Près de ces corps, presque tous orientés, on a trouvé les objets suivants :

Beaucoup de vases en terre noire, très souvent, les uns annelés, d'autres ornés de guirlandes ou de rosaces imprimées dans la pâte et sur la partie supérieure des vases.

Cinq vases en terre (*pl.* 49, *fig.* 6, 16, 18, 19, 20 *et* 21);

Trois en bronze, dont un à rebord perlé, semblable à celui que nous avons étudié dans la partie précédente, et un autre avec manche assez long (*pl.* 50, *fig.* 16);

Plusieurs en verre (*pl.* 50, *fig.* 4, 7, 9, 10 *et* 12);

Sept haches de diverses formes;

Vingt-trois lances, variées d'ornementation, unies ou avec crochets, mais en général assez courtes et à ailerons assez développés.

Dix-sept javelots et flèches.

Six scramasaxes et plusieurs couteaux (*pl.* 51, *fig.* 3);

Un *umbo* de bouclier ;

Dix-sept boucles et plaques de ceinturon en bronze ou en fer;

Cinq ou six boucles d'oreilles en fil tors d'argent avec boule de mastic plaqué de feuilles d'argent avec verroteries (*pl.* 58, *fig.* 8) ;

Une paire de ciseaux à ressort et en fer ;

Une bague forme chevalière et un autre à jonc plat et non fermé, en bronze;

Deux styles, ou épingles à cheveux, en argent ou métal blanc, longs, ornés de moulures et d'un renflement carré posé aux trois quarts de la longueur, et sur lequel est gravée une croix ;

Deux ou trois colliers en ambre et en perles de verre ou de terre multicolores. A l'un d'eux est suspendu un tube carré en os et ivoire, assez long, orné de moulures en creux et garni d'une bélière ;

Une boule en cristal, grosse comme une petite noix et percée ;

Deux bandes d'argent, minces, ornées de guirlandes de points percés à jour, courbes et trouvées, dit le rapport, sur le front de deux femmes (*pl.* 58, *fig.* 1 *et* 2);

Une monnaie mérovingienne assez fruste et plusieurs



faire que des reconnaissances qui m'ont prouvé que les tombes ressemblent beaucoup à celles du champ précédent. J'y ai recueilli des vases en terre, des lances, des sabres, des couteaux, deux *umbo*, une longue épingle ou style en bronze, un anneau ciselé et une pince épilatoire en même métal, une clef, à peu près semblable aux nôtres, mais dont l'anneau est coupé par une bande transversale; une anse de coffret en fer, etc.

3e section aristocratique (ouest du cimetière).

En pratiquant dans les diverses parties du cimetière de Marœuil, avec le général de Bellecourt, des reconnaissances destinées à constater son étendue et ses caractères, j'avais rencontré presque à son extrémité, vers l'ouest, une courte tombe maçonnée en moellons, creusée en forme d'auge et dont les angles étaient coupés de manière à donner au cercueil la forme d'un hexagone allongé, recouvert de trois pierres plates. Évidemment il avait contenu le corps d'une jeune fille, mais il avait été ouvert, il y a très longtemps, le corps ancien avait été jeté dehors, après avoir été dépouillé des bijoux qui l'ornaient, et à sa place on avait entassé un grand cadavre, dont les genoux touchaient le menton, et qui n'avait rien près de lui. Au milieu des ossements de la jeune fille, nous avons retrouvé beaucoup de fils d'or qui avaient décoré ses vêtements et les débris d'un beau vase en terre polychrome.

Là donc, suivant moi, devait être la partie réservée à la sépulture de l'aristocratie mérovingienne du pays, et je me promis de profiter de la première occasion fa-

[illegible]

[illegible] recherches.

[illegible] que [illegible] car [illegible] Les tombes [illegible] comme [illegible] et en [illegible] terrain, [illegible] que nous avons [illegible] étaient pas-[illegible]

Malheureusement, comme il arrive presque toujours, [illegible] très ancienne-[illegible] pour recevoir de nou-[illegible] avoir été dépouil-[illegible] placés près [illegible] de la tombe ou [illegible]



toyées et remises en état, ne seront pas sans offrir souvent un grand intérêt.

Étudions-les d'abord, puis nous décrirons avec soin la belle sépulture qui était intacte.

Nous avons rencontré huit tombes en pierre dont six monolithes creusées en auges, une autre très grande, faite de deux pièces, qui, réunies, ne pèsent pas moins de 4,000 kil., et une huitième formée de cinq plaques de ciment, dont quatre dressées autour d'une cinquième posée à plat sur le sol, de manière à former un grand coffre, que recouvraient deux autres plaques. Les autres tombes en calcaire grossier, des environs de Creil ou Senlis probablement, étaient aussi recouvertes de dalles en mêmes pierres plates, excepté la plus grande, placée près de la tombe intacte, et qui était fermée par deux pierres taillées en dos d'âne.

Dans toutes ces auges on retrouvait encore sur le fond des traces des oxydes de fer, de cuivre ou d'argent qu'avaient laissés les objets enlevés autrefois, sans qu'aucun eût été oublié. Je me trompe, deux petites boucles et quelques débris de fer rouillé gisaient au milieu des terres et des ossements mêlés dans une auge coupée en deux, et parmi eux était une sorte d'ornement triangulaire à jour et damasquiné, consistant en une petite plaque ornée de trois boutons, surmontée d'une tige très décorée au milieu et accostée de chaque côté d'un fuseau très élégant et s'écartant obliquement. Le tout est garni de damasquinages en argent (*pl.* 59, *fig.* 2).

Dans d'autres tombes sans pierres et qui m'ont paru un peu plus récentes, étaient encore une hache et une

lance dans l'une, un sabre dans une autre, un vase dans une troisième et une lance seule dans une quatrième.

Puis au milieu des terres qui recouvraient les tombes spoliées nous avons recueilli :

Une boucle de baudrier en bronze de forme elliptique, reliée à une plaque carrée par sept maillons de charnière. L'ardillon est à double pointe, orné de deux ailettes terminées en têtes de serpent, qui s'enchevêtrent avec d'autres têtes attachées à la boucle. La plaque elle-même porte deux têtes semblables et est percée de trois ouvertures taillées en doubles cercles. En un mot, cette plaque, par son ornementation et sa taille à jour, est une pièce des plus remarquables (*pl.* 59, *fig.* 1).

Un collier composé mi-partie de morceaux d'ambre percés et de perles émaillées.

Des petites boucles avec plaques en bronze uni.

Enfin des plaques de ceinturon en acier damasquiné, les unes en argent et or entremêlés, d'autres en argent avec dessins élégants et variés, et une autre ornée de placages d'or aussi bien sur la boucle et l'ardillon que sur la plaque.

J'arrive maintenant à la tombe retrouvée intacte et qui est certainement une des plus intéressantes de toutes celles qui ont été exhumées dans l'Artois. Comme



double bande de bronze mince, couverte de dessins au repoussé et de deux anneaux mobiles (*pl.* 58, *fig.* 2). Près d'elle était une framée longue, ornée de deux disques au bas des ailerons, en guise de crochets, et dont la douille est découpée à jour et se termine en languettes festonnées (*pl.* 51, *fig.* 10). A côté se trouvait une hache très gracieuse, demi-fermée et dont une partie notable du manche en bois est conservée avec ses garnitures en bronze, et à côté une grande épée (*pl.* 51, *fig.* 1).

Enfin, là aussi, avait été placé le mors de bride articulé du cheval de bataille à côté d'une boucle unie en bronze (*pl.* 52, *fig.* 12).

Sur la poitrine se trouvaient :

1° Un *umbo* de bouclier avec ses manipules et ses clous en bronze doré, tenant les verges de l'armature.

2° Deux couteaux, l'un dont l'extrémité est large et triangulaire comme ceux du *culter* romain (*pl.* 52, *fig.* 4), l'autre, de forme plus ordinaire, quoique plus large, et muni d'un crochet de suspension près de la soie (*pl.* 52, *fig.* 3). Il était enfermé dans une gaîne en cuir, portant dans le haut une plaque en argent doré et guilloché ; cinq gros clous l'attachaient sur les côtés à une lame de bronze fixée en arrière de la gaîne, tandis qu'une bande recourbée maintenait le cuir le long de la lame. La plaque est ornée de deux rosaces tracées dans deux carrés enveloppés eux-mêmes d'une bordure zigzaguée. Le bout inférieur était sans doute en or. Ces poignards étaient suspendus à la ceinture par deux boucles en argent massif.

Là encore était une belle plaque de ceinturon en acier damasquiné, ronde et attachée à une boucle également ornée. Le milieu de la plaque, garnie de trois clous en bronze, représente un quatre-feuilles encadrant quatre dessins figurant des marteaux ou des feuilles larges et courtes : il est entouré, au milieu d'entrelacs, de quatre cercles encadrant des croix grecques. Sur la base de l'ardillon est une autre croix pareille richement encadrée (*pl.* 59, *fig.* 3).

Enfin, probablement enfermés dans une bourse ou coffret qui a disparu, étaient : une agrafe ou plaque avec boucle, deux appliques et un bout de fourreau, le tout en or. Les trois premiers bijoux triangulaires sont garnis, au repoussé et aux trois angles, de trois larges clous en relief, et au centre d'un triangle, tous ornés de filigranes, de torsades et de fleurons ainsi que sur le fond même des plaques (*pl.* 58, *fig.* 9, 10, 11).

Le bas de la gaine est formé de deux feuilles reliées sur les côtés par une feuille arrondie et repliée ; la pièce de dessus est unie, le haut seul porte une torsade entre deux lignes de filigranes. La plaque du devant est plus riche ; elle est ornée d'une sorte de grand zigzag en torsades filigranées fort en relief, séparées par des lignes de petits cercles en mêmes torsades.



Presque tous, en effet, ont une physionomie aussi rare que jolie, et, je le répète, ils se distinguent sous tous les rapports, ils priment toutes les autres sépultures franques trouvées en Artois, à l'exception de celle de Lens, qui offrait aussi beaucoup d'intérêt, et dont le musée d'Arras possède les plus beaux objets. Mais ces sépultures appartenant à deux époques différentes, puisque celle de Lens me semble de la fin du Ve siècle, tandis que celle de Marœuil est du VIIe siècle, ce sont deux magnifiques sujets d'étude, deux riches jalons, pour nous permettre de suivre les progrès et la transformation de l'art mérovingien en Artois.

Age de ce cimetière.

Pour prouver l'observation que je viens de faire, je vais formuler les motifs qui m'engagent à classer ainsi ces deux sépultures.

Celle de Lens avait ses bijoux ornés de verroteries cloisonnées, qui ont plus d'un rapport d'ornementation avec ceux du tombeau de Childéric ; celle de Marœuil, au contraire, n'offre plus aucune trace de cette décoration ; partout se voient les filigranes perlés, les guillochages, et, au lieu de verroteries, des boutons et triangles en relief ornés de rosaces. On n'y trouve plus, à l'exception d'une seule qui même, au lieu de pierres brutes, avait des plaques de ciment, de tombes en pierres brutes juxta et superposées, comme dans l'époque précédente, notamment à Saint-Nicolas-lez-Arras. On n'y voit que des auges monolithes ou maçonnées, parfois fermées par des couvercles en dos d'âne, sem-

blables à ceux des tombes de saint Ranulphe, à Thélus; de saint Archembold, à Saint-Omer, et de plusieurs autres personnages morts aux VII[e] ou VIII[e] siècles.

Les croix, si multipliées sur plusieurs objets, indiquent aussi une époque où le christianisme était ici déjà florissant, ou du moins avait introduit dans les arts ses ornements.

Enfin la monnaie trouvée, non pas il est vrai dans ces tombes, mais dans une voisine qui paraissait même un peu antérieure à celles-ci, est gravée en imitation de celles de l'empereur Justin II, qui régnait à la fin du VI[e] siècle, et elle est déjà presque fruste, ce qui indique qu'elle a beaucoup circulé avant d'avoir été déposée là. Tout cela prouve que ce cimetière de Marœuil n'a pas été formé avant la fin du VI[e] siècle et a servi jusqu'au VIII[e], ce que je vais examiner du reste plus sérieusement encore.

Il est constaté que les Francs, après leur invasion dans les Gaules, ne s'établirent pas dans les villes, et surtout n'y placèrent pas leurs guerriers, mais les cantonnèrent sur des collines voisines, ayant leurs pentes inclinées vers le sud et leur pied plongeant dans l'eau. A Arras ils n'étaient pas fixés sur l'emplacement du *castrum* romain, puisque saint Vaast allait dans ses



corps central et principal des troupes mérovingiennes, avec leurs chefs qui ne les quittaient guère. Ces localités furent, d'abord le faubourg Saint-Nicolas, comme je l'ai dit, puis celui de Sainte-Catherine et vers la fin du VIe siècle le camp romain d'Etrun.

Le premier avait son cimetière sur la pente de la colline entre les chemins de Roclincourt et d'Hénin-Liétard, et le second avait celui que nous venons d'étudier près de Marœuil et de la Scarpe. Un troisième cimetière était au haut du faubourg Sainte-Catherine et contenait sans doute les sépultures des habitants qui, avec Saint-Vaast, se groupèrent autour de l'église qu'il fit bâtir.

En effet, le premier ne contient que des tombes en pierres brutes juxta et superposées, les bijoux que j'y ai trouvés sont cloisonnés, ou, si parfois on y voit un cabochon, il est intercalé avec des verroteries plates enchâssées et les ornements qui les accompagnent sont formés de filets unis, et sans traces de guillochages ni de perlé. Ce cimetière me paraît, en un mot, d'après tous ses caractères, tombes, vases, bijoux, dessins de damasquinages, etc., avoir cessé de recevoir des cadavres vers la fin du VIe siècle, époque à laquelle remontent les plus anciennes tombes de Marœuil et celles de Sainte-Catherine.

J'ai donc pu dire avec presque certitude que d'abord les Francs s'établirent au faubourg Saint-Nicolas qui dominait la ville et la citadelle romaine, encore occupées alors, et que plus tard, vers l'époque de l'invasion des Austrasiens, sous Sigebert, vers 575, et le retour des Neustriens qui suivit l'assassinat de ce prince à Vitry,

quand les habitants eurent abandonné l'ancienne ville que saint Vaast trouva déserte, pour se porter sur les hauteurs de Baudimont, alors les Francs d'Arras quittèrent le poste de Saint-Nicolas pour aller se fixer à Sainte-Catherine, puis dans le camp d'Etrun, qui était beaucoup plus fortifié, plus facile à défendre et plus à même de protéger la cité nouvelle. Là, comme à Saint-Nicolas, ils placèrent leurs sépultures riches en bas de la colline, et une des premières qu'ils y mirent fut encore à peu près semblable à celles de leur cimetière précédent ; seulement au lieu de grès bruts, ils employèrent des dalles de ciment.

Quoi qu'il en soit, le chef des Francs chargés de maintenir et de protéger Arras, était Ricomer, père de sainte Bertille, que les auteurs désignent comme seigneur d'Arras et de Marœuil, où il avait, disent-ils, sa résidence. Bien plus, nous savons que sa fille, sainte Bertille, avant son mariage, avait établi, pour s'y retirer et prier, un ermitage dans les marais incultes et déserts de cette commune, où elle vint se retirer encore après son veuvage, et on ne peut admettre que ses parents l'aient laissée, s'ils n'avaient pas habité tout auprès, s'y fixer seule, loin de leur surveillance et exposée aux insultes des maraudeurs, si communs à



bandeaux d'argent ciselé, trouvés sur le front de deux femmes, ne sont pas les insignes sacrés que portaient alors les personnes consacrées à Dieu, et si elles ne désignent pas deux des compagnes de notre sainte, qui, dit l'histoire, avait établi autour de son ermitage un couvent de religieuses ?

Wanquetin.

Cette commune, qui me paraît remonter à une haute antiquité, doit contenir, si je ne me trompe, des restes gallo-romains, sans doute à la maladrerie, près de ces grandes et solides fondations que l'on y trouve sous le sol, ainsi que sur le plateau situé au-dessus du ruisseau du côté de Hauteville. Je n'ai pu complètement vérifier le fait, mais j'ai exploré une partie du cimetière mérovingien, qui existe au lieu dit le Calvaire, près du chemin gaulois d'Arras à Avesnes-le-Comte par Dainville, Warlus, Wanquetin et Hauteville.

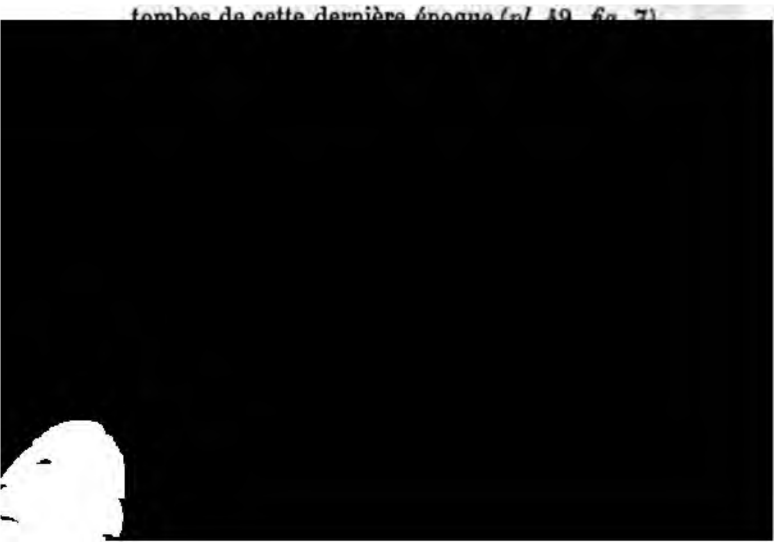
Cet âtre, si j'en crois les quelques fouilles que j'ai faites ou étudiées, n'était pas bien riche. On n'en a retiré qu'une quinzaine de vases, une lance garnie de deux sortes de boules ou de crochets près de la hampe, mais qui a été brisée et martelée en mon absence ; quelques plaques et boucles en fer damasquiné d'argent, puis une sorte de manche ou *capulus* de bâton ou de poignard en os courbé, couvert de ciselures, et qui a été traversé latéralement et au milieu de sa longueur par un trou garni encore de clous.

Aussi l'étude de ce cimetière sera-t-elle courte, et ne nous arrêtera-t-elle pas longtemps.

En effet, les vases, à l'exception de deux ou trois, sont semblables à ceux que l'on rencontre partout à cette époque. Au-dessus de l'angle qui coupe la panse en deux parties, se rétrécit une sorte de cône tronqué, se terminant en une ouverture plus ou moins grande, et légèrement contournée en gorge. Sur ce cône supérieur sont tracées, tantôt des lignes creuses qui le divisent en anneaux, et tantôt des rosaces ou des zigzags tracés au pointillé. L'un d'eux offre, sous ce rapport, des dessins assez curieux. Deux compartiments parallèles se partagent la partie supérieure et sont séparés par une double moulure, et dans chacun sont tracés au-dessus une ligne de larges points carrés et au-dessous une double guirlande formée de V entrelacés.

Parmi ces vases nous remarquons aussi une forme assez commune à l'époque romaine, ce sont des sphères tronquées dans le haut et garnies d'une gorge qui entoure l'ouverture.

Plusieurs sont grands, mais le plus curieux est une cruche basse à large ventre, haute de 8 cent., large de 9, et garnie d'une anse grossière; la pâte de ce vase est mal pétrie, épaisse; il semble avoir été fait à la main, sans le concours du tour, et il paraîtrait plutôt gaulois que franc, si je ne l'avais trouvé au milieu de tombes de cette dernière époque (pl. 19, fig. 7).



épais de 2, et a conservé son creux garni du tissu cellulaire. Sur toute sa surface sont tracés en creux des épis ou zigzags, et au milieu perpendiculairement à la courbe, il est traversé par un trou carré, dans lequel, sans doute, a passé une tige de bois, car on en voit quelques traces, ainsi que deux clous en fer qui le maintenaient sans doute en l'élargissant de ce côté. Ce n'était pas un marteau, car le creux cellulaire s'oppose à cette attribution; peut-être est-ce la crosse d'un bâton de vieillesse, ou le manche d'une vrille, d'un poinçon ou autre outil du même genre, ou bien le *capulus* d'un poignard dont cependant je n'ai trouvé nulle trace (*pl.* 55, *fig.* 11).

Quant aux plaques de ceinturon, elles sont petites, carrées et garnies d'une large boucle, couverte, comme les plaques, de damasquinures en argent. On n'y voit pas trace de boutons en cuivre.

J'ai exploré ce dépôt funèbre antique avec le docteur Ledru qui me l'avait fait connaître.

Ervillers.

En extrayant des silex aux lieux dits le chemin de Mory et le chemin Perdu, on a trouvé treize cadavres orientés : l'un d'eux avait à côté de lui une hache, un scramasaxe, un couteau. Aux pieds étaient un vase et sur la poitrine des plaques de ceinturon en fer avec clous en cuivre.

[illegible]

[illegible] du chemin [illegible] les armes [illegible]

[illegible]

[illegible] de M. le [illegible] aussi un cimetière [illegible] quelques années, on [illegible] accompagnés de vases et [illegible] cette époque.

[illegible] a été retiré de la [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] chemin Tacette, et près des



garnie de ses armatures, de perles, de boucles, de fils d'or et d'anneaux. Les boucles d'oreilles en fil tors portent un polyèdre en mastic recouvert de feuilles d'or et orné, sur chaque face latérale, d'un carré garni de verroteries ou grenats enchâssés entre des filets d'or, et flanqués aux angles par de petites perles. Les écoinçons ou intervalles compris entre les côtés de ces carrés intérieurs et qui forment triangles, sont aussi garnis de feuilles d'or et de verroteries (*pl.* 62, *fig.* 9).

La fibule est ovale, un peu étranglée dans le milieu, et garnie de verroteries cloisonnées entre des bandes d'or curieusement contournées, mais de caractère franc pur (*fig.* 8).

Les agrafes figurent des griffons découpés dans une plaque d'argent ; le corps et les ailes sont évidés, puis recouverts de lames d'or fixées à l'aide de clous rivés, et ornés de filigranes et de perles métalliques. Des pâtes ou feuilles de verre blanc opaque et des lames de grenat montées en serticlos dans des bâtes surhaussées, sont réparties à la surface. Le détail de la tête a été obtenu en creusant dans l'argent une grande cavité piriforme, remplie ensuite de la même pâte vitreuse blanc opaque, cette fois rendue adhérente au métal par la fusion. La rupture de l'une des têtes en offre la preuve. L'œil est marqué par un grenat rond, cloisonné d'or et incrusté dans un trou pratiqué à froid [1] (*fig.* 1 *et* 2).

La boule de cristal est enchâssée dans deux cercles ou bandes d'or en croix, surmontés, au point d'inter-

[1] Voir les *Œuvres de St Eloi*, par M. de Linas.

section supérieure, d'une bélière qui permettait sans doute de la suspendre au collier (*fig.* 3).

Les fils d'or proviennent des broderies qui ornaient la robe ou le manteau du défunt.

Le bouton est rond, et couvert de deux cercles concentriques, l'un au milieu qui enferme une pierre ou pâte de verre, et l'autre servant d'encadrement extérieur. Entre eux sont d'autres petits cercles, contigus les uns aux autres, et contenant aussi des verroteries un peu bombées (*fig.* 6).

L'anneau est uni et cylindrique.

Les boucles, de même métal, sont très petites et encore munies de leur ardillon.

Une des perles est cylindrique, l'autre est ronde et côtelée (*fig.* 4 *et* 5).

Enfin sur un débris de camée est sculpté un buste de femme, au large chignon, à la tête de profil et de caractère antique (*fig.* 7).

Ces objets étaient enfermés avec le corps sans cercueil de pierre, à 3 ou 4 mètres de profondeur; il y avait encore près de lui un coffret ovale, garni de plaques minces de cuivre, couvert d'arabesques gravées, puis une médaille d'or qui a été donnée à M. l'abbé Pré-

Izel-lez-Equerchin.

Cette commune est curieuse par les nombreux restes gallo-romains et celtiques que j'y ai reconnus. D'un côté, vers Montauban, sont des haches en pierres éparses sur un mamelon peu proéminent ; vers Vitry, a été trouvé un vase rempli de monnaies antiques : aux Vingt-Quatre, sont de grandes fondations, des vases et des monnaies gauloises et romaines ; dans le village, sont des souterrains, des silos, renfermant des tuiles à rebords, puis une motte de laquelle on a extrait des grès bruts et assez gros. Enfin, au haut de la rue des Tombeaux, est un cimetière mérovingien.

Je n'ai pu malheureusement explorer qu'une faible partie de ce dépôt funèbre, parce qu'il est placé sous les maisons, et qu'il a été depuis longtemps bouleversé et détruit par leurs constructeurs. J'ai appris des habitants que des squelettes, des lances, des sabres et des vases avaient été recueillis en creusant des fondations ou des caves, mais que tous ces objets avaient été vendus ou brisés.

Je n'ai donc pu étudier que l'extrémité est de cet âtre et, comme d'habitude, sur les bordures de ces cimetières, je n'ai trouvé que des corps pauvres et parfois superposés, et seulement quatre tombes garnies d'objets intéressants.

L'une avait un sabre, une boucle avec sa plaque en fer et une bague.

Un autre corps était placé dans une tombe monolithe

en tuf coquillier, de 1 mèt. 80 de long sur 45 et 24 cent. de large, car elle était plus étroite aux pieds qu'à la tête, le tout recouvert de deux pierres plates. Elle contenait un squelette ayant au doigt une bague dorée, et un petit vase noir entre les jambes.

De chaque côté de ce cercueil était un autre corps appuyé contre ses parois : l'un avait un sabre, une boucle épaisse en bronze et une bague; l'autre avait entre les jambes un vase ou cruche basse garnie d'une anse et une boucle avec son ardillon.

Ce cimetière et ceux de Saint-Nicolas, de Marœuil, et de Sainte-Catherine sont les seuls qui m'aient fourni des bagues. L'une a presque la forme de chevalière, et son chaton est gravé d'une petite croix; une autre a le chaton large et plat avec un trou au milieu, entouré d'un cercle surmonté d'une série de points gravés; une troisième n'est pour ainsi dire qu'un large ruban de bronze doré, orné de points entourés de cercles, et, au milieu, d'un carré dans lequel une sorte d'S se croise avec un I (*pl.* 56).

Cette bague n'est pas fermée et peut s'élargir au besoin.

J'ai aussi recueilli, au milieu des terres de ce cimetière, quelques débris de plaques de bronze découpées à jour et provenant d'ornements de ceinturons



Chapelle, à droite près de la maison du sieur Petit, et un peu plus haut, près de la route impériale, une tombe en pierre contenant des armes en fer à côté du squelette, près de la route d'Arras à Douai. Les tombes sont surtout nombreuses sous le jardin de M. Legentil; là, les vases, les armes et les cadavres ont été reconnus par ce propriétaire, dans les mêmes conditions que dans les autres dépôts de cette époque franque.

Gavrelle.

Cette commune a son cimetière franc, presque en face de l'église et près de la ferme qu'y possédait l'abbaye de Saint-Vaast. La plupart des tombes ont donc été détruites depuis longtemps lorsqu'on a bâti les maisons qui le couvrent. Ainsi, il y a plusieurs années, quand on a voulu approfondir la cour de M. Delabre, on rencontra beaucoup de squelettes, des grès et divers objets, tels que colliers, haches, anneaux, vases, boucles d'oreilles, etc.

J'ai pu explorer moi-même un des coins de cette nécropole dans la cour du sieur Dubois-Debéthune, et j'y ai trouvé cinq ou six corps dont l'un était entouré et couvert de pierres. Les seuls objets placés près d'eux étaient des vases, dont l'un a la forme d'une grande bouteille; il est couvert de dessins au pointillé, formant des bandes parallèles. Un autre est noir et annelé, et un troisième, un peu plus grand, a la forme la plus ordinaire à cette époque et est couvert dans le haut de guirlandes superposées, tracées au pointillé. Son large goulot est orné de deux moulures (*pl.* 49, *fig.* 25).

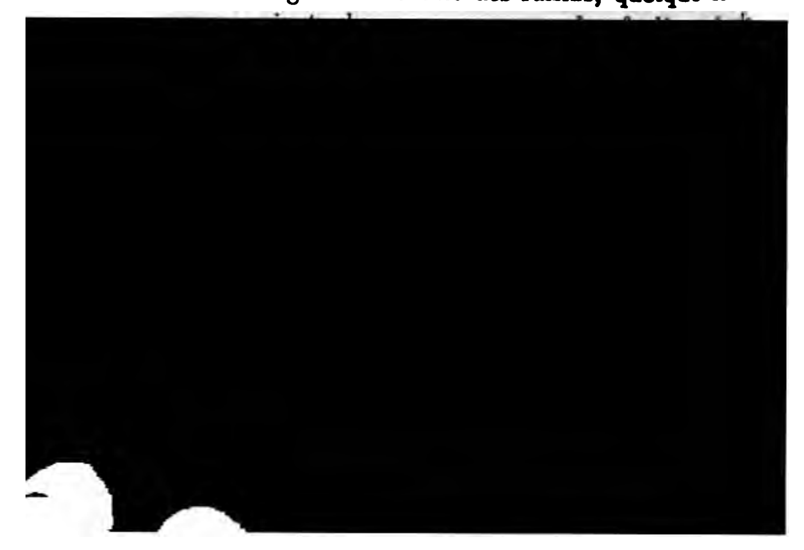
Biache.

Entre cette commune et celle d'Hamblain, sur la pente inclinée vers l'orient d'une colline entourée d'eau de trois côtés et qui porte le nom de Trou du Rouge[1], existe aussi un cimetière franc.

On y a trouvé des scramasaxes, des lances, des vases, quelques boucles, mais le tout assez commun, et rien n'indique que la population qui est venue enterrer là ses morts ait eu de l'importance et surtout de la fortune.

Vélu.

M. le baron de Goër de Herve a trouvé dans son parc, situé dans cette commune, un cimetière franc assez étendu, qui ressemble à tous ceux de cette époque. Une seule tombe nous arrêtera donc un moment. En effet, elle contenait un vase retourné, le fond en haut, et couvrant des fruits desséchés et passablement conservés. Nous les regardons comme des raisins, quoique leurs



Huitième groupe.

Merville.

Dans cette localité, aux environs du vieux moustier de Broile, ont été rencontrées beaucoup de tombes, ayant tous les caractères mérovingiens, vases en verre, etc.; elles ont été étudiées par M. Arnoult-Detournay, archéologue, habitant cette localité.

Witternesse.

Le hasard a fait découvrir, en perçant une cave dans cette commune, une tombe curieuse dont les épaves, fort heureusement, sont tombées entre les mains d'un intelligent propriétaire, M. Peretti, qui en a assuré la conservation. Une bonne partie de ces objets, la plus curieuse, est aujourd'hui entre les mains du général de Bellecourt, qui les conserve avec soin. Ce sont :

Une paire de boucles d'oreilles en or, composées d'anneaux en fils tors et de cubes en mastic couverts de feuilles d'or. Chacune des faces de ces cubes est ornée d'un carré en relief, dont les angles posent au milieu des lignes du rectangle. Les écoinçons qui en résultent sont ornés de verres cloisonnés, et le plein du carré saillant est couvert de petits tubes qui ont dû contenir de petites pierres;

Un bout de courroie en fer damasquiné, formé d'une double patte pour saisir l'extrémité d'un tube sobrement orné et terminé par une sorte de palette ovale ornée de moulures et d'ornements d'argent;

Un pendant d'oreilles en or avec bélière et verroteries cloisonnées ;

Un collier en perles d'ambre grossièrement taillées, et en tubes ou boules de verre émaillés en ondulations multicolores ;

Un large disque plat, orné de dessins en relief fort usés ;

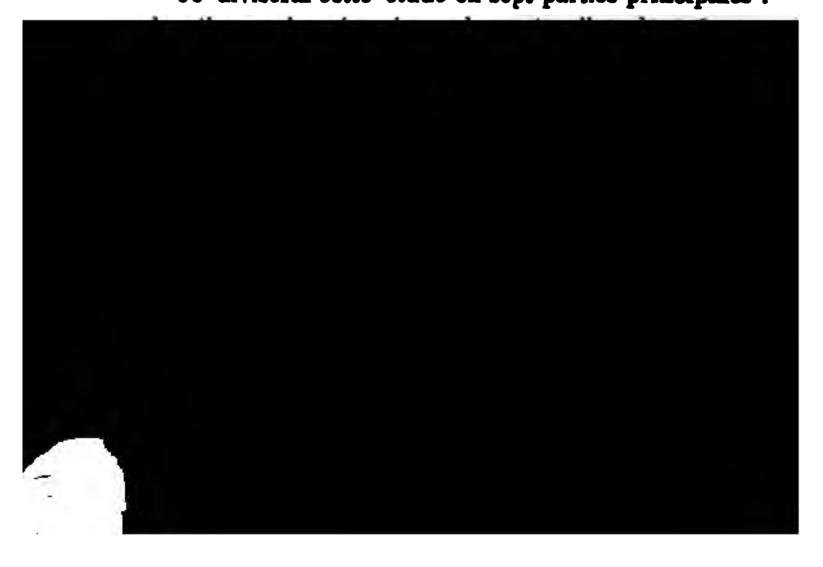
Un autre plus petit, également fruste.

CHAPITRE V.

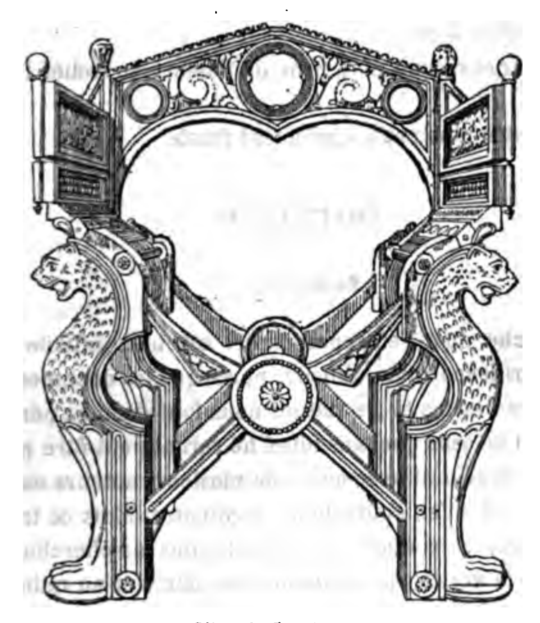
Industrie.

La tâche que j'entreprends ici est bien difficile et bien périlleuse : bien difficile, parce que les documents écrits, les dessins et les statues nous font défaut ; périlleuse, en ce sens que mes idées ne seront peut-être pas toujours d'accord avec celles de plusieurs auteurs estimés et qu'il m'en coûte de les combattre. Mais ce travail oblige, et comme, après tout, nous ne cherchons tous que la vérité, je tâcherai de la démêler au milieu de ce labyrinthe et de cette obscurité qui entourent l'époque que nous étudions.

Je diviserai cette étude en sept parties principales :



sièreté incomparables. Saint Eloi, le premier, peut-être, a rendu la nature, avec plus de vérité si la croix de Saint-Martin-les-Limoges et surtout si le fauteuil du roi



Siège de Dagobert.

Dagobert sont ses œuvres. Mais ces travaux sont plutôt du ressort de l'orfèvrerie que de la sculpture. On montre aussi à Poitiers et à Jouarre des parties de monuments et des chapiteaux qu'on attribue à cette époque ; mais ils sont étrangers à ce pays, et j'ai dit plus haut tout ce que j'ai pu recueillir sur ce sujet dans l'Artois. Je vais donc essayer de traiter la question des tissus qui est aussi bien aride et bien obscure.

ouvrage exotiques.

...

peuple,

...ne de lin,

...bandelettes

...soie et serrée à





e foule d'ornements va-
ns doute de l'Orient,
ont probablement

e la cheve-
t et rat-
t les
pas-
nt plu-
naturelle-
les épaules.
chefs, dans les
umes des Gallo-
ngés; c'est-à-dire les
e *pileum* pour coiffure,
n un mot, le costume que
oque gallo-romaine.
ux, étaient parfois richement dé-
ldéric était probablement couverte
s abeilles d'or qu'on a trouvés dans
et elle était en soie, s'il faut en croire les
ont parlé de cette magifique sépulture; elle
outre ornée de broderies en fil d'or, comme le
vent les nombreux fils de ce métal qu'on y a trou-
s. Qui plus est, assurent Chiffet, Ribauld-de-la-
Chapelle, Poutrin et M. l'abbé Cochet, historiens de
cette découverte, des morceaux de ce manteau en soie,
ornés encore de ces broderies, ont été retrouvés dans
la tombe et sont conservés à Tournai.

[1] Le fiancé présentait des chaussures à sa promise en signe d'obéissance le jour des fiançailles.

PREMIÈRE DIVISION.

Les Tissus.

Comme je viens de le dire, nous avons, pour nous guider dans ce travail, bien peu de représentations figurées, et quant aux textes anciens, ils sont à peu près muets. Sans doute, la plupart des Francs conservèrent le costume de leurs ancêtres, tel que je l'ai décrit p. 229.

Je me contenterai donc de donner celui que portait le roi et empereur Charlemagne, comme type de ceux usités par les chefs à la fin de l'époque qui nous occupe.

« Charlemagne, disent MM. Bordier et Charton, avait un costume magnifique et tout étincelant d'or et de pierreries quand il présidait les assemblées solennelles des Francs, quand il célébrait les fêtes de Noël et de Pâques, ou quand il donnait audience aux envoyés étrangers. Mais, dans la vie ordinaire, il était très simple et peu différent de celui du peuple. C'était une chemise et des pantalons en toile de lin, ces derniers serrés aux jambes par des bandelettes croisées;



rosaces, des arabesques et une foule d'ornements variés ; mais ces tissus venaient sans doute de l'Orient, aussi bien que les étoffes de soie, et sont probablement étrangers à l'industrie du pays.

La coiffure des Francs n'était souvent que la chevelure qu'ils ne coupaient guère, qu'ils relevaient et rattachaient au haut de la tête et dont ils laissaient les extrémités retomber par derrière. Cependant les bas-reliefs de la colonne Antonine nous représentent plusieurs guerriers ayant les cheveux retombant naturellement autour de la tête, et ne dépassant pas les épaules. Il est probable aussi que bien des chefs, dans les villes surtout, adoptèrent les costumes des Gallo-Romains avec qui ils étaient mélangés; c'est-à-dire les vêtements longs et flottants, le *pileum* pour coiffure, et les chaussures en cuir [1]; en un mot, le costume que j'ai décrit en étudiant l'époque gallo-romaine.

Les saies, ou manteaux, étaient parfois richement décorées ; celle de Childéric était probablement couverte d'un semis de ces abeilles d'or qu'on a trouvés dans son tombeau, et elle était en soie, s'il faut en croire les auteurs qui ont parlé de cette magifique sépulture; elle était en outre ornée de broderies en fil d'or, comme le prouvent les nombreux fils de ce métal qu'on y a trouvés. Qui plus est, assurent Chiffet, Ribauld-de-la-Chapelle, Poutrin et M. l'abbé Cochet, historiens de cette découverte, des morceaux de ce manteau en soie, ornés encore de ces broderies, ont été retrouvés dans la tombe et sont conservés à Tournai.

[1] Le fiancé présentait des chaussures à sa promise en signe d'obéissance le jour des fiançailles.

Mabillon, Montfaucon et Thierry Ruinard citent le même fait pour les sépultures de Childéric II, de la reine Bilichilde, sa femme, et de leur fils Dagobert, exhumées du chœur de St-Germain-des-Prés, en 1645.

Moi-même, j'ai trouvé ces fils d'or dans une tombe de Marœuil, et j'en ai vu d'autres, retirés de celle de Lens.

On portait aussi des gants qui étaient parfois richement brodés. Au VI[e] siècle, l'histoire nous montre S. Colomban déposant ses gants de travail à la porte du réfectoire de son abbaye, et au VII[e], un voleur dérobant ceux de S. Philibert, abbé de Jumièges. Il était ordonné de les ôter pour entrer dans l'église ou pour paraître devant le roi. Ainsi, au VI[e] siècle, S. Béthaire de Chartres, amené par Thierry, roi de Bourgogne, en fut dépouillé.

Le clergé avait, pendant les cérémonies religieuses du moins, un costume à peu près semblable à celui qu'il porte aujourd'hui. L'évêque portait deux tuniques, comme le grand pontife hébreux, la *linea vestis alba*, la dalmatique, la chape ou manteau à capuchon, l'amict, l'*orarium* et le manipule [1].

La tunique avait la forme de l'aube ou rochet actuel.

La dalmatique était une robe cruciforme, sans coutures, fermée sur la poitrine et ayant de grandes manches pendantes. Elle était coupée verticalement



de pierreries. On y joignait un voile, couvrant la tête, et dont extrémités s'allongeant se métamorphosèrent peut-être ensuite en ces fanons qui étaient un emblème de dignité chez les peuples anciens.

Les gants que portaient les évêques avaient, à la partie supérieure, un cercle ou une bordure en or.

Leur chaussure était d'abord la *solea* ou sandale qui laissait les doigts des pieds à découvert, et qui s'attachait avec des courroies enroulées autour de la jambe, croisées sur le cou-de-pied et fixées sur un appendice en métal ou en cuir, placé entre le gros orteil et le doigt suivant. Mais plus tard cet usage disparut, et l'on crut plus convenable, pour monter à l'autel, de cacher le pied, non seulement par des bas, *adones* ou *talariæ*, mais en outre par un soulier recouvert de cuir.

Les religieuses avaient un voile de laine, fixé sur la tête par un bandeau d'or ou de pourpre noué avec des cordons. Ici je crois devoir rappeler ces deux bandeaux d'argent trouvés sur la tête de deux cadavres, à Marœuil, et qui, peut-être, indiquaient, ou des prêtres, ou des religieuses, ou quelque autre personnage revêtu d'une dignité qui lui donnait droit à cet attribut [1].

Dans les tombes nous trouvons souvent des empreintes de tissus, incrustées sur les armes ou sur d'autres objets en fer. On croit y voir des étoffes en gros fils de laine, telles que du drap, puis d'autres en fils de lin de diverses grosseurs; mais les plus fines sont à peine comme les toiles qu'emploient nos paysans pour leurs chemises. Ces empreintes ne donneraient donc

[1] Serait-il permis de supposer que ces bandeaux couvraient la tête de compagnes de sainte Bertille ?

pas une grande idée de cette industrie des tissus à cette époque, si nous ne considérions que la plupart des sépultures que j'ai étudiées, sont pauvres, et si nous ne savions d'ailleurs que les chefs et les femmes riches portaient des étoffes de soie, et probablement, pour les accompagner, des tissus fins produits dans le pays.

Je ne saurais dire si Arras avait conservé ses belles et célèbres fabriques qui envoyaient dans tout l'empire romain les tissus les plus beaux; nous n'en trouvons aucune mention dans les écrits, ni dans les titres de l'époque. Il est probable que, ruinée comme elle l'avait été par les barbares, elle avait perdu ces précieux établissements, que nous y verrons plus tard aussi florissants que par le passé. Nous savons, en effet, qu'elle était tellement chétive et tellement dépeuplée, vers 560, que ses évêques n'y purent continuer leur résidence et la transportèrent à Cambrai.

DEUXIÈME DIVISION.

La Céramique.

Nous allons voir ici se reproduire une décadence bien prononcée dans cet art qui, sous les Romains, avait

ments sont des guirlandes et des rosaces formées de petits points carrés empreints dans la pâte du vase sur sa partie supérieure avec une molette. Ils n'ont presque jamais d'anses et ceux en forme de cruches, assez communs en Bourgogne, sont au contraire assez rares ici. En effet, dans son pays, M. Baudot en a recueilli un certain nombre qui se rapprochent de nos cruches plus modernes. Ils ont été trouvés surtout dans le cimetière de Charnay que l'auteur croit appartenir à la fin du Ve ou au commencement du VIe siècle.

Les vases de nos pays, cependant, comme ceux des autres contrées germaniques du reste, diffèrent un peu les uns des autres, suivant les divers cimetières, non pas beaucoup par la forme, mais par la matière.

Je parlerai d'abord ici des vases et autres objets trouvés à Maretz, à Coullemont, à Saint-Nicolas et à Nœux. Les premiers sont très variés et presque tous différents les uns des autres, quoique tous aient à peu près les mêmes formes générales : sphéroïdales dans le bas, se redressant en cône plus ou moins élancé au-dessus, et terminées par un goulot souvent évasé. L'un d'eux surtout a une gorge assez accentuée entre le fond et le cône. D'autres ressemblent aux terrines gallo-romaines; un autre, au lieu de cône, a les parois presque droites et ornées de bâtons saillants; d'autres enfin ont la forme de bouteilles et de cruches.

Presque tous sont ornés, sur la partie supérieure, de guirlandes, de rosaces ou de lozanges formés de lignes croisées, plus lisses, ou gravées en pointillé.

Çà et là sans doute apparaît, dans ces cimetières, un échantillon un peu moins fin et à formes différentes,

mais, en général, ils sont moins profondément enterrés, et ils appartiennent à une époque plus récente qui vit placer des cadavres au-dessus d'autres, et quelquefois même à leur place, comme nous l'avons vu dans des tombes en pierres à Marœuil, à Saint-Nicolas, etc.

A Coullemont, les vases sont fins et offrent les mêmes caractères qu'à Marœuil; presque tous sont noirs.

Parmi les poteries trouvées à Marœuil (*pl.* 49, *fig.* 6, 16, 17, 18, 19 *et* 21), il convient aussi de citer ces coupes presque pointues dans le bas, et qui par conséquent ne pouvaient se placer droites. Elles rappellent cet usage germanique qui obligeait le convive à toujours vider sa coupe avant de la reposer sur la table (*pl.* 49, *fig.* 13).

Nous avons eu aussi dans le même cimetière, trois urnes à deux anses et élancées, imitant les formes romaines. L'une d'elles surtout est très curieuse ; elle représente un tonneau posé sur une base carrée, et sa bonde se relève en un goulot cylindrique, flanqué de deux anses courtes et attachées au tonneau dans le bas. La terre de ces vases est assez fine, mais elle a bien cependant tous les caractères francs (*fig.* 17).

A Saint-Nicolas, au milieu de vases et de débris gallo-romains, étaient des poteries d'un caractère particulier. Elles sont ornées de lignes peu profondes, lisses et po-



A Barly, les caractères des vases se rapprochent davantage de ceux de la Bourgogne, car plusieurs ont leur goulot droit et plutôt conique qu'en forme de gorge (*fig.* 15).

Voyons maintenant les vases de Gavrelle, Waben, Ambrines, Labuissière, Blandecques et Spyecques, qui ressemblent aux précédents, mais sont moins variés. On n'y voit plus de goulots en gorges ni de parois supérieures courbes; presque tous sont coniques plus ou moins ouverts dans le haut, et les annelures sont plus rares, tandis que les empreintes sont à peu près générales. La pâte des vases est un peu moins fine, moins noire, et plus souvent grise ou jaunâtre (*fig.* 3). A Gavrelle j'ai trouvé une grande bouteille en terre noirâtre, ornée de plusieurs séries de dessins au pointillé (*fig.* 25). A Labuissière était une urne à peu près gallo-romaine, pour la forme, mais avec la pâte grise des Francs, et une couronne d'ornements au pointillé près de l'ouverture.

Dans les cimetières d'Izel, Saint-Hilaire, Pincthun, Hocquinghem et Hardenthun, les vases ont la forme mérovingienne pure, à bords souvent droits, sans gorges ni rebords, presque tous ont leurs ornements tracés en pointillé. Cependant sur l'un d'eux nous trouvons une série d'anneaux sur la partie conique ; sur un autre on voit des bandes allongées et creuses ; le plus curieux a la forme d'une bouteille à court goulot, et sa surface est ornée de trois rangs de festons pointillés (*fig.* 9).

A Saint-Hilaire, un petit vase jaune, de forme franque, est orné de moulures obliques sur la face demi-ronde

et sur le cône, il paraît presque taillé au couteau et offre un grand intérêt (*fig.* 8).

Les cruches d'Izel, de Wanquetin et de Saint-Nicolas ont le ventre large et bas ; le goulot est assez large, l'anse est courte, et la pâte est mal unie et rugueuse (*fig.* 7).

M. Albert Legrand a trouvé, près de Saint-Omer, un vase qui, au lieu d'avoir sur le cône une série de rosaces ou des guirlandes pointillées, offre une suite de personnages assez grossièrement figurés, et dont il est difficile de deviner les actes.

Vases en verre.

Nous allons visiter une partie de l'industrie mérovingienne qui nous a laissé peu de produits. Car dans nos pays, Soyecques, Nœux, Uzelot, Saint-Nicolas, Warlus, Maretz et Hardenthun n'en ont montré qu'un petit nombre : Waben et Marœuil en ont donné trois ou quatre, et les autres cimetières n'en avaient aucun. Mais si ces vases font souvent défaut, d'autres produits en verre, boules, colliers, sont moins rares ; et on a même trouvé en cette matière un bracelet à Waben, un



de couleur verdâtre ou incolores. Cependant celui de Saint-Hilaire est assez épais et plus lourd.

A Marœuil ont été trouvées plusieurs fioles à ventre à peu près sphérique et à col étroit (*pl.* 50, *fig.* 4, 9 *et* 10).

Deux coupes en verre vert ont la base ovoïde, ne peuvent pas poser par conséquent et ont les côtés à peu près droits, saillants et munis d'une petite moulure pour rebord. Le troisième était une coupe demi-ronde avec filets en relief formant étoile festonnée à sa base. (*fig.* 7 *et* 8).

A Waben, l'un d'eux était assez grand, et figurait une sphère tronquée dans le haut (*fig.* 11 *et* 13).

A Soyecques, M. Legrand, l'explorateur de ces cimetières mérovingiens de la Morinie, parle d'un vase à boire qu'il y a trouvé et dont la base, terminée en pointe, ne permettait pas au buveur de le remettre à place avant qu'il n'ait été vidé. Je crois qu'il était en verre et semblable à celui de Marœuil. Un autre vase, mais bien plus élégant, a été rencontré à Soyecques, c'est aussi un vase à boire, en verre blanc, haut de 24 cent., il contient près d'un litre double et est orné d'un réseau de filets saillants qui tombent en s'élargissant progressivement du sommet à la base. Enfin une cruche en verre gisait au fond d'une sépulture, et ce qu'elle avait de plus curieux était le dessous de sa base, qui, au milieu d'une carré formé de lignes saillantes, montrait deux lettres grecques.

A Hardenthun s'est trouvé un grand vase à col allongé ; malheureusement il est privé de son anse et du pavillon de son goulot.

Le vase brisé que l'on a trouvé à Uzelot, a le fond

bas, sphérique, surmonté d'un large et haut goulot évasé et couvert d'anneaux saillants. Sa base est ornée de huit cordons alternativement unis et guillochés.

Celui de Nœux ressemble beaucoup à ce dernier; seulement les rubans qui ornent la base de celui-ci sont remplacés par des filets qui, dans le haut, se rejoignent deux par deux en demi-cercles (*fig.* 1 *et* 2).

Le vase de Warlus est une coupe basse, à rebords évasés et rabattus, dont la surface est ornée de festons en relief, se rejoignant sous des boutons saillants (*fig.* 3).

Celui du faubourg Saint-Nicolas-lez-Arras ressemble à ce dernier pour la forme, mais n'a pas les festons, ni les boutons (*fig.* 12). Auprès de lui était un grand cornet, long et pointu, couvert de filets en relief (*fig.* 5). Puis d'autres cornets plus petits, plus évasés dans le haut et terminés dans le bas en demi-sphères sommées d'un bouton (*fig.* 6). Le même vase s'est retrouvé à Sainte-Catherine.

TROISIÈME DIVISION.



§ Iᵉʳ. — LES VASES EN BOIS.

Les vases en bois étaient les tonneaux, les coffres ou coffrets, les cuvettes et les seaux. Je n'ai encore trouvé aucun débris du premier ustensile, mais j'ai vu plusieurs échantillons des autres.



Seau étranger à l'Artois.

M. l'abbé Haigneré a recueilli à Pincthun et à Hardenthun des armatures de seaux ; moi-même, j'en ai rencontré d'autres à Nœux et à Marœuil.

Celui d'Hardenthun était le plus simple ; ses douves en bois étaient minces, et trois cercles de cuivre les maintenaient. Leur ornementation était très sobre ; deux lignes de points sont gravées en bas du cercle supérieur, qui est deux fois plus large que les autres et auquel s'attachent sept plaques carrées en métal. Deux

autres bandes relient entre eux ces trois cercles, et portent les anneaux de l'anse.

Celui de Pincthun est plus élégant, mais il n'en reste que des fragments. Il était cerclé de fer dans le bas et de cuivre dans le haut ; ce dernier cercle est plus large que l'autre. De chaque côté il porte un oreillon élégant, composé d'une plaque découpée à jour et se divisant en trois bandes formant triangle dans le bas et réunies dans le haut par deux courbes gracieuses. Les angles latéraux se relèvent un peu et s'attachent à la bande ou cercle par deux rivets formant boutons saillants. Des doubles ronds concentriques sont gravés de distance en distance sur les bandes de ces oreillons. L'anse n'a pas été trouvée.

Celui de Nœux est plus complet et plus élégant. Le cercle du haut est large ; ses oreillons se composent d'une bande médiane accostée de deux demi-cercles assez larges qui se terminent de chaque côté par une espèce de tête de dragon à bec ouvert. Le clou saillant, qui attache l'oreillon au cercle, forme l'œil. De cette partie supérieure descendent trois autres bandes plus étroites ; l'une droite ou perpendiculaire au milieu ; les autres courbes et s'attachant dans le bas à la bande du milieu pour se relever ensuite en se contour-



sur l'anse, mais aussi sur toutes les bandes des oreillons. Ceux-ci sont taillés dans un seul morceau de bronze découpé à jour (*pl.* 10, *fig.* 18).

Nous avons trouvé à Marœuil des cercles en argent et en bronze, ornés de dessins à jour ou au repoussé, et qui maintenaient des petits seaux ou coffrets légèrement coniques. Nous les avions tous pris d'abord pour des diadèmes, mais celui en bronze que j'ai trouvé moi-même aux pieds d'un cadavre et encore attaché au bois, prouve qu'il est bien un cercle retenant un vase en bois (*pl.* 58, *fig.* 1 *et* 2).

§ II. — LES COFFRETS.

Quoique les bourses soient plus communes dans nos sépultures franques que les coffrets, j'en ai cependant reconnu quelques traces dans nos pays. Ainsi dans la tombe n° 48 de Pincthun, je crois que le bouton avec bélière, indiqué par M. l'abbé Haigneré, sous le n° 3 de la planche 8, pourrait bien avoir été adapté au couvercle d'un coffret dans lequel étaient les clefs et les autres objets que l'on a trouvés à côté. Dans ce cas, il manquerait le bouton supérieur.

J'en ai vu aussi quelques traces à Marœuil, mais les anses ou boutons de suspension étaient en fer et il n'en restait plus qu'un seul bien conservé.

M. l'abbé Cochet a été plus heureux dans la Normandie, car il a rencontré des coffrets plus complets à Envermeu. L'un, en bois, était recouvert de plaques en bronze estampé ; l'autre était garni de petites plaques en os.

§ III. — LES CLEFS.

Les coffrets nous amènent tout naturellement aux clefs qui servaient non seulement à ouvrir les maisons et les meubles, mais aussi ces petits réceptacles d'objets précieux ou de petite taille. Je n'en ai trouvé moi-même qu'une seule dans les tombes, c'était à Marœuil, j'en ai recueilli d'autres dans diverses localités, tourbières, villes antiques et villas, qui, par leur similitude avec celles que M. l'abbé Cochet a exhumées de divers cimetières francs, Londinières, Envermeu, me paraissent devoir être décrites ici.

Plusieurs n'ont aucun rapport avec nos clefs actuelles. Ce sont des plaques diversement découpées à jour, ayant d'un côté un anneau, puis ensuite un carré terminé par une double courbe aboutissant à un bouton, ou par un angle obtus. Ces instruments semblent plutôt avoir servi à lever des loquets ou des verroux qu'à ouvrir de véritables serrures, ils ressemblent un peu à celui de Saint-Nicolas que je reproduit (*pl.* 61, *fig.* 9).

Nul doute que les Francs ne se soient aussi servis de clefs semblables à celles des Romains et aux nôtres. Je



et dont le bas, assez prolongé, se termine en crochets (*pl.* 60, *fig.* 9). L'autre est carrée dans le haut, avec anneau mobile, et porte en bas un peigne composé de quatre branches (*fig.* 10).

Elles étaient soutenues sans doute par ce grand disque découpé à jour dans l'intérieur, de manière à représenteren plein un cheval grossier couvert de ciselures et de quatrefeuilles; sur son dos semblent s'élever deux branches rejoignant le cercle et que relie vers le milieu une bande transversale (*pl.* 61, *fig.* 12).

§ IV. — VASES EN BRONZE.

Trois cimetières seuls ont jusqu'à présent donné des vases en bronze, et, sous ce rapport, celui de Marœuil est le plus riche, car, et bien que l'on n'en ait encore exploré qu'une faible partie, cependant il en a déjà fourni cinq.

Les deux premiers sont de grands bassins circulaires, à bords rabattus, gaufrés, assez élevés, et qui posent sur un support assez haut et cylindrique (*pl.* 50, *fig.* 17).

Le troisième est un bassin plus petit en forme de calotte, sans anse, sans support et sans manche.

Le quatrième est une véritable casserole, à fond un peu arrondi et armée d'un long manche d'une seule pièce avec le vase (*fig.* 16).

A Nœux, un assez grand vase a aussi été trouvé ; il est bas, arrondi et circulaire. Deux belles anses mobiles, gravées et ornementées, s'attachent à ses côtés (*fig.* 15).

Un autre vase encore, trouvé sur le bord de la Picardie, est presque demi-sphérique dans le bas, puis se

rétrécit ensuite doucement jusqu'à la moulure ronde qui encadre son orifice; on voit sur sa surface divers cercles gravés et entre eux une série de feuilles ou de palmes (*fig.* 14).

A Camblain, la forme est différente : le vase est un véritable plat, uni dans le fond et entouré de rebords droits et légèrement évasés.

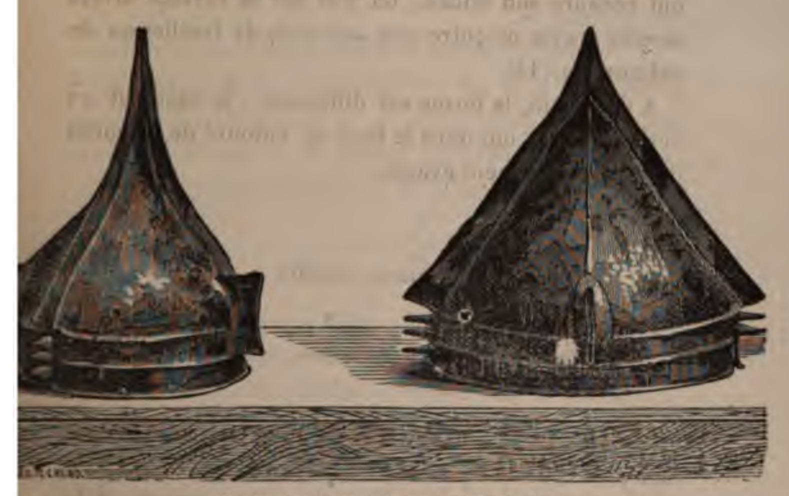
QUATRIÈME DIVISION.

Les Armes.

Tous les Francs étaient soldats; aussi les armes étaient leur plus belle toilette, et tout le luxe pour eux était de les avoir belles et redoutables. Au camp comme à la maison, au combat comme en voyage, toujours ils les portaient sur eux, celles du moins qu'ils pouvaient attacher à leur ceinture ou à leur baudrier : le sabre (scramasaxe), le couteau et la hache ou francisque. Les chefs avaient en outre l'épée, signe de l'autorité. En cela les Francs différaient du soldat romain, qui ne portait ses armes que pour aller au combat ou à



La cuirasse et le casque ne couvraient presque jamais les corps de ces fiers et intrépides guerriers, qui, sou-



Casques en bronze trouvés à Falaise.

vent même, se présentaient nus à l'ennemi, n'ayant pour toute défense que la souplesse, l'agilité et l'adresse à esquiver les coups et à manier leurs armes offensives. Cependant nous avons trouvé autour de la ceinture d'un cadavre, à Camblain, un demi-cercle de fer qui semble avoir été l'armature inférieure d'une cuirasse en bois ou en cuir (*pl.* 52, *fig.* 14).

Le Franc allait aussi au combat avec la tête découverte et protégée seulement par sa longue chevelure qui descendait jusqu'aux épaules, lui garantissant en même temps la tête et le cou.

Enfin le cavalier portait aux pieds l'éperon, et encore était-ce bien rarement. Car souvent il ne guidait son

cheval qu'avec les genoux ou avec la main, ce qui fait que nous ne rencontrons presque jamais cet objet dans les sépultures.

Je vais donc décrire successivement ces diverses armes, aussi bien que les baudriers et ceintures qui en soutenaient quelques-unes, et je compléterai les costumes divers en étudiant les fibules, les boutons et les autres moyens d'attache ou d'ornementation.

§ Ier. — L'ÉPÉE.

L'épée était l'arme des chefs, aussi était-elle plus rare que les autres et plus richement décorée. Les postes établis sur nos territoires n'étaient parfois que des centuries et plus souvent encore que des décuries. Très peu d'épées doivent donc se trouver dans nos cimetières ruraux, et seulement dans les plus importants, et elles y sont en petit nombre, à moins que cet âtre n'ait servi pendant assez longtemps. C'est ce qu'a aussi remarqué M. l'abbé Cochet qui déclare n'en avoir ordinairement trouvé qu'une pour cent corps francs. C'est aussi pour cette même raison que j'en ai reconnu si peu dans nos tombes d'Artois ; car Ambrines, Coullemont, Izel, Ga-

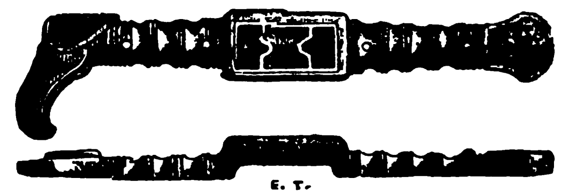
pas fourni jusqu'à présent. Nœux, Hardenthun, Waben, Pincthun, Soyecques, St-Nicolas, Uzelot, Wizernes et Marœuil en ont seul fourni, une pour les premiers, 8 pour le cinquième qui était très important, et 2 pour Marœuil, mais ce dernier ayant eu ses tombes riches violées autrefois, a pu en contenir davantage.

Ces épées étaient simples, longues en moyenne de 75 cent., non compris la poignée qui devait être en bois comme celles des scramasaxes. Celles des grands personnages étaient recouvertes, ainsi que le fourreau, également en bois, d'appliques en or, en argent ou en bronze richement décorées parfois, et ornées deverroteries, de filigranes et de pierres. Celles de Childéric Ier et de Pouan étaient surtout très belles et très riches. Celles des simples officiers, des centurions notamment, n'avaient rien de bien élégant, ce sont ces épées que nous avons trouvées, et qui ne nous ont montré de curieux que des bouts inférieurs de fourreaux en argent ou en bronze.

Les épées coupent des deux côtés, elles sont longues, étroites, de 5 à 6 centimètres à peine, et pointues dans le bout; les manches sont quelquefois très beaux, comme nous l'avons dit, et les pommeaux surtout sont très variés, car on y voit tantôt des têtes d'animaux, tantôt une simple boule, ou bien une calotte, une proéminence triangulaire, en bois, en fer, en cuivre ou en or.

La poignée, ronde, souvent un peu aplatie, est en bois dans lequel on a rivé la soie. Elle était recouverte tantôt de feuilles de métal plus ou moins riche, et plus

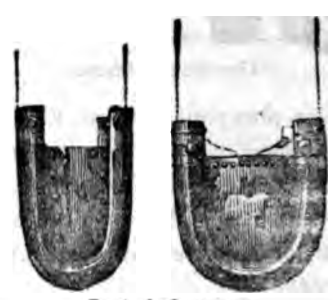
ou moins décorée, suivant le grade ou la richesse de son possesseur et tantôt couverte d'un cuir uni. Enfin

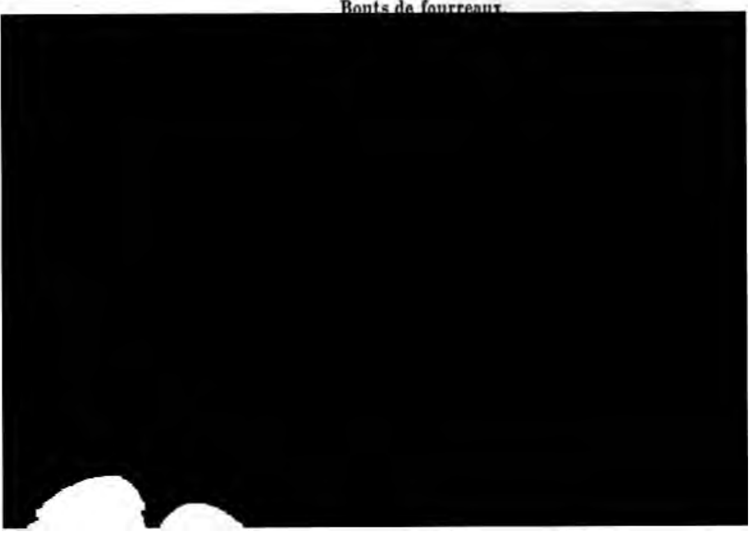


Ornements d'épée.

la garde est souvent nulle, parfois en bois ou en métal, et n'excédant guère la largeur du fourreau.

Celui-ci est ordinairement composé de deux feuilles de bois minces, reliées par le cuir qui les couvrait, et ajustées entre des triangles de cuivre ou d'argent. Le


Bouts de fourreaux.



un bout de fourreau en argent exhumé du cimetière de Nœux et un autre provenant de celui de Marœuil.

§ II. — LE SCRAMASAXE, SABRE ET COUTEAU.

Ici la récolte est plus abondante et la richesse bien moins grande, car les manches de ces instruments sont en bois recouvert de cuir, et l'ornementation en est très sobre. Leur lame est droite légèrement courbée en pointe dans le bout. Elle varie beaucoup de longueur, car j'en trouve qui ont depuis 70 cent. jusqu'à 5 ou 6 cent. seulement, c'est-à-dire depuis le grand scra-



1/5

Arme d'un chef franc.

masaxe jusqu'au plus petit couteau. Elle ne coupe que d'un côté, et le long du dos on voit souvent deux ou trois rainures creusées parallèlement et sur toute la longueur. La soie en fer était garnie d'une poignée et d'une garde en bois recouverte de cuir souvent dépourvu de garniture métallique.

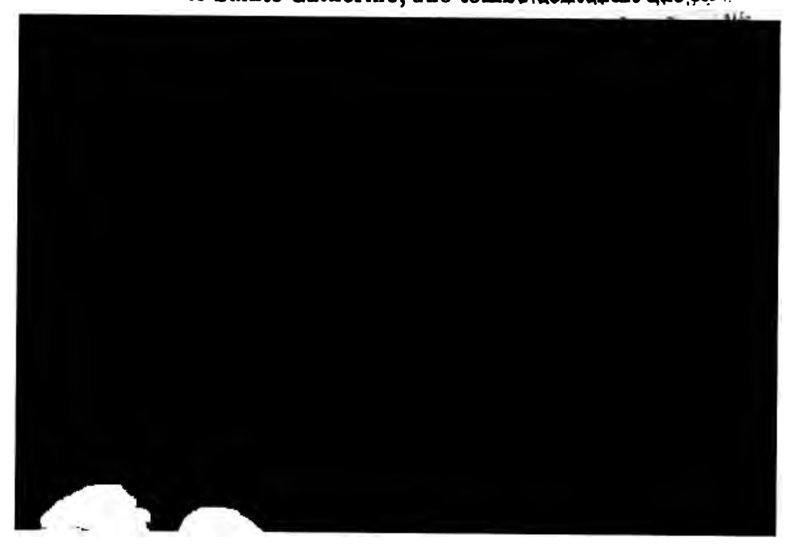
Le sabre se trouve assez communément, j'en ai rencontré presque autant que de lances, qui paraissent avoir été l'arme favorite des Francs. Waben en a procuré une douzaine, Planque un seul, Pincthun 20, Hocquinghem plusieurs aussi ; Ardenthun, 19 ; quelques-uns à Uzelot ; plusieurs en Morinie ; quatre ou cinq à Aubigny ; 3 à Ambrines ; 1 à Coullemont ;

plusieurs à Nœux ; 2 à Camblain ; 2 ou 3 à St-Hilaire, autant à Neuville, 2 à Izel, 6 à Marœuil et 2 à Warlus, plusieurs à Barly, à Saint-Nicolas, à Sainte-Catherine et à Maretz (*pl.* 51, *fig.* 3.)

Les couteaux ressemblent aux scramasaxes, et on ne saurait dire où finissent les premiers et où commencent les seconds, car j'en ai une série des uns et des autres qui se suit graduellement ; seulement les petits couteaux n'ont pas de rainures sur le plat (*fig.* 5). On s'est demandé à quoi servaient ces lignes creuses ; probablement à y loger du poison, puisque Grégoire de Tours nous dit positivement que la reine Frédégonde logea du poison dans les sabres qu'elle remit à ceux qui devaient assassiner le roi Sigebert (*Tunc duo pueri cum cultris validis, quos vulgo scramasaxos vocant, infectis veneno, maleficati a Fredegunde regina* [1]). Mais il est probable que cette mesure cruelle n'était prise que rarement, et que souvent dans les combats la lame restait pure (*fig.* 3).

J'ai trouvé à Saint-Nicolas un de ces sabres dont le manche se termine comme les épées par deux *capuli* ou boutons en fer se succédant à une faible distance. La lame n'avait pas non plus de rainures (*pl.* 51, *fig.* 2).

A Sainte-Catherine, une tombe contenait une sorte de



bas d'une terminaison en argent, et sur les côtés d'armatures du même métal (*fig.* 6).

A St-Nicolas un sabre avait la lame très étroite (*fig.* 4).

A Marœuil et à Sainte-Catherine plusieurs couteaux avaient presque la forme romaine, c'est-à-dire la lame large et recourbée dans le haut, l'un d'eux porte une bélière sur le côté (*pl.* 52, *fig.* 3, 1 *et* 10).

§ III. — LA LANCE OU FRAMÉE.

Si les scramasaxes se ressemblent tous par la forme et ne varient que de grandeur, il n'en est pas de même des lances qui offrent de très grandes variétés. Les unes sont longues et étroites, d'autres courtes et larges ; sur les unes une arête ronde et saillante se prolonge depuis la douille jusque près de la pointe : sur d'autres l'arête est à peine sensible ; il y a seulement plus d'épaisseur au milieu que sur les côtés qui diminuent toujours jusqu'aux tranchants (*pl.* 51, *fig.* 5, 6, 7, 9 *et* 12).

A Nœux et à Gavrelle j'ai vu des lances courbées, les unes sur le sens du plat, les autres sur le côté. En général celles de Marœuil sont les plus variées et les plus ornées ; on en voit avec une ou plusieurs moulures autour de la douille ; ou bien avec des filets gravés sur le fer. D'autres se rapprochent de l'angon, et au lieu d'avoir le bas des ailerons oblique ou arrondi, le montrent barbelé ou garni de pointes dirigées vers la douille. Une autre enfin est acostée de deux disques au bas de la lame.

J'en ai aussi recueilli à Coullemont et à Ambrines qui ont un caractère tout différent. Ce sont même plutôt

des piques que des lances, car elles n'ont pas d'ailerons. Ce ne sont que des pointes allongées diminuant graduellement depuis la douille jusqu'à la pointe. Sur celle de Coullemont on voit un carré assez proéminent au milieu de sa longueur (*pl.* 51, *fig.* 8 *et* 11).

J'ai eu à Marœuil et à Coullemont des lances qui n'ont pas plus de 12 à 15 cent. de longueur, tandis que celles de Saint-Hilaire et d'Ambrines arrivent à 50 cent.; mais celles de Coullemont sont plus larges que celles de Mareuil, car elles ont 6 au lieu de 5 cent., et celles d'Ambrines n'ont que 3 cent. 1/2. Une des lances de Maretz a 0,55 cent. de long, et a très peu de largeur.

Une lance de Marœuil est très curieuse : la douille est garnie de deux disques au bas des ailerons, en guise de crochets, est découpée à jour et se termine en languettes festonnées (*pl.* 51, *fig.* 10.)

§ IV. — L'ANGON, LE JAVELOT ET LES FLÈCHES.

C'est un auteur ancien, Agathias, qui nous donne la description de l'angon, que peu de personnes ont encore retrouvé bien authentique dans la terre. C'était, dit-il, une longue tige en fer terminée par un dard bar-



bouclier de l'ennemi, l'autre le frappait pendant qu'il n'était plus garanti.

Mais, je l'ai dit, cette arme ne se retrouve pas dans les sépultures de nos pays et je n'y connais que des lances et des flèches barbelées, sans tiges en fer [1].

Le marais de Beuvry a fourni une très belle lance, il y a peu de temps, au général de Bellecourt ; j'en ai trouvé deux autres à Wanquetin et à Saint-Nicolas, et Marœuil a laissé voir une flèche toute barbelée.

Les flèches ont souvent le dard en forme de lozange, et la douille est courte : Marœuil et St-Nicolas en possédaient plusieurs. Le fer du javelot est semblable à celui de la flèche, seulement la tige en est beaucoup plus longue, et la lame un peu plus grande : on le lançait avec la main. Il n'est pas facile de distinguer l'un de l'autre, car tous deux ont perdu leur tige (*pl.* 52, *fig.* 2, 7 *et* 11).

D'ailleurs ces deux armes sont assez rares, et il ne paraît pas que nos Francs en aient fait un grand usage, car je n'en ai trouvé qu'à Marœuil, à Barly et à Saint-Nicolas.

J'ai aussi recueilli à Nœux, Barly et à St-Hilaire des pointes longues et étroites, rondes parfois, carrées souvent, qui sont garnies de douilles. Elles servaient aussi sans doute de flèches, une ou deux sont courbées (*pl.* 52, *fig.* 1).

[1] M. Deschamps de Pas, dans une notice sur les tombes de Wizernes, dit y avoir reconnu un angon.

§ V. — LANCES, COUTELAS, COUPERETS.

M. Baudot a trouvé dans une tombe bourguignonne cette arme peu connue et qui se compose d'un coutelas ou scramaxase ayant, comme la lance, une douille qui permettait de la fixer au bout d'un bâton. Cette arme devait être terrible, elle est lourde, pointue, et en même temps coupe sur l'un des côtés.

Le général de Bellecourt possède, dans son curieux cabinet, deux armes qui ont quelque analogie avec celle-ci ; seulement le coutelas est remplacé par un couperet ou hachoir. On ne pouvait donc pointer avec cette arme comme avec celle de M. Baudot, mais elle devait pourfendre l'ennemi avec facilité. L'une a de longueur 25 cent. sur 11 de large ; sa douille n'est formée qu'avec le bas du fer de la lame replié de chaque côté. Sa forme ressemble à peu près au profil du bonnet phrygien avec pointe recourbée en avant et crochet sur le revers au haut du dos.

L'autre est plus simple, elle a une douille complète et son fer, droit du côté du dos, se coupe à angle droit dans le haut, qui est tranchant et légèrement arqué. Il



peu à la lance, mais n'a d'ailerons que d'un côté, et celle-ci s'élargit beaucoup à la base, de manière à former un grand couteau.

§ VI. — LA HACHE FRANCISQUE.

Cette arme est assez rare dans nos cimetières ; ainsi une seule a été trouvée dans le Boulonnais, trois ou quatre dans la Morinie, autant dans le Ponthieu. Izel, Gavrelle et Planque en ont fourni chacun une ; Marœuil en a donné sept ou huit ; Ambrines, Coullemont, Saint-Hilaire et Aubigny n'en avaient pas, Warlus en avait deux, Maretz deux, Barly autant, Saint-Nicolas et Sainte-Catherine, deux ou trois.

Ces armes affectent cinq formes différentes : celle à deux tranchants, ou bien à un tranchant d'un côté et marteau de l'autre, que M. Legrand a rencontrée à Soyecques ; puis la hache ouverte, dont le tranchant s'évase largement des deux côtés de la douille et montre un carré aux deux bouts du tranchant : je l'ai vue à Marœuil. La hache fermée qui s'évase aussi des deux côtés du tranchant, mais qui est pointue aux deux bouts, et celle que je nommerai demi-fermée parce que la partie supérieure du tranchant est seule courte et pointue, tandis que l'inférieure s'allonge et reste large et carrée, je l'ai rencontrée à Marœuil et à Maretz.

La hache fermée varie encore pour la largeur du fer à l'endroit où il s'emmanche sur le bois : tantôt il est large et s'évase vers le tranchant, et tantôt il est très étroit et s'élargit en courbe assez forte surtout dans la partie inférieure.

Ces armes varient aussi beaucoup de grandeur, car j'en ai depuis 20 cent. de longueur sur 9 de large au tranchant, je parle de la hache fermée, jusqu'à 7 cent. seulement sur 3.

M. l'abbé Haigneré pense que ces armes sont plus communes dans les tombes des premiers Francs que dans celles de la dernière époque. Je n'oserais pas encore affirmer le fait, je remarque seulement que Ma-rœuil en avait plusieurs, et que les cimetières moins anciens n'en avaient qu'une et même pas du tout.

Le creux dans lequel entre le manche est toujours quadrangulaire, tandis qu'à l'époque gallo-romaine il était presque toujours rond.

§ VII. — LES BOUCLIERS.

Le bouclier était, je l'ai dit, la seule arme défensive des Francs, et encore n'était-elle pas bien puissante; car elle était en planches recouvertes seulement de cuir, ce qui n'arrêtait guère le tranchant des haches ou des sabres, et moins encore la pointe des lances. Il ne servait qu'à amortir les coups. Ceux des Grecs et des Romains, au contraire, couverts de métal, non seulement



présence du bouclier dans la tombe, puisque le bois et le cuir ont été détruits par le temps.

L'*umbo* est en fer le plus souvent, tantôt conique, tantôt arrondi et tantôt formant calotte placée sur un court cylindre, et toujours posé sur un rebord plat qui se fixait sur les planches du bouclier. Souvent il se terminait en pointe ou sous un bouton ou boule proéminente. Une armature en fer le traversait en dessous (car il est toujours creux) et servait au guerrier de poignée pour le tenir : quelquefois cet *umbo* est couvert de plaques d'or ou d'argent, ou même il est damasquiné, comme ceux que l'on a trouvés à Misery (Somme), à Bâle et à Verdun; mais ceux-ci sont très rares et, dans nos pays, je n'ai jamais vu que ceux en fer qui, eux-mêmes, ne sont pas communs (*pl.* 52, *fig.* 13).

Celui que j'ai trouvé à Saint-Hilaire était accompagné de demi-boules allongées, en cuivre repoussé et doré, qui me semblent avoir été placées autour du bouclier comme ornements.

J'ai dit que les *umbo* ne sont pas communs : en effet on n'en a trouvé que 3 à Marœuil, 8 à Hardenthun, 2 à Uzelot, plusieurs à Blandecques, 1 à Nœux, 2 à Saint-Hilaire, deux à Maretz, un à Sainte-Catherine avec son armature et un à Saint-Nicolas.

§ VIII. — BAUDRIERS ET CEINTURONS, BOUCLES, PLAQUES, BOUTONS ET APPLIQUES.

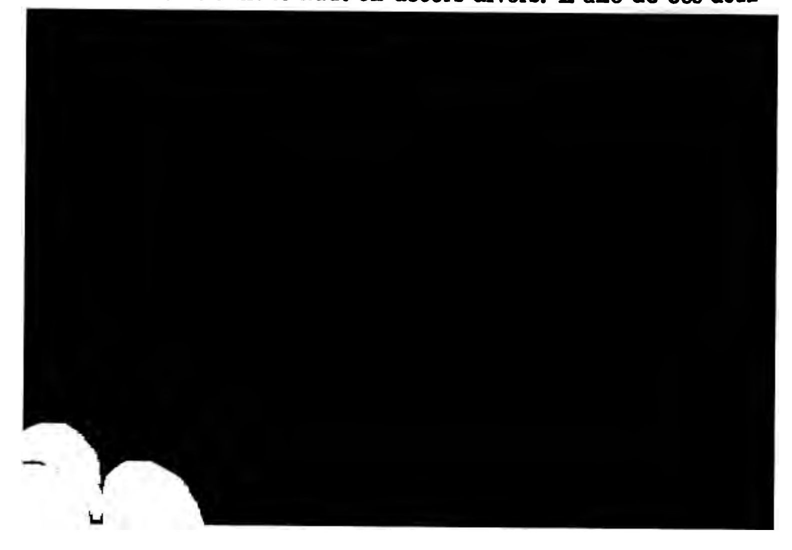
Pour soutenir les scramasaxes, les Francs portaient un baudrier, tantôt en cuir et tantôt en étoffe, qu'ils ornaient quelquefois très richement. Ils y appliquaient

des boutons, des plaques ciselées en divers métaux, des agrafes et des boucles.

Plusieurs de ces boutons sont en or, ornés de pierres, de filigranes et de verroteries, comme ceux que l'on a trouvés dans le Boulonnais, dans la Morinie, à Waben, à Lens, à Saint-Nicolas, à Sainte-Catherine, et je les étudierai plus loin. Les plaques découpées à jour proviennent aussi de ces baudriers et je vais en dire quelques mots :

Souvent elles sont arrondies de trois côtés avec saillies dans le haut, mais parfois aussi elles affectent d'autres formes. Celles de Pincthun montrent dans l'intérieur d'un cercle la forme de croix composées, l'une de deux bandes croisées, et l'autre d'un cercle central auquel s'attachent les quatre bras, divisés, avant de se souder au cercle extérieur, en deux bandes anguleuses terminées en carrés.

A Hardenthun et à Uzelot elles ressemblent, pour la forme générale, à des attaches trouvées sur un cadavre gallo-romain de Rouvroy. Mais ces dernières étaient pleines et émaillées, et celles-ci sont découpées à jour. Ce sont des demi-cercles surmontés de volutes regardant et accostant une bande centrale qui s'élargit et s'épanouit dans le haut en décors divers. L'une de ces deux



d'oiseaux fantastiques. En un mot, les dessins découpés dans ces attaches sont diversifiés à l'infini.

D'autres appliques ne sont pas découpées : ce sont de grands boutons plats ou légèrement bombés, tantôt ornés de dessins gravés et tantôt recouverts de feuilles métalliques, minces et garnies de décors en relief, souvent exécutés au repoussé.

Sur quelques-unes, ornées de cercles concentriques en relief, les intervalles sont remplis de pâtes de verre ou d'émaux formant carrés, alternativement blancs et multicolores ; ou bien ces intervalles sont vides ou creux. (*pl.* 58, *fig.* 13.)

D'autres fois le bouton, légèrement bombé, est orné de dessins gravés, parfois très curieux. Ailleurs ces intervalles sont décorés de pierres rondes ou cabochons, ou de dentelles à jour.

Plusieurs représentent des têtes de griffons sortant en courbes d'un point central (*pl.* 61, *fig.* 13 *et* 14). Quant à ceux dont la surface a été recouverte d'une mince feuille, celle-ci a très souvent été brisée, ou bien les dessins qu'elle représentait au repoussé se sont écrasés, et il est bien difficile aujourd'hui de les reconnaître. Je crois cependant voir sur une grande plaque trouvée à Waben un personnage droit, entouré de feuillages.

Un autre bouton trouvé à Arras est aussi rond, en ivoire, composé de deux plaques superposées et orné de dessins en creux.

Enfin tous ces boutons et appliques, même ceux en bronze, se diversifient beaucoup et sont curieux à étudier.

Ne devons-nous pas aussi regarder comme ornements du baudrier ces tiges ciselées, parfois un peu relevées dans le milieu et s'élargissant en demi-ronds ornementés et garnis de six doigts ou proéminences qui leur donnent une grossière apparence de mains? MM. Baudot et Cochet les placent parmi les fibules, mais celles que j'ai n'ont jamais eu d'ardillons ou d'épingles et ont, au contraire, des crochets ou proéminences saillantes et trouées sur le côté qui prouvent qu'elles ont été fixées sur du cuir ou de l'étoffe.

Des boucles avec plaques et contre-plaques servaient à serrer le baudrier aussi bien que le ceinturon. Car si le premier soutenait le scramasaxe, le second aidait à porter le couteau, la pince épilatoire, la bourse et divers autres objets.

La plaque est souvent rectangulaire, oblongue, quelquefois plus étroite au côté opposé à la boucle, et plusieurs se terminaient presque en pointe obtuse. J'en ai de très grandes : l'une d'elles, trouvée à Ambrines, a 33 cent. de longueur, les deux plaques et la boucle comprises, la troisième étant fixée sous l'une des deux autres, sous l'étoffe sans doute. Elles sont légèrement bombées, mais pas assez courbées pour qu'on puisse les attribuer au ceinturon; elles proviennent évidemment du baudrier (pl. 53, fig. 3 et 4).



est épais et massif et tantôt il est mince et large. Les uns sont en fer, souvent damasquiné, d'autres sont en cuivre étamé, la plupart sont en bronze ou en métal blanc et leur ornementation varie beaucoup (*pl.* 53, *fig.* 7 *et* 2; *pl.* 59, *fig.* 3 *et* 4).

La plaque du baudrier est ornée de cinq ou de six boutons demi-ronds et en bronze, quand la plaque est grande et rectangulaire; elle en a quatre, quand elle est petite et carrée, et cinq ou trois, quand elle est étroite à l'un des bouts. Ces clous sont munis de crochets qui traversaient les plaques et le baudrier ou la ceinture et se rivaient en dessous.

Presque toutes sont, non pas plaquées d'argent comme la plupart de celles que M. Baudot a trouvées en Bourgogne, mais damasquinées; et les dessins exécutés par l'orfèvre ne sont pas des personnages, des animaux ou d'assez grands sujets, mais des entrelacs, des arabesques, des courbes capricieuses formées par des rubans larges à peine de 3 cent., de 4 assez rarement. Ceux-ci se composent de deux lignes parallèles rejointes et reliées par une infinité de petits traits, tous incrustés d'argent comme les lignes principales. Le centre des dessins formés par ces enroulements est souvent plaqué d'argent (*pl.* 53, *fig.* 1, 2, 3 *et* 4; *pl.* 55, *fig.* 2).

Ordinairement la plaque est encadrée d'un ruban semblable, mais plus large, qui contourne les larges clous bombés en bronze, et suit exactement la forme extérieure.

Quelquefois aussi ces rubans enferment deux ou trois compartiments, remplis souvent d'entrelacs, et quel-

quefois de petits losanges formés de lignes très minces et flanqués, sur les angles, de gros points ronds ou car-



Plaque représentant saint Éloy.

rés. Les croix, les animaux, les larges plaques d'argenterie, comme en Bourgogne, n'existaient qu'à Saint-Nicolas et dans le Boulonnais (*pl.* 53, *fig.* 1 *et* 2). Sous ce rapport, les plaques de ces deux pays se ressemblent bien plus entre elles qu'elles ne concordent avec celles de Waben, de Marœuil, de Maretz, de Barly et de Camblain. Peut-être cela tient-il à la différence d'époque, car celles de Saint-Nicolas sont moins anciennes que les autres. A Waben une plaque de moyenne grandeur est divisée en trois compartiments : deux damasquinés



ces branches et la bordure sont ornés de petits cercles très multipliés, et les sept boutons sont décorés richement.

La boucle est posée sous un appendice de forme variée, soudé à la plaque et qui porte l'ardillon ; ces trois pièces sont ordinairement damasquinées comme la plaque elle-même.

Outre cette pièce portant la boucle, deux autres l'accompagnent et sont ornées de même ; l'une est à peu près de la même grandeur et formait contre-plaque, l'autre est plus petite et est placée ordinairement sous celle-ci. La boucle est fixée à la plaque par deux prolongements de cette dernière qui, en se recourbant, la saisissent et l'enferment, en laissant l'ardillon se mouvoir entre eux.

Ces plaques et anneaux varient extrêmement, car, outre celle de 33 centimètres de longueur, j'en ai de toutes grandeurs depuis 15 centimètres sur 3 à peine de largeur ; mais je crois que cette dernière, trouvée par moi à Coullemont, appartenait au ceinturon ou à quelque lanière accessoire.

Peut-être serait-il possible d'établir un classement par époque entre ces plaques damasquinées, car leur ornementation diffère beaucoup parfois, et les plus anciennes, celles de Saint-Nicolas notamment qui appartiennent au V[e] ou au VI[e] siècle, ne ressemblent pas à celles de Marœuil ou des autres cimetières plus modernes. Je vais donc essayer de faire ressortir les caractères de chacune de ces époques.

Les plaques que je crois appartenir à la première époque, sont celles de Saint-Nicolas et de Pincthun; elles

accompagnent, dans le premier cimetière, des bijoux cloisonnés et d'autres qui, plus riches et un peu moins grossiers, sont composés de plaques d'or garnies de triangles en relief, contenant des verroteries. C'est le passage du cloisonnage pur au cabochon et filigrane, car on en voit sur ces plaques, mais unis et non guillochés. Pincthun n'a pas, je le pense, fourni de cloisonnages simples, mais tous ses bijoux sont exempts de guillochages et de cabochons, que remplacent des filets unis et des verres plats enfermés dans des lames minces et en relief.

Les plaques trouvées à Saint-Nicolas et à Pincthun représentent aussi des arabesques ou des entrelacs tracés dans un encadrement de lignes minces, parallèles et très rapprochées qui, entre deux filets étroits, encadrent la plaque, mais ces entrelacs sont moins compliqués, et les rubans qui les composent, au lieu d'être formés de deux lignes parallèles et très rapprochées que rejoignent une infinité de petits filets, sont au contraire massifs. Ils sont plutôt des placages d'argent que des incrustations et des damasquinages (*pl.* 53, *fig.* 1 *et* 2).

On en trouve aussi, de loin en loin, à Marœuil, mais ils y sont déjà plus compliqués, ils sont la transition



crustation et l'ornementation est très heureuse (*pl.* 59, *fig.* 3).

Là aussi j'ai trouvé cette plaque couverte de feuilles d'or soudées sur l'acier, mais d'un travail bien moins délicat. Tous ces objets de Marœuil semblent dater du VIIe siècle environ, comme je l'ai établi en étudiant le cimetière qui les contenait.

J'attribue au même usage de jolis objets en bronze, trouvés à Ambrines, et qui ont à peu près, en plus petit cependant, les mêmes formes que les plaques ci-dessus. Quelques-uns cependant se découpent extérieurement en courbes successives assez gracieuses. Tous sont couverts de dessins gravés profondément et très variés (*pl.* 55, *fig.* 4 *et* 9; *pl.* 53, *fig.* 4).

J'ai aussi de grandes plaques de baudriers en bronze, quelquefois argenté et étamé. A Camblain j'en ai trouvé ayant à peu près les mêmes enroulements ou entrelacs que celles en fer, formés aussi de deux lignes parallèles et d'une infinité d'autres petites lignes transversales, mais qui ne sont pas incrustées d'argent, et puis les intervalles entre ces entrelacs sont évidés et à jour (*pl.* 55, *fig.* 1).

Une autre plaque, taillée à jour, a été trouvée à Marœuil; c'est une boucle en bronze de forme elliptique, reliée à une plaque carrée par sept maillons de charnière. L'ardillon est à double pointe orné de deux ailettes terminées en têtes de serpent qui s'enchevêtrent avec d'autres têtes attachées à la boucle. La plaque elle-même porte deux têtes semblables, et est percée de trois ouvertures taillées en doubles cercles (*pl.* 59, *fig.* 1).

Les autres plaques de baudriers trouvées par moi dans le pays, sont pleines et les dessins n'y sont que gravés, mais ils diffèrent tous les uns des autres. La plupart sont ornées de sept boutons saillants, entre lesquels court l'encadrement formé d'arabesques, de grecques ou d'autres ornements ; le milieu est tantôt couvert des mêmes motifs et tantôt uni, avec une large traverse au milieu et quelques cercles. Marœuil m'en a aussi procuré une belle, garnie de quatre boutons et couverte d'ornements très variés, qui au milieu d'un cercle bien orné encadrent une tête barbue. La boucle est aussi très ornée (*pl.* 53, *fig.* 3 *et* 8; *pl.* 59, *fig.* 4).

Le musée de Saint-Omer possède une plaque avec sa contre-plaque; elles sont assez petites, mais en or. Leur ornementation ressemble à celle des bijoux en bronze de Camblain.

A Barly, l'une des plaques était ronde, d'un diamètre de 0,20 cent., ornée de trois boutons entourés de doubles cercles gravés sur la plaque et séparés par des zigzags. La plaque est encadrée dans une grecque et est fortement étamée (*pl.* 55, *fig.* 10).

Une autre, placée sur l'épaule du cadavre, était plus petite, encadrée d'une moulure et d'un feston, et



§ IX. — CHEVAUX, LEUR ÉQUIPEMENT.

Quoique les harnachements des chevaux ne soient pas des armes, cependant comme cet animal a toujours été, et surtout alors, le compagnon du guerrier, il me paraît naturel de placer ici les accessoires de son costume, pour réunir en une seule division, l'homme et son auxiliaire comme on les réunissait souvent dans les tombes. Je vais donc décrire les parties de ces harnais que je trouve dans les sépultures.

Les Francs avaient l'habitude d'enterrer près de leurs chefs leurs chevaux de bataille, je suis donc amené à en parler ici pour ne pas laisser incomplet ce travail sur les sépultures de cette époque.

Que les chevaux des chefs aient été, sinon souvent, du moins quelquefois, enterrés auprès de leurs maîtres, c'est un fait qui ne peut plus être contesté après les découvertes qui ont été faites, non seulement en France, mais dans toute l'Europe. M. l'abbé Cochet en a trouvé aussi plusieurs placés presque aux pieds des guerriers: à Douvrend, à Charuay, à Conflans, à Rouen, etc.

Eu Belgique on en a rencontré à Seraing ; en Suisse, à Escallens ; en Angleterre, à Chartam, à Bourne, à Sitting-Bourne, à Brigthon, dans le Berkshire, à Litle-Wilbraham.

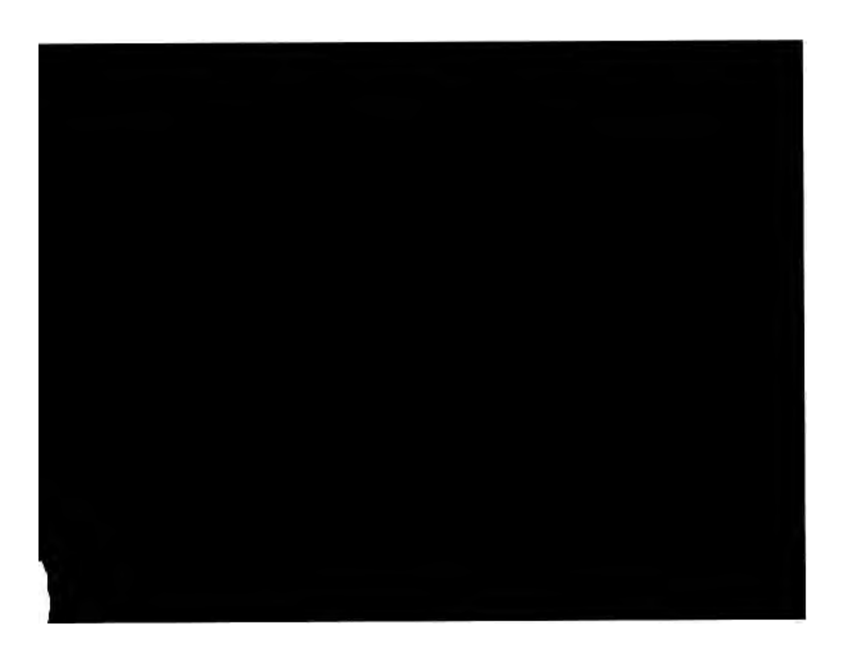
Dans notre pays, je n'en ai encore reconnu d'une manière certaine qu'à Camblain, à Saint-Nicolas, à Maretz et à Marœuil.

Je n'ai pas, bien entendu, à étudier les ossements de chevaux, mais bien leur harnachement, ou du moins les fragments qui nous en ont été conservés.

La Selle.

La selle ne semble avoir été inventée que vers le milieu du quatrième siècle, car on n'en trouve la mention pour la première fois que dans un rescrit de l'empereur Théodose, dans une peinture d'Herculanum et sur la colonne de Théodose. Elle avait en avant un pommeau fort élevé et par-derrière une saillie convexe formant rebord. Elle-même était rembourrée et couverte de cuir. Les chevaux des Germains figurés sur la colonne Antonine n'en ont pas, et il est probable que ceux des Francs n'en portaient pas non plus, excepté, peut-être, ceux des chefs, et cependant je ne pense pas qu'on en ait jamais trouvé de traces, même dans le tombeau de Childéric.

La Bride.



chez les Francs. M. l'abbé Cochet en a trouvé à Envermeu. Seulement les tiges y étaient unies, tenues ensemble au milieu par un double anneau, et aux autres bouts, étaient des traverses en fer, puis des anneaux. D'autres mors semblables ont aussi été découverts à Charnay, à Conflans. J'en ai rencontré également, à la droite des pieds d'un cadavre de chef à Marœuil, un très bien conservé et de grande dimension. Deux grands anneaux mobiles à chaque bout du mors servaient à tenir la bride (*pl.* 32, *fig.* 12).

Le Fer.

Mais la tête et le corps du cheval n'étaient pas seuls garnis ; les pieds aussi demandaient à être protégés, car la corne en est tendre et s'userait vite si on ne la garantissait par un corps dur et résistant. Aujourd'hui nous lui appliquons des plaques de fer évidées au milieu, ayant la forme extérieure du pied et fixées par des clous.

Les Romains ne faisaient pas de même, à ce que pensent quelques auteurs, et il semble résulter de nombreuses recherches que l'armature des pieds de leurs chevaux était souvent une espèce de soulier formé d'une plaque de fer relevée sur les côtés et par derrière, et qui, au moyen de trous ou d'anneaux, se fixait au pied avec des courroies.

On ne plaçait ces garnitures, nommées hipposandales, qu'au moment de se mettre en voyage, et on les ôtait quand on rentrait l'animal à l'écurie. Je crois cependant que cet usage n'était pas général, surtout dans les der-

niers temps, car M. l'abbé Cochet signale plusieurs fers, à peu près semblables aux nôtres, trouvés dans des tombes ou dans des fondations antiques, et d'autres découvertes récentes confirment ce fait. Moi-même j'en ai recueilli soit dans les tourbières, au milieu d'objets romains, soit sur le sol des voies romaines profondément recouvertes de terre, soit dans des tombes franques. Ces fers diffèrent de ceux d'aujourd'hui en ce que leurs bords sont renflés aux endroits traversés par les clous. On sait aussi que Chifflet, le premier historien de la tombe de Childéric, prétendait y avoir trouvé un fer du même genre. Il est probable que pour les longs voyages on employait le véritable fer, car il eût été gênant de mettre et d'ôter l'hipposandale chaque fois qu'on s'arrêtait, et puis cette chaussure devait entraver la marche du cheval, surtout pour les allures du trot et du galop. Au reste je crois avoir prouvé, dans mon étude gallo-romaine, qu'il existait à cette époque des fers proprement dits; et je viens encore d'en trouver un nouvel exemplaire dans une tombe franque, à Saint-Nicolas-lez-Arras (*pl.* 52, *fig.* 16).

L'éperon.



on lui donna la forme d'un losange ou d'une tête de lance. Une de ces dernières a été découverte à Herculanum, et j'en ai vu extraire une semblable d'une tombe gallo-romaine, près de Cambrai, par mon ami M. Delattre.

Les Francs conservèrent les mêmes formes, et il en a été trouvé, dans nos pays, à Saint-Hilaire et à Waben.

Un éperon de ce genre a été retiré d'une des tombes mérovingiennes de Cottes-Saint-Hilaire, arrondissement de Béthune, il y a quelques années.

CINQUIÈME DIVISION.

Les Bijoux.

Avant d'étudier les fibules et les autres objets qui sont les œuvres de l'orfèvrerie, je vais passer en revue ceux qui sont formés avec le verre, le cristal, les perles, l'os et l'ivoire, tels que les colliers, les bulles, les épingles, les amulettes, les bracelets, etc. Puis nous verrons les diadèmes, les boucles d'oreilles, les bagues, les boutons, et enfin les fibules. Je réserverai pour le chapitre des monnaies, les médaillons, les cachets, etc.

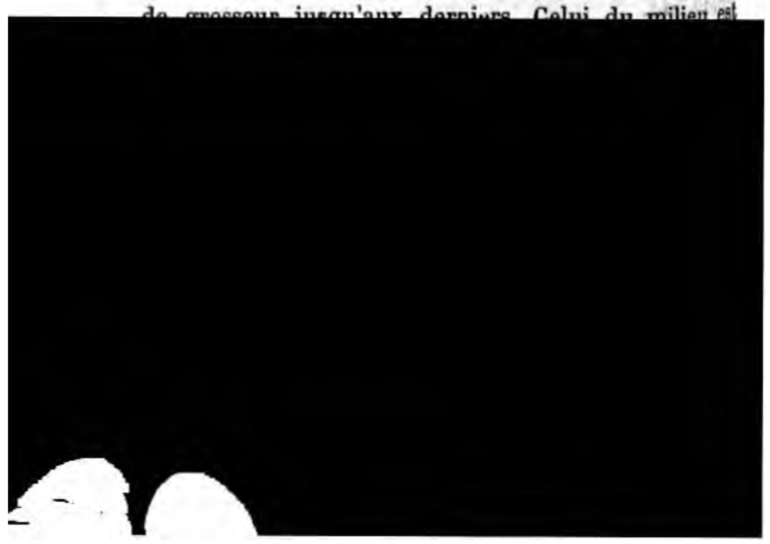
Ici encore je remarquerai la différence si grande qui existe entre l'art gallo-romain et celui des Francs. Dans les premiers temps surtout, les bijoux de ces derniers sont plus lourds, plus simples et moins élégants que les premiers ; mais quand plus tard, suivant moi, l'orfèvre Éligius, Saint-Éloy, eut modifié cet art et l'eut

combiné avec celui des Romains, alors il acquit une élégance bien plus grande. Il conserva son originalité, mais il y joignit l'élégance et des caractères qui sont très curieux à étudier.

§ Ier. — COLLIERS, BRACELETS, AMULETTES.

Le collier, insigne de distinction aussi bien chez les Francs que chez les Grecs et les Romains, n'est pas commun dans nos cimetières, car je n'en ai trouvé que deux à Waben, trois à Marœuil, un à Maretz, un à Ambrines, un à Gavrelle, un à Saint-Hilaire, un à Blandecques, deux à Pecthun, un à Hocquinghem, plusieurs à Hardenthun, cinq à Saint-Nicolas, un à Sainte-Catherine, un à Béthune et un à Uzelot. M. Baudot estime qu'on ne rencontre qu'un collier sur cent cadavres.

Ils sont formés de morceaux d'ambre, quelquefois arrondis, mais souvent bruts ; de perles de verre transparentes, ou recouvertes d'émaux formant dessins zigzagués, enroulés, étoilés, cerclés ou serpentant en spirales, en feuillages, etc. ; ou encore de terres cuites, peintes ou émaillées. Ces grains sont souvent assez gros au milieu du collier, et diminuent graduellement



L'un des colliers recueillis à Marœuil soutenait un ornement allongé rectangulaire, en os ou en ivoire, suspendu par une bélière. Il était couvert de traits gravés, diversement disposés et parfois croisés. Je le regarde comme un amulette, ce qui ne serait pas extraordinaire, car l'on sait combien les Germains étaient superstitieux même après leur conversion au christianisme (voir page 31).

Les bracelets trouvés autour de nos morts sont semblables aux colliers, car ils sont formés des mêmes perles et de morceaux d'ambre.

L'ambre était alors regardé comme un talisman, car saint Eloi, dans son allocution, défend aux habitants de nos pays de porter des colliers faits avec cette pierre, parce que, disait-il, c'était une coutume païenne.

A Maretz j'ai trouvé une grosse perle en ambre, côtelée en forme de melon.

A Saint-Nicolas, une autre perle en ambre, large et aplatie, est enfilée, mobile, sur une armature en bronze qui semble avoir été suspendue à un magnifique collier en grosses perles de verre émaillées (*pl.* 60, *fig.* 4).

A Béthune j'ai recueilli aussi, dans le faubourg Catorive, un autre magnifique collier en tubes émaillés, avec fermeture semblable et riche ornementation (*pl.* 46, *fig.* 5).

Un bracelet, à Saint-Nicolas, était formé de tubes et de perles en verre alternés et très minces (*pl.* 60, *fig.* 6).

§ II. — *BULLÆ.*

Nous appelons *bulla*, une boule de cristal que l'on trouve quelquefois au haut de la poitrine des cadavres francs et qui semble avoir été suspendue au cou. Les Romains en avaient aussi, mais souvent elles étaient en métal, et formées de deux demi-sphères creuses et que l'on attachait ensemble.

A Rome, quand la *bulla* était portée par les enfants de nobles familles [1], elle était en or ou dorée. Les enfants des affranchis ou des classes inférieures l'avaient en cuir et alors on l'appelait *bulla scortea* [2].

Les grandes personnes en avaient également, car Juvénal indique les *grandia crystallina* parmi les bijoux que le jeune époux offrait à sa femme ; on en voit d'ailleurs sur plusieurs statues antiques.

Les Francs adoptèrent, s'ils ne l'avaient déjà auparavant, ce genre de bijoux qui distinguait les personnages haut placés ; seulement, amateurs des verroteries comme tous les peuples à demi civilisés, ils remplacèrent le métal par le cristal et se contentèrent de monter, pour les grands personnages, la *bulla* sur une armature en or ciselé qui en rehaussait l'éclat. Cette



Ces *bullæ* ne sont pas communes et il est plus rare encore de les trouver ainsi garnies : aussi je crois que souvent, surtout lorsqu'un trou les traverse d'outre en outre, on s'est contenté d'y passer un fil métallique avec anneau dans le haut qui permettait de les suspendre.

En effet, on n'en a trouvé de garnies, si je ne me trompe, qu'à Vicq, à Chatam, dans l'île de Wight ; et dans nos pays, à Lens, où cette garniture est encore complète et très belle, et à Famars. A Saint-Nicolas la *bulla* était une pyrite de fer sulfuré garnie d'une armature en argent. A Douvrend, Envermeu, Londinières, Saint-Prévost-la-Montagne, aux Sablons, à Momeville, à Tournai (tombeau de Childéric), dans le Kent, en Angleterre, etc., ces *bullæ* ne semblent pas avoir été garnies, car la plupart, excepté celles de Momeville, de Tournai, et une ou deux autres, étaient percées.

Pour nos pays, j'en dirai autant de la *bulla* si grosse, trouvée à Famars, et des deux plus petites que j'ai recueillies à Marœuil sur la poitrine de deux femmes.

Il ne paraît pas qu'on en ait vu, ni dans le Boulonnais, ni dans la Morinie, ni en Bourgogne, en un mot dans aucun cimetière de la troisième période, d'où nous pourrions conclure que ces bijoux ne furent portés que dans les premiers temps de la conquête. M. l'abbé Cochet dit bien avoir appris que les tombes des premiers rois francs, violées à la Révolution, en contenaient plusieurs qui sont aujourd'hui chez lord Fielding dans le Flintshire ; mais on ne sait pas de quelles tombes elles ont été retirées.

Celles que j'ai eues à Marœuil sont assez petites.

L'une, de la grosseur d'une petite noix, n'est pas bien ronde; l'autre bien plus petite est plus égale, mais elle est un peu plus aplatie; toutes deux sont percées et traversées par un fil de cuivre.

Dois-je regarder comme des *bullæ* ces grosses perles en verre émaillé trouvées à Saint-Nicolas, isolées, posées sur la poitrine et percées d'un trou (*pl.* 60, *fig.* 1, 2 *et* 8)?

Je crois ces *bullæ* de simples ornements distinctifs, peut-être de la richesse ou de la dignité; elles ne doivent pas être des amulettes, car elles ne portent ni signes cabalistiques, ni caractères, ni figures.

§ III. — ÉPINGLES ET STYLES.

On rencontre aussi quelquefois dans les tombes, mais assez rarement, des tiges métalliques, pointues d'un côté et longues de 10 à 18 centimètres. Elles sont souvent ornées, surtout à la proéminence, tantôt ronde, tantôt polygonale et tantôt carrée qui se voit à l'extrémité de cette tige ou à quelques centimètres plus bas. Envermeu en a fourni plusieurs ainsi que la Bourgogne, mais ces dernières avaient une boule unie à l'extrémité de leur tige. M. Baudot regarde comme des



Sur ces objets se trouvent des moulures, des dessins gravés, des croix même quelquefois. Les uns, au lieu de boule terminale, ont un griffon, un oiseau ou un autre ornement garni de perles ou de verroteries. Souvent ils sont en cuivre ou en argent ; en Normandie M. Cochet en a rencontré un en vermeil. Ceux de Marœuil et de Saint-Nicolas sont en argent ou en bronze assez simple, la tige est ornée de moulures et le renflement, carré ou octogone, portant des lignes et des croix gravées, est placé à deux centimètres de l'extrémité.

M. Haigneré a trouvé de ces tiges en divers endroits : à Pincthun, sept dont une à boule ovoïde en or, une à Hocquinghem, plusieurs à Ardenthun, et trois à Uzelot. Plusieurs sont très curieuses et ont la proéminence à l'extrémité de la tige. Quelques-unes sont en or, garnies de pierres ou de verroteries, et imitent soit les fleurs en calice, soit une rosace.

Cet intelligent explorateur ne croit pas que ces bijoux aient servi pour les cheveux, il les a toujours trouvés sur la poitrine ou à la ceinture des morts, et il les regarde comme des fibules destinées à retenir les vêtements.

M. l'abbé Cochet, qui en a surtout rencontré un très riche à Lucy, semble le considérer comme un style.

Pour moi, qui en ai vu, à Saint-Nicolas, à Marœuil et à Wanquetin, sous la tête des cadavres, je pense que, si quelques-uns ont servi de fibules pour les vêtements, d'autres sont de véritables épingles de toilette, surtout pour retenir les cheveux.

On sait du reste que les Romains avaient beaucoup de ces objets pour la tête : souvent ils sont en or, mais j'en ai aussi de grands et d'élégants en bronze.

Un autre en jais a été exhumé d'un tombeau à Quatre-Mares par M. Deville; le comte de Kergariou en a eu un en bronze à Lillebonne.

A Saint-Nicolas, j'ai trouvé sur des têtes d'enfants de grandes aiguilles qui semblent avoir servi d'épingles.

Plusieurs de celles que j'ai recueillies dans les tombes de Marœuil et de Saint-Nicolas ont, du côté opposé à la pointe, un cure-oreille.

J'en ai aussi trouvé deux avec têtes en or cloisonné; l'une venant de Nœux, se termine par un cône, dont la base est garnie de grenats cloisonnés en forme de rayons, et les flancs ornés de filigranes rectilignes aboutissant à la pointe (*pl.* 56, *fig.* 3).

Celle de Saint-Nicolas représente un perroquet formé par des plaques de grenat enfermées dans des lamelles d'or. La tête se compose d'une plaque ronde figurant l'œil autour duquel rayonnent sept plaques arrondies au dehors. Une autre crochue indique le bec. Le corps se compose de quatre plaques, auxquelles se soudent les deux ailes, l'une semblable au bec, l'autre formant double cercle au dehors. Enfin la queue épanouie est garnie de deux plaques, soudées au corps après un demi-cercle qui rentre dans le ventre (*pl.* 61, *fig.* 1).



deux extrémités rapprochées, mais non soudées, de sorte que l'anneau pouvait s'ouvrir à volonté.

M. Cochet en a recueilli plusieurs à Envermeu, en argent ou en bronze parfois argenté, sur des corps de guerriers ; souvent les extrémités sont renflées.

Dans le Boulonnais, M. Haigneré en a vu un en bronze, à Waben; un autre était en verre.

§ V. — BANDEAU OU DIADÈME. — *FRONTALE.*

J'appelle ainsi un demi-cercle assez large que l'on dit avoir été trouvé sur le front de deux femmes à Marœuil. Je ne pense pas que des ornements de ce genre aient été vus ailleurs, en Artois, sur des cadavres francs.

Primitivement le diadème, qui était un bandeau blanc lié autour de la tête, était l'emblème de la royauté. Mais plus tard cette coiffure se multiplia et les rois et empereurs la remplacèrent par une couronne en métal.

M. Cochet, dans son savant ouvrage sur les sépultures gauloises, romaines, franques et normandes [1], dit qu'en Russie on place un bandeau sur le front des morts, et que cet usage a existé aussi dans toute l'Eglise latine.

M. de Linas assure, dans son ouvrage sur les vêtements sacerdotaux, que les évêques portaient primitivement sur le front un bandeau d'or (*aurea pontificis cingebat lamina frontem*). Car Théodule d'Orléans dit que les diadèmes des prêtres et des religieuses étaient en métal ou en étoffes moins précieuses.

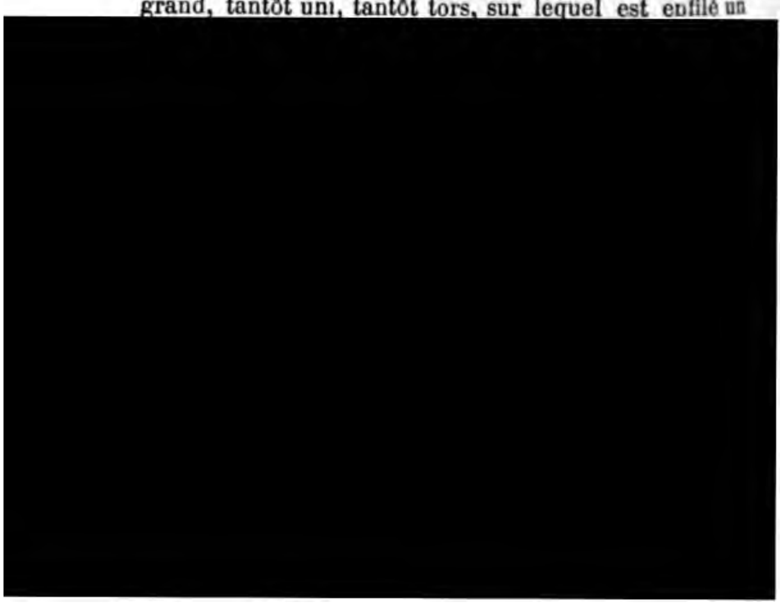
[1] Page 303.

Ceux que nous avons vus à Marœuil sont en argent avec ciselures découpées à jour (*pl.* 58, *fig.* 1). Devons-nous en conclure que les femmes qui les portaient étaient consacrées à Dieu, qu'elles faisaient partie de ces pieuses recluses qui étaient les compagnes de sainte Bertille ? Il serait difficile de le dire et puis je ne puis assurer, ne l'ayant pas vu moi-même, que ces bandes de métal ne soient pas des garnitures de petits seaux comme celui que j'ai trouvé dans le même cimetière et que j'ai fait dessiner (*pl.* 58, *fig.* 2).

§ VI. — BOUCLES D'OREILLES.

Cet ornement de la tête, sans être commun, puisque bien des cimetières n'en donnent pas, n'est pas aussi rare cependant que les précédents. Notre pays en a montré à Marœuil, à Nœux, à Pincthun, à Hocquinghem, à Ardenthun, à Uzelot, à Lens, à Witternesse, à Maretz, à Saint-Nicolas et à Sainte-Catherine.

Celles de Nœux, de Lens et de Witternesse sont en or, d'autres sont en argent, quelques-unes sont en bronze. La forme la plus ordinaire consiste en un anneau assez grand, tantôt uni, tantôt tors, sur lequel est enfilé un



Sur d'autres, on a enfilé simplement des boules de verre ; sur quelques-unes, les cubes ou boules de mastic sont ornés seulement de plaques gravées ou, comme celle de Witternesse, de petits tubes soudés par un bout, et contenant à l'autre des pierres enchâssées. Au lieu d'ornements enfilés à l'anneau quelques boucles ont des pendeloques, consistant en perles de verre, ou en morceaux d'ambre taillés en tiges rondes ou polygonales, ou simplement une proéminence métallique ciselée (*pl.* 58, *fig.* 4).

Une tombe de Maretz avait des boucles garnies de plusieurs pendeloques longues et étroites. A Saint-Nicolas j'ai rencontré de grandes boucles avec boutons en mastic couverts de lames de verre encastrées dans des polyèdres d'argent et d'autres petits anneaux simplement tordus à l'un des bouts pour former anneau dans lequel entrait l'autre extrémité du fil de cuivre recourbée en crochet.

§ VII. — BAGUES.

Ce bijou était souvent chez les Francs comme chez nous un gage d'alliance, de mariage ; ainsi l'histoire nous dit que Clovis, désirant s'unir à Clotilde, lui envoya un anneau d'or. Cependant la bague est rare dans les sépultures, surtout celle en or, dont je n'ai trouvé que deux exemplaires dans nos pays. Souvent elles sont en bronze, quelquefois en argent. Elles ont assez fréquemment un chaton. Celle de Childéric avait le portrait de ce prince gravé en creux sur cette saillie, ail-

leurs on ne voit que des dessins et rarement le nom du propriétaire.

La plus belle trouvée dans nos pays est un anneau large à peine de 15 millimètres et haut de 5. Il consiste en deux cordons parallèles, entre lesquels circule un feston qui les relie. Au milieu est un chaton dans lequel une pierre était enchâssée. Ce bijou est en or (*pl.* 56, *fig.* 6).

A Izel on en a trouvé trois en bronze : l'une a le jonc uni, excepté près du chaton où se trouvent plusieurs moulures. Celui-ci est rond, plat et ne montre qu'une croix gravée dans un cercle.

Une autre a le jonc uni également et le chaton très large et ovale ; il contient, autour du point central, un cercle, puis une série de points servant d'encadrement.

La troisième est encore plus simple, c'est un cordon plus large au milieu, et qui n'est pas soudé, de sorte qu'il peut s'élargir à volonté. Sur le milieu est tracé dans un carré un S croisé avec un I [1], et partout ailleurs sont des points entourés de cercles, et disposés en quinconces (*pl.* 56, *fig.* 4).

A Saint-Nicolas, j'ai rencontré notamment une bague



en argent avec large chaton portant huit verres rouges cloisonnés en étoile (*pl.* 61, *fig.* 6).

Une autre avec grosse pierre non polie bleue.

Une encore sur le chaton de laquelle sont gravés deux croissants, une sorte de marteau, un cercle ou lune entourant une couronne radiée ou un peigne.

A Hardenthun, une bague en or avait, incrusté dans son chaton, un *triens* du monétaire Charemundus ou Charimundus avec la croix ansée, flanquée de deux étoiles. Il en a fourni en outre trois autres petites en fil de bronze.

A Pincthun on n'en a vu qu'une en fil de cuivre. Morœuil en a également procuré, notamment un ruban en bronze courbé en cercle et couvert d'ornements gravés, comme sur la troisième d'Izel, seulement le monogramme est remplacé par un autre dessin. Enfin j'en ai recueilli à Saint-Nicolas plusieurs, parmi lesquelles la suivante :

Son jonc est plat et large et son chaton est très riche. Il se compose d'un cube carré orné, sur chaque face, de deux arcades garnies de filigranes perlés, et le cube est surmonté d'un cône anguleux, orné de trois lignes perlées sur chaque angle aboutissant à une rosace couvrant la pointe (*pl.* 61, *fig.* 5 *et* 5 *bis*).

§ VIII. — ÉTUI, ENCADREMENT.

Ces objets, trouvés dans le Boulonnais par M. Haigneré, offrent trop d'intérêt pour être ici passés sous silence.

Deux tombes de Pincthun ont donné deux ornements



on y adaptait un battant; elle était munie d'une bélière de suspension.

§ XI. — CISEAUX ET PINCE ÉPILATOIRE.

Les ciseaux sont les armes des femmes, aussi les trouvons-nous quelquefois près d'elles dans la tombe. Ils ne ressemblent aucunement aux nôtres, car au lieu de se composer de deux lames réunies par un clou, ils sont formés d'une seule pièce de métal tranchante aux deux bouts, plate et élastique au milieu. Les parties tranchantes sont disposées de telle sorte qu'en les rapprochant elles coupent les objets tendres qu'on leur présente. J'en ai trouvé à Marœuil, à Ambrines, etc. Sur les deux paires exhumées à Marœuil, l'une était très grande et reposait sur le ventre d'un guerrier très richement vêtu, ce qui prouverait que les hommes s'en servaient aussi (*pl.* 52, *fig.* 11). La pince est également d'une seule pièce et élastique, mais ses bouts sont plats et rapprochés de manière à pouvoir saisir les objets les plus fins. Les Francs comme les Romains s'en servaient pour arracher les poils qui leur déplaisaient sur le corps ou la figure, ce qui faisait dire à Sidoine Apollinaire : *Pilis infra narium antra fructicantibus quotidiana succisio.* M. Cochet croit que cet usage était surtout employé par les vieillards, parce qu'il n'en a trouvé que sur les corps ayant les caractères de la décrépitude.

CHAPITRE [illegible]

L'orfèvrerie.

§ Ier. — FIBULES ET BOUTONS.

Nous arrivons maintenant aux bijoux les plus riches, à ceux qui concernent plus spécialement l'art de l'orfèvrerie et qui formaient la plus belle et la plus brillante partie des parures. J'ai déjà dit qu'à mon avis les bijoux cloisonnés étaient les plus anciens (*pl.* 57, *fig.* 1, 2 et 3), et qu'ensuite l'art franc se modifia au contact de l'art romain, et par l'entremise des ouvriers de cette race, qu'employèrent les vainqueurs qui dédaignaient les travaux d'intelligence.

Bientôt donc apparurent les filigranes et les cabochons, à l'époque et sans doute par les soins de saint Éloi, le grand orfèvre, et on les vit se mélanger aux verroteries plates et incrustées (*pl.* 57, *fig.* 4 *et* 5). Enfin celles-ci disparurent tout à fait, et dans les derniers temps du règne des Mérovingiens on ne les voit plus employées.



Disons d'abord que la fibule est un objet diversement ornementé et façonné, mais qui toujours porte en dessous un ardillon mobile qui se rattache à l'autre extrémité du bijou sous un petit crochet.

Ceux en bronze sont tantôt composés d'une tige contournée et ornementée dans laquelle s'attache l'épingle, et tantôt formés de deux disques ciselés et ornés de boutons en relief, et parfois unis qui sont réunis par une bande relevée en anse de panier ; l'épingle, fixée sous l'un des boutons, s'attache sous l'autre. Le bouton, au contraire, s'attache d'une manière permanente à l'étoffe par un appendice fixé sous lui, qui la traverse et s'y fixe par une goupille ou tout autre objet du même genre.

Je ne rechercherai pas l'origine réelle de ces bijoux, s'ils sont l'œuvre des Francs, ou si plutôt ils ne sont pas dus à ces ouvriers nomades et étrangers, qui allaient de tous côtés porter les produits de leur art ; je laisse ces savantes études à de plus profonds archéologues que moi, notamment à mon vieil ami M. de Linas, qui étudie cette question dans son bel ouvrage sur les *Origines de l'Orfèvrerie cloisonnée.*

Première période.

Les fermoirs de bourse de Childéric et d'Envermeu, la terminaison de ceinturon, quelques fibules normandes décrites par M. Cochet au bas de la page 230 de son *Tombeau de Childéric*, les boutons de ce prince, ceux de Benonville, les ornements des épées de Childéric, de Beauvais et de Pouan, d'autres encore appartiennent

bien à la première période franque, aux premiers temps de la conquête, ainsi que ceux de Saint-Nicolas, Lens en partie, etc.

Leur ornementation consiste en lamelles de grenat ou de verre coloré, enfermées entre des filets métalliques souvent en or qui dessinent les contours des objets que l'artiste voulait figurer et qui encadrent chaque morceau de verre. En dessous on logeait un paillon, ou mince feuille d'or qui leur donnait plus d'éclat.

Le calice de Chelles me semble aussi appartenir à cette période antérieure à saint Éloi, quoiqu'il en porte le nom, peut-être parce qu'il lui a appartenu. Une épingle trouvée à Nœux, une fibule de Lens, celle qui est arrondie aux deux extrémités et un peu étranglée au milieu, deux fibules du musée de Saint-Omer, les deux boutons cloisonnés de Saint-Nicolas sur lesquels le filigrane ne paraît pas, en un mot tous les bijoux cloisonnés, datent aussi, suivant moi, de cette époque (*pl.* 57, *fig.* 11, 56, 9, 61, 8, 7, 1 *et* 6).

Les fibules du musée de Saint-Omer, trouvées à Blandecques, ont la forme d'une rose à huit lobes. Au centre est un *umbo* hémisphérique. Le tout est orné de verres plats cloisonnés



verres opaques, rouges, bruns, minimum, bleu-clair, blanc-laiteux, taillés et ajustés ensemble dans un ordre symétrique. Ils sont fixés à la plaque du fond par un mastic. Les quatre trapèzes blancs du cercle extérieur ont été creusés à la roue pour y incruster de petites rosaces bleues et rouges à cœur jaune. L'une porte à chaque extrémité, dans le sens horizontal, deux croissants rouge-brun, tangents à un ovoïde minium, posé en amortissement. Le trapézoïde déterminé par la circonférence, les croissants et l'ovoïde sont remplis de pâte vitreuse verte délitée. Le centre est percé à jour (*pl.* 56, *fig.* 10).

« L'autre est munie de deux appendices, une tête d'animal et un croissant [1] (*pl.* 56, *fig.* 12). »

Ces deux fibules de Saint-Omer ne sont pas de facture mérovingienne, elles ont tous les caractères gallo-romains, l'émail et surtout les émaux incrustés et juxtaposés n'ont pu être exécutés par les Francs. J'en dirai autant de la fibule figurée sur la planche 58, figure 13, et de plusieurs autres, quoiqu'elles aient été trouvées par moi dans des tombes mérovingiennes à Marœuil, St-Nicolas et Sainte-Catherine. Il est probable que ces pièces étaient tombées dans la possession des défunts, soit par suite de vol, sur des ennemis ou de pillage dans les maisons gallo-romaines, soit de spoliation de sépulture, ce qui était assez fréquent à cette époque, malgré les lois qui prohibaient cette profanation, soit de toute autre source analogue. J'ai cru devoir les figurer sur mes planches, ainsi que celles de Saint-Omer

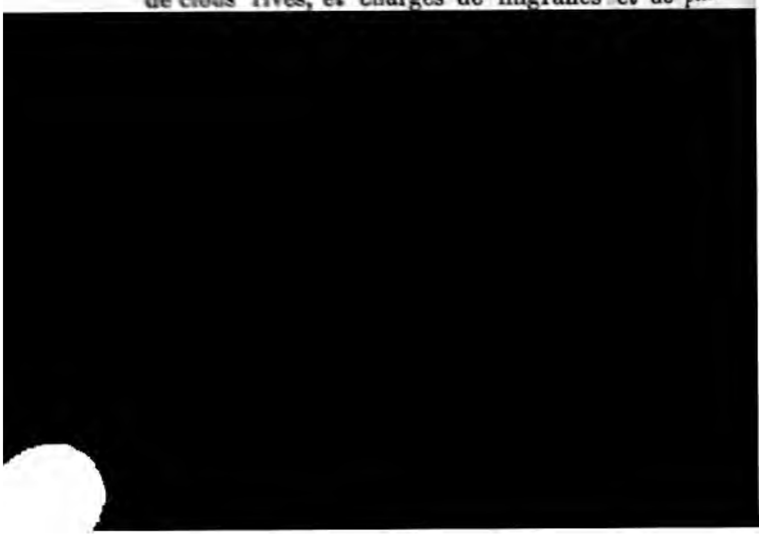
[1] *Œuvres de saint Éloi*, par M. de Linas, pag. 27.

qui leur ressemblent, parce qu'elles proviennent de sépultures des Ve et VIIe siècles.

Ici encore, dans cette première période, se placent les épingles de Saint-Nicolas et de Nœux que j'ai décrites plus haut, ainsi que plusieurs autres bijoux du même genre, bagues, fibules ou autres de Saint Nicolas et autres cimetières du même temps. Je dois mentionner surtout cette fibule ronde de Sainte-Catherine toute cloisonnée de verres coloriés excepté dans le cercle du milieu et dans quatre des rayons qui le sont en feuilles de bronze granulées (*pl.* 61, *fig.* 7) et sont disposées en forme de croix.

Deuxième période.

Ici commencent à paraître les filigranes et çà et là aussi le cabochon ou pierre bombée. Les griffons de Lens appartiennent à cette époque ; les filigranes et cabochons y figurent à côté des verroteries plates. « Ces animaux, dit M. de Linas [1], copies évidentes d'un modèle oriental, sont découpés dans une plaque d'argent épaisse de 3 millimètres ; le corps et les ailes ont été évidés, puis recouverts de lames d'or fixées à l'aide de clous rivés, et chargés de filigranes et de perles



même pâte vitreuse blanc-opaque, cette fois rendue adhérente au métal par la fusion. La rupture de l'une des têtes en offre la preuve. L'œil est marqué par un petit grenat rond, cloisonné d'or et incrusté dans un trou pratiqué à froid (*pl.* 61, *fig.* 1 *et* 2). »

Cette période est celle de la vie de saint Éloi, et ses œuvres en présentent du reste tous les caractères, qui sont encore embellis par un art et un goût très remarquables. Aussi je ne doute pas ce que fût cet artiste qui modifia l'art mérovingien. Je répéterai ici, à cette occasion, que j'ai peine à croire que ce fut le même orfèvre qui exécuta la gondole du cabinet des Antiques et la croix de Saint-Martin-lez-Limoges, qui offrent des caractères si différents ; ou bien il faudrait supposer que le premier objet fut exécuté dans les premiers temps de sa vie, avant qu'il n'eût perfectionné son art, et que le troisième fut l'œuvre de son génie arrivé à la plénitude de sa beauté.

Parmi les bijoux du pays que j'attribue à cette époque, je pourrais citer encore les suivants :

« La breloque trouvée à Ergny près de Fauquembergues appartenant à M. Legrand de Saint-Omer. Elle est formée, dit encore M. de Linas, d'une mince lame d'or très pur, jaune ardent ; elle figure la moitié d'une ellipse allongée, partagée suivant le petit axe. La hauteur est de 45 millim., la largeur, à la base, de 32. Le sommet arrondi est muni d'une bélière guillochée dans laquelle passait évidemment un anneau d'or jaune verdâtre dont les bouts sont contournés en boucle et en crochet, accessoire trouvé à côté de l'objet principal. Au milieu de la lame on a découpé a jour une

[illegible] montés dans un octogone de filigranes ; [illegible] comportant chacun dix petites [illegible] 1, 2, 3, 4, au centre, une perle [illegible] sertie de filigrane ; un semis irrégulier [illegible] à cette dernière règne autour [illegible]. A la partie supérieure est un chaton [illegible] flanqué de deux petites [illegible] également vides, et de deux cornes [illegible] tournées la pointe en bas. Une [illegible] de cellules rectangulaires, cloisonnant des [illegible] la plaque de fond sur laquelle elle [illegible] une saillie de 0m 003m environ. Sous [illegible] de même relief forme six autres [illegible] à noter, les quatre centraux, marqués par un simple cordon guilloché, sont en [illegible] de leurs voisins. Trois portelettes soudées au bas de la plaque supportaient autant de pendeloques en [illegible] ; il n'en reste qu'une intacte et la dorure d'une seconde (*pl.* 36, *fig.* 11).

« Quoique l'amulette d'Ergny, d'ailleurs brisé en plusieurs morceaux, ait perdu le quart de ses joyaux, le verre rouge, peut-être le grenat, s'y trouve en grande majorité. De beaux verres translucides bleus et verts, jouant le saphir et l'émeraude, forment le petit nombre.



dessus sont trois autres perles enchâssées et alternées avec trois verroteries ou pierres triangulaires plates. Cette fibule, en bronze, est plaquée d'une mince feuille d'or.

Une autre, en argent doré, plus grande, de forme octogonale, à pans arrondis, porte à son milieu, qui est bombé, quatre pierres ou plaques de verre enchâssées en forme de croix. Au centre est une petite boule en mastic qui a porté un cabochon serti dans un cercle d'or. Autour de la fibule sont quatre boules semblables et entre elles on voit quatre triangles remplis, chacun, de pierres ou de verroteries cloisonnées. Le champ est orné de filigranes.

Une troisième, fort petite, est en argent orné de filigranes, et avait quatre plaques de verre rouge cloisonnées autour d'une cinquième placée au milieu et carrée. Le champ en est aussi garni de filigranes (*pl.* 57, *fig.* 4).

La quatrième, en or, montée sur cuivre, est aussi décorée d'une perle ronde au milieu et de quatre fragments de verre triangulaires, disposés en croix. Entre eux sont des reliefs également en forme de triangles formant aussi la croix, alternés avec d'autres reliefs triangulaires imitant les filigranes.

La cinquième, en or, enchâssée dans un cercle d'argent couvert de pointillés, porte au centre une perle ronde entourée de demi-cercles formant guirlande autour d'une moulure circulaire qui l'encadre. Au-dessus sont quatre plaques de verre triangulaires cloisonnées, et entre elles des filigranes. L'encadrement en argent est couvert de ciselures (*pl.* 57, *fig.* 5).

La sixième, octogonale, est divisée en trois parties par deux cercles concentriques. Au milieu est un relief en or, entouré de quatre verres cloisonnés ; ensuite sont encore quatre verroteries triangulaires, séparées par des filigranes formant dessins variés. Dans le troisième cercle sont alternés quatre creux ronds et autant de triangulaires garnis également de plaques de verre.

Dans ces bijoux, on le voit, la perle ou cabochon n'est qu'une exception, et la plaque domine. Dans ceux d'Hardenthun, au contraire, les premières sont en majorité, quoique plusieurs, qui sans doute sont plus anciennes, aient aussi les caractères de ceux de Pincthun.

Ainsi on y a trouvé une fibule en argent dont le fond est une sorte de gaufrure quadrillée, sur laquelle sont cloisonnées trois grandes plaques de verre rouge, puis trois autres plus petites.

Une autre en vermeil, ronde, est ornée, au centre, d'un cabochon ou verroterie circulaire, et dans les deux cercles qui l'entourent de quatre verres triangulaires dans chaque intervalle de cercles, mais plus petits dans le premier que dans le second. Entre ces quatre derniers étaient enchâssés quatre verres taillés en forme de



sont quatre petites perles métalliques posées au milieu de filigranes enroulés.

Ici encore je placerai ce beau bijou, trouvé à Saint-Nicolas, suspendu à une longue chaîne de bronze doré entourant deux fois le cou du cadavre. Les cabochons et les verres cloisonnés s'y retrouvent, et les filets en relief qui ornent les plaques d'or sont unis sans guillochages, et ils ne forment que des cercles au lieu d'arabesques et d'enroulements (*pl.* 61, *fig.* 2).

Puis deux autres plus petits ayant les mêmes caractères et exhumés d'une tombe voisine.

Troisième période.

Je placerai à cette époque cinq autres fibules d'Hardenthun et d'Uzelot, qui portent chacune cinq cabochons : ce sont les n°s 1, 2, 4, 5 et 6 de la planche 10 du travail de M. l'abbé Haigneré.

La première, octogonale, à pans droits est montée sur un cercle d'argent pointillé ; son fond, couvert de filigranes en forme d'S, est orné de quatre cabochons en verre bleu, et de quatre tables de grenats ovoïdes, enchâssés dans de petits alvéoles en or, faisant saillie sur le fond. La pierre centrale, entourée de petites verroteries rouges triangulaires, est en mastic blanc (*pl.* 57, *fig.* 7).

La deuxième, octogonale, à pans arrondis et chargée de filigranes, avait aussi un cabochon et quatre verres ovoïdes, enchâssés dans le cercle central. Dans celui extérieur étaient quatre autres pierres bombées, cantonnées de trois plaques de verre enchâssées, et ayant

la forme de feuilles. Entre ces ornements étaient quatre triangles divisés en deux parties et veufs de leurs verres cloisonnés.

La troisième, octogonale, à pans arrondis, en vermeil, était garnie de quatre boules en mastic outre celle du milieu, et de quatre plaques triangulaires en verre comme toutes les précédentes. Elle est divisée en deux parties par un cercle en relief : dans la première sont des filigranes en forme de V à bouts recourbés et dans la seconde sont des bandes feuillagées.

Les quatrième et cinquième ont le fond décoré de filigranes et orné de cinq cabochons et de quatre alvéoles triangulaires divisés en trois parties et garnis de verres plats colorés (*pl.* 57, *fig.* 6).

Peut-être devons-nous aussi placer ici cette fibule en or du musée de Saint-Omer. Le fond est en bronze qui se relève en encadrement tout autour d'une plaque d'or remplissant le champ du bijou. Au centre est un cabochon ou creux flanqué de quatre lobes aigus. Quatre autres cercles, autrefois remplis de pierres, sont disposés en croix entre cette pierre centrale et l'encadrement, et tout le fond est décoré de petits filets unis et saillants qui forment des petits cercles.

Mais toutes les pierres ou verroteries étant perdues,



grande, plate et circulaire, ressemble à la deuxième d'Hardenthun (*pl.* 56, *fig.* 2, 2 *bis et* 1).

En résumé voici mon opinion. L'art franc pur avait pour type le cloisonnage, c'est le caractère de tous les bijoux primitifs de l'époque mérovingienne. Mais à côté des artistes francs ou de ceux qu'ils employaient, vivaient encore ceux des Gallo-Romains, pour qui les œuvres du nouveau-venu étaient barbares et grossières. Pendant longtemps cependant ces derniers durent lui obéir et suivre les types, les modèles qui leur étaient imposés.

Mais, quand, au commencement du VIIe siècle, un Limousin, Eligius, de race gallo-romaine et instruit dans l'art classique par un orfèvre renommé, Abbon, eut conquis les bonnes grâces du roi Clotaire par sa probité si grande et ses talents, quand il eut été attaché à la cour, comme orfèvre d'abord, puis comme trésorier, monétaire, ambassadeur et favori, alors il me paraît qu'il usa de son prestige pour modifier l'art franc, et pour le romaniser petit à petit, si je puis parler ainsi.

On ne pourrait expliquer autrement cette métamorphose qui s'opéra dans les bijoux justement à cette époque, et cet emploi des cabochons et surtout des filigranes empruntés aux arts gallo-romains, et qui peu à peu chassèrent le cloisonnage et le supplantèrent.

Les œuvres les plus connues de saint Éloi, surtout la gondole de Saint-Denys, etc., en sont du reste la preuve, car sur elles dominent ces deux genres d'ornementation et sur aucune d'elles n'apparaît le cloisonnage, si commun dans les œuvres antérieures.

Ne dois-je pas aussi placer ici ces appliques, la boucle et le bout de fourreau en or recueillis sur la poitrine d'un chef franc à Marœuil. On n'y voit, il est vrai, ni verres ou pierres cloisonnés, ni cabochons; mais le filigrane y abonde, et la pierre est remplacée par des parties unies et légèrement bombées du métal. Les appliques et la grande plaque portent la boucle et les mêmes caractères, la même ornementation à peu près (*pl.* 58, *fig.* 9, 10 *et* 11).

§ II. — CHAINES, CHAINETTES. — *CATENA, CATELLA.*

J'ai décrit, au chapitre de l'industrie gallo-romaine, des chaînes légères en métaux précieux, que portaient sur l'épaule ou autour du buste les danseuses et les filles de joie. Il paraît que cette mode fut imitée plus tard par les Francs, car nous avons trouvé dans une des tombes mérovingiennes de Saint-Nicolas une de ces jolies chaînes en bronze doré, à mailles doubles en forme de 8, longue de 2m 10, qui tournait deux fois sur les épaules d'un cadavre, et qui soutenait sur la poi-



deux perles en terre cuite, a été rencontrée sur le cadavre d'une femme à Pincthun.

SEPTIÈME DIVISION.

Les Monnaies.

Les Francs, après leur arrivée dans la Gaule, ne semblent pas avoir songé de suite à frapper des monnaies à leur type propre. Les Romains avaient multiplié les leurs à l'infini, on en trouvait partout, surtout celles en bronze et en mauvais argent, et elles suffisaient amplement pour les besoins des peuples. D'ailleurs, les Francs qui avaient été longtemps tributaires de Rome, et peut-être même ses lètes, avaient l'habitude de ces monnaies et sans doute n'en avaient pas d'autres.

Aussi dans les premiers temps de leur arrivée n'en trouvons-nous guère d'autres que celles des Romains. Ce sont elles que nous rencontrons dans leurs tombes, et il n'est pas de cimetière, même de la troisième période, qui ne nous en fournisse.

Dans ces derniers temps même, alors cependant que les ateliers francs étaient en activité, les monnaies qui en sortaient devaient être bien peu nombreuses, car leur découverte auprès des morts est des plus rares.

Ce n'est pas à dire cependant que les ateliers romains aient continué à travailler avec les coins des empereurs : non, je ne le pense pas, mais il y eut alors un moment d'inactivité ; pendant un certain temps on cessa de battre monnaie, et on se servit de celles qui existaient.

Leur nombre peut-être aussi se grossissait tous les jours de celles qui entraient dans le pays et qui y étaient amenées par les transactions qui continuaient à s'opérer entre ses habitants et ceux des lieux soumis encore à Rome ou habités par ses alliés.

Les premiers rois francs n'étaient guère du reste en état de frapper de nombreuses monnaies, surtout en or ou en argent, car ils n'étaient pas riches, et Grégoire de Tours, leur historien presque contemporain, disait d'eux : *Neque aurum neque argentum in thesauris vestris habitat.*

On croit que Théodebert fut le premier qui frappa monnaie, il fit fabriquer des pièces d'or ; mais ses monétaires ne firent pas de grands frais d'imagination, car ils se contentèrent de prendre les types romains, ils conservèrent la tête des empereurs et en changèrent seulement l'exergue. Sans doute même, pour mieux déguiser leur audacieuse entreprise, laissèrent-ils à dessein sur les nouvelles pièces le nom de Trèves, qui avait été sous les Romains un très grand atelier, et qui peut-être aussi fut le premier rétabli. En effet tout semble prouver qu'ils voulaient dans le principe faire passer la nouvelle monnaie sous le couvert des anciennes.

Ces pièces reçurent aussi d'abord le poids et les di-



les écrits du temps ne les mentionnent guère, et nous n'en trouvons pas dans les tombes. D'ailleurs elles sont anonymes, et par suite on ne peut connaître leur origine. On les nommait *saigaæ*, et elles avaient le quart de la valeur des *tremisses*.

Quoique les monnaies aux types des monétaires soient rares, elle le sont moins cependant que celles aux types des rois qui ont été frappées antérieurement. Alors les ateliers s'étaient multipliés, chaque province qui avait frappé monnaie sous les Gaulois, semble avoir voulu reconquérir cette ancienne prérogative quand l'oppresseur, le soldat romain, eut été chassé, et on vit se multiplier les noms des monétaires et ceux des villes qui étaient les sièges des ateliers.

Dans cette province même, Arras ne fut pas seule à reprendre ce droit ancien : Thérouanne, Quentovic, Itius, Lens, Boulogne, Douai, Vitry, St-Omer, et d'autres peut-être, suivirent bientôt cet exemple, et on trouve çà et là leurs noms gravés sur les triens de l'époque.

Je ne pense pas que la première période, c'est-à-dire celle où la tête et le nom du roi étaient reproduits sur les pièces, ait eu des ateliers dans l'Artois. La plus ancienne pièce connue, qui lui soit attribuée, est le triens suivant qu'on donne au Portus-Itius : à l'avers est une tête de profil tournée à droite avec la légende ICTI; au revers est une croix ansée avec les lettres IVL.

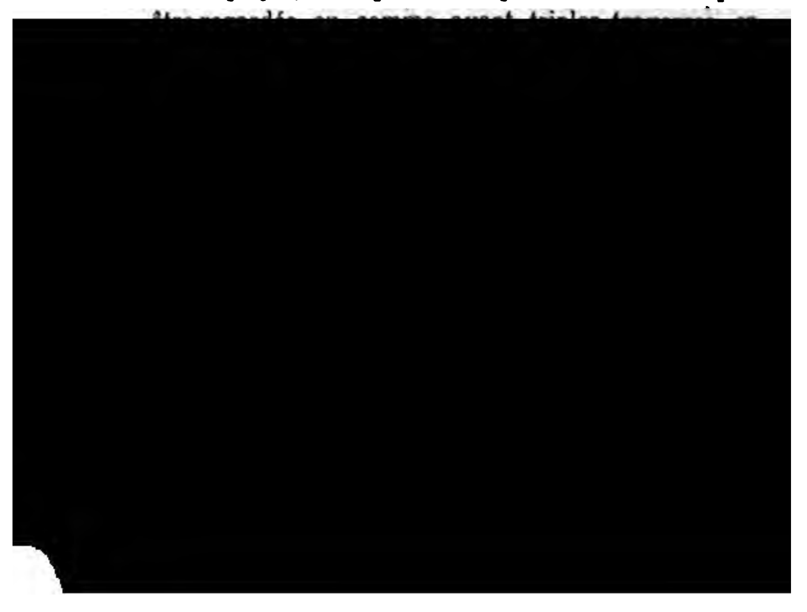
Un triens porte la légende ARASI ou ATRACI, mais ces noms, au moment où Arras portait encore celui d'*Attrebas*, ne suffisent pas pour les faire attribuer à cette ville.

Arras a frappé une pièce sur laquelle on voit, d'un côté, une tête couronnée avec la légende ATEBETIS, et au revers une croix grecque et le mot RVDEBADES. Monsieur Hermant reporte cette monnaie à la dernière période mérovingienne, à cause surtout de la croix à quatre branches égales, qui ressemble à celle que l'on voit sur les pièces carlovingiennes.

On a attribué aussi à Arras un autre triens qui porte à l'avers une croix à pointe et chrismée avec le mot ARASTES, et au revers une tête de profil à droite et le mot TEVDIRICO. Mais cette opinion est bien controversée, et peut-être pourrait-on aussi bien donner cette pièce à Aire.

A Lens on croit pouvoir donner une pièce ayant à l'avers une tête diadémée à gauche avec le mot LENNACAS, et au revers une croix à branches égales, ansée sur deux degrés avec la légende AEGOALDO MO.

Un autre triens ayant d'un côté une tête de profil à droite avec les mots BONONIAFIT, et au revers une croix à double traverse fichée sur un piédestal avec le nom BORGOITONITA, semble appartenir à Boulogne qui, à cette époque, avait pris de l'importance. La croix peut



R.DAVLFO MONIT. On l'attribue à Quentovic, dont la position dans notre pays n'est pas bien connue, mais qui, sans nul doute, était placée près de la Canche.

A Thérouanne on donne un autre triens portant d'un côté un buste drapé regardant à droite avec cette légende TAROANNA, et de l'autre une croix s'élargissant et s'épanouissant dans le bas avec traverse plus large au dessous, accompagnée plus bas encore par une autre barre perlée. De ce côté est écrit OTOROS. Elle existe dans les cabinets Dewismes et Hermant.

Dans la collection Dancoisne est une pièce d'un bon style portant d'un côté un buste drapé à droite avec la légende VIMINAO et au revers une Victoire à droite portant l'inscription PIPERO.

La légende de droite ne laisserait-elle pas supposer que cette pièce a été frappée à Vimy, qui porta longtemps le nom latin de *Vimiacum*, et dont j'ai constaté l'antique existence par les tombes si curieuses que j'y ai trouvées, à moins que cette pièce n'appartienne à Vimeux. Cambrouze, dans son ouvrage sur les monétaires, page 48, n° 4, cite une autre pièce portant d'un côté une tête à droite avec la légende MALODVRI M, et au revers un vase surmonté d'une croix avec ces mots VICTORIACV. Cette même pièce, qui existe aussi dans la collection Dancoisne, me paraît appartenir à Vitry, résidence royale à cette époque.

M. Dancoisne, dans son savant travail sur la numismatique béthunoise, croit pouvoir attribuer à cette ville un triens représentant, d'un côté, une tête assez informe regardant à droite, avec une partie seulement de l'inscription qu'il portait et qui ne laisse plus voir que

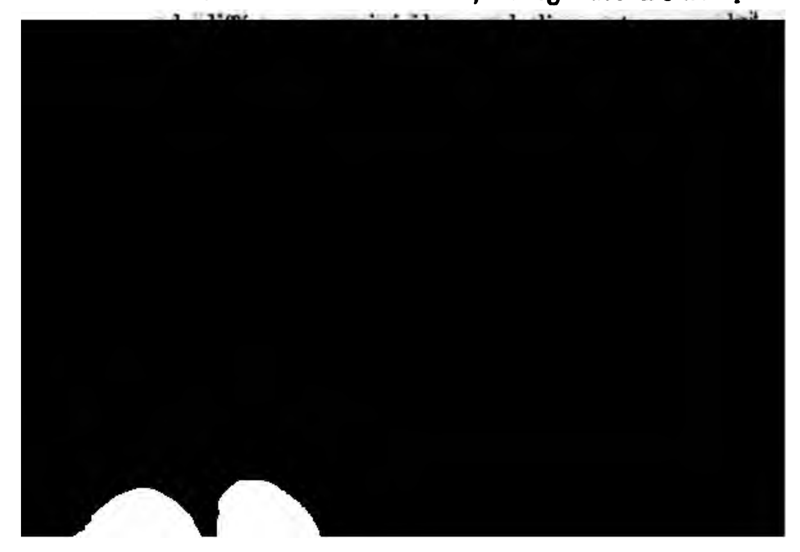
ces lettres NO FIT. Au revers on voit un calice surmonté d'une croix avec la légende BITVNIA, suivie d'un autre mot effacé.

M. de Reichel attribue aussi à Béthune une autre pièce ayant, d'un côté, un buste à droite dont la poitrine est couverte d'un ornement perlé avec la légende BETVNO FIT. Le revers montre une croix latine entée sur un degré sous lequel sont un globe et deux globules. On lit de ce côté BILO MONETAR. Je laisse au savant auteur son attribution, que je ne suis pas à même de discuter ni d'apprécier.

D'autres pièces sont attribuées à Lens, que Balderic et d'autres auteurs anciens nomment *Lenense Castrum*, j'en emprunte la description au même ouvrage de M. Dancoisne, que j'ai cité plus haut :

1° Tête tournée à gauche, elle est ornée d'un diadème de perles ou de pierreries et d'un double collier composé de même; dans le champ, près de la bouche on voit un annelet. Légende : AEGOALDO MO. Revers : croix pattée, à branches égales, dans un cercle de perles. Elle est haussée sur deux degrés d'inégale grandeur. Légende : LENNA CAS ;

2° Variété de la pièce précédente. La tête et la croix sont exactement les mêmes ; les légendes n'offrent pas



courbé à droite, offre la forme d'un R, et dont le bas bifurque. Cette croix singulière n'a pas été ainsi disposée sans intention, par pur caprice. Sans doute le graveur a voulu en faire un monogramme dans lequel on pourrait peut-être voir les initiales et finales de REX. Légende : AEGOALDO MO.

CHAPITRE VI.

Résumé historique

§ Ier. — CLOVIS.

Malgré sa déroute près du *Vicus Elena*, due plutôt à la surprise qu'à la force des armes, Clodion ne se rebuta pas ; il redoubla au contraire d'énergie et s'empressa de revenir dans la Gaule pour venger l'échec qu'il avait reçu. Il reparut donc bientôt à la tête d'une armée nouvelle. M. Guizot dit qu'elle était très peu nombreuse et formait plutôt une bande qu'une armée. Quoi qu'il en soit, il traversa la frontière, reprit Cambrai dont les habitants romains furent passés au fil de l'épée, et poussa sa marche jusqu'à la Somme.

Cette conquête de la Gaule par les Francs si peu nombreux, disent les auteurs, serait difficile à expliquer si les Celtes avaient fait cause commune avec les Romains. Nous devons admettre tout au moins qu'ils ne combattirent pas les nouveaux venus et conservè-

rent la neutralité [1], car les Celtes avaient toujours été persécutés par les proconsuls, comme conquérants d'abord, puis à cause de leur culte druidique, ensuite comme chrétiens, ceux du moins qui avaient embrassé cette religion ; et enfin comme catholiques, lorsque l'arianisme eut envahi la cour des Empereurs. Aussi ne durent-ils pas repousser les Francs, dont beaucoup, il est vrai, adoraient encore les anciens dieux, mais dont l'autre partie avait adopté la religion orthodoxe de J.-C. D'ailleurs les Francs ne persécutaient pas les adhérents des cultes différents du leur. Ceux qui n'étaient pas catholiques respectaient et estimaient ceux qui pratiquaient cette religion, et l'histoire nous en donne bien des preuves. Ainsi, quand après avoir chassé du trône Childéric Ier, dont la vie licencieuse et la rudesse les avaient mécontentés, les Francs voulurent le remplacer, ils choisirent un chrétien Ægidius [2]. Un peu plus tard, ce Childéric, remonté sur le trône, ne combla-t-il pas de marques d'estime et de sympathie la bergère de Nanterre, sainte Geneviève, et ne porta-t-il pas ces bijoux ornés de croix qui ont été retrouvés sur lui dans la tombe !

Grégoire de Tours, écrivain contemporain, dit aussi, en parlant de cette conquête : *Omnes eos amore desi-*



les exactions des proconsuls romains, beaucoup de notables habitants de la Gaule s'étaient réfugiés chez les barbares, où ils trouvaient plus de tolérance et de liberté. Enfin n'était-ce pas pour détruire cette domination inique que se leva et se perpétua pendant si longtemps cette vaste association des Bagaudes, ou Celtes paysans, qui, en 436, couvrit toute la Gaule et faillit chasser l'étranger? N'est-ce pas dans le même but que les insurrections se renouvelaient sans cesse trois, quatre, six fois même par siècle? Non, notre conviction est bien établie, nous croyons que les habitants de nos pays n'ont pas combattu les Francs, et que loin de là, ils ont au contraire aidé à leur succès. Du reste, c'est toujours à eux qu'ils avaient eu recours lorsqu'ils ne se croyaient pas assez forts pour repousser l'étranger et même pour combattre leurs frères du centre et du midi de la Gaule; ce sont eux qui avaient appelé Arioviste contre César, ce fut chez eux que Comius alla chercher des cavaliers qui manquaient à son armée; ce fut un des leurs, Civilis, qui rétablit un instant la liberté de toute la Belgique. Enfin, il y eut toujours entre eux une sorte de confraternité d'armes qui se montra en toutes circonstances. Nous savons bien qu'à la fin de l'empire, Rome avait presque délaissé notre Gaule-Belgique; elle avait presque renoncé, disent plusieurs auteurs, à la défendre; et cependant les luttes que soutint Aétius contre Clodion, semblent prouver que cet abandon n'était pas si volontaire, et elles dénotent au contraire le désir bien manifeste de repousser les Francs même dans les derniers temps de l'occupation.

Après la mort de Clodion, qui fut enterré à Cambrai en 458, dit Hennebert, Mérovée fut choisi pour lui succéder, et il jouit en paix des provinces conquises par ses prédécesseurs. Les Romains semblaient alors tellement résignés à abandonner aux Francs la Belgique, qu'ils firent alliance avec leur chef et avec d'autres peuples barbares pour repousser de la Gaule le terrible Attila.

Il ne fallait rien moins, du reste, que cette ligue puissante pour arrêter dans sa marche cette immense invasion qui brisait et renversait tout sur son passage. Partie de la Scythie, elle avait successivement traversé la Thrace, en 441, l'empire d'Orient, qu'elle contraignit de lui payer tribut, la Mésie, la Macédoine, la Thessalie, jusqu'aux Thermopyles ; puis elle passa le Danube et le Rhin, traversa la Pannonie, la Germanie, et entra dans la Gaule. Toutes les villes du Nord, Metz, Trèves, Tongres, Arras et autres furent écrasées et elle venait de renverser Orléans après avoir épargné Paris, à la prière de sainte Geneviève, quand elle fut arrêtée près de Châlons-sur-Marne par Aétius, Mérovée et leurs alliés.

Une grande bataille fut alors livrée, dans laquelle Attila perdit plus de 200,000 hommes ; mais il en



tation complète, un torrent furieux qui renversa, brisa tout, et fit périr un nombre infini d'habitants.

§ II. — ÉTAT DU PAYS ET DU CHRISTIANISME.

Les historiens nous montrent le christianisme déjà bien vivace à cette époque dans les villes de la Gaule, et ses évêques constitués en protecteurs de leurs ouailles contre les barbares, et avant eux, contre les envoyés de Rome. Ainsi, nous venons de voir Paris sauvé par sainte Geneviève, humble bergère, comme Rome le fut par le pape Léon. L'Artois avait de bonne heure reçu les lumières de la foi par les soins de saint Martial et de saint Sixte; aussi est-il compris dans la distribution des évêchés en 270 et en 390. On croit que saint Eucaire, saint Valère et saint Materne vinrent aussi répandre la foi dans nos pays [1]; mais la cruelle persécution de 287, accomplie avec tant de rage par Trictiovare, gouverneur de la Belgique, en ralentit beaucoup les progrès. Cependant l'histoire n'y cite pas de martyrs comme elle le fait pour les provinces voisines, qui virent périr saint Fuscien, saint Victoric, saint Quentin, saint Piat, etc. Quoi qu'il en soit, pour ne pas traiter ici cette question de l'établissement du christianisme dans nos contrées qui nous entraînerait trop loin, nous dirons seulement que les villes qui avaient autrefois reçu les lumières de la foi, avaient vu disparaître à peu près cet élément puissant de salut, et que la chaîne de leurs évêques avait été rompue. Par conséquent, les pauvres, les

[1] Boucher, Bollandistes, Hennebert.....

veuves, les orphelins et les opprimés que le prélat avait reçu, du ciel et même des empereurs, la mission de protéger, étaient abandonnés au milieu d'un chaos, suite inévitable des bouleversements qui s'étaient si rapidement succédé dans nos pays.

Car nous avons vu cinq peuples successifs envahir, occuper notre province, et y apporter chacun une transformation différente. Les trois premiers cependant, les *Gals*, les Celtes et les Belges, modifièrent peu les usages et les mœurs. Ces barbares, à demi sauvages, et tous enfants d'une même souche, la race Kemrique, différaient peu les uns des autres. Mais les Romains qui partout imposaient leur langue, leur industrie, leurs mœurs et leur religion aux peuples vaincus, métamorphosèrent tellement les Atrébates des villes qu'au moment de l'arrivée des Francs, cet élément gaulois semblait anéanti. Les vainqueurs nouveaux dans leurs édits, comme les historiens contemporains dans leurs écrits, ne parlent plus que des Francs et des Romains. La langue celtique n'y était plus citée, ni usitée, et les dieux gaulois avaient disparu pour faire place à l'idolâtrie romaine ou au christianisme. Quant aux campagnes, elles avaient en grande partie conservé les anciennes mœurs des Celtes que nous retrouverons tenaces encore même pendant le règne de Charlemagne.



opposée des deux conquérants, les Romains et les Francs, s'explique assez naturellement si l'on considère le prestige que devait produire sur le barbare le spectacle de la civilisation si raffinée des Romains, leurs monuments, leurs villes et le luxe qui étaient si répandus partout. Les Celtes vaincus les moins farouches avaient dû également s'y abandonner auparavant assez facilement, comme le Franc plus tard dut l'admirer, l'adopter petit à petit, malgré l'affectation avec laquelle il semblait la mépriser. Aussi voyons-nous cette espèce de fusion, ce mélange des mœurs et des lois des deux peuples s'opérer *avec lenteur*, il est vrai, mais *assez vite* cependant, comme l'ont très bien démontré MM. Guizot et de Savigny. Les chefs francs surtout, sous l'influence du clergé catholique presque entièrement gallo-romain, cherchèrent à faciliter ce mélange; souvent on les voit citer dans leurs décrets les lois romaines ; imiter la hiérarchie des officiers ou employés, et, tout en conservant et modifiant les magistrats municipaux, les constituer cependant, mais avec des pouvoirs plus étendus et plus indépendants, grâce à la pression du clergé, sur le modèle des anciens municipes [1].

Comme nous l'avons vu, l'Artois fit partie des possessions franques dès le milieu du Ve siècle, et n'a cessé depuis de leur appartenir : car les invasions des Huns, des Vandales et des Barbares ne furent pas des conquêtes. Ces peuples ne firent que passer, ils récoltèrent un immense butin, renversèrent les villes, les villages

[1] Guizot, *Histoire de la Civilisation,* leçon IIe; nous étudierons plus loin la situation des campagnes.

et les églises, massacrèrent tout ce qui leur tomba sous la main, les chrétiens surtout, et continuèrent leur marche dévastatrice jusqu'en Italie, parfois, pour rentrer ensuite dans leur pays.

Notre province fut donc, dans la Gaule, le noyau de ce grand et noble pays de France, mais ce noyau fut assez longtemps à grossir. Les deux successeurs immédiats de Clodion ne firent pas de grandes conquêtes de ce côté : Mérovée eut à lutter d'abord contre Attila et ses hordes sanguinaires, et il dut, pour pouvoir résister à un ennemi si redoutable, se liguer avec les Romains, dont il respecta par suite les frontières nouvelles. Childéric, élu en 458, eut aussi un règne très agité. Il s'abandonna à une honteuse luxure, insultant et déshonorant les femmes et les filles de ses subordonnés; aussi la colère et l'indignation de ceux-ci éclatèrent-elles avec violence et forcèrent-elles ce prince à abandonner le pouvoir et le pays.

Alors on choisit pour lui succéder, comme nous l'avons dit, un Gaulois chrétien, nommé Ægidius, que Rome avait autrefois institué maître de cavalerie, *magister equitum*. Ce fait prouve plus que tous les raisonnements que la race gauloise n'était guère asservie par les Francs, mais qu'il y avait bien plutôt entente et



pays, en chassa son rival et reprit le pouvoir. Il profita même de l'exaltation de ses soldats pour pousser ses conquêtes jusqu'à Trèves, où il établit le siège de ses États. Il s'étendit ensuite dans l'Orléanais et le Soissonnais, prit Soissons et Angers, et arriva à Paris, la Lutèce d'alors, où il fit connaissance avec sainte Geneviève, à qui il témoigna beaucoup d'estime et de vénération.

Après sa mort, arrivée en 482 ou 485, il fut inhumé à Tournai, où son tombeau découvert en 1653, montra de magnifiques bijoux, des armes, et une foule d'objets bien précieux, qui nous ont aidé plus haut à classer par époques les tombes mérovingiennes.

Après lui parut Clovis ou Chlodowig, qui peut être considéré comme le véritable fondateur du royaume des Francs. Nous disons royaume, car avant lui, cet État n'était guère qu'une vaste confédération à la tête de laquelle était placé un chef dirigeant, choisi dans la nation qui avait rendu les plus grands services dans les attaques précédentes. Ce privilège avait été accordé aux Saliskes ou Salliens qui, placés vers l'embouchure de l'Issel, avaient le plus souvent renouvelé leurs attaques plusieurs fois heureuses sur le territoire romain [1].

Mais les autres nations n'abandonnaient pas pour cela leur autonomie, et quand la conquête eut été accomplie, chacun de leurs chefs se cantonna dans une

[1] Aug. Thierry, lettre 6.

partie du pays et s'y établit presque en souverain, à la tête de ses nationaux. L'histoire de ces temps reculés nous prouve à chaque pas l'existence de ces princes qui ne relevaient du chef suprême qu'à titre d'alliés ou tout au plus de feudataires. Les chroniqueurs nous citent le nom de Flaubert, prince des Atrébates et des Flamands, parmi les princes ligués avec Clodion et Aétius contre Attila. Pendant le règne de Clovis, d'autres chefs existaient également, que ce prince dut combattre pour arriver au pouvoir suprême qu'il ambitionnait. Parmi eux, nous trouvons dans nos pays Rigamarius ou Raghenaher et Ricaire, rois de Cambrai et d'Arras, et Cararic, chef ou roi des Morins, dont nous raconterons la chute tout à l'heure.

Ce partage d'autorité amena sans doute la féodalité, car, quoique soumis par Clovis, il paraît certain que plusieurs des descendants de ces chefs ' parvinrent encore plus tard à s'émanciper à peu près de la tutelle des rois. Alors, en effet, on vit trôner en souverains les petits-fils de Raghenaher dans le comté de Flandre, puis les ducs, comtes et même rois de Provence, de Languedoc, de Bourgogne, de Guyenne, d'Auvergne, de



qu'ils visitèrent de temps en temps, et qui produisaient une bonne partie des revenus de la couronne, car ces domaines comprenaient un tiers des terres, disent les auteurs. Plusieurs de ces propriétés devinrent des résidences royales, et nous en comptons dans l'Artois un certain nombre que nous avons étudiées plus haut. Nous en citerons seulement quelques-unes : Vitry (*Vitriacum* ou *Victoriacum*), Lens (*Elena?*), Lambres (*Lambræ*), Elnone, Arras (*Nemetacum*), Cysoing, puis Fampoux (*Fanum Pollucis ?*), Ficheux (*Filciacum*), Tilloy-lez-Mofflaines (*Thilgidum*), le faubourg des Hées (*Hadas*), Hennecourt (*Hennicurtis*), Sailly-au-Bois (*Saltiacum*), Thélus (*Theuludum*), Ligny-Thilloy (*Liniacum*), Athies (*Alicacum*), Dainville (*Dianæ* ou *Dioni villa* ou *Daginvilla* au moyen âge).

Une partie de ces biens fut ensuite donnée par les rois aux églises et aux abbayes. Ainsi Elnone fut accordée en 638 par le roi Dagobert à saint Amand, pour y ériger une abbaye qui donna son nom à la ville formée peu à peu autour d'elle [1]. Cysoing fut constitué en dot par Louis le Débonnaire, en 837, en faveur de sa fille Gisla. Athies, Dainville, Fampoux, Ficheux, Tilloy, les Hées, Hendecourt, Sailly-au-Bois, Thélus, Ligny, furent donnés à l'abbaye de Saint-Vaast par le roi Thierry III, en 673...... Mais nous reviendrons plus tard sur ces faits.

[1] Aubertus Miræus, *Opera dupl.*, tom. I, p. 128.

§ IV. — CLOVIS ET SAINT VAAST [1].

Clovis compléta la conquête des Gaules et en chassa pour toujours les Romains. Mais l'acte le plus important de sa vie fut sa conversion au christianisme, suivie aussitôt de celle d'un grand nombre de ses leudes et soldats, dont elle adoucit petit à petit la férocité. Elle leur confirma aussi l'amitié des indigènes, même ceux des villes qui voyaient en eux des coreligionnaires, partageant leurs rancunes contre les Romains ariens et persécuteurs des catholiques.

Cette conversion était l'œuvre, humainement parlant, de la vertueuse épouse de ce prince, Clotilde, et aussi

[1] L'évêché d'Arras comprenait alors le Cambrésis, ce qui paraît fortifier l'opinion du général Creuly qui pense qu'après la défaite et la destruction des Nerviens par César, leur pays fut réuni à l'Artois. Le milliaire de Tongres semble d'ailleurs l'énoncer, car on y lit :

ITEM
A CAS
TELLO



de Védaste ou Vaast qui, plus tard, en 430, fut choisi pour évêque d'Arras. Elle ne déplut pas aux Francs, car lorsque Clovis, decidé à recevoir le baptême, se rendit au milieu de son armée pour lui annoncer sa résolution, beaucoup, dit Grégoire de Tours, s'écrièrent avant qu'il eût cessé de parler : « Pieux roi, nous rejetons les « Dieux immortels, et nous sommes prêts à servir le « Dieu dont Rémi prêche l'immortalité. » Nous ne nous étendrons pas sur l'épiscopat de ce saint apôtre qui, pendant quarante ans, évangélisa notre pays; nous ne citerons de cette belle vie que les faits les plus importants.

Dès son arrivée dans la vieille cité d'Arras, il guérit, disent les chroniques, un aveugle, puis un boiteux, qui étaient venus, comme tant d'autres, au-devant de lui, plutôt par curiosité pour voir l'envoyé du roi, que par attachement, puisque tous à peu près étaient encore païens. Quelques jours après, lorsque, *suivi par bien du monde*, il alla visiter les ruines de l'ancienne église, éparses çà et là au milieu des épines et des ronces, qui avaient envahi toute cette partie de la ville, la place actuelle de la Préfecture, il se trouva tout à coup en face d'un *ours* énorme qui vint au-devant de lui en grondant et faisant mine de vouloir le dévorer. Mais, pendant que ceux qui suivaient Vedaste cherchaient leur salut dans la fuite, lui, fort de la protection du Ciel, s'avança au-devant du monstre et lui donna l'ordre *de vider aussitôt les lieux*. Et l'on vit alors l'ours *humilié fuir à la hâte* et se retirer dans les forêts qui couvraient les environs de la ville.

Ces miracles, si les chroniqueurs sont vrais, ont dû don-

ner aux prédications de saint Vaast une grande force de persuasion : aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elles aient opéré de nombreuses conversions et qu'elles aient permis de rebâtir bientôt après le temple saint, que les Vandales avaient renversé.

Dans les premiers temps cependant, Raghenaher, le farouche défenseur des dieux germains, opposa aux progrès de la foi d'énergiques résistances ; il alla même, dit-on, jusqu'à persécuter l'évêque et ses disciples ; mais quand il eut disparu, comme nous le dirons tout à l'heure, la foi ne rencontra plus d'adversaires sérieux, et ses progrès furent très rapides.

Avant de reprendre la suite des événements, étudions un peu les faits et la situation qui résultent de ce que nous venons de raconter.

Nous avons parlé d'un ours qui avait établi sa tanière dans les ruines de l'ancienne église, au beau milieu du forum Romain, et qui en défendait l'approche aux importuns assez hardis pour aller troubler son repos. Ce fait, s'il était prouvé, nous donnerait une bien triste idée de la ville à cette époque ; aussi allons-nous tout d'abord en étudier les caractères de véracité.



ges, et *l'ours* notamment y avait établi sa demeure comme dans toutes les forêts peu fréquentées par l'homme. *Ils* y étaient même assez communs, car plus tard, dans le X[e] siècle, en 943, l'empereur Othon défendait encore la chasse aux ours. dans ce pays, parce qu'elle était réservée pour le plaisir des princes. Au VI[e] siècle, Venance Fortunat comptait parmi les animaux sauvages qui peuplaient la Belgique, l'ours, l'urus, l'élan, le bubale et l'âne sauvage[1]. Et puis l'histoire est remplie de ces apparitions d'ours qui plus d'une fois ont donné leur nom aux localités qui furent témoins de leurs exploits. A la fin du VIII[e] siècle, c'était Charlemagne qui étant en chasse entre Alost et Termonde, se trouva aux prises avec un ours colossal dont il eut grande peine à se débarrasser [2].

Au VII[e] siècle, S. Ghislain se trouva aussi, presque dans le même pays, en présence d'une ourse et de ses oursons [3]. Le village d'Outremont (*Ursimons*), a pris son nom de la présence d'un ours, d'après les légendes et d'après M. Dewez[4]; M. Grigny donne la même origine aux villages Belges de Beeringem, Beernedonck, Beersel, Becerendrecht, dont le membre de phrase *beer*, en flamand, signifie Ours [5]. Bien des

[1] Fortunatus ad Gogonem, lib. VII, cap. 4.

[2] Vita sanctæ Gudilæ, *Acta sanctorum Belgii*, tom. V, p. 709 et 727.

[3] Schayes, *les Pays-Bas pendant la domination romaine*, t. II, p. 149.

[4] Dict. géog. des Pays-Bas, art. *Orchimont*.

[5] Schayes, art. préc., p. 150.

noms des villages de France ont la même origine, tel que Ourscamps [1], près de Compiègne.

Ces faits sont en outre attestés, non seulement par les légendes, les sculptures et les prières liturgiques, mais encore par les soins que prenaient les abbayes de Saint-Vaast et de Saint-Guislain d'avoir toujours en cage un ours vivant en souvenir de ceux que durent repousser leurs saints fondateurs. A Saint-Vaast, le pupitre du grand chœur était aussi supporté par deux ours en bronze entourés de leurs oursons [2].

Si donc un ours avait établi sa demeure au milieu des ruines de la cathédrale bâtie par saint Diogène, il faut que ce lieu ait été alors bien désert, et que les habitants d'Arras l'eussent abandonné En effet, Guimann, chroniqueur de Saint-Vaast, dit que, de son temps, au XI[e] siècle, on voyait encore les traces de leurs habitations et les ruines de leurs remparts, non loin d'Etrun, sur le mont de Baudimont [3].

Les Francs avaient délaissé le *Castrum* Romain, situé sur l'emplacement de la haute ville actuelle, car saint Vaast trouva ce terrain désert et couvert de ruines, et y bâtit une cellule pour s'y retirer dans la solitude. Voyant donc la cité reculée vers Etrun, ceux-ci éta-



bâtirent près d'elle, au milieu de l'ancien camp d'Étrun abandonné, le poste de guerriers qui devait surveiller et protéger ses habitants [1]. Au reste, ces derniers étaient peu nombreux, car presque tous ceux qui avaient échappé aux premiers barbares, Germains et Francs, avaient été pris et emmenés au loin par les Vandales, les Alains, les Marcomans, les Suèves, les Herrules, les Saxons.

Mais revenons à saint Vaast, et disons comment il fut délivré des cruelles persécutions que lui suscitait le farouche Raghenaher, et quel était ce prince.

A la tête d'un corps d'armée assez considérable, il avait aidé puissamment Clovis, son parent, à conquérir la Gaule, aussi bien que deux autres chefs puissants, ses parents également, Ricaire de Cambrai et Cararic de Térouanne.

Mais, quand Clovis eut embrassé la religion catholique, ces trois princes, jaloux de son pouvoir et furieux surtout de voir qu'il visait au rang suprême et à la domination absolue, se retirèrent chacun dans leur état et affectèrent de protéger les païens. Clovis sembla d'abord ne pas s'apercevoir de leurs intrigues; mais, quand il fut débarrassé des ennemis du dehors, il tourna toute son énergie contre ses parents qui lui portaient ombrage.

Cararic de Térouanne fut sa première victime. Clovis n'avait pas oublié qu'au combat qu'il avait livré à Syagrius, le roi Morin s'était tenu à l'écart avec ses

[1] Les tombes de ces soldats viennent d'être étudiées et explorées par les soins de M. Paillard, ancien préfet, et par moi.

troupes, loin du champ de bataille, prêt à tourner contre lui, si la fortune l'avait trahi. Il alla donc le surprendre au moment où il y pensait le moins, le fit prisonnier avec son fils et le fit tondre, ce qui était alors une marque de renonciation au trône ou un signe d'indignité. Mais quelques propos menaçants tenus par eux dans la prison ayant été entendus et répétés au farouche monarque, il leur fit trancher la tête.

Le tour des deux autres princes vint ensuite : lorsque Clovis avait engagé ses soldats à embrasser comme lui le christianisme, ces deux rois non seulement avaient refusé de suivre ses conseils, mais encore s'étaient posés en protecteurs des faux dieux, et avaient attiré dans leurs états tous ceux que la conversion du chef suprême avait mécontentés. Après la mort de Cararic, ils avaient cru voir en outre dans Clovis un despote qui voulait abattre tous ceux qui lui faisaient ombrage et pouvaient contrecarrer ses projets de pouvoir absolu sur tous les chefs Francs. Ils avaient alors convoqué tous leurs guerriers, réuni leurs armées, et appelé auprès d'eux les sectateurs exaltés des anciens dieux germains, dans l'espoir d'être ainsi en mesure de résister à leur ennemi commun. Mais celui-ci déjoua toutes leurs combinaisons ; il profita des inimi-



alors ceux-ci trouvèrent moyen de s'emparer des deux rois, et ils allèrent les livrer à leur adversaire qui les massacra de sa propre main. Il avait promis aux traîtres des bracelets et des baudriers en or, mais comme ceux qu'il leur remit n'étaient qu'en bronze doré, ceux-ci se récrièrent, et alors il leur ferma la bouche en leur disant qu'ils devaient encore s'estimer fort heureux d'en avoir autant, puisque la véritable récompense de leur trahison aurait dû être la mort.

Le décès des trois princes fut accompagné de celui d'Alaric, roi des Visigoths dans la Gaule méridionale, de de sorte que, dès ce moment, Clovis se trouva seul souverain de toute la Gaule.

Dès ce moment aussi, les prédications de saint Vaast dans l'Artois produisirent plus de fruits, et bientôt après parut une chrétienté nombreuse et fervente, qui s'étendit jusque dans le Cambrésis, réuni alors au diocèse d'Arras. Il fallut donc songer à organiser un clergé avec sa hiérarchie et son mode de recrutement, et c'est la tâche qu'accomplit le saint prélat. Son chapitre, en effet, était déjà composé, car nous voyons saint Remy, lui léguer, pour l'entretenir, les villages de Souchez et d'Ourton, plus une rente de vingt sous d'or. Saint Vaast choisit pour archiprêtre Scopilion, pour archidiacre Dominique, qui lui succéda comme évêque, et pour disciples, pour élèves dans la science du sacerdoce, de jeunes clercs qu'il réunit au milieu des ruines de l'ancien *castrum* Romain, autour d'une chapelle bâtie, dit la tradition, sur l'emplacement de la cour actuelle de l'évêché.

Saint Vaast jouissait aussi du titre de protecteur du

peuple, titre que les premiers empereurs chrétiens avaient créé en faveur des évêques, et que les Francs durent conserver ; et les services qu'il rendait en cette qualité, aussi bien que ses miracles, ramenaient à lui les cœurs les plus rebelles. Nous ne citerons qu'un seul des faits merveilleux qui lui sont attribués, parce qu'il est répété par un savant historien contemporain, Augustin Thierry, et parce qu'il nous initie à quelques usages de cette époque :

« Après la mort de Chlodowig, son fils Chloter s'étant établi dans la ville de Soissons, il arriva qu'un certain franc nommé Hozin l'invita à un banquet, conviant aussi parmi les courtisans de sa suite le vénérable Védaste, évêque d'Arras. Le saint homme accepta cette invitation dans le seul but de donner quelque enseignement salutaire à la foule des conviés et de profiter de l'autorité du roi pour les attirer au baptême. Étant donc entré dans la maison, il aperçut un grand nombre de tonneaux rangés par ordre, tous remplis de bière. Ayant demandé ce que c'était que ces tonneaux, il lui fut répondu que les uns étaient destinés aux chrétiens, tandis que les autres avaient été consacrés, suivant



car un grand nombre fut amené par là à demander la grâce du saint baptême et à se convertir à la religion chrétienne [1]. »

Nous avons dit que saint Vaast, comme tous les autres évêques, devint le protecteur de son peuple. C'était, en effet, en grande partie aux évêques que Clovis avait dû ses succès si rapides ; guidé, après son baptême, par saint Rémi, dont il écoutait souvent les conseils, il s'était posé comme le champion de l'Evangile contre les païens et les hérétiques ; il avait déclaré les églises lieux d'asile contre la colère des chefs francs, que la crainte des vengeances célestes plus encore que celle des lois arrêtait au seuil du temple saint. Tous ces privilèges, si nécessaires du reste au milieu de barbares enorgueillis de leurs succès et de caractère rude et farouche, donnaient aux évêques un pouvoir très important dont ils usaient en faveur des opprimés.

Mais le moment vint où le saint évêque d'Arras, usé de vieillesse et de fatigues, dut aller dans le ciel recevoir la récompense de ses travaux apostoliques. Alors il se trouvait dans sa maison épiscopale, sans doute l'ancien collège des prêtres de Jupiter, là où fut pendant tout le moyen âge le palais des évêques, aujourd'hui converti en hôtel de Préfecture. Aussitôt, une grande colonne lumineuse, disent les légendes, apparut au-dessus de sa chambre, et en s'élevant vers le ciel sembla y porter son âme prédestinée ; et, pendant que le clergé réuni autour de sa couche était en deuil, le ciel l'accueillait avec joie.

[1] Augustin Thierry, *Récits mérovingiens.*

On voulut ensuite, pour lui faire honneur, porter son corps dans un caveau préparé dans la cathédrale. Mais, ajoutent les chroniqueurs, quand on voulut le soulever, il se trouva si pesant que les efforts réunis des porteurs ne purent seulement le bouger. Alors Scopilion, son archiprêtre, se souvint lui avoir entendu dire plusieurs fois que son désir était de reposer au-delà de la ville, au milieu des ruines du *Castrum*, près de son ermitage, parce que, ajoutait-il, les cités sont l'habitation des vivants et non celle des morts. Néanmoins, les assistants ne purent se résoudre à se priver de la possession de ce saint corps qu'ils considéraient comme leur palladium, pour le déposer surtout dans un lieu presque désert et exposé aux insultes des maraudeurs et des ennemis. Tous se mirent donc en prières ; on supplia le bien-aimé défunt d'obtempérer aux désirs de ses enfants, et bientôt après, quand on essaya de soulever son corps, il se trouva léger et put être déposé dans le lieu qu'on lui avait préparé sous le chœur [1].

Nous avons cité spécialement cette tradition parce qu'elle nous prouve qu'alors encore on observait cet article de la loi romaine des douze tables, qui prohibait les enterrements dans les villes. Ce dépôt du corps de saint Vaast dans la cathédrale est, en effet, un fait ex-



§ V. — PROTECTION ET DÉFENSE DU TERRITOIRE.

Lorsque les Francs eurent occupé notre pays, ils durent songer aux moyens de le conserver ; ils avaient à craindre, non seulement le retour offensif des Romains, et le soulèvement des habitants des villes, la plupart romanisées, mais encore les invasions de leurs frères d'outre-Rhin, qui voulaient aussi une part de ces belles provinces. Il fallut aussi maintenir l'ordre au milieu des populations formées de tant d'éléments divers, hostiles parfois les uns aux autres. Alors on établit des espèces de forteresses auprès des villes et dans les campagnes, on cantonna çà et là des postes composés de guerriers [1], accompagnés de leurs familles, à l'instar de nos gendarmes actuels, et qui se divisèrent en décanies et en centenies (cent-grafes). Le plus important était placé près d'Arras, mais il n'occupa pas l'ancien *Castrum* ro-

[1] Alors, dit dom Grenier (*Introduction à l'Histoire générale de la Picardie,* p. 87, édition 1856, Dufour et Garnier) les pays se divisèrent en centenies, et les centenies en doyennés; les comtes, chefs dans leurs départements, de la justice, du militaire et des finances, furent subordonnés à des ducs ; les comtes eurent sous eux des centeniers qui rendaient la justice dans les bourgs, nous en trouvons plusieurs aux VIII[e] et IX[e] siècles, dans le pays des Morins, Chumbaldus Centenarius du temps de l'abbé Erkembod, de Féthin, Vendelgarius Centenarius, témoins de deux chartes, l'une de 808, l'autre de 812 en faveur de la même abbaye, puis dans le Beauvoisis, dans le Chambly.

main, dit *Nobiliacum* [1], puisque saint Vaast le trouva désert et en ruines, et put y établir son ermitage; d'ailleurs, les habitations étaient placées à cette époque en dehors de l'enceinte actuelle, sur le mont de Baudimont. C'est donc de ce côté que devait s'exercer la surveillance ; près de là ils durent établir leur cantonnement.

Les Francs étaient dans les mêmes conditions que les Romains après la conquête, car alors aussi les maisons de la ville étaient déjà placées sur le mont de Baudimont; l'enceinte actuelle de la cité étant, nous le croyons, réservée au culte. Aussi, près de là, à Etrun, existaient alors presque entiers les terrassements d'un camp permanent que nous voyons encore assez bien conservés.

Les Francs durent donc profiter de ces travaux si bien disposés pour leur établissement ; ils y trouvaient réuni tout ce qu'ils pouvaient désirer : éminence dominant tous les environs, surtout la cité ; retranchements et fossés importants ; deux rivières enfermant ce camp de deux côtés, et l'on sait quelle affection avaient tous les peuples germaniques pour cette situation ; enfin ils étaient assis sur deux routes, l'une d'Arras à St-Pol, l'autre de Lens à Thièvres, l'antique *Teucera*. Ce choix d'Etrun pour l'assiette du cantonnement franc



portant cimetière de cette époque que M. le préfet Paillard et moi avons fait explorer tout auprès de lui. Cependant comme nous n'y trouvons que des tombes des VII[e] et VIII[e] siècles, il est probable qu'on adopta d'abord soit le mont de Sainte-Catherine soit celui de Saint-Nicolas, dont les sépultures sont plus anciennes.

Ce choix d'anciens *castra* romains ne serait du reste pas le seul que nous pourrions citer, car nous l'avons aussi constaté à Coullemont, à Aubigny, à Lens, à Vitry [1]. Nous croyons même que la plupart de nos châteaux à mottes des IX[e], X[e] et XI[e] siècles, étaient assis sur d'anciens *tumuli* fortifiés par les Romains, et dont les chefs francs avaient profité pour s'y retrancher ; car en explorant plusieurs de ces tertres, nous y avons trouvé des souvenirs des deux époques.

Nous ne pourrions dire encore si Etrun logea le chef ou commandant des troupes franques dans ce pays, Raghenaher, et ceux qui après sa mort furent mis à sa tête, mais à titre subalterne. Nous savons seulement que Ricomer, seigneur et gouverneur d'Arras au VII[e] siècle résida à Marœuil, et nous avons trouvé dans ce cimetière des tombes qui n'ont dû contenir que des chefs puissants, si nous en jugeons par la richesse des armes et des bijoux [2]. Un fait nous est déjà connu : c'est

[1] En visitant les cimetières francs, nous avons étudié plus à fond cette question.

[2] Des fouilles récentes faites dans un coin de ce cimetière viennent d'y faire découvrir une belle épée, une hache élégante, un scramasaxe, des couteaux, des fers de flèche, un *umbo* de bouclier, un mors de cheval et autres armes avec ornements précieux en or ciselé.

que le palais du premier comte de Flandre, sous les Carlovingiens, était placé sur le mont Baudimont et non à Etrun, et que ce mont en a même pris son nom de *Balduini Mons*. Mais ce fait n'est pas relatif à l'époque qui nous occupe, et ne peut résoudre la question pour les premiers temps de la conquête franque.

Ce poste a dû avoir une assez grande importance et ne pouvait contenir une simple centenie, car les tombes sont trop nombreuses pour qu'on puisse les attribuer à un poste si faible. Nous pouvons en effet les évaluer au moins à mille, toutes à peu près de la même époque, dans la partie du moins qu'on a commencé à explorer, ce qui fait supposer une population de 500 âmes environ, car ce cimetière n'a pu durer que 80 ou 100 ans. Là donc était sans doute le centre des forces protectrices de la province, et peut-être la résidence de son gouverneur.

Si nous pouvions en juger d'après nos découvertes, bien incomplètes encore cependant, nous distribuerions ainsi que nous l'avons exposé plus haut (p. 50) les autres cantonnements assis dans notre pays, et que, provisoirement, nous divisons en huit groupes qui correspondent à peu près à nos anciens *pagi*.



vent leur théâtre ; plus d'une fois il a été souillé par le sang royal, par des fratricides et des infanticides.

Après la mort de Clovis, ses quatre fils, Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire s'étaient partagé son vaste héritage. L'aîné, Thierry, quoiqu'il ne fût pas né de la reine Clotilde, mais d'une femme dont le nom est inconnu, eut pour sa part : les Ripuaires, les Francs d'Outre-Rhin, les Allemands, les Bavarois, et choisit Metz pour sa capitale.

Clodomir eut Orléans, Childebert eut Paris, et Clotaire eut Soissons, avec chacun une part aux alentours, souvent, de ces diverses capitales.

Mais bientôt la discorde s'éleva entre eux à la suite d'une expédition en commun contre les Bourguignons, et quand, l'année suivante, l'un d'eux, Clodomir, alla disputer sa part au roi Goudemar, en compagnie de son frère Thierry, celui-ci le trahit et le laissa massacrer par ses ennemis. Il avait laissé trois fils en bas âge, dont deux furent assassinés par Childebert et Clotaire ; le troisième n'évita la mort que par l'intervention de quelques officiers qui parvinrent à le cacher.

Plus tard, les deux meurtriers se brouillèrent, lorsqu'ils voulurent partager l'héritage du petit-fils de leur autre frère. Car Clotaire, profitant d'une maladie grave qui affligeait alors Childebert, le frustra de sa part et maintint ensuite sa possession en culbutant toutes les armées qui furent envoyées par ce dernier pour reprendre ce qui lui revenait. Celui-ci, ne pouvant réussir avec les armes, essaya alors de la trahison et gagna le propre fils de son frère. Mais la mort ne lui laissa pas le temps d'accomplir ses projets, car elle le surprit

en 558, et laissa Clotaire seul maître de tous les États francs.

Peu après, il se tourna contre son fils Chramne, qui s'était laissé gagner par Childebert, et qui, depuis la mort de ce dernier, voulait hériter seul de la part de son oncle. Il le battit assez facilement, malgré l'aide que lui avait donné Conobre, chef des Armoricains, mais il déshonora sa victoire en le faisant brûler vif avec toute sa famille. Quant à ce père dénaturé, il ne suivit pas de loin son fils, et il mourut l'année suivante, laissant quatre autres enfants mâles : Charibert, Gontran, Chilpéric et Sigebert qui, à leur tour, se brouillèrent et ensanglantèrent leurs trônes par les crimes les plus monstrueux.

Chilpéric d'abord essaya de s'approprier les trésors de son père en pénétrant le premier dans le château de Braine, près de Soissons, où celui-ci avait fixé sa résidence. Il avait gagné les services des chefs et des guerriers qui étaient cantonnés tout auprès de cette résidence, et avec leurs concours, il s'empara de la ville de Paris et de tout le pays environnant. Mais aussitôt accoururent à la tête de leurs troupes ses trois frères, qui le forcèrent à restitution et à un partage équitable.

Par cet arrangement Charibert eut Paris, Senlis,



après, Chilpéric, profitant de l'absence de Sigebert, avait envahi ses états et s'était emparé de Rheims et de quelques autres villes qui furent bientôt reprises par leur légitime possesseur.

Ce Chilpéric, roi de Neustrie, était très débauché, comme deux de ses frères du reste, mais il avait, plus qu'eux, une envie et une haine sourdes contre le clergé, et surtout contre ses propriétés et son pouvoir. Il eut un grand nombre de femmes prises presque toujours dans la classe la plus infime, et parmi elles se trouvait la célèbre Frédégonde, jeune fille d'une grande beauté, mais aussi d'une grande perversité, et qu'il éleva du rang de servante à celui de reine. C'était un tyran qu'il introduisait dans sa maison, un monstre qu'aucun crime ne rebutait, et dont toute la vie, tout le règne, car elle dominait entièrement son époux, ne fut qu'une longue suite de meurtres et d'intrigues.

Seul parmi ces quatre rois, Sigebert sut garder un peu de réserve ; il prit pour épouse une femme de sang royal, Brunehilde ou Brunehaut, fille du roi des Goths, célèbre aussi par sa grâce et son esprit. Aussi accompagna-t-il d'une grande pompe les fêtes nuptiales : elles furent chantées par le poète de la cour, Venantius Fortunatus, et eurent un grand retentissement dans toute la Gaule. Mais cet éclat et surtout la supériorité d'origine de la nouvelle reine excitèrent la jalousie de Frédégonde, d'autant plus que Chilpéric, à son tour, ne voulant pas être inférieur à son frère, résolut de s'unir à une princesse royale, à la sœur de Brunehilde.

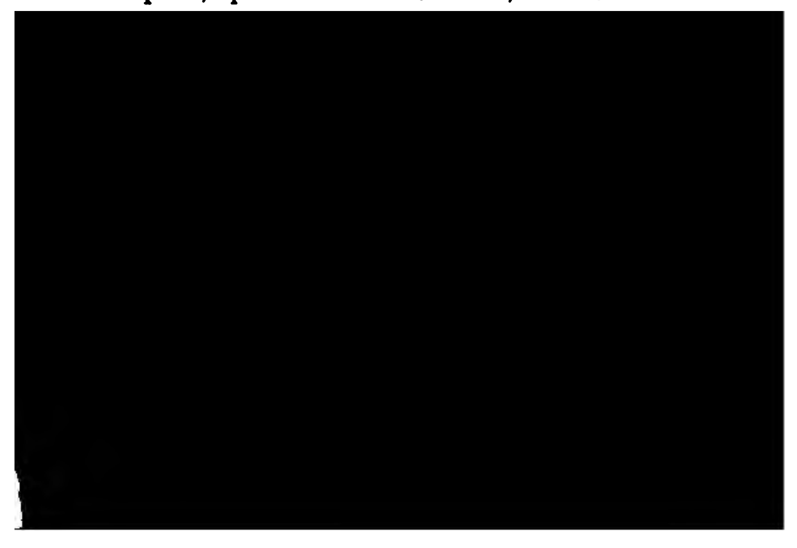
Sa demande rencontra quelques hésitations parce que son inconduite était notoire ; enfin, cependant, elle fut

accueillie, mais à la condition que toutes ses concubines seraient renvoyées. Hélas ! on avait compté sans Frédégonde, qui parvint d'abord à conserver en secret des relations avec le roi, et qui lui arracha enfin le consentement à la mort de sa rivale, que l'on trouva morte dans son lit.

Sa colère se tourna alors contre Brunehilde, sœur de la victime, et qui avait à cœur de venger sa mort. Et ce fut ainsi que commença cette longue série de meurtres qui ne cessa qu'avec la mort des deux reines. Frédégonde ne pouvait pardonner d'avoir dû céder sa place dans le lit et sur le trône de Chilpéric à la sœur de Brunehaut qui, de son côté, voulait punir le crime commis sur sa sœur.

D'abord, Sigebert et Gontran voulurent essayer des lois criminelles pour punir les coupables ; par leurs ordres, le peuple fut assemblé, les griefs lui furènt exposés, et un arrêt intervint qui donna à Brunehilde, en dédommagement de la mort de sa sœur, tout ce que celle-ci avait eu en domaine de son époux, c'est-à-dire Limoges, Cahors, Bordeaux, Béarn et Bigorre.

Ces terres, ainsi que les Hautes-Pyrénées et Dax, avaient été héritées un peu avant son mariage par Chilpéric, après la mort de Caribert, en 567.



tran, en sa qualité d'arbitre choisi autrefois par le peuple entre les deux adversaires, et comme tel obligé de faire respecter le jugement intervenu, envoya contre Clovis un de ses généraux, le gaulois Enonius Mummolus. A son approche, Clovis s'éloigna d'abord pour attendre des secours, puis lorsqu'il en eut reçu de son père, il présenta la bataille à Mummolus, qui le culbuta et le mit en fuite. Néanmoins, Clovis se dirigea sur Bordeaux, dont il s'empara, mais qu'il perdit peu après.

Malgré ses revers, Chilpéric, à l'instigation de Frédégonde, ne se rebuta pas; il leva une nouvelle et plus nombreuse armée qu'il confia à Théodebert, un autre de ses fils, et envahit une seconde fois les Etats de son frère. Cette fois, Gontran, voulant éviter l'effusion du sang, chargea un concile de réconcilier les deux rivaux. Les évêques réunis à Paris adressèrent à Chilpéric les exhortations les plus pressantes pour l'engager à respecter la foi jurée; mais ce fut en vain : son armée passa la Loire, s'empara de Poitiers, après avoir renversé l'armée de Sigebert, prit Tours, dont le territoire fut livré au meurtre, au pillage et à l'incendie, et continua sa marche victorieuse par Limoges. Alors Sigebert, pour résister à un ennemi si acharné, leva à son tour une grande armée; il y enrôla un grand nombre de Germains encore idolâtres, une foule de barbares avides de sang et de pillage qui ravagèrent tout le pays qu'ils traversèrent. Mais ces dévastations irritèrent non seulement les sujets de Chilpéric, mais encore ceux de Gontran lui-même qui, pour un instant, sembla décidé à se liguer avec ce dernier. Néanmoins, il resta fidèle

au droit, et dès lors, abandonné à lui-même, leur adversaire dut se retirer et demanda la paix, qui lui fut accordée à la condition qu'il restituerait tout ce qu'il avait pris. L'armée de Sigebert se retira alors en murmurant, car cette paix lui enlevait une riche part du butin sur lequel elle comptait. Elle s'en dédommagea en ravageant tout le pays qu'elle traversa entre le Rhin et la Loire, et le roi n'osa sévir contre les coupables, trop nombreux et indisciplinés ; mais, quand chacun fut rentré dans son pays, il eut sa revanche, car alors il les fit prendre en détail et les fit tuer sans pitié.

Malgré la paix conclue, Chilpéric ayant, l'année suivante, repassé la Loire et mis à feu et à sang le pays de son frère, son adversaire alla l'en chasser de nouveau, puis s'empara de Paris et repoussa l'envahisseur jusque dans la Belgique. Ce fut alors que, découragé et voyant toutes ses entreprises renversées, celui-ci, avec sa famille et surtout accompagné de sa femme Frédégonde, instigatrice de toutes ces guerres, se retira à Tournai.

Libre ainsi de ses mouvements, Sigebert s'empara à son tour des États de son frère et sollicita et obtint l'offre de la royauté de Neustrie, qui lui fut adressée par un grand nombre de chefs de ce pays ; puis, après avoir laissé à Paris Brunehilde et ses enfants et envoyé ses



mode pour la population franque, moins clairsemée en Gaule à mesure qu'on remontait vers le Nord.

« Au moment du départ, lorsque le roi se mit en route escorté de ses cavaliers d'élite, tous régulièrement armés de lances et de boucliers peints, un homme pâle, en habits sacerdotaux, parut au-devant de lui ; c'était l'évêque Germain qui venait de s'arracher à son lit de souffrance pour faire une dernière et solennelle tentative : « Roi Sigebert, dit-il, si tu pars sans intention de mettre à mort ton frère, tu reviendras vivant et victorieux ; mais si tu as une autre pensée, tu mourras, car le Seigneur a dit par la bouche de Salomon : « La fosse que tu prépares afin que ton frère y tombe, te fera tomber toi-même [1]. » Le roi ne fut nullement troublé de cette allocution inattendue ; son parti était pris, et il se croyait sûr de la victoire. Sans répondre un mot, il passa outre, et bientôt il perdit de vue les portes de la ville, où sa femme et ses trois enfants restaient pour attendre son retour.

« Le passage de Sigebert à travers le royaume qui allait lui appartenir par élection fut comme un triomphe anticipé. Les habitants gaulois et le clergé des villes venaient processionnellement à sa rencontre ; les Francs montaient à cheval pour se joindre au cortège. Partout les acclamations retentissaient en langue tudesque et en langue romaine [2]. Des bords de la Seine à ceux de la Somme, les Gallo-Romains étaient, quant au

[1] Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, lib. IV.

[2] Hinc barbaries, illinc Romania plaudit ; diversis linguis laus sonat una viro (Fortunatus, lib. VI).

nombre, la population dominante ; mais à p
dernier fleuve vers le nord, une teinte gern
plus en plus forte commençait à se montr
avançait, plus les hommes de race franke
nombreux parmi les masses indigènes ; ils ne
pas simplement, comme dans les provinces c
la Gaule, de petites bandes de guerriers oisi
nés de loin en loin ; ils vivaient à l'état de tr
colonies agricoles au bord des marécages et
de la province belgique. Vitry près de Dou
vait, pour ainsi dire, sur la limite des deux r
Francs du nord, cultivateurs et fermiers, et
du sud, vassaux militaires, purent aisément
pour l'inauguration du nouveau roi. Parmi
propriétaires et les chefs du royaume de N
seul nommé Ansowald ne se trouva pas au re
son absence fut remarquée, et lui fit dans
grand renom de fidélité au malheur.

« La cérémonie eut lieu dans une plaine
les tentes et les baraques de ceux qui, n'ay
loger dans les bâtiments du domaine de Vit
contraints de bivouaquer en pleins champs.
en armes formèrent un vaste cercle au milieu
plaça le roi Sigebert entouré de ses officiers



de l'épée sur les boucliers garnis de fer. Après le troisième tour, selon les anciens rites germaniques, l'inauguration royale était complète, et dès ce moment, Sigebert eut le droit de s'intituler roi des Franks, tant d'Oster que de Neoster Rike. Le reste du jour et plusieurs des jours suivants se passèrent en réjouissances, en combats simulés et en festins somptueux, dans lesquels le roi, épuisant les provisions de la ferme de Vitry, faisait à tout venant les honneurs de son nouveau domaine.

« A quelques milles de là, Tournai, bloqué par les troupes austrasiennes, était le théâtre de scènes bien différentes. Autant que sa grossière organisation le rendait capable de souffrance morale, Kilpéric ressentait les chagrins d'un roi trahi et dépossédé ; Frédégonde, dans ses accès de terreur et de désespoir, avait des emportements de bête sauvage. A son arrivée dans les murs de Tournai, elle se trouvait enceinte et presque à terme ; bientôt elle accoucha d'un fils au milieu du tumulte d'un siège et de la crainte de la mort qui l'obsédait jour et nuit. Son premier mouvement fut d'abandonner et de laisser périr, faute de soins et de nourriture, l'enfant qu'elle regardait comme une nouvelle cause de danger ; mais ce ne fut qu'une mauvaise pensée, et l'instinct maternel reprit le dessus. Le nouveau-né, présenté au baptême et tenu sur les fonts par l'évêque de Tournai, reçut, contre la coutume des Francs, un nom étranger à la langue germanique, celui de Samson, que ses parents, dans leur détresse, choisirent comme un présage de délivrance.

« Jugeant sa position presque désespérée, le roi

attendait l'événement dans une sorte d'impassibilité; mais la reine, moins lente d'esprit, s'ingéniait de mille manières, faisait des projets d'évasion et observait autour d'elle pour épier la moindre lueur d'espérance. Parmi les hommes qui étaient venus à Tournai partager la fortune de leur prince, elle en remarqua deux dont le visage ou les discours indiquaient un sentiment profond de sympathie et de dévouement : c'étaient deux jeunes gens nés au pays de Thérouanne, Franks d'origine et disposés par caractère à ce fanatisme de loyauté qui fut le point d'honneur des vassaux du moyen âge. Frédégonde mit en usage, pour gagner l'esprit de ces hommes, toute son adresse et les prestiges de son rang; elle les fit venir auprès d'elle, leur parla de ses malheurs et de son peu d'espoir, joignit à ses propos gracieux des boissons enivrantes; et, quand elle crut les avoir en quelque sorte fascinés, elle leur proposa d'aller à Vitry assassiner le roi Sigebert. Les jeunes soldats promirent de faire tout ce que la reine leur commanderait, et alors elle donna de sa propre main à chacun d'eux un long couteau à gaîne, ou, comme disaient les Franks, un scramasaxe, dont elle avait, par surcroît de précautions, empoisonné la lame. « Allez, leur dit-elle



dirent qu'ils étaient du royaume de Neustrie, qu'ils venaient pour saluer le roi Sigebert et lui parler. Dans ces jours de royauté nouvelle, Sigebert était tenu de se montrer affable, et de donner audience à quiconque venait réclamer de lui protection ou justice. Les Neustriens sollicitèrent un moment d'entretien à l'écart, ce qui leur fut accordé sans peine ; le couteau que chacun d'eux portait à la ceinture n'excita pas le moindre soupçon, c'était une partie du costume germanique. Pendant que le roi les écoutait avec bienveillance, ayant l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, ils tirèrent à la fois leur scramasaxe et lui en portèrent en même temps deux coups à travers les côtes. Sigebert poussa un cri et tomba mort.

« A ce cri le camérier du roi, Hareghisel, et un Goth nommé Sighila, accoururent l'épée à la main : le premier fut tué et le second blessé par les assassins qui se défendirent avec une sorte de rage extatique. Mais d'autres hommes armés survinrent aussitôt, la chambre se remplit de monde, et les deux Neustriens, assaillis de toutes parts, succombèrent dans une lutte inégale.

« A la nouvelle de ces événements, les Austrasiens qui faisaient le siège de Tournai, se hâtèrent de plier bagage et de reprendre le chemin de leur pays. Chacun d'eux était pressé d'aller voir ce qui se passait chez lui. La mort imprévue du roi devait en effet amener en Austrasie le signal d'une foule de désordres, de violences et de brigandages. Cette nombreuse et redoutable armée s'écoula ainsi vers le Rhin, laissant Hilpéric sans ennemi et libre de se transporter où il voudrait. Échappé à une mort presque infaillible, il quitta les murs de

Tournai pour aller reprendre possession de son royaume. Le domaine de Vitry, témoin de tant d'événements, fut le lieu où il se rendit d'abord. Il n'y retrouva plus la brillante assemblée des Neustriens, tous étaient retournés à leurs affaires : mais seulement quelques serviteurs austrasiens qui gardaient le corps de Sigebert. Hilpéric vit ce cadavre sans remords et sans haine, et voulut que son frère eût des funérailles dignes d'un roi. Par son ordre, Sigebert fut revêtu, selon la coutume germanique, d'habits et d'armes de grand prix, et enseveli avec pompe dans le village de Lambres sur la Scarpe. »

Tel fut en 573 le premier acte de ce long drame qui se continua jusqu'à la mort des deux reines Brunehaut et Frédégonde : nous avons transcrit *in extenso* cet épisode sanglant raconté par Aug. Thierry, parce qu'il se passa en partie sur le territoire de l'Artois, dans deux résidences royales, Vitry et Lambres, dont nous avons parlé plus haut. Disons seulement ici que, suivant nous, le terrain sur lequel se tint la grande assemblée qui proclama Sigebert roi des Francs, s'étend depuis la motte de Vitry jusqu'à la route nationale. C'est une grande plaine, un peu inclinée vers l'Orient, et sous laquelle on trouve, en remuant le sol, beaucoup de débris anciens. Le théâtre du crime est la motte sur la-



La mort de Sigebert déconcerta beaucoup Brunehilde qui, au milieu des joies du triomphe dont elle s'enorgueillissait, se voyait non seulement privée de sa vengeance et du trône de Neustrie, que son époux n'avait tenu que quelques jours, mais aussi menacée de perdre celui d'Austrasie. Car Chilpéric, vainqueur par son fratricide, marchait sur Paris où elle résidait. Avant tout, elle voulut sauver son fils Hildebert et l'envoya, caché dans un grand panier, à Metz, où il fut proclamé roi, quoiqu'il n'eût que cinq ans.

Quant à elle, elle attendit son vainqueur, espérant sans doute le toucher par ses larmes et sa beauté, et en effet, si elle échoua à peu près auprès du roi, elle ne réussit que trop auprès de son fils Mérovée, qui s'éprit pour elle d'une vive passion. Childéric se contenta de prendre les trésors de son frère, de faire enfermer à Meaux ses deux nièces, Fugonde et Chlodoswinde, et d'exiler la reine à Rouen.

L'année suivante, il envoya Mérovée pour s'emparer des Etats d'Austrasie, mais celui-ci quitta son armée, alla trouver Brunehilde à Rouen, et l'épousa malgré la parenté qui les unissait.

A cette nouvelle, son père indigné accourut, mais les trouva retirés dans l'église de Saint-Martin qui était un asile inviolable; il réussit cependant à les en faire sortir en les trompant par de fallacieuses promesses, puis il amena son fils avec lui pour dégager la reine Frédégonde assiégée par les Austrasiens, et là, sous prétexte qu'il était complice des assiégeants, et en réalité à l'instigation de la reine, qui cherchait à faire périr tous les fils que le roi avait eus avec d'autres fem-

mes qu'elle, afin de laisser tout le pouvoir aux siens propres, il le fit saisir et enfermer.

Quant à Brunehilde, elle obtint peu après sa liberté et se rendit en Austrasie près de son fils.

Chilpéric reprit alors son projet de conquête des états de son neveu, et y envoya dans ce but une grande armée, sous les ordres de son fils Clovis et de Désiderius, général de race gauloise. Malheureusement pour eux, ceux-ci attaquèrent les états du roi Gontran, qui envoya pour les repousser ses troupes commandées par Eonius-Mummolius qui battit ses adversaires et leur tua 24,000 hommes. Néanmoins, après s'être retiré des états de ce prince, Clovis et Désiderius continuèrent leur marche dans l'Austrasie et y firent beaucoup de conquêtes.

Quant à Mérovée, on lui coupa les cheveux, on l'ordonna prêtre malgré lui et on l'envoya dans le monastère de Saint-Calais du Mans. Mais, sur la route, l'escorte qui le conduisait fut mise en fuite par ses amis, et il se réfugia dans l'église de Tours, où il trouva le célèbre chef austrasien Gonthram Bose, qui lui promit d'abord son aide, puis se laissa gagner par Frédégonde et le trahit. Un peu plus tard, il parvint néanmoins à

où, disait-on, l'attendaient ses complices. Il traversa ainsi, dit Augustin Thierry, les plaines désertes de l'Artois, et là il rencontra une troupe de guerriers qui l'acclamèrent par les cris de : Vive le roi Mérovée, puis le firent entrer dans une métairie où on l'enferma.

Dès lors, l'infortuné comprit le piège dans lequel il était tombé ; il perdit tout espoir, et ne voulant pas tomber vivant entre les mains de son père et de Frédégonde, il se fit tuer par un de ses compagnons de captivité. Quand donc Chilpéric arriva, il ne trouva plus que le cadavre de son fils et n'eut plus à sévir que contre ses amis qu'il fit massacrer.

Ainsi ce fut dans l'Artois, près d'Arras, que tombèrent les deux principales victimes de Frédégonde, les deux époux de sa rivale Brunehilde.

Non contente de cette vengeance, elle tourna alors sa colère contre Prétextus, évêque de Rouen, parrain et protecteur de Mérovée ; elle le fit traduire devant le synode de Paris, auquel elle assista, comme accusatrice, avec Chilpéric. Elle reprocha à cet évêque d'avoir marié Mérovée avec sa tante, malgré la défense des canons ecclésiastiques, et d'avoir ensuite comploté avec lui pour enlever le trône à son père. Cette dernière accusation ne put être prouvée, et l'évêque Grégoire de Tours défendit son collègue avec courage, malgré les menaces et les invectives des époux royaux. La peine encourue avait donc perdu beaucoup de sa gravité, et ne pouvait contenter la reine qui tout à coup, fit envahir la salle par des gens armés qui s'emparèrent de Prétextus, le conduisirent en prison et de là en exil dont il ne revint qu'après la mort du roi qui fut assas-

siné en 584. C'était une victime nouvelle d'une reine furieuse, quoiqu'il fût son époux, parce qu'il ne voulait pas se soumettre à tous ses caprices. Il fut ainsi puni des crimes sans nombre dont son règne avait été souillé.

Frédégonde, qui avait auparavant fait périr tous les enfants de ce prince, sauf ceux qu'il avait eus d'elle, croyait pouvoir alors, à titre de tutrice de son fils, gouverner à sa guise son royaume. Mais les seigneurs Francs, après avoir proclamé roi ce fils Clotaire, seul de ses enfants qui eût survécu, et qui avait passé sa jeunesse dans le domaine de Vitry, refusèrent la régence à sa mère et nommèrent pour conseil, un maire du palais choisi par eux.

Mais quoique reléguée dans un domaine près de Rouen, elle n'en continua pas moins ses intrigues; elle chercha d'abord à détrôner et à faire périr Brunehilde; elle envoya pour la tuer, ainsi que son fils, des assassins armés de poignards empoisonnés; elle échoua plusieurs fois dans ces criminelles tentatives; mais, en attendant une meilleure occasion de frapper sa rivale, elle se tourna contre l'évêque Prétextus qui était rentré dans son diocèse, et qu'elle fit assassiner dans sa cathédrale. Puis, les rois d'Austrasie et de Bourgogne, irrités de ses crimes,



puisque l'ancienne adoption de Childebert par Gontran subsistait, et Clotaire II qui eut la Neustrie, qui lui échut par la mort de son père Chilpéric.

Néanmoins, la guerre entre la Neustrie et l'Austrasie continua. Battue à Latofao, Brunehilde vit, en compensation, mourir son ennemie Frédégonde, et alors elle crut pouvoir sans danger se venger de ses autres ennemis en faisant périr le duc Wintro, chef des mécontents de ses états; mais alors éclata une révolution qui la força de fuir et de se retirer en Bourgogne, près du roi Thierry II. Là encore elle ne put rester en repos, et comme son autre fils, le roi d'Austrasie, s'était ligué avec Clotaire, fils de Frédégonde, elle excita Thierry contre lui et le décida à la guerre. Mais dans cette lutte fratricide, ce dernier l'emporta; il fit son frère prisonnier et le fit tuer avec son enfant en bas âge.

Il tourna alors sa colère contre Clotaire, mais mourut avant d'avoir pu commencer les hostilités. Aussi ce dernier profitant du trouble, suite inévitable de cette mort imprévue, fondit à l'improviste sur les états du défunt, s'en empara, fit Brunehilde prisonnière et la fit attacher à la queue d'un cheval sauvage qui dans sa course impétueuse, lacéra horriblement la reine octogénaire et parsema la campagne de ses chairs sanglantes.

Ainsi périrent ces deux reines ennemies acharnées l'une contre l'autre, et qui, pour se venger et se combattre, eurent recours aux crimes les plus révoltants. Toutes deux ont laissé dans l'histoire un triste renom, et cependant on ne peut nier que Brunehaut ne valût bien mieux que sa rivale, et que, si elle se livra plus d'une fois au crime, ce fût surtout parce qu'elle avait été in-

dignement frappée dans ce qu'elle avait de plus cher; dans sa sœur d'abord, puis dans ses deux époux et dans son fils. Et puis, son administration fut plus utile et plus honnête que celle de Frédégonde; on lui doit la restauration des voies publiques, la protection à la religion et aux lettres, et surtout, on n'eut pas à lui reprocher, comme à sa rivale, l'adultère et le fratricide.

Par la mort de Théodebert et de Thierry, Clotaire II se trouva maître de tous les états francs, en 614, mais comme les leudes austrasiens s'irritaient d'être réunis à la Neustrie, dont ils avaient toujours été ennemis, il leur envoya comme roi, son fils Dagobert, qui peu après fut surpris par les Saxons révoltés, et se trouva en danger de périr. Son père courut alors le délivrer et tua de sa main Bertoald chef des révoltés.

Deux ans après, en 628, Clotaire mourut, et Dagobert ayant relégué son jeune frère Caribert dans l'Aquitaine, se mit à la tête de tous les pays francs.

Ce prince commença son règne sous d'excellents auspices: il rétablit partout l'ordre et la justice, il protégea les arts et favorisa le jeune orfèvre Egidius, Eloy, que son père avait appelé à la cour. Grâce à cet artiste



par d'excellentes qualités ; mais plus tard il se laissa entraîner par de dangereuses passions et se livra au luxe et à la débauche. Alors les leudes irrités se révoltèrent et l'on vit commencer cette insurrection sourde mais formidable, suite inévitable des crimes dont cette race royale s'était souillée, et qui petit à petit amena sa chute.

Dagobert voulut étouffer cette opposition et devint cruel ; aussi, quand peu après il dut aller combattre les Serbes sur le Danube, ses leudes, ayant à leur tête le duc Pépin, le trahirent, et il fut vaincu. Il s'empara alors de ces révoltés, bien décidé à les punir d'une manière exemplaire, mais la mort le surprit en 638 dans la ville d'Epinay-sur-Seine, ou plutôt dans la basilique de St-Denys qu'il avait fondée et où il se fit transporter lorsqu'il se sentit prêt à mourir.

Ici commence cette suite des rois dits fainéants, fantômes de rois, à qui rarement on laissait le temps d'arriver à l'âge d'hommes, et qui n'étaient que les instruments des maires du palais. Ainsi se succédèrent Sigebert II, Clovis II, Clotaire III, Childéric II et Thierry qui, sous la tutelle de Pépin de Landen, d'Œga, d'Erkinoald et d'Ebroïn, ne conservèrent d'autres soins que ceux de vivre souvent dans le luxe et la débauche, ou bien de bâtir des églises et des abbayes.

Childéric II voulut s'émanciper de cette tutelle : il envoya en exil Ébroïn et Léger qui, en sens opposés, avaient gouverné en son nom ; il fit battre de verges le leude Bodillon mais celui-ci, pour se venger, attira le roi dans une embuscade et le tua ainsi que sa famille. Alors reparurent Ébroïn et Léger ; ce dernier fit pro-

clamer roi le jeune Thierry, tandis qu'Ébroïn, à la tête des leudes neustriens, fit élire Clovis III, qu'il prétendait fils de Clotaire III. Thierry fut vaincu, fait prisonnier et envoyé dans une retraite cachée d'où il fut tiré peu après par les leudes austrasiens. A la suite de cette victoire, Ébroïn alla assiéger Léger dans Autun dont il était évêque ; il le fit prisonnier, lui fit arracher les yeux et le jeta dans un cachot. Il alla ensuite assiéger Lyon dont il ne put s'emparer, abandonna son protégé Clovis III pour adopter Thierry, et sous ce prince se fit proclamer maire du palais. Son premier soin fut alors d'arracher au faible roi la condamnation de Léger à la peine capitale, et ce crime fut exécuté dans l'Artois au milieu de la forêt de Sarcins, aujourd'hui de Lucheux.

En Austrasie, Dagobert II ne tarda pas à périr de mort violente, laissant le gouvernement aux ducs Pépin d'Héristal et Martin, qui voulurent venger saint Léger et délivrer la Neustrie de la tyrannie d'Ébroïn. Mais ils furent battus à Lafaux et durent prendre la fuite. Ebroïn fit alors assassiner Martin qu'il avait appelé à une conférence, mais lui-même eut le même sort peu après, en 681, frappé par la main d'Ermenfreid, Neustrien dont il avait confisqué les biens.

Néammoins, après sa mort, le prestige de la victoire



dans l'abbaye Saint-Vaast d'Arras qu'il avait dotée en expiation de la mort de saint Léger, et il y mourut plusieurs années après.

Quant à Pépin, il prit le gouvernement de tous les pays francs, alla battre les Frisons, puis les Germains encore idolâtres, les Saxons, les Allemands, les Suèves, les Bavarois et les Thuringiens, les força à reconnaître la suprématie des Francs, et mourut ensuite, en 714, après avoir gouverné pendant 27 ans et demi sous les noms des rois Thierry, Clovis, Childebert et Dagobert.

Après sa mort, la Neustrie se souleva, culbuta les Austrasiens dans la forêt charbonnière, élut pour maire Rainfroi, qui s'empara de la Champagne et souleva les Frisons et les Saxons. L'Austrasie semblait donc encore prête à sombrer, quand tout à coup parut Karles que Pépin, son père, avait enfermé comme rebelle vers la fin de sa vie. Il se mit à la tête des vaincus, alla battre les ennemis à Amblef, puis à Vinci, courut culbuter les Saxons et revint écraser les Neustriens près de Soissons.

Maître alors, il fit nommer rois de nom et successivement Clotaire, Chilpéric et Thierry de Chelles. En 732, il alla au secours d'Eudes, battu par les Arabes qui avaient envahi les provinces méridionales jusqu'à la Loire, en mettant tout à feu et à sang. Il rencontra leurs innombrables bataillons, les écrasa près de Tours et leur tua 375,000 hommes. Il soumit ensuite l'Aquitaine, la Bourgogne et la Frise, alla en 737 battre de nouveau les Arabes qui avaient envahi la Provence et la Viennoise, châtia les Saxons, puis les Neustriens encore une fois révoltés, et, Thierry IV étant mort, il ne

lui donna pas de successeur et gouverna sous le titre de duc ou prince des Francs.

Il mourut en 741, et ses fils Pépin et Karloman lui succédèrent, mais en nommant roi Childéric III qui, depuis douze ans, vivait dans la retraite. Ils continuèrent alors comme leur père à châtier tous les ennemis du pays, les Bavarois en 743, les Saxons en 744, les Aquitains en 745, les Allemands en 746. L'année suivante, Karloman quitta le pouvoir pour se faire moine, et laissa seul Pépin qui, en 741, détrôna Childéric son protégé, et se fit proclamer roi.

Pour se rendre bien compte de cette lutte si acharnée qui régna si longtemps entre les Austrasiens et les Neustriens, il faut se rappeler que les premiers, voisins de la Germanie, étaient presque tous Francs et voyaient leurs rangs se grossir incessamment de migrations sorties de ce pays, tandis que les Neustriens étaient presque tous Gallo-Romains. Les Francs, il est vrai, les avaient réunis à leur empire, mais ils n'en avaient pas changé la population qui avait en très grande majorité conservé les mœurs et les goûts civilisés et artistiques de ses pères.

Aussi cherchèrent-ils toujours à repousser la tutèle barbare des Austrasiens et à reprendre la prépondé-



fut même produite par la réaction de l'élément germain ou barbare qui, à la place de rois faibles et trop civilisés, mit à sa tête des princes plus énergiques et d'une valeur bien connue. Quand cette race nouvelle se fut affermie par les armes, Charlemagne crut pouvoir lui aussi, céder à l'entraînement du beau, et il adopta, en toutes choses, les idées et les goûts de Rome et de Byzance. La Neustrie sembla donc ralliée, mais aussitôt après la mort de ce prince, elle releva la tête et l'on vit bientôt s'émanciper les provinces les plus antipathiques à ce joug : l'Aquitaine, la Provence, la Bretagne, Arles qui s'intitulait royaume des Gaules et s'étendit jusqu'au Jura et aux Alpes [1], etc. Une séparation plus complète s'opéra peu après par la division des états de Charlemagne, entre Louis qui prit l'Allemagne et Charles le Chauve qui conserva la Gaule proprement dite. Mais ce premier succès ne suffisait pas aux Neustriens qui, plus tard, au X[e] siècle, chassèrent du trône la race carolingienne ou franque, pour la remplacer par la famille capétienne ou gallo-romaine, sinon par la naissance, au moins par les instincts.

Ce fut encore pour affaiblir cette influence de la race franque que les successeurs de Hugues Capet anoblirent successivement un grand nombre d'indigènes, les plus braves et les plus méritants qui, mêlés aux nobles anciens, d'origine germanique, abaissèrent leur orgueil et leur despotisme.

Mais n'anticipons pas sur des événements qui se passèrent après l'époque qui nous occupe, et voyons

[1] Aug. Thierry, lettre IV.

en dehors de cette lutte des deux races, les motifs qui firent tomber du trône ces rois mérovingiens autrefois si puissants. Cette cause nous la trouvons dans le concubinage et la polygamie de presque tous ses rois, et dans les crimes, les fratricides si nombreux qui avaient ensanglanté leurs règnes. Sur cette race s'appesantit la colère de Dieu qui, avant de la renverser, la rendit un objet de mépris pour ses sujets en affaiblissant ses derniers rois, qui passaient leur vie dans le luxe et la débauche.

Les Francs voulurent substituer à une race dégénérée une souche nouvelle, toute germaine, pleine de sève et d'énergie, et qui venait de rendre des services éminents au pays, en repoussant d'innombrables et sauvages envahisseurs. Comment d'ailleurs s'étonner que cette race mérovingienne ait tant dégénéré, lorsqu'on considère de quelle manière se recrutaient ses rois. La plupart n'étaient-ils pas les fruits de l'adultère? Clovis était né de cette Basine qui avait quitté son mari pour rejoindre Childéric. Thierry, son fils, n'était pas né de Clotilde, mais d'une femme inconnue ; après lui, Théodebert répudiait sa femme pour prendre Deutérie, dont il avait déjà un fils, Théodebald, qui lui succéda. Après

Grégoire de Tours nous peint bien cette situation des esprits lorsqu'il nous raconte la vision de saint Saulve d'Albi. « Il voyait, disait-il, au-dessus du palais de Chilpéric, le glaive de Dieu tiré et prêt à frapper. »

La puissance des maires du palais avait commencé après la mort de Sigebert, lorsque son fils, proclamé roi à Metz par les leudes, était encore enfant. On choisit alors pour gouverner, en attendant sa majorité, un seigneur qui, sous le nom de maire du palais, remplissait les fonctions de roi. Mais comme plus tard ces règnes d'enfant se multiplièrent, et comme aussi ceux qui parvinrent à l'âge mûr ne montrèrent que faiblesse et incapacité, ces maires, si bien habitués au pouvoir, le conservèrent et soumirent à leur empire même ces rois indignes la plupart et dégénérés.

CHAPITRE VII.

Le clergé et l'aristocratie pendant l'époque mérovingienne

§ Ier. — LES ÉVÊQUES

Mais revenons à l'Artois.

Après la mort de saint Vaast, il fallut lui donner un successeur, et cette élection se fit, dit Locrius, dans la cathédrale, sans doute, suivant la coutume de l'époque, par le suffrage universel du clergé et du peuple réunis. Le choix tomba sur Dominique, grand vicaire et archidiacre du défunt, et qui, élevé à sa noble école, perpé-

tua son apostolat et ses vertus. Il protégea le modeste sanctuaire du *Castrum*, qui devint plus tard l'abbaye de Saint-Vaast, et continua d'y réunir de pieux jeunes gens qui se formaient aux lettres et aux sciences ecclésiastiques, et parmi lesquels se recrutait le clergé. Il eut aussi la consolation de voir mourir auprès de lui, dans une cellule adossée aux ruines du *Castrum*, un autre apôtre, saint Volgan qui, originaire de la Grande-Bretagne, était venu prêcher l'Evangile dans nos pays et l'avait émerveillé par les miracles que Dieu avait opérés par son entremise. Mais presque en même temps il vit son diocèse dévasté et terrifié par le passage de nombreux hommes d'armes et par le meurtre du roi Sigebert, assassiné aux portes d'Arras, à Vitry.

L'évêque saint Dominique mourut en 583 après avoir affermi la religion dans l'Artois et l'avoir doté d'un clergé pieux et plein de zèle. Il fut remplacé par saint Védulphe qui, voyant la ville d'Arras réduite, par les guerres et la dépopulation, à une extrême misère, se décida à l'abandonner et à transporter le siège épiscopal à Cambrai « *propter solitudinem loci Atrebatensis* », disent les annales de l'église d'Arras. Cette ville n'avait donc

laquelle ils venaient souvent travailler à l'administration de cette partie de leur troupeau.

A saint Védulphe succéda, en 594, saint Géry, pontife doué d'une grande vertu et du don des miracles ; il ne se contenta pas de prêcher l'Evangile dans son diocèse, mais il étendit au loin ses courses apostoliques. Car ce fut lui qui bâtit, sur les bords de la Senne, cette chapelle qui fut le berceau de la ville de Bruxelles.

Il mourut en 620 et eut pour successeur Berthoald, qui, à son tour, rendit l'âme en 645 et fut remplacé par saint Aubert, pontife d'un mérite et d'une sainteté remarquables et l'un des plus grands évêques de son siècle. Il était souvent consulté par les rois et les grands personnages, et ce fut à lui que l'Artois dut la fondation d'une partie des monastères qui enrichirent et fertilisèrent ses campagnes. Il agrandit notamment celui de Saint-Vaast, qui n'était jusqu'alors qu'un couvent ou une sorte de séminaire. Mais il éprouva de la part d'un jeune homme qu'il avait élevé avec un soin tout paternel, de Landelain, natif de Vaux, de violents chagrins. Car un beau jour, cet ingrat le quitta pour se livrer aux passions les plus honteuses, et, loin de se rendre aux prières du saint évêque qui le faisait sans cesse solliciter de revenir, il mit le comble à son déshonneur en s'enrôlant dans une bande de brigands dont il devint le chef. Enfin cependant la grâce de Dieu et les prières de saint Aubert finirent par le toucher, il revint au bercail, répara ses crimes par une conversion et une pénitence éclatantes, et mérita plus tard de devenir un excellent prêtre et un saint.

En 688 mourut saint Aubert, laissant non seulement

dans les deux diocèses mais encore dans tout le pays, une grande réputation de sainteté et d'unanimes regrets.

Saint Venditien, qui lui succéda, compléta l'œuvre de son prédécesseur, non seulement en affermissant la religion dans le pays, mais en aidant à la fondation des maisons religieuses. Celle de Saint-Vaast surtout lui dut une grande partie de sa fortune. En effet, ce fut pendant son administration que fut martyrisé dans l'Artois saint Léger, ancien maire du palais des rois, évêque d'Autun, et victime de la jalousie d'Ébroïn. Le roi Thierry, faible jouet de cet ambitieux, avait consenti à ce crime et signé l'arrêt de mort. Une réparation était donc nécessaire, car dans ce temps de farouche barbarie, si ce crime était resté impuni, il eût autorisé les coupables vengeances des chefs inférieurs et rendu toute justice impossible. Mais il était dangereux d'aller, surtout en présence du perfide Ébroïn, trouver le roi pour lui reprocher sa conduite. Néanmoins Venditien se dévoua, il alla porter au pied du trône l'expression de l'indignation publique, il reprocha amèrement à Thierry sa coupable faiblesse, lui montra la main de Dieu prête à le

elle devint en outre abbaye royale, et quand, peu après, Thierry eut été chassé du trône, ce fut chez elle qu'il vint avec son épouse cacher sa honte et finir sa triste vie. Son corps y fut conservé jusqu'à la révolution dans un coffre en plomb enrichi de sculptures et de bas-reliefs ; et au-dessus se dressa un riche et élégant mausolée dont nous ne retrouvons plus aujourd'hui les restes, quoiqu'il n'ait disparu qu'en 1740. Venditien favorisa aussi beaucoup l'abbaye du couvent du Mont-Saint-Eloy ; il allait souvent y passer quelques moments dans la retraite et la méditation, et quand il mourut, en 705, il voulut y être enterré.

Il eut pour successeur Hyldebert, puis Hunalde, dont la courte administration n'a guère laissé de souvenirs, et après eux, saint Hadulphe qui occupa le siège épiscopal jusqu'en 729 environ. Il était né à Thélus, de saint Ranulphe, et fut d'abord religieux, puis abbé de saint Vaast. Son gouvernement, au milieu des guerres et des convulsions qui signalèrent la fin des rois mérovingiens, fut bien pénible et bien difficile. A chaque instant éclataient des conflits sanglants entre les Neustriens et les Austrasiens, entre Pépin et Bertaire, maires des palais royaux de ces deux contrées, et toujours ce malheureux pays était la victime de ces luttes intestines, il voyait tomber la fleur de sa population et dévaster ses campagnes.

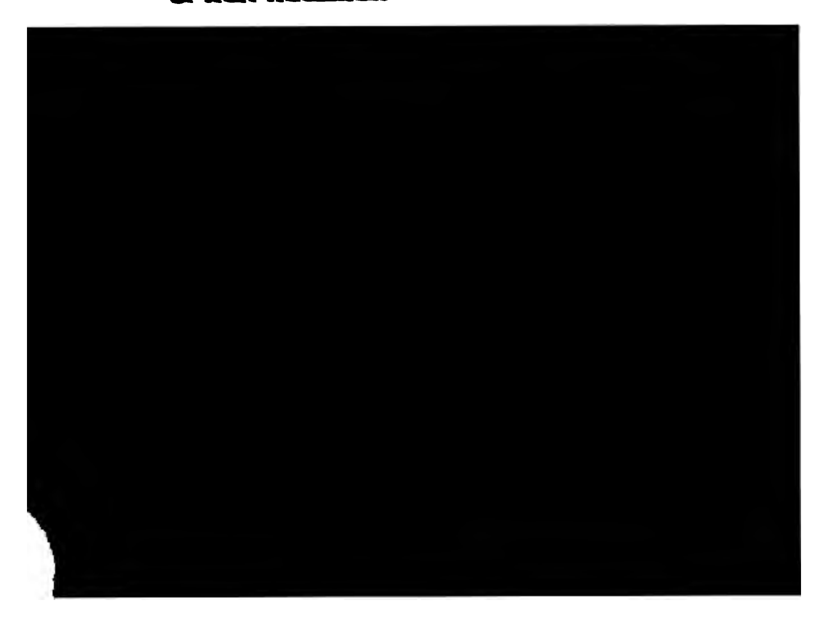
Après ces deux maires parurent à leur tour Rainfroi en Neustrie et Karles en Austrasie, et les luttes sanglantes se renouvelèrent et ne cessèrent enfin qu'après la défaite du premier à Soissons. Hadulphe eut donc bien des larmes à sécher, bien des misères à soulager pen-

dant son administration, et lorsqu'il mourut en 729, le règne des rois fainéants était à l'agonie, puis il cessa tout à coup en 741, pendant que Tragnard, son successeur, occupait le siège épiscopal et fondait de nouvelles abbayes dans les lieux qui en étaient encore dépourvus.

§ II. — FONDATIONS RELIGIEUSES.

Nous avons vu que le règne des Mérovingiens fut fertile en fondations pieuses. Alors en effet se formèrent dans nos pays les monastères ou églises de : Saint-Vaast en 688 ; Saint-Bertin en 640 ; Marchiennes en 640 ; Hasnon en 670 ; Hamages en 650 ; Aubigny vers le même temps ; Saint-Amé en 640 ; Saint Éloy vers 655 ; Auchy en 680 ou 715 ; Crépin en 660 ; Saint-Landelin et Samer en 642 ; Maubeuge vers 650 ; St-Amand, de Hautmont en 648 ; Maroilles en 667 ; Honnecourt en 682 ; Saint-Venant en 685 ; Dompierre en 684 ; Mareuil en 686 ; Saint-Josse en 637 ; Haspres en 687.

Nous allons en dire quelques mots en suivant l'ordre de leurs fondations.



ser le reste de sa vie en prières et en austérités. Ce fut l'origine d'une grande abbaye occupée plus tard par des moines augustins.

Ce choix de la retraite de Bertille, près du camp d'Étrun, nous confirme dans l'opinion que nous avons exprimée qu'il fut occupé par un cantonnement de guerriers francs après la conquête, et qu'il logea le gouverneur ou *Comes Atrebatum*, car là, auprès de son père, la retraite de Bertille était sûre, et à l'abri des brigandages et des insultes.

Mont-Saint-Eloi en 635.

Le berceau de cette abbaye fut un humble ermitage dressé sur un mont aride et désert situé près d'Arras et appelé Mont-Blanc (*Mons Albus*), par le saint évêque de Tournai et de Noyon, Éloy, l'ancien orfèvre du roi Dagobert. Il voulut y vaquer en paix à l'oraison et aux saintes macérations, il désirait y passer dans la solitude les quelques rares loisirs que lui laissaient l'apostolat et l'administration de ses deux diocèses. Mais bientôt, de nombreux disciples vinrent dresser leurs cellules contre la sienne, ils voulaient avancer dans le sentier de la science et de la vertu sous son patronage et sous sa direction, et en peu de temps un couvent s'y forma. Il eut bientôt une grande renommée de vertus, car en 705, l'évêque d'Arras saint Vinditien, qui y était venu prier souvent, voulut y être enterré.

Mais vinrent en 821 les Normands et la désolation ; renversée de fond en comble, la sainte maison redevint déserte ; pendant 40 ans, les ronces et les épines en-

vahirent ses ruines, qui servirent de repaire aux bêtes sauvages. En 926 cependant, la découverte inattendue du tombeau de saint Venditien et les miracles qui s'y opérèrent, attirèrent l'attention sur ces ruines : on exhuma le corps du saint enterré près de son archidiacre Honoré, et on rebâtit une abbaye sur ce terrain béni, ou plutôt à côté de lui, car la tombe était située hors du couvent, au lieu dit *le grand bois d'Écoivres*. Cette maison ne tarda pas à grandir, car l'empereur Othon, l'évêque Fulbert et bien d'autres personnages la dotèrent et l'enrichirent.

Saint-Josse en 630.

En 637, un frère puîné du roi d'Armorique, le prince Jodocius ou Josse, vint se fixer en Artois, au lieu dit *Rumacum*, dans une cellule qui s'entoura bientôt de pieux cénobites. Plus tard, en 830, le roi Louis le Débonnaire agrandit et dota cette maison qui devint une véritable abbaye.

Saint-Bertin en 640

Les chroniques rapportent que Bertin, obligé en 540



moment où ils chantaient : *Hic requies mea in sæculum sæculi : hic habitabo quoniam elegi eam.* Ils débarquèrent alors et se mirent en mesure d'élever leurs cellules sur ce point. Avant tout il fallait l'autorisation du propriétaire, mais celui-ci était un chef franc, Adroald, qui, non content de professer le culte des idoles, exerçait encore sur les vastes eaux qui entouraient alors Sithiu, le métier de pirate. Sans nul doute il se fût opposé à l'établissement sur son territoire et près du temple de Minerve qu'il y entretenait, des saints religieux, si depuis peu l'évêque de Térouanne, saint Omer, n'était parvenu à toucher ce cœur endurci et à le convertir. La terre de Sithiu fut donc abandonnée à Bertin, et les donations abondantes de l'ancien pirate l'aidèrent à bâtir son monastère et son église, dans lesquels il put loger les 150 à 200 religieux qui vinrent bientôt l'y rejoindre.

Peu après, une pieuse colonie partie de cette maison alla fonder celle de Bergues-Saint-Vinoc, et plus tard une autre alla s'établir à Auchy-lez-Moines.

L'église de Saint-Bertin fut, dès son origne, très richement décorée : on y plaça des pavés en mosaïque, des autels ornés de métaux précieux, et de belles peintures couvrirent ses murs. Parmi les nombreuses seigneuries qui lui furent octroyées, on comptait au moyen âge, les comtés d'Arques et de Poperingues, les villages de : Attin (*Meratninium puis bacq. Attin*) ; Beuvrequin (*Benreghem*) ; Camiers (*Casmera, Casmera*) ; Boisdinghem (*Bethlo Sylva*) ; Campagne-lez Boulonnais (*Campanias bignoré, valyvon*); Carli (*Quartliacum*) ; Cléty (*Kiltiacum*) ; Cormont (*Corminium cormuncium*) ;

Coyecques (*Coekas, coïacum*) ; Escales (*Scala*) ; Esquerdes (*Skerda*) ; Franq (*Francil'acum*) ; Haut-Loquin (*Loningahem*) ; Heuchin (*Helkinium*) ; Heuringhem (*Heurikingahem*) ; Houlle (*Hunela*) ; Landrethun-lez-Ardres (*Laudardiacum*) ; Longuenesse (*Lonsatanas*) ; Marles (*Marles*) ; Mercq (*Marka*) ; Moringhem (*Morningahem*) ; Ostrezeelle ; Quesnes (*Kernas*) ; Quesques (*Késeka*) ; Quiestède (*Kessiacum*) ; Roquetoire (*Rokestor*) ; Rochinghem (*Ricolwingahem*) ; Séninghem (*Sinningahem et Dellinghehem*) ; Serques (*Sekerkas*) ; Sempy (*Simpiacum*) ; Tilques (*Tillecam*) ; Tardinghem (*Terdeghem*) ; Tubersent (*Tenbodessa*).

Marchiennes en 640.

La même année voyait s'élever l'abbaye de Marchiennes, près de Douai, à l'instigation et d'après les conseils de saint Amand. Cette maison prit bientôt une grande extension et devint au moyen âge seigneur temporel de : Gouy, Neuve-Capelle, Ecourt, Saudemont, Sailly-en-Ostrevent, Hayne, Mazingarbe, Lorgies, Lebiez, Ligny-le-Petit et Boiry-Sainte-Rictrude. Elle eut en outre : Abscon, Alne, Beaumetz-lez-Loges, Beuvry, Boiry-Sainte-Rictrude, Bouvigny, Erre, Ronchin, Tilloy,



son mari, voulut s'y retirer avec ses trois filles : Clotsende, Eusébie et Adalsende. Elle en fut la première abbesse, et fut remplacée après sa mort par sa fille sainte Clotsende. Cette maison fut détruite par les Normands et ne fut relevée qu'en 1028 par Bauduin le Barbu, comte de Flandre, qui y plaça des moines bénédictins, sous la direction de Leduin, abbé de Saint-Vaast.

Saint-Amé en 640.

La même année encore vit se fonder la collégiale de Saint-Amé à Douai, par le maire du palais Erkembaut, frère du duc Adalbalde, époux de Ste Ricirude. On y plaça des chanoines qui furent dotés à nouveau, peu après, par saint Maurant, neveu du fondateur.

Parmi ses plus belles possessions, on comptait les villages de : Ecourt-Saint Quentin, Saudemont, Flers, Roost-Varendin, Equerchin et Cuincy.

Samer en 642.

Nous ne nous étendrons pas sur cette maison, sise en dehors de l'Artois ; nous dirons seulement qu'elle fut établie par Wilbert, comte de Boulogne.

Hautmont en 648.

Cette maison, sise en Hainaut (Cambrésis), dut sa fondation au comte Maldegaire, ou plutôt à son fils saint Vincent, qui quitta le monde et l'armée pour s'y

consacrer à Dieu sous une règle sévère. Elle fut plus tard renversée par les Normands, mais fut ensuite rebâtie.

Saint-Amand en 648.

Ce fut le saint apôtre de ce nom qui, après avoir abdiqué l'évêché de Maëstricht, vint bâtir cette maison, en un lieu désert que lui abandonna le roi Dagobert. Elle fut placée sous la règle de saint Benoît, et le fondateur y mourut et y fut enterré. A la suite des miracles qui furent opérés sur son tombeau, la renommée de cette abbaye grandit, et peu à peu se forma autour d'elle une ville que les eaux thermales ont ensuite rendue célèbre [1].

Hamage en 650.

Cette abbaye est encore une des créations de sainte Gertrude, mère de sainte Rictrude et veuve de Rigomaire. Elle y plaça des religieuses dont elle devint l'abbesse. Plus tard, cette maison, trop voisine de Marchiennes, fondée par sainte Rictrude, perdit son titre et devint un simple prieuré de cette dernière.



sœur de sainte Vantrude, avec l'aide du comte Walbert et de sa femme Berthille.

Aubigny en 650.

Dans cette commune très ancienne, vint se fixer pour un moment, un saint apôtre venu d'Irlande, Kilien, fuyant les honneurs que lui attiraient ses vertus et ses miracles, et qui avait parcouru presque toute l'Europe en prêchant l'Évangile. Attiré par l'évêque d'Arras, saint Aubert, et par le comte d'Aubigny, Eulfes, il vint se fixer sur un terrain que lui donna ce seigneur et y fonda une maison religieuse. Des clercs y furent d'abord placés, mais plus tard on la réunit à l'abbaye de Mont-Saint-Eloy, dont elle devint un prieuré.

Saint-Vaast en 658.

On devrait reporter à Saint Vaast lui-même, c'est-à-dire environ à l'an 540, l'origine de cette maison, car ce fut lui qui établit dans les ruines abandonnées du *Castrum*, un ermitage qui, plus tard, donna naissance à cette abbaye. Il y avait réuni de pieux disciples qu'il formait à la science et à la vertu, et à qui il donna pour directeur un prévôt. Cette situation se continua jusqu'à l'époque de saint Aubert, qui agrandit cette maison et en fit une abbaye.

Voici comment les chroniqueurs racontent cette fondation.

En 658, le prélat se promenait sur les remparts de la cité, quand il aperçut de l'autre côté des marais qui en-

[illegible] le Crinchon, un jeune homme traçant avec un [illegible] [illegible] [illegible] les contours d'une grande [illegible]. [illegible] à cette vue, il descendit à la hâte, [illegible] la digue qui traversait l'eau et arriva auprès de [illegible] [illegible]. Celui-ci lui apprit alors qu'il était un ange envoyé de Dieu pour lui ordonner de bâtir un monastère en ce lieu. Aussitôt ce prélat convoqua le clergé et le peuple; il leur raconta l'ordre qu'il venait de recevoir, et tous réunissant leurs efforts [illegible], se mirent à l'œuvre peu de jours après. De [illegible] constructions abbatiales s'élevèrent donc bientôt autour de l'ermitage de Saint-Vaast et furent enrichies par saint Aubert qui leur donna tous ses biens.

Un peu plus tard, saint Léger ayant été massacré dans la forêt de Sarsins (Lucheux), sur un terrain, disent quelques auteurs, qui porte le village de Sus-Saint-Léger, l'évêque d'Arras, saint Venditien alla faire comprendre au roi Thierry l'énormité de son crime et le condamna, pour pénitence, à doter magnifiquement les églises et les abbayes. Celle de Saint-Vaast, nommée alors [illegible] [illegible], eut une grande part dans ses fondations et obtint alors tout le terrain du [illegible], puis les villages suivants : Athies, Feuchy, [illegible], Dainville, Mediolanas, Valles, Puteas



Ripuaires, et le pays de Hasban, Haimbech, Halmale, Torone, Altheim, Marides, Ambron, Musinium, Grossées, plus six manses seigneuriales et soixante-quinze manses tenues en servage ; il lui donna aussi, dans le Watrevinus, Cambach ; dans le Caribaut, Maxtin, et dans le Pevèle, Mons-en-Pevèle.

Ces donations se multiplièrent encore beaucoup par la suite et se complétèrent par d'insignes privilèges que lui octroyèrent les papes, les rois et les évêques.

Les propriétés principales de l'abbaye, au moyen âge, étaient les suivantes : Annœulin, Athies, Bailleul-sir-Berthoult, Bauvin, Berneville, Biache, Bihucourt, Billy-Berclau, Boisleux-au-Mont, Dainville, Demencourt, Feuchy, Ficheux, Fresnes-lez-Montauban, Gavrelle, Hamblain, Izel-lez-Equerchin, Meurchin, Mons-en-Pevèle, Moyenneville, Neuville-Saint-Vaast, Pelves, Richebourg-Saint-Vaast, Saint-Laurent, Servins, Thélus, Vis, Agnez, Avesnes-lez-Bapaume, Beaumetz, Blangy, Hendecourt, Louez, Pommiers, Simencourt, Tilloy, Wancourt, Warlus, Immercourt.

Nous avons dit plus haut que le roi Thierry fut enterré avec son épouse Doda, dans l'église de l'abbaye, et que leurs corps et leur mausolée y furent conservés jusqu'en 1740. Peut-être les retrouverons-nous quelque jour dans une des caves encore mal explorées de l'abbaye nouvelle.

Crépin en 660.

Saint Landelain, après avoir bâti l'abbaye de Lobbes, vint dans le Hainaut, entre Valenciennes et Saint-Guislain, et y fonda une maison religieuse sur un ter-

rain donné par le seigneur du lieu, dans le bois d'Amblise. Les légendes disent que le nom de Crépin lui fut donné parce que Landelain n'ayant pas d'eau en cet endroit, en fit sourdre avec son bâton de pèlerin, et que celle-ci sortit en crépitant.

Maroille en 677.

Saint Humbert fut le fondateur de cette abbaye située aussi en Hainaut (Cambraisis), et qui fut détruite par les Normands. Elle fut alors rebâtie par le comte Engrand, en 921, et habitée par des chanoines. Enfin, vers 1010, l'évêque Gérard y mit des religieux bénédictins.

Hasnon en 670.

Un frère et une sœur, Jehan et Eulalie, désirant se consacrer à Dieu, employèrent leur fortune à fonder et à doter une grande abbaye, ou plutôt une double maison. D'une part ils mirent des religieux que Jehan dirigea comme abbé, et d'autre part des sœurs qu'Eulalie gouverna. Ces abbayes s'élevèrent à Hasnon et furent consacrées par l'évêque saint Venditien. Plus tard, elles eurent tant de renom que la reine Ermentrude vers



fut occupée par une bande de voleurs qui s'y retranchèrent et en firent le centre de leurs brigandages. Enfin le comte Bauduin de Lille, en 1069, poursuivit et chassa ces malfaiteurs, fit restaurer l'abbaye et y appela des moines bénédictins.

Auchy en 680.

L'abbaye d'Auchy doit son origine à Adalscar, comte d'Hesdin, et à sa femme Onéglia, qui l'élevèrent en 680. Elle fut sanctifiée par le séjour qu'y faisait souvent saint Sylvain, apôtre régionnaire, dont les macérations et les miracles firent alors tant de bruit. Cette maison, enrichie à diverses époques, resta toujours cependant dans une sorte de sujétion de l'abbaye de Saint-Bertin, quoique souvent elle ait fait de grands efforts pour s'en affranchir, car celle-ci lui donnait des abbés. Détruite par les Normands, en 882, elle fut rebâtie en 1072, par Ingelram, comte d'Hesdin.

Honnecourt en 682.

Almafride et sa femme Childeberte élevèrent cette maison pour y placer comme abbesse leur fille Aurianne: saint Bertin avait encouragé cette construction et Saint Venditien la consacra. Habitée d'abord par des religieuses, elle le fut plus tard par des chanoines, et dans les derniers temps par des moines bénédictins.

Haspres en 687.

Le maire du palais, Pépin d'Héristal avait fondé, sous la direction de l'abbaye de Jumièges, la prévôté d'Has-

[illegible] plus [illegible], [illegible] qui y réta[illegible].

§ II. — [illegible] DES ABBAYES.

[illegible] temps qu'elle est [illegible] saints re[illegible] de mai[illegible] les causes, [illegible] nous allons [illegible].

I. [illegible] compte de la si[illegible] à la suite de la [illegible], peut-être [illegible] dans [illegible]. Car, il ne faut pas [illegible] pour la plupart, les [illegible] sauvage et [illegible] Procope [1], qui écri[illegible] que les soldats de Théo[illegible], [illegible] les Goths, tuèrent des [illegible] jetèrent ensuite dans le Pô



des gens de race dégradée ? Nous avons vu les meurtres, les fratricides qui ensanglantèrent le trône à cette époque, et il est facile de comprendre que de tels exemples donnés d'en haut, devaient trouver des imitateurs parmi les leudes, fiers de leur force et de leur bravoure, et plus fiers encore de leurs victoires. « Toutes choses, dit M. Guizot, étaient alors livrées au hasard, à la force, on ne rencontrait presque nulle part, dans le monde extérieur, cet empire de la règle, cette idée du devoir, ce respect du droit, qui font la sécurité de la vie et le repos de l'âme [1]. »

Aussi la lutte entre la civilisation et la barbarie était-elle toujours active ! et l'intervention du clergé pouvait-elle seule l'adoucir, soit par des remontrances périlleuses souvent adressées aux coupables, soit par des pénitences imposées, ou par l'ouverture d'asiles inviolables. Il fallait aussi fonder des maisons puissantes dans lesquelles celui qui voulait fuir la colère ou le mépris du Franc, pût vaquer en paix à l'étude des lettres ou à la prière ; car celui-ci avait un profond dédain pour les écrivains et pour tous ceux qui ne professaient pas le métier des armes. Il était nécessaire aussi que le persécuté pût trouver un refuge, et que le pauvre eût où se procurer des ressources pour substenter sa famille, sans être obligé de se soumettre en esclave aux caprices des chefs.

Et puis, qui eût pu, à cette époque, donner l'instruction, soit aux jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce, soit même à tous les autres enfants des riches

[1] *Hist. de la Civilisation*, leç. XVI.

comme des pauvres? Car l'instruction était une des grandes pensées du clergé; les Conciles comme les Evêques s'en occupaient avec zèle et activité.

En un mot, les abbayes étaient une grande nécessité pour cette époque surtout : elles étaient la pépinière du clergé, la mère nourricière des pauvres, les asiles des lettres, des sciences et des persécutés, les institutrices de la société, les modèles des vertus sociales et religieuses, et les cultivatrices par excellence ; seules elles purent défricher les vastes forêts qui couvraient le pays et assainir les innombrables marécages qui bordaient toutes nos rivières et même nos ruisseaux, bien plus nombreux alors qu'aujourd'hui.

Mais pour arriver à ce résultat, il fallait obtenir la cession de grandes étendues de terrains, et ce fut l'un des moyens que se proposèrent les évêques de cette époque. Souvent ils rendaient aux rois et aux seigneurs de grands services, en prêchant aux inférieurs l'obéissance aux chefs, en maintenant dans le devoir ces guerriers farouches et aventureux qui ne cherchaient que guerre et pillage. Aux leudes ils recommandaient la soumission aux rois ; mais aussi, aux chefs comme aux



aux rois et aux chefs coupables de grands crimes. Ces terres ainsi concédées étaient alors incultes, mais on pouvait, avec du travail, en tirer parti, et ce travail était, d'après les règlements monastiques, imposé aux religieux.

Ainsi Clovis donna à l'évêque saint Remy tout le terrain qu'il aurait pu parcourir pendant la méridienne royale : le roi Thierry accorda à l'abbaye de S. Vaast, en réparation du meurtre de saint Léger, une vingtaine de territoires, outre les trois cents arpents qui portaient l'abbaye.

Souvent même les constructions étaient mises à la charge des coupables, comme nous l'avons vu pour Saint-Bertin, etc.

Enfin combien ne vit-on pas de ces seigneurs, touchés de repentir, ou seulement exaltés par les sentiments religieux, quitter le monde et fonder des maisons dans lesquelles ils se retiraient ! Nous en avons vu bien des exemples plus haut, et nous pourrions les multiplier s nous voulions sortir de l'Artois ou étudier les fondations faites depuis la chute des Mérovingiens.

Nous avons dit que ces biens ainsi donnés étaient alors presque tous incultes et improductifs ; en effet, tout le pays était alors couvert d'immenses forêts :

> . . . Ferox regio et terra infœcunda removit,

dit le poète Milo [1]. De là viennent le titre de forestier de Flandre, et tous ces noms de villages tirés de leur construction au milieu des bois : Rouvroy, de *robur*, chêne ;

[1] Voir Schayes, les Pays-Bas avant la dom. Rom. 8.

Fresnoy, de *fraxinus*, frêne ; Tilloy, La Thieuloye, de *tilia*, tilleul; Le Quesnoy, La Chesnaye, Beauquesne, Tortequesne, de *quercus*, chêne ; Lhomme, Lolme, Lomelet, L'Ormerie, de *Ulmus*, orme : Fayt, Clerfay, Ferfay, Rougefay, Faux, Faumont, de *fagus*, hêtre ; Bucquoy, Le Bucquières, Forest, Leforest, l'Arbret, Silvesse, Servins, Billy, de *sylva* et autres synonymes de forêt ; Ligny, de *lignum* ; Raisme, de *ramus* ; Tronquoy, de *truncus* ; Chocques, Gouy, Gavrelle, Trescault, Bocquet, Bucquières, Bucquoy, de *Gay* ou *bucq*, bois ; enfin, pour ne pas allonger cette nomenclature qui, si nous le voulions, s'étendrait bien loin, Sin, Fressin, Sains, Tressin, venant de *sin* ou *sains*, bois, etc.

La forêt charbonnière s'étendait depuis le Brabant méridional jusqu'au delà de l'Artois [1] et presque tous les titres de donations faites alors à l'Église ou aux abbayes indiquent cet état d'abandon : *terra inculta*, *wastinæ*, *in vastitate*, *mori*... Ces terres ne servaient aux chefs francs que pour s'y livrer aux plaisirs de la chasse, aussi ces donations ne leur coûtaient guère, puisqu'ils en avaient d'immenses étendues. Ils s'étaient, à l'époque de la conquête, partagé entre eux les proprié-



maisons religieuses; elles ont donc, surtout dans les premiers temps de leur existence, rendu des services inappréciables; car nous leur devons la conservation des belles-lettres et des sciences et des auteurs anciens, la fertilité de notre sol, que les moines défrichèrent, ou desséchèrent, ces lois libérales et ces constitutions civiles que les évêques conservèrent dans les villes, malgré l'opposition des chefs francs dont elles ont arrêté le despotisme; et surtout cette instruction répandue dans toutes les classes de la société que le clergé tout entier régulier et séculier, donnait gratuitement et abondamment partout.

Ce sont ces motifs qui ont fait tant multiplier les maisons religieuses, et qui les ont fait disposer sur tous les points du territoire. Ce fut aussi à cause des services de tous genres qu'elles rendaient, et à cause des douceurs de leur tutelle, qu'on vit se grouper autour d'elles ou dans leurs dépendances, dès le commencement de leur érection, des habitations qui bientôt ont formé une partie de nos villages et plusieurs villes importantes : Arras (haute ville), St-Omer, Bruxelles, etc.

§ IV. — LES COMTES ET SEIGNEURS.

Plusieurs fois, dans ces courtes notices, nous avons cité des chefs ou seigneurs portant le nom de comtes, *comites*, nous devons donc expliquer la nature et l'origine de cette dignité.

Ce titre remonte aux Romains : les comtes, d'abord, étaient attachés à la personne du prince, pour lui servir de conseillers et l'accompagner. Ainsi Spartianus, en

parlant d'Adrien, disait : *Cum judicaret, in concilio habuit non amicos suos et comites solum, sed juris-consultes*. On les appelait *comites imperatorum, vel Augustorum* ; Tillemontius reporte leur origine à l'empereur Auguste. Plus tard on en envoya dans les provinces pour les gouverner sous le nom de *comites provinciales* ; on en créa pour les villes et les cantons, et on les nomma *comites civitatis* ou *pagi*. Ils étaient chargés de les gouverner, de rendre la justice et de les défendre. Aussi Ducange dit-il : *Neque comites judicum duntaxat obiere officium, sed et populares suos in prælia et castra eduxerunt*.

Enfin, ce nom de comte s'appliqua à un grand nombre de fonctions, et l'on eut les *comites Cæsaris, Olei, Annonæ, Aquarum, Archiatrorum, Capellæ, Castrensis, Castri, Clibanarii, Commerciorum, Dispositionum, Domorum*, etc.

Les Francs, malgré leur mépris affecté pour les institutions romaines, ne tardèrent pas cependant à les imiter toutes les fois que leur amour propre y trouvait son profit; et alors, on vit beaucoup de ces chefs adopter ce titre de *comites*, autant pour se rehausser aux yeux



les juges ordinaires aussi bien que les gouverneurs des villes ; ils étaient au-dessous des ducs, mais sous les derniers rois mérovingiens, ils agrandirent leurs attributions, cherchèrent à s'émanciper de la tutelle des princes, et arrivèrent même à placer une couronne au-dessus de leur blason. Ce fut le commencement de la féodalité.

En 560, nous trouvons portant ce titre, en Flandre, Robert, dit le belliqueux, fils de Rodolphe, comte d'Arques, qui avait repoussé les Germains arrivés jusqu'à l'Escaut ; il obtint le gouvernement de ce pays. Nous voyons aussi les comtes de Boulogne, de Tervane, d'Hesdin. Ce dernier descendait, dit-on, de Flandbert, ancien préfet des Gaules, vers 460.

Parmi les chefs de nos pays existait en 628, dit Dhondegherst, un petit fils du roi ou chef de Cambrai, Ragnacaire, détrôné et tué par Clovis. Ce prince avait eu pitié de la veuve et du fils de ce roi, leur avait assuré une riche position et avait fait donner au fils une forte éducation ; on dit que plus tard, lui ou son fils Phinibert fut mis, à titre de *comes* (*Liquan* ou *Licuens*), à la tête d'un canton belge, et que sa résidence était un ancien *castrum* romain bâti sur un des bras de la Deûle, là où est aujourd'hui la ville de Lille. Dhondegherst lui donne le titre de prince de Bucq et comte d'Harlebecque. Quoi qu'il en soit, Phinaërt, un de ses héritiers, avait, paraît-il, hérité des mauvais instincts de son aïeul et se livrait au brigandage dans les forêts qui l'entouraient. Un jour, il apprit que son proche parent, Salvaërt, comte de Dijon, avait été obligé, par suite des guerres qui désolaient son pays, de fuir vers la

[illegible] avec sa famille et toute sa richesse [illegible] et qu'il devait traverser la forêt, théâtre [illegible] de ses crimes. Il alla donc l'y attendre avec [illegible] ses serviteurs.

En effet, le malheureux voyageur parut bientôt, et [illegible] entre ses gens et ceux de son ennemi, [illegible] dans lequel le premier succomba [illegible]. Deux personnes seulement avaient [illegible] au carnage, Emergaërt, son épouse dont la [illegible] avancée, et sa servante. Quand [illegible] arrivé, elles s'étaient cachées dans les [illegible] et avaient ainsi évité la mort. Mais quand les [illegible] qui avaient reconduit au château de Bucq le [illegible] qu'ils avaient si [illegible] conquis, eurent dit [illegible] que parmi les cadavres, on n'avait pas [illegible] victimes, il donna l'ordre d'aller [illegible] et de la lui amener morte ou vive.

Pendant ce temps, la malheureuse Emergaërt, après avoir vu disparaître les meurtriers, s'était aventurée sur le théâtre du combat pour y rechercher son époux, [illegible] s'il n'était pas possible de le rappeler à la vie. Après s'être assurée qu'il était mort, et l'avoir amèrement pleuré, elle se résigna, surtout à cause de l'enfant qu'elle portait, à fuir ce lieu de carnage et s'enfonça



cellule près de ce ruisseau, vint pour y puiser de l'eau, et prenant pitié des pauvres infortunées, il leur apporta de la nourriture. Il ne put cependant les loger à cause de leur sexe, et elles passèrent la nuit dans la forêt. Là, la pauvre veuve mit au monde un fils qu'elle enveloppa dans une partie de ses vêtements qu'elle déchira. Hélas! elle ne put soigner cet enfant, car dans la matinée qui suivit, parurent tout à coup les brigands envoyés à sa recherche ; ils la saisirent aussitôt, ainsi que sa servante, et les conduisirent à leur maître, qui les fit enfermer.

Quant à son fils, elle avait eu le temps de le cacher, et quand le bon ermite revint peu après pour apporter de la nourriture à celles qu'il croyait trouver encore, les vagissements de l'enfant attirèrent son attention, et il s'empressa de le recueillir et de le baptiser en lui donnant le nom de Lidéric. Il le nourrit, dit la légende, avec le lait d'une biche qui avait perdu ses faons, mais plutôt sans doute avec celui d'une chèvre, et quand cet enfant eut grandi, il le confia à l'abbé d'un monastère anglais qui lui donna une forte éducation et le produisit à la cour.

Alors ce jeune homme apprit l'histoire de ses parents, la mort de son père et la captivité de sa mère, et quand, à l'âge de vingt ans, il se crut assez fort pour tirer vengeance du coupable, il repassa le détroit et vint à la cour du roi Dagobert. Il lui raconta ses malheurs, la perfidie de son parent qui, depuis si longtemps, jouissait en paix des fruits de son crime, et surtout la dure captivité dans laquelle gémissait sa pauvre mère. Il n'eut pas de peine à émouvoir ce prince, qui lui permit

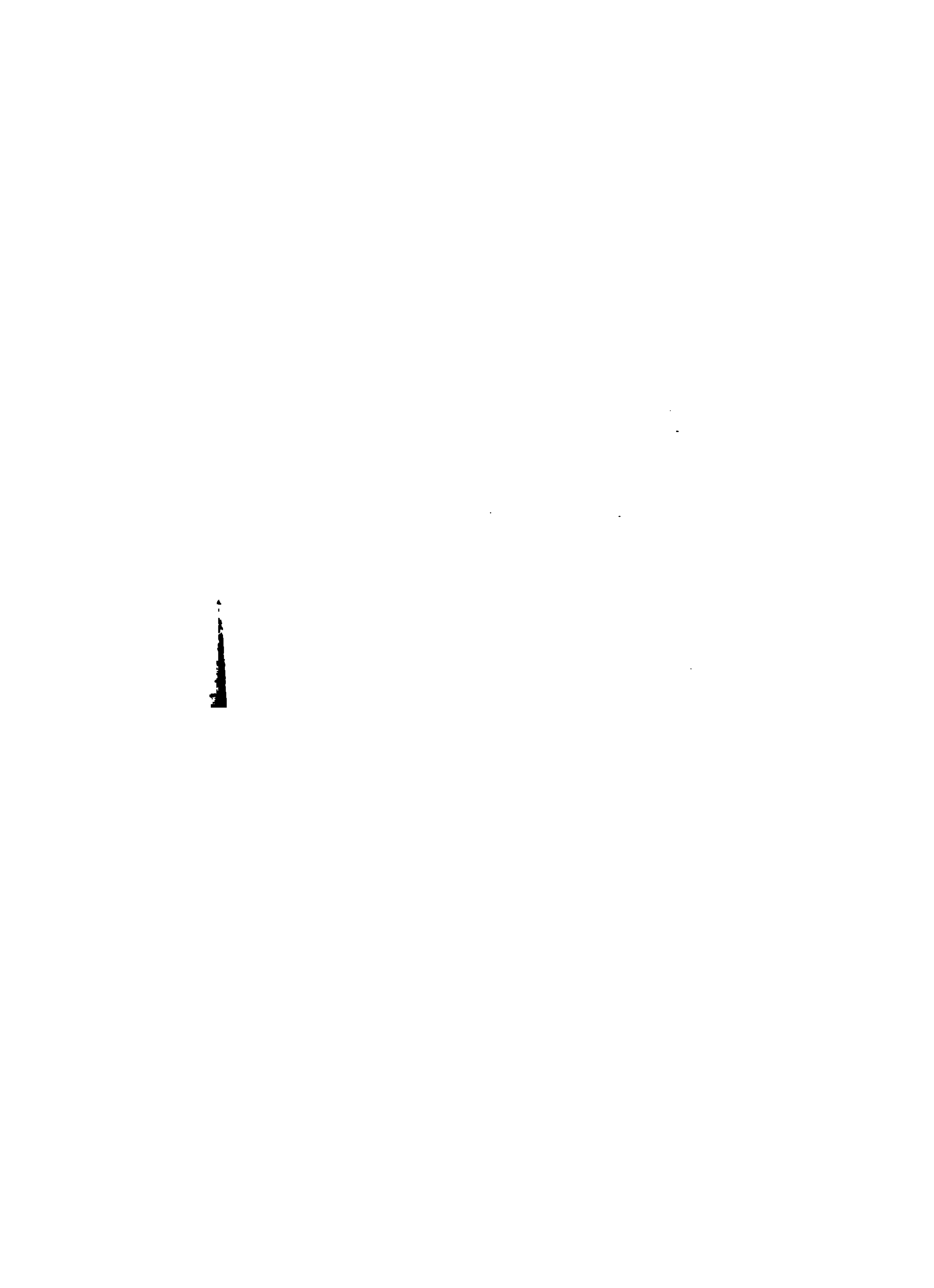
d'appeler son ennemi en champ clos. Lui-même envoya à Phinaërt l'ordre de se préparer au combat au pied de son château et en sa présence, ce qui l'empêcha de refuser. Là on vit bientôt ce farouche et redoutable brigand dont la force était si grande, lutter contre un frêle et tout jeune champion, et succomber cependant sous ses coups.

Aussitôt, le vainqueur, laissant là toute la cour, courut délivrer sa mère qui n'en pouvait croire ses yeux, en retrouvant dans son libérateur ce fils qu'elle avait cru perdu pour toujours, et tous deux vinrent se jeter aux pieds du roi pour le remercier de sa bienveillance.

La vaillance et l'amour filial de Lidéric plurent au roi qui, du reste, compatissait aux malheurs de cette famille ; il lui donna donc tous les biens de son ennemi et l'établit gouverneur de toute la Flandre. Ce jeune seigneur prit alors, disent les chroniqueurs, le nom de Forestier ou plutôt sans doute, celui de *comes saltuarium;* car, on se le rappelle, tout ce pays était alors couvert de forêts; de loin en loin, on y rencontrait bien quelques groupes d'habitations, mais elles étaient très clairsemées, et en résumé, Lidéric avait infiniment plus de ces bois sous son administration, que de villes ou de terres cultivées.



de sa force, qui obtint plus tard du roi Charles le Chauve la main de sa fille, l'accroissement de sa puissance et le titre de *comes Flandriæ*. Alors fut définitivement constitué le comté de Flandre, qui conquit peu à peu son indépendance, lutta de puissance avec les rois de France et devint un des plus riches et des plus vaillants états du moyen âge, avec Arras pour capitale pendant de longues années.



COMMUNES

DONT LE TERRITOIRE CONTIENT DES CIMETIÈRES MÉROVINGIENS.

Ambrines (arr. de Saint-Pol). Cimetière avec mobilier ordinaire, à l'exception de plaques, boucles et autres objets en bronze profondément ciselés et d'une plaque de ceinturon en bronze découpée à jour.

Ardenthun (arr. de Boulogne). Quelques cadavres étaient protégés par des pierres formant voûtes grossières; armes nombreuses, colliers en ambre, en terres émaillées et en verres colorés, boucles et pendants d'oreilles en or, en verre, en argent et en potin, épingles avec têtes en or, bracelets, plaques en fer damasquiné et en bronze ciselé, peigne en os, attaches, poinçons, bagues, dont une incrustée d'un tiers de sol en or.

Airon-Saint-Vaast (arr. de Montreuil). Sépultures nombreuses sous et autour du cimetière actuel, armes, vases, plaques et boucles, beau peigne en ivoire avec dessus triangulaire et orné de cercles gravés.

Arques (arr. de St-Omer). Aux Fontinettes, tombes franques ordinaires avec médaille d'or d'Anastase.

Barly (arr. de St-Pol). A l'extrémité du village, tombes ordinaires avec armes diverses, vases, dont un côtelé comme un melon, colliers en ambre et terres émaillées, boucles et plaques variées, quelques-unes en cuivre émaillé et ciselé.

Biache (arr. d'Arras) Tombes autour d'un sacellum gallo-romain, l'une d'elles en pierre, vases, armes et autres objets ordinaires au lieu dit Trou-du-Rouge.

[illegible] (arr. de St-Omer). Au Fort-Mahon se trouvaient des tombes avec armes, umbo de bouclier, hache avec marteau allongé, plaques, boucles et agrafe en or garnies de verres et filigranes, colliers, vase en verre, etc.

[illegible]. Collier en verre émaillé très beau, armes, beau manche doré à tête évasée richement ciselée, fibule avec deux anneaux de suspension, garnie de quatre perles sur fond ciselé et doré ; autres objets ordinaires.

Carency (arr. d'Arras). Tombes en pierres au Champ-des-Lignes du côté de Villers-au-Bois.

[illegible] (arr. de Béthune). Tombes en pierres brutes, d'autres à auge, armes, vases, garniture en fer et en cuivre repoussé de cuirasse, deux fibules en bronze, plat en bronze, etc.

[illegible] (arr. de Saint-Pol). Au milieu des fondations gallo-romaines est un cimetière franc, les corps ont les mains croisées sur le ventre ; les armes et les vases sont souvent absents ; les premières sont surtout des piques sans ailerons. Plaque avec boucle et contre-plaque très petites en acier damasquiné.

[illegible] (arr. de St-Omer). Vases en terre et en verre dont un grand entouré de mailles en relief, une cruche en verre avec inscription grecque ; fibule en bronze couverte de monstres, colliers, armes, etc.

[illegible] (arr. d'Arras). Cimetière en face du château de M. le comte de Galametz avec le mobilier ordinaire.

[illegible] (arr. de Montreuil). Tombes ordinaires.

[illegible] (arr. d'Arras). Tombes mérovingiennes ordinaires au milieu des carrières de silex au lieu dit Chemin-de-Mort

Gavrelle (arr. d'Arras). Près de l'église, grand cimetière en partie détruit en creusant la cour et les fondations d'une ferme. Tombes en pierre peu nombreuses, d'autres cadavres entourés de grès bruts. Armes, colliers, boucles d'oreilles, vases parfois assez curieux, etc.

Hocquinghem (arr. de Boulogne). Tombes avec armes, vases, colliers en ambre et en terres émaillées, boucles d'oreilles en argent, épingles, boucles, etc.

Hénin-Liétard (arr. de Béthuue). Tombes sous les corons de la fosse houillère, près de la route d'Arras. Vases, chaîne en fer, etc.

Izel-lez-Equerchin (arr. d'Arras). Sépultures au haut de la rue des tombeaux vers Vitry. Quelques tombes à auge en calcaire grossier; armes, vases, bagues, plaques et boucles de ceinturon ; plaque découpée à jour.

Labuissière (arr. de Béthune). Sépultures du côté d'Hesdigneul; fibules rondes ornées de mastics disposés en damier et multicolores, d'autres ciselées, vases et armes ordinaires.

Labeuvrière (arr. de Béthune). Tombes communes, mobilier ordinaire, sauf une sorte de coutelas avec douille et pointu.

Lens (arr. de Béthune). Près du chemin de Béthune, tombe très riche, ayant deux fibules en forme de griffons en or avec verroteries cloisonnées, filigranes et perles Autre fibule ronde en or, avec grand cabochon au centre, entouré de huit autres plus petits et de huit perles. Autre plus petit encore couvert de verroteries cloisonnées ; boucles d'oreilles avec bouton garni de verroteries ; bulle de cristal avec sa monture en or ; petite boucle, anneau, perles de terre émaillées ; fils d'or, débris de coffret, camée avec buste de femme.

Marœuil (arr. d'Arras). Au lieu dit Marc-Empereur, cimetière des VI[e] et VII[e] siècles : au centre et vers le sud, tombes ordinaires assez riches avec épée, armes, vases en terre, en

[illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] de boucliers ; vases en forme de [illegible], [illegible] à [illegible] forme de godet ; plaques damasquinées ; fibules en bronze parfois dorées ou couvertes d'émaux ou de [illegible] [illegible] ; monnaie fourrée [illegible] une pièce d'or de l'empereur J[illegible], etc. Vers le nord, [illegible] [illegible], une douzaine de [illegible] à auge, mais [illegible] une seule [illegible] contenant : bout de fourreau, plaque [illegible] de [illegible] et deux applique[s] en or, grande épée, [illegible], grande lance, avec douille découpée à jour, plaques damasquinées en or et en argent, grand ciseau, [illegible] [illegible], flèches, etc. Autres tombes avec fils d'or et [illegible] de verre, d'autres avec plaque en bronze très élégante et découpée à jour.

[illegible] [illegible] (arr. de St-Pol). A la chapelle N.-D. de bonne fin, tombes nombreuses et moyennement riches : armes, vases, colliers, fibules en bronze, plaques damasquinées, enfin tout le mobilier ordinaire de cette époque.

[illegible]-Saint-[illegible] (arr. d'Arras). Du côté de Givenchy, cimetière mérovingien n'offrant jusqu'ici rien de bien curieux.

[illegible] (arr. de St-Pol). Mêmes observations.

[illegible]-[illegible] (arr. de St-Pol). Pres du village, contre l'enceinte du Castrum romain, tombes peu étudiées jusqu'à présent, mais franques.

[illegible] (arr. de Béthune). Cimetière curieux, mais non exploré, il [illegible] donné : une belle épingle à tête conique avec verres cloisonnés et filigranes, en or, boucles d'oreilles en or, grand



Planques (arr. de Montreuil). Cimetière peu important avec fibule en or, au milieu du mobilier ordinaire.

Roclincourt (arr. d'Arras). Tombes communes, l'une d'elles en pierre avec couvercle orné de rainures obliques.

Sainte-Catherine-lez-Arras. Grand cimetière peu exploré encore. J'y ai trouvé un certain nombre de tombes en pierre dont plusieurs à auge, puis une grande fibule ronde, plate, divisée en rayons, dont quatre garnis de verres cloisonnés disposés en croix et quatre intercalés couverts de plaques en bronze granulé, un poignard avec garniture de gaine en argent et à la poignée, plaque en or garnie de filigranes, vase avec décor curieux qui ressemble à une inscription.

Saint-Nicolas-lez-Arras. Riche cimetière des Ve et VIe siècles. Tombes en pierres brutes rangées en coffres sans ciment. Armes, dont une épée, vases en terre variés, quelques beaux vases en verre, épingle en or avec tête ornitomorphique formée de verres cloisonnés, fibules en or, dorées ou en bronze, belle bague en or ciselé avec grand et beau chaton, grande fibule plaquée d'or avec cabochons et filigranes, suspendue à une chaîne en bronze doré longue de deux mètres, colliers en tous genres, plaques damasquinées, gravées ou découpées à jour ; clefs curieuses, amulettes, etc.

Saint-Hilaire-Cotte (arr. de Béthune). Sépultures remarquables, deux croix en fer clouées sur les cercueils, colliers en verres multicolores, très beau vase en verre avec filets en reliefs, autre en terre très curieux pour sa forme, bracelet en or, mince, en forme de serpent, éperon à pointe, vases, armes, etc.

Savy (arr. de St-Pol). Tombes ordinaires, un seul objet curieux, savoir : une fibule ansée en bronze richement ciselée.

Souchez (arr. d'Arras). Cimetière peu exploré à la Maladrerie.

Uzelot. Tombes riches, fibules en or, épingle avec tête d'oiseau en or, boucles d'oreilles en argent, colliers, fibules en bronze, armes, vases, etc.

[illegible]

[illegible] une grande épée.

[illegible] avec collier [illegible] verroteries, fibule en [illegible] en bronze [illegible]

[illegible] nombreuses avec armes [illegible] verroteries cloison- [illegible] vases en verre, bra- [illegible] damasquinées avec des- [illegible]



DÉTAIL ET EXPLICATION

DES PLANCHES.

PLANCHE XXXXIX.

		Provenance	Pages.
1.	Vase noir orné.	Saint-Nicolas.	84, 136
2.	Bouteille en terre noire. .	id.	84
3.	Vase	Waben.	51
4.	id. jaune	Saint-Nicolas.	84
5.	id.	id.	84
6.	id.	Marœuil.	105
7.	Cruche	Wanquetin.	119
8.	Joli vase côtelé	Saint-Hilaire.	81
9.	Vase jaunâtre	id.	81
10.	id.	id.	81
11.	Vase troué	Gonnay.	81
12.	Bouteille en terre. . . .	Saint-Nicolas.	84
13.	Grande coupe	id.	84
14.	Vase côtelé	Barly.	75
15.	id.	id.	75
16.	id. noir	Marœuil.	105
17.	id. forme tonneau . . .	id.	105
18.	id. noir	id.	105
19.	id. à ventre étranglé . .	id.	105
20.	id. jaune	Saint-Nicolas.	84
21.	Grande cruche	Marœuil.	101
22.	Vase élégant	Thérouanne.	101
23.	Bouteille	Gavrelle.	127
24.	Vase noir	Saint-Nicolas.	84
25.	id. jaunâtre	id.	84

PLANCHE L.

1, 2.	Vase en verre à reliefs .	Saint-Hilaire.	81. 140
3.	Coupe en verre	Warlus.	
4.	Bouteille id.	Marœuil.	105
5.	Vase en verre allongé (corne)	Saint-Nicolas.	84
6.	Autre vase en verre . . .	id.	84
7.	Coupe id. . . .	Marœuil.	105

PLANCHE LIII 7/13.

PLANCHE LIV 5/7.

PLANCHE LIV (bis)

GRANDEUR RÉELLE.

PLANCHE LV 5/8.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	
[illegible]	[illegible]
	[illegible]
	[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	
[illegible]	[illegible]
[illegible]	
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

[illegible]

PLANCHE LIX.

GRANDEUR RÉELLE.

PLANCHE LX 6/10.

PLANCHE LXI 5/8.

	Provenance.	Pages.
[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]	Sainte-Catherine.	[illegible]
[illegible]	Saint-Nicaise.	[illegible]
[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]	Mareuil.	[illegible]
[illegible]	Saint-Nicaise.	[illegible]
[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

PLANCHE [illegible]

[illegible]

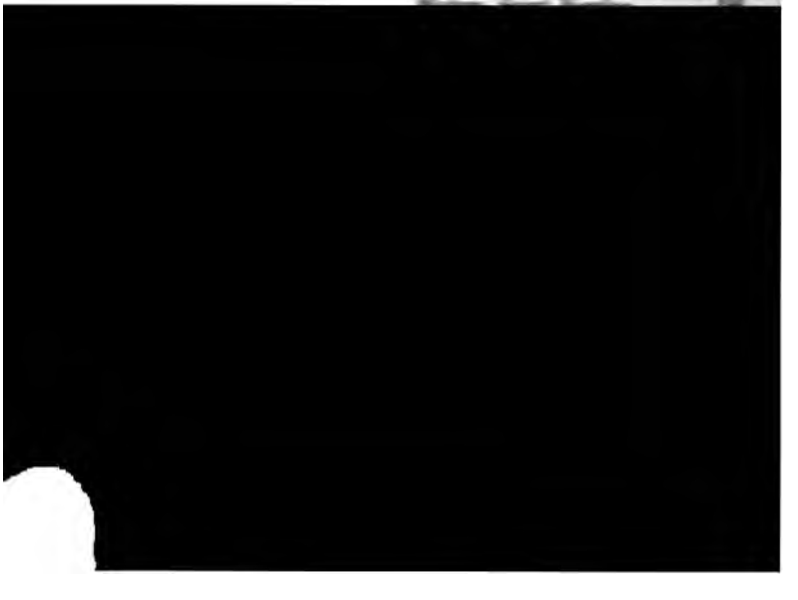
[illegible]	Lens.	[illegible]
[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]	Lens.	[illegible]



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.





ÉPOQUE MÉROVINGIENNE Pl 49



CÉRAMIQUE



CÉRAMIQUE





VERRE ET BRONZE

ÉPOQUE MÉROVINGIENNE Pl 50



VERRE ET BRONZE





ARMES



ARMES



ÉPOQUE MÉROVINGIENNE Pl. 53



BOUCLES ET PLAQUES

1

1. Grandeur de l'Original

3

2

4

2.3.4. ⅔ de la dimension

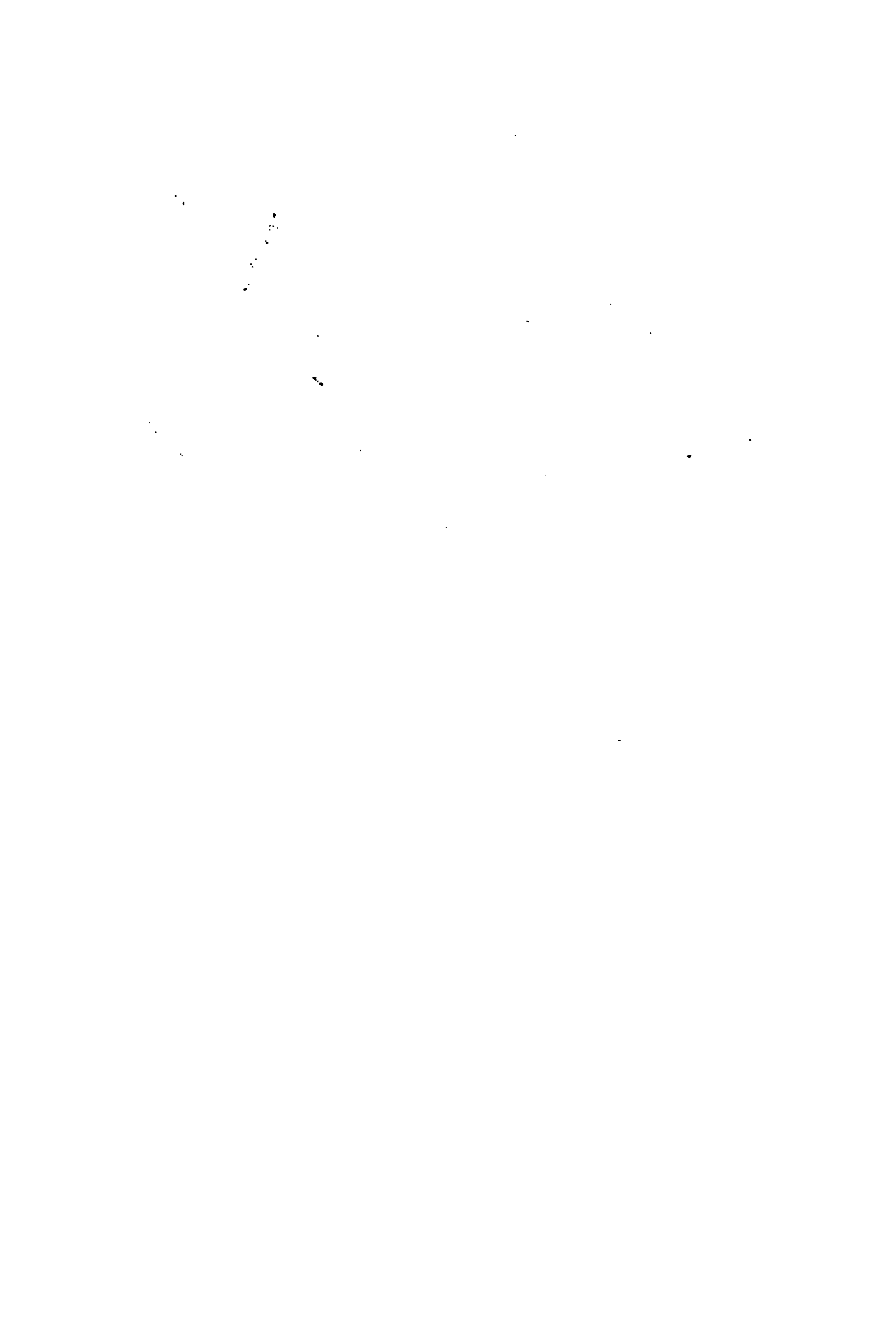
Lith. Desavary-Dutilleux, Arras

PLAQUES DE BAUDRIERS





BOUCLES DE CEINTURONS.



ÉPOQUE MÉROVINGIENNE Pl 55



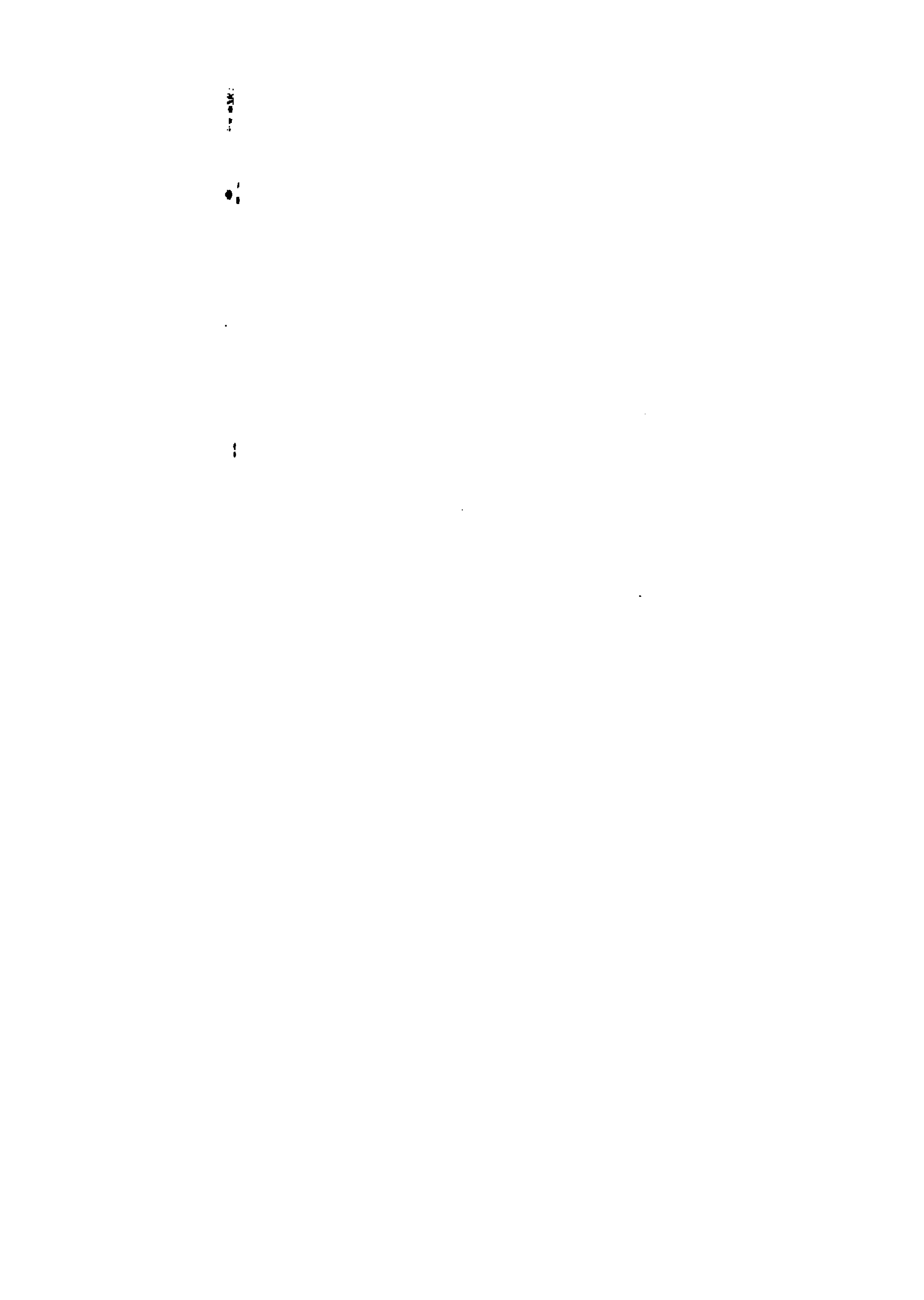
Lith Ch Desauvry, Arras

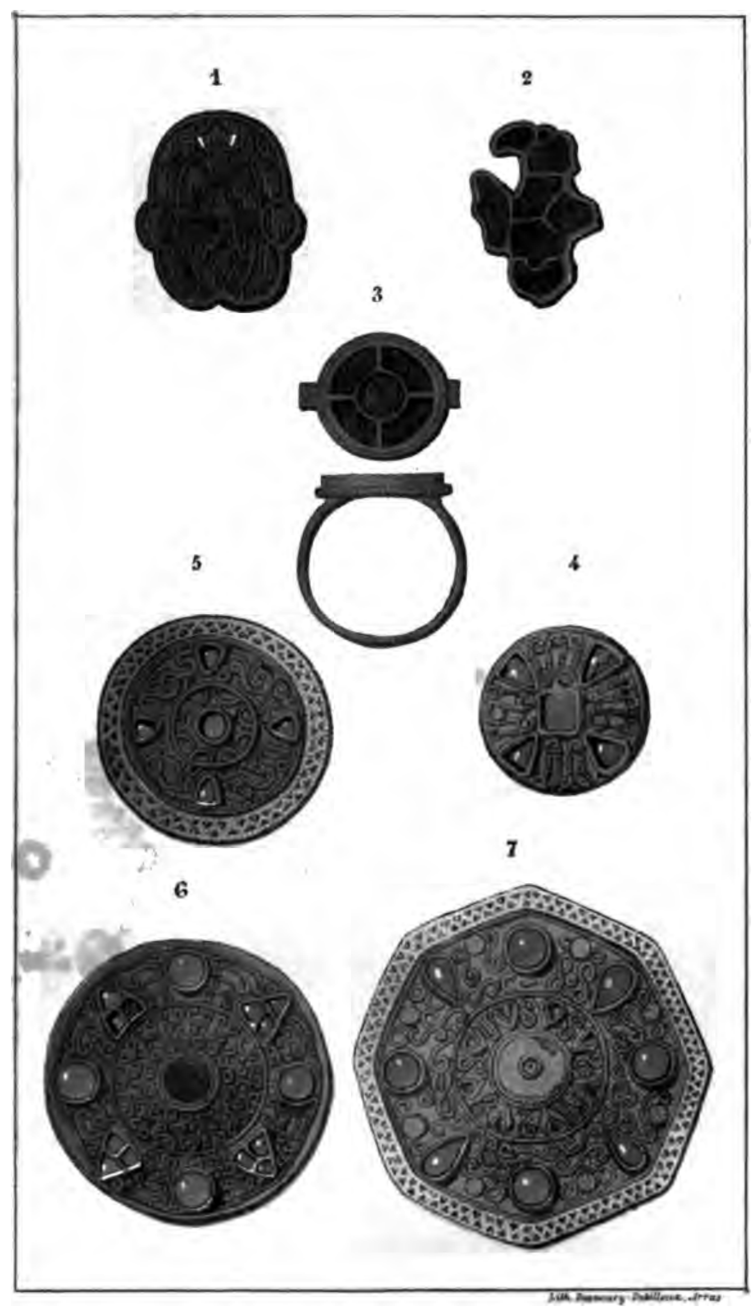
OBJETS DIVERS



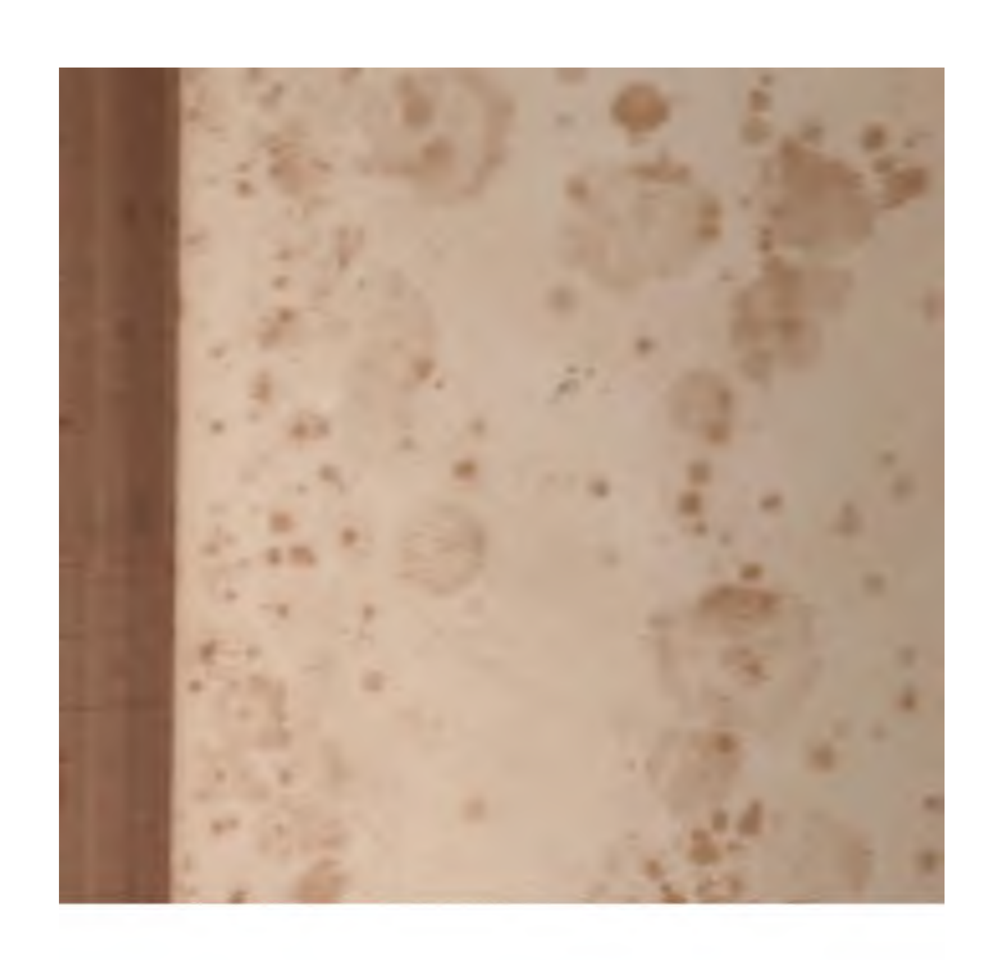
Lith. C. Dusavary, Arras.

BIJOUX





BIJOUX MÉROVINGIENS





ÉPOQUE MÉROVINGIENNE





ÉPOQUE MÉROVINGIENNE



COLLIERS



BIJOUX

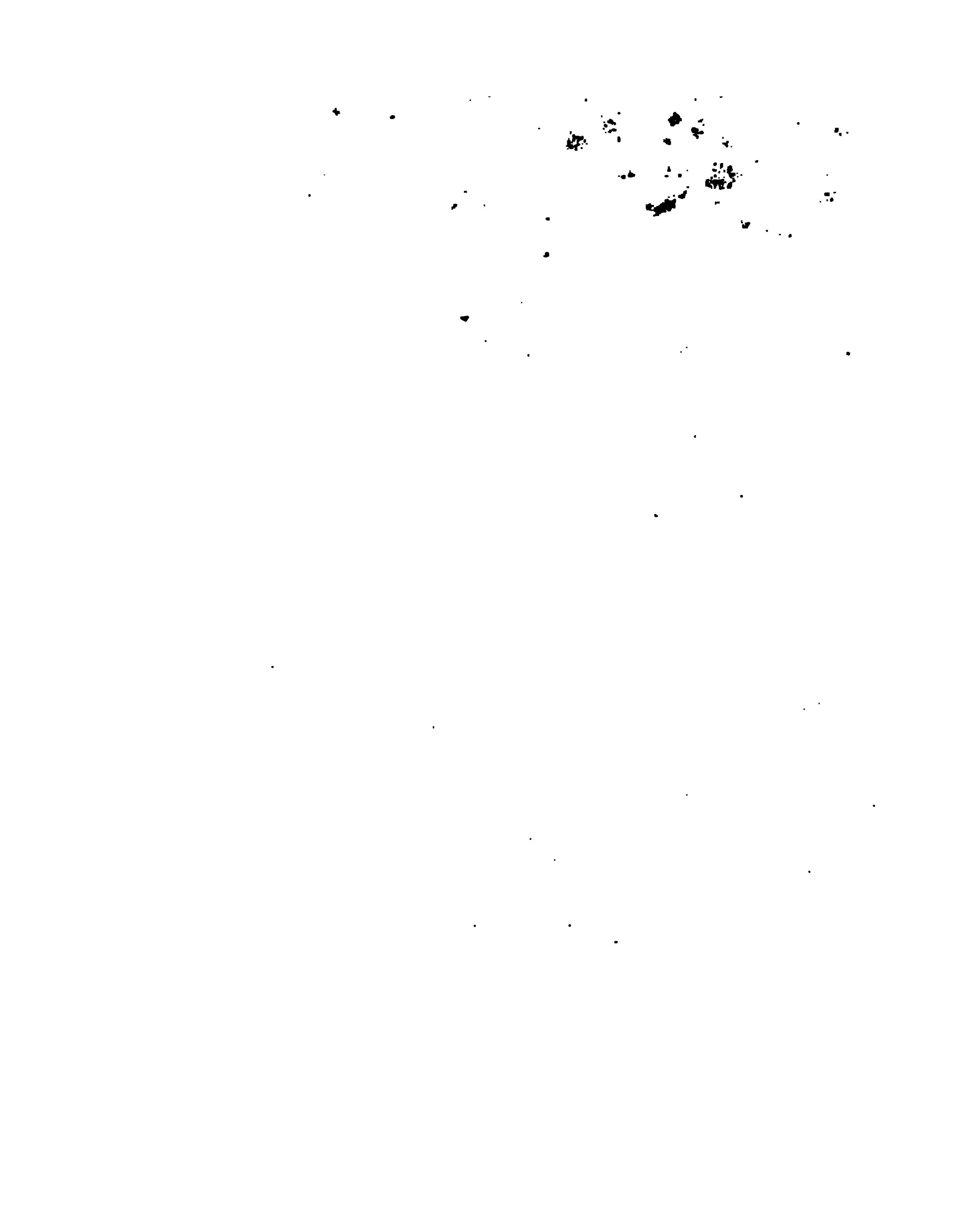




BIJOUX

DÉTERRÉS A LENS EN 1842





PRINCIPAUX OUVRAGES D'AUG. TERNINCK.

Promenades archéologiques sur la Chaussée Brunehault (1842 et 1874). — 1 vol. in-8°, deux éditions (*épuisé*).
Notre Dame du Joyel (1853). — 1 vol. in-4°, planches.
Essai sur l'ancienne cathédrale (1853).—1 vol. in-4°, planches.
Abbaye de Saint-Vaast, avec M. DE CARDEVACQUE (1868). — 3 vol. in-4°, planches (*épuisé*).
Monuments et objets d'art de l'abbaye de Saint-Vaast (1868). — 1 vol. in-4°, planches.
Étude sur l'Attrébatie avant le VIe siècle (1866-1874). — 2 vol. in-8°, 60 pl. (*épuisé*).
Étude sur l'industrie gallo-romaine en Artois (1871). — 1 vol. in-8°, 40 pl. en chromo.
Arras, histoire de l'architecture et des arts. — 1 vol. in-4°, 60 pl. (1879).
Mélanges et notes archéologiques sur l'Artois (sous presse).
Promenades archéologiques sur les voies romaines. — 2e vol. (1880).

PRINCIPAUX ARTICLES.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Morinie.

Souterrain d'Ervillers (1836).
Histoire de l'abbaye du Mont-Saint-Éloy (1839).
Notes archéologiques sur le Pas-de-Calais (1841).

Revue de Picardie.

Études sur les sépultures antiques de l'Artois (1856).
Études sur les gouffres, fontaines légendaires, etc. (1856).

Bulletins de la Commission départementale du Pas-de-Calais.

Notice sur la commune d'Houdain (1868).
Notice sur la commune de Rouvroy (1868).
Ateliers de céramique gallo-romaine (1868).
Considérations sur les voies gauloises (1868).



